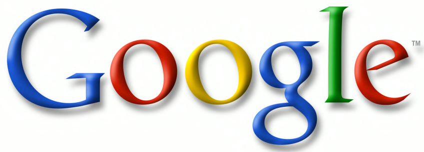


HISTOIRE

DE LA

COLONISATION PÉNALE

ET DES

ÉTABLISSEMENTS DE L'ANGLETERRE

EN AUSTRALIE

HISTOIRE

DE LA

COLONISATION PÉNALE

ET DES

ÉTABLISSEMENTS DE L'ANGLETERRE

EN AUSTRALIE

Par le Marquis DE BLOSSEVILLE

Membre du Corps législatif et du Conseil général de l'Eure

Delightful land in wildness e'en benign,
The glorious past is ours, the future thine.

CAMPBELL.

Sic fortis Etruria crevit.



ÉVREUX

IMPRIMERIE DE AUGUSTE HÉRISSEY

1859

AVERTISSEMENT

Ce livre pourrait peut-être se placer sous la protection flatteuse de ces deux mots qui sonnent si bien : *Seconde édition;* mais l'étude qui a été publiée, il y a un quart de siècle, sous ce seul titre : *Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*, a subi des remaniements si profonds ; l'intérêt du sujet a tellement grandi par des circonstances imprévues ; les questions d'ordre social et de haute politique sont nées si vite sur ce qui n'était d'abord que le sol heureusement choisi pour une expérience plus remarquée des économistes que des hommes d'État : toutes ces considérations enfin ont réagi de telle sorte, que l'auteur a dû se priver d'une

satisfaction d'amour-propre, et, sacrifice plus regrettable, d'un peu d'autorité.

Un cas de conscience moins incertain encore l'empêche de se recommander d'un autre titre qu'il aurait tenu à honneur. Serait-il loyal de produire comme *couronné par l'Académie française* un ouvrage dont l'esprit est resté le même sans doute, mais dont la forme et les développements surtout ne sont plus reconnaissables? L'auteur a jugé la question contre lui.

En 1831, il avait présenté les faits au bon sens public sans vouloir conclure; en 1858, l'expérience lui semble complète : il poursuit son exposé, et il conclut.

L'*Histoire de la Colonisation pénale* va donc faire son entrée dans le monde, avec toute l'humilité et sous toutes les conditions défavorables d'un livre nouveau; mais aussi avec le droit d'avouer hautement les plus larges emprunts à une œuvre historique tant de fois déjà mise à contribution sans scrupule et sans mesure.

Au temps où le livre qui se transforme en celui-ci a été confié à la publicité, les écrits de pure théorie qui allaient bientôt pulluler abon-

daient déjà ; l'expérience faisait défaut. Il y avait alors pénurie de documents officiels ; ces documents sont devenus presque innombrables.

La question se débattait jeune et ardente, plutôt entrevue par les inspirations généreuses que jugée par la réflexion et le bon sens pratique. Aussi la polémique s'était-elle fait naturellement, et comme de plein droit, une part un peu large dans un avertissement et dans une introduction. Aujourd'hui, l'excuse de cette nécessité a disparu. La terre et la société sans pareilles n'ont rien perdu de leur originalité, mais elles l'étalent sous des aspects nouveaux. L'épreuve date de loin ; les débats semblent épuisés, la langue de la science pénale et pénitentiaire s'est faite. Les distances se sont effacées.

Sans doute l'Angleterre a laissé quelques armes contre le système qu'elle a mis en vigueur sans idée bien arrêtée, parce que la colonisation de l'Australie a été de plus en plus détournée de son premier but ; mais l'opinion publique sait le pour et le contre, le fort et le faible de tous les arguments produits et combattus dans cette grande controverse d'économie sociale. Régime pénitentiaire, transportation des condam-

nés, tout est jugé aujourd'hui, et chez les deux écoles longtemps rivales le devoir et les moyens d'une équitable conciliation se comprennent mieux enfin.

Dans l'état présent des esprits et des faits, ne serait-il pas inopportun de remettre en discussion les documents qui suffisaient, il y a déjà vingt-cinq ans, à l'attaque comme à la défense? Qu'importent aujourd'hui, quel mérite d'à-propos et quel intérêt actuel peuvent avoir des thèses en forme sur la nécessité de corriger un régime d'emprisonnement d'où sortent toutes formées, on ne le conteste plus, les associations de malfaiteurs?

Si des nécessités locales, si les exigences d'une économie trop justifiée font encore, du maintien partiel de ces formes usées, une condition d'équilibre dans les budgets, la réforme, déjà largement commencée, répond au vœu de l'opinion publique. Le tableau des progrès les plus rapides que l'histoire du monde entier puisse signaler doit suffire aujourd'hui pour fixer les convictions encore incertaines.

Le bon sens du plus spirituel de tous les esprits, le bon sens de tout le monde saura mieux

que jamais discerner, dans un exposé toujours sincère, l'exemple à suivre et la faute à éviter. Il lui faut des faits, encore des faits, toujours des faits. La plupart sembleront peut-être au premier aperçu d'une minutie singulière : on les trouverait inappréciables, s'ils dataient de plusieurs siècles. D'ailleurs, la sagesse de la nation anglaise l'a dit dans un de ses proverbes : *No trifles in practice;* « Pas de riens dans la pratique. » Et c'est ici un assemblage, un résumé de petites choses qui ont fait une œuvre grande et durable.

La polémique est devenue moins ardente et mieux raisonnée ; on ne se jette plus à la face les aménités des premiers temps; on ne se traite plus réciproquement de philanthropes qui poussent au suicide.

Mais, sans répudier les défenseurs qui ont eu leur actualité, sans dédaigner les adversaires dont l'argumentation a vieilli peut-être, il est permis de négliger un peu maintenant les discussions d'autrefois pour résumer l'état actuel des opinions et des faits, en n'embrassant que les résultats moraux et politiques acquis à l'expérience.

On ne parle plus du roman ou de l'épopée de Botany-Bay; la vérité historique s'est fait jour; mais elle n'est bien publique encore que dans ses termes généraux. Les détails n'ont pas perdu toute leur valeur; peut-être même en ont-ils acquis une nouvelle dans un récit remanié avec moins d'inexpérience, et prolongé jusqu'à l'heure où la fièvre de l'or est venue pour un instant détourner un continent tout entier de ses voies de civilisation.

S'il fallait passer ici en revue, même rapidement, tout ce qui s'est écrit depuis un quart de siècle sur la question du régime pénal et pénitentiaire, un gros livre ne suffirait pas. C'est toute une science aujourd'hui, avec ses systèmes, ses partis pris, ses intolérances de sectes, ses hommes convaincus et ses hommes habiles, son budget même.

L'historien de 1831 avait voulu combler une lacune dans les annales et dans l'économie politique de son temps. Quelle que soit sa part de l'œuvre achevée, cette lacune est remplie; mais, pour avoir changé de difficultés, la tâche n'est pas devenue moins difficile.

L'histoire des établissements anglais aux terres

australes n'offrait aucun point de ressemblance avec les sujets déjà traités. De là, pour ce travail, dont les premiers matériaux étaient épars, des conditions, des nécessités tout à fait exceptionnelles. Aucun des ornements consacrés par les maîtres ne pouvait décorer ces origines vues de trop près. Point de ces faits éclatants qui subjuguent l'attention; pas de héros, pas de guerres; à peine quelques légères escarmouches, à peine quelques noms propres.

Trop sûr d'être jugé d'après les règles convenues et acceptées; mais contraint de s'en écarter presqu'à chaque page pour recourir, malgré l'importance de la question, aux formes les plus familières de la statistique et des narrations de voyages, l'historien a cherché son excuse dans le passage d'un vieil annaliste de la Nouvelle-France, Marc Lescarbot, qui avait bien moins besoin d'apologie pour entrer en matière :

« Et jaçoit que mon sujet semble bas, n'étant « ici traité d'vn royaume rempli de belles villes « et beaux palais, enrichi de longue main de « beaucoup d'ornemens domestics et publics, « formillant en peuples instruits en toutes sortes « d'arts libéraux et mécaniques : et en un mot

« n'ayant ici à discourir sur les sept merveilles
« du monde : Toutesfois, tel qu'il est, i'espère
« que les sages lui donneront sauf-conduit. »

Ce sauf-conduit des sages, comment le mériter?

INTRODUCTION

Depuis plus de trente ans la peine de la déportation était écrite dans nos lois, comme une lettre morte, entre les travaux forcés à perpétuité et les travaux forcés à temps. Tout à coup l'opinion publique s'émut par une sorte d'intelligence soudaine des dangers de la société menacée par le nombre toujours croissant des criminels libérés et récidivistes. Le conseil général des prisons, composé de l'élite des hommes d'Etat et des magistrats, s'en était préoccupé sérieusement, et après lui la Société royale pour l'amélioration des prisons, présidée par l'héritier de la couronne. La presse politique, dont la part de responsabilité était grande dans l'énervation des peines, dissertait avec ardeur sur ce sujet, mais souvent à l'aventure. Les conseils généraux des départements, qui déjà s'exerçaient par un heureux instinct à reprendre, sans s'y voir trop encouragés, l'importance des anciennes assemblées provinciales, ne pouvaient négliger cette question d'un intérêt si généralement reconnu;

aussi s'en rencontra-t-il presque la moitié (1), quarante et un à la fois, pour demander la déportation des forçats libérés. C'était vers 1827. La tribune de la chambre des pairs avait retenti déjà de ce vœu bien compris; et dans l'autre chambre deux fois la commission du budget avait recommandé au gouvernement l'imitation du système anglais de la colonisation pénale. Les académies ne pouvaient rester étrangères à ce mouvement des esprits. On remarqua surtout un concours ouvert en ces termes par la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon :

« Indiquer en remplacement des travaux forcés une peine « qui, sans cesser de satisfaire au besoin de la justice, laisse « moins de dégradation dans l'âme du condamné; proposer « les mesures à prendre provisoirement pour que les forçats « libérés ne soient plus livrés à la misère par l'opinion qui « les repousse, et que leur présence ne menace plus la « société qui les reçoit. »

L'auteur du Mémoire couronné, M. Quentin, lieutenant-colonel de cavalerie, s'était montré peu favorable au système de la déportation, dont il était loin cependant de méconnaître les avantages, surtout en le comparant au régime des bagnes. Il ne l'avait adopté que très-conditionnellement et pour l'unique catégorie des condamnés aux peines perpétuelles. Son ouvrage ne satisfaisait même pas entièrement aux conditions du programme académique, car il n'indiquait point de peine en remplacement des travaux forcés.

(1) Huerne de Pommeuse prétend, avec Barbé-Marbois, que ces conseils généraux ont entendu réclamer ainsi l'institution de colonies agricoles de réhabilitation sur le territoire français. La rédaction des votes ne permet cependant aucun doute. Si l'interprétation de l'honorable publiciste avait pu être accueillie par le gouvernement, il eût sans doute été permis de douter qu'un seul des quarante et un départements se prêtât à devenir le théâtre du premier essai.

Il s'attachait surtout à faire valoir un plan de régime des bagnes qui, sans avoir une grande portée, aurait pu être mis à l'essai, faute de mieux, si des considérations de politique étrangère s'opposaient à une entreprise sérieuse de colonisation pénale.

On ne saurait passer sous silence que, par un résultat évidemment contraire à la pensée inspiratrice du concours, la transformation des bagnes en maisons pénitentiaires réunissait les suffrages de la majorité des concurrents. Cette préférence n'aurait-elle pas eu pour cause principale l'impossibilité de parler avec connaissance approximative des établissements de la Grande-Bretagne en Australie?

Ainsi le pensait le futur historien français des *Colonies pénales anglaises*; car, partageant cette ignorance commune, après avoir noirci quelques pages, il avait prudemment renoncé au concours. Mais plus tard son frère, Jules de Blosseville, qui, dans le voyage de la *Coquille* autour du monde, avait visité Sydney avec le capitaine Duperrey, lui confia quelques notes et divers aperçus recueillis sur le terrain même de l'expérience. Lesson, le savant naturaliste de l'expédition, observateur prompt et sagace, racontait avec feu ses impressions de voyage, impressions favorables comme celles du jeune officier, son compagnon et son ami. Leur inséparable collaborateur, M. Gabert, qui, jeune encore, avait déjà fait deux fois le tour du monde, ne se montrait pas moins affirmatif dans sa foi au grand avenir des colonies anglaises de déportation.

Inspiré par de tels témoignages, un simple article de revue ou de journal fut commencé; l'article prit bientôt les proportions d'une brochure. Sur ces entrefaites, la précieuse collection du Dépôt de la marine s'était enrichie d'un grand nombre de relations de voyages choisies avec goût en Angleterre et communiquées avec bienveillance par le contre-

amiral de Rossel et M. Beautemps-Beaupré : un jour il se trouva que la mince brochure était devenue un livre.

L'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre* parut en 1831 dans des circonstances défavorables.

Une révolution avait triomphé. C'était un moment à perdre plutôt qu'à fonder des établissements coloniaux. De longtemps on ne pourrait plus parler haut et ferme aux nations rivales ; aussi, en 1832, trois conseils généraux persistaient-ils seuls à demander la colonisation des forçats : les autres se taisaient ; mais nul encore ne réclamait un autre régime.

Et d'ailleurs un travail s'était fait dans les esprits : l'attention générale, distraite d'abord par les événements politiques, montrait une préférence marquée pour le système pénitentiaire, préconisé par quelques publicistes en faveur auprès du gouvernement nouveau. On parlait beaucoup de réformes et de progrès. L'amélioration des prisons était à l'ordre du jour et semblait facile à tenter, sinon à réaliser entièrement. Le système pénitentiaire s'adaptait mieux que la colonisation pénale au terre à terre de l'époque. Il pouvait s'expérimenter partout, jusque dans une simple geôle d'arrondissement ; il n'avait pas besoin du congé de l'Angleterre. Il devait prévaloir : il prévalut.

A lui les honneurs de la polémique, les missions officielles, le retentissement de la tribune. Il fit sortir de terre de hautes murailles ; il créa des réputations méritées et des réputations usurpées. Il eut jusqu'à des congrès : congrès à Francfort ; congrès à Bruxelles ; congrès à Venise. A Bruxelles, seize États européens étaient représentés, ainsi que les États-Unis d'Amérique.

Cependant l'*Histoire des Colonies pénales* faisait son chemin dans le monde sans trop de bruit, sans trop d'écueils. Il n'y avait pas contre elle une conspiration de silence. Plusieurs journaux, des revues surtout, en parlèrent en

termes bienveillants ; et des jugements étendus et motivés lui furent consacrés par des publicistes tels que M. de la Renaudière, M. de Montvéran, M. le comte de Salvandy ; en Hollande, par M. Van West ; en Amérique, par M. James Mease.

L'Académie française, sur le rapport de M. Andrieux, disposa en sa faveur de l'un des prix fondés par M. de Montyon pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs, le seul qu'elle décernât en 1832.

Et quatre ans plus tard vinrent les honneurs d'une réfutation en forme sous le titre d'*Histoire de Botany-Bay*, ouvrage de longue haleine, écrit en termes courtois et avec talent par M. Jules de la Pilorgerie. C'était le contre-pied absolu des pensées accueillies par l'Académie française ; c'étaient des inductions opposées tirées des mêmes faits.

Le titre de cet habile plaidoyer historique avait le mérite d'être compris par les ignorants, sans cesser d'être intelligible pour les gens instruits, quoiqu'il fût parfaitement faux. *Botany-Bay*, la Baie botanique des premières relations françaises, n'est pas même un lieu habité ; mais ce nom impropre, consacré par de beaux vers de Delille, accepté par les intelligences de tous les degrés, a la bonne fortune de personnifier un système : il restera. L'auteur de l'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie* avait été vrai, mais lourd dans sa périphrase.

On ne manqua pas de l'accuser d'esprit exclusif ; cependant il comprenait déjà moins bien qu'aujourd'hui, mais très-franchement, l'alliance possible et probablement féconde des deux systèmes dont on allait faire pour longtemps plus que des rivaux, des ennemis.

La concorde n'existait même pas chez les partisans de la réforme des prisons, préférée à la colonisation des condamnés. Il y avait dès lors deux écoles, ne disons pas deux sectes,

dont les divisions, profondes dès l'origine, devaient se compliquer encore jusqu'à compromettre sérieusement la réforme tout entière.

Il convient peut-être d'exposer ici rapidement les principes et quelques faits du système pénitentiaire, que des écoles philosophiques se disputent en Europe tout en se renvoyant l'accusation de fétichisme; tandis que la pensée première remonte aux traditions de l'Eglise, qui, au moyen âge, combinait toujours dans sa pénalité le repentir et l'exemple.

Mais, quel que soit le système préféré, un point essentiel reste en dehors des controverses : le pénitencier doit être un lieu d'expiation où la société, tout en punissant, comprend le devoir de tenter l'amendement du criminel.

Et d'abord, il faut bien en convenir, il est en France des questions de mode et d'engouement jusque pour la théorie et l'application des peines. Pendant un certain temps la plupart de nos publicistes, unis dans une pensée vivement hostile au moindre soupçon de colonisation pénale, se sont séparés comme en deux camps sous les drapeaux des deux divisions principales qui partagent, dans l'exécution du régime pénitentiaire, l'administration américaine et ses imitateurs européens. Deux noms de lieux personnifient ces épreuves de la terre classique des expériences sociales, comme l'a si bien dénommée Léon Faucher :

Auburn, dans l'État de New-York, où, depuis 1820, les condamnés, classés par moralités légales, travaillent en commun sous la loi du silence le plus rigoureux, et ne sont séparés que pendant la nuit;

Philadelphie, où, depuis 1824, en principe arrêté, et, depuis 1829, en fait, dans les pénitenciers de Pittsburgh et de Cherry Hill, dans ce dernier surtout, nommé aussi Pénitencier de l'Est, le prisonnier, isolé le jour comme la nuit de tous ses pareils, n'a d'autre distraction que le travail et la

lecture, et voit seulement, pendant toute la durée de sa peine, le magistrat, le médecin de l'âme et le médecin du corps, l'instituteur, le surveillant, le contre-maître, le visiteur charitable, quelquefois les membres honnêtes de sa famille.

Aucun de ces systèmes n'appartient par droit de première application à l'Amérique, sauf peut-être la règle du silence absolu dans le travail en commun.

L'idée d'un régime vraiment pénitentiaire, à peu près comme on l'entend aujourd'hui, paraît remonter au savant Mabillon, qui n'avait songé, il est vrai, qu'aux religieux détenus (1) : la première épreuve est due au pape Clément XI, la seconde à l'impératrice Marie-Thérèse.

Toutefois, il est juste de constater que la *Gazette médicale de Toscane* a réclamé la priorité pour l'abbé Franci, qui aurait fondé à Florence, dès 1677, une prison correctionnelle sur le principe de la réclusion cellulaire; il faut aussi reconnaître que, dès 1682, William Penn, le législateur de la Pensylvanie, posait en principe le travail en silence, mais en principe inappliqué. Il est à noter que c'est précisément la Pensylvanie qui donne son nom à un système plus complet.

On a remarqué comme rapprochement curieux, sans prétention d'y chercher une origine, que la règle du trappiste, le travail en commun et en silence sans interdit du geste et du regard, la règle aussi du chartreux, répondaient

(1) « On pourrait établir un lieu pour renfermer les pénitents. Il y aurait plusieurs cellules semblables à celles des Chartreux, avec un laboratoire pour les exercer à quelque travail utile. On pourrait aussi ajouter à chaque cellule un petit jardin qu'on leur ouvrirait à certaine heure, pour les y faire travailler et leur faire prendre un peu d'air. Ils assisteraient aux offices divins, renfermés dans quelque tribune séparée. Leur vivre serait plus grossier et plus pauvre, et leur jeûne plus fréquent. On leur ferait souvent des exhortations, et le supérieur, ou quelque autre de sa part, aurait soin de les voir en particulier et de les consoler et fortifier de temps en temps. » (MABILLON.)

jusqu'à un certain point à la discipline d'Auburn : Philadelphie remonterait plus loin encore.

« S'il fallait, dit Léon Faucher, partager le monde entre « les deux systèmes de prisons, comme il a été partagé entre « les deux grands ordres de l'existence religieuse, entre les « moines et les ermites, nous dirions que celui de Phila- « delphie est la règle de l'Orient, et celui d'Auburn la règle « de l'Occident. »

M. Guizot a fait une remarque analogue.

Si l'on ne veut pas que la règle monastique ait inspiré la règle pénitentiaire, il n'est du moins guère contestable que le système cellulaire ait pris naissance à Rome, et cela dès les premiers jours du XVIII[e] siècle. Les deux régimes qui ont reçu des noms américains avaient été éprouvés ensemble, dès 1703, dans la maison de correction fondée par Clément XI, sous le nom d'Hôpital de Saint-Michel. Les règlements de ce souverain pontife en font foi, et sa réforme avait pour principe que c'était peu de contenir les méchants par la peine, si on ne les rendait bons par la discipline. Mais ce n'étaient là que des essais sans beaucoup de suite, assez accrédités cependant pour que l'impératrice Marie-Thérèse voulût y chercher modèle pour la prison qu'elle fit commencer à Milan, et pour la fondation de la maison de force de Gand, entreprise en 1772, sur la demande des états de Flandre, et sur les plans du comte Vilain XIV.

Auburn, si on le veut absolument, Auburn, la prison d'une métropole républicaine, tiendrait donc par une sorte de filiation éloignée aux institutions d'une impératrice.

Philadelphie, fondée par les quakers, devrait à la papauté ses institutions pénitentiaires.

Rapprochements singuliers dont il n'y a pas d'ailleurs de conclusion à tirer.

Le régime d'Auburn, suivi presque aussitôt à Sing-Sing,

dans le même État, à Baltimore, à Columbus, et adopté par les deux tiers des autres États de l'Union, a été modifié dans quelques détails en Sardaigne, sur le rapport de M. le comte Petiti de Roreto; amélioré sous des rapports secondaires à Lausanne, à Berne, à Saint-Gall et à Genève, où l'on croit l'avoir perfectionné en conformité des mœurs européennes; il a été essayé aussi dans le grand-duché de Bade.

Bien peu s'en est fallu qu'il n'ait pris en Europe le nom de système Genevois.

En Angleterre, son imitation principale est dans la prison de Coldbathfield, signalée par le nombre extrême des punitions.

Le régime Auburnien n'a pas de sectateurs plus ardents que la Société des Prisons de Boston.

M. le docteur Vingtrinier, l'un des hommes qui connaissent le mieux la question sous toutes ses faces, donne sa préférence à Auburn, moins par confiance absolue dans l'efficacité de ce régime que par un sentiment très-prononcé de répulsion contre le cellulage, comme il l'appelle.

En général, les adhésions au système du travail en commun sous la loi du silence sont bien moins des actes de foi que des protestations contre le système opposé.

Le pénitencier modèle de l'État de Pensylvanie, Cherry Hill, pourrait compter pour précurseurs en Angleterre Millbank, dès 1776, Glowcester quatorze ans plus tard, Glasgow en 1824.

Ce pénitencier, qui a pour règle la solitude non interrompue pendant toute la durée de l'emprisonnement, peut bien réellement être réputé avoir pour premier modèle la prison de correction de Rome, sous le pontificat de Clément XI, qui avait destiné cette maison à l'isolement complet dès le commencement du XVIIIe siècle. Le sénat de Milan était entré dans la même voie en 1776; il abolissait la peine des galères :

il la remplaça par la détention cellulaire pour les grands criminels.

On pourrait trouver encore un précédent européen, mais pour la lettre seulement de la loi, dans la législation française de 1791 à 1810, qui prescrivait :

« La cellule forcée de jour et de nuit, avec travail indi-
« viduel et solitude absolue pour les condamnés à la gêne, » peine politique dont le gouvernement consulaire et impérial ne fit pas plus usage que la Convention et le Directoire.

Le système Pensylvanien a été accrédité en France par d'imposantes autorités, par MM. de Beaumont et de Tocqueville, par M. de Metz et par Abel Blouet, l'habile et consciencieux architecte qui a visité, comme ces trois magistrats, dans une mission officielle, les pénitenciers américains. Il a été aussi franchement avoué par un remarquable rapport de M. Bérenger, et M. Lélut en a pris la défense avec un spirituel bon sens qui n'a laissé aucun argument sans réponse.

Il faut bien tenir aussi quelque compte, en théorie, il est vrai, plutôt qu'en pratique, de ce qu'on a voulu nommer le système Français, système conforme, disait-on, au génie national, aussi éloigné de la discipline brutale d'Auburn que des règles puritaines des quakers de la Pensylvanie.

On ne doit pas perdre de vue que ce nom de système Français a été pris à la fois pour passe-port de deux doctrines très-distinctes, sinon très-adverses, par M. Moreau Christophe comme par M. Charles Lucas, tous les deux inspecteurs généraux des prisons; l'un et l'autre avec la pensée de formuler une application du génie national.

Honorable pensée de vouloir baser un système français d'emprisonnement sur une sorte d'hygiène morale, sur une éducation pénitentiaire qui doit, dans les condamnations à

long terme, discipliner le criminel et le rendre régénéré aux habitudes de la vie sociale.

Corriger en punissant, prévoir en réprimant, faire prédominer la force morale sur la force matérielle, développer les penchants honnêtes autant au moins qu'étouffer les mauvais : tel est le programme d'une école française, plus spéculative peut-être que pratique, mieux d'accord sur le but que sur les moyens. Avant d'en venir à des divisions intestines qui ne peuvent manquer, elle jette aux systèmes américains le défi d'organiser l'enseignement élémentaire, industriel, moral et religieux.

Elle élève sa foi jusqu'à l'espoir « de faire rentrer dans « les rangs de la population honnête, sans compromettre « l'ordre public, tous ces malfaiteurs que la société avait « jusqu'ici retranchés de son sein par la mort, l'esclavage « ou la déportation. »

Il est juste de ne pas omettre quelques honorables publicistes que leurs adversaires traitent trop cavalièrement de demeurants d'un autre âge. L'école qui préfère le passé au présent, les prisons anciennes aux inventions nouvelles, est peu nombreuse; mais elle a des autorités telles que les Sismondi et les Laville de Mirmont; mais elle a pour organes la Société de la Morale chrétienne, et son président, M. le marquis de Larochefoucauld-Liancourt, qui n'admettent à aucun degré les réformes importées d'Amérique, même quand elles ont passé par quelque progrès anglais ou genevois.

M. de Larochefoucauld paraît bien près de penser, par piété filiale un peu sans doute, que le régime des prisons françaises touchait à sa perfection, lorsque des imitations malheureuses sont venues compromettre les succès de la charité nationale. Il assimile les idées modernes aux formes anciennes dont le nom a gardé le plus d'impopularité, et il

poursuit à outrance ce qu'il appelle l'*inquisition* pénitentiaire et cellulaire. Sa critique s'élève jusqu'à la réprobation.

Deux historiens célèbres se sont rencontrés dans leur prévention contre l'encellulement :

Roscoë le compare au régime de la Bastille;

Sismondi demande que le législateur, se défiant des utopies, songe à défendre la société avec les armes qu'il a sous la main, au lieu d'imiter ce qu'on connaît mal. Pour diminuer un peu la solitude qui se fait autour de cette confiance dans le passé, l'école stationnaire compte comme opposant aux systèmes nouveaux quiconque hésite devant les dépenses nouvelles.

Chacune des deux formes principales revenant d'Amérique a subi de rudes assauts.

Auburn, moins attaqué que Cherry Hill, s'est vu reprocher surtout la nécessité des corrections rigoureuses, et l'impossibilité, même avec elles, de faire respecter sa règle. On lui a imputé d'être contraire à la nature de l'homme dans tous les temps et dans tous les lieux.

A Auburn, en 1837, la peine du fouet a causé la mort d'un malade qui refusait de travailler, et la destitution du directeur et de plusieurs employés.

MM. de Beaumont et de Tocqueville ont dit avec une haute raison : « La réforme morale, même avec le silence « et l'isolement, est toujours incertaine; la corruption, avec « le mélange des détenus, ne l'est jamais. »

On ne saurait méconnaître que le travail en commun, déjà corrupteur dans les ateliers libres, l'est beaucoup plus de toute nécessité dans les prisons.

Là est évidemment le côté le plus vulnérable du régime d'Auburn, recommandé surtout par quelques administrateurs, comme n'entraînant qu'à des constructions beaucoup moins dispendieuses; mais M. Lélut, dont l'autorité n'est pas

récusable, affirme que le système d'emprisonnement collectif avec ses cellules de nuit et ses vastes ateliers, est d'un tiers plus coûteux que le système d'emprisonnement individuel de jour et de nuit.

Il a bien fallu reconnaître encore que le silence dans le travail en commun n'était pas, ne pouvait pas être une règle respectée. Aussi la prohibition absolue d'échanger la pensée dans un contact immédiat, suscitant des tentations de toutes les minutes, a-t-elle pour condition nécessaire et très-observée la peine du fouet à la discrétion du moindre surveillant.

Lord John Russell a déclaré à la tribune qu'à Coldbathfield la loi du travail en silence avait nécessité en un mois plus de mille châtiments corporels; là, le silence est la fiction; le coup de fouet la vérité.

On ne conteste plus guère que la communauté de la prison, de la prison à court terme surtout, ne corrompe irréparablement le jeune détenu. Il la redoute moins; il en sort plus vicieux et plus instruit dans le crime.

Eugène Sue, dont l'autorité n'est invoquée ici qu'en hésitant, a résumé avec un rare bon sens, dans ses *Mystères de Paris,* l'expérience des prisons sur les effets de l'incarcération sans cellules séparées.

« Chose étrange, dit-il, funeste et prouvée par l'expérience, « il est peu de chagrins, de hontes, qui résistent à trois ou « quatre jours de *prison passés en commun!*

« Ceux qui s'épouvantaient le plus de cette hideuse com« munion s'y habituent promptement; la contagion les « gagne ; environnés d'êtres dégradés, n'entendant que des « paroles infâmes, une sorte de farouche émulation les en« traîne; et, soit pour imposer à leurs compagnons en luttant « de cynisme avec eux, soit pour s'étourdir par cette ivresse « morale, presque toujours les nouveaux venus affichent

« autant de dépravation et d'insolente gaieté que les habitués « de la prison.

« La contagieuse et détestable influence de la prison *en* « *commun* porte ses fruits.

« Sans doute, s'il eût été aussitôt transféré dans une cel- « lule solitaire, ce misérable encore sous le coup de son pre- « mier accablement, face à face avec la pensée de ses cri- « mes, épouvanté de la punition qui l'attend, ce misérable « eût éprouvé, sinon du repentir, au moins une frayeur sa- « lutaire dont rien ne l'eût distrait.

« Et qui sait ce que peut produire chez un coupable une « méditation incessante, forcée, sur les crimes qu'il a com- « mis et sur leurs châtiments?...

« Loin de là, il est jeté au milieu d'une tourbe de bandits, « aux yeux desquels le moindre signe de repentir est une « lâcheté, ou plutôt une *trahison* qu'ils font chèrement « expier; car dans leur sauvage endurcissement, dans leur « stupide défiance, ils regardent comme capable de les es- « pionner tout homme (s'il s'en trouve) qui, triste et morne, « regrettant sa faute, ne partage pas leur audacieuse insou- « ciance et frémit à leur contact. »

Cet anathème vigoureusement lancé s'adressait, dans la pensée du romancier, au régime général des prisons, sans entrer pour rien dans l'antagonisme des deux principales formes pénitentiaires; mais l'argument reste considérable dans l'état présent de la question.

L'emprisonnement en commun a pour principaux contradicteurs MM. de Beaumont et de Tocqueville, déclarant que la réforme des condamnés qui communiquent ensemble est impossible; et M. Moreau Christophe, inspecteur général des prisons.

Ses apologistes ont tous des recettes infaillibles pour lui donner la perfection.

M. Charles Lucas, qui l'accepte en grande partie et qui compte assez sur lui pour demander vivement la suppression des bagnes, dit en termes assez spécieux à ses adversaires :

« Que deviendront vos détenus le jour où ils rentreront « dans la vie sociale, s'ils ne peuvent triompher des écueils « de la vie en commun, sous l'empire de la discipline mo- « rale et silencieuse du régime pénitentiaire?... »

On a dit que mettre les criminels sans transition aucune en contact unique avec les membres honnêtes de la société, ce serait paralyser leur force morale, et les rendre plus faibles à la liberté. De tels semblants de pensée se réfutent tous seuls.

A son origine, le système Pensylvanien de l'emprisonnement individuel a été vicié par des rigueurs inutiles : c'était la séquestration absolue sans la consolation du travail, sans la réforme morale par les relations honnêtes. Cette condamnation à l'oisiveté serait un véritable supplice.

Le roi Oscar, de Suède, qui connaît ces graves questions mieux que personne dans ses États, n'a voulu l'infliger que pour deux ans à un grand criminel dont il commuait la peine capitale. Après ces deux années, les travaux forcés à perpétuité dans une forteresse deviendront un bienfait.

Aujourd'hui il n'existe plus un seul partisan de cette rigueur injustifiable. Mais les adversaires du système Pensylvanien sont encore ardents et nombreux.

Que n'a-t-on pas lancé d'accusations contre lui?

On a soutenu d'abord qu'à peine quelques métiers pourraient être utilement exercés dans la cellule; mais M. de Metz en a indiqué soixante-dix-huit, M. Bérenger plus de quatre-vingts. Evidemment toutes les professions qui peuvent s'exercer en chambre sont acquises à la réclusion solitaire.

On a ensuite allégué que les frais de premier établissement étaient une lourde menace pour un budget.

Ce point acquis sans trop de contestation, bien légèrement même, les protestations se sont multipliées au nom de la morale publique. Une opposition, plus généreuse peut-être que réfléchie, plus instinctive que raisonnée, a poursuivi à outrance le régime de Cherry Hill.

On lui a reproché d'abord, en théorie, de renverser la sage, la prévoyante économie du Code pénal, de détruire dans son uniformité la gradation des peines.

Après l'avoir accusé d'atrophier les facultés physiques, de faire prédominer la force brutale sur l'intelligence, de renouveler les *vade in pace* de l'inquisition d'Espagne, on l'a condamné comme supprimant la moralité de l'obéissance, la loi de la sociabilité humaine, l'empire de la discipline et les trois mobiles de l'éducation : l'imitation, l'émulation et l'exemple.

Ce n'était point assez : on l'a proclamé matérialiste, antichrétien et impie; anticatholique surtout. Comme on lit dans l'Ecriture : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul : *Væ soli!* » on a trouvé naturel, légitime et presque évangélique de livrer au contact et aux conseils du scélérat endurci le malheureux qui vient de faillir pour la première fois; de former au sein de la grande société une petite nation où, comme l'a fort bien dit M. de Tocqueville, dans un rapport qui a obtenu un grand et juste retentissement, « le mal est populaire, l'opinion publique pousse vers le vice « et non vers la vertu, et où l'ambition ne saurait presque « jamais porter à bien faire. »

On a pris soin d'associer dans un pacte de crimes, d'enrégimenter en quelque sorte des malfaiteurs qui ne se seraient jamais connus, et qui, libres un jour au milieu d'une société imprudente, se reconnaîtront experts dans toutes les initiations, dans tous les enseignements infâmes des prisons.

Comme avec un peu de savoir-faire ou de passion on trouve dans la statistique à peu près tout ce qu'on veut, on a remué des masses de chiffres pour faire admettre en principe, en chose jugée, que l'emprisonnement individuel forcé, de jour et de nuit doit répondre d'un véritable crime de lèse-humanité. On l'accuse, par une éloquente apostrophe de l'abbé de Lamennais, de conduire le prisonnier, par d'affreuses tortures, à la phthisie, à l'hébêtement, à la folie, au suicide. Mais heureusement rien n'est moins prouvé. Il y a de part et d'autre calculs contre calculs, autorités contre autorités. On s'oppose avec réciprocité des légistes consommés, des médecins de premier ordre, des penseurs et des observateurs, et plus le débat se prolonge, plus il s'aggrave et s'irrite.

Mais si les détracteurs sont ardents, les apologistes sont nombreux et convaincus. Il serait trop long de citer toutes les autorités; il convient de choisir entre elles et de relever les plus imposantes, soit par le nom, soit par le raisonnement.

Howard, le patriarche de la réforme des prisons, l'homme dont la mémoire revient toujours la première à l'esprit quand ces questions renaissent, Howard pensait que plus l'emprisonnement était solitaire, plus il devenait efficace; et il réclamait pour le condamné la cellule et le travail.

Silvio Pellico a reconnu que la solitude absolue peut être bonne à l'amendement de quelques âmes.

Léon Faucher, qui préfère au régime Pensylvanien une généreuse utopie, le préfère lui-même au régime d'Auburn. Il a dit, en ne parlant, il est vrai, que des prévenus ou des détentions à court terme : « La séparation des prisonniers « est une mesure de prévoyance qui ne peut affliger que les « malfaiteurs. Eux seuls, en effet, ne seraient pas opprimés « dans la vie commune de la prison. » Et ailleurs : « La con-« versation de deux bandits, cette méditation en commun,

« sera toujours plus dangereuse que les réflexions intimes « d'un malfaiteur isolé. »

« Il n'y a, dit M. Lélut, qu'un système d'emprisonnement « qui puisse à la fois satisfaire à la loi violée, imprimer au « condamné le repentir, au méchant la crainte, et garantir « la société des complots des malfaiteurs. Ce système, c'est « le système de l'emprisonnement cellulaire ou individuel. »

M. Alauzet, auteur d'un excellent *Essai sur les peines et le système pénitentiaire,* pense que, pour le détenu, l'isolement est le droit commun; il démontre avec une grande force de raison que l'emprisonnement cellulaire, sans présenter aucun inconvénient, offre de nombreux avantages qui lui sont propres, et que toute réforme, si elle ne veut pas être illusoire, doit commencer par la séparation, la séparation matérielle absolue, afin que les condamnés, ne s'étant pas connus dans la prison, ne se reconnaissent pas à la sortie.

M. de Courteilles a écrit: « Moins le détenu est coupable, « plus il doit bénir l'isolement qui le préserve d'une conta- « gion funeste et d'un contact avilissant. »

Le docteur Chassinat, au congrès de Bruxelles, s'est déclaré partisan du système cellulaire à tous les degrés pour les hommes et pour les femmes, pour toutes les catégories de condamnés, politiques ou autres, pour toutes les catégories de détenus, en un mot, ne fussent-ils qu'accusés ou prévenus, mais pas pour les enfants.

M. Allier ne croit pas l'amendement possible en dehors de l'isolement absolu de condamné à condamné.

M. Pontignac de Villars, par une méthode ingénieuse, a su rendre possible l'enseignement élémentaire dans la cellule ; il résume ainsi son jugement :

« Interdire toute communication nuisible, permettre toute « communication salutaire..... »

Le forçat libéré Romaud, interprété par M. Servan de Sugny, va jusqu'à dire : « Loin que la cellule produise la « folie, c'est la raison qui arrivera par cette voie. »

L'Académie de médecine de Paris, et en particulier les maîtres de la science médicale, Esquirol et Pariset, M. Lélut, M. Ferrus, M. Baillarger, M. Varrentrapp, de Francfort, comme le docteur américain Bache, petit-fils de Franklin, ont absous le système de Philadelphie, accusé devant eux de compromettre la vie et la raison du prisonnier.

Essayé dans le Pénitencier des jeunes détenus de la Roquette, qui avait été inauguré sous la règle d'Auburn, le système Pensylvanien a triomphé de cette épreuve décisive; et là c'était presque dans un hospice qu'il s'étudiait, car un jeune détenu sur quatre était atteint d'affections scrofuleuses.

La Suède, la Norwége, la Belgique, la Hongrie, le duché de Nassau, le bas Canada l'ont adopté.

Il a pour lui l'autorité de M. Moreau Christophe; de M. Aylies; de M. Ramon de la Sagra, le savant économiste espagnol; du docteur Julius, fondateur, dès 1830, du Pénitencier d'Insterburgh, et chargé d'une mission du gouvernement prussien aux États-Unis. Il a encore M. Crawford, inspecteur général des prisons d'Angleterre; le chapelain Russel, son collaborateur, et de nombreux employés supérieurs des pénitenciers anglais; M. Ducpétiaux, en Belgique; MM. Roberts Vaux et Livingston, à Washington; le docteur Liéber et Miss Harriett Martineau. M. Cataneo, à Milan; M. le marquis Torrigiani, à Florence; à Naples, un ministre de l'intérieur: M. de Santangelo, bien d'autres autorités encore dans la péninsule Italique se prononcent pour l'isolement, qui seul empêche la contagion.

Hâtons-nous d'arrêter cette nomenclature; autrement la revue des noms qui doivent faire autorité prendrait un air

de famille avec certains procès-verbaux d'académies ambulatoires, où l'appel nominal le plus complet devient courtoisement la liste des auditeurs les plus remarqués.

Cette énumération développée doit faire pressentir une opinion favorable au régime le plus redouté à la fois et le plus moral, au régime de l'emprisonnement solitaire mitigé par le travail, les relations honnêtes, l'instruction morale, religieuse et professionnelle.

L'auteur de l'*Histoire de la déportation et des colonies pénales* est convaincu, en effet, que le système Pensylvanien, avec les améliorations raisonnées dont il est facilement susceptible, a sur tous les autres l'avantage fort bien signalé par les rapports du conseil des inspecteurs de Cherry Hill, l'avantage de peser durement sur les criminels récalcitrants et intraitables, et de perdre progressivement de son intensité, à mesure que le prisonnier devient plus doux, plus laborieux, plus repentant.

Il croit, avec M. Lélut, que l'emprisonnement individuel doit être la base de tout système de répression pénale.

Il croit aussi, et non moins fermement, que tout ce qui a été écrit, tout ce qui a été fait depuis la dernière crise sociale constate volontairement ou involontairement l'impuissance des théories en faveur pendant une décadence de vingt années.

Le système de l'emprisonnement individuel, tel qu'on voulait l'abandonner, tel que le défend et l'explique avec une grande autorité de raisonnement M. Moreau Christophe, tel que l'ont rendu moralement désirable et matériellement possible les ingénieuses combinaisons architecturales de de MM. Abel Blouet et Harou Romain, permet l'exercice du culte plus complétement même que dans nos églises catholiques; car tous les détenus ensemble peuvent, sans sortir de leurs cellules, assister à l'office divin, voyant le prêtre à

l'autel et entendant sa parole sans être vus de leurs voisins de captivité. C'est un grand problème résolu.

Celui de l'enseignement dans la prison cellulaire ne l'a pas été moins ingénieusement par M. Pontignac de Villars, instituteur des jeunes détenus de la Roquette.

Le côté resté faible en apparence, c'est la difficulté de multiplier convenablement les préaux dans un établissement urbain; mais M. Lélut, dont l'autorité est si justement reconnue dans toutes ces questions, affirme qu'une ou deux heures par jour de promenade sont possibles; autant, au moins, qu'en permet l'emprisonnement en commun.

La cause de l'emprisonnement individuel est gagnée enfin pour les prévenus; les prisons du palais de justice de Paris s'achèvent dans l'intention fort bien exprimée par M. le président Delangle, de prévenir avec la plus grande sollicitude « ce contact pernicieux de l'homme endurci dans « le crime avec le coupable timide encore, et qui peut se « réhabiliter à l'abri des mauvais conseils. »

Il faudrait sans doute sacrifier les plus légitimes espérances, si l'abbé de Lamennais avait rencontré juste en acceptant de confiance un nouveau sujet d'incrimination contre l'ordre social; mais rien n'est moins prouvé que l'altération nécessaire des facultés morales de l'homme laissé seul avec sa conscience.

Sera-t-il permis de hasarder cette opinion, que beaucoup de corruption de moins ne serait peut-être pas trop chèrement compensé par quelques cas de démence de plus, guérissables, il faut l'espérer, et sans aucun doute traités avec une grande humanité? Et d'ailleurs, après certains crimes, la folie, si souvent invoquée comme excuse devant les tribunaux, la folie bien constatée est-elle toujours un malheur pour le condamné? Ne peut-elle pas même devenir une

réparation pour son honneur, une consolation pour sa famille et ses amis ?

N'exagérons rien ! mais, sans croire à l'infaillibilité d'aucun système, dans une préférence bien prononcée pour le travail solitaire sur le travail silencieux en commun, pour la séparation de jour et de nuit à tous les degrés de l'emprisonnement ; préférence qui n'exclut pas les modifications de l'expérience, revenons encore sur cette triste question de la démence et du suicide.

Sans perdre de temps à démontrer que, dans les prisons de toute espèce, la folie doit être plus commune que parmi la population libre ; que, faute d'un asile spécial, partout et souvent les aliénés pauvres, les idiots aussi sont jetés dans les cachots, et que cette tendance générale reçoit une excitation nouvelle par les conditions spéciales des pénitenciers pareils à Cherry Hill, renfermons-nous dans des considérations purement morales.

La conscience parle plus haut dans la cellule solitaire que dans la distraction de l'atelier, même de l'atelier silencieux ou réputé tel ; doit-on s'étonner si le remords engendre quelquefois la folie, si le remords, sans principes religieux, pousse au suicide ? Faudra-t-il supprimer le remords ?

Tenons-nous bien en garde contre la fausse monnaie de la charité ! Il se dépense au sujet de la réforme pénitentiaire une profusion de sensibilité qui rappelle déplorablement quelquefois les bergeries sentimentales des vieux conventionnels à la veille des échafauds : symptôme menaçant, si la société ne se sentait pas bien avertie !

A Dieu ne plaise que cette critique, provoquée par la prodigalité des lieux communs, dépasse son unique but : l'intention de protester à la fois contre la compassion exagérée, affectée surtout dont une partie de la société s'est éprise pour le malfaiteur, et contre l'invasion du roman

humanitaire dans l'une des questions les plus graves de l'ordre social !

N'a-t-on pas voulu transformer en héros de compositions romanesques les condamnés les plus indignes de pitié, et consacrer leur glorification : George Sand, un personnage de son invention qui allait chercher au bagne la paix du cloître ; M. Victor Hugo, un malfaiteur trop réel, Claude Gueux ?

N'a-t-on pas entendu l'un des romanciers contemporains les plus spirituels fulminer contre ce raffinement de barbarie, contre cet instrument de torture : une horloge (1) au bagne pour sonner les heures de la captivité ! Comme si elle ne devait pas sonner l'heure de la libération ?

Mais nous ne sommes plus au temps où un philanthrope en grande tenue, aux applaudissements des pauvres d'esprit, se faisait enchaîner une jambe à la jambe d'un forçat, bien convaincu sans doute que l'univers restait en contemplation devant cet acte sublime, et que saint Vincent de Paul était effacé. Mieux vaut un souvenir de Charles-Quint : ce prince, allant surprendre André Doria et lui demander à dîner sur sa galère amirale, dit, en s'asseyant, faute de mieux, sur un banc de forçat : « Un siége où l'empereur se place de« vient aussitôt un trône impérial. » Cela était moins d'un glorieux que la scène mélodramatique du bagne de Toulon.

Mais, à côté des excentricités dont il convient de dégager le terrain d'une discussion sérieuse, il est consolant pour

(1) George Sand fait exprimer ainsi par son héros de galères la même antipathie pour les horloges :

« Aux lieux habités s'attache, selon moi, une grande misère : c'est l'in« domptable nécessité de savoir toujours à quelle heure on est de sa vie...
« Le timbre mélancolique de l'horloge vous compte impitoyablement les pas
« que vous faites vers l'éternité. »

l'humanité de reconnaître combien d'œuvres d'une vertu intelligente se sont multipliées à l'envi.

Depuis vingt-cinq ans et plus, que d'essais inspirés par les plus louables sentiments : colonies agricoles, horticoles ou industrielles pour les enfants orphelins et pauvres, pour les enfants trouvés ou abandonnés; colonies d'éducation correctionnelle dirigées par l'État ou par la charité privée; colonies de jeunes détenus des deux sexes et d'enfants vicieux; quartiers pénitentiaires; refuges; écoles de moralisation; tutelle organisée; maisons, ateliers et fermes ouverts au malheur; sociétés d'adoption; patronage officiel et officieux; comités de délivrance et de placement pour les jeunes libérés; colonies d'apprentis; colonies de mendiants adultes; orphelinat d'incurables; ouvroirs pour les jeunes filles délaissées; œuvre du loyer des pauvres; œuvres des faubourgs; que n'a-t-on pas tenté, toujours avec âme, souvent avec succès!

Les noms de Saint-Louis, de Saint-Ilan, de Notre-Dame-des-Vallades, de Mettray, de Quevilly, de Saint-Germain de Pont-Audemer, du Val-d'Yèvre, de Saverdun, du Mesnil-Saint-Firmin, d'Igny, de l'asile Fénelon, de Prémontré, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, d'Ostwald, d'Oullins, de Ben-Aknoun, en Algérie; bien d'autres encore méritent de longues bénédictions. Et la société des frères agriculteurs! et les frères agronomes de Saint-Vincent de Paul! et la société de Saint-Pierre, instituée à Marseille pour fournir aux prisons des aumôniers, des surveillants, des contre-maîtres! et les frères de Saint-Joseph pour les prisonniers; et pour les prisonnières les sœurs de Marie-Joseph! Tous évangélisant une population malheureuse et coupable; tous consacrant l'activité de leur abnégation à soigner les misères les plus abjectes, à panser les plaies les plus dégoûtantes de l'ordre social; tous prisonniers volontaires, donnant leur vie aux lépreux de la civilisation!

Comment oublier les généreuses inspirations, les prodiges de charité de Mgr du Puch, le saint évêque d'Alger; des Léon d'Ourches; des Demetz et des Courteilles; des Achille du Clésieux, des Melun et des Rainneville; des Vingtrinier; des Delmas; des Lecointe et des Bazin? Comment oublier tant de ministres de la religion, tels que les abbés Landmann et Fissiaux, Deshayes, Rey, Leveneur, Beaucousin, Mullois, Moret et Lemercier? et près d'eux M. du Luc, devenu l'humble frère Marie-Théodore?

Cette liste paraît bien longue peut-être, et pourtant que de regrettables omissions!

L'auteur de ce livre, ému de tous les prodiges de charité qu'il avait déjà sous les yeux, secondait du fond de l'âme ce mouvement généreux, lorsque, préoccupé surtout du triste sort des libérés, il écrivait en 1831, dans l'introduction de son étude historique :

« Un homme a reparu au milieu des hommes qui l'ont « livré à la vindicte des lois : la justice humaine est satis- « faite; le ciel lui-même a pardonné à son repentir; sa « peine est accomplie... : sa peine recommence plus terri- « ble. De nombreuses années ont pesé sur sa tête; il n'ap- « prendra plus rien, et il a oublié tout, hors le crime. La « misère avait entraîné sa première faute : il revient plus « misérable. Doit-il compter sur l'assistance de sa famille? « par une cruelle conséquence d'un préjugé peut-être salu- « taire (1), sa honte a rejailli sur elle, et le malheur suit

(1) *Préjugé peut-être salutaire!* Cette pensée dubitative a été amèrement critiquée. Cependant, en plein XVIIIe siècle, Duclos n'avait pas craint de dire dans ses *Considérations sur les mœurs* : « On déclame beaucoup depuis « un certain temps contre les préjugés; peut-être en a t-on trop détruit. Le « préjugé est la loi du commun des hommes. La discussion en cette matière « exige des principes sûrs et des lumières rares. La plupart étant incapables « d'un tel examen doivent consulter le sentiment intérieur. Les plus éclairés

« presque toujours la honte imméritée. Sera-t-il secouru « par ceux qui furent ses amis? tous se détournent à son « approche. Mais du moins, pour cacher son opprobre, il « va s'exiler des lieux qui l'ont vu naître, des lieux témoins « de ses jours meilleurs, de son crime et de son ignominie; « il va porter dans une autre contrée de la France ses « remords et des habitudes désormais laborieuses. Non; la « justice de ses semblables ne lui permet pas de cacher sa « vie : il n'est plus d'obscurité pour le criminel; une tache « infâme est empreinte sur lui en caractères que le tombeau « seul peut effacer; comme Caïn, il porte le sceau de la « réprobation. Partout une surveillance de chaque instant, « que justifie trop l'intérêt de la sûreté publique; partout « des formalités honteuses et multipliées, communes à l'in- « corrigibilité et au repentir, signalent à l'animadversion « publique le forçat libéré. A ce nom seul, toutes les craintes « s'éveillent; la charité même se sent défaillir. Quel père de « famille assez peu prévoyant pour lui donner le plus faible « part dans sa confiance! quel chef d'établissement indus- « triel ne redoutera pour les artisans qu'il surveille l'influence « maligne d'un tel exemple et le contact de cet homme « flétri? Malheureux! des besoins ou des passions plus impé- « rieuses encore qu'il ne peut satisfaire, une rage concen- « trée qu'allume la conscience de sa honte, une haine « vague contre les témoins de son déplorable sort, une « irritation contre les jugements des hommes, qu'il veut « déguiser sous les dehors de l'indifférence, tout concourt « à le précipiter de nouveau dans les abîmes de l'infamie. « Où puiser la force de résister, quand sa flétrissure le

« pourraient encore en morale le préférer souvent à leurs lumières, et prendre « leur goût ou leur répugnance pour la règle la plus sûre de leur conduite. « On se trompe rarement à cette méthode... »

« rejette parmi les hordes de malfaiteurs qui l'accueillent à « bras ouverts; quand la lâcheté qui a besoin d'un forfait, « l'audace qui cherche un complice éprouvé ont spéculé « sur sa honte? Que d'indignes séductions viennent troubler « son isolement, lorsque le désespoir présente à son esprit « égaré les plus odieuses images! Par quel miracle, dans ce « tumulte des passions, la vertu fera-t-elle prévaloir des « conseils déjà méconnus en des jours moins malheureux?

« Mais jetons un voile sur un trop fidèle tableau, pour « supposer un seul instant une exception bien rare. Le re- « pentir a triomphé dans cette lutte terrible; celui qui fut « criminel saura se résigner à toute la rigueur de son destin. « Sa constance dans la mauvaise fortune va le relever à ses « propres yeux. La conscience de cette force d'âme sera une « compensation de ses maux, un aliment de cette estime de « soi-même dont l'être le plus abject a quelquefois éprouvé « l'involontaire besoin. Il souffrira beaucoup; il le sait : « mais un jour ses souffrances lui seront comptées; la vertu « ne suffira point pour le soutenir dans cette carrière d'épreu- « ves; il l'élèvera jusqu'à l'héroïsme; et, si le bonheur lui « est interdit à jamais, au moins il n'aura plus à rougir.

« Des rêves de l'espérance, et de quelle triste espérance! « il faut passer au réveil. Le criminel repentant demande « bien peu à l'avenir; l'avenir ne lui tiendra rien; le bien- « fait des lois deviendra plus cruel pour lui que leur ri- « gueur. Cette prison, qu'il redoutait jadis, il tournera les « yeux vers ses murs avec regret. Bientôt des juges le ver- « ront, nos annales judiciaires en ont trop souvent fait foi, « des juges le verront de nouveau attendre leur arrêt en fré- « missant. Mais que les temps sont changés! loin de se jus- « tifier, il aggrave lui-même les charges élevées contre lui : « loin de nier sa faute, il l'explique, il la démontre; il en « réclame les conséquences les plus funestes, il la complète

« même, s'il le faut, devant la justice; et, heureux enfin « d'une condamnation qu'il a briguée comme on poursuit « une éclatante faveur, il retrouve dans les cachots le pain « qu'on refusait à sa misère et des hommes qui ne craignent « point la contagion de son ignominie. »

Ces pensées, qui n'auraient rien perdu à se dégager de quelques formes déclamatoires, ont survécu à une première inspiration. Vingt-cinq années d'expérience ne les ont modifiées en rien de fondamental; la position du libéré n'a fait que s'aggraver en augmentant la défiance publique; défiance trop légitime.

A nos yeux le point dominant de la question a toujours été le sort des libérés, un peu pour eux, beaucoup pour la société; des libérés repentants surtout, livrés sans défense aux libérés endurcis. Que deviendront-ils, si la charité ne peut les suivre pas à pas à leur sortie des prisons, même des prisons modèles? Sans ateliers de bienfaisance, sans colonies agricoles, sans dépôts de mendicité, sans maisons de refuge ou de travail, sans espoir d'une transportation bienveillante, sans ressource autre enfin que le retour à la prison, ces affranchis pour qui la liberté n'est que l'abandon et la misère, comme l'a si bien dit M. Bérenger, sont en France au nombre de cinquante mille au moins. La vie commune de la prison les a dépravés en les associant. Comment espérer qu'ils gagnent leur vie par le travail, lorsque l'ouvrier honnête et laborieux, qui n'a jamais failli, n'est pas assuré du salaire de tous les jours?

On ne saurait trop s'en convaincre. Ce qui doit surtout être le but de la prévoyance officielle, c'est la destination du détenu à sortir de la prison, comme le malade du lazaret, pour rentrer dans la vie commune sans propager une contagion.

On attribue à l'opinion qui préfère à tout autre système la

transportation des condamnés cette pensée que la réforme morale du criminel est impossible, et que sa présence dans la société est un danger toujours imminent.

Impossible, non sans doute, mais trop rare pour que l'imminence du danger ne reste pas menaçante. Et quand elle est possible, pourquoi ne pas chercher encore les plus certaines garanties de persévérance?

Mais, sans traiter la réforme des condamnés de *pierre philosophale*, comme l'a fait M. de la Ville de Mirmont, il est bien permis de reconnaître, après une expérience déjà longue, que nul système pénal, pas même le plus efficace de tous, celui de la déportation, n'a résolu l'idéal que tous avaient promis de bonne foi.

Le temps est venu de faire descendre du premier rang cette honorable chimère, sans rien supprimer de ce qui peut faire de la réforme une vérité, quelque rare qu'elle ait été dans la ferveur des essais. Ce qui doit prédominer sur tous les rêves charitables, c'est la défense, c'est la préservation de la société.

Revenons rapidement sur un côté matériel qu'il serait déraisonnable de dédaigner.

Une bien large part a été faite dans la pratique aux théories pénitentiaires, aux études du système d'isolement, à la moralisation des prisonniers destinés à rentrer dans la société.

Il ne faut pas que la moindre censure s'attache à ces études généreuses, à cette pensée chrétienne de la régénération par le repentir.

Mais chaque année, dix-neuf millions, les chiffres de M. le docteur Vingtrinier sont exacts, dix-neuf millions (1) ont été

(1) Un peu plus de deux millions pour sept mille forçats; trois millions en moyenne pour dix-huit mille condamnés subissant leur peine dans les maisons centrales; le reste s'applique aux prisons départementales, aux maisons d'arrêt et de justice.

dépensés en France pour entretenir dans les prisons et dans les bagnes une population moyenne de cinquante mille malfaiteurs, ce qui en suppose autant au moins près d'y entrer ou d'y rentrer.

Et dans ce tribut de cinq cents millions en un quart de siècle, il ne s'était pas trouvé le plus simple crédit pour l'essai de la déportation des condamnés, même sur l'échelle la plus restreinte.

L'heure est venue d'entrer dans une voie plus sûre, et la conclusion de ce livre sera l'alliance féconde du meilleur régime d'emprisonnement pénitentiaire et du meilleur système de colonisation des condamnés.

En publiant son *Journal d'un déporté non jugé*, M. de Marbois, homme peu naïf, croyait pourtant avec une imperturbable naïveté avoir réduit au silence quarante et un conseils généraux ; et il en prenait acte sans trop de modestie. Que dirait-il aujourd'hui de voir la déportation passée de la lettre morte de la loi dans le domaine des faits? Mais il n'était pas seul à combattre la colonisation des condamnés.

MM. de Beaumont et de Tocqueville, dans l'introduction de la seconde édition de leur important ouvrage sur le système pénitentiaire, ont dit en 1836 :

« Lorsqu'en France on saura à quel prix on fonde et on « entretient une colonie pénale, peut-être verra-t-on s'é« teindre, pour ne revivre jamais, les dernières et rares « convictions qui, parmi nous, luttent encore en faveur de « ce mode de répression... »

En 1838, un économiste très en crédit, et presque officiel, se rendant témoignage d'avoir, dès le début, opposé, disait-il, la discussion des principes et le contrôle des faits à l'engouement irréfléchi du pays, ajoutait avec un grand contentement de ce triomphe : ... « Ce système (celui de la coloni« sation pénale), qui n'avait alors en France que notre voix

« pour l'attaquer, quelques années plus tard n'en trouvait « qu'une pour le défendre. Nous nous confions pleinement « dans le bon sens national, qui ne permet jamais à l'erreur « que le succès passager de la mode... »

Neuf ans après, le Congrès pénitentiaire de Bruxelles proclama qu'il y avait lieu d'abolir la peine de la déportation.

Cette dernière conviction; cette voix restée seule, était-elle bien seule? C'était celle de l'historien des *Colonies pénales de l'Angleterre;* il avait foi, lui aussi, dans le bon sens national; et, en 1841, il écrivait dans l'*Encyclopédie du XIXe siècle :*

« Le bagne est une institution qui s'écroule et qui ne « saurait être reconstruite dans la prochaine réforme du « Code pénal. Un des publicistes qui ont le mieux apprécié « les voies de notre système répressif, M. Léon Faucher, a « dit : *La destruction du bagne sera l'affaire d'une généra-* « *tion.* Il est peu probable qu'une aussi longue existence lui « soit laissée. »

Dans sa pensée, cette inévitable et prochaine abolition, qu'allaient réclamer trois ans plus tard vingt cours royales à la fois, après plusieurs demandes de la commission du budget, entraînait comme conséquence logique un large système de colonisation des condamnés.

Mais, ce qu'il n'avait pas aussi bien prévu, il fallait, avant d'atteindre ce but, une révolution plus sociale encore que politique, et une main puissante pour la contenir.

Cette catastrophe, ce pouvoir réparateur ne se sont pas fait attendre. L'heure des palliatifs était passée: celle des remèdes héroïques allait sonner.

Il n'y eut aussitôt qu'une voix dans la presse vouée à la défense de la civilisation pour provoquer le gouvernement à disperser, à éteindre l'association menaçante de cinquante mille voleurs de profession, enrégimentés dans nos prisons

sous prétexte de les corriger en les punissant en commun. Elle se prit à dire avec plus d'instinct, il est vrai, que de réflexion : « Imitez l'Angleterre, fondez des colonies, et « n'hésitez pas à y déporter tous les factieux, tous les ban- « dits qui n'auront pas craint d'attaquer la société. »

C'était oublier que, depuis quelque temps, il était de mode à Londres de jouer à l'abandon de la colonisation pénale; mais, soit que la lumière fût venue de France, soit que l'abandon n'eût jamais été sincère, les deux chambres du parlement anglais ne tardèrent pas à consacrer par leurs votes un retour motivé au système de la transportation.

Trois bagnes existaient alors en France ; une imposante cérémonie religieuse a consacré la suppression du bagne de Rochefort ; ceux de Brest et de Toulon sont en coupe réglée.

De grands travaux de défrichement préparent en Corse les condamnés à la transportation.

La question des colonies pénales manque-t-elle d'actualité ?

Cayenne, la Nouvelle-Calédonie, Noukahiva même sont chargés de la réponse.

ENCORE

QUELQUES RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

A force de vouloir resserrer la discussion, plusieurs vérités acquises, des concessions à faire, des principes qu'on ne conteste plus, des observations et des témoignages d'une certaine valeur n'ont pu trouver place dans l'exposé qui précède. Pourquoi hésiterait-on à les résumer brièvement ici, sans leur chercher un lien commun?

Il convient de renoncer à la tentation de remonter jusqu'à la question du droit de punir, qui a inspiré, qui inspirera encore tant de pages oiseuses. On a fait des prodiges d'argumentation pour bien et dûment établir que le droit de punir, d'origine théocratique, n'a pas survécu au système politique d'une religion de l'État; mais que la justice pénale n'en subsiste pas moins, sans altération aucune, comme conséquence obligatoire et naturelle du droit et du devoir de conservation des sociétés. Cela est aussi abstrait que subtil.

La statistique, dont on abuse un peu, soit dit en passant, et dont il est trop médit, car, si elle fournit des chiffres à toutes les causes, ce n'est pas elle qui a inventé l'art de les grouper; la statistique fera sans doute connaître que, droit de punition ou droit de conservation, la justice pénale reste la même, Dieu en soit loué! Mais, avec ses chiffres toujours prêts, elle ne s'est

point aventurée à supputer combien d'hommes sont sortis des prisons et des bagnes réellement corrigés, rendus à la société sans danger pour elle.

La statistique a constaté, par les savantes et consciencieuses recherches de M. Guerry, que, toutes proportions gardées, les récidives sont plus nombreuses et plus graves pour les libérés des maisons centrales que pour ceux des bagnes. La peine la moins sévère est celle qui pervertit le plus. Les galères étaient devenues une école de droit pénal et de calculs très-serrés sur les chances capitales; on y était entré meurtrier, avec ces circonstances atténuantes que le jury serait souvent embarrassé de motiver : on en sortait voleur ou faussaire, souvent l'un et l'autre, et toujours habile casuiste.

Nous touchons ici à l'un des arguments dont on a le plus usé et abusé. Il faut tenir compte de bien des circonstances nouvelles dans l'accroissement tant proclamé du nombre des *récidives*, comme dans leur cumul.

Ce nombre a été trop souvent considéré comme égal à celui des récidivistes, parmi lesquels les relaps occupent une large place, dont il n'est peut-être point assez tenu compte. Plusieurs récidives par le même malfaiteur ne font qu'un récidiviste : on l'oublie souvent. Les essais du régime cellulaire, tout incomplets qu'ils sont, en diminuant les associations de malfaiteurs formées sous les verroux, ont marqué un temps d'arrêt; mais les apparences sans doute, les réalités peut-être du progrès dans le mal ne pouvaient tarder à reparaître.

Plus d'attention dans les chiffres si incertains encore de la statistique; moindre durée des peines temporaires, réduites moyennement d'un tiers depuis la révision du Code pénal, multiplication des grâces : voilà pour l'ordre social les circonstances atténuantes de cet accroissement plus apparent que réel.

La récidive naît plutôt de l'adoucissement de la loi que du relâchement de la discipline; elle est d'ailleurs moins douloureuse pour la société que la première faute.

Dans la mollesse des mœurs publiques, à force de prétention à l'humanité, n'a-t-on pas trop souvent perdu de vue la nécessité de l'exemple, la nécessité de faire du châtiment une vérité?

Il est immoral que les criminels soient mieux vêtus, mieux nourris, mieux couchés aux frais de l'État que les pauvres honnêtes et laborieux. Il est scandaleux qu'en Angleterre le voleur condamné à la déportation ait une nourriture beaucoup plus abondante que le soldat sous les drapeaux.

Et ce n'est pas l'État seulement qui donne ces exemples fâcheux : les associations les plus dignes de respect n'ont pas su entièrement éviter ce défaut. Les comités de patronage des libérés, de patronage des filles repenties, toutes généreuses que sont leurs inspirations, ont un côté faible et très-faible, par le sentiment de comparaison amère surexcité chez le malheur qui n'a pas failli.

Dans l'examen de toutes ces questions si délicates, il est un point à ne jamais perdre de vue : M. Edward Bulwer l'a établi péremptoirement sur des documents officiels.

En Angleterre, sous le rapport de l'alimentation, « l'ouvrier « laborieux n'est pas traité aussi bien que le pauvre, ni le « pauvre aussi bien que le prévenu de vol, ni le prévenu « aussi bien que le condamné, ni le condamné aux peines in- « férieures aussi bien que le malfaiteur transporté... »

Et cette disproportion est telle que, de l'ouvrier honnête au brigand dangereux, elle s'élève au triple en faveur du vice et du crime.

En France même, l'ordre du Code pénal a été renversé; souvent le détenu correctionnel est plus durement traité que le réclusionnaire, et le réclusionnaire que le forçat. Cet étrange abus a été vingt fois prouvé.

Sommes-nous bien sûrs qu'il n'y ait plus dans nos départements de maisons de justice où les prévenus trouvent de la paille et le condamné un matelas?

Avec les bagnes et les prisons de la France, même sous le système d'Auburn, quoiqu'à un degré plus faible, « c'est le « moins coupable qui est le plus puni; c'est le plus pervers « qui subit la peine la plus douce... Dans le système cellu- « laire, la peine n'est pas égale non plus; mais la plus dure « est au plus méchant... » M. Alauzet l'a parfaitement établi.

Il est un côté consolant de ces questions si controversées : c'est que la lumière s'est faite sur un point capital de la réforme des prisons, quel que soit le système auquel l'avenir

est réservé; c'est que la garde, la surveillance, l'enseignement des condamnés ne peuvent être mieux confiés qu'à une congrégation spéciale, telle que les frères de Saint-Joseph. M. Charles Lucas n'hésite pas à le reconnaître, et les témoignages favorables abondent dans tous les rapports, qui constatent en même temps combien l'essai de confier les prisons au régime militaire a obtenu peu de succès.

Il eût été déjà heureux de rencontrer une classe de gardiens offrant la certitude de n'ajouter rien à la corruption des prisons; et mieux encore, on est parvenu à faire de ces fonctions, si souvent mal remplies, une œuvre de croyance, de dévouement et de charité.

Et cet essai inappréciable a été inauguré sous les yeux d'une population protestante, fort émue d'un spectacle si touchant et si peu conforme à ses habitudes.

Mais il reste permis de croire que les colonies d'enfants, même confiées à la tutelle des ordres religieux, comme les frères de Saint-Joseph d'Oullins, ou à celle de quelques hommes aussi généreusement dévoués que MM. de Metz et de Courteilles, rendront beaucoup plus de services encore au pays en livrant leurs élèves à la colonisation de l'Afrique française, qu'en essayant de combler les vides faits dans la population agricole par l'entraînement universel vers les villes.

N'est-il pas au moins singulier qu'au moment même où il faut signaler tant d'affectation de sensibilité au sujet des prisonniers, des jeunes détenus surtout, en Angleterre et en France, comme aux États-Unis, plusieurs publicistes, d'une humanité vraiment éclairée, semblent s'entendre pour réclamer ensemble la correction des jeunes malfaiteurs par la peine du fouet, administrée avec mesure, sans danger pour la santé, après épuisement de tous les autres moyens répressifs?

On s'accorde à dire dans les deux mondes que la crainte de la flagellation, plus que la réalité de ce châtiment, rarement employé, amène la soumission des plus indomptables, et devient d'un secours indispensable pour contenir dans la discipline les mauvais caractères et les éducations manquées.

Etrange retour d'opinion!

De toutes les controverses qui s'agitent autour de nos prisons, le sujet le plus digne d'intérêt, c'est sans contredit la question des jeunes détenus, dont le nombre s'est décuplé en peu d'années. M. le docteur Vingtrinier plaide leur cause dans un écrit que l'on ne saurait trop consulter.

Il reste surabondamment démontré que l'humanité, qui absout en droit, conformément au Code pénal, le plus grand nombre des jeunes prévenus, comme ayant agi sans discernement, et les confie aux soins de l'administration, les condamne en fait à une longue détention, d'autant plus longue que le discernement est moins probable. Il y a là beaucoup à méditer.

N'est-il pas bien permis de penser encore que la peine à peu près illusoire de la surveillance protége tout au plus les grandes villes, au détriment des populations rurales;

Qu'elle empêche trop souvent les libérés repentants de devenir des membres honnêtes de la société, tandis qu'elle est pour les malfaiteurs incorrigibles à peine un embarras;

Que les prisons doivent être, sans lèse-humanité, autre chose que des asiles et des hospices;

Que, dans l'état actuel de nos prisons, c'est le prévenu corrompu ou coupable qui se sent bien; c'est le prévenu relativement honnête ou vraiment innocent qui se sent mal;

Que les sévérités de l'emprisonnement solitaire peuvent dans certains cas, surtout pour les jeunes malfaiteurs qui ne sont pas encore tout à fait endurcis, se concilier avec une moindre durée des peines;

Que le régime pénitentiaire exclut les peines perpétuelles, ou au moins prévoit trop pour elles l'exercice fréquent du droit de grâce;

Que la dépense de l'emprisonnement cellulaire pour la moralisation d'un condamné à vie n'est pas de première nécessité;

Qu'il serait sage, dans le plus grand nombre des cas, d'imposer pour condition à la commutation de peine un engagement à long terme pour nos lointaines possessions;

Que cette commutation ne devrait jamais être accordée que sous réserve expresse du droit absolu de revenir par justice sommaire sur la faveur accordée;

Que la cellule réclamée comme droit commun ne saurait être refusée;

Que le travail des condamnés doit appartenir à l'État dans une très-forte proportion, jusqu'au remboursement parfait des frais de justice, et ensuite dans une proportion moindre pour les besoins des armées de terre et de mer, des établissements de bienfaisance et des prisons;

Que les pénitenciers doivent produire tous les vêtements, tous les objets d'ameublement nécessaires à leur consommation;

Qu'il n'est pas indispensable qu'une prison modèle coûte à l'État neuf millions six cents mille francs, comme le célèbre pénitencier de Millbank!

On ne discute plus aujourd'hui si le travail des forçats dans les arsenaux est une lourde charge au lieu d'être une économie : ce système est jugé et condamné.

Il est malheureusement trop bien constaté aussi par les chiffres de la statistique officielle que le pécule du libéré, trésor sur lequel on a tant compté pour la transition si difficile du retour à la société, a complétement échoué. La proportion des récidives est plus forte parmi les libérés qui ont touché des pécules élevés que parmi ceux qui en reçoivent de très-faibles. Autre mécompte non moins triste! Les libérés qui savent lire fournissent un nombre proportionnel de récidives plus fort que les libérés absolument illettrés.

Des idées saines sont enfin acquises à la société sur le travail dans les prisons, qui, bien dirigé, peut occuper utilement les détenus, sans justifier l'accusation tant répétée il y a dix ans de la concurrence fatale des ateliers sous les verroux contre l'ouvrier libre qui manque de pain et de labeur : il suffit d'une instruction générale pour faire taire ce grief. Mieux vaudrait encore le travail improductif que l'absence de tout travail.

On a beaucoup parlé d'un mode de punition particulier au régime pénal anglais, et inventé par un frère de Jérémy Bentham, comme moyen de procurer de l'ouvrage aux prisonniers les plus maladroits.

Le *treadmill*, littéralement moulin à marches, est une espèce de roue d'abord horizontale, plus tard perpendiculaire,

que le condamné doit faire marcher par le mouvement de ses pas. On a enfermé, dit-on, jusqu'à cinquante-deux hommes dans le même *treadmill*, employé soit comme instrument de travail, soit comme moyen d'exercice sans distraction. Cette sorte de manége, presque toujours improductif, a été classiquement comparée à la roue d'Ixion.

On a dit que les condamnés les plus faibles étaient exposés dans cette manœuvre à se voir foulés aux pieds, s'ils s'arrêtaient un seul instant; ce danger a pu être quelquefois une vérité dans les premiers temps du *treadmill*.

Devenu systématiquement improductif, il a pris le nom de *tread-wheel*, roue à marches.

Les partisans des colonies agricoles de bienfaisance n'ont pas été les adversaires les moins ardents de la colonisation pénale; comme s'il pouvait être question de rivalité entre deux systèmes appelés à satisfaire des nécessités si distinctes.

Ces institutions, essayées d'abord dans les vastes bruyères de la Hollande, et, depuis 1825, dans le royaume de Belgique, les unes libres, les autres forcées, ont été organisées toutes d'après les plans du général Van den Bosch, ancien colon de Java, et sous la protection du prince Frédéric des Pays-Bas.

L'expérience a bientôt prouvé que, partout où des colonies agricoles on a voulu faire des sortes de phalanstères, l'événement a mal répondu aux espérances; mais lorsque, comme en Suisse, on a eu le bon esprit de les modeler sur la famille, on a beaucoup mieux réussi.

La France aurait eu, elle aussi, son épreuve sur des bases solides, sans les événements révolutionnaires de 1830. Le baron d'Haussez, ministre de la marine, après avoir été préfet des Landes, avait fait approuver à Charles X un large plan de colonie agricole, où les forçats les moins compromis et les plus près du jour de la libération définitive devaient, avec un certain nombre de libérés, être placés à l'avant-garde des défrichements.

Il ne manque d'ailleurs pas en France, et encore moins dans l'Afrique française, de grands travaux d'utilité publique à exécuter par des masses d'hommes, travaux cependant moins durables qu'on ne le pense : canaux à achever, routes à relier entre elles, plantations de terrains en friches, digues à opposer

aux débordements de nos fleuves. Mais, malgré la rareté toujours croissante de la main-d'œuvre rurale, il faut se préoccuper avant tout du maintien des mœurs dans les campagnes, et ne former qu'à la dernière extrémité parmi les populations agricoles des associations d'êtres dépravés.

Les travaux d'utilité générale appellent d'abord l'orphelin, l'enfant abandonné, l'indigent valide, et dans une certaine mesure les invalides de l'agriculture et de l'industrie.

La déportation, qui a longtemps tenu sans application sérieuse une place dans les lois françaises, n'implique point par une absolue nécessité un système colonisateur; mais le peuple, qui sait combiner ainsi son assainissement moral et son agrandissement matériel, cède à une heureuse et sage inspiration.

C'est l'alliance des deux systèmes qu'il convient d'exposer sous une forme historique par des faits bien plus encore que par des raisonnements.

Les poids et les mesures de l'Angleterre correspondent avec des disproportions telles au sens attaché dans notre langue aux mêmes dénominations, qu'il a fallu renoncer dans ce livre à reproduire les mots anglais par des équivalents.

Dans l'histoire qui va suivre, tous les poids sont anglais; toutes les mesures sont anglaises. En voici le tableau :

Denier sterling........	10 centimes.
Sou sterling	1 franc 23 centimes 60.
Livre sterling.........	25 francs 20 centimes.
Dollar................	5 francs 25 centimes.
Once....	31 grammes.
Once d'or............	373 grammes 226.
Livre.................	443 grammes.
Livre troy (1).........	372 grammes 92,9.
Boisseau..............	36 litres 347.
Quarter....	28 livres de 443 grammes.
Gallon................	4 litres 54.
Tonne................	1,015 kilogrammes 940 grammes.
Pied.................	304 millimètres 9.
Acre.................	40 ares 46 centiares.
Mille.................	1,609 mètres.

(1) La livre *troy* ne sert que pour les métaux précieux. Elle a été importée de France en Angleterre, en 1420, après le traité de Troyes.

4

CHAPITRE PREMIER

LA DÉPORTATION DANS LES TEMPS ANCIENS

Le corps politique a, comme le corps humain, des humeurs vicieuses qu'il faut souvent évacuer. C'est l'emploi des lois pénales, dont les plus parfaites sont celles qui savent, pour ainsi dire, extraire le résidu de bien qui peut y rester pour le remettre dans la masse de la société.

(Le président DE BROSSES, *Histoire des Navigations aux terres australes*, t. Ier, liv. Ier, p. 29.)

The vices of mankind must frequently require the severity of justice, but à wise state wil direct that severity to the greatest moral and political good. (COLLINS.)

Les vices de l'humanité peuvent souvent exiger la sévérité de la justice; mais un État prévoyant doit faire tourner cette sévérité au plus grand bien moral et politique.

Ce livre ne saurait être ni un cours de Code pénal, ni un traité de droit des gens et de droit des nations. La pensée de cette étude ne comporte qu'un tableau d'histoire touchant de près à des questions vitales de législation répressive et préventive, et d'économie politique en action.

La critique a souvent reproché aux vieux historiens leur extrême sobriété de détails sur les mœurs et les coutumes natives des plus grands peuples. Réduits presque partout à l'indécision des conjectures les plus hasardées, au doute

même de l'existence des chefs que nous nommons nos premiers rois, nous interrogeons avec une avide curiosité les moindres circonstances des anciennes chroniques; nous consultons les débris mutilés, les obscures archives des âges passés; nous remuons les ruines des siècles; et, pour ne pas perdre le fruit de ces recherches, notre esprit finit presque toujours par adopter des mensonges convenus. Ces fables n'abusent plus personne : nous n'aurions cependant pas le courage de les répudier.

Bien différentes sont les nations qui, naissant sous nos yeux, prennent la civilisation toute faite et au degré de progrès où nous l'avons élevée à travers tant d'épreuves. Rien d'incertain dans leurs annales; peut-être même un jour, en présence de réalités qu'elles ne sauraient couvrir d'un voile héroïque, nous envieront-elles cette incertitude que nous déplorons. Dépouillée de tout mystère, écrite jour par jour et comme par procès-verbaux authentiques et contrôlés, leur histoire n'aura point les charmes de la nôtre : chez elles aucune place pour les fictions de l'âge d'or; mais ce que l'imagination doit perdre dans leurs souvenirs sera amplement regagné par l'expérience de l'humanité tout entière.

Quelques publicistes d'une grande autorité, Jérémy Bentham et Malte-Brun à leur tête, se sont prononcés avec énergie contre le danger de donner à un peuple une origine impure. « C'est la vertu malheureuse, a dit le savant géo-« graphe, qui doit peupler un État naissant... Des quakers, « ajoutait un peu au hasard Barbé-Marbois, des puritains, « des hommes pieux fuyant les persécutions, s'y entendent « bien autrement que des brigands, des assassins, des conju-« rés. » Déjà l'abbé Raynal avait dit : « Il faut aux nouveaux « États d'autres fondateurs que des brigands. » Et bien avant lui, Herrera, reproduit par le P. Charlevoix : « Les républi-« ques doivent avoir d'autres fondements que des malfai-« teurs... » Bacon avait même traité une telle tentative de crime et de folie, en proclamant impossible une société formée d'éléments aussi impurs. C'est encore l'opinion d'un

habile ministre, le comte de Vergennes (1), et en termes affaiblis, celle du prince de Talleyrand.

Au premier aperçu, cette unique pensée, revêtue de formes diverses, doit paraître difficile à réfuter. Consultons cependant l'expérience des anciens jours : la Grèce choisissait l'élite de sa jeunesse pour former ses colonies; Syracuse, Tarente, Marseille, peuvent s'honorer d'une origine sans tache, bien plus pure que celle des Pélasges; un ramas d'aventuriers étrusques, sabelliens et grecs, après s'être aggloméré dans le Latium, a fondé la *Ville-Éternelle :* la destinée de Rome en a-t-elle souffert?

Il existe, il est vrai, une école d'historiens qui rejette parmi les mythes la fondation de quelques sociétés antiques par des associations fortuites de malfaiteurs.

D'après la science nouvelle de Vico, système ingénieux qui a eu son retentissement posthume, Romulus aurait fondé Rome au milieu d'autres villes latines plus anciennes, en ouvrant un asile; moyen, dit Tite-Live, employé jadis par la sagesse des fondateurs de cités. C'était ainsi que Thèbes avait été fondée par Cadmus, et Athènes par Thésée, en élevant l'autel des Malheureux. Mais les asiles n'accueillaient-ils pas bien plus souvent les bannis turbulents que les faibles opprimés? Par un juste retour, la plupart des colonies romaines furent fondées pour débarrasser Rome des pauvres mécontents. Et dans les âges antiques les rangs des armées s'ouvraient souvent aux condamnés. On en comptait un grand nombre dans les forces que Ptolémée fit marcher contre César, après la mort de Pompée.

(1) *Mémoire sur la Louisiane*, p. 175. M. de Vergennes tombe d'ailleurs dans une erreur évidente en prétendant que les colonies anglaises sont formées d'autres éléments. Il suffit de lire dans Stith *(History of Virginia)* l'aveu suivant : « Une partie des nouveaux colons étaient des jeunes gens de famille « déréglés, que leurs parents avaient embarqués pour les soustraire à un sort « ignominieux, des banqueroutiers frauduleux, des débauchés et d'autres gens « de cette espèce. »

Le président de Brosses l'a dit avec sa haute raison :

« L'enfance des États, comme celle des hommes, est tou-« jours déraisonnable. »

A un autre point de vue le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, écrivait au bailli, son frère :

« Rome dut son établissement à des malfaiteurs, mais « leurs descendants vécurent plus de six cents ans sans con-« naître la mollesse... » Dans sa correspondance familière, le bailli de Mirabeau voulait considérer comme fabuleuse l'origine des Romains par le *ramas d'un tas de coquins.* Mais son aîné lui répliquait : « Mandrin et sa troupe me « paraîtraient très-propres à fonder une ville dans un pays « où tout serait divisé par petits États. »

Quoi qu'il en soit, la déportation, telle qu'on doit la comprendre aujourd'hui, c'est le bannissement des temps anciens rendu utile à la fois au condamné et à l'État. C'est un progrès de la législation pénale qui permet de concilier la justice pour le présent, pour le passé même, et la prévoyance pour l'avenir. C'est le moyen de faire d'une plaie sociale une force de la société. C'est un emprunt aux lois romaines fécondé par l'expérience des temps modernes.

Il s'agit bien moins d'intervenir dans la condition des hommes qui expient leurs crimes que de prémunir l'ordre public contre leur retour, et eux-mêmes contre la situation fatale qui leur est faite, lorsqu'ils sont rendus à la société.

Ces vérités, entrevues et pressenties dès une époque reculée, ont mis bien des siècles à faire leur chemin; mais enfin elles arrivent au but.

Il y aurait subtilité à vouloir chercher un rapprochement dans la relégation sur le Taygète des malheureux Spartiates qui naissaient avec des difformités, crime d'État chez un tel peuple; et triste colonie, si elle avait pu croître et se multiplier; mais il n'est pas sans intérêt de suivre à travers les âges de Rome la marche civilisatrice qui est arrivée de l'ostracisme et de l'exil à la déportation.

Dans les premiers temps, l'interdiction de l'eau et du feu entraînait pour conséquence naturelle et prévue l'exil volontaire en un lieu choisi; mais les limites de la puissance romaine s'élargissant tous les jours, tandis que les mœurs publiques s'altéraient au contact de factions toujours renaissantes, il fallut inventer de nouvelles peines. Les historiens du droit font remonter au consulat de Gabinius, c'est-à-dire à l'an 696 de Rome, le premier exemple d'un citoyen romain, Lucius Lamia, relégué dans une île. Cet exemple fut souvent suivi. On a soutenu, mais sur des inductions probables plutôt que sur des preuves, que Sylla aurait dû répondre devant la postérité de cette atteinte aux droits du citoyen romain.

C'est à l'empire d'Auguste et aux conseils de Livie que l'on attribue la véritable déportation. Les exilés étaient nombreux et menaçants. Ils circulaient en liberté; ils tramaient des complots : on sut comprendre qu'ils ne seraient plus à craindre, si un lieu de séjour et de surveillance leur était prescrit. Plusieurs évasions démontrèrent bientôt l'insuffisance de la mesure, et diverses îles furent assignées à la peine de la déportation, toutes fort éloignées du continent, sauf Cos, Rhodes, Lesbos et la Sardaigne.

Sénèque faisait d'un exil sur des bords ignorés une peine moindre que celle des fers et de la prison publique. Mais c'était l'exil libre (1).

Il serait d'un intérêt médiocre de discuter ici, avec les commentateurs du droit romain, les variations de la jurisprudence sur l'interdiction antique de l'eau et du feu confondue dans la peine de la déportation; mais il importe de constater que le droit de prononcer cette peine était descendu de la personne impériale au préfet du prétoire, et que l'application en devenait de plus en plus fréquente, et en quelque sorte usuelle.

(1) *De irâ*, lib. I, cap. XVI.

La déportation, avec ses conséquences civiles toutes réglées, et entraînant jusqu'à la confiscation des biens et même la peine capitale pour rupture de ban, tient une place considérable dans la législation de l'empire romain. On doit en reconnaître le caractère dans le séjour forcé d'Ovide à Tomes, sur le Pont-Euxin, aujourd'hui Babba en Bulgarie. Ainsi furent confinés saint Jean et des chrétiens en grand nombre laissés, par ordre de Domitien, sur ce rocher de Pathmos, l'une des Sporades de la mer Egée, d'où le disciple bien-aimé du Sauveur, interrompant la mystérieuse inspiration de l'Apocalypse, écrivait aux sept Églises d'Asie pour les maintenir dans leur foi.

Il convient de rappeler aussi un acte du sénat, ordonnant de déporter en Sardaigne quatre mille chrétiens, dont Tacite a consacré le souvenir sous le nom d'Egyptiens ou de Juifs; comme la Crimée conserve la mémoire de nombreuses victimes renfermées par ordre des empereurs romains, pour crime de religion nouvelle, dans les carrières de Théodoro, près de l'ancienne Cherson. Là, ces chrétiens condamnés et des idolâtres convertis par leurs exemples travaillaient à l'extraction des marbres destinés à l'ornement des palais de Rome. Les actes du martyre du pape saint Clément ont consacré le souvenir de cette persécution.

Près de cinq siècles plus tard, un autre successeur de saint Pierre, Martin Ier, mourait de misère sous le même climat, relégué par l'empereur Constance.

On pourrait chercher encore un souvenir de pareille nature, une étymologie au moins dans notre île de Ré, *insula reorum*, affectée longtemps par la puissance romaine à la garde des captifs pris les armes à la main.

La déportation, prononcée d'abord par la simple volonté de l'empereur, sans aucune règle fixe, avait fini par être inscrite plus souvent qu'aucune autre peine dans le corps du droit.

Sous les derniers empereurs, on envoyait les condamnés dans les oasis de l'Egypte et de l'Asie. On les exilait, comme

l'a fait remarquer M. de Humboldt, dans les îles de la mer de Sable, parce qu'il est moins facile de s'échapper par le désert que par l'Océan.

La décadence de l'empire romain devait naturellement faire tomber en désuétude la déportation, qui implique un certain adoucissement de mœurs et une civilisation avancée. La pénalité redevint surtout afflictive des personnes et des biens; arbitraire plus que jamais dans l'imperfection des lois criminelles. Le nom même de la déportation disparut pour n'être repris que dans les Capitulaires de Charlemagne, et encore avec une signification qui se rapporte bien plutôt à l'exil.

En approchant des temps modernes, il se rencontre dans l'histoire quelques faits qui touchent d'assez près à cette question.

L'appel des malfaiteurs à se régénérer sous la bannière des croisés n'a pas flétri les croisades; et Venise, dont les lagunes se sont peuplées par de misérables réfugiés, a tenu une assez belle place dans le monde.

CHAPITRE II

LA DÉPORTATION DANS LES TEMPS MODERNES

La déportation des criminels en Amérique remonte aussi loin que le troisième voyage de Colomb, au début du XVIe siècle. Après une longue attente dans les ports de l'Espagne, le grand homme cherchait en vain autour de lui ces hardis aventuriers qui naguère accouraient en foule pour partager la gloire et les périls de son audacieuse entreprise. Colomb se vit réduit à la dure nécessité de demander à Ferdinand et à Isabelle de commuer en transportation au nouveau monde les peines portées par les tribunaux contre des malfaiteurs qui encombraient alors les prisons de Séville. Cette requête fut accueillie; le bannissement perpétuel fut commué en dix ans de transportation; le bannissement limité en cinq ans; le contumace pour crime capital en deux ans; tout autre contumace en un an; les détenus pour dettes furent même confondus avec les criminels. Les meurtriers, les hérétiques, les faux monnayeurs restèrent seuls dans les cachots.

Une tache d'infamie semblait alors beaucoup moins que dans la suite s'imprimer sur la personne du galérien. L'his-

toire montre Charles-Quint au retour de l'expédition de Tunis, en 1535, promettant des pensions à tous ceux qui l'avaient suivi, sans en excepter les forçats des galères.

Don Juan d'Autriche, c'est l'autorité de M. le comte de Falloux que nous citons ici, don Juan d'Autriche, la veille de la journée de Lépante, avait promis la liberté aux forçats qui tenaient les rames des galères, s'il remportait la victoire; il fit rompre leurs chaînes dès que les vaisseaux furent assez rapprochés pour rendre inutile toute autre manœuvre que l'abordage; et ceux-ci, dans la première ivresse de l'affranchissement, sautèrent intrépidement dans les navires ennemis; ils y portèrent un tel ravage, que don Juan à l'accomplissement de sa parole joignit de généreuses récompenses.

Vers ce temps, les prisonniers de guerre, autant au moins que les criminels, ramaient sur les galères royales. Le fameux sectaire écossais John Knox, pris au château de Saint-André par l'armée française envoyée au secours de la reine Marie de Guise, subit pendant dix-huit mois ce triste sort.

En 1651, la chiourme des galères de Malte se trouvant fort affaiblie, le pape Innocent XII faisait présent au grand-maître Wignacourt de sept cent cinquante forçats.

Mais revenons aux compagnons du troisième voyage de Colomb. Ces aventuriers, précurseurs des flibustiers, ne trouvèrent à Hispaniola que des fêtes, de l'oisiveté, avec un pouvoir sans limites sur de malheureux insulaires. Entourés d'esclaves et forçant les Indiens libres à danser devant eux, ils se faisaient porter à dos d'homme dans des litières qu'ombrageaient des parasols de feuilles de palmiers; des éventails de plume étaient agités sur leurs fronts par les filles des caciques. Rien ne ressemble moins que ce tableau à la juste peine de la déportation telle qu'on la comprend aujourd'hui.

Dès les premiers temps, les malfaiteurs des colonies espagnoles de l'Amérique étaient déportés à l'île Sainte-Catherine; plus tard, il furent souvent expédiés d'Acapulco et de

la Vera-Cruz aux Philippines. Lorsque les flibustiers de Morgan s'emparèrent de Sainte-Catherine sur les Espagnols, ils y trouvèrent encore parmi la population libre et esclave huit bandits relégués : trois forçats de Terre-Ferme, deux de Panama, deux Indiens et un mulâtre.

En 1555, Thévet écrivait dans ses *Singularitez :* « Vray « est que ce lieu (les Canaries) est un refuge de tous les ban- « nys d'Espaigne, lesquelz par punition on envoye là en « exil, dont il y en a un nombre infini.... »

Depuis cette époque, les mines du Pérou et les vastes possessions coloniales de l'Espagne ont souvent reçu dans leur sein des hommes flétris par la justice de la mère patrie ; mais les annales judiciaires ne signalent aucun système suivi de colonisation des condamnés dans l'Amérique espagnole.

Les *présidios* d'Afrique, de Samboangan, dans l'île de Mindanao, et de Monterey, au nord de la Californie, n'ont jamais été que des bagnes d'outre-mer, comme l'établissement de la Soledad, aux îles Malouines, pour les condamnés de Montevideo. En 1606, Pyrard disait dans une curieuse relation de voyage : « En Espagne, ils ne font guères « mourir les malfaiteurs, comme on faict en France, mais « ils les enuoyent tous aux pays déserts pour y trafic- « quer..... »

Le Portugal a longtemps déporté la plupart de ses condamnés à mort à Mozambique et aux Indes. Embarqués par commutation de peine sur les navires armés pour les grandes explorations des côtes d'Afrique ou d'Asie, ces malheureux devaient descendre les premiers à terre pour reconnaître le pays.

Quelques-uns s'échappaient ; d'autres de ces *découvreurs*, tel était leur nom, obtenaient de rester parmi les sauvages. C'étaient là d'étranges initiateurs à la civilisation. Gama en comptait dix sur ses vaisseaux ; deux de ces hommes furent même envoyés, comme personnages de distinction, saluer le roi de Monbaze ; Cabral en débarqua plusieurs avant ses compagnons en arrivant au Brésil.

Vers 1513, un Portugais, homme de qualité et renégat, fait prisonnier par Albuquerque avec promesse de la vie sauve, s'était vu mutiler du nez, des oreilles, de la main droite et du pouce de la main gauche; il obtint par grâce d'être jeté sur une île déserte avec quelques nègres et plusieurs têtes de bétail, comme le Portugal en faisait déposer sur toutes les terres nouvelles : ainsi commença la colonisation de Sainte-Hélène.

Dans le voyage du vice-roi Norogna, en 1538, ces condamnés étaient tous réunis sur le même vaisseau, qui fit naufrage.

Hans Staden rapporte que le capitaine Pintiado, allant de Lisbonne commercer au Brésil, en 1547, avait été chargé d'y conduire des condamnés auxquels on avait accordé la vie pour peupler ce nouveau pays; il les débarqua à Fernambouc.

Pour les découvreurs qui réussissaient dans ces missions périlleuses, une grâce entière, sous condition de ne point quitter les établissements coloniaux, devenait le prix du service rendu. Quelques résultats heureux pour la réforme des coupables furent obtenus par ce système, qui aurait dû être assis sur une base plus large et exécuté d'une manière plus suivie. Vers la fin du XVIIIe siècle, le Portugal se bornait à exiler ses criminels d'État dans le royaume du Congo, et quelquefois des condamnés tirés par protection des cachots de Lisbonne partaient colons pour le Brésil, ou soldats pour les Indes-Orientales; des femmes graciées les accompagnaient, surtout dans les premiers temps du Brésil.

En 1758, le marquis de Pombal, ayant mal réussi dans un projet de coloniser quelques parties de la côte d'Afrique les moins éloignées de l'île de Mozambique, fit adopter en conseil l'idée d'enlever indistinctement tous les vagabonds et gens de mauvaise vie de l'un et de l'autre sexe, de les marier de gré ou de force, et d'en faire les premiers habitants de ces colonies. Mais, après un commencement d'exécution, ce système fut bientôt abandonné.

Plus tard, quelques malfaiteurs se sont vus transporter aux îles du Cap-Vert, à Angola, dans les anciens lieux d'asile de la Guinée portugaise, à Bissao et à Cacheo.

Le Brésil à son tour, dès 1660, envoyait ses bannis au fort del Destierro, près de la rivière des Amazones.

De son côté, la Hollande a longtemps versé dans diverses contrées de l'Asie, sous le nom de *Stras Kolonie,* l'écume de sa population.

C'était de Banda que la Compagnie des Indes hollandaises avait fait, pour les Moluques, une sorte d'île de correction. La colonie du cap de Bonne-Espérance employait ses criminels à l'extraction de la pierre à chaux à l'île Robe ou Penguin, et les établissements industriels de Batavia ont souvent employé des condamnés mis à leur disposition par le gouvernement.

Le Danemark envoyait en 1728, au Groënland, des hommes tirés des prisons.

La Sibérie, dont le climat, comme celui du Groënland, fait comprendre qu'un but de colonisation n'a pas inspiré à la Russie le choix de ce séjour si durement pénitentiaire, n'était pas dans ses steppes et dans ses mines le seul établissement répressif de cette puissance. Il faut signaler aussi Okotsk d'abord, aujourd'hui Sitka, Petropaulsky dans le détroit de Behring, Soukoum-Kalé, Bambor et Gagra sur la côte d'Abasie. Il faut bien reconnaître aussi que l'imagination des voyageurs et des romanciers a souvent assombri un tableau déjà bien assez triste par lui-même.

Après tant d'exemples, n'est-il pas permis de s'étonner que la France, pays d'initiative plutôt que de suite dans les grandes entreprises, ait si longtemps négligé de satisfaire un des besoins les plus impérieux des sociétés modernes. Elle a pourtant, il est vrai, tenté à plusieurs reprises, mais sans aucune suite, divers essais de colonisation pénale. Dès 1534, Jacques Cartier, fondateur des établissements français du anada, avait embarqué à Saint-Malo quelques condamnés.

Ce système fut régularisé par une commission de François Ier, du 17 octobre 1540, ainsi conçue :

« Est prescrit à tous les prévostz, baillifs et autres avoués « tant du royaume que de Bretagne, par devers lesquels sont « aucuns prisonniers, accusés ou prévenuz d'aucuns crimes « quelz qu'ilz soyent, hors des crimes de leze majesté divine « et humaine et de faux monnayeurs, qu'ils aient incontinent « à délivrer, rendre et bailler ès mains de Cartier ou ses « ayans pouvoirs, ceux desdits prisonniers qu'il conoitra être « propres, suffisans et capables pour servir en icelle expédi- « tion jusqu'au nombre de cinquante personnes, et à son « choix ; iceux premièrement jugés et condamnés selon leurs « démérites et la gravité des faits. Si jugés et condamnés « ne sont, et satisfaction aussi préalablement ordonnée aux « parties civiles et intéressées, si fait n'avait été, ne voulons « que la delivrance de leurs personnes, s'il les trouve de « service, soit retardée ;... se prendra ladite satisfaction « sur leurs biens seulement. »

La même année, des lettres patentes de François Ier, enregistrées au parlement de Normandie, autorisèrent Roberval, gentilhomme de cette province, à lever un corps de troupes pour parcourir divers pays transmarins, tant du Canada que d'autres contrées non possédées par les rois d'Angleterre et de Portugal, ou par l'empereur. Ces lettres permettaient à Roberval de vider toutes les prisons de Normandie, et d'enrôler, pour en faire des colons, tous les prisonniers, qui devaient vendre leurs biens en France, et ne pourraient revenir sans congé de leur général.

Le parlement n'excepta dans ses lettres d'enregistrement que les hérétiques, les coupables de lèse-majesté aux premiers chefs et les faux monnayeurs.

Près de soixante ans plus tard, tout à la fin du siècle, le marquis de la Roche, lieutenant général du Canada, déposait à l'île de Sable, sur les côtes de l'Acadie, cinquante condamnés extraits des prisons de France. Cinq ans après, dix seulement de ces malheureux avaient survécu à l'abandon le

plus complet. Henri IV lui-même envoya de Rouen à leur recherche un bâtiment commandé par Chefdhostel. Présentés au bon roi, vêtus encore de peaux de loups de mer, il les fit rendre à leurs familles avec une gratification de cinquante écus chacun, et déchargés de toute poursuite juridique.

Des malfaiteurs en assez grand nombre ont occupé les premiers la Guadeloupe.

Vers 1650, au moment où le régiment de Carignan fut licencié au Canada, un grand nombre de soldats ayant changé le métier de la guerre pour celui de l'agriculture, plusieurs vaisseaux arrivèrent de France avec des cargaisons entières de femmes de moyenne vertu. En quinze jours toutes étaient mariées; chaque couple avait reçu du gouverneur une dot de onze écus avec les premières provisions, les premiers instruments aratoires, les premiers animaux domestiques. Le baron de la Hontan peint avec beaucoup de verve, au chapitre second de ses *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale*, ces mariages de convenance tout à fait improvisés. La police avait là plus de part que la justice; c'était du moins une justice sommaire et expéditive.

Nous voyons aussi, en 1684, quelques femmes de mauvaises mœurs transportées à la Louisiane, sous les ordres de Cavelier de la Salle, avec trois cents soldats, volontaires, ouvriers, engagés et religieux.

Il ne faut juger ni ces expatriations forcées, ni le régime des anciennes galères avec les idées de notre époque. La tache d'infamie n'était pas ce qu'elle est devenue dans la suite des temps, et l'ordre de pénalité d'alors était tout différent de la législation actuelle. Pour ne citer qu'un exemple, un chroniqueur normand rapporte qu'en 1690, quinze galères du roi restèrent pendant six mois entiers amarrées au port de Rouen. Les forçats avaient été autorisés à construire sur le quai un grand nombre de loges pour y débiter leurs denrées.

Quelques années après, le marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, réclamait l'envoi annuel de cent cinquante

faux sauniers condamnés aux galères, qui, au terme de six ans de travaux publics, auraient été libres, sans pouvoir rentrer en France. Cette demande plusieurs fois renouvelée ne fut point écoutée.

Plus tard, au milieu de sa révolution financière, Law s'étant fait présenter des mémoires sur cette question d'économie politique, les bords du Mississipi, l'île Dauphine, le Biloxi et la Nouvelle-Orléans reçurent plusieurs convois de vagabonds, de malfaiteurs et de filles perdues; mais cet essai, légèrement conçu et plus légèrement exécuté, dégénéra bientôt en persécution odieuse, et n'obtint aucun succès d'amélioration morale sur les *forçats de la compagnie*. Il en résulta seulement de nombreux mariages, et bientôt un accroissement sensible de population. Un roman célèbre, *Manon Lescaut*, a reproduit quelques détails de cette tentative qui n'eut pas d'autre suite, et dont on trouve encore quelques traces dans un roman de Lesage, les *Aventures du chevalier de Beauchêne*.

Vers 1763, une nouvelle entreprise eut pour théâtre la Guyane, sur les rivages du Kourraux; mais l'extinction de la mendicité était le but de ce projet, bien plutôt que la colonisation des condamnés, considérée tout au plus comme un des futurs contingents de l'expédition. Les auteurs du nouveau plan et leurs agents ne surent pas profiter de l'expérience de la Louisiane. De douze mille colons volontaires, la plupart sortis de la Lorraine, neuf mille succombèrent en peu de temps, victimes d'une cruelle imprévoyance. Cette funeste épreuve n'avait pas coûté, assure-t-on, moins de vingt-cinq millions.

A la même époque, le gouvernement français, par un acte du 15 juillet 1763, autorisa les parents des *jeunes gens de famille* tombés dans des écarts capables d'exposer l'honneur de leur nom et la tranquillité de leurs proches, à demander au ministre de la marine la déportation de ces libertins dans l'île de la Désirade. Là, soumis au régime militaire, privés d'armes et assujettis à une stricte surveillance,

ils devaient se livrer à la culture de terrains assignés par le commandant de l'île. Le gouvernement leur donnait en pur don des subsistances, des cases construites pour eux, des vêtements, des instruments aratoires, des semences, des champs dont le produit devait leur appartenir, et leur amendement constaté par des comptes rendus pouvait seul, de l'aveu de leurs familles, abréger la durée de leur déportation. Nous ne trouvons aucune trace de l'exécution de cette ordonnance; et là s'arrêtent les essais de la France, antérieurs à l'émancipation de l'Amérique anglaise.

En 1788, il y eut encore un projet sans exécution, sous l'administration du comte de Brienne, de transporter à la Guyane, comme colons volontaires et par une sorte de transaction, environ deux cents bandits qui infestaient à main armée les forêts de la Lorraine allemande.

Il ne faut pas perdre de vue que dans tout le passé de la législation française les galères ne répondent pas exactement à l'état actuel des bagnes. En 1783, selon le témoignage du comte Mollien, sur les six mille forçats qui peuplaient les galères, le tiers se composait de simples contrebandiers; et, par un privilége exorbitant des fermes, la contrebande du sel d'une province à l'autre contribuait beaucoup à l'accroissement de cette population.

Plus de pitié qu'aujourd'hui, plus de charité chrétienne, de sympathie même dans une certaine limite, s'attachait naturellement alors au triste sort du galérien dont la condamnation pouvait n'avoir rien de dégradant au point de vue de la morale.

L'idée de l'expatriation forcée s'associait aussi bien plutôt à celle des étourderies de jeunesse et des fléaux de famille qu'à la probabilité d'une peine infamante, et les grandes, les rapides fortunes des colonies mêlaient un certain prestige à cette vie aventureuse.

Il n'a pas fallu bien des générations pour voir les plus illustres races françaises briguer, dans leur appauvrissement, l'opulente alliance des filles des flibustiers.

Pour rapprocher plus encore l'exemple de notre époque, la mauvaise renommée des *squatters* (1) et des *back-woodsmen* (2), presque nos contemporains, est-elle la cause du discrédit où tombe de plus en plus la grande fédération des États-Unis d'Amérique ?

(1) Le nom de *squatter* appartient au style figuré. C'est un des enrichissements de la langue maternelle par les Anglais d'Amérique. Le *squatter* des premiers temps était l'aventurier sans foi ni loi : seigneur des bois du désert, qui s'établissait au hasard, selon son caprice, et plutôt sur le terrain d'autrui que sur le terrain libre. Littéralement, le *squatter* est celui qui *s'accroupit*.

(2) *Hommes des bois éloignés*, pionniers de la civilisation dans le désert. On a un poëme du *Backwoodsman* par l'Américain Paulding, et plusieurs stances du *Don Juan* de lord Byron à la gloire de Daniel Boon, le type des *Backwoodsmen* ; le général Daniel Boon, qui, à quatre-vingt-dix ans, fuyait encore devant la civilisation pour aller chercher des déserts nouveaux.

CHAPITRE III

LA DÉPORTATION ANGLAISE : XVIe-XVIIIe SIÈCLES

L'Angleterre semble avoir entrevu, peu de temps après la découverte du nouveau monde, presque tous les avantages d'une transportation bienveillante, combinée avec la déportation des criminels. Ses premiers essais en Amérique furent malheureux; et Drake, au retour de sa fameuse expédition dans les colonies espagnoles, se vit forcé de ramener en Europe d'infortunés colons, réduits à un très-faible nombre, épuisés de fatigues et de privations, dont les tentatives n'ont servi qu'à donner une connaissance plus étendue des contrées où ils avaient voulu s'établir. L'histoire de cette première occupation n'offre au dégoût du lecteur, au milieu d'hostilités continuelles avec des sauvages, légitimes possesseurs des terres envahies, qu'une suite odieuse de fraudes, de massacres et de divisions intestines. L'autorité se crut même obligée, d'après l'avis du chancelier Bacon, de mettre en vigueur, dans cette société naissante, la loi martiale, que les Espagnols n'avaient pas introduite dans leurs colonies, où la juridiction civile suivit de près la conquête. Les premiers colons de l'Amérique anglaise furent pour la plupart,

comme dans tous les temps et chez tous les peuples, des hommes réduits à l'expatriation par l'inconduite ou le malheur : d'abord des criminels fuyant le glaive de la justice, des débiteurs poursuivis par leurs créanciers, des libertins justement repoussés par leurs familles; car, c'est un fait digne de remarque, la plupart des sociétés ont eu pour fondateurs les hommes les moins propres à vivre en société. Les persécutions religieuses, source féconde d'émigration, et plus tard l'intolérance politique, contribuèrent bien plus encore à peupler le nouveau monde. Ce fut sous le règne d'Elisabeth que les juges reçurent, d'un statut rapporté par Blackstone, le droit de prononcer contre des brigands la peine de la déportation à vie; mais aucune loi n'en réglait encore le mode, et il n'existait alors aucune colonie anglaise appuyée sur des bases solides. La fondation de Jamestown, en Virginie, le plus ancien établissement formé d'une manière durable, après beaucoup de tentatives infructueuses, date seulement de 1607, et la mesure de la déportation ne paraît avoir été réellement exécutée que douze ans plus tard, sous Jacques Ier.

La colonisation de l'Amérique prit un accroissement tel, au milieu des dissensions politiques du règne de Charles Ier, que le cabinet britannique en conçut de sérieuses inquiétudes. Des mesures d'urgence furent prises pour arrêter le torrent de l'émigration volontaire; car les hommes distingués par leur éducation et leur position sociale accouraient avec leurs familles, sur les navires de transport, en plus grand nombre que les artisans malheureux et les jeunes débauchés.

La petite ville puritaine de Say-Brook venait d'être fondée, aux frais des lords Say and Seal et Brook, par un gentilhomme du nom de Fenwich, sur le territoire qui forme aujourd'hui l'État de Connecticut; et les sectaires les plus exaltés avaient résolu de s'y réunir, lorsqu'une défense formelle fut faite « à tous marchands, maîtres et propriétaires de na- « vires, d'expédier un vaisseau ou des vaisseaux, avec pas-

« sagers, avant d'en avoir obtenu une licence spéciale de « quelques-uns des lords du conseil du roi, chargés des « plantations d'outre-mer. » Pour obéir à cette proclamation, un navire déjà armé sur la Tamise fit redescendre à terre ses nombreux passagers. Ainsi furent retenus sur le sol britannique Hampden et Cromwel (1). « Il n'y a pas, dit Château- « briand, il n'y a pas dans les annales des hommes un « exemple plus frappant de la fatalité... » Cependant une compensation était réservée à la famille des Stuarts. Vers la même époque, Monk se vit détourné d'un projet d'établissement à Madagascar, avec mille autres gentilshommes. Ce projet, repris longtemps après, sous l'empire de circonstances bien différentes, par une concession de Charles II à huit lords possesseurs, le nom de Monk, duc d'Albemarle, inscrit le premier, eut pour résultat le premier établissement des Anglais dans la Caroline.

L'obstacle mis au départ du futur lord Protecteur a été loin de nuire au développement de la population de l'Amérique anglaise. Vainqueur des Écossais pendant la captivité de Charles Ier au château de Carisbrook, Cromwel fit traîner au marché, comme de vils troupeaux, les prisonniers que la capitulation de Colchester avait fait tomber en son pouvoir. Ces malheureux se virent embarqués pour les établissements anglais de l'Amérique. Les vaincus de Dumbar et de Worcester, et plus tard les Irlandais soumis par le Protecteur, subirent par milliers le même abus de pouvoir; la seule colonie de la Barbade en reçut plus de dix mille.

Le P. Biet, dans son *Voyage de la terre équinoxiale*, en porte ce témoignage, que l'histoire doit recueillir :

« Ce que j'ay trouvé étrange, c'est que l'on a envoyé « d'Angleterre à la Barbade ceux qui estoient soupçonnez « d'être du parti royal, et qu'on avait pris prisonniers dans la

(1) Ce fait est cité par l'auteur anglais Salmon, dans son *Recueil de Voyages* (en 3 vol. in-4°), t. III, p. 539.

« bataille que le roy avoit perdue. On les *vendoit*, le mari « d'un costé, la femme de l'autre, et les enfants en un autre « endroit, pour ne recevoir aucune consolation les uns des « autres, surtout quand ils reconnoissoient qu'ils étoient « catholiques. »

Sous Charles II et sous Jacques II, les condamnés à la déportation ne furent pas débarqués sur le continent américain. La politique défendait d'augmenter les forces des émigrations puritaines à la Nouvelle-Angleterre. Ce fut dans les plantations des Antilles que l'on déporta les plus obstinés des prisonniers écossais faits à la journée de Bothwell's-Bridge.

Mais jusqu'alors aucun mode réglé de déportation n'avait pu être suivi au milieu des discordes civiles et religieuses, et de toutes les réactions des partis. Une législation faite pour les crimes qui blessent la société n'avait guère été appliquée qu'aux opinions qui la divisent, et la honte suivait rarement la peine. Enfin, en 1718, le parlement adopta un bill qui ordonnait de déporter dans les colonies de l'Amérique septentrionale les individus condamnés à une détention de trois ans et au-dessus. Le but de cet acte législatif était bien plutôt de trouver un réceptacle pour les malfaiteurs de la vieille Angleterre, que de contribuer à la prospérité de ses établissements coloniaux, et surtout de travailler à l'amendement des condamnés. Jamais mesure n'a été plus mal ordonnée que le système de déportation suivi à cette époque; ou plutôt il n'en existait aucun, et toute la pensée du gouvernement anglais se trouvait remplie, lorsque des hommes avides, spéculant sur les misères de l'humanité, se chargeaient de transporter, aux moindres frais possibles, le rebut de la population dans les provinces du continent américain, à la Barbade et à la Jamaïque. Il résultait de cette économie une véritable traite des blancs, dont les détails accusent bien haut la mémoire des ministres qui dirigeaient alors les affaires coloniales. Les exemples ne manquent même pas de fonctionnaires haut placés qui tiraient un lucre infâme d'iniques condamnations.

Arrivés dans les colonies, après des traversées trop souvent accompagnées de déplorables circonstances, les capitaines de navires retrouvaient les frais de passage, en transportant pour cinq années dans les îles, pour sept et quatorze ans dans la province de Maryland, leurs droits à des planteurs qui faisaient ensuite entre eux des condamnés un nouvel objet de négoce. Moins estimés que les esclaves nègres, à cause des dépenses plus fortes d'entretien et des chances plus nombreuses de mortalité, les *serviteurs chrestiens*, comme les nomment les anciennes relations, se vendaient communément dix livres sterlings dans les premiers temps. Ce prix s'éleva successivement jusqu'à celui de quarante livres, quelquefois dépassé, quand les armateurs débarquaient des charpentiers, des maçons, des menuisiers et d'autres artisans, ou des femmes jeunes et jolies.

On a vu aux Barbades, pour ne citer qu'un exemple de ce honteux trafic, une servante déportée mise dans une balance contre une truie grasse. La femme était estimée cinq sols et la truie trois sols quatre deniers la livre. Encore le marché fut-il rompu comme trop onéreux pour le propriétaire de la truie. Au reste, vers le même temps, le prix courant d'un esclave polonais qui avait passé la force de l'âge, était tombé, dans les marchés des Tatars, à une prise de tabac.

Avec une pareille absence d'humanité au départ, on comprend qu'à l'arrivée dans la colonie, toute surveillance de l'autorité avait cessé. Il ne restait plus d'autres distinctions entre les condamnés que celles de la fortune. Le criminel assez prudent pour pouvoir payer son passage au prix de quelques parcelles de l'or qu'il avait volé, se voyait libre en touchant le sol de l'Amérique; pour lui la peine se bornait au bannissement; tandis que le malheureux moins coupable, qu'il avait peut-être entraîné au crime, subissait le plus cruel de tous les châtiments, en devenant l'esclave d'un complice plus heureux. On exigeait seulement des capitaines, à leur retour, des actes authentiques constatant qu'ils avaient disposé des condamnés conformément au vœu de

la loi. Mais combien n'était-il pas facile d'éluder cette illusoire surveillance ! On ne doit point passer sous silence que Raynal approuve presque sans réserve, dans son *Histoire philosophique*, ce système de déportation.

Il aurait pu en être témoin ; car au milieu du XVIIIe siècle, après l'expédition de Charles-Edouard en Écosse, le duc de Cumberland faisait transporter encore aux colonies un clan tout entier, celui de Glenmoriston, «pour apprendre aux Ecossais, disait-il, que le roi Georges était le maître absolu de tous ses sujets.» Le droit de conquête était même poussé si loin à cette époque de prétendues mœurs constitutionnelles, que le highlander, rencontré en récidive avec le plaid national, ou seulement avec un habit de tartan à carreaux, subissait la transportation en Amérique, ainsi que tout prêtre ou laïque écossais priant publiquement pour le roi, sans désigner le roi Georges.

Il règne une confusion assez grande dans les relations anciennes, entre les *Trente-six mois*, nom vulgaire des engagés volontaires, et les criminels livrés avec eux dans une sorte de pêle-mêle aux entrepreneurs anglais de colonisation.

Les *Trente-six mois*, dont le nom indique la durée ordinaire de servitude, s'engageaient assez souvent pour quatre années. Le contrat stipulé en Angleterre recevait dans les colonies une stricte exécution ; et quelquefois des interprétations fort larges, toutes au profit des armateurs, venaient aggraver des conditions déjà très-dures.

Quiconque arrivait sans un contrat bien en règle devait un an de plus que les *trente-six mois ;* et cet engagement de quatre années s'élevait jusqu'à sept, s'il s'agissait d'un jeune homme au-dessous de dix-huit ans. C'est ainsi que, comme *trente-six mois* ou *domestique à vendre*, le célèbre flibustier Morgan se laissa conduire à la Jamaïque.

Les criminels compris dans cette traite ne recouvraient une sorte de liberté qu'à l'expiration de leur peine entière. Il leur était dû alors un pécule de quarante shellings avec un

certificat de service; mais la justice coloniale avait droit d'ajouter pour fautes graves des années à la durée de leur condamnation au profit de la personne lésée, ne fût-elle même pas le maître qui avait pris à sa charge l'entretien du transporté.

Au reste, il serait difficile de trouver une règle écrite uniformément applicable; l'exécution variait de colonie à colonie, souvent même de gouverneur à gouverneur.

Chaque année la province de Maryland, principalement soumise à la colonisation pénale depuis l'année 1718, était forcée de recevoir trois ou quatre cents condamnés à peu près inutiles à ses cultures; cependant, malgré tous les vices de ce système, malgré les plaintes souvent exagérées des colons, quelques résultats favorables furent obtenus pour l'amélioration des criminels, dont s'était si peu préoccupé le gouvernement anglais. Plusieurs temoignages s'accordent pour constater que les lois coloniales autorisant les planteurs à exercer sur les déportés une sévère discipline, plusieurs de ces malheureux, séparés de leurs infâmes compagnons et n'ayant plus sous les yeux que des exemples de bonnes mœurs et d'honnête industrie, étaient devenus à leur tour, à l'expiration de leurs peines, des propriétaires laborieux et des maîtres respectés. Mais ces exceptions furent trop rares; de nombreuses plaintes s'aggravaient chaque jour, une opinion publique surexcitée les irritait, et l'Amérique septentrionale tout entière aurait pu servir d'écho à Franklin, lorsqu'il s'écria un peu théâtralement :

« En vidant vos prisons dans nos villes, en faisant de nos « terres l'égout des vices dont les vieilles sociétés de l'Eu- « rope ne peuvent se garantir, vous nous avez fait un « outrage dont les mœurs agrestes et pures des colons « auraient dû les garantir..... Eh ! que diriez-vous, si « nous vous envoyions des serpents à sonnettes ? » Ce grief ne fut certes pas sans influence sur l'insurrection des treize provinces; mais l'impôt sur le thé a droit au premier rang parmi les causes avouées de l'indépendance

américaine. La question des déportés était une de celles qui fournissaient les plus belles philippiques dans un concert de plaintes déjà général bien longtemps avant la révolte. C'était un tort du gouvernement anglais, qui irritait toutes les provinces américaines et n'en blessait alors qu'une seule; une seule du moins, le Maryland, qui fut obligée de se reconnaître; car ce n'étaient pas uniquement des proscrits politiques et des fanatiques invétérés qui avaient peuplé les autres : elles comptaient bien, elles aussi, leur large part de chevaliers d'industrie, d'êtres sans aveu, de banqueroutiers et de contumaces venus un peu plus tôt.

Combien, d'ailleurs, de descendants de déportés oubliaient ou feignaient d'oublier leur origine, pour exagérer plus haut que personne les vices de ce système? Combien l'Angleterre n'en vit-elle pas en face de ses soldats, dans les rangs des insurgés?

CHAPITRE IV

RECHERCHES ANGLAISES

La déportation légale dans l'Amérique anglaise avait duré cinquante-six ans, lorsqu'en 1775 la guerre maritime et l'insurrection des colonies forcèrent le gouvernement anglais à suspendre l'exécution de cette mesure, dont les salutaires effets pour la mère patrie avaient toujours été de mieux en mieux appréciés. Les premières années de l'émancipation américaine, quoique marquées par de nombreux revers des armes anglaises, n'offraient cependant rien encore d'assez décisif pour enlever au cabinet de Saint-James tout espoir de recouvrer ses plus importantes possessions d'outre-mer : aussi, considérant l'état des choses comme essentiellement provisoire, le gouvernement ne s'occupa-t-il ni d'un nouveau système pénal, ni du choix d'un nouveau lieu de déportation. Le mode de détention (1) employé avant le statut de

(1) Voici comme ce mode était jugé par Goldsmith, dans son *Vicaire de Wakefield*, œuvre d'un bon sens si spirituel :

« Nos prisons actuelles pervertissent les hommes quand elles ne les reçoivent « pas tout pervertis ; on y renferme, pour avoir commis un seul crime, des « malheureux qui en sortent, lorsqu'ils en sortent vivants, capables de com- « mettre des milliers de crimes. »

Georges Ier, qui avait réglé le transport des condamnés, fut repris presque sans modification aucune, et de vieux navires hors d'état de se remettre en mer reçurent les criminels destinés aux colonies. Le parlement adopta, il est vrai, en 1779, en principe seulement, un plan de maison de correction proposé par Howard, qui venait de visiter les prisons des principaux États de l'Europe, celles même de la Turquie. Le célèbre jurisconsulte Blackstone était chargé de préparer la loi devenue nécessaire; mais des difficultés d'exécution entravèrent ce projet, qui ne fut essayé pour la première fois qu'en 1785, à Glocester. C'était un régime d'emprisonnement cellulaire pendant la nuit, et de travail en commun, par catégories, pendant le jour. Bientôt la liberté de l'Amérique anglaise jetant chaque jour de plus profondes racines, il fallut reconnaître le fait, sinon le droit de l'émancipation, et de nouveaux plans furent proposés encore pour élever des prisons immenses; mais l'énormité des frais, mise en balance avec le peu d'avantages des résultats probables, fit repousser ces projets dispendieux. D'ailleurs le système de la déportation avait trop bien réussi à purger l'Angleterre de la partie la plus impure de sa population pour qu'elle pût y renoncer, à moins d'impossibilité absolue. On songea d'abord au Canada ou à la Nouvelle-Ecosse; mais les rapports qui pouvaient facilement s'établir entre ces possessions et les nouveaux États dont l'indépendance venait d'être reconnue par la paix de 1783 ne permirent pas de s'arrêter à cette première pensée. Il serait difficile de constater d'une manière positive de combien d'autres points du globe la convenance pour un établissement pénal fut alors discutée dans les conseils de l'Angleterre. On alla jusqu'à proposer à peu près sérieusement de jeter les condamnés, avec armes, munitions et vivres, sur les terres habitées par des anthropophages : double chance de destruction qui ne pouvait, disait-on, que profiter à l'humanité. Entre autres projets plus praticables, disons seulement qu'une compagnie voulut se former pour fonder une colonie pénale à Noutka,

sur la côte nord-ouest d'Amérique; que l'attention du cabinet de Saint-James resta longtemps fixée sur l'Afrique, et que l'exploration de la côte de Cafrerie, entre le cap Nègre et le cap de Bonne-Espérance, fut confiée à sir Home Popham. Ce marin distingué chercha vainement un lieu qui réunît toutes les conditions désirables. Le seul résultat immédiat de sa mission fut de faire mieux sentir encore tous les obstacles que l'Angleterre allait rencontrer. Les griefs des colonies insurgées, tout exagérés qu'ils étaient, avaient fait comprendre combien il serait impolitique d'introduire des condamnés dans une colonie fondée sous les auspices de la morale, quelques résultats avantageux que l'on pût se promettre de l'influence des bons exemples. On reconnut aussi combien il importait de ne point donner à des nègres esclaves le spectacle d'hommes blancs flétris par la justice, et condamnés comme eux à des travaux pénibles, avec la circonstance aggravante de l'infamie. C'eût été détruire, sans aucune compensation, le seul prestige qui puisse balancer, en faveur de la population blanche, l'infériorité du nombre. Comment d'ailleurs garantir qu'une telle importation n'aurait pas pour résultat le plus certain d'envoyer auprès des esclaves noirs des fauteurs d'insurrection, ou d'assurer à leurs révoltes des chefs et des compagnons expérimentés? Des dangers non moins sérieux menaçaient tout établissement dont des peuplades nombreuses occuperaient les approches. Il n'était plus permis d'ignorer que, dans les contrées mêmes dont les naturels, sauvages ou peu civilisés, méritent la réputation la moins contestée de douceur et de vertus hospitalières, les Européens ont presque toujours reconnu trop tard les périls de l'isolement ou de la faiblesse; et, tout en admettant une sorte de supériorité morale qu'il n'était guère possible de se promettre, comment ne pas craindre d'abord, pour l'efficacité de la répression, une trop grande facilité d'évasion, et surtout pour la sécurité de la colonie naissante une continuité de violences et d'actes arbitraires capables d'exaspérer les indigènes et d'attirer les plus épouvantables

désastres sur l'établissement pénal? Il fallait donc découvrir une terre presque inhabitée, et cependant propre à recevoir des habitants; une terre éloignée de toute communication avec le reste du globe, et destinée pourtant à tirer pendant longtemps du seul empire britannique tous les objets de première nécessité. De pareils établissements ne s'élèvent pas d'une manière soudaine, et l'on allait demander à peu d'années, à peu de mois peut-être, ce que des lustres entiers ont rarement accordé! Tout devait être l'ouvrage des premiers moments; il fallait, comme par enchantement, vaincre toutes les difficultés de la nature, créer en quelque sorte d'un coup de baguette des édifices publics et privés, remplir des magasins, ouvrir des routes, élever des forts; et, en supposant même l'existence d'un lieu qui réunît toutes les circonstances nécessaires, la politique européenne n'apporterait-elle aucune entrave à ce nouvel agrandissement? Au point où était parvenue la civilisation, un gouvernement pouvait-il encore, comme jadis de simples marchands, prendre possession d'une île ou d'un continent, sans autre formalité que la plantation d'un poteau ou un pavillon arboré? Les puissances maritimes continueraient-elles à ne pas discuter, si la prise de possession de l'embouchure des fleuves et des rivières étendait ses effets jusqu'à leurs sources inconnues? La persévérance de l'Angleterre ne se laissa point décourager par toutes ces considérations, qui auraient pu arrêter des cabinets plus consciencieux. Elle entrevit d'un regard d'aigle les moyens de triompher de quelques-uns de ces obstacles; elle franchit hardiment les autres, et, sa détermination une fois arrêtée, elle marcha à grands pas vers l'accomplissement de ses desseins. Un réceptacle était trouvé pour ses malfaiteurs, et la fondation d'une importante colonie allait réparer ses pertes dans l'Amérique septentrionale.

CHAPITRE V

LA CINQUIÈME PARTIE DU MONDE

Le monde savant était ému alors des voyages de découvertes du capitaine Cook, qui avait, en 1770, reconnu le premier la partie Est d'une terre dont la surface est un peu plus grande que celle de l'Europe. Longtemps on avait cru qu'elle tenait à un vaste continent qui s'étendait jusque sous le pôle austral; Cook venait de prouver que c'était une île immense. Les philosophes du siècle se rappelaient que Voltaire avait dit, sans se douter qu'un point de ces terres nouvelles porterait un jour son nom : « Il est à croire que, « quand on aura pénétré dans ce monde austral, on con« naîtra encore plus la variété de la nature : tout agrandira « la sphère de nos idées, et diminuera celle de nos pré« jugés. »

Fontenelle en avait aussi parlé d'un ton moins sérieux dans sa *Pluralité des mondes :*

« .... Pourquoi n'avez-vous pas d'inquiétude sur les ha« bitants de cette grande terre australe qui nous est encore « entièrement inconnue ?

« — Oh, reprit la marquise, je compte les habitants de « la terre australe pour connus, parce que assurément ils

« doivent nous ressembler beaucoup, et qu'enfin on les « connaîtra quand on voudra se donner la peine de les aller « voir.... »

Beaucoup de gens avaient à peu près ainsi raisonné avec moins d'esprit; mais, depuis les voyages de Cook, un vif intérêt de nouveauté s'attachait à cette grande et presque fabuleuse région de la cinquième partie du monde, située aux antipodes de notre continent; à cette terre où la nature semble avoir renversé toutes ses lois, celles du moins qu'ont pris la peine de créer pour elle les savants du monde ancien; terre où les fleuves semblaient d'abord couler à contre-sens, des côtes à l'intérieur; où les écueils sont élevés par d'humbles insectes; où les sables sont féconds et le vent des montagnes brûlant, tandis que le vent du sud amène une fraîche température; où le baromètre descend à l'approche d'une belle journée, et s'élève à celle de la tempête; où le jour de Noël enfin est le plus long et souvent le plus chaud de l'année.

La philosophie ne lui appliquait pas encore un système de création moderne qui n'a presque pas eu l'honneur d'être réfuté par la vraie science : Blumenbach n'était pas venu pour attribuer la formation de cette terre à quelque comète égarée qui se serait perdue dans les mers du Sud; mais les relations des voyageurs signalaient à la curiosité les merveilles les plus étranges dans les divers règnes de la nature : des nègres blonds, des cygnes noirs et des aigles blancs; le kanguroo, si différent des animaux de l'ancien monde, à peu près deviné cependant par l'auteur d'un voyage imaginaire; la lyre des anciens retrouvée dans la queue d'un oiseau; des fougères, des orties s'élevant à la hauteur des arbres, des fruits analogues à d'autres fruits de nos climats, mais distingués d'eux par des singularités bizarres, et surtout par leurs trompeuses promesses; un monstre enfin que n'aurait pas inventé l'imagination la plus paradoxale, l'ornithorhynque, voisin à la fois de l'oiseau, du poisson et du serpent.

Là, bien différents des feux souterrains déjà connus, les volcans brûlent sans jetter de lave ; le phénomène du mirage est fréquent ; les arbres ne donnent point d'ombre ; l'abeille ne pique pas.

Les savants compagnons de Cook, Banks et Solander, avaient surtout vanté la relâche de Botany-Bay, dont le nom indique les richesses végétales qu'ils avaient eu la bonne fortune d'y découvrir. Aspect enchanteur de la contrée, végétation puissante, abondance du bois et des poissons, facilité de l'aiguade, commodité du mouillage ; tout, dans leurs recits, se réunissait pour donner de ce point du globe, si rapidement exploré, l'opinion la plus favorable. Sir Joseph Banks le proposa avec instances, comme éminemment propre à recevoir un établissement pénal, et ses plans furent bientôt adoptés. Quelque précipitation, quelque imprévoyance que l'on ait reprochée depuis au gouvernement anglais dans la conception comme dans l'accomplissement de cette mesure si importante, il est impossible de croire qu'il n'ait pas instinctivement compris, dès cet instant, une grande partie des ressources qu'offrirait un jour à sa puissance commerciale une colonie fondée sous des latitudes correspondantes à celles de l'Europe, dans un climat où la végétation, sans cesse en activité, est à peine ralentie par la mauvaise saison, et que sa température rend également étranger à nos frimats et aux chaleurs brûlantes des régions équatoriales. Les avantages surtout d'un établissement colonial, appelé par son heureuse position à devenir le centre de relations nouvelles avec l'Amérique, la Chine et les Indes, ne pouvaient échapper à l'attention du cabinet de Saint-James. C'était aussi une haute pensée due au progrès de l'économie politique ; c'était une grande révolution dans le système routinier de la colonisation européenne, que cette fondation à la fois sans projet de cultiver la canne à sucre, le coton, les épices ou l'indigo, et sans espoir de riches pelleteries ou de mines d'or à exploiter.

Les plus profondes ténèbres cachent l'époque précise de

la découverte de ces rivages, où les Européens allaient s'établir pour la première fois.

Longtemps leur existence, devinée par le génie de Platon et nécessairement liée à celle des antipodes, a soulevé de sérieuses controverses. Cette idée d'antipodes, combattue par Eratosthène, Polybe et Strabon, puis par Lucrèce, Plutarque et Pline, comme par Lactance, Diodore de Tarse, saint Augustin, le vénérable Bède, Come l'Egyptien et saint Boniface, n'a présenté pendant bien des siècles que l'image d'hommes et d'arbres suspendus en l'air, les pieds ou les racines en haut, éclairés par un second soleil et une seconde lune.

La philosophie, trop oublieuse de ses divisions et de ses erreurs sur un sujet si discutable alors, a souvent voulu abuser contre l'Église de la divergence de ses autorités dans une question qui n'était en rien article de foi, et qui d'ailleurs ne se présentait pas déjà comme nous l'entendons aujourd'hui. Peu s'en est fallu, on le sait, que cette vérité, mêlée à tant de fables, n'ait été déférée avec elles à un concile, au VIIIe siècle, par le pape Zacharie; mais Virgile, évêque de Salzbourg, dont la condamnation a été si souvent reprochée au saint-siége, a été élevé au nombre des saints, sans qu'il existe aucune trace, soit du prétendu concile, soit de la déposition du savant évêque, soit de sa rétractation.

La question que l'Eglise poursuivait de ses anathèmes, c'était celle de l'existence sous la terre d'une race d'hommes qui n'avaient point Adam pour père, et que le sang de Jésus-Christ n'avait pas rachetés.

Avant saint Virgile, d'imposantes autorités : saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, saint Hilaire, Origène et le pape saint Clément, avaient entrevu à divers degrés la vérité géographique qui devait si longtemps rester sans démonstration.

Laissant de côté l'opinion d'un savant flamand, qui a cru

découvrir dans Ptolémée une sorte d'intuition de l'existence d'un continent austral, il est permis de soupçonner, mais sans preuve suffisante, que les Arabes furent les premiers éclairés sur cette grande question.

Les peuples de l'archipel des Indes, les Malais surtout et les habitants de Macassar, n'ont pu manquer de fréquenter les côtes septentrionales dès une époque immémoriale, avant la venue des Européens.

Le Vénitien Marco Polo, qui pénétra dans le Céleste-Empire au XIII[e] siècle, parle de deux grandes îles dont les Chinois indiquaient la position au sud-est de Java. On a cru quelquefois qu'il voulait désigner ainsi ce qu'on ne pensait pas encore à nommer une nouvelle partie du monde.

Cette vaste contrée fut évidemment comprise dans la dénomination générale de *terra australis incognita*, qui a donné lieu à tant de romans géographiques, renouvelés de l'Atlantide, et notamment à l'*Histoire des Sévarambes*, et aux *Aventures de Jacques Sadeur et de Jacques Massé.*

C'est chose étrange qu'après la gloire de Colomb, on ait persisté à traiter de visionnaires les érudits qui s'efforçaient de démontrer l'existence d'une terre australe.

Le savant Burton, faisant allusion à la découverte de Quiros, si honorable pour l'Espagne, souhaitait que son existence fût plus authentique que celle d'Utopie ou de Lucinia. Tout en révoquant en doute l'existence de cette terre, Burton signalait dès lors l'extrême importance qui appartiendrait à un territoire situé dans la zône tempérée, et s'étendant du tropique du Capricorne au cercle antarctique : elle ne pouvait manquer, suivant lui, d'offrir aux siècles futurs des empires florissants comme l'Amérique en avait offert aux Espagnols.

Il ne faut pas oublier que Philippe II avait rejeté un projet de Quiros pour l'établissement de quelques colonies aux terres australes. C'était, selon ce hardi navigateur, une région formant à peu près la quatrième partie de la terre, plus

grande que l'Europe, l'Asie-Mineure et la mer Caspienne ensemble. Par une singulière divination du nom que l'avenir consacrerait, Quiros appelait sa découverte *Australia del Espiritu Santo.*

Le cordelier portugais Pachéco attribue l'honneur de la première découverte à d'obscurs matelots, qui, jetés par un naufrage sur les terres australes, en révélèrent la route à d'autres navigateurs plus heureux.

Il est probable que les Portugais, et peut-être les Espagnols, rencontrèrent, dès un temps fort reculé, en dépassant la Nouvelle-Guinée, les côtes orientales d'une terre qu'ils ne cherchaient pas, et qu'ils jugèrent devoir s'étendre jusqu'à l'Amérique. On doit croire que les Hollandais ne tardèrent pas à les suivre, sans données plus certaines, sur les côtes occidentales de ce continent nouveau. Cependant il règne encore assez d'incertitude sur la question de priorité entre le Portugal et la Hollande, pour qu'il soit presque impossible de porter un jugement définitif, à moins d'admettre pour autorité décisive une carte d'Évora, qui, à tout bien prendre, mettrait le Portugal hors de cause pour la plus grande glorification de la marine espagnole.

Il est reconnu que les Portugais se sont approchés les premiers des terres australes; le doute ne peut exister que sur la question de la découverte réelle. Le sieur de Masseville, auteur d'une *Histoire de Normandie*, le président de Brosses, la Popelinière et l'abbé Prévost ont réclamé l'honneur de la découverte pour le Normand Paulmier de Gonneville et pour le plus éclairé de ses compagnons, Nicolas Lefèvre, d'Honfleur, qui avait *pourtrayé* les lieux où ils étaient descendus; mais, quelque flatteuse que soit cette opinion pour l'amour-propre national, il faut bien l'abandonner, et reconnaître que Gonneville parvint seulement à Madagascar. Peu s'en est fallu que son voyage n'ait valu à la France le mérite réel de sa découverte imaginaire. Ce fut dans l'unique but de vérifier, d'après les récits de Gonne-

ville, la possibilité d'une route abrégeant de huit cents lieues la traversée d'Europe à la Chine, et de tenter de découvrir les terres australes, que Kerguelen mit à la voile en 1772, et se signala par l'importante découverte de la terre qui a reçu son nom. Il n'a pas tenu au président de Brosses, inspiré par les récits de Gonneville, que la France n'ait devancé les autres peuples dans la colonisation des terres australes. Partisan éclairé d'un système de transportation, il a démontré dès 1756, avec une supériorité de vues réellement prodigieuse, les avantages d'une position qui n'a été occupée par l'Angleterre que trente ans plus tard, et, en quelque sorte, en désespoir de trouver un lieu plus favorable.

« Le plus célèbre des souverains modernes, disait-il, sera « celui qui pourra donner son nom au monde austral... » Dans un autre passage, revenant sur cette idée favorite : « L'entreprise, disait-il encore, l'entreprise la plus capable « d'illustrer à jamais le nom d'un souverain est la découverte « des terres australes. Ce monde, ajoutait-il, n'a jamais eu « de communications avec le nôtre, et nous est presque « aussi étranger que pourrait l'être une autre planète... Que « de peuples, que d'animaux !... »

Pourquoi cette voix imposante a-t-elle retenti dans le désert? Il est impossible de calculer combien d'avantages aurait dus la France à l'adoption des vues du président de Brosses. Au moins reste-t-il à notre pays l'honneur d'avoir produit deux révélateurs d'un monde nouveau, qu'il lui eût été si facile d'ajouter à son empire.

Les différends suscités entre les puissances maritimes par la fameuse ligne de démarcation du pape Alexandre VI, ont fait supprimer ou altérer un grand nombre de relations dont les auteurs, par un esprit de patriotisme étroit et au grand détriment de la science, faisaient toujours rentrer leurs découvertes dans les limites assignées à leurs nations. Il arrivait souvent aussi que des navigateurs avides gardaient, sur les points du globe où ils avaient abordé les premiers, un silence

intéressé. La jalousie du Portugal a tenu longtemps cachées de précieuses découvertes, que bien peu de traces révèlent, et dont la renommée est presque entièrement perdue pour son histoire; de nombreuses expéditions ont été faites par cette puissance, surtout après l'illustre exemple de Magellan. Il est impossible que la marine portugaise n'ait pas rencontré quelques îles nouvelles; mais tous ces titres de gloire ont été ou cachés, ou négligés, ou mal constatés.

Un fait caractéristique est cité par le P. Lafitau, historien fort intéressant des découvertes du Portugal :

« En 1536, Botelho ayant réussi à venir de Diu à Lisbonne « avec quelques esclaves et cinq Portugais, sur une demi-« galère de vingt-deux pieds de long, douze de large et six « de haut, pour apporter la nouvelle d'un heureux traité, le « navire fut brûlé afin d'ôter de l'idée des hommes que l'on « pût faire de si grands voyages à si peu de frais, et Botelho « fut tenu en disgrâce et éloigné. »

Les Hollandais, de leur côté, ne se contentaient pas de supprimer les relations nautiques; ils poussaient plus loin encore le système mystérieux dont le Portugal leur avait donné l'exemple; et les voyageurs nationaux qui parcouraient des contrées nouvelles, sans permission des compagnies privilégiées, plus curieuses d'accumuler des trésors sans partage (1), que de concourir au progrès des connaissances humaines, se voyaient emprisonnés pour prix de leurs travaux, lorsqu'ils relâchaient dans les établissements de leurs jaloux compatriotes : c'était la seule garantie de silence que ces compagnies voulussent admettre.

C'est ainsi qu'en 1722 les navires de Roggewein, expédiés par la compagnie des Indes-Occidentales, furent arrêtés à Batavia, déclarés de bonne prise et vendus par la compa-

(1) « Plus curieux de remplir leurs bourses que leurs têtes. » (J. J. ROUSSEAU, Notes du *Discours sur l'origine de l'Inégalité*.)

gnie des Indes-Orientales. La compagnie, a dit un ancien voyageur, accorderait plutôt grâce à un assassin qu'à la moindre contrebande de clous de girofle.

La Hollande cependant avait imposé son nom à la principale découverte, et ceux de plusieurs de ses navigateurs et de ses vaisseaux à diverses parties de cette région, qui les conservèrent tant que la géographie des terres australes resta imparfaite.

Ce nom de Nouvelle-Hollande avait été donné déjà par Hudson, capitaine anglais d'un navire hollandais, à la terre connue plus tard sous le nom de Nouvelle-York : ce qui n'empêcha pas les états généraux de décréter, en 1665, que les découvertes de Tasman, vaguement dénommées jusqu'alors le Grand-Java, porteraient aussi le nom de Nouvelle-Hollande.

Sans doute les expéditions des deux nations rivales ont contribué aux progrès de la géographie; mais conçues dans un esprit mercantile ou ramenées à cet esprit par les précautions des gouvernements, leur éclat est obscurci par des nuages épais, et un long avenir de gloire a été sacrifié à de vains avantages d'un moment.

En présence de tant d'incertitudes, une mappemonde française du temps d'Henri II, aux armes du dauphin, recueillie par M. Jomard, figure très-distinctement l'Australie, cent ans avant les découvertes de Tasman, et laisse la question indécise entre les deux peuples. Des autorités contraires également considérables doivent être mentionnées. Sans trancher la question, elles permettent au moins de se ranger avec quelque confiance sous l'une ou sous l'autre bannière.

La Hollande peut alléguer en sa faveur l'opinion du savant Frédéric Metz, appuyée de raisonnements très-plausibles, celle de Bougainville et la fameuse carte taillée en pièces de rapport sur le pavé de l'hôtel de ville d'Amsterdam (1); tandis que le Portugal a pour lui un atlas manuscrit,

(1) La carte de Thevenot de 1663 a été copiée d'après le pavé d'Amsterdam.

précieusement conservé dans la bibliothèque des Chartreux d'Évora, d'anciennes cartes, publiées dans les *Éphémérides géographiques* de Weimar, et une mappemonde contenue dans une hydrographie de 1542, écrite en français par le Flamand Roth ou Rotz, hydrographe du roi d'Angleterre. On remarque surtout entre la *coste des herbaiges* de cet érudit et Botany-Bay une singulière coïncidence de nom et de position. Les notions les plus authentiques datent du commencement du XVIIe siècle. En 1606, le *Duyfhen*, navire hollandais, aborda sur la côte nord-ouest de cette terre si mal connue, que les navigateurs crurent appartenir à la Nouvelle-Guinée. Diverses explorations de la marine hollandaise, commandées par Dick Hartog, par Zeachen, Van Edels, Van Nuyts et Carpenter suivirent bientôt celle du *Duyfhen*, et se succédèrent avec rapidité; enfin, en 1642, après le voyage d'Abel Tasman, qui, envoyé par le gouvernement de Batavia, pour en explorer le tour, ne put remplir qu'une faible partie de sa mission, elle reçut ce nom de Nouvelle-Hollande, que le monde savant devait faire oublier par celui d'Australie (1), en comprenant avec elle, sous cette dénomination générale, appliquée à l'une des trois grandes divisions de l'Océanie, la terre de Van Diémen, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande et les groupes d'îles intermédiaires. Sans atténuer la gloire de Tasman, c'est Dampier qui, au retour d'une croisière anglaise contre la marine espagnole, a donné le premier, en 1688, sur des contrées si curieuses des détails d'une étendue satisfaisante et d'une véracité qui défie aujourd'hui toute contestation.

(1) Le nom d'Australasie, adopté d'abord par les géographes, a été généralement abandonné à cause du grave inconvénient de paraître faire de ces contrées une dépendance de l'Asie. Le nom d'Australie a pour des Français l'avantage de se rapporter plus encore à celui de terres australes, consacré par l'expédition du capitaine Baudin. Flinders reconnaît la convenance de cette dénomination, quoique dans son voyage il ait préféré le nom scientifique de *terra australis*.

Il est à remarquer que le nom d'Australie est employé dans le *Mercure français* de 1631.

Quel que puisse être le titre de la Hollande ou du Portugal à une gloire qui doit toujours rester douteuse entre les deux nations, il ne paraît pas que le cabinet de Saint-James, au moment de former un établissement dans la cinquième partie du monde, ait cru nécessaire de s'assurer l'assentiment de l'un des peuples découvreurs. C'est en quelque sorte par droit de premier occupant que, sans aucune contestation, l'Angleterre s'est emparée d'une grande partie de la Nouvelle-Hollande. Quel sujet d'amers regrets pour les cabinets de Lisbonne et de la Haye! Quelle punition providentielle du système de mystère suivi d'une manière si étroite par les deux gouvernements!

Il est étonnant qu'aucun missionnaire n'ait tenté jusqu'alors de pénétrer dans les terres australes. En 1641 seulement, Athanase Kircher, de la compagnie de Jésus, dans son curieux livre *De Magnete, sive de Arte magneticâ,* annonçait que bientôt Dieu ferait paraître un homme destiné à ouvrir les portes du salut aux nations australes (1). Cet homme ne se leva point, et Paulmyer, chanoine de Lisieux, qui, descendant d'Essomericq, amené en Europe par Gonneville, se croyait originaire de *la terre australe méridionale antarctique et inconnue*, sollicita en vain d'Alexandre VII l'établissement d'une mission chrétienne dans ce qu'il appelait le troisième monde.

Il y a quelque chose de touchant dans la pensée comme dans la forme du livre que le bon chanoine de Saint-Pierre de Lisieux a consacré à son rêve généreux. Il croit par cette publication remplir un devoir sacré d'origine et de conscience. *Chef et aisné de la famille du premier chrestien des terres australes, représentant de celui qu'elles ont envoyé pour les délivrer du joug du diable et de l'erreur,* il adresse

(1) *Ita non dubito quin Deus brevi virum excitabit fortitudine et scientiâ præditum, qui nobis hucusque incognitam atque omnium vastissimam australis terræ portionem, ad nominis sui gloriam, atque innumerarum animarum salutem sit aperturus.* Lib. II, part. v ; in Prooemio.

au souverain pontife les plus pressantes supplications. Il lui fait remarquer que l'Amérique a été évangélisée sous Alexandre VI, et il en conclut que les terres australes doivent l'être sous Alexandre VII. « Les pauvres et misérables Aus- « traux, ajoute-t-il, par un de ces rapprochements forcés si « communs à cette époque, sont remplis d'espérance à la « prononciation de son nom, qui est celui du plus renommé « des conquérants, lequel a si souvent regretté de n'avoir « qu'un monde à subjuguer. »

« Ces Austraux, dit-il encore, *n'ignorent pas* avec quel « avantage Vostre Sainteté possède ces deux belles qualités « de savant et de courageux. »

Aucun argument n'est négligé par le vénérable chanoine. Il cherche à éveiller l'amour-propre de la chrétienté, en alléguant que l'on voit en quelques-unes des provinces antarctiques des Arabes que le zèle de l'accroissement du mahométisme y a portés. Il va même jusqu'à proposer une sorte de *souscription* pour répandre, dans les terres australes, les lumières de l'Évangile.

Le digne prêtre s'élève avec indignation contre les « pré- « tendus apôtres de l'Amérique, ces rudes maîtres qui « plantent la croix avec l'épée, qui vont comme des loups « affamés au milieu des agneaux, et qui ont fait des déserts « épouvantables de ce pays, où ils se vantaient d'être allé « dresser le parterre agréable de l'épouse de Jésus-Christ. »

Paulmyer n'omet aucun détail des mesures à prendre pour assurer le succès de la mission. Il veut que des laboureurs, des artisans utiles, des médecins, des musiciens même accompagnent les missionnaires. Ne négligeant aucune précaution, il insiste sur la nécessité d'avoir toujours à leur disposition « une grosse barque, et pour la *manouvrer* quel- « ques gens de marine. Une habitation qui se voit fournie de « cela peut se vanter d'avoir un cheval à l'écurie toujours « prêt pour sa retraite. »

N'oublions pas que saint Vincent de Paul avait chaleureu-

sement patroné les projets du bon chanoine de Saint-Pierre de Lisieux (1).

(1) Le président de Brosses donne de précieux détails sur l'auteur des *Memoires touchant l'establissement d'une mission chrestienne dans le troisième monde*, et des extraits fort étendus de son livre, qui révèle l'état exact des connaissances du XVII[e] siècle sur les terres australes. C'est, dans toute la naïveté que la science a perdue de nos jours, l'œuvre d'un homme profondément instruit et d'un homme évangélique.

La publication de cet ouvrage fut faite à peu près par surprise. Paulmyer entre, à ce sujet, dans des particularités curieuses. Il voulait traduire son livre en latin. Il est heureux que ce projet n'ait pas été exécuté. Combien l'auteur n'eût-il pas perdu de la touchante simplicité qui n'est pas son moindre mérite !

CHAPITRE VI

1787. — ATTENTE DU PREMIER DÉPART

L'état politique de l'Europe n'était que trop favorable aux vues de l'Angleterre. Les souverains et les peuples, fixant leurs regards sur les grands événements qui se préparaient en France, ne pouvaient songer à les porter vers un établissement qui se formait sans bruit, presque aux antipodes du théâtre où s'arrêtait leur attention; à peine même cette entreprise excita-t-elle chez les puissances maritimes une stérile curiosité. Il aurait fallu un génie supérieur pour embrasser d'un coup d'œil toutes les conséquences d'un tel agrandissement; et l'esprit tenait seul la place du génie dans les conseils européens.

L'Europe ne vit dans Botany-Bay qu'un bagne lointain pour les malfaiteurs de Londres. Pas un homme d'État ne s'émut des avantages d'une position qui commanderait tous les points de la mer des Indes.

Cet obstacle du droit des nations si facilement écarté, l'Angleterre ne devait pas concevoir une bien vive inquiétude des obstacles matériels qu'elle allait rencontrer : aussi l'exécution d'un plan adopté avec tant de soudaineté fut-elle non moins soudainement commencée.

Lord Sydney, premier secrétaire d'État, et le sous-secrétaire Nepean, chargés de la colonisation de la Nouvelle-Galles, déployèrent sur-le-champ une extrême activité. On avait résolu d'abord de former le premier convoi uniquement de colons libres, qui, transportés avec faveur et aidés par le gouvernement dans leurs premiers établissements, auraient ensuite obtenu, pour la culture des terrains concédés, un nombre déterminé de *convicts*, sous condition de payer les frais de leur passage, et de se charger de leur nourriture et de leur entretien : mais on était trop près des griefs de la province de Maryland. L'économie évidente qui serait résultée pour le trésor anglais de l'adoption d'un tel principe ne fut pas mise en balance avec les entraves que l'administration crut devoir craindre. Priver un planteur, par l'affranchissement d'un condamné, de services auxquels il aurait eu un droit avoué, ou refuser par des considérations d'intérêt privé un affranchissement mérité, c'était une alternative pénible entre deux injustices à peu près égales. Tous les frais de l'établissement pénal furent donc mis à la charge du gouvernement.

Il se présentait cependant un moyen de concilier en partie l'un et l'autre système : c'était d'accorder à quelques anciens condamnés, dont la bonne conduite aurait été notoire depuis l'expiration de leur peine, le bienfait d'une transportation gratuite, avec assurance de protection et de secours pour les premiers temps. De tels fondateurs de la colonie pouvaient remplir le double but désiré, en devenant à la fois et les surveillants des *convicts*, dont les services leur auraient été concédés, et un programme vivant de l'avenir assuré à un repentir sincère. Mais il ne paraît pas que ce projet, qui n'offrait d'ailleurs aucune économie, ait été mis en discussion. Le ministère de Georges III reconnut seulement que la déportation devait précéder l'émigration; que le but principal de la colonie étant de recevoir les condamnés, les colons volontaires qui s'y transporteraient dans la suite des temps, ayant pu apprécier d'avance les avan-

tages et les inconvénients d'un pareil contact, ne seraient plus admissibles à élever des plaintes contre leur association avec le rebut de la population anglaise. Le droit des gens lui-même, si toutefois une telle considération eut quelque poids dans les conseils de l'Angleterre, le droit des gens n'était pas blessé par cette occupation d'un territoire d'où l'on n'aurait point à expulser des maîtres légitimes, sauvages ou policés. Les relations des voyageurs avaient garanti que la population clair-semée de la Nouvelle-Galles, population inférieure, sous le rapport des arts domestiques, aux Kamtschadales mêmes et aux Samoïèdes, ne possédait ni habitations fixes ni champs cultivés. Occuper un point de la terre immense où elle traînait une vie misérable, c'était promettre à son avenir, sans nul détriment actuel, quelques-uns des bienfaits de la civilisation.

Avant de hasarder un premier transport de *convicts*, la prudence commandait peut-être une exploration nouvelle d'une contrée que Cook et ses compagnons n'avaient vue qu'en passant, et qu'ils avaient peinte à grands traits, sans appuyer sur les détails spéciaux nécessaires pour les fondateurs d'une colonie; mais depuis onze ans l'Angleterre supportait avec impatience le fardeau toujours croissant de ses condamnés.

Les prisons, qui n'avaient pas été construites pour tant de criminels à la fois, étaient ravagées par le typhus. L'ordre et l'humanité souffraient trop ensemble pour qu'il fût possible d'ajouter une année au moins encore à une attente déjà si longue, et, sur la foi de sir Joseph Banks, on se dispensa d'une reconnaissance préliminaire.

Un ordre du conseil, du 6 décembre 1786, désigna le siége du nouvel établissement pénal.

Le capitaine de vaisseau Arthur Phillip fut nommé «capi-« taine général et gouverneur en chef de tout le territoire « appelé la Nouvelle-Galles du Sud, s'étendant depuis le cap « York, ou extrémité nord de la côte, par la latitude de dix « degrés trente-sept minutes sud, jusqu'à l'extrémité sud,

« ou cap Sud de la même terre ; par la latitude de quarante-« trois degrés trente-neuf minutes sud, et de tout l'intérieur « du pays à l'ouest, jusqu'au cent trente-cinquième degré de « longitude est, en comptant du méridien de Greenwich, « sans en excepter ni les îles adjacentes de l'océan Paci-« fique, entre les latitudes ci-dessus détaillées, ni les villes, « garnisons, citadelles, forts ou autres fortifications et « ouvrages militaires qui pourraient être élevés par la suite « sur le territoire ou sur quelqu'une des îles enclavées « dans cette prise de possession. »

Ce texte officiel ne devait être révélé que seize ans plus tard, par une publication historique du premier juge-avocat de la colonie.

Depuis la fameuse bulle d'Alexandre VI, jamais pareil envahissement n'avait été commis par aucun peuple.

Les majors Patrick Ross et Collins furent élevés aux emplois : le premier, de lieutenant-gouverneur ; le second, de juge-avocat de la colonie naissante ; le docteur John White fut choisi pour les fonctions de chirurgien en chef de l'établissement ; et, dès le 25 octobre 1786, des ordres avaient été donnés pour armer un convoi de onze navires de diverses grandeurs. Deux seulement, le *Syrius*, commandé par le capitaine Hunter, et le *Supply*, sous les ordres du lieutenant Ball, appartenaient à la marine royale ; les neuf autres (1), dont six devaient porter des condamnés et trois des vivres, des instruments aratoires et des munitions de toute espèce pour deux années, avaient été fournis par des armateurs de Portsmouth, de Woolwich et de Plymouth.

Cent soixante-huit soldats de la marine furent répartis sur la flottille avec leurs officiers. Quarante femmes de soldats avaient obtenu la liberté de suivre leurs maris. Dès le 30 janvier 1787, deux navires de transport chargés de

(1) Un de ces bâtiments se nommait le *Golden grave*, littéralement bosquet d'or. Etait-ce un présage des richesses imprévues ?

convicts n'attendaient plus que l'ordre du départ. Mais des lenteurs survinrent, et l'embarquement ne s'acheva que dans le commencement de mars. Cinq cent soixante-cinq hommes, cent quatre-vingt-douze femmes et dix-huit enfants qu'on avait laissés avec leurs parents furent transférés des pontons et des prisons à bord du convoi. Le nombre des passagers, sans distinction de rangs, s'élevait à mille quarante (1). Divers motifs imprévus amenèrent encore des retards, et il fallut rester deux mois devant Plymouth. Pendant ce temps, on eut l'humanité de ne fournir aux déportés que des vivres frais, pour les préparer à une longue traversée, et quelques améliorations eurent lieu dans la tenue intérieure des bâtiments. Ces délais permirent aussi de prendre des mesures pour la sûreté des équipages, si inférieurs en nombre aux *convicts* soumis à leur surveillance, et d'établir des règlements parmi ces derniers, dont la conduite ne cessa pas d'être rassurante jusqu'à l'heure du départ.

Dès les premiers moments, les bruits les plus alarmants se répandirent sur l'état du convoi. Le système de la déportation avait trouvé en Angleterre quelques-uns de ces détracteurs passionnés qui s'attachent partout et toujours aux innovations, quelque salutaires qu'elles soient, pour cela seul qu'elles sont innovations. La nouveauté du mode et du lieu, à défaut de celle du principe, contrariait leurs idées favorites, et l'on s'entretenait hautement d'une violente épidémie qui dévorait les malheureux destinés à la déportation. Un séjour prolongé dans le port dut contribuer puissamment à accréditer ces rumeurs populaires, qui parvinrent même

(1) Le capitaine Hunter, donnant un chiffre approximatif, compte six cents hommes et deux cents femmes. Pougens, traducteur de John White, compte cinq cent soixante-quinze hommes.

Une autre évaluation n'en indique que cinq cent cinquante-cinq. On a donné aussi pour total de sept à huit cents hommes et femmes. Une relation, traduite par Millin, porte la totalité des personnes embarquées, à quelque titre que ce soit, à mille quatre-vingt-cinq. Notre calcul repose sur les bases les plus certaines.

jusqu'aux oreilles des *convicts;* et, sur chacun des navires, on attendait avec anxiété les atteintes d'une contagion qui déjà sans doute régnait sur les navires voisins. Quelques feuilles publiques propageaient aussi ces craintes mal fondées; elles exagéraient chaque jour et les dangers de la navigation, et les souffrances et les privations de toute espèce réservées à la colonie nouvelle.

Tel est le tableau exact de ce qu'un économiste fort estimé, mais protecteur trop exclusif des colonies agricoles, Huerne de Pommeuse, appelle une espèce d'enthousiasme qu'inspira un système de déportation à la Nouvelle-Hollande.

Cependant, malgré les inconvénients inévitables d'une aussi grande réunion d'hommes affaiblis déjà par une captivité plus ou moins longue; et quoique effectivement une maladie épidémique d'une nature très-peu grave eût régné quelques instants sur un seul des navires de transport, le convoi offrait l'état sanitaire le plus satisfaisant, lorsqu'on mit enfin à la voile le 13 mai 1787. Deux hommes avaient obtenu leur grâce peu de jours avant le départ.

CHAPITRE VII

1787-1788. — PREMIÈRE TRAVERSÉE

Quelques inquiétudes avaient été inspirées au gouvernement sur des projets de révolte qu'on supposait devoir éclater lorsque le convoi aurait perdu de vue les côtes de l'Angleterre; aussi, au moment de mettre à la voile, les forces militaires de l'expédition furent-elles augmentées de la *Hyène*, qui vint se ranger sous les ordres du commodore Phillip. Les dispositions des *convicts* ne commandaient point de pareilles précautions. L'espoir d'un sort meilleur sur une terre nouvelle contre-balançait sans doute chez eux les doutes de l'avenir et les craintes inséparables d'une navigation lointaine. Quelques-uns à peine se plaignaient de leur sort, et presque tous attendaient avec une sorte d'impatience le signal du départ. Les lettres cependant qu'on leur permettait d'adresser à leurs familles, exprimant la plupart un découragement extrême, sembleraient contredire cette résignation attestée par les chefs du convoi; mais ces démonstrations de douleur et d'abattement, jointes à des demandes d'argent et de provisions, n'étaient qu'un appel plus éloquent à la générosité de leurs amis, et bien peu donnèrent des preuves d'une affliction réelle en s'éloignant de la terre natale. Dans cette triste

épreuve, l'avantage de la force morale resta au sexe le plus faible : une seule femme répandit quelques larmes, bientôt essuyées.

On a remarqué aussi qu'en général les femmes résistent plus courageusement que les hommes à l'épreuve du *solitary confinement,* de l'emprisonnement cellulaire.

Peu d'heures après le départ, plusieurs navires s'écartèrent de la ligne tracée, et le gouverneur conçut d'abord quelques craintes de ces manœuvres irrégulières, qui n'avaient heureusement leur source dans aucune espèce d'insubordination; mais le 20 mai un déporté, recommandé au capitaine Hunter, dévoila un complot dont les suites auraient pu devenir plus sérieuses. L'humanité du gouverneur l'avait porté à permettre d'ôter les fers des *convicts,* dans l'intérêt de la propreté et surtout de la santé de ces malheureux. Ce relâchement dans les moyens de prévention avait inspiré à quelques hommes entreprenants, détenus sur le *Scarborough,* l'espoir de s'emparer de ce navire pendant la nuit, et de s'éloigner du convoi à force de voiles, à la faveur de l'obscurité. Là se bornait un plan qu'ils n'avaient pas eu le temps de mieux combiner; ces conspirateurs novices n'avaient pas même examiné dans quel port ils pourraient conduire leur prise. Les deux principaux meneurs furent amenés à bord du *Syrius,* et, après une punition corporelle, transférés sur un autre bâtiment de transport.

La facilité avec laquelle le complot avait été prévenu, et le peu d'impression que cette tentative avortée parut faire sur l'esprit des *convicts,* dissipèrent toutes les sollicitudes de Phillip, et parvenu à cent lieues à l'ouest des îles Sorlingues, il permit à la *Hyène* de reprendre la route de l'Angleterre.

Le 3 juin, le convoi aborda à Ténériffe; une relâche de sept jours permit de reporter au complet la provision d'eau, et de distribuer encore aux déportés quelques vivres frais. La surveillance la plus rigoureuse fut exercée pour prévenir tout projet d'évasion. Les capitaines des bâtiments de transport étaient d'autant plus intéressés à maintenir cette vigi-

lance, que les armateurs répondaient pour quarante livres sterlings de chaque *convict* qui, ayant trouvé moyen de s'échapper, parviendrait à n'être point repris. Cependant, malgré des précautions multipliées, un de ces malheureux réussit à se glisser pendant la nuit dans une petite chaloupe, et chercha d'abord à se faire admettre dans l'équipage d'un vaisseau de la compagnie des Indes hollandaises, qui avait besoin de matelots. Déçu dans son espoir, il se vit poussé par les courants vers un îlot, où il ne put cacher sa chaloupe et ses rames, qui le trahirent dès les premiers rayons du jour, et il expia dans les fers une tentative qu'il avait pu croire un instant couronnée de succès.

Aucun événement de quelque importance ne signale la traversée de Ténériffe à Rio-Janeiro, où le convoi arriva le 4 août, après avoir été forcé de réduire la ration d'eau pendant le dernier mois. Dans cette traversée, le nombre des malades n'avait pas dépassé quatre-vingt-quinze; et des causes étrangères au voyage, telles que d'anciennes maladies ou les infirmités d'un âge avancé, avaient contribué à peupler les hôpitaux. Un tel résultat ne justifiait point les craintes conçues au moment du départ, où l'on s'attendait à être forcé de convertir, au bout d'un mois, un bâtiment de transport en hôpital général. Peu d'instants après l'arrivée, on découvrit que, malgré la plus active surveillance, une société de faux monnayeurs s'était formée sur un navire : un *convict*, avec l'aide de deux autres compagnons d'infortune, était parvenu à obtenir de fausses *rixdales* d'une fusion de métal grossier. Empreinte, caractères, tout était imité avec une perfection si étonnante, que le mauvais aloi de la composition put seul faire découvrir la fraude au moment où les coupables voulurent acheter des fruits apportés par des esclaves. Mais, si l'existence du délit fut reconnue, il resta impossible de découvrir les moyens d'exécution d'un travail aussi compliqué; la plus minutieuse enquête n'en put surprendre aucune trace. On soupçonna seulement, mais sans preuve suffisante, la connivence de quelques soldats de

marine. L'un d'eux fut surpris voulant émettre une fausse *rixdale*, et très-sévèrement puni.

Une relâche d'un mois entier fut consacrée à renouveler une partie des provisions. On réunit aussi, pour la colonie nouvelle, une collection de graines et de plants des végétaux les plus précieux du Brésil : le caféier, le cacaotier, le tamarin, le bananier, le cotonnier, le guava, diverses espèces d'orangers, plusieurs plantes médicinales, et le nopal avec la cochenille. Quelques femmes, dont la bonne conduite avait été remarquée, obtinrent la faveur de changer de navire, et, le 4 septembre, le commodore fit lever l'ancre pour se diriger vers le cap de Bonne-Espérance, où le convoi mouilla le 23 octobre, dans la baie de la Table, après une traversée qui n'offre aucun incident digne de remarque.

Il avait été calculé, en Angleterre, qu'il serait avantageux de prendre au Cap seulement une grande partie des vivres destinés aux magasins publics pour les premiers mois de l'établissement pénal. Il devait en résulter moins de chances d'avaries pendant le voyage, et plus de probabilités d'une longue conservation après le débarquement; mais des circonstances inattendues donnèrent un démenti à la sagesse de ces calculs. La colonie hollandaise venait d'éprouver une grande disette; le blé surtout avait manqué, et le gouverneur refusa pendant quelques jours les autorisations nécessaires. Le commodore Phillip surmonta enfin toutes les difficultés, et des vivres furent embarqués. Malheureusement le grand nombre des passagers ne permettait pas de se passer, avec ces seules ressources, de prochains envois de la mère patrie. Le Cap fournit à la colonie naissante les souches des diverses races d'animaux domestiques qui devaient fertiliser ses champs et seconder ses travaux. Plusieurs officiers en acquirent aussi pour leurs établissements particuliers.

On embarqua au Cap, pour le compte du gouvernement, un taureau, un veau, sept vaches, un cheval, trois juments, trois poulains de six mois, quarante-quatre béliers et brebis,

quatre chèvres, vingt-huit porcs, et beaucoup d'oiseaux de basse-cour.

La collection de végétaux utiles s'augmenta de plants de figuiers, de bambous, de pommiers, de poiriers, de cannes à sucre, de fraisiers et de vignes de diverses espèces. De jeunes chênes furent choisis pour élever leur cime au milieu des plus beaux arbres de l'Australie; le myrte lui-même dut embellir les jardins de Botany-Bay, et une colonie dont les premières assises n'étaient pas encore tracées put se promettre, avant peu d'années, la jouissance de toutes les conquêtes que la civilisation avait remportées sur la nature dans une suite de siècles, et souvent comme unique résultat d'expéditions guerrières, longues et désastreuses. Chargé de tous ces trésors, le convoi quitta le cap de Bonne-Espérance, le 13 novembre, après une relâche d'un mois. La première terre où l'on allait aborder devait être la nouvelle patrie.

. A peine avait-on perdu de vue les côtes d'Afrique, qu'une épidémie se déclara parmi les *convicts* et ne tarda pas à gagner les équipages eux-mêmes; mais son atteinte fut plus générale que dangereuse, et elle n'emporta qu'un seul soldat de marine. Les effets de la maladie ne furent entièrement dissipés qu'après une navigation de six semaines. Au moment où cette épidémie venait de se manifester, le commodore Phillip, convaincu de la nécessité d'une courte exploration avant de déterminer l'emplacement le plus convenable pour la colonie, crut devoir séparer le convoi en deux divisions; il se transporta du *Syrius* à bord du *Supply*, et, prenant les devants avec les trois navires qu'il avait reconnus pour les meilleurs voiliers, il fit passer sur ces bâtiments les hommes les plus robustes et les ouvriers les plus utiles, pour terminer quelques constructions avant l'arrivée du reste des déportés. Le lieutenant-gouverneur s'embarqua avec lui, et les navires les plus lourds restèrent sous le commandement du capitaine Hunter. Cette séparation ne produisit aucun des avantages que le gouverneur avait dû s'en promettre. Arrivé le 18 janvier 1788 à Botany-Bay, où les trois bâtiments de transport

qui l'avaient accompagné ne purent mouiller que le lendemain, il y reçut, dès le 20, tout le reste du convoi. Ainsi se termina heureusement un voyage de plus de cinq mille lieues, accompli en huit mois, sur des navires de la marine marchande, à travers des mers imparfaitement explorées, et après deux mois de relâches en Amérique et en Afrique. Une navigation de quelques jours de plus aurait pu compromettre le sort de la petite flotte qui portait la fortune d'un monde nouveau : les navires de transport, que l'on avait négligé de doubler en cuivre, commençaient à éprouver de fortes avaries.

CHAPITRE VIII

1788. — LE PORT JACKSON

Les premiers soins du gouverneur s'étaient attachés à l'exploration des alentours de la baie. La mémoire pleine encore des récits de Cook et de Banks, il chercha ces belles prairies, cette terre féconde et bien arrosée, dont la description avait déterminé le choix de l'Angleterre, et bientôt un pénible désenchantement vint dissiper les plus riantes espérances. Partout, il est vrai, s'offraient à ses regards des paysages pittoresques et des sites enchanteurs; mais il demandait un sol propre à l'agriculture, et ses yeux ne rencontraient qu'un sable aride; il demandait des pâturages fertiles, et ne découvrait que des marécages entretenus par les eaux saumâtres de la rivière Cook : immenses marécages, aussi profonds qu'insalubres. Plus loin, le terrain paraissait devoir être moins rebelle aux travaux de l'agriculteur; mais le manque d'eau douce présentait un nouvel obstacle à l'établissement projeté. La baie elle-même, cette baie si vantée pour la sûreté du mouillage, était obstruée par de grands bancs de vase et n'offrait pas assez de profondeur. Bien que spacieuse, elle exposait les vaisseaux à tous les dangers d'une rade ouverte. Les chefs de l'expédition reconnurent avec douleur

que, malgré son exactitude ordinaire, Cook s'était beaucoup trop abandonné à son imagination dans sa description de Botany-Bay. L'illustre voyageur s'était contenté de la stérilité parée, et les premiers colons, ne pouvant s'arrêter à des apparences, découvraient de tristes réalités : mais, si rien ne recommandait ce point de la Nouvelle-Galles pour la fondation d'une colonie, rien ne pouvait autoriser Phillip à renoncer à toute espèce d'établissement; et il se détermina, quoique sans beaucoup d'espoir, à explorer les havres voisins.

L'ordre formel avait été donné, en quittant l'Angleterre, de débarquer les *convicts* dès que le convoi mouillerait à Botany-Bay. Les nombreux inconvénients de cette relâche ne permirent pas d'exécuter immédiatement cette partie des instructions; d'ailleurs l'état sanitaire des déportés ne paraissait pas de nature à rendre dangereux un délai de quelques jours. La traversée avait été heureuse; aucune maladie épidémique ne régnait plus parmi les prisonniers, et, dans tout le voyage, le nombre des morts ne s'était élevé qu'à trente-deux hommes, dont plusieurs avaient été emportés par des accidents.

Quelques ouvriers descendirent seulement à terre, tant pour alimenter les provisions d'eau et de bois que même pour éclaircir le terrain sur lequel il faudrait bien jeter les fondements d'une ville, si de nouvelles recherches ne parvenaient pas à découvrir une position plus convenablement située. La pointe Sutherland avait été choisie, à cause de l'avantage d'un faible courant d'eau; mais ce lieu, le plus acceptable, promettait encore bien peu à l'avenir de la colonie. Dès le lendemain de l'arrivée des derniers navires, le gouverneur, le capitaine Hunter, divers officiers et les pilotes du *Syrius* et du *Supply* s'embarquèrent, avec plusieurs matelots d'élite, sur trois chaloupes découvertes, pour commencer leur exploration par le nord de Botany-Bay.

La côte n'offrit d'abord qu'une apparence peu favorable : ce n'était, jusqu'à une distance de seize milles, qu'une suite

de rochers, de sables et de marécages. Là Cook indiquait, sous le nom de port Jackson, nom d'un obscur matelot placé en vigie au moment de son passage, une anse où les bateaux pourraient trouver un abri; il l'avait reconnnue en passant, à une distance d'environ trois milles de la côte; et ce point, vu de la mer, annonçait effectivement une baie ouverte. Cependant les chaloupes s'avancent, et, dans ce simple enfoncement qui devait recevoir à peine de faibles embarcations, les Anglais émerveillés découvrent l'entrée d'un bassin immense, bleu et tranquille comme un lac, où, dans des eaux toujours profondes, manœuvreraient toutes les flottes de l'univers.

D'une entrée dont la largeur n'excède pas un demi-mille, le havre s'étend graduellement, entouré de rochers à pic d'une hauteur moyenne de cinquante pieds. Il suit une direction occidentale, s'enfonce jusqu'à treize milles dans l'intérieur des terres, et contient plus de cent petites anses à fond de sable, formées par des pointes fort étroites, dont le prolongement offre des abris très-sûrs contre tous les vents, sans présenter d'autres dangers aux navigateurs qu'un banc de rochers situé au milieu du canal. Pour l'étendue, pour la sûreté, ce port, découvert d'une manière si imprévue, est l'un des plus magnifiques du globe. Tant d'avantages inespérés permirent à peine à Phillip de s'apercevoir que, pour la fécondité du sol et l'abondance des eaux, ses recherches n'avaient pas obtenu des résultats bien satisfaisants. Non moins pittoresques que Botany-Bay, les environs de ce port superbe n'étaient guère moins stériles : mais ce défaut est commun au littoral tout entier de la Nouvelle-Galles, qui ne présente guère, jusqu'à plusieurs milles dans l'intérieur, que des dunes sablonneuses, des terrains rocailleux et une végétation triste et uniforme, quand elle n'est pas entretenue par des marais. Quoique Phillip ne pût alors que le soupçonner, on ne saurait, en considérant les embarras de sa position, le blâmer d'avoir sans plus d'examen résolu de fixer dans une des anses de ce havre spacieux

le siége de la nouvelle colonie. Ainsi, pour le choix du point où l'Angleterre allait jeter les premiers fondements d'un empire, la sagesse humaine n'eut pas à s'enivrer d'elle-même; il faut bénir la Providence qui dirigea Phillip dans son découragement, et le conduisit comme par la main vers la plage que l'on choisirait encore aujourd'hui, avec l'expérience de tant d'explorations.

Après une absence de trois jours, le gouverneur revint à Botany-Bay, où les observations faites depuis son départ ajoutaient beaucoup à la tristesse du premier aperçu. Les récits de ses compagnons répandirent la joie sur tous les navires, et l'ordre fut donné de mettre à la voile dès le lendemain pour le port Jackson.

Au milieu des préparatifs de départ, tandis que la découverte du gouverneur rend à tous les esprits leurs illusions premières, soudain deux voiles paraissent à l'horizon. Nul spectacle ne pouvait être plus inattendu dans des mers si rarement sillonnées par des navires européens : aussi la surprise fut-elle générale. La Hollande, jalouse des projets d'agrandissement de l'Angleterre, avait-elle armé des vaisseaux pour suivre les traces du convoi et s'opposer à sa descente, ou ruiner les premiers établissements britanniques sur un sol dont les navigateurs bataves pouvaient revendiquer la découverte? Ce fut la première pensée. Quelques hommes de mer, préférant l'espoir à la crainte, croyaient reconnaître le genre de construction de la marine anglaise, et se flattaient de voir débarquer bientôt des vivres et des munitions destinés à la colonie. Ces dernières conjectures, qui faisaient honneur à la prévoyance de la mère patrie, et que les chances d'une navigation heureuse rendaient les plus probables, furent à peine ébranlées par l'opinion du gouverneur. Phillip déclara que deux navires français faisaient alors dans ces mers un voyage de découvertes, et l'on crut, en effet, distinguer le pavillon blanc; mais le vent contraire, qui commençait à souffler avec force, repoussa les bâtiments de la côte pendant deux jours entiers, et laissa

le doute dans la plupart des esprits. Cependant le gouverneur, qui n'avait partagé ni les illusions ni les alarmes, ne crut pas devoir attendre, et fit voile pour le port Jackson avec le *Supply*, en laissant ordre au capitaine Hunter de le rejoindre avec tous les navires de transport, dès que les vents seraient devenus plus favorables.

Dans la matinée du second jour, le premier lieutenant du *Syrius* fut envoyé à bord des navires en vue, et l'événement démontra la justesse des conjectures du gouverneur. C'étaient l'*Astrolabe* et la *Boussole*, dont les équipages éprouvaient un vif étonnement à l'aspect des préparatifs de départ de la division anglaise. On leur avait annoncé, au Kamtchatka, qu'ils trouveraient à Botany-Bay une ville déjà bâtie et des marchés abondamment pourvus. Forcés à une relâche pour construire deux chaloupes dont les matériaux avaient été apportés d'Europe, et renouveler leurs provisions d'eau et de bois, ils arrivaient eux aussi avec des illusions détruites. Il était réservé à la Pérouse d'assister, avant la plus cruelle catastrophe, à la fondation d'un empire, et les derniers souvenirs de ce grand navigateur devaient être inscrits dans les premières pages de l'histoire d'un monde nouveau.

L'officier anglais envoyé sur les frégates de la Pérouse conservait sans doute encore quelques soupçons inspirés par la vue inopinée d'un pavillon étranger. Il ne s'exprima qu'avec une extrême réserve sur les projets de Phillip, et dit seulement que les navires appareillaient pour remonter vers le nord. Le mystère dont il semblait vouloir envelopper les desseins de ses chefs n'était pas de nature à tromper, sur la distance du nouvel établissement, des marins doués de quelque expérience, puisque l'on voyait de simples canots se préparer au départ; mais les matelots qui l'avaient accompagné ne partagèrent point sa méfiance, et l'heureuse découverte de Phillip ne tarda pas à être connue des deux équipages français, instruits avant leurs commandants.

Peu d'heures après cette entrevue, le capitaine Hunter

donna le signal du départ pour le nouveau siége de la colonie, pendant que la Pérouse entrait enfin dans la baie; et le soir, la division tout entière était à l'ancre au port Jackson, dont elle prit possession en déployant avec appareil le pavillon national. Les peuplades indigènes n'apportèrent aucun obstacle à cet envahissement : à peine découvrit-on au loin quelques sauvages étonnés d'une scène aussi nouvelle; tandis que d'autres, plus nombreux sans doute, restaient témoins muets et invisibles d'un acte incompris qui devait changer les destinées de leur race tout entière.

CHAPITRE IX

1788. — PREMIERS TRAVAUX. — LA PÉROUSE

Le 26 janvier 1788 doit être inscrit avec honneur dans les fastes de l'humanité. De ce jour commence une ère nouvelle pour la cinquième partie du monde; et si, après plus d'un demi-siècle, l'histoire ne peut demander encore à l'Australie aucun de ces imposants tableaux qui subjuguent les esprits, elle doit en tirer du moins d'utiles leçons pour le bonheur des peuples et la saine politique.

Il fallait donner un nom au lieu qui allait recevoir la capitale de l'empire naissant. Le gouverneur avait choisi d'abord celui d'Albion, ce vieux nom entouré de tant de souvenirs, et si cher encore à l'orgueil britannique; mais l'esprit de courtisan l'emporta, et le nom de lord Sydney, qui avait dirigé l'expédition, fut imposé à l'emplacement que les premiers colons devaient occuper sur un promontoire entouré de plusieurs baies profondes et commodes. Phillip avait préféré l'une des anses les moins étendues, à cause de la proximité d'un ruisseau, qui fut nommé le Tanks, et de la plus grande facilité du mouillage, à une très-faible distance de la terre. Cette position heureuse permettait de débarquer sur les lieux mêmes les munitions de toute espèce : avantage

inappréciable pour une colonie absolument dénuée de moyens de transport. Le territoire dont Sydney allait plus particulièrement devenir la capitale reçut le nom de comté de Cumberland. On assigna pour limites au nouveau comté, à l'est, le grand océan Austral; à l'ouest, les montagnes connues plus tard sous les noms de Carmarthen et de Lansdown; au nord, la partie septentrionale de Broken-Bay; et au sud, la partie méridionale de Botany-Bay.

Le moment était venu d'éprouver si les plans tracés à Londres pouvaient être mis facilement à exécution sur le terrain; on allait découvrir aussi les imperfections de détail, inévitables dans une immense entreprise, mais si difficiles à réparer à une telle distance de la mère patrie.

Le gouverneur avait demandé vainement que le premier convoi de condamnés fût accompagné, s'il ne pouvait être précédé, d'un certain nombre de familles agricoles, dont les chefs libres, ou même libérés des prisons de l'Angleterre et offrant des garanties sérieuses, auraient dirigé dans une voie assurée une colonisation activée par le travail des *convicts*.

Le défaut le plus irréparable de toutes les combinaisons officielles se fit sentir sur-le-champ : il consistait dans le choix des premiers pionniers de la civilisation. Provenant presque tous de Londres ou des villes manufacturières, ces hommes étaient, à peu d'exceptions près, inhabiles aux travaux des champs et à la construction des édifices. Les condamnations judiciaires atteignent bien plus souvent les artisans du luxe que les ouvriers vraiment utiles : cette observation de tous les temps n'avait pas été mise à profit pour la composition du premier convoi. Le gouverneur cherchait des hommes endurcis aux travaux les plus indispensables, et à peine trouvait-il quelques condamnés capables de remplir les fonctions de chefs d'ateliers : les connaissances nécessaires à l'exercice du commerce et les habitudes de la domesticité remplaçaient chez la plupart la pratique des seuls travaux réclamés par les besoins d'une colonie naissante. Heureuse encore la Nouvelle-Galles, si une dépravation in-

vétérée ne rendait pas dangereux pour son repos des habitants dont l'inactivité était déjà un fléau pour elle ! Fonder une société neuve avec ces éléments d'une société vieillie, c'était une entreprise presque au-dessus des forces humaines ; et ce qu'il y eut plus d'une fois de décourageant dans les détails rehausse encore le mérite des résultats.

Les condamnés les moins impropres aux travaux les plus urgents furent aussitôt débarqués au nombre de cent douze ; le gouverneur traça lui-même des lignes extérieures, qu'il leur fut interdit de dépasser, et le prévôt eut ordre de faire arrêter tous ceux qui s'écarteraient dans l'intérieur des terres. Enfin, pour la première fois, la cognée retentit dans une forêt aussi vieille que le monde. Le débarquement s'était opéré avec une confusion presque impossible à éviter ; les nouveaux colons passaient des navires dans un bois épais. On reconnut bientôt combien une surveillance exacte allait être difficile, et quels obstacles s'opposeraient à une prompte extension dans une contrée où les vivres manquaient ainsi que les moyens de transport, et qu'il était trop peu prudent de permettre aux *convicts* d'explorer sans gardes.

On déposa d'abord sur le rivage les matériaux préparés à Londres pour construire la maison du gouverneur ; un enclos fut promptement disposé pour recevoir les animaux domestiques qui avaient résisté aux fatigues de la navigation. Trois vaches avaient péri dans la traversée ; peu de jours après le débarquement, cinq moutons furent tués par la foudre.

Quelques tentes furent élevées pour les malades. Le scorbut, qui n'avait point paru dans toute la traversée, commençait à se déclarer parmi les *convicts*, et il devenait nécessaire de leur procurer un air salubre et des aliments frais. Heureusement cette contrée, qui, hors l'espace et la position, allait donner si peu aux Européens en échange des tributs les plus précieux, ne manquait pas de plantes antiscorbutiques. Quelques semences apportées d'Europe furent immédiatement confiées à la terre ; mais la saison n'était

pas encore favorable. Malgré tous les soins du gouverneur, le nombre des malades augmenta bientôt dans une telle proportion, qu'il fallut interrompre les travaux commencés pour entreprendre la construction d'un hôpital général. Pendant ce temps, le lieutenant Dawes, chargé par le bureau des longitudes de diverses observations scientifiques et de l'examen d'une comète attendue vers la fin de l'année, présidait à l'établissement d'un observatoire, où il réunit des instruments fournis par l'amirauté. Ainsi, les premiers monuments d'une terre sans souvenirs furent consacrés à l'humanité et aux sciences, ces deux inappréciables et tardives conquêtes d'une civilisation avancée.

Le gouverneur, dans la première distribution des travaux de défrichement, avait surtout tenu à prescrire aux *convicts* des tâches précises qu'ils devaient remplir dans un temps donné. Les heures qu'ils pouvaient gagner par une promptitude laborieuse étaient laissées à leur libre disposition, et l'on avait espéré qu'ils se hâteraient d'en profiter pour s'élever des abris; mais la paresse de ces hommes, peu habitués à la fatigue, déconcerta les calculs de Phillip. Pendant ces opérations préliminaires, on avait achevé le débarquement, et chaque jour ajoutait à la surveillance, sans augmenter sensiblement le nombre des travailleurs. Cependant on crut pouvoir entreprendre la construction d'un magasin destiné à recevoir les vivres apportés par les navires de transport.

Après ces premiers préparatifs, le 7 février, le gouverneur fit procéder à son installation avec une sorte de solennité. Un vaste espace de terrain avait été éclairci; les troupes, sous les armes, s'y rangèrent en bataille; les *convicts* occupèrent une place distincte, et, en présence de Phillip, entouré des principaux officiers civils et militaires, le juge-avocat Collins donna lecture de la commission du gouverneur et des lettres patentes, portant création de cour de justice criminelle, de justice civile et de vice-amirauté. Plusieurs salves de mousqueterie, un discours du gouver-

neur, accueilli avec acclamation par les soldats et les *convicts*, une revue de troupes et un banquet où se réunirent tous les officiers, terminèrent la cérémonie.

Le gouverneur avait annoncé que toute liaison illégitime entraînerait de sévères punitions, et que le mariage obtiendrait une protection spéciale. De nombreuses demandes se succédèrent rapidement ; en les accueillant avec faveur, Phillip accomplissait une des parties les plus urgentes de ses instructions. Quatorze mariages se décidèrent et se conclurent dès la première semaine ; mais les nouveaux époux attendaient de cet hommage aux principes de la morale des avantages plus solides qu'une simple manifestation de bienveillance, avec des promesses pour l'avenir ; ils s'étaient même flattés d'un affranchissement immédiat comme conséquence nécessaire du mariage. On en vit plusieurs, déçus dans leurs espérances, solliciter le divorce : de semblables requêtes ne pouvaient être écoutées. L'égalité d'infortune n'avait point épargné à la colonie nouvelle ces mariages d'intérêt qui caractérisent la vieillesse des nations.

Les travaux scientifiques marchaient de pair avec les travaux de première nécessité. Tandis que les édifices les plus indispensables s'élevaient avec moins de solidité que de promptitude, le capitaine Hunter et le lieutenant Bradley exploraient le littoral voisin avec un soin que n'avait pu permettre la précipitation de la découverte. Cette reconnaissance exacte démontra que le havre s'étendait vers l'ouest plus encore qu'on ne l'avait soupçonné. Les plans tracés alors par Hunter et Bradley servirent à la formation des premières cartes de la colonie.

L'*Astrolabe* et la *Boussole* continuaient leur relâche à Botany-Bay, où la première tombe creusée dans l'Australie par les Européens venait de recevoir un Français, le P. le Receveur, l'un des savants attachés à l'expédition. Les communications étaient peu fréquentes entre les vaisseaux de la Pérouse et les principaux chefs de la colonie, quoique la distance de Sydney à Botany-Bay ne fût par terre que de dix milles;

mais les *convicts* cherchaient à entretenir des relations avec les équipages étrangers ; et, malgré la plus active surveillance, chaque jour plusieurs parvenaient à Botany-Bay, où les refus constants de la Pérouse, fidèle aux promesses qu'il avait faites à Phillip (1), n'empêchaient pas de nouveaux déserteurs de se présenter encore avec un nouvel espoir. On en compta jusqu'à neuf dans une seule journée. La séduction employée par eux avec le plus de confiance était la promesse d'entraîner quelques femmes dans leur fuite ; mais ce moyen même échouait, et ces malheureux n'osant reparaître à Sydney, où les attendaient d'inévitables châtiments, erraient dans les bois, à demi-morts de faim et de fatigue, jusqu'au moment où leur misère, devenant intolérable, les forçait à se rendre à discrétion. Un homme et une femme disparurent seuls sans retour, et l'on dut croire qu'égarés dans l'immensité des bois, ils avaient trouvé une mort cruelle. Cependant, comme le fugitif était un Français condamné par les tribunaux de l'Angleterre, il est permis de supposer que la pitié des matelots accueillit un compatriote à l'insu de leurs chefs, qu'elle sut soustraire à leurs yeux le malheureux Paris jusqu'après le départ, et qu'un Français de plus partagea le funeste sort de la Pérouse. Cet illustre navigateur laissa, en partant le 10 mars, des dépêches pour la France ; ce furent les dernières... l'histoire les a recueillies. Étranger, par l'élévation de son âme, à cette politique étroite qui fait des découvertes un inutile mystère, la Pérouse ne quitta point la Nouvelle-Galles sans indiquer au gouverneur Phillip, d'après son exploration nouvelle, les îles où l'on pouvait envoyer les expéditions les plus profitables à la colonie qui s'élevait.

(1) « Nous n'eûmes, dans la suite, que trop d'occasions d'avoir des nouvelles de l'établissement anglais, dont les déserteurs nous causèrent beaucoup d'ennuis et d'embarras. » (*Lettre de* LA PÉROUSE, 5 *février* 1788.)

CHAPITRE X

1788. — PREMIÈRES INSTITUTIONS. — ILE DE NORFOLK

La justice criminelle devait précéder à Sydney la justice civile. Il importait à la sécurité de l'avenir de ne laisser aucune faute impunie, et déjà plusieurs larcins avaient été signalés. Les surveillants, choisis parmi les *convicts* dont la conduite avait paru la plus irréprochable, osaient à peine exercer leur autorité, et quelques désordres provenaient de la connivence des matelots, qui, malgré les défenses les plus sévères, procuraient en fraude des liqueurs fortes aux déportés. Une cour de justice criminelle, composée du juge-avocat et de six officiers de terre et de mer désignés par le gouverneur, s'était assemblée pour la première fois le 8 février; plusieurs peines corporelles furent prononcées, et la cour condamna deux *convicts* au pain et à l'eau pendant huit jours, sur un petit rocher qui s'élevait au milieu du port.

La cour de justice criminelle avait été convoquée conformément aux lettres patentes scellées du grand sceau de la Grande-Bretagne, dont il avait été fait lecture publique le jour de l'installation solennelle du gouverneur. Les lettres de convocation devaient porter la signature et le sceau de

ce fonctionnaire. La cour constituée par lui avait droit d'enquête, d'audition et de jugement. Sa juridiction embrassait toute la colonie; sa compétence, tous les crimes de trahison, de meurtre, de faux, de félonie (1), de faux serment. Il lui était prescrit de suivre les lois de l'Angleterre, autant que pourraient le permettre les circonstances et la situation de l'établissement pénal. Le juge-avocat devait dresser dans chaque affaire un acte d'accusation; les témoins ne pouvaient être entendus qu'après avoir prêté serment. La majorité, toujours requise pour toute espèce d'arrêt, devait être de cinq voix au moins pour une condamnation capitale; le jugement se prononçait dans la même forme que le *verdict* d'un jury anglais, et nulle exécution à mort ne pouvait avoir lieu sans l'ordre du roi, exprimé par le gouverneur dans un acte revêtu de son sceau et de sa signature.

La cour de justice civile devait se composer du juge-avocat et de deux habitants, avec appel au gouverneur, et du jugement du gouverneur au roi en son conseil, mais seulement lorsque la valeur de l'objet en litige dépasserait trois cents livres sterlings. Cette cour avait l'administration des successions vacantes et devait recevoir le dépôt des testaments. Des lettres patentes attribuaient aussi au gouverneur, au lieutenant-gouverneur et au juge-avocat les pouvoirs des juges de paix tels qu'ils sont institués en Angleterre. Ils prêtèrent serment le 11 février en cette nouvelle qualité.

Enfin une cour de vice-amirauté connaissait des délits maritimes, sous la présidence du gouverneur, également investi du droit de convoquer une cour martiale. Les délits

(1) Le mot *félonie*, dont la signification est très-restreinte dans la langue française, possède en Angleterre un sens plus étendu. Dans la jurisprudence anglaise, il comprend à peu près tous les crimes capitaux, et l'on sait combien ils sont nombreux, aujourd'hui encore; combien ils l'étaient plus à la fin du XVIII[e] siècle!

militaires étaient soumis aux lois anglaises comme dans les autres colonies.

Le mois de février ne s'était pas encore écoulé, et déjà la cour de justice criminelle avait prononcé six condamnations à mort; trois pour vol de vivres appartenant au gouvernement, deux pour vol de vin envers un officier, et une enfin pour vol de pain à un *convict*. On remarquait deux nègres parmi les condamnés, dont un seul subit toute la rigueur de sa sentence. Les autres virent leur peine commuée en celle du bannissement dans un lieu inhabité, et l'un d'eux n'obtint la vie sauve que sous condition de remplir désormais les fonctions d'exécuteur des hautes œuvres. Les adversaires des colonies pénales ont voulu souvent tirer parti d'un nombre de condamnations aussi disproportionné avec un si court espace de temps et une si faible population. Ils auraient dû apporter plus d'attention à la nature peu grave des délits et à la nécessité de l'exemple.

Les instructions de lord Sydney prescrivaient au gouverneur de former le plus promptement possible une petite colonie dans l'île de Norfolk, île de six milles de long sur deux et demi de large, située au nord-ouest de la Nouvelle-Zélande, à trois cents lieues de Botany-Bay, et découverte par Cook, en 1774. Ce grand navigateur avait vanté surtout la fécondité du sol et la richesse de la végétation, dont les produits lui paraissaient avoir des rapports remarquables avec ceux de la Nouvelle-Zélande. La profondeur de la terre végétale, la multitude des beaux arbres propres aux constructions, l'abondance de l'eau douce, des palmistes et des plantes alimentaires, la facilité de cultiver le lin de la Nouvelle-Zélande, qu'il avait vu croître spontanément, les avantages enfin d'une côte poissonneuse, tout dans ses récits recommandait cette île pour un établissement colonial; mais l'expérience venait de démontrer combien il avait été prodigue de louanges envers Botany-Bay.

Le gouverneur nomma le lieutenant King surintendant et commandant de l'île de Norfolk; et, vers le milieu de février,

le *Supply* mit à la voile avec les colons destinés à cette nouvelle expatriation. Par une exception unique jusqu'alors dans les annales des peuples, Sydney, qui ne possédait encore aucun édifice achevé, allait pour un autre point du globe devenir la mère patrie. Un aide-chirurgien, un sous-officier, deux soldats, deux hommes habitués à la culture du lin, principal objet de l'établissement, neuf *convicts* et six femmes, qui s'étaient presque tous proposés de leur propre mouvement, formèrent ce premier détachement. Le *Supply* portait avec eux des provisions pour six mois, un grand nombre de graines, et tous les instruments aratoires nécessaires aux premiers travaux. Les détails particuliers à cet établissement secondaire, qui pouvait recevoir six cents *convicts*, se reproduiront dans la suite de ces annales australiennes.

CHAPITRE XI

1788. — GOUVERNEMENT DE PHILLIP

Dans les premiers jours de mars, le gouverneur, accompagné de plusieurs officiers, et montant avec sa suite deux grands canots, se dirigea vers le nord, à huit milles environ, pour explorer le havre de Broken-Bay, dont parle Cook, et qu'il avait un instant voulu choisir pour siége de la colonie. Cette reconnaissance lui démontra encore combien il avait suivi une inspiration heureuse dans sa détermination précipitée. Bien qu'égal en étendue au havre du port Jackson, celui de Broken-Bay ne peut lui être comparé ; il offre, il est vrai, aux vaisseaux un asile sûr et une entrée assez large, mais le mouillage est moins facile et la terre presque partout aride et rocailleuse. Le temps ne favorisa point cette exploration ; la plupart des voyageurs rentrèrent malades à Sydney, où les travaux commencés avaient éprouvé d'égales contrariétés. Plusieurs édifices importants, hôpital, magasin de vivres, quartier destiné aux troupes, cabanes pour les *convicts,* tout avait été entrepris presque simultanément, et la mauvaise qualité des bois de charpente, jointe au défaut presque absolu de ciment, contribuait, avec le peu de bonne volonté des travailleurs, à retarder des constructions également néces-

saires; cependant le nombre des malades augmentait chaque jour; on en comptait déjà plus de deux cents dont l'état provenait surtout de l'abondance des pluies. Tous les médicaments, toutes les provisions destinées aux malades restaient encore sous les tentes exposés aux intempéries de la saison; et le détachement de troupes chargé de la garde des *convicts* élevait à la hâte, pour premiers abris, des murs de terre et des toits d'herbes sèches. Pressé par des nécessités si impérieuses, le gouverneur se vit contraint, dans ce premier moment, à retarder la construction d'un fort; et cependant, si une révolte eût éclaté parmi les déportés, les chefs de l'établissement pénal seraient restés presque entièrement à leur merci : mais chez les condamnés, comme chez les hommes libres, l'instinct de la conservation dominait les inclinations naturelles.

Au milieu du désordre inséparable d'une pareille association sur une terre où il fallait tout créer, déjà quelques résultats avantageux avaient été obtenus. Des travaux venaient d'être terminés pour favoriser le débarquement des vivres, des approvisionnements de toute espèce et d'une artillerie peu nombreuse. Un progrès s'introduisait aussi dans la construction des cabanes provisoires, par la combinaison de deux espèces de bois, très-abondantes dans les alentours du port Jackson. Le terrain naguère obstrué d'arbres commençait à s'éclaircir, et une sage prévoyance avait même arrêté les progrès rapides d'un déboisement dont l'excès pouvait menacer l'existence du seul filet d'eau qui arrosât Sydney. Déjà quelques murs en briques s'élevaient, et le gouverneur désigna, autant que pouvait le permettre l'état des choses, les divisions principales de la cité naissante.

Pendant les six premières semaines, les relations étaient restées peu fréquentes avec les naturels du pays, nègres dont la couleur n'est pas aussi foncée que celle des noirs d'Afrique, dont le front est plus élevé, le nez plus proéminent, les lèvres moins épaisses, le corps plus grêle et moins musculeux. Mais on se préoccupait fort peu alors de ces différences.

Pour les nouveaux débarqués, depuis l'état-major jusqu'au plus abject des condamnés, les peuplades australiennes n'étaient qu'une race inférieure vouée à l'esclavage ou destinée à s'éteindre devant la civilisation européenne. On ne les comptait que pour l'utilité dont elles pouvaient être à la société naissante, ou pour les entraves qu'elles opposeraient aux premiers établissements. Mais de leur droit au territoire occupé, des maux qu'on leur apportait, des devoirs d'humanité à remplir envers elles, nul n'avait le moindre sentiment.

Plus tard la science et ses systèmes se sont mis à disserter à perte de vue sur les origines des naturels de l'Australie. Le champ des suppositions pouvait être sans bornes. D'hypothèse en hypothèse, on en est venu à peu près d'accord à admettre une suite de migrations qui leur donne pour ancêtres ou pour frères les Alfourous et les Endamènes des hautes terres de la Malaisie, peut-être même de Madagascar, en se répandant de proche en proche des Nouvelles-Hébrides à la Nouvelle-Calédonie, et de la Nouvelle-Guinée au continent par le détroit de Torres, d'île en île et d'écueil en écueil. Mais ces conjectures n'offrent rien de très-satisfaisant à l'esprit, et l'on se demande comment cette race d'hommes diffère autant des insulaires cuivrés du grand archipel d'Asie et de la plupart des groupes polynésiens.

Sans s'arrêter à toutes les opinions hasardées sur ces incertitudes d'origine, on peut citer encore le système assez bizarre d'un philosophe suisse, professeur de paléontologie, naturalisé aux États-Unis : M. Agassiz admet contre la Genèse huit types humains primitifs, correspondant à des faunes particulières, chacun à un ensemble de races animales qui ne se retrouvent point ailleurs : l'Australien est le huitième.

Mais ces peuplades malheureuses n'appartiennent qu'accessoirement à notre histoire. L'avenir qui s'ouvre pour elles leur apporte plus de menaces que de promesses. Les naturalistes qui les ont seuls étudiées, comme on étudie en passant, les ont placées bien bas au physique et au moral dans

les variétés de la race humaine. Refoulées par la civilisation qui ne vient pas leur offrir ses plus beaux aspects, elles doivent rester longtemps méfiantes et mal connues. Quand la confiance s'établira, si la destruction totale n'en a pas devancé le moment, les mœurs natives, les coutumes séculaires auront disparu sans historien, au contact d'un société qui doit grandir plus vite que ne grandit un homme.

Leur infériorité, en comparaison de la plupart des tribus les moins favorisées du ciel, deviendra le texte de savantes dissertations dans les académies, et quelquefois aussi des plus bizarres paradoxes (1).

Mais ce n'est pas ici la place d'une dissertation en règle. Il faut revenir aux premiers travaux de la race européenne sur le nouveau continent, et à ses premières relations avec les indigènes.

L'accueil de ces noirs Australiens avait paru amical, dans la courte relâche de Botany-Bay ; quelques-uns même s'étaient empressés à aider des pêcheurs, et leur assistance avait été généreusement récompensée. Divers petits présents contribuèrent surtout à maintenir d'abord une bonne intelligence, si précieuse à conserver. Le gouverneur avait menacé de peines sévères quiconque attenterait au droit de propriété, en enlevant les misérables meubles que l'extrême confiance de ces sauvages laissait exposés à tous les regards ; mais les instruments de chasse et de pêche, les armes, les ornements de ces peuplades offraient encore, dans leur grossière simplicité, un appât trop vif aux mains avides des *convicts ;* les objets enlevés aux naturels rencontraient bien-

(1) Un savant géographe russe, M. Brandt, dans un Mémoire lu par M. de Humboldt à la Société de géographie de Berlin, et publié dans les Mémoires de ce corps académique, a soutenu sérieusement que, dans l'enfance de l'humanité, la lutte avec les bêtes féroces, avec le tigre surtout, était un des principaux moyens d'éducation, et leur existence par conséquent un bienfait. Dans les pays tels que l'Australie, où cet élément de civilisation a fait défaut, l'intelligence des peuplades indigènes est restée dans un état d'infériorité, comme chez les nations qui n'ont pas su repousser de leur territoire les grands animaux carnassiers.

tôt des acheteurs parmi les équipages des navires destinés à retourner en Angleterre, où de semblables raretés devaient exciter l'empressement et la générosité des curieux. La surveillance la plus active et de rigoureuses punitions ne purent arrêter entièrement ce trafic entre les condamnés et les matelots. Aussi une extrême réserve ne tarda-t-elle pas à remplacer les relations de bon voisinage, et le gouverneur lui-même, dans son excursion à Broken-Bay, remarqua parmi les naturels une défiance inusitée. Bientôt, usant de représailles, ils enlevèrent à leur tour quelques instruments aratoires, et défendirent leur butin en lançant des pierres contre les Européens qui les poursuivaient : quelques coups de fusil tirés sur eux déterminèrent les hostilités.

Du côté de Botany-Bay, elles avaient commencé plus tôt. Deux fois les compagnons de la Pérouse s'étaient vus contraints de faire feu par-dessus les têtes des naturels. Sans doute les cruels souvenirs du massacre de Maouna parlaient vivement encore au cœur des Français; mais ils n'avaient point oublié les ordres humains de Louis XVI, et les chefs de l'établissement anglais reconnurent eux-mêmes la modération et la prudence de la Pérouse dans ces circonstances critiques (1). Il n'omit rien de ce qui pouvait concilier le soin d'une légitime défense avec la sûreté de la colonie nouvelle.

Plusieurs *convicts* furent blessés dans les bois par les na-

(1) « J'ai fait à terre une espèce de retranchement palissadé pour y cons-
« truire en sûreté de nouvelles chaloupes. Cette précaution était nécessaire
« contre les Indiens de la Nouvelle-Hollande, qui, quoique très-faibles et peu
« nombreux, sont, comme tous les sauvages, très-méchans, et brûleraient
« nos embarcations, s'ils avaient les moyens de le faire et en trouvaient une
« occasion favorable. Ils nous ont lancé des zagaies, après avoir reçu nos
« présens et nos caresses. Mon opinion sur les peuples incivilisés était fixée
« depuis long-tems ; mon voyage n'a pu que m'y affermir :

« J'ai trop, à mes périls, appris à les connaître. »

« Je suis cependant mille fois plus en colère contre les philosophes qui exaltent
« tant les sauvages, que contre les sauvages eux-mêmes. » (LA PÉROUSE, *Lettre à Fleurieu; Botany-Bay*, 7 *février* 1788.)

turels, qui n'attaquaient jamais les hommes armés; tous attestaient que nulle provocation n'avait eu lieu de leur part. La gravité des peines attachées à une semblable faute ne permettait pas d'attendre de ces hommes la moindre sincérité. Les circonstances étranges, les mensonges évidents dont ils entouraient leurs récits, ajoutaient encore à la probabilité de leurs torts; mais, d'un autre côté, le défaut de preuves convaincantes s'opposait à de justes exemples que leurs blessures commençaient d'ailleurs à rendre moins nécessaires, en démontrant à leurs compagnons combien il y aurait peu de chance d'impunité.

Cependant avril commençait, et avec lui l'hiver de la Nouvelle-Galles. Il devenait de plus en plus pressant de terminer les constructions imparfaites. Un seul bâtiment de cent pieds de long, sur vingt-cinq de large, se trouvait entièrement élevé, et la composition de sa toiture l'exposait tellement aux incendies, que les plus grandes précautions devenaient nécessaires pour conserver cet unique édifice.

Tous les *convicts* valides furent détournés de leurs occupations pour achever les travaux les plus urgents; l'on emprunta même aux équipages des navires de transport tous les ouvriers dont il fut possible de disposer. Malgré l'extrême surveillance que demandait l'état de la colonie, le gouverneur, obligé de faire face à tous les besoins, consacrait de temps à autre quelques jours à de courtes excursions dans les environs de l'établissement. Son but principal était de découvrir une rivière; mais cette attente fut constamment trompée.

Après une absence de cinq semaines, le *Supply* revint de l'île de Norfolk. Le voyage avait été extrêmement pénible, et les plus grands obstacles s'étaient opposés d'abord à la descente des nouveaux colons, qui n'avait pu s'effectuer enfin qu'à force de persévérance et avec la perte d'un homme. Peu de mois auparavant l'*Astrolabe* et la *Boussole* avaient aussi jeté l'ancre près de cette île, et un récif très-dangereux avait empêché les Français de prendre terre. Cette cir-

constance connue à Sydney inspirait de vives inquiétudes sur le sort du lieutenant King et de ses compagnons; mais le retour du *Supply* dissipa toutes les appréhensions. On apprit alors que de nombreux avantages intérieurs compensaient amplement les difficultés du mouillage, et que les éloges prodigués par Cook, surtout pour la fécondité du sol, n'offraient aucune exagération. L'équipage du *Supply*, et particulièrement le lieutenant Ball, son commandant, vantaient sans réserve l'étonnante variété des productions de cette terre vierge, la beauté de son aspect, la douceur de sa température, et plus encore les majestueuses proportions de ses arbres, qui promettaient à la mâture des vaisseaux d'inépuisables ressources. A Norfolk comme à Sydney, l'on ressentait les désastreux effets de la composition mal combinée du premier envoi de *convicts*. Le nombre des colons travailleurs confiés à l'administration du lieutenant-gouverneur King ne s'élevait qu'à onze, et encore parmi eux fallait-il compter un enfant de quinze ans et un vieillard de soixante-douze. Cependant les premiers travaux exigeaient la plus infatigable activité. L'île entière ne présentait pas à ses premiers habitants le moindre espace de terrain qui ne fût couvert d'arbres élevés, entrelacés entre eux par des lianes épaisses; et l'âcreté de la séve d'une espèce d'arbres, attaquant les yeux des ouvriers, les condamnait souvent à une inaction de plusieurs jours, accompagnée de cuisantes douleurs. Cette circonstance imprévue retarda singulièrement les premiers travaux. L'extrême multiplicité des rats, dont les déprédations s'étendaient aux semences confiées à la terre, et l'abondance des vermisseaux, que les soins minutieux des femmes parvenaient à peine à diminuer, contrarièrent beaucoup aussi la première culture; et la pêche, quoique souvent heureuse, ne réalisa point toutes les espérances que l'on avait d'abord fondées sur cette ressource. Un règlement plein de sagesse défendait d'abattre aucun palmier; et le lieutenant-gouverneur avait accordé aux nouveaux habitants de Norfolk les journées des samedis pour

se former des jardins particuliers, sous la réserve expresse de révoquer cette permission chaque fois que la conduite d'un *convict* cesserait d'être satisfaisante.

Le résultat le plus remarquable du voyage du *Supply* était la découverte d'une petite île que le lieutenant Ball avait entrevue en se rendant à Norfolk, et qu'il avait explorée avec détail en revenant à Sydney. Cette terre, située à dix journées environ du port Jackson par le trente et unième degré de latitude méridionale et le cent cinquante-neuvième de longitude orientale, reçut de son découvreur le nom d'île de Lord-Howe. Malgré les difficultés du mouillage, qui rappelaient les dangers de Norfolk, Ball représenta sa découverte sous les couleurs les plus favorables. Il insistait surtout sur le grand nombre des oiseaux et des tortues, qui devaient offrir d'abondantes ressources aux équipages des vaisseaux.

Au moment du retour du *Supply*, le nombre des malades atteints du scorbut était considérablement augmenté : déjà il s'élevait à près de deux cents. Les médecins réclamèrent une nouvelle expédition à l'île de Lord-Howe, pour en rapporter le plus grand nombre de tortues qu'il serait possible de réunir. Le gouverneur hésita quelque temps, et le *Supply* remit enfin à la voile. Mais la saison avançait; et, tandis qu'à Sydney l'on s'entretenait de la petite île nouvellement découverte comme d'une seconde terre promise, et que les capitaines des navires de transport qui partirent les premiers pour l'Angleterre, au commencement de mai, en prenant la route de la Chine, craignaient que Ball n'eût des instructions secrètes pour les empêcher d'aborder à l'île de Lord-Howe, le *Supply* revint au port Jackson, après un voyage entièrement infructueux.

CHAPITRE XII

1788. — GOUVERNEMENT DE PHILLIP

Le recensement des animaux domestiques, dont l'accroissement pouvait seul promettre à la colonie une prospérité durable, était à peine achevé par les soins du gouverneur (1), lorsque plusieurs désastres imprévus vinrent affliger les nouveaux habitants de l'Australie, et retarder de la manière la plus funeste les progrès de leur agriculture et de leur économie. Ici la trivialité des détails est en contraste absolu avec l'importance des faits. Quel intérêt, au milieu des richesses agricoles et des innombrables troupeaux de l'Europe civilisée, peut-on accorder à la perte de quelques brebis, perte que remarquerait à peine le plus simple laboureur? Et cependant sur ces faibles têtes reposait une partie de l'avenir de la société naissante; tant, sur cette terre lointaine, à côté du luxe de la végétation la plus variée et des bizarreries les plus étranges du règne animal, la nature a

(1) Il existait alors dans la colonie un étalon, trois juments, trois poulains, deux taureaux, cinq génisses, vingt-neuf bêtes à laine, dix-neuf chèvres, soixante-dix-huit porcs, cinq lapins, dix-huit dindes, vingt-neuf oies, trente-cinq canards, cent quarante-deux poules et quatre vingt-sept poulets.

9

peu fait pour le bien-être de l'homme ! Déjà l'on avait reconnu que les arbres abattus découvrant une herbe qui n'avait jamais été exposée aux rayons du soleil, cette nourriture était nuisible aux troupeaux ; mais, tandis que l'on s'occupait à remédier à cette cause de dépérissement, cinq brebis et un agneau furent trouvés morts : les naturels, et avec plus de probabilité, des chiens sauvages d'une férocité extrême furent accusés de ce malheur public. Une perte plus irréparable encore allait se faire sentir : deux taureaux et quatre génisses disparurent à la fois. S'étaient-ils égarés dans l'immensité des forêts ? les naturels avaient-ils réussi à les enlever ? ces deux questions restèrent indécises. Quelques soupçons s'arrêtèrent aussi, mais sans fondement, sur un homme qui parvint alors à s'évader ; et le seul résultat de longues recherches, ordonnées et exécutées avec un zèle égal, fut de constater la négligence du *convict* préposé à la garde des animaux domestiques. Une seule génisse restait, faible et épuisée ; il fallut la tuer, et ajourner pour longtemps une des espérances les mieux fondées de prospérité future.

Toutes les solennités de la mère patrie devaient être communes à cette colonie pénale. C'était un devoir du gouverneur de rappeler en toute circonstance aux fils de l'Angleterre confiés à son administration paternelle, que, rejetés à regret loin du sol de la Grande-Bretagne, ils n'avaient point cessé d'appartenir à l'empire britannique, et qu'un retour sincère aux principes de la morale les relèverait au rang de citoyens. Le 4 juin, jour anniversaire de la naissance de Georges III, fut célébré avec tout l'éclat possible dans une contrée aussi nécessairement étrangère au luxe de l'Europe. Tous les travaux restèrent interrompus ; les salves de l'artillerie des vaisseaux, les décharges de mousqueterie des soldats de marine, d'immenses feux de joie, un banquet donné par le gouverneur, remplirent une journée célébrée pour la première fois dans les cinq parties du monde ensemble, et la clémence du gouverneur rappela à Sydney les quatre con-

damnés qui, après avoir reçu grâce de la vie, subissaient leur peine sur une petite île, au milieu du port Jackson.

Malgré le grand nombre des malades, l'expérience venait de prouver la salubrité du climat de l'Australie. La saison avait été beaucoup moins rigoureuse que les chefs de l'établissement ne pouvaient l'attendre; vingt-sept *convicts* seulement avaient succombé depuis le débarquement, et la plupart des causes qui contribuèrent surtout à peupler l'hôpital provisoire sont entièrement étrangères au lieu choisi pour l'établissement pénal. L'immoralité des nouveaux colons, leurs désordres surtout, les fatigues du voyage, l'usage continué des salaisons, et des maux invétérés avaient, bien plus que les effets du climat, contribué à la mortalité. Un rapport présenté à la fin de juin par le chirurgien White constate qu'après les pertes éprouvées dans une longue navigation, et durant cinq mois de séjour à Sydney, au milieu de l'inévitable confusion d'un premier établissement, la petite colonie, dans le nombre si réduit de ses habitants, comptait encore cinquante-deux hommes incapables de travail par leur âge ou leurs infirmités. Cinquante-deux membres inutiles dans une aussi jeune société, dont l'activité était la première condition d'existence! Ce simple fait accuse bien haut les hommes d'État qui auraient dû tout prévoir; et un tel obstacle relève encore le mérite des travaux du gouverneur Phillip.

Un autre vice de la direction première se faisait non moins vivement sentir. Dans l'improvisation d'un plan de colonie pénale entièrement étranger au système suivi pour la colonisation de l'Amérique, les auteurs du projet avaient compté avant tout sur l'effet moral de la confiance accordée au repentir. Mais, pour ne point affaiblir cet effet si précieux, il fallait un discernement bien sûr dans les premières distributions de récompenses; il eût peut-être même été nécessaire d'attendre une persévérance constatée; et cependant, par un oubli difficile à expliquer, aucun surveillant n'avait été mis sous les ordres du gouverneur, pour inspecter la con-

duite et les travaux des *convicts;* aucun économe, aucun agent comptable n'était préposé, sous le commissaire Miller, à la garde des vivres et des approvisionnements. Ces divers emplois auraient pu être confiés avec avantage à des condamnés libérés avant la fondation de la colonie, et déjà éprouvés dans leur retour à l'ordre. Cet exemple aurait puissamment contribué à maintenir la lettre et l'esprit de la colonisation pénale. Le gouverneur se vit, au contraire, forcé de choisir des surveillants parmi les *convicts* eux-mêmes, avant d'avoir pu reconnaître avec assez de certitude la réformation de ces hommes qu'il allait donner pour modèles aux compagnons de leur captivité. Un désordre fâcheux s'établit aussitôt dans le détail de l'économie intérieure, et l'autorité personnelle manqua presque toujours à des surveillants pas assez connus de leurs chefs, mais trop bien connus de leurs subordonnés. Cependant l'infatigable activité du gouverneur sut corriger en partie ce qu'il y avait de plus défectueux dans cette organisation, que lui avait imposée l'impérieuse loi de la nécessité. Sans un homme aussi ferme et d'une capacité aussi éprouvée, les imperfections de tout genre du plan tracé en Angleterre auraient étouffé dans son germe la colonisation de l'Australie; mais des commencements pénibles et des difficultés sans cesse renaissantes ne rebutèrent point son courage.

Les *convicts* avaient été, aussitôt après leur débarquement, divisés en plusieurs compagnies peu nombreuses, confiées chacune à l'inspection d'un surveillant. Il ne s'était trouvé parmi eux qu'un seul tailleur de pierres, et, après quelques mois, la découverte des talents d'un maçon, qui n'avait point révélé d'abord sa profession, devint pour toute la colonie un événement d'un bonheur signalé. On s'empressa de mettre sous ses ordres quelques laboureurs, qu'il se chargea d'instruire, et la construction des édifices publics fut reprise avec un nouveau zèle. Mais, comme la nature de la plupart des matériaux employés l'avait fait toujours craindre, de fréquents incendies détruisaient en peu d'ins-

tants le travail de plusieurs jours. Des pluies abondantes, qui survinrent au mois d'août, inondèrent aussi la seule briqueterie que possédât Sydney. Cet accident, qu'explique le défaut de connaissance exacte des localités, retarda singulièrement les travaux entrepris. Heureuse encore la colonie pénale, si les désastres naturels et l'oisiveté nécessaire de cinquante-deux vieillards ou infirmes avaient été les seuls obstacles aux améliorations les plus urgentes ! Mais le nombre des *convicts* peu habitués et peu aptes au travail excédait encore celui des invalides, et leur mauvaise volonté se laissait partout sentir. Les femmes, de leur côté, rendaient peu de services à l'établissement ; à peine en occupait-on quelques-unes aux travaux les moins pénibles, comme à ramasser sur le rivage des coquilles que l'on se hâtait de convertir en chaux, et dont la quantité était loin de répondre aux besoins de la colonie.

Les peuplades voisines de Botany-Bay avaient bientôt détruit le tombeau élevé par les compagnons de la Pérouse au P. le Receveur. Le gouverneur fit graver sur cuivre l'inscription du monument (1), et cette plaque nouvelle fut attachée par ses soins à un arbre voisin. Il y a un sentiment de générosité touchante dans cet hommage rendu par un officier anglais aux souvenirs d'une expédition française qui n'avait point reçu encore la consécration du malheur. La Pérouse lui-même, dans le havre de Saint-Paul et de Saint-Pierre au Kamtschatka, avait payé un semblable tribut

(1) Voici cette inscription :

HIC JACET LE RECEVEUR.
E. F. F. MISSIONIS GALLIÆ SACERDOS,
PHYSICUS IN CIRCUMNAVIGATIONE
MUNDI,
DUCE DE LA PÉROUSE.
OB. 17 FEB. 1788.

à la mémoire du capitaine Clerke (1). Honneur aux hommes d'élite qui savent oublier ainsi les rivalités de nations !

Les derniers navires de transport venaient de mettre à la voile pour retourner en Europe. Leurs équipages avaient activement contribué au progrès des travaux, et leur absence laissait un vide impossible à remplir. La colonie n'avait pas encore senti d'une manière aussi vive son isolement du monde civilisé. Un incident bizarre ne tarda pas à effacer dans la plupart des esprits cette triste impression.

Tandis que l'on s'occupait uniquement des besoins les plus vulgaires d'une société naissante, et que chacun était loin de rêver un avenir de vie facile, de luxe et d'opulence, soudain se répand le bruit de la plus riche découverte. Un *convict*, nommé Daily, vient de promettre au lieutenant-gouverneur et au juge-avocat de déclarer la situation d'une mine d'or qu'il a reconnue à peu de distance de Sydney ; mais plusieurs conditions sont attachées à cette révélation. Daily demande sa liberté, celle d'une femme qu'il désigne, leur passage en Europe, et une récompense pécuniaire proportionnée au service qu'il va rendre. Phillip, absent depuis plusieurs jours pour une exploration du littoral de Broken-Bay, est accueilli à son retour par cette nouvelle imprévue. Il apprend aussi que Collins et Ross, sans prendre aucun engagement formel, ont permis d'espérer la générosité illimitée du gouverneur, aussitôt que la réalité du fait sera constatée. Daily produisait un morceau de minerai à l'appui de sa déclaration ; mais le mystère dont le *convict* s'enveloppait, les circonstances peu probables dont il accompagnait avec une réserve étudiée ses équivoques révélations, ne permettaient guère au gouverneur de fonder quelque espoir sur l'existence d'une mine d'or. L'imagination des ha-

(1) Le monument élevé par la Pérouse au capitaine anglais a été restauré en septembre 1805 par le navigateur russe Krusenstern, et rendu commun à Delisle de la Croyère, astronome français, mort en 1741 dans l'expédition de Behring.

bitants, leur prescience peut-être, voyait déjà dans le sol qu'ils foulaient, des richesses au moins égales aux trésors du monde de Colomb. Phillip donna ordre à un capitaine de se rendre sur les lieux avec Daily, pour vérifier sa découverte.

Quelques heures se passent ; le *convict* revient seul, il annonce que l'existence de la mine est reconnue, et que l'officier le renvoie à Sydney pour en ramener une garde de quelques soldats. Tous les doutes sont dissipés ; les chefs de l'établissement accueillent avec une paternelle bienveillance l'homme qui ouvre à la colonie un avenir si brillant. Déjà un lieutenant se dispose au départ avec une partie de sa compagnie, pourvue des instruments nécessaires ; mais ce n'est pas dans Rome seule qu'un pas sépare le Capitole de la roche Tarpéienne. Tout à coup le capitaine reparaît, et l'on apprend avec un amer désappointement que Daily a saisi un prétexte frivole, pour revenir sans lui à Sydney. La prison reçoit aussitôt l'homme, dont peu d'instants auparavant, la colonie tout entière répétait le nom avec honneur, presque avec amour, et un interrogatoire sans succès est bientôt suivi d'une sévère correction.

Cependant, au milieu de toutes ses réticences, le *convict* reste inébranlable sur un seul point, la vérité de sa première déclaration. Une seconde épreuve va être tentée ; la colonie en suspens doute et veut espérer encore. Un nouveau détachement s'embarque avec l'auteur de la découverte ; mais, avant d'aborder, le commandant déclare d'un ton ferme que tout subterfuge, toute tentative d'évasion sera le signal d'une fusillade, et Daily avoue enfin son étrange imposture : une composition de cuivre, de terre et de quelques parcelles d'or obtenues d'un anneau brisé, formaient le morceau de minerai présenté comme preuve de la découverte. Quels étaient son but et ses espérances ? Rien ne put le constater ; on soupçonna seulement que, sans porter ses vues plus loin, il avait compté sur quelque avance pécuniaire ; mais nulle preuve ne confirma cette conjecture plausible,

et une punition exemplaire fut l'unique résultat de sa machination.

Déjà huit mois s'étaient écoulés depuis la fondation de Sydney; la récolte des grains menaçait de ne pas répondre à l'opinion que l'on s'en était formée d'abord. On proposa d'envoyer le *Syrius* au cap de Bonne-Espérance pour en rapporter des vivres; mais des calculs positifs démontrèrent qu'après un voyage de quatre mois au moins, le chargement complet du navire subviendrait à peine aux besoins de quinze jours. D'un autre côté, les produits de la pêche étaient loin de réaliser l'espoir que l'on avait fondé sur elle en Angleterre, où l'on pensait que, seule, elle pourrait alimenter l'établissement. Jamais, dans les circonstances les plus heureuses, les pêcheurs ne rapportèrent les vivres de la journée; à peine fournirent-ils quelquefois la nourriture de deux cents hommes. Dans cet état alarmant, la distribution hebdomadaire fut diminuée d'une livre de farine par tête, et une mesure fort sage porta la réduction à un tiers de la ration pour les *convicts* qui ne travaillaient pas. Un grand inconvénient résultait pour la colonie du mode adopté pour distribuer les vivres aux *convicts :* l'imprévoyance des uns, l'avidité des autres, avait consommé les provisions d'une semaine plusieurs jours avant l'heure fixée pour le renouvellement; des spéculations honteuses, des vols chez les colons et dans les magasins publics devenaient la conséquence naturelle de cette disposition. Un *convict* mourut de faim; soit avarice, soit désir d'amasser une somme assez forte pour payer son passage en Angleterre à l'expiration de sa peine, ce malheureux se refusait tout, et vendait la plus grande partie de ses rations.

Quatre exécutions pour vol avaient eu lieu depuis le commencement de mars, et le gouvernement s'était vu contraint de mettre hors la loi un *convict* réfugié dans les bois, où il vivait de brigandages. Une fois le vin de l'hôpital avait été enlevé; et toujours la découverte des coupables était difficile, parce qu'il régnait parmi les nouveaux colons une ré-

pugnance très-prononcée à révéler les délits. Les vétérans du crime avaient aussi l'adresse de diriger l'exécution des vols sans trop se compromettre, et de choisir parmi les hommes les moins suspects les instruments de leurs méfaits. Aussi rarement la justice atteignait-elle les principaux auteurs. Si l'on veut cependant examiner d'abord la composition d'une colonie dont les habitants avaient tous été choisis dans le rebut des prisons de l'Angleterre; réfléchir ensuite aux tentations pressantes qui viennent d'être signalées, et considérer un instant qu'en général les tentes et les habitations restaient ouvertes, sous l'unique sauve-garde de la bonne foi publique, on sera forcé de reconnaître qu'il n'était guère possible d'attendre mieux des premiers habitants de l'Australie.

Mais si leur turbulence altérait quelquefois la paix intérieure de la colonie, leurs rencontres avec les peuplades voisines étaient bien plus préjudiciables encore à la sûreté générale. En peu de temps, quatre *convicts* avaient été tués, deux autres grièvement blessés, et chaque jour les naturels se montraient plus hostiles. Quoique Phillip manquât le plus souvent de preuves suffisantes, les circonstances qu'il parvenait à réunir indiquaient assez que ces déplorables événements avaient presque toujours été le résultat d'ordres transgressés. A côté du danger de laisser impunies ces agressions des naturels, était le danger plus grand encore de sévir injustement contre eux. Le gouverneur avait eu connaissance du meurtre d'un sauvage par un *convict*, et combien d'autres attentats pouvaient s'ensevelir dans le silence et l'immensité des forêts ! Une enquête démontra aussi qu'une rencontre, dans laquelle trois *convicts* étaient restés sur la place, avait eu pour cause l'enlèvement d'un canot. Cependant, malgré ces hostilités réitérées, et quoiqu'une sagaie eût été dirigée sans provocation contre le gouverneur, qu'elle n'atteignit pas, les relations ne cessèrent jamais entièrement. Les *convicts* seuls et sans armes se voyaient presque toujours attaqués, et les naturels n'en venaient pas moins

aider les pêcheurs dans leurs travaux, satisfaits d'ordinaire de la faible part qu'on leur donnait. Un jour ils prétendirent à l'égalité du partage, et cette contestation ne put se terminer sans voies de fait. Une autre fois aussi ils vinrent à main armée tuer une chèvre, qu'ils réussirent à enlever. Le gouverneur, comptant avec raison sur les effets de la bonté bien plus que sur l'usage de la force, retint à Sydney un jeune naturel, qui se vit l'objet des meilleurs traitements. Le projet de Phillip était surtout de lui apprendre la langue anglaise, et d'élever un interprète pour ses relations avec les peuplades les plus rapprochées. Peu de mesures pouvaient promettre des avantages aussi certains à l'avenir de la colonie.

Tous ces travaux ne faisaient point perdre de vue l'île de Norfolk. Trente-deux nouveaux habitants venaient d'y être envoyés avec quelques animaux domestiques. L'abondance régnait dans ce petit établissement, quoique ses premiers troupeaux eussent été décimés par les maladies et les accidents, comme ceux des fondateurs de Sydney. Déjà l'on avait l'espoir qu'après le court espace de deux ans l'île de Norfolk posséderait assez de plantes céréales pour ne plus réclamer les envois de la mère patrie. Un seul grain d'orge y avait produit jusqu'à cent-vingt-quatre tiges, et le navire qui venait de transporter les nouveaux colons de Norfolk était revenu à Sydney, chargé de bois de construction. Les déprédations continuelles des rats troublaient seules jusqu'alors la prospérité d'une île si récemment habitée. Le lieutenant-gouverneur avait acquis la certitude de la bonté du mouillage, sur un fond de corail; mais la création d'un havre artificiel, entreprise immense, même pour une colonie florissante, eût été nécessaire pour ne pas laisser illusoires les avantages de cette découverte.

A la Nouvelle-Galles, les limites de la colonie s'étaient graduellement étendues. Déjà plusieurs champs hors de la vue de Sydney s'ouvraient à l'agriculture : le nom de *Rose-Hill* s'était ajouté à la nomenclature coloniale, et de l'autre côté

du havre, à dix-sept milles de Sydney, un petit établissement venait de se former sous le nom de *Crescent*.

Enfin, au moment où la seconde année de la colonie allait commencer, une juste confiance dans les secours de la mère patrie, et quelques succès obtenus parmi beaucoup d'espérances trompées, permettaient d'envisager sans effroi les chances de l'avenir.

CHAPITRE XIII

1789. — GOUVERNEMENT DE PHILLIP

Depuis vingt mois les premiers habitants de la Nouvelle Galles avaient quitté l'Europe; une récapitulation de toutes les pertes éprouvées dans cet intervalle constate que, par suite d'accidents, de morts naturelles, de désertions et d'exécutions judiciaires, la population européenne de l'Australie était alors diminuée de cent quinzé têtes. Il faut ajouter à ce triste recensement la liste des colons envoyés en deux convois à l'île de Norfolk. La colonie, à peine fondée, se voyait déjà plus que décimée; et, dans ce nombre si réduit, elle ne comptait que deux cent cinquante hommes entièrement livrés aux travaux de l'agriculture; les autres étaient employés à la construction des édifices, ou, membres inutiles d'une société en proie à tant de besoins, restaient sans aucune compensation à la charge de l'État. Une inconcevable indifférence régnait même parmi les *convicts* les moins inactifs. En vain le gouverneur et les principaux chefs s'appliquaient en toute circonstance à les entretenir de leur véritable situation; ils travaillaient bien plus comme des journaliers remplissant avec exactitude la tâche prescrite, que comme des colons intéressés au succès de leurs labeurs.

On eût dit, à tant d'imprévoyance, que les produits de la terre arrosée de leurs sueurs devaient enrichir un maître, et non assurer leur existence. Il leur manquait, il est vrai, l'autorité de l'exemple, et peut-être n'avaient-ils pas une foi entière dans la sincérité des promesses d'affranchissement.

Les avantages obtenus dans l'île de Norfolk et l'espoir raisonnablement fondé sur la fécondité d'un sol plus propre à l'agriculture que celui des environs de Sydney, avaient déterminé le gouverneur à donner, sans attendre les secours de l'Angleterre, toute l'extension possible à cet établissement, si faible encore. Vers le commencement de l'année, le *Supply* partit du port Jackson, avec vingt et un hommes, six femmes et trois enfants; ce petit navire avait pour instruction d'explorer sur sa route quelques rochers dont il était utile de déterminer la position exacte; un tel danger tint en alarmes la colonie tout entière, car la destruction d'une flotte nombreuse eût été moins fatale à un puissant empire. Le moment approchait où les envois d'Europe devaient apporter l'abondance dans la Nouvelle-Galles; cependant les chances d'une longue navigation pouvaient entraîner un retard imprévu. Les calculs que l'on avait faits sur l'utilité de la cargaison que rapporterait un voyage du *Syrius* au cap de Bonne-Espérance, cessèrent alors de paraître aussi peu importants. Deux semaines étaient beaucoup dans l'état des choses, et Phillip donna ordre au *Syrius* de mettre à la voile. Le havre immense du port Jackson, cette baie qui réunirait dans ses eaux les flottes de l'Europe et de l'Amérique, ne contenait plus qu'une petite chaloupe, lancée récemment pour porter des vivres à quelques détachements employés sur divers points peu éloignés : c'était le seul lien entre Sydney et le vieux monde.

Le *Supply* ne tarda pas à revenir après avoir accompli avec succès sa périlleuse mission. La population de l'île de Norfolk s'était accrue par la naissance d'un enfant. Ce premier-né de la race humaine sur le sol d'une île si nouvellement habitée avait reçu le nom de la terre que seul, entre

tous les hommes, il allait bientôt pouvoir nommer sa patrie. La petite société, dont l'avenir ne reposait encore que sur une faible tête, venait de marquer l'époque de cette naissance par un des événements politiques qui n'appartiennent d'ordinaire qu'à l'âge viril ou à la décadence des nations. Les orages d'une conjuration avaient entouré ce berceau. La première idée du complot avait été conçue dans la traversée du port Jackson à l'île de Norfolk. Le projet nourri depuis ce moment était de s'emparer de la personne du lieutenant-gouverneur, de saisir en même temps les autres officiers, les marins et les hommes libres, et de se rendre maîtres des magasins. Le *Supply*, ou tout autre navire qui arriverait le premier, devait être enlevé par surprise. Le lieutenant-gouverneur et les compagnons de sa captivité auraient été laissés à Norfolk avec les vivres nécessaires, et les conjurés se seraient embarqués, pour aller former un établissement à Otahiti. Les moyens d'exécution étaient peu praticables, le projet insensé, le succès d'un moment plus que douteux; mais le secret avait été longtemps bien gardé : aucun indice n'inspirait au lieutenant King le moindre soupçon, lorsque l'indiscrétion d'un *convict* envers une femme qui entretenait des liaisons avec un soldat amena la découverte du complot. Des aveux en révélèrent bientôt toutes les circonstances; les principaux chefs furent mis aux fers, de nombreuses mesures de précaution remplacèrent une confiance sans réserve, et le lieutenant-gouverneur, qui jusqu'alors avait tenu dans la direction de l'établissement la conduite d'un bon père de famille plutôt que celle d'un chef sévère, fit comprendre au reste des *convicts*, dans une allocution toute paternelle, l'absurdité de ce plan et les dangers de l'entreprise.

La nouvelle de ce complot si heureusement déjoué détermina Phillip à augmenter de quinze hommes la garnison de l'île de Norfolk.

Vers le commencement d'avril, une violente épidémie se déclara parmi les naturels. Tous les symptômes de ce fléau s'accordaient avec ceux de la petite vérole; mais jamais

cette terrible maladie n'exerça parmi les Européens des ravages aussi destructeurs. Tout annonçait que les malheureux habitants de la Nouvelle-Galles ne connaissaient aucun remède contre le mal qui les dévorait. Dès les premières atteintes de la contagion, tous les liens de famille se rompirent; les mères elles-mêmes abandonnaient leurs enfants : la mortalité fut horrible. Partout les environs de Sydney présentaient aux regards des colons le plus douloureux spectacle. La mer est bordée de rochers formés d'une pierre tendre que creusent incessamment les flots; les naturels demandaient souvent un abri à ces vastes cavernes. La plupart des malades, délaissés de leurs compagnons, se traînèrent dans ces asiles connus; et là, sans secours, en proie à des besoins plus violents peut-être que leur maladie, ils expiraient bientôt dans les plus cruelles tortures. Longtemps les antres des rochers exhalèrent des miasmes pestilentiels; et quarante ans après, sur le rivage de la mer, des monceaux d'ossements rappelaient encore au voyageur le fléau de 1789.

L'épidémie ne s'était point étendue jusque dans la ville ou plutôt dans le camp; mais, malgré le danger de l'introduire parmi les colons, les sentiments généreux du gouverneur, d'accord avec le véritable intérêt de la chose publique, ne permettaient pas de laisser périr sans secours la population tout entière. Il se présentait une occasion de faire apprécier à la fois aux sauvages habitants de l'Australie les bienfaits de l'humanité et les avantages des connaissances européennes. Un jeune garçon et une jeune fille furent amenés à l'hôpital, où des soins habilement dirigés sauvèrent leur existence. Mais ce résultat heureux fut bien chèrement acheté : tandis que les naturels oubliaient tous les liens du sang pour ne plus songer qu'à leur conservation individuelle, le jeune Arabanoo, que le gouverneur faisait instruire sous ses yeux, s'empressa seul de prodiguer à ses deux compatriotes les soins les plus touchants. Rempli d'intelligence et de bonne volonté, bientôt il aurait pu rendre à la colonie tous les services qu'elle espérait de son éducation; mais,

atteint lui-même de la contagion, les secours de l'art restèrent impuissants; il expira le huitième jour, regretté de tous les habitants. Un seul Européen et un nègre déporté furent atteints de l'épidémie : l'un et l'autre y succombèrent.

Ce terrible fléau décimait-il déjà les naturels avant l'établissement de la colonie? venait-il d'être introduit dans les terres australes par les Européens? Rien ne peut résoudre positivement cette double question. Il paraît cependant que nulle marque ne dénotait chez aucun vieillard une ancienne atteinte de la maladie; mais comme, dans l'épidémie récente, la mort avait été pour tous la suite inévitable de la contagion, cette induction contre les Anglais perd beaucoup de sa force. Plusieurs témoignages se réunissent pour attester que, depuis la fondation de Sydney, la petite vérole n'avait point exercé ses ravages parmi les *convicts*. Il est certain aussi qu'aucun rapport ne s'était établi sur ce point entre les compagnons de Cook et les naturels. L'équipage de l'*Astrolabe,* pendant sa relâche à Botany-Bay, avait eu des communications fréquentes avec les peuplades voisines; mais près de quatorze mois s'étaient écoulés depuis le départ de la Pérouse; et, quoique plus d'une accusation ait été dirigée contre les Français, aucun soupçon raisonnable ne saurait les atteindre.

Cette inculpation provient surtout de l'historien Wentworth qui pourtant, dans la première édition de son ouvrage, avait attribué l'introduction de ce fléau au capitaine Cook. Mais ce témoignage d'un écrivain né à Sydney, appuyé tout au plus sur des traditions altérées, et peut-être même seulement sur des conjectures dictées par un sentiment d'amour-propre national, ne saurait balancer le silence de Collins et l'autorité du capitaine Hunter, qui, en attribuant aux Européens l'origine de l'épidémie, ne mentionne même pas les équipages de la Pérouse. Si le moindre soupçon avait pu les atteindre, ces historiens contemporains n'auraient certes pas négligé une semblable circonstance. Mais il est certain que plus tard, lorsque des relations plus familières furent établies avec les naturels, la politique anglaise, qui ne néglige rien, jugea

utile de les prévenir contre les Français, et elle y parvint si efficacement, que le pavillon de France, si rarement vu sur les côtes de l'Australie, était devenu pour ces malheureux un signal de terreur.

Grant, en 1800, crut reconnaître, fort loin de Sydney, sur plusieurs naturels, des traces de petite vérole. Les Français n'avaient point abordé sur cette plage, et Cook y avait paru.

Peut-être, comme l'a pensé le juge-avocat Collins, le premier historien de la colonie, l'uniformité du nom de gal-gal-la que les naturels de toutes les peuplades donnaient à l'épidémie permet-elle de supposer qu'elle n'a point été introduite par les Européens. Mais l'histoire offre ici un rapprochement curieux, que nous sommes loin toutefois de présenter comme concluant. Dans l'origine des établissements anglais en Amérique, la petite vérole avait exercé aussi d'incalculables ravages parmi les races indigènes (1); et cet auxiliaire meurtrier, en détruisant des tribus tout entières, armées pour la plupart contre les envahissements de la race anglo-saxonne, avait puissamment favorisé ses essais de colonisation. Un historien prétend même que, par ce signe éclatant, le ciel manifesta sa volonté de livrer l'Amérique à l'Angleterre.

Les malheureux Américains avaient l'habitude de se jeter à l'eau, la tête la première, dès qu'ils éprouvaient de violentes fièvres. Ce remède, salutaire dans leurs maladies accoutumées, devenait mortel dans l'invasion de la petite vérole; aussi mouraient-ils par milliers. Cette observation est due à Lawson, historien de la *Caroline*.

La Condamine a remarqué que la petite vérole est surtout mortelle chez les peuples qui vivent en état de nudité, ou se frottent le corps de substances grasses : l'état de leur peau rend l'éruption plus difficile.

(1) WILLIAM ROBERTSON, *History of America*, p. 135.

Une mortalité pareille a signalé, en 1733, la colonisation du Groënland par les Danois.

Quoi qu'il en soit de ces rapprochements, au moment où l'épidémie commençait à ralentir ses ravages, le *Syrius* revint du cap de Bonne-Espérance, après avoir été fort maltraité par un coup de vent dans les parages de la terre de Van-Diémen. En ajoutant aux magasins de l'État les vivres dont il était chargé, la colonie pouvait attendre quatre mois encore les secours de la mère patrie, sans diminuer les rations. Les nouvelles rapportées de l'établissement hollandais confirmèrent la certitude de l'arrivée des premières dépêches du gouverneur à Londres, où l'on n'attendait qu'elles pour faire partir un nouveau convoi. L'état du *Syrius* exigeait de grandes réparations; les meilleurs ouvriers furent employés à ce travail d'urgence; mais il fallut six mois entiers pour le remettre en état de naviguer de nouveau sans trop de danger.

On ne saurait comprendre comment l'amirauté anglaise avait pu destiner le *Syrius* au service de l'établissement colonial le plus éloigné de la Grande-Bretagne. Construit dans la Tamise pour le commerce de cabotage, le *Syrius* fut incendié, lorsqu'on voulut l'armer pour la première fois. En 1781, le gouvernement anglais ayant besoin d'un bâtiment dont les proportions fussent assez larges pour recevoir de nombreuses munitions, acheta les restes du navire incendié, et le fit réparer avec la précipitation que devait entraîner l'état de guerre. Après deux campagnes faites sous le nom du *Berwick*, il fut envoyé sans aucune réparation à la Nouvelle-Galles; et si les vents eussent été moins favorables, son mauvais état aurait pu compromettre le succès de l'expédition. Que d'espoir, mais aussi que de crainte s'attachait à ce frêle lien entre Sydney et la mère patrie!

Depuis plusieurs mois, tous les officiers et les principaux employés de la colonie occupaient des maisons séparées, maisons extrêmement incommodes et mal construites; mais, dans le désordre d'un premier établissement, il eût été diffi-

cile d'obtenir mieux. Déjà la garnison et une partie des *convicts,* surtout à Rose-Hill, avait quitté les tentes pour des cabanes grossières, il est vrai, mais qui les protégeaient plus sûrement contre l'intempérie des saisons. Jusqu'alors on n'avait pu obtenir des ouvriers que dix mille briques par mois; ils commencèrent à en livrer trente mille.

On ne doit point passer sous silence une particularité singulière, qui signala dans l'Australie le second anniversaire de la naissance de Georges III. Quelques *convicts* obtinrent la permission de célébrer cette solennité, en représentant devant le gouverneur une comédie de Farquhar, l'*Officier de recrutement*. Les annales d'aucun autre peuple ne peuvent remonter aussi près de son berceau, pour trouver l'origine des représentations théâtrales.

Mais chez cette société naissante, comme chez les nations en décadence, à côté du luxe s'étalait la misère. Les productions de la nature n'avaient point répondu à l'espoir des habitants. La prochaine récolte présentait un aspect assez favorable, mais les besoins de tous les jours avaient fatalement réduit la quantité de grains destinée à l'ensemencement des terres. Les déprédations des rats menaçaient, sans aucune exagération, l'existence de la colonie : ces animaux destructeurs pénétraient par troupes dans les magasins et dans les jardins, et dévastaient surtout les plantations de blé de Turquie.

C'était bien plus sur l'accroissement des troupeaux que l'on avait dû compter pour affranchir enfin la Nouvelle-Galles du plus grand de ses dangers, le retard des arrivages. Par une inconcevable fatalité, depuis le débarquement, la proportion des naissances était constamment restée d'une seule femelle pour trois mâles, tandis que la proportion contraire, ou seulement l'égalité des sexes aurait pu promettre à la colonie une abondance prochaine. Cette circontance, triviale en elle-même, mais fort importante cependant, répandait parmi les nouveaux planteurs un découragement profond.

Au milieu de toutes ces contrariétés, une excursion du gouverneur dans les environs de la baie eut, par une exception trop rare, un résultat heureux. On ne connaissait encore que quelques faibles ruisseaux; Phillip découvrit une rivière, et revint aussitôt à Sydney pour se préparer à une reconnaissance détaillée de sa précieuse découverte. Cette seconde exploration dura vingt et un jours, et confirma toutes les espérances conçues dès le premier instant. La rivière reçut le nom d'Hawkesbury : c'était celui d'un noble lord déjà distingué dans le monde politique, et que l'on a vu depuis, sous le nouveau titre de comte de Liverpool, à la tête des conseils de l'Angleterre. Le gouverneur résolut sur-le-champ d'envoyer quelques colons sur les bords de l'Hawkesbury. Pendant cette course, des hommes de sa suite retrouvèrent, à une fort grande distance de Sydney, un matelot égaré, à demi-mort de faim. Dans une contrée aussi peu frayée, il était fort dangereux de s'éloigner seul du siége de la colonie. Une autre fois l'on retrouva les cadavres de deux soldats; et un Bosseman, amené du cap de Bonne-Espérance pour garder les troupeaux, s'étant perdu dans les bois, ne reparut jamais.

Plus de deux ans s'étaient écoulés depuis le départ d'Angleterre, et plusieurs *convicts* avaient atteint le terme de leur condamnation; mais, par une inexplicable négligence, les actes qui auraient dû former les premières archives de Sydney avaient été oubliées à Londres. Quelle dut être la perplexité du gouverneur, entre l'inconvénient d'accorder mal à propos, et le danger de refuser injustement la liberté! Dans l'état de la colonie où nul ne pouvait se suffire à lui-même, cette liberté devenait moins précieuse, et les avantages d'un salaire dû à l'homme libre restaient entièrement illusoires sur une terre sans relations commerciales, et presque même sans commerce d'échange. Maintenus dans la dépendance de l'autorité par le défaut de toute espèce de vivres, les *convicts* libérés ne pouvaient trouver dans leur affranchissement un droit à l'oisiveté. Mais déjà plus d'un

doute s'était élevé parmi les condamnés sur l'accomplissement des promesses de libération; le moment était venu de leur en démontrer la sincérité, et d'arrêter ainsi la fermentation qui se manifestait dans leurs rangs. Le gouverneur se détermina au parti le plus sage. Par une sorte de transaction, le juge-avocat reçut le serment de tous ceux qui prétendaient avoir épuisé leur peine. Il ne s'en présenta qu'un petit nombre, et l'événement démontra que nul n'avait trompé la religion du gouverneur. Collins leur recommanda dans une allocution bienveillante de ne point cesser de se rendre utiles à la chose publique, jusqu'au moment où leurs droits à l'émancipation seraient régulièrement constatés. Il ne leur était pas possible de se soustraire à ce devoir; mais il y avait de l'adresse dans cette démonstration de confiance, qu'accompagnait une ombre de liberté.

Il était à regretter que la colonie ne fût point assez prospère pour faire alors quelques premières concessions de terrains en plein rapport, comme récompenses aux plus méritants sur le travail commun. Dans les instructions si incomplètes de la mère patrie, on n'y avait pas même songé.

Il eût été désirable aussi de voir joindre au don de la liberté et d'une terre défrichée, celui des instruments de travail et des animaux domestiques; mais, dans l'état des choses, c'était un idéal irréalisable. Quelques outils seulement furent distribués et les vivres garantis jusqu'à la première récolte. C'était beaucoup trop peu sans doute, mais c'était, dans la mesure du possible, une munificence.

Dès ce moment, la conduite des *convicts* devint en général plus régulière; ils comprirent mieux leur position et commencèrent à en recueillir les avantages. A Rose-Hill surtout, on les vit consacrer avec zèle les heures de repos à la culture de leurs jardins. Les condamnations judiciaires devinrent plus rares que dans les premiers temps de la colonie. Cependant un *convict,* traité avec faveur, ainsi que sa famille, et préposé à la surveillance des pêcheurs, fut convaincu d'avoir détourné du poisson pour le vendre, et très-rigou-

reusement puni de cet abus de confiance. Plus on avait laissé d'autorité à cet homme, plus l'exemple de son châtiment devenait nécessaire. Un autre abus plus fâcheux encore exigea bientôt une réparation plus éclatante. Sept soldats s'étaient associés pour commettre des vols de nuit dans les magasins publics, chaque fois que l'un d'eux serait chargé de leur garde. Cette coalition durait depuis huit mois. Tous ces misérables furent passés par les armes. Au moment de l'exécution, l'un d'eux déclara que de semblables manœuvres se pratiquaient à Rose-Hill ; mais cette révélation n'amena aucune découverte.

L'amélioration notable signalée dans la conduite des *convicts* méritait une récompense ; le gouverneur choisit, parmi ceux qui s'étaient montrés le plus sincèrement revenus de leurs erreurs, des *watchmen*, chargés sous leur propre responsabilité d'une police sévère : cette mesure nouvelle fut prise sur la demande instante des *convicts* eux-mêmes, demande que l'on n'était certes pas en droit d'attendre d'une société formée de pareils éléments. Les bons effets de cette institution ne pouvaient être douteux ; ils surpassèrent bientôt les espérances du gouverneur. Plus d'un quartier de Londres était moins sûr pendant la nuit que les rues de Sydney.

Les relations des *convicts* avec les peuplades indigènes étaient beaucoup moins satisfaisantes. Tout annonçait qu'eux seuls apportaient obstacle à la bonne intelligence qui se serait facilement établie entre les anciens et les nouveaux habitants des terres australes. Un *convict* ayant disparu, sur le simple soupçon d'un attentat commis contre sa personne, seize de ses compagnons voulurent venger sa mort, prirent des armes et marchèrent à la rencontre des naturels. Leur sortie de Sydney n'était pas encore connue des chefs de l'établissement, et déjà ils en étaient venus aux mains avec cinquante hommes armés. La mêlée fut meurtrière, surtout parmi les indigènes ; du côté des *convicts* un homme fut tué et six autres blessés. Dans ce premier combat rangé dont l'Australie fut le théâtre, les Européens étaient trop évidem-

ment les agresseurs. Les griefs justifiés des Anglais contre les indigènes, pendant l'année tout entière, se réduisirent à l'enlèvement de quelques cognées, que l'on parvint à faire restituer, et à deux attaques contre des chasseurs isolés. Le gouverneur, fidèle à son premier plan de se former des interprètes parmi les naturels, et ne pouvant compter assez tôt sur les deux enfants sauvés de l'épidémie, donna ordre d'enlever deux hommes, et cet ordre fut adroitement exécuté. Dans une entrevue, sur les bords de la mer, un jeune indigène parut désirer et obtint une veste de matelot; mais pour s'en revêtir il lui fallut le secours des Européens, et l'on profita de l'embarras de sa position pour s'emparer de sa personne; un des naturels les plus attentifs à cette toilette si nouvelle fut saisi en même temps. Tous deux appelèrent à grands cris leurs compagnons, qui accoururent sur le rivage et lancèrent quelques javelots; mais la vue des armes à feu les intimida, et les deux captifs furent jetés dans une chaloupe. Arrivés à Sydney, l'aspect des deux enfants élevés parmi les Anglais dissipa en partie leurs craintes, et le gouverneur leur prodigua lui-même les meilleurs traitements. Pour retarder leur marche, une chaîne de fer assez pesante fut attachée à leur jambe; l'on réussit à leur persuader que c'était une marque d'honneur. Voyant quelques *convicts* parés d'un semblable ornement, sans pouvoir comprendre la cause d'une telle distinction, ils adoptèrent facilement cette idée. Comme ils se montraient contents de leur sort, sans avoir fait la moindre tentative d'évasion, la surveillance ne tarda pas à se relâcher, et le plus âgé des deux captifs réussit un jour à s'échapper avec sa chaîne; après une longue hésitation, son compagnon se disposait à le rejoindre, lorsque l'évasion fut signalée. Bennillong, resté au pouvoir des Anglais, paraissait âgé d'environ vingt-cinq ans.

Le capitaine Hunter poursuivait ses travaux géographiques. Il s'occupait à tracer les cartes des havres de Broken-Bay et de Botany-Bay, si favorablement situés dans leur rapprochement du port Jackson. De son côté, le lieutenant

Dawes, savant distingué de vingt-trois ans à peine, fit dans l'intérieur des terres une excursion intéressante, mais qui ne produisit aucune découverte d'une utilité immédiate.

Dans le mois de novembre, le manque de vivres commençant à se faire sentir, il fallut réduire les rations aux deux tiers pour les hommes seulement. Celles des femmes avaient toujours été plus faibles; l'égalité s'établit. Bientôt on s'aperçut que la ration donnée le samedi pour la semaine tout entière, était souvent épuisée dès le mardi: il fallait apporter remède à cette imprévoyance. Signalée depuis plus d'un an, elle avait causé quelques vols. Le nombre des distributions fut doublé; les hommes mariés et les surveillants se virent seuls traités comme auparavant. Le *Supply* fut plusieurs fois envoyé à l'île de Lord-Howe pour en rapporter des tortues; mais ses divers voyages n'obtinrent aucun succès.

Dans cet état de privation, tous les préjugés que l'on avait pu conserver contre la salubrité du climat durent s'évanouir sans retour. Peu de maladies nouvelles se déclaraient, et beaucoup d'infirmités apportées d'Angleterre étaient entièrement guéries. La récolte de Rose-Hill produisit deux cents boisseaux de froment, trente-cinq d'orge, et une faible quantité d'avoine et de blé de Turquie. A Sydney, où l'orge seule avait été semée, le produit fut de vingt-cinq boisseaux. Sans l'attente prochaine des secours de l'Europe, la colonie, livrée à ses propres ressources, avec aussi peu de défrichements, et bien moins encore de terres ensemencées, aurait été menacée d'une effroyable disette.

A l'île de Norfolk, où le *Supply* faisait de fréquents voyages, la récolte du froment et du maïs avait produit vingt fois la semence, et promettait de suffire aux besoins de plusieurs mois, en permettant d'ensemencer une étendue double de terrain. De meilleurs résultats auraient été obtenus sans la multitude des insectes qui dévoraient les plantes naissantes. La canne à sucre paraissait s'acclimater heureusement, et la colonie de l'île de Norfolk marchait plus rapidement à la

prospérité que celle du continent. Mais tout démontrait que dans le choix des colons le gouverneur avait eu en vue au moins autant d'éloigner de Sydney les habitants les plus dangereux, que d'augmenter la population confiée aux soins du lieutenant King. Comment comprendre, sans cette explication, que, dans une réunion qui s'élevait à peine au nombre de cent hommes, le travail le plus urgent ait pu être la construction de clôtures pour préserver les maisons et les jardins des entreprises des voleurs? Cependant, malgré la mauvaise volonté d'une partie de ces *convicts,* qui refusaient souvent de travailler, et qui se faisaient un jeu de détruire les plantations et même les animaux domestiques, tout annonçait qu'avant le terme de deux années, en maintenant la plus stricte surveillance et une juste sévérité, les colons de Norfolk pourraient se passer des secours du gouvernement.

L'expérience venait de démontrer combien les ouragans seraient à craindre pour ce petit établissement. Un coup de vent terrible avait renversé un grand nombre d'arbres, mais sans entraîner aucun accident. Comme par un pressentiment heureux, les derniers travaux avaient été consacrés à éclaircir les approches des maisons.

CHAPITRE XIV

1790. — GOUVERNEMENT DE PHILLIP

L'année 1790 commençait sous des auspices défavorables. Chaque jour rendait plus nécessaire de prompts secours de la mère patrie, sans réaliser l'attente qu'avaient permise les nouvelles rapportées par le *Syrius* du cap de Bonne-Espérance. Il avait été calculé, dans les projets de colonisation de l'Australie, que jamais, jusqu'à l'instant où l'établissement pénal pourrait se suffire à lui-même, ses magasins publics ne seraient remplis pour moins de douze mois ; et deux fois cet espace de temps venait de s'écouler sans communication avec l'Europe. Quoiqu'il fût raisonnable d'espérer la prochaine arrivée de quelques navires anglais, une administration prévoyante devait prendre les mesures les plus capables d'atténuer les funestes conséquences d'un retard possible. L'île de Norfolk produisait bien plus de végétaux alimentaires que les environs de Sydney : elle offrait une pêche et une chasse plus abondantes. Le gouverneur fit embarquer pour cette dépendance de la colonie cent seize hommes, soixante-huit femmes et vingt-sept enfants, sous la garde de deux compagnies de soldats de marine, et donna ordre au *Syrius* de prendre, après les avoir débarqués, la route de

la Chine pour en rapporter des provisions. Bientôt il fallut réduire de moitié les rations de liqueurs spiritueuses; et, le mois de mars étant arrivé sans amélioration dans le sort des habitants de Sydney, un nouveau détachement fut encore envoyé à l'île de Norfolk. L'extension donnée à cet établissement exigeait la nomination d'un lieutenant-gouverneur d'un rang plus élevé que le lieutenant King : ce poste fut confié au major Patrick Ross, qui occupait la première place au-dessous du gouverneur.

Après le départ du *Syrius* et du *Supply*, Sydney, en proie à la tristesse du présent et à l'incertitude de l'avenir, offrait l'aspect d'un village dépeuplé par la famine; une partie des *convicts* les plus industrieux avaient sollicité une seconde expatriation. La leur refuser eût été un acte d'injustice, et cependant un double danger résultait de leur éloignement. La colonie venait à la fois de perdre ses membres les plus utiles, et d'accorder une sorte de prime d'encouragement à l'indocile paresse. Plusieurs maisons, plusieurs jardins cultivés restaient sans maîtres; il fallut bien les assigner à des hommes qui s'étaient jusqu'alors refusés à toute espèce de travail. Moins l'autorité pouvait venir au secours des *convicts,* et plus un sentiment d'équité commandait de leur laisser les moyens de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. La soirée du mercredi et la journée entière du samedi furent abandonnées à leur libre disposition. Dans le tumulte du départ, quelques désordres s'étaient commis; plusieurs jardins avaient été dévastés, plusieurs animaux domestiques détruits. Un règlement plein de sagesse défendit d'en tuer aucun sans déclaration préalable.

Avril n'amenant aucun navire anglais, il fallut diminuer encore les rations, et adopter enfin la mesure prévoyante des distributions quotidiennes. Les heures consacrées aux travaux publics furent proportionnellement réduites. La seule construction importante entreprise à cette époque était celle d'un bâtiment en briques, élevé près de l'hôpital, pour préserver de l'humidité les médicaments peu nombreux

que possédait encore la colonie. Une nouvelle misère entraînait à sa suite de nouveaux vols, et les moyens de répression n'étaient plus les mêmes. Les animaux domestiques, mal nourris, plus mal gardés, ravageaient les plantations. Tous les yeux se tournaient vers la mer, et aucune voile ne paraissait.

Une voile parut enfin; le *Supply* revint de l'île de Norfolk, et les récits de son équipage redoublèrent encore la consternation générale. Le 19 mars, au moment de prendre terre, le *Syrius* avait touché contre un rocher. Tout l'équipage et tous les *convicts* avaient été sauvés. Peu s'en fallut qu'ils ne devinssent, pour la faible colonie de Norfolk, une charge intolérable. Heureusement le temps fut moins contraire qu'on ne devait le craindre, et permit pendant deux jours de sauver, avec de faibles moyens, une partie de la cargaison. Le troisième jour, le vent commença à devenir menaçant. Deux *convicts* furent envoyés à bord du *Syrius*, pour tenter d'embarquer dans des chaloupes les animaux domestiques, mais ces malheureux, livrés à eux-mêmes, s'enivrèrent, et mirent le feu au navire. L'intrépidité d'un jeune charpentier, nommé Arscot, qui réussit à éteindre l'incendie, conserva leurs jours : mais un temps irréparable avait été perdu, et ils regagnèrent seuls la terre, tandis que le *Syrius* s'abîmait dans les flots. Le lieutenant-gouverneur Ross se vit contraint de commencer son administration par proclamer la loi martiale, en déclarant toutes les propriétés particulières propriétés de l'État.

Ce coup inattendu frappait au cœur la colonie naissante. Quelque faible que pût être le résultat des voyages du *Syrius*, c'était encore l'espoir le plus certain de Sydney, et le nouveau désastre qui venait de l'engloutir, inspirait de trop justes craintes sur le sort des navires qui depuis longtemps auraient dû arriver d'Europe. Une dernière ressource restait dans le *Supply:* le 17 avril, ce petit brick fit voile pour Batavia. Le gouverneur, forcé de diminuer encore les distributions de vivres, voulut encourager les colons par son

exemple : il fit porter au magasin public ses provisions particulières, et se réduisit lui-même à la ration commune. Une battue générale eut lieu dans les environs de Sydney; mais cette chasse, faite à toutes les espèces d'animaux, ne remplit point l'attente du gouverneur. La pêche ne fut guère plus heureuse. Les pêcheurs anglais imitèrent les procédés employés par les indigènes; mais tous leurs efforts réussirent à peine à assurer pour quatre mois la nourriture de trente et un hommes. De jour en jour les vols se multipliaient; et, quoique l'excuse de la nécessité fût souvent évidente, l'impunité offrait de trop graves dangers. Un *convict* fut condamné pour vol et exécuté; un vieillard mourut de faim; une femme mourut aussi : cette malheureuse, épuisée de besoin, avait devoré une masse prodigieuse de blé en herbe. Le jeune naturel Bennillong, élevé près du gouverneur, profita du relâchement de surveillance qu'entraînaient ces calamités, pour s'enfuir de Sydney et reprendre la vie sauvage.

Chaque jour amenait de nouveaux malheurs et des privations nouvelles. Enfin, dans la soirée du 3 juin, une voile est signalée, et le navire de transport *Lady Juliana* entre dans la baie. L'abondance va renaître, tous les maux passés sont oubliés; la colonie peut maintenant envisager l'avenir sans effroi. Une triste réalité dissipe bientôt tous ces rêves; Sydney ne recevait, avec deux cent vingt-deux femmes, âgées et infirmes pour la plupart, qu'une faible quantité de provisions, en partie avariées. Le gouverneur ne put augmenter les distributions de vivres que d'une livre et demie de pain par semaine pour chaque *convict;* heureux encore de ne pas trouver uniquement une charge de plus dans le premier envoi de l'Angleterre!

Une désastreuse nouvelle, apportée par le navire de transport, consterna tous les colons. Une inconcevable fatalité semblait poursuivre l'établissement des Anglais aux terres australes. Quelque défaut de prévoyance, quelque injuste oubli que Sydney fût en droit de reprocher à la mère patrie, les hasards de la navigation lui avaient été plus funestes en-

core : un navire de quarante-quatre canons, le *Guardian*, avait depuis longtemps quitté la Grande-Bretagne. Chargé de vivres pour deux ans, d'instruments d'agriculture, de vêtements, et de tout ce que pouvait exiger le service de santé et l'ameublement des édifices publics, il portait encore vingt-cinq *convicts*, tous choisis dans la classe des artisans ou des laboureurs, et sept hommes destinés à remplir les fonctions de surveillants. Un jardin avait été préparé sur le pont, par les soins de sir Joseph Banks lui-même, et le capitaine venait d'embarquer au cap de Bonne-Espérance un grand nombre de bestiaux, lorsque le *Guardian* toucha inopinément sur une masse flottante de glace. Il fallut jeter aussitôt à la mer une partie considérable de la cargaison, tuer les animaux domestiques et détruire le jardin, pour pouvoir regagner le Cap, où le navire ne parvint qu'avec peine à travers mille dangers. La *Lady Juliana* apportait quelques vivres sauvés du naufrage; la colonie hollandaise avait profité du reste. Le *Guardian* était bon voilier; il aurait pu parvenir à sa destination vers le commencement de février; et l'événement le moins probable avait condamné la colonie pénale à quatre mois entiers de privations et d'angoisses. Ce coup du sort ne saurait être reproché à l'Angleterre; l'honneur de ses conseils est sauf pour ces derniers mois de disette : mais comment expliquer la négligence d'un gouvernement qui, en supposant toutes les chances les plus favorables, aurait encore laissé, pendant plus de deux ans, une colonie naissante en proie à tous les besoins, sans relations avec l'Europe?

Cependant l'attente de secours prochains atténuait ces pénibles impressions. D'après les nouvelles données par le navire de transport, on levait à Londres un régiment d'infanterie pour le service de la colonie, et un convoi de mille *convicts* avait dû quitter l'Angleterre depuis six mois; mais combien d'espérances étaient déjà trompées!

Le 20 juin mit un terme à tant de souffrances : le *Justinian* entra dans la baie, après une traversée de cinq mois

seulement : des vivres formaient presque toute sa cargaison; il annonçait que trois navires chargés de *convicts* avaient mis à la voile avant lui. Toutes les privations cessèrent; les travaux abandonnés furent repris avec une activité nouvelle; et, pour partager avec l'île de Norfolk le bien-être de Sydney, l'on se hâta de faire à la *Lady Juliana* les réparations les plus urgentes.

Cinq jours après l'arrivée du *Justinian,* un grand navire est signalé, et la *Surprise* entre dans le port. Trente officiers et soldats du corps qui se formait sous le nom de régiment de la Nouvelle-Galles du Sud, escortaient deux cent dix-huit *convicts*, épuisés de fatigues et de maladies; quarante-deux hommes étaient morts pendant la traversée, et le nombre des malades s'élevait à plus de cent. Le *Justinian* venait de débarquer un hôpital portatif : mais ce secours, si nécessaire, fut encore insuffisant.

Le *Scarborough* et le *Neptune*, précédés de trois jours seulement par la *Surprise*, débarquèrent immédiatement plus de deux cents malades. Il fallut dresser trente tentes devant l'hôpital, et les maisons les plus voisines furent aussi remplies de malheureux en proie au scorbut, à la dyssenterie et à une fièvre contagieuse : beaucoup étaient arrivés à la dernière période de la maladie; plusieurs expirèrent sur la plage; d'autres dans le court trajet entre les navires et la terre; quelques-uns même au moment où l'on se préparait à les descendre dans les chaloupes. Jamais Sydney, qui, dans ses annales de peu de jours, comptait déjà tant de désastres, n'avait présenté un spectacle aussi déplorable. Malgré la famine qui venait de dévorer la colonie, on reconnaissait encore les *convicts* nouvellement débarqués à leur état de maigreur et d'affaiblissement. Bientôt les bruits les plus sinistres se répandirent sur le traitement qu'avaient subi les condamnés dans la transportation. Le gouvernement s'était engagé envers les armateurs à payer une somme fixe (dix-sept livres sterlings sept shellings six deniers) par tête de *convict* embarqué pour l'Australie; et, par une inconce-

vable imprévoyance, aucune autre condition n'avait été imposée à ce marché. Aussi les armateurs, ne voyant aucun avantage à conduire le plus grand nombre possible de *convicts* à leur destination, se trouvant même appelés à l'héritage de ceux qui succomberaient dans la traversée, n'avaient pas rougi de faire, sur l'existence de ces malheureux, de honteuses spéculations. Resserrés et enchaînés dans un étroit espace, mal nourris, mal traités, ces bannis de l'Angleterre avaient connu, par une triste expiation, le sort que leur nation faisait depuis longtemps subir à la race africaine. Le nombre des morts, dans toute la navigation, s'était élevé à deux cent quatre-vingt-un : le *Neptune* seul en avait perdu cent soixante-quatre. Sur ce dernier navire, plusieurs *convicts* avaient expiré dans les chaînes; et telle était la détresse de leurs compagnons d'infortune, que, préférant à tant de privations le voisinage de cadavres infects, ils avaient longtemps caché leur mort, pour se partager leurs faibles rations. Un complot avait été formé pour s'emparer du *Scarborough*, mais les révélations d'un complice en avaient heureusement amené la découverte, et le capitaine s'était conduit avec humanité envers les auteurs de cette trame mal conçue.

L'état des nouveaux colons exigeait les soins les plus efficaces; les médecins demandaient à grands cris des végétaux antiscorbutiques : plusieurs détachements furent envoyés dans diverses directions au milieu des bois, et leurs recherches ne restèrent pas entièrement sans résultat. Le 30 juin, le nombre des malades s'élevait à trois cent quarante-neuf, et l'épidémie étendait de plus en plus ses ravages; le 13 juillet, ce nombre était monté à quatre cent quatre-vingt-huit. Creuser des tombes pour les victimes de la nuit était, chaque jour, le premier travail du matin. Le gouverneur jugea nécessaire d'éloigner du foyer de la contagion les *convicts* récemment arrivés sans maladies, et tous furent conduits à Rose-Hill, où l'on traçait le plan d'une ville nouvelle : cette mesure et les secours de l'art produisirent bien-

tôt de bons effets; la mortalité diminua, et, vers la fin de juillet, Sydney ne renfermait plus que trois cent trente-deux malades. Chez quelques-uns de ces malheureux, le sentiment du danger et la vue de la mort n'avaient pu triompher d'inclinations vicieuses profondément enracinées. On vit plusieurs fois des hommes, qui n'avaient plus que quelques heures à vivre, soustraire les misérables vêtements de leurs compagnons morts auprès d'eux. Que de soins exigeait l'éducation morale d'une telle population! Et les soins les plus désintéressés manquaient. Pas une sœur de charité dans cette société protestante!

L'épidémie et l'établissement des nouveaux colons n'avaient pas fait perdre de vue l'île de Norfolk, où, malgré l'abondance des oiseaux marins, devait se faire vivement sentir une partie des privations dont Sydney venait d'être affranchi. Les réparations de la *Lady Juliana* n'étant pas encore achevées, la *Surprise* et le *Justinian* partirent au lieu d'elle. La *Surprise* portait trente-cinq hommes et cent cinquante femmes. Au moment de leur arrivée, le découragement le plus absolu régnait dans l'île, réduite aux dernières extrémités. Trois jours auparavant, comme la disette commençait à devenir intolérable, une voile s'était montrée à une faible distance, et l'on avait cru reconnaître le pavillon britannique; cependant, malgré tous les signaux, le navire ne s'était point arrêté dans sa marche, et le sentiment de l'abandon et de l'isolement, rendu plus vif encore par cet espoir trompé, redoublait les inquiétudes de l'avenir.

A peu près vers le même temps, le *Scarborough* voulut remettre à la voile pour l'Europe; mais le juge-avocat était saisi d'une plainte de plusieurs *convicts*, qui accusaient le capitaine de leur refuser des effets et de l'argent retenus au moment de leur départ d'Angleterre. Ces contestations étaient d'une importance bien au-dessus de la valeur des objets en litige : le moment était venu de démontrer aux *convicts* qu'une justice impartiale les attendait dans leur nouvelle patrie; aux armateurs des navires de transport,

que leurs honteuses spéculations ne trouveraient aucun appui chez les chefs de l'établissement pénal. Toutes les prétentions furent pesées par l'équité la plus scrupuleuse; le juge-avocat donna gain de cause à une partie des *convicts,* et le *Scarborough* ne put quitter le port Jackson qu'après avoir satisfait aux réclamations dont la justice avait été reconnue.

L'accroissement de population qu'avait reçu la Nouvelle-Galles réclamait une nouvelle activité dans la surveillance. On avait cru devoir donner aux *convicts* les plus éloignés de Sydney des armes pour leur sûreté; on reconnut qu'ils en abusaient, et il fallut en exiger la restitution. Le chapelain de la colonie porta plainte du peu d'exactitude de la plupart des habitants à se conformer aux pratiques de la religion, et le gouverneur réduisit les rations de tous les *convicts* qui, sans excuse légitime, n'assisteraient pas aux prières du dimanche. Plusieurs accusations capitales furent portées devant les différentes cours, et entraînèrent trois exécutions. Un *convict* fut mis à mort pour vol d'une brebis. De quelque importance que fût pour l'avenir de la colonie la conservation des troupeaux, il est difficile de trouver une proportion exacte entre le délit et la peine, surtout dans un temps où une population plus que doublée n'avait pas sensiblement augmenté les veilles de la justice.

Malgré les difficultés d'exécution, les projets d'évasion étaient nombreux parmi les *convicts* nouvellement débarqués. Cinq d'entre eux réussirent à s'emparer d'une chaloupe, et mirent à la voile pour Otahiti. Bientôt découverts dans leur fuite, ils furent poursuivis sans succès; et une tempête qui ne tarda pas à s'élever dut les engloutir avec leur frêle embarcation. Peu de jours auparavant, au moment où le *Neptune* allait partir pour Canton, une visite exacte de ce bâtiment avait fait découvrir deux hommes et une femme cachés à fond de cale.

Le gouverneur, malgré la fuite du jeune Bennillong, ne désespérait pas de parvenir prochainement au succès de ses efforts continuels, en établissant enfin des relations amicales

entre les Anglais et les peuplades indigènes. Dans ses fréquentes excursions aux alentours de Sydney, il ne négligeait rien pour amener une bonne intelligence. Dans toutes les rencontres, il avait soin d'éloigner les armes à feu de la vue des naturels, et toujours il se présentait à eux avec calme et confiance. Le 7 septembre, il eut, à cinq milles de Sydney, une entrevue avec une horde nombreuse, dont faisaient partie Bennillong et son ancien compagnon de captivité Colebe, qui s'était enfui le premier. Le gouverneur leur fit divers présents, reçus avec joie. Bennillong, qui commençait à pouvoir servir d'interprète, demanda quelques haches en fer, et Phillip promit de les apporter bientôt lui-même. Une sorte d'intimité, inconnue jusqu'alors dans les rapports avec les indigènes, commençait à s'établir, et le gouverneur jouissait de son ouvrage. Les naturels formaient un cercle autour des Européens. Bennillong, sans craindre une seconde captivité, avait planté en terre une sagaye de douze pieds dont il était armé, et s'entretenait familièrement avec les Anglais qu'il avait connus à Sydney. Cependant, depuis le commencement de l'entrevue, un naturel donnait de continuelles marques de défiance et de frayeur. Tout à coup Phillip, parlant avec vivacité, fait un geste imprévu, et cet homme, croyant sans doute que les Anglais vont l'enlever, saisit l'arme de Bennillong, et en frappe le gouverneur avec une violence extrême. Plusieurs de ses compagnons volent à son secours; quelques sagayes sont lancées, et l'une d'elles vient tomber aux pieds du juge-avocat Collins. Dans ce tumulte, les Anglais s'enfuient précipitamment vers une chaloupe laissée à une grande distance. La longueur de la sagaye restée dans la blessure de Phillip retardait sa marche. Il fallut s'arrêter un instant pour l'enlever; mais elle était barbelée, et l'on dut se borner à en couper une grande partie. Pendant cette opération, une autre sagaye effleura encore le gouverneur. Tout faisait craindre un horrible massacre; les indigènes se montraient de plus en plus menaçants, et les Anglais regagnèrent en désordre leur chaloupe, où ils

ne trouvèrent pour toutes armes que quatre mousquets, dont deux absolument hors d'état de servir ; mais, par un bonheur signalé, les hostilités cessèrent aussitôt, et un trajet de deux heures suffit pour regagner Sydney, où la nouvelle de la blessure de Phillip répandit la consternation. On craignit d'abord que le coup ne fût mortel ; mais la sagaye fut habilement extraite, et les médecins répondirent des jours du gouverneur. Combien son imprudente confiance aurait pu attirer de malheurs sur la colonie ! mais aussi que de fatalité dans un tel accident !

Les suites les plus probables de cet acte d'hostilité devaient éloigner pour un temps indéfini toute espèce de rapprochement : la Providence en avait autrement décidé ; le sang du gouverneur cimenta l'alliance que son effusion semblait devoir détruire. Bennillong vint bientôt à Sydney donner des explications ; il fit entendre que l'action de son compatriote était le résultat d'une crainte irréfléchie, et non d'une trahison préméditée. Il ajouta même qu'il avait violemment frappé l'agresseur, et finit par prier Phillip de ne point oublier sa promesse. Le gouverneur fut en état de se présenter à cette espèce de rendez-vous le dixième jour de sa blessure ; mais, quelque plausibles que fussent les explications données par Bennillong, il n'était plus permis de se livrer sans précaution à la merci des naturels. Phillip et le détachement qui l'accompagnait partirent tous bien armés.

L'entrevue fut amicale ; peu de jours après, Bennillong vint conjurer le gouverneur de lui faire construire une cabane à la pointe Est de la baie. Un tel désir était trop d'accord avec les vœux les plus chers de Phillip, pour ne pas être immédiatement satisfait ; et bientôt l'on vit s'élever la première habitation d'un indigène sur une terre où ses aïeux avaient si longtemps erré sans abri. La confiance parut enfin s'établir sur des bases solides, et ses heureux effets ne tardèrent pas à se faire sentir. Une chaloupe s'étant perdue avec cinq hommes, les naturels vinrent avertir le gouverneur de cet

accident, et rapportèrent fidèlement à Sydney tous les objets sauvés du naufrage.

Les relations devenant de jour en jour plus multipliées et plus familières avec les peuplades indigènes, le gouverneur défendit de jamais leur donner des armes, qui, sans être pour elles d'aucun usage bien nécessaire, pourraient devenir nuisibles à la sûreté de la colonie. Malgré la bonne intelligence que l'on s'étudiait à maintenir, un *convict* employé à la chasse fut blessé par un naturel, et toutes les circonstances s'accordèrent pour démontrer que nulle provocation n'avait eu lieu de la part de l'Européen. Il était presque également dangereux de laisser un tel attentat impuni, et d'en poursuivre la vengeance. Les principaux officiers représentèrent au gouverneur la nécessité d'un exemple; il résista longtemps; il n'avait pas voulu que sa blessure fût vengée; il insista surtout sur la difficulté de distinguer assez bien les diverses tribus, pour ne point commettre une erreur irréparable. Mais on lui fit remarquer qu'une recherche faite avec quelque apparat suffirait pour atteindre le but désiré, et un détachement partit, avec ordre d'arrêter six hommes de la tribu de l'agresseur. Cette expédition n'obtint aucun succès; on se contenta de tirer de loin quelques coups de fusil sur un parti de naturels, sans pouvoir les atteindre. Une nouvelle recherche, ordonnée bientôt après, demeura également sans résultat.

Le *Supply* revint de Batavia vers la fin de septembre, annonçant la prochaine arrivée d'un navire hollandais chargé de vivres. Le lieutenant Ball venait d'éprouver dans sa mission les plus grands obstacles, et n'avait pu obtenir qu'un marché très-onéreux pour la colonie. La découverte de plusieurs îles offrait une compensation honorable de ce qui avait manqué à son voyage. Le navire hollandais ne vint mouiller au port Jackson que six semaines après le *Supply*, et encore l'événement démontra-t-il que toutes les stipulations n'avaient pas été loyalement exécutées. Il fallut consentir à quelques

échanges désavantageux ; et, dans cet accommodement, toutes les difficultés provinrent du capitaine hollandais. Les premières relations commerciales d'un peuple naissant ne pouvaient tourner entièrement à son profit actuel ; peut-être même fallait-il, dans l'intérêt de sa prospérité future, attirer sur une terre ignorée l'attention des armateurs par le bruit de quelques spéculations heureuses ? Combien n'était-il pas inespéré d'avoir sitôt établi un lien de commerce entre la Nouvelle-Galles et le monde civilisé !

La récolte de 1790 ne répondit point à l'attente dont une expérience de deux années avait permis de se flatter. Le défaut de pluie en altéra une grande partie, et la sécheresse fut telle, que quelques charbons laissés par imprudence sur un point du havre occasionnèrent un incendie qui, sans les plus prompts secours, aurait embrasé toute la contrée. Dans l'île de Norfolk, les oiseaux ravagèrent les champs ensemencés. La colonie se trouvait moins encore que l'année précédente en état de se passer des secours de l'Angleterre.

D'après les ordres apportés par les derniers navires, le gouverneur avait proclamé quels avantages seraient accordés aux planteurs qui voudraient former des établissements à la Nouvelle-Galles. Tout officier non commissionné devait obtenir une concession de cent trente acres de terrain. Il en était alloué quatre-vingts à tout autre émigrant ; une augmentation de vingt acres pour chaque homme marié, et de dix acres par tête d'enfant, s'appliquait indistinctement à ces deux classes établies parmi les colons. Tous avaient droit à recevoir des instruments d'agriculture et au service d'un nombre de *convicts* proportionné à l'étendue des concessions. L'obligation de résider était impérieusement imposée, et l'on exigeait aussi la conservation des bois jugés nécessaires pour les constructions maritimes.

Les travaux les plus importants exécutés jusqu'alors avaient été dus à l'établissement d'une briqueterie ; l'accroissement de la population venait de leur donner une activité

nouvelle. Beaucoup de maisons et un magasin public s'élevaient à la fois; déjà un long chemin était ouvert entre la briqueterie et la ville, et les femmes avaient été réunies dans des ateliers pour confectionner les vêtements des soldats et des *convicts*.

Les tables de mortalité de l'année 1790 offrent, avec le petit nombre des habitants de la Nouvelle-Galles, une effrayante disproportion. Le nombre des morts s'était élevé à cent cinquante-neuf : deux matelots, un soldat, cent vingt-trois *convicts*, sept femmes et dix enfants morts de maladies; quatre *convicts* exécutés; un midshipman, deux soldats et six *convicts* noyés; un *convict* trouvé mort dans les bois, et deux autres disparus; mais le résultat des derniers mois permettait d'envisager sans crainte les chances de l'avenir, et une épidémie contractée dans une longue navigation ne pouvait entraîner aucun soupçon contre la salubrité du climat.

CHAPITRE XV

1791. — GOUVERNEMENT DE PHILLIP

Les chaleurs excessives qui avaient désolé la colonie dans les derniers mois de 1790 prirent une intensité nouvelle au commencement de l'année suivante : en février, l'air devint si brûlant et la sécheresse si ardente, que les oiseaux tombaient morts, et qu'un homme pouvait à peine exposer pendant peu de minutes son visage au souffle du vent. Tout espoir de récolte était perdu ; aucun secours n'arrivait d'Angleterre, et la colonie avait déjà subi trop de privations pour ne pas désirer la plus sévère économie dans la distribution des vivres. Dès la fin de mars, il fallut commencer à réduire les rations. C'était une déplorable nécessité dans un moment où l'état de la colonie réclamait un surcroît d'activité, après la longue convalescence qui permettait d'espérer bientôt le rétablissement des nombreux malades arrivés depuis neuf mois.

Le temps était venu où les officiers et l'équipage du *Syrius* devaient retourner en Angleterre. Ils partirent sur un bâtiment de transport retenu pour leur passage ; dix matelots seulement et deux soldats de marine restèrent dans la colonie. Quoique la condition de planteur convienne assez

mal au caractère aventureux des gens de mer, leur admission au rang des colons était d'une grande importance pour l'établissement pénal : c'était mêler quelques éléments plus purs à la composition d'une société dont l'origine offrait si peu de garanties à sa tranquillité intérieure. Chacun de ces hommes obtint une concession de soixante acres, avec liberté de choix entre l'île de Norfolk et les environs de Sydney. Tous se choisirent des compagnes parmi les femmes déportées.

Tels furent les premiers colons libres. Il y avait loin de là au système primitif d'un planteur jouissant de ses droits pour cinq *convicts;* mais aucun subside d'émigration n'avait été voté au parlement.

Le navire frêté à Batavia par le lieutenant Ball n'avait pas encore quitté le port Jackson. Le *Supply,* le seul bâtiment que l'on pût envoyer dans l'Inde, si des secours n'arrivaient pas d'Europe, avait tellement souffert, que trois mois d'un travail assidu pouvaient à peine suffire aux réparations les plus urgentes. Phillip se vit contraint à traiter avec le capitaine hollandais à des conditions non moins onéreuses que les premières, et son bâtiment fut acheté pour le service de la colonie.

Un événement très-simple en lui-même, mais grand par ses conséquences, vint apporter enfin une compensation à des contrariétés continuelles, que rendait plus sensibles encore la crainte de voir arriver des désastres à leur suite. Un planteur, nommé James Ruse, qui, admis le premier à la liberté, avait formé aussitôt un établissement dans la colonie, déclara au gouverneur que, le produit de sa propriété suffisant à ses besoins, il pourrait désormais se passer de toute espèce de secours. C'était un pas immense dans la voie des améliorations, et l'exemple de James Ruse ne pouvait recevoir trop de publicité. Aussi sa bonne conduite et le succès de son travail lui attirèrent-ils des envieux : on ne tarda pas à répandre sur sa position des bruits entièrement contradictoires. Quelques planteurs surtout, qui n'avaient pas le courage et

la bonne foi de l'imiter, accréditèrent les mensonges les plus gratuits. On l'accusait à la fois et de recevoir en secret les mêmes secours que les autres *convicts* émancipés, et d'avoir voulu s'insinuer, par une fausse déclaration, dans les bonnes grâces du gouverneur. Plus tard on prétendit qu'il manquait absolument de vivres. Phillip, craignant avec raison le mauvais effet de ces rumeurs publiques, ordonna une enquête solennelle, dont les résultats démontrèrent jusqu'à l'évidence la plus complète la sincérité de James Ruse. Des malheurs imprévus ou quelque calamité générale pouvaient seuls lui rendre nécessaires de nouveaux secours.

Vers la même époque, plusieurs *convicts* réussirent à s'emparer d'une chaloupe, et gagnèrent la pleine mer, munis d'une carte et d'une boussole que leur avait vendues le capitaine hollandais. Cette évasion, jointe à la mauvaise qualité des vivres apportés de Batavia, détermina le gouverneur à ne plus continuer avec les colonies hollandaises des relations commerciales si nouvellement établies. Les fugitifs avaient dû, d'après toutes les apparences, se diriger vers Timor ou Batavia. Un an plus tard, on apprit que, parvenus à Timor, ils s'étaient abandonnés à tous leurs anciens déréglements, et que les autorités de cette colonie les avaient livrés à un navire anglais.

Le mois de juin commençait, et les chaleurs semblaient redoubler d'intensité; la terre était tellement desséchée, qu'à peine parvenait-on à l'entamer avec les instruments aratoires. Il fallut réduire encore les distributions de vivres; et, quoique la diminution eût été graduellement ménagée, de nouvelles privations devenues insupportables entraînèrent de nouveaux vols, à Rose-Hill surtout. La colonie n'offrait plus que de rares exemples de délits entrepris dans le seul but de nuire; mais chaque réduction amenait à sa suite un plus grand nombre de vols, commis presque uniquement sur les récoltes et les magasins de vivres.

Enfin, le 9 juillet, un navire de transport parut dans la baie, après une traversée de quatre mois et demi. Cent qua-

quarante et une femmes déportées, six enfants et une émigrante libre, tous dans le meilleur état de santé, furent aussitôt débarqués. La cargaison qui les accompagnait était loin de pouvoir changer l'état de la colonie; mais on annonçait la prochaine arrivée de neuf autres navires. La Nouvelle-Galles allait recevoir un accroissement de plus de mille habitants; des vivres devaient être expédiés du Bengale, et des animaux vivants embarqués pour Sydney, à la côte nord-ouest de l'Amérique.

Les divers navires si impatiemment attendus par la colonie arrivèrent successivement depuis le 1er août jusqu'au 16 octobre; l'un d'eux avait terminé sa navigation dans le court espace de quatre mois et cinq jours. Un brick de la marine royale, la *Gorgone,* portant trente *convicts,* des animaux domestiques embarqués au cap de Bonne-Espérance, et des vivres pour neuf cents hommes pendant six mois, aborda en même temps au port Jackson. Ce ne fut que le 22 août, après l'entrée de trois navires dans la baie et vingt et une semaines de privations, que les distributions de vivres purent être rétablies sur leur ancien pied. Pour la formation de ce convoi, presque entièrement composé d'hommes, les autorités anglaises n'avaient pas plus que dans les années précédentes consulté les véritables besoins d'une colonie. Beaucoup de *convicts,* épuisés par l'âge et les infirmités, la plupart membres inutiles d'une société dont la première condition d'existence était le travail, vinrent augmenter la population des terres australes. Sur la plupart des navires, les lois de l'humanité avaient été mieux observées que dans le convoi précédent; cependant le nombre des hommes morts pendant la traversée était encore élevé, et, parmi les nouveaux débarqués on comptait beaucoup de malades. Une plainte fut adressée sur-le-champ au juge-avocat par des Irlandais, qui accusaient le commandant du navire de transport la *Reine* d'avoir retenu une partie des provisions accordées par le gouvernement. Une enquête judiciaire immédiatement ordonnée démontra jusqu'à la dernière évidence combien était

fondée cette accusation. La conduite honteuse du capitaine méritait un châtiment exemplaire; mais les pouvoirs des autorités coloniales ne s'étendaient pas assez loin, et le gouverneur ne put que transmettre la procédure au secrétaire d'État à Londres, en promettant aux *convicts* justice entière.

Une révolte avait éclaté sur l'*Albemarle*, peu de jours après le départ d'Europe. Le capitaine permettait aux malades de se tenir sur le pont, au nombre de dix à la fois, sans fers et presque sans surveillance. Des rapports s'étaient ainsi établis entre les matelots et les condamnés. Deux Américains, qui avaient servi dans la marine, tramèrent un complot avec quelques hommes de l'équipage. Leur plan était plus large que ne le sont d'ordinaire les conspirations de prisonniers : s'emparer de vive force du navire, le conduire aux États-Unis; sur cette terre de liberté, obtenir du congrès des concessions de terrain, et vendre l'*Albemarle* avec sa cargaison pour subvenir aux dépenses de premier établissement, tels étaient les points principaux d'une machination dont l'humanité trop confiante du capitaine semblait garantir le succès. Les chefs du complot n'avaient point réfléchi qu'un accueil favorable ne devait pas naturellement les attendre chez un peuple qui venait à peine de notifier au monde, comme causes principales de son émancipation, la honte et le danger de recevoir dans son sein les condamnés de la mère patrie : c'était une considération bien au-dessus de leur intelligence. Surprendre le bâtiment leur semblait le seul obstacle difficile, et sous ce rapport les moyens d'exécution avaient été habilement combinés. Déjà, avec autant de célérité que d'adresse, un magasin d'armes était enfoncé; les conjurés s'emparaient du pont et pénétraient dans la chambre du capitaine : peu d'instants encore, ils étaient maîtres de l'*Albemarle*. Un secours inattendu sauva le navire. Au nombre des déportés se trouvait le voleur Barrington, fameux dans toute l'Angleterre. Bien supérieur, par ses connaissances et ses talents naturels, à la tourbe qui l'environnait, il avait calculé toutes les chances de sa position

nouvelle; le capitaine le traitait même avec une sorte de distinction. Barrington n'hésita pas un instant à faire preuve de reconnaissance. Seul sur le pont avec un matelot, il soutient intrépidement le premier choc. Les conjurés étonnés s'arrêtent. Ce dévouement donne au matelot le temps d'avertir l'équipage ; déjà plusieurs *convicts* sont blessés, lorsque le capitaine accourt avec des hommes armés. Sa présence, son énergie, l'événement imprévu qui vient d'empêcher la surprise, tout se réunit pour intimider les coupables : en peu d'instants l'ordre est rétabli, et les deux chefs du complot sont pendus à la grande vergue, tandis que leurs principaux affidés subissent des punitions corporelles, et rentrent dans les chaînes. Peu de jours après, l'*Albemarle* aborde à Ténériffe; là les hommes de l'équipage qui ont pris part à la révolte sont livrés aux autorités portugaises, pour être envoyés et mis en jugement en Angleterre.

Un service aussi important, rendu par un *convict,* méritait une éclatante récompense. Une gratification de cent piastres et la liberté de descendre à terre dans toutes les relâches furent d'abord accordées à Barrington; et, à peine débarqué à Sydney, il se vit nommé surveillant des condamnés à Rose-Hill, ou plutôt à Paramatta; car déjà le nom anglais, imposé par le gouverneur à la seconde ville de l'Australie, avait été remplacé par une dénomination empruntée à l'idiome des peuplades indigènes.

Barrington a raconté lui-même cet épisode dans un livre qui n'a pas eu en Angleterre moins de six éditions, et qui a été deux fois traduit en français sous le titre de : *Voyage à Botany-Bay, avec une description du pays, des mœurs, des coutumes et de la religion des natifs; par le* CÉLÈBRE *Georges Barrington.*

Né d'une famille honorable, doué des plus heureuses dispositions et de tous les avantages d'une éducation complète, le *célèbre* Barrington s'était livré d'abord à l'étude des lois; mais, par une de ces aberrations dont l'esprit humain offre de trop fréquents exemples, au lieu d'embrasser une carrière

qui lui promettait et la fortune et les honneurs, il n'avait considéré dans les lois de son pays que les moyens de les éluder, et, sous ce rapport, il s'est fait connaître par d'incroyables succès. De nombreuses filouteries, dont la mémoire ne s'est pas encore effacée en Angleterre, l'entraînèrent souvent sur les bancs des criminels. Dix fois son adresse à se prévaloir de la lettre de la loi rendit à la société l'un de ses ennemis les plus dangereux; mais son jour était marqué : il se vit enfin condamné à la déportation dans la nouvelle colonie pénale des Anglais, où l'on hésita d'abord à l'envoyer, tant on craignait l'influence qu'il pourrait y exercer sur la classe nombreuse des filous.

Ici commence pour Barrington une seconde carrière. On a souvent cité le discours qu'il prononça aussitôt après sa condamnation. Capable de prendre sur-le-champ une grande détermination et d'y persister, il résolut de rentrer ou plutôt d'entrer dans des voies honnêtes, et il sut y persévérer. On a vu comment il sut saisir l'occasion de rompre franchement avec son passé; il réussit également à se faire une fortune rapide et considérable.

La relation de Barrington, qui comprend un espace de temps peu étendu, a été adressée par lui à un de ses protecteurs en Angleterre. Dans cet écrit d'un condamné, on chercherait en vain une déclamation, une récrimination contre la société qui l'a rejeté de son sein. L'aveu le plus ferme de ses erreurs criminelles, le repentir le plus sincère préviennent en sa faveur. Ces *Mémoires d'un Déporté*, car tel est le titre qui conviendrait le mieux au *Voyage* de Barrington, offrent une des plus puissantes apologies du système pénal si sagement adopté par l'Angleterre. Il y a plus d'ordre et de méthode dans cette composition que dans la plupart des relations anglaises; elle se recommande aussi par des détails de mœurs bien présentés; l'on y rencontre même quelquefois des pensées qui ne sont pas dépourvues de finesse, et des observations ingénieuses.

Depuis l'arrivée du convoi, chaque jour voyait augmenter

le nombre des malades. Passés, sans aucune transition, des miasmes infects des navires à l'air pur du rivage, ces malheureux n'avaient pu supporter impunément un changement aussi brusque. Bientôt une dyssenterie épidémique régna parmi les *convicts* nouvellement débarqués. Dans le seul mois de novembre, elle enleva cinquante hommes et quatre femmes. Sydney renfermait alors plus de cinq cents habitants hors d'état de travailler.

La colonie comptait déjà près de quatre ans d'existence; le désordre de la première occupation avait fait place à un établissement régulier. Le navire de l'État la *Gorgone*, arrivé dans les derniers mois de l'année, apporta au gouverneur des dépêches qui ajoutaient encore à l'étendue de ses droits une précieuse faculté : le roi l'autorisait à remettre, soit absolument, soit conditionnellement, les peines prononcées par les tribunaux, sous la seule réserve d'envoyer en Angleterre des rapports officiels qui permissent de comprendre, dans les amnisties générales du royaume, les criminels rendus par lui à la liberté. Ce nouveau bienfait de la mère patrie produisit un très-bon effet sur l'esprit des condamnés.

La Nouvelle-Galles reçut en même temps un sceau particulier. D'un côté l'on voyait les armes et les titres du roi; de l'autre, des *convicts* abordant à Botany-Bay, reçus par l'Industrie entourée de ses attributs : un ballot de marchandises, une ruche d'abeilles et des instruments aratoires; elle faisait tomber leurs fers, en leur montrant des bœufs employés au labourage, et une ville s'élevant au sommet d'une colline sous la protection d'un fort; les mâts d'un vaisseau paraissaient au loin dans la baie; sur les bords, on lisait : *Sigillum Nov. Camb. Aust.*, et pour devise : *Sic fortis Etruria crevit.*

Plus la colonie prenait de développement, plus la surveillance de l'autorité allait rencontrer d'obstacles, si l'amélioration morale des condamnés ne contrebalançait l'accroissement de la population et l'extension du territoire. Déjà l'on

avait pu reconnaître qu'une partie des nouveaux colons commençaient à bien comprendre l'avenir réservé à leur persévérance dans des habitudes laborieuses. Les chefs de l'établissement n'avaient rien cédé d'une juste sévérité, et cependant une population plus que doublée n'avait point vu les condamnations judiciaires suivre la même proportion. Un nouvel exemple permit de croire aux progrès de la réforme. Les navires de transports qui venaient de débarquer les *convicts* avaient aussi fait entrer dans Sydney beaucoup de liqueurs fortes. Le grand nombre d'étrangers introduits ensemble dans la colonie, et la facilité, inconnue jusqu'alors dans l'Australie, de se livrer à de honteux excès, dont l'habitude ne pouvait être encore effacée, tout devait faire craindre de fâcheux désordres; mais, grâce à une extrême surveillance, la tranquillité publique fut à peine troublée.

La plupart des vols commis dans les premiers mois de l'année portaient avec eux l'excuse du besoin; quelques *convicts* seulement avaient, par esprit de vengeance, ravagé un champ de blé de Turquie, et leur conduite avait excité l'indignation générale. Le gouverneur, cherchant toujours à attacher les nouveaux colons au sol de leur seconde patrie, annonça que l'option était laissée aux *convicts* dont la peine expirait, soit de former, avec le secours de l'autorité, un établissement agricole; soit de contracter un engagement d'un an ou de dix-huit mois, avec un salaire proportionné au travail; soit enfin de retourner en Angleterre, mais seulement à leurs frais et sans aucune aide du gouvernement. La mauvaise composition des convois se fit encore sentir dans cette circonstance : la plupart des hommes rendus à la liberté ne trouvaient point à exercer dans une colonie naissante les professions qu'ils s'étaient choisies dès leur enfance, au milieu du luxe des villes. Aucun d'eux ne voulut contracter un engagement à terme; les plus sages demandèrent des concessions de terrain, et les autres, bien que dénués de toute ressource pécuniaire, prirent la détermination de retourner en Europe. La présence de nombreux navires de transport, et

l'espoir d'obtenir passage en qualité de matelots, contribuèrent surtout à cette résolution, dont l'exemple pouvait entraîner des conséquences fâcheuses; plusieurs réussirent à se faire recevoir par les capitaines.

Le gouverneur, pour attirer l'attention publique sur des intérêts mieux entendus, crut devoir balancer le mauvais effet de cette première option en augmentant le nombre des planteurs libres. Usant pour la première fois du droit précieux que venait de lui conférer le gouvernement, il émancipa treize *convicts*, sous la condition expresse de ne point quitter la colonie avant l'expiration du terme fixé par leur sentence. Le choix leur était laissé de former des établissements, ou de se livrer à des entreprises industrielles. Le jeune charpentier de l'île de Norfolk, qui avait rendu de si grands services à la colonie dans le naufrage du *Syrius*, obtint alors sa liberté.

Une erreur dangereuse s'était répandue parmi les *convicts :* la position de famille de la plupart d'entre eux avant leur condamnation était ignorée des chefs de la colonie. Plusieurs, au mépris de liens antérieurs, avaient contracté à Sidney de nouveaux mariages, et l'opinion générale considérait toutes ces unions formées dans l'établissement pénal comme ne devant produire aucun effet en Angleterre. Le gouverneur rétablit par un avertissement public l'exactitude des faits; mais tous ne furent pas entièrement convaincus.

Une autre opinion populaire, non moins générale, accréditait parmi les *convicts* la possibilité de parvenir par terre à Timor et à la Chine. Ils étaient persuadés qu'en suivant les côtes, et en vivant d'huîtres et d'autres animaux marins, on atteindrait un établissement chinois, et qu'à cent cinquante milles vers le nord devait se rencontrer une horde d'Aborigènes moins noirs que les peuplades voisines de Sydney, beaucoup plus avancés dans la civilisation, et trafiquant avec les Hollandais de Timor. Plusieurs prétendaient qu'à la même distance existait un peuple au teint cuivré, qui s'empresserait d'accueillir les déportés fugitifs.

Déjà, en 1767, un écrivain très-systématique et fort érudit, dans un volumineux essai sur cette question : *Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée?* le bailli d'Engel, assurait, d'après diverses relations, que, dans l'intérieur des terres australes, il existait des nations civilisées et des représentants de toutes les diverses nuances de la peau humaine.

Mais ce récit, tout d'imagination, était fort ignoré des orateurs populaires, qui affirmaient, d'après les récits incohérents des naturels du pays, qu'au delà des montagnes Bleues, au bord d'un lac immense, un peuple blanc habitait une opulente cité. Là, ce peuple, dans les plus douces voluptés, devait couler des jours libres et sans travail. Cette peinture d'un nouvel Eldorado parlait surtout aux imaginations irlandaises, si amies du merveilleux.

Au mois de novembre, vingt fils de la verte *Érin,* accompagnés d'une seule femme, partirent ensemble pour cette terre de liberté, et ne tardèrent point à s'égarer dans les bois, où les attendaient les plus cruelles privations. Quelques autres s'échappèrent à diverses reprises pour les rejoindre, et bientôt on en compta plus de quarante errants dans les forêts, à demi-morts de besoin. Ils ne s'étaient guère éloignés de Sydney; chaque jour plusieurs venaient se livrer à la merci du gouverneur, ou se voyaient repris par les détachements envoyés à leur poursuite. L'état misérable dans lequel ils reparaissaient, et le bruit de la mort de leurs compagnons moissonnés par la faim ou assassinés par les sauvages, détournèrent d'un semblable projet la plupart des *convicts* qui partageaient leurs illusions. Ce fol espoir ne devait se dissiper que bien plus tard, après d'autres catastrophes.

Quelques-uns de ces malheureux avaient résolu d'attaquer à l'improviste un détachement, pour s'emparer des armes des soldats; mais ce projet révélé fut facilement déjoué. On craignit aussi un complot de pillage des magasins publics : aucune tentative ne justifia cette crainte.

Un événement, dont les suites pouvaient devenir plus graves encore, vint inquiéter la colonie. Malgré une expérience de plusieurs années, et sans doute à cause du petit nombre des agents de l'autorité, le système vicieux des distributions hebdomadaires avait été repris depuis l'arrivée du dernier convoi. Avant la fin du troisième jour, quelques hommes imprévoyants manquaient déjà de vivres : de là des transactions onéreuses, et trop souvent des vols. Un jour, une altercation commencée entre ces malheureux dégénéra bientôt en rassemblement tumultueux; des menaces furent proférées; les mutins se portèrent en vociférant devant la maison du gouverneur. C'était le premier exemple de révolte donné à la colonie; il importait de montrer une grande fermeté. Phillip sut concilier l'humanité avec la justice : son air calme et résolu, ses remontrances, paternelles et sévères à la fois, firent une profonde impression sur des hommes égarés : tout rentra dans l'ordre sans aucune concession, sans aucun signe de faiblesse; mais un meilleur système fut repris, et les distributions journalières prévinrent le retour de semblables désordres.

Le gouverneur apportait toujours les mêmes précautions à empêcher toute espèce de rixe entre les *convicts* et les indigènes. Cependant deux hommes disparurent à Paramatta, et de nombreuses présomptions se réunirent pour faire soupçonner qu'ils avaient été victimes d'une attaque à main armée; un planteur fut aussi blessé. D'un autre côté, une tentative ayant été faite par plusieurs naturels pour piller un jardin de vive force, l'un d'eux, atteint d'un coup de fusil, resta sur la place : mais aucun de ces actes isolés n'avait sensiblement altéré la confiance générale. Un tort inexcusable de quelques *convicts* vint détruire la bonne harmonie qui s'était si difficilement établie. L'on avait eu beaucoup de peine à déterminer les naturels à entretenir, avec le superflu de leur pêche, un commerce d'échange : un homme dans la force de l'âge, et d'une intelligence supérieure à celle de la plupart de ses compatriotes, commen-

çait à se livrer avez zèle à ce trafic avantageux. Un jour il arriva dans une pirogue neuve, qu'il montrait aux Européens avec une sorte d'orgueil. Cette pirogue, laissée sous la sauve-garde de la bonne foi publique, fut mise en pièces par des *convicts* pour le seul plaisir de la destruction, au mépris des injonctions les plus positives, qui leur prescrivaient de ne jamais s'emparer des meubles des indigènes. Quand le jeune pêcheur découvrit l'attentat qui le privait de son plus riche trésor, une rage inexprimable s'empara de lui; il jura vengeance, et le gouverneur ne parvint à le modérer qu'en faisant fustiger sévèrement les coupables en sa présence. Il demandait leur mort; il fallut lui promettre que l'un d'eux serait pendu, et cette promesse fut remplie; mais les lenteurs judiciaires ulcérèrent encore cet homme, qui ne pouvait comprendre les formes de la justice européenne. Il blessa dangereusement le premier Anglais qu'il rencontra; tout commerce fut interrompu, au grand préjudice de la colonie; les naturels commirent plusieurs actes de violence, et le gouverneur se vit contraint de mettre hors la loi l'homme sur lequel il avait fondé son espoir le plus sûr pour la civilisation des peuplades indigènes. Bennillong lui-même, que Phillip avait traité de la manière la plus paternelle, se faisait remarquer parmi les sauvages les plus hostiles. On le vit enlever une hache et dépouiller de leur pêche des *convicts* sans armes. Accusé de ces actes de violence, il se défendit avec hauteur et proféra des menaces. Le gouverneur n'en persévéra pas moins dans son inépuisable longanimité; ses soins furent les mêmes pour conquérir la confiance des naturels : il attendait tout du temps, et le temps, dans sa marche insensible, ramena à Sydney des hommes qu'y appelaient leurs besoins. Plusieurs, atteints par des maladies, furent, d'après leur demande, traités à l'hôpital, et leur reconnaissance contribua au rapprochement désiré. On découvrit alors que déjà un esprit de monopole s'était introduit dans les relations de ces peuplades jusqu'alors étrangères aux vices de la civilisation. Les tribus les plus rapprochées

de l'établissement pénal indisposaient les autres tribus contre les Européens. Elles leur exagéraient surtout les effets si nouveaux et la supériorité merveilleuse des armes à feu.

L'agriculture de la Nouvelle-Galles se perfectionnait avec rapidité. Le sol était mieux connu, les défrichements mieux calculés, et l'accroissement des troupeaux promettait dans un court délai des engrais nécessaires pour un terrain peu productif par lui-même. La *Gorgone* et plusieurs navires de transport avaient débarqué quelques animaux domestiques; le gouverneur fit défricher et enclore, pour les troupeaux de la couronne, un espace de terrain de cent quarante acres. La colonie comptait alors neuf cent vingt acres en exploitation agricole, et Paramatta l'emportait déjà sur Sydney pour l'étendue des champs mis en valeur. Les soldats se livraient à la culture des jardins. Plusieurs réservoirs avaient été creusés pour la conservation des eaux pluviales; de nombreuses semences de légumes, des arbres à fruit transplantés d'Europe, des jets de bananiers et d'orangers, pris au Brésil, avaient ajouté à l'espoir de l'avenir, et une indispensable amélioration venait d'être introduite dans les concessions de terrains. La couronne s'était jusque-là réservé sur tout le sol de l'Australie, entre deux fermes, un espace égal à chaque ferme. Le petit nombre de bras employés aux travaux les plus urgents ne permettait point de défricher ces terres de l'Etat, et l'isolement des planteurs exposait leurs propriétés et leurs personnes aux attaques des naturels. Phillip prit sous sa responsabilité de ne plus se conformer à cette instruction du gouvernement; mais dans toutes les subdivisions de territoire, il continua scrupuleusement de réserver quatre cents acres pour le ministre du culte, et deux cents pour l'instituteur primaire.

Les troupeaux de la couronne comprenaient alors un vieil étalon, une jument, deux jeunes étalons, deux poulains, seize vaches, deux veaux, un bélier, cinquante brebis, six agneaux, un verrat, quatorze truies et vingt-deux porcs.

Collins donne l'état des défrichements opérés jusqu'à la fin de 1791, à Paramatta et à Sydney :

A Paramatta, trois cents acres en blé de Turquie, quarante-quatre en blé, six en orge, une en avoine, deux en pommes de terre, quatre en vignes, quatre-vingt-six en légumes divers, dix-sept cultivées par les soldats ; total, quatre cent soixante, sans compter l'enclos de cent quarante acres destiné aux troupeaux ;

A Sydney, cent cinquante acres cultivées pour le gouverneur, vingt-huit par des officiers civils et militaires, quatre-vingt-dix par des planteurs ; total, deux cent soixante-huit.

Le commerce de la Nouvelle-Galles commençait aussi à s'étendre. Tous les navires de transport avaient apporté des marchandises, et les spéculations étaient heureuses ; mais, dans ce négoce, quelques trafiquants ne voulaient admettre le dollar espagnol, seule monnaie courante de la colonie, qu'avec un dixième de perte : le gouverneur ordonna de le recevoir pour sa valeur intégrale. Un des navires partit par ses ordres pour rapporter des vivres du Bengale, et plusieurs tentèrent à deux reprises, mais sans beaucoup de succès, la pêche de la baleine. Les temps contraires s'opposèrent seuls à une réussite complète : car les baleines se montraient en grand nombre et donnaient une huile d'une qualité supérieure ; mais les observations de quatre années faisaient craindre que la mauvaise saison ne fût celle de l'abondance de ces cétacés sur les côtes de la colonie. Les navires de transport, renonçant à leurs projets de pêche, mirent à la voile pour l'Europe, en se dirigeant d'abord vers le Pérou.

Presqu'au même moment Vancouver découvrait, dans la partie méridionale de l'Australie, le port du Roi-Georges.

L'île de Norfolk n'était pas restée étrangère à ces progrès ; elle avait reçu un nouvel accroissement de population que le gouverneur n'avait pas choisie dans l'élite des *convicts* nouvellement débarqués. Plusieurs des hommes les plus turbulents subissaient à l'île de Norfolk une seconde déportation ; cependant le bon ordre y régnait, sans doute à cause d'une

plus grande facilité de surveillance. On avait reconnu que l'île pourrait à peine nourrir quatre cents familles, et qu'encore avant vingt ans une émigration considérable deviendrait nécessaire. L'expérience de trois ans avait signalé aussi l'été comme la saison la plus favorable pour entretenir des relations entre Sydney et l'île de Norfolk : alors seulement les chaloupes pouvaient y prendre terre sans danger. Plus fécond que le sol de la Nouvelle-Galles, celui de cette petite île semblait promettre à l'agriculteur de couronner bientôt ses travaux par une double récolte dans une seule année ; mais des myriades d'insectes dévorants et le fléau de la dernière sécheresse venaient de détruire, pour 1791, une partie de ces espérances.

Déjà l'île de Norfolk, qui ne tenait encore aucun rang parmi les possessions anglaises, avait la triste expérience des trop nombreuses imperfections attachées à la justice humaine. La faiblesse de sa population ne permettant pas d'établir chez elle des institutions judiciaires, elle relevait des tribunaux de Sydney. Une affaire grave ayant nécessité l'embarquement de plusieurs témoins avec les accusés, deux de ces malheureux, contraints de s'éloigner de leurs fermes à peine défrichées, au moment des plus indispensables travaux, se virent entièrement ruinés par une absence prolongée. Quelque pénétré que l'on puisse être de la doctrine de l'ordre légal, sauvegarde de toutes les libertés publiques, on ne saurait se défendre de reconnaître que le premier besoin d'un peuple naissant est plutôt l'arbitraire intelligent d'un chef intègre, que l'exacte observation des formes judiciaires. Conservatrices seulement chez un peuple avancé dans la civilisation, elles devenaient dérisoires dans l'état où se trouvait alors la seconde colonie des terres australes.

CHAPITRE XVI

1792. — GOUVERNEMENT DE PHILLIP

Parvenu à la cinquième année de son existence, l'établissement anglais de la Nouvelle-Galles réunissait près de quatre mille Européens (1). Déjà une déplorable disproportion de nombre se faisait remarquer entre les deux sexes, et une grande partie des femmes n'étaient plus dans l'âge de la fécondité. Dans l'année qui venait de s'écouler, la colonie avait perdu cent quatre-vingt-huit habitants (2). Ce n'était guère plus que dans la précédente année, malgré l'accroissement de la population.

Un seul *convict* avait subi une condamnation capitale.

Presque à chaque page de cette histoire, il a fallu signaler l'incapacité ou l'imprévoyance qui présidait, en Angleterre,

(1) Seize cent quatre-vingt-quinze *convicts*, cent soixante-huit femmes déportées, huit femmes libres de *convicts*, dix enfants, dix-huit cent quatre-vingt un colons libres ou émancipés. (COLLINS.)

(2) Deux soldats, cent cinquante-cinq *convicts*, huit femmes et cinq enfants morts de maladies, un *convict* exécuté, un noyé, un suicide, quatre hommes perdus dans les bois, huit hommes, une femme et deux enfants échappés. (COLLINS.)

à la direction de l'établissement pénal. Laissé longtemps sans aucun secours, en proie à toutes les exigences des premiers besoins et aux horreurs de la disette, Sydney n'avait pas encore pu envisager l'avenir avec sécurité; car jamais jusqu'alors les approvisionnements envoyés par la mère patrie n'avaient compensé l'accroissement de population apporté par les mêmes convois. L'état des magasins publics, au commencement de 1792, présageait encore de prochaines privations, si des vivres tardaient à arriver. Un navire vint aborder à Port-Jackson le 14 février, et Sydney reçut le lieutenant-gouverneur Grose, major commandant le corps de la Nouvelle-Galles, avec une compagnie de soldats, trois cent quatre-vingt-dix *convicts*, quarante-neuf femmes condamnées, cinq enfants et sept femmes libres. Le *Pitt* n'apportait, avec un aussi grand nombre de colons nouveaux, que des vivres pour quarante jours, en étendant la distribution à la colonie tout entière. Les malades étaient nombreux sur ce navire, et une épidémie, causée par une relâche faite à Santiago dans la mauvaise saison, avait enlevé quelques hommes. Le *Pitt* débarqua toutes les pièces d'un sloop destiné au service de la colonie. Sydney ne possédait alors qu'un seul ouvrier propre aux constructions navales. Cet envoi était inutile, et les matériaux encombrants qui le composaient avaient tenu la place de provisions nécessaires. Partout, dans les plus petites circonstances, se faisait sentir le défaut d'une habile direction. Ce vice organique était évident surtout dans la composition de la force militaire placée sous les ordres du gouverneur. Ce n'était pas même un corps d'infanterie de marine que l'on mettait à la disposition d'un officier de l'armée de mer.

Avril amena encore une réduction nouvelle. De nombreux désordres survenaient toujours à la suite de semblables mesures. L'excuse de tous les vols se trouvait dans le besoin, et cette excuse était tellement fondée, que, plus d'une fois, l'on vit des condamnés trop faibles pour subir la

punition corporelle prononcée contre eux. L'intérêt public exigeait des exemples sévères; mais souvent les juges ne purent se défendre d'un sentiment de commisération pour les coupables; une seule condamnation à mort reçut son exécution, et cependant la faim avait causé le crime. Mais la situation était critique : une quantité considérable de grains venait de disparaître des magasins de Paramatta; de coupables connivences étaient soupçonnées, et le gouverneur, toujours réduit à choisir parmi les *convicts* encore sous le poids de leur condamnation les hommes préposés à la garde des provisions publiques, se voyait contraint à intéresser leur fidélité à la fois par une sévérité équitable et par l'assurance d'une libération définitive, dans un délai déterminé. Si une mortalité, que l'Angleterre ne doit pas même être soupçonnée d'avoir prévue, n'avait pas décimé les *convicts* transportés par les derniers convois, une épouvantable famine eût dévasté la colonie. Quelles tristes réflexions devait inspirer un semblable calcul aux habitants de l'Australie!

Le nombre des malades s'accroissait de jour en jour. Paramatta fut affligé simultanément par quelques morts subites, et plusieurs femmes devinrent folles presque en même temps. Les *convicts* arrivés dans la dernière année souffraient plus que les autres, malgré la salubrité du climat, des subites et perpétuelles variations de la température dont ils n'avaient pas encore appris à se garantir; et remis à peine des fatigues d'une longue navigation, ils n'avaient point la force nécessaire pour supporter des privations continuelles. Le gouverneur s'appliquait à établir une proportion égale entre la réduction des travaux et celle des distributions de vivres; mais, malgré sa vigilance active et la confiance qu'il méritait, une inquiétude générale reportait l'attention publique sur les désastres du passé. Cependant, vers le commencement de juin, les maladies se ralentirent; la chasse et la culture des jardins produisirent quelques résultats heureux, et la colo-

nie souriait à l'espérance de trouver, dans la récolte prochaine, des provisions suffisantes pour une année entière. Mais les tristes réalités du présent dévoraient les promesses de l'avenir. Si des vivres n'arrivaient point d'Angleterre, les grains destinés aux semences allaient être sacrifiés aux impérieuses exigences du moment. Déjà l'on avait calculé qu'il ne restait plus de provisions salées que pour vingt-quatre jours, lorsque parurent dans la baie deux navires, venant, l'un de Calcutta, l'autre d'Angleterre. Les magasins publics furent de nouveau remplis; les *convicts* reçurent des vêtements; et quelques animaux domestiques des diverses races du Bengale vinrent augmenter les troupeaux de l'Australie. Les travaux agricoles furent aussitôt repris avec sécurité. Quelques mois après, deux autres navires apportèrent de nombreux *convicts*, et le gouverneur reçut enfin plusieurs artisans capables de diriger des ateliers. La *Kitty* apportait une somme d'argent pour le trésor colonial : ce n'était pas le don le plus précieux de la mère patrie; mais déjà le commerce étranger commençait à s'occuper de la Nouvelle-Galles, et le moment était venu où Sydney pouvait ne plus se borner aux soins du strict nécessaire.

L'histoire l'a constaté, les entreprises du commerce reposent autant au moins sur les passions que sur les besoins réels des peuples. Un vaste champ allait s'ouvrir aux trafiquants accoutumés à spéculer sur les vices de l'humanité. Dans une société presque uniquement composée de criminels familiers avec tous les excès de la débauche, il était trop facile de prévoir quelle nature d'importation présenterait les bénéfices les plus certains. Les navires de transport frétés par le gouverneur ne furent point étrangers à ces honteuses spéculations; une permission ayant été donnée de débarquer quelques tonneaux de *porter*, la surveillance de l'autorité se trouva en défaut, et une introduction considérable de liqueurs spiritueuses occasionna plusieurs scènes de désordres, qui démontrèrent de la manière la plus triste

combien il importait d'éloigner de trop puissantes tentations des hommes même rentrés le plus sincèrement dans les voies honnêtes. Peu de temps après, un navire arriva de Philadelphie; le lieutenant King, dans son retour en Europe, avait conseillé cette expédition, qui, malgré les frais d'une longue traversée, offrit à l'armateur assez d'avantages pour assurer à son exemple de nombreux imitateurs. Ce navire fut frété pour porter des vivres à l'île de Norfolk, et les officiers du corps de la Nouvelle-Galles expédièrent à frais communs l'un des bâtiments de transport au cap de Bonne-Espérance, pour en rapporter des animaux domestiques et divers objets d'approvisionnements. Un brick américain ne tarda pas à s'arrêter au port Jackson pour renouveler son eau et son bois, tandis qu'un baleinier, après avoir touché à la terre de Kerguelen, relâchait, pour d'indispensables réparations, dans cette baie que naguère sillonnaient à peine quelques informes pirogues. Le monde civilisé allait bientôt en connaître la route.

Le projet insensé de se rendre en Chine par terre fermentait toujours parmi les *convicts* les plus ignorants : on vit encore quarante-quatre hommes et neuf femmes entreprendre ensemble ce voyage, dont plus d'un exemple aurait dû les détourner. La plupart succombèrent à la fatigue et au besoin; les autres revinrent successivement, dans l'état le plus déplorable, sans que l'aspect de leur misère détruisît l'absurde opinion qui avait déjà entraîné tant de *convicts* à leur perte. Il a été remarqué plus haut que les imaginations irlandaises accueillaient surtout cette illusion fatale. De cent vingt-deux Irlandais arrivés sur le même navire, en septembre 1791, la colonie n'en comptait plus que cinquante en mai 1792.

Le gouverneur ne négligeait rien cependant pour attacher ses administrés au sol de leur nouvelle patrie. Plusieurs exemples encourageants leur démontraient quels avantages étaient réservés à leur avenir, sous la seule condition de ne

plus retomber dans leurs anciens égarements. Le principal watchmann, homme qui avait rendu d'éminents services à la colonie, venait d'être émancipé, avec une concession de trente acres : bientôt après il avait été nommé officier de paix; et pourtant, dans le nombre toujours croissant des *convicts* parvenus au terme fixé par leur sentence, il en était bien peu qui ne préférassent à une existence assurée dans la colonie la chance incertaine d'un retour en Angleterre, qu'ils ne pouvaient effectuer qu'en faisant agréer leurs services aux capitaines des navires de transport. Le choix de ces capitaines s'arrêtait, à peu d'exceptions près, sur les hommes dont la conduite avait été la plus rassurante; il en résultait le double inconvénient de priver la colonie de l'élite de sa population, et de maintenir dans un long état d'incertitude et d'inactivité un grand nombre d'hommes qui, sans cet appât offert à leurs premières inclinations, auraient sur-le-champ formé des établissements durables. Plusieurs *convicts* émancipés obtinrent des concessions dans l'île de Norfolk : sans doute la liberté leur paraissait moins douteuse sur une terre qui n'avait pas été le théâtre de leur esclavage. Vingt-deux soldats, ayant obtenu leurs congés, adoptèrent la même patrie; plusieurs d'entre eux reconnurent bientôt leur inaptitude à la vie civile, et revinrent contracter de nouveaux engagements.

De nombreuses améliorations agricoles se succédaient rapidement. Déjà les planteurs cultivaient près de cinq cents acres. Ils en possédaient trois mille de plus. Les jardins produisaient en abondance tous les légumes d'Europe, et un essai heureux du gouverneur venait de démontrer ce qu'un homme laborieux pouvait espérer d'un travail assidu. Phillip, ayant fait défricher une acre de terrain, l'avait concédée à un *convict* actif et intelligent, qui, seul, sans aucune espèce de secours, s'était trouvé six mois après en état de donner une étendue double au champ cultivé par ses mains. Une amélioration importante recommandait à l'attention de l'au-

torité quelques planteurs de Paramatta : les produits de leurs récoltes leur permettaient de se passer des secours du gouvernement ; plusieurs pouvaient même entretenir un et jusqu'à deux *convicts*, en échangeant avec les magasins publics des grains pour des provisions salées. Mais cet état de choses n'était pas aussi général qu'il aurait pu l'être ; l'on ne voyait que trop de planteurs, insensibles aux avantages assurés d'une prochaine indépendance, dévorer par anticipation les produits de leurs champs, et, pour la vaine jouissance du moment, vendre leurs provisions de la semaine, quelquefois même la ration de la journée. D'un autre côté, on remarquait chez quelques *convicts* émancipés une activité que rien n'avait pu faire soupçonner pendant la durée de leur peine. Le sentiment de l'intérêt personnel bien calculé réveillait chez ces hommes des facultés assoupies, et promettait à la colonie des membres industrieux de la société qui se formait.

Mais la Nouvelle-Galles était menacée d'une perte qui pouvait retarder les progrès de l'établissement pénal. Après cinq ans environ d'une administration aussi pénible qu'honorable et consciencieuse, Phillip sentit la nécessité du repos. Sa santé, altérée par de longues veilles et des soins multipliés, réclamait l'air natal. Il déclara sa détermination de retourner en Europe sur un navire qui venait d'arriver de Calcutta. Le vide qu'allait laisser dans la colonie le départ de son fondateur fut vivement senti par la plupart des habitants. Le 11 décembre 1792, l'*Atlantic* mit à la voile ; Bennillong et un autre naturel, Jemmera-Wanik, premiers voyageurs des peuplades australiennes, partirent avec Phillip, malgré les pleurs de leurs femmes et les représentations de leurs amis. Le gouverneur emportait des collections nombreuses choisies dans tous les règnes de la nature, et quelques animaux vivants des espèces les plus singulières. Ces tributs d'une terre récemment occupée étaient loin de pouvoir payer à l'Europe la dette que l'Australie avait contractée par tant

d'acquisitions inestimables. Une considération d'intérêt public devait modérer les regrets unanimes causés par le départ du gouverneur : Sydney allait avoir à Londres un protecteur éclairé ; et ses conseils, que le gouvernement ne pourrait se dispenser d'accueillir, donnaient à la colonie une garantie certaine contre le retour des fausses mesures et des actes d'imprévoyance qui avaient apporté tant d'obstacles à son développement. Le major Grose, lieutenant-gouverneur, arrivé depuis peu de mois, prit la direction des affaires.

CHAPITRE XVII

1793. — INTÉRIM DE GROSE

Il était à regretter pour l'établissement pénal que le nouveau chef chargé de sa direction n'eût pas assisté à la fondation de la colonie. Un trop court espace de temps lui avait été laissé pour se pénétrer des principes de l'administration de Phillip. Déjà Sydney comptait ses novateurs et ses partisans des anciennes coutumes. Une défaveur assez marquée accueillit les premières mesures du lieutenant-gouverneur; les officiers de paix se plaignirent d'innovations qui ne leur parurent pas justifiées par la nécessité, et qu'ils attribuèrent à l'esprit d'une administration devenue plus militaire. Grose déclara d'abord que nul ne serait puni sans son ordre particulier; il déploya aussi plus de sévérité contre les *convicts* qui négligeaient d'assister aux exercices religieux, et il émancipa quelques hommes sous condition de s'engager dans les troupes coloniales; mais, en général, une extrême modération présida à ses actes : la colonie reconnut bientôt que les changements introduits dans l'administration attaquaient les formes plutôt que les principes, et les préventions ne tardèrent pas à se dissiper.

Le nombre des morts s'était élevé à quatre cent quatre-vingt-deux en 1792; un navire arrivé d'Angleterre au commencement de l'année suivante, sans réparer ces pertes sous le rapport numérique, vint augmenter la population libre de la colonie. Il portait, avec dix-sept femmes, cinq familles d'émigrés volontaires et deux chefs d'ateliers de forge et de charronnage. C'étaient pour la Nouvelle-Galles d'inappréciables acquisitions. Le lieutenant-gouverneur établit les nouveaux colons sur un sol plus fertile que celui de Sydney, entre cette ville et Paramatta, et leur permit de donner au lieu de leur résidence le nom de *Plaine de la Liberté*. Plusieurs officiers et quelques agents de l'administration se décidèrent à former aussi des établissements agricoles. Grose confia dix *convicts* à chacun d'eux; ces entreprises, plus habilement dirigées, eurent une influence heureuse sur les progrès de la colonie. Aussitôt après le départ de Phillip, un grand nombre de planteurs avaient mis en vente les animaux domestiques confiés à leurs soins pour la multiplication des espèces. La passion des liqueurs spiritueuses causait surtout cet affligeant désordre. Les officiers profitèrent de l'imprévoyance de ces misérables, et la colonie leur dut une conservation bien importante pour son avenir.

Vers le milieu de mars, deux navires espagnols, la *Descubierta*, commandée par l'Italien Malespina, et la *Atrevida*, sous les ordres de don Jose de Bustamente y Guerra, vinrent aborder au port Jackson. C'étaient, depuis le passage de la Pérouse, les premiers vaisseaux attirés sur ces plages si peu connues par le seul désir d'étendre le domaine des sciences. La *Découverte* et l'*Intrépide* étaient employés depuis plus de trois ans à un voyage de circumnavigation. Déjà ces navires avaient visité toutes les dépendances de l'Espagne dans l'Amérique méridionale et dans les autres parties du monde; ils arrivaient directement de Manille. Chaque navire portait un dessinateur et un botaniste. Les savants officiers espagnols témoignèrent les plus vives inquiétudes sur le sort

de la Pérouse; le bruit de la perte des vaisseaux français était parvenu jusqu'à eux dans les termes les plus vagues, et l'espoir de retrouver les infortunés navigateurs donnait un nouveau prix aux fatigues qui les attendaient encore. Accueillis avec un bienveillant empressement, les officiers obtinrent l'autorisation d'établir à terre un observatoire, et les relations les plus amicales continuèrent entre eux et les Anglais pendant toute la durée de leur relâche.

La route de l'Australie s'ouvrait de plus en plus aux spéculations du commerce. Deux navires chargés de vivres et d'animaux domestiques arrivèrent successivement, l'un de Calcutta, l'autre de la côte nord-ouest d'Amérique, après avoir relâché à Otahiti; et cependant, malgré ces secours sur lesquels on n'avait pas dû compter, tout annonçait, dans les premiers jours de juin, la nécessité prochaine de réduire les distributions de vivres; le retour du bâtiment frété par les officiers pour le cap de Bonne-Espérance ramena une abondance momentanée; mais, deux mois après, les magasins publics ne renfermaient plus de provisions salées que pour quatorze semaines, et le même navire fut envoyé aux Indes. Un brick américain relâcha au port Jackson sans aucun but de commerce, et, nul secours n'arrivant d'Europe, il fallut, à la fin de novembre, diminuer les rations.

Le 9 décembre, la dernière livre de farine était épuisée. Restreinte, pour les céréales, à ses seules ressources et à un nombre de moulins trop en disproportion avec les besoins publics, la colonie vit la plupart de ses habitants réduits à consommer leurs grains sans aucune préparation. Un seul ouvrier se trouva capable de fournir quelques petits moulins en fer, et un planteur, qui avait eu l'à-propros d'établir sur sa propriété, avant cette crise, un moulin à vent de construction quelque peu primitive, réalisa les bénéfices les plus encourageants. Heureusement la récolte, dont le moment était venu, paraissait abondante; mais le défaut de moyens d'en tirer parti se faisait cruellement sentir.

En dépit de ces contrariétés multipliées, l'agriculture

australienne continuait à faire de rapides progrès. L'introduction des officiers parmi les propriétaires donnait aux planteurs des exemples d'activité, en leur inspirant une émulation utile. Les défrichements avaient pris une extension considérable, et l'éducation des troupeaux se perfectionnait de jour en jour. Mais la difficulté de transporter par mer les animaux domestiques, dont un grand nombre périssait dans la traversée, détournait les propriétaires comme les armateurs de spéculations trop douteuses que le gouvernement ne favorisait point assez, et que peut-être il aurait dû seul entreprendre. La moitié à peine des animaux embarqués sur les trois derniers navires était parvenue à Sydney. Sur trente génisses prises par la *Britannia* au cap de Bonne-Espérance, vingt-neuf avaient péri dans la traversée; mais la proportion n'était pas la même pour toutes les espèces d'animaux. Les chevaux et les bêtes à laine résistaient mieux aux fatigues de la navigation. On s'arrêta au projet de peupler les pâturages de la colonie des diverses races du Bengale, petites à la vérité, mais toutes extraordinairement productives.

Vers cette époque il était arrivé d'Irlande, presque par hasard, quelques brebis de race anglaise. Un capitaine payeur du corps de la Nouvelle-Galles, John Mac-Arthur, observateur d'une rare intelligence, remarqua l'effet produit par leur croisement accidentel avec les races si différentes du Bengale et du Cap, amélioration évidente et pour la chair et pour la toison. Ce progrès, qui pouvait devenir une prospérité publique, ne devait pas se perdre de vue.

En 1792, tous les besoins domestiques satisfaits, toutes les semences assurées, les colons avaient encore pu vendre au gouvernement douze cents boisseaux de grains. La récolte de 1793 excéda sept mille boisseaux, et le lieutenant-gouverneur proclama que le trésor public paierait chaque boisseau dix shellings, mais en traitant sans aucun intermédiaire avec les cultivateurs eux-mêmes. L'augmentation du nombre des colons libres ou émancipés produisait, par la

plus forte dépense, un mouvement de hausse dans le prix des denrées. Sans la funeste passion des liqueurs spiritueuses, source de la plupart des désordres, la colonie aurait marché d'un pas plus ferme vers une prospérité durable; mais telle était l'avidité des *convicts*, que l'abondance même de cet objet de consommation n'amenait pas une baisse sensible dans sa valeur. Un planteur établit sur sa propriété une distillerie qui consomma tous les grains de sa récolte et lui valut un bénéfice considérable. La main-d'œuvre, qui pouvait à peine s'obtenir à prix d'argent, s'obtenait toujours par des promesses de liqueurs spiritueuses. De nouveaux officiers se firent encore admettre au nombre des planteurs, et une société se forma parmi eux pour la conservation des troupeaux, qu'ils maintinrent par cette association à un prix très-élevé. En général les colons procédaient par voie d'échange dans leurs relations agricoles : ce ne fut qu'à dater de cette époque que les ressources de l'établissement pénal commencèrent à être bien appréciées. Les travaux d'un petit nombre de cultivateurs zélés et intelligents surpassèrent bientôt tout ce que le gouvernement avait réalisé à grands frais : mais si l'avenir était assuré, le présent menaçait encore.

Deux navires apportèrent des *convicts* irlandais : l'un d'eux, parti de Cork, n'avait perdu qu'un seul homme; aucune maladie ne s'était déclarée parmi les déportés. Chacun d'eux avait son lit séparé et les vêtements nécessaires. Un chirurgien de la marine, un second chirurgien et un surveillant, l'un et l'autre aux frais de l'armateur, avaient été embarqués sur le *Boddington*. L'armement de ce navire méritait d'être cité pour modèle à toutes les entreprises de la même nature, et les *convicts* se louaient hautement de l'humanité exercée à leur égard. Cependant un complot formé pour s'emparer du bâtiment avait été déjoué par la vigilance du capitaine. Une tentative de révolte signalait aussi le voyage des autres *convicts* irlandais; l'un d'eux fut pendu pour l'exemple, et l'on découvrit que les conjurés avaient résolu d'assassiner l'équipage, à l'exception du maître pilote et de

l'agent comptable, qui ne devaient être sacrifiés qu'après avoir conduit le navire dans un port. Quoique ces machinations eussent été heureusement découvertes, la négligence du gouvernement anglais se faisait encore sentir dans cette circonstance ; aucun des deux navires n'avait pour sa garde le nombre de soldats prescrit, et parmi ceux qui avaient été embarqués, il fallait compter plusieurs déserteurs, à qui l'on prétendait faire subir une peine par cette destination. N'était-ce pas préparer des intelligences à peu près inévitables entre les condamnés et leurs gardiens, rabaissés à leur niveau?

Sans les désordres occasionnés par l'introduction des liqueurs spiritueuses que ne réprimait point assez l'autorité, tandis qu'elle aurait dû l'interdire en termes absolus, comme c'était son droit, la tranquillité publique n'aurait pas été sensiblement altérée. Les émancipés s'attachaient au sol de leur nouvelle patrie; quelques-uns encore avaient été admis dans les rangs des soldats, et le nombre de ceux qui songeaient à retourner en Europe diminuait chaque jour. Plusieurs n'avaient accepté de concessions que dans l'intention de vendre leurs terrains défrichés pour obtenir des moyens de passage sur les navires de transport; deux seulement réalisèrent ce projet. D'ailleurs, on savait dans la colonie que vingt hommes et neuf femmes, partis pour l'Angleterre, avaient été abandonnés sans secours à Batavia, et cette nouvelle avait entraîné de sérieuses réflexions. Cependant, après l'arrivée des Irlandais, de nombreuses tentatives d'évasion amenèrent encore les pertes dont Sydney avait fait la triste expérience. Peu de vols réclamèrent alors la rigueur de la justice; mais une opinion dangereuse pour le maintien de l'ordre s'était accréditée parmi les *convicts*. Le major Grose, ayant constamment usé dans les affaires capitales de la plus précieuse de ses prérogatives, aucune condamnation à mort n'avait été exécutée, et la clémence du lieutenant-gouverneur était attribuée populairement au défaut de pouvoirs. Cette erreur pouvait entraîner bien des crimes, et rendait un exemple nécessaire. L'exemple fut donné; le condamné, trop

digne de son sort, compta sur sa grâce jusqu'au dernier instant.

A cette époque, la conduite des soldats et des matelots était, bien plus que celle des *convicts*, préjudiciable à l'établissement pénal. Au moment de mettre à la voile pour l'Angleterre, l'équipage d'un navire de transport se révolta. Le lieutenant-gouverneur fut obligé de se rendre à bord, de faire arrêter les plus mutins qui subirent à la parade la peine du fouet, et de les jeter dans les prisons de Sydney. Des *convicts* émancipés furent choisis pour les remplacer sur le navire. Il y avait, dans cette faveur commandée par la nécessité, un funeste encouragement de plus aux projets de s'éloigner de la Nouvelle-Galles.

Un complot plus grave ne tarda pas être découvert. Un caporal et plusieurs soldats avaient formé le plan de s'emparer d'un navire pour gagner l'île de Java. Déjà munis des cartes nécessaires, ils avaient associé plusieurs *convicts* à leurs espérances, lorsque deux des principaux chefs furent arrêtés; deux autres, s'étant enfuis dans les bois avec armes et bagages, se virent bientôt repris après quelques actes de violence. Aucune circonstance du complot, aucun désordre des complices n'échappa aux investigations de l'autorité. La cour martiale se rassembla, mais des considérations fort importantes ne permirent pas de donner à cette affaire toute la suite qu'elle aurait méritée. La publicité avait ses dangers; il était de l'intérêt du bon ordre de ne point constater d'une manière trop évidente la possibilité d'une coalition entre des condamnés et leurs surveillants. Ainsi, dans cette société à peine organisée, la raison d'État imposait déjà silence à la justice : un attentat punissable de mort fut transformé en simple faute de discipline. Les coupables, accusés seulement de s'être absentés sans permission, furent condamnés à la dégradation militaire et à une punition corporelle.

On découvrit vers le même temps que plusieurs faux dollars avaient été mis en circulation. Les premiers soupçons durent se porter sur les hommes convaincus d'un semblable délit

pendant le séjour du premier convoi au Brésil. Cependant, malgré la faible quantité d'espèces monétaires répandues dans la colonie, et la facilité de surveiller le petit nombre d'hommes qui les possédaient, toutes les recherches furent vaines : il resta seulement probable que cette émission avait eu des étrangers pour auteurs.

Le vœu le plus cher de Phillip commençait à se réaliser; les indigènes, renonçant à leur première défiance, fréquentaient de plus en plus l'établissement anglais : plusieurs même, attirés par l'appât de médiocres récompenses, rendaient de légers services à la colonie qu'ils ne quittaient plus. Déjà quelques planteurs se plaignaient des habitudes de mendicité qu'avaient prises avec tant de promptitude, et sans aucun exemple, des peuplades si voisines de l'état de nature. Plusieurs vols, et même quelques brigandages à main armée étaient encore attribués aux naturels, et quelquefois avec raison, quoique la sincérité de leurs accusateurs ne fût pas toujours démontrée; mais ils avaient presque entièrement cessé d'être un objet d'inquiétude sérieuse pour la colonie, et l'on pouvait enfin se livrer avec confiance à l'observation de leurs mœurs et de leurs usages; telle était devenue leur familiarité, que, pour leurs réunions et leurs cérémonies très-primitives, comme pour leurs combats, ils cherchaient à peine à éviter les regards des Européens.

Quelques *convicts* évadés avaient eu, avec le plus étrange succès, l'étrange idée de se faire des tributaires dans certaines peuplades, en leur persuadant qu'ils étaient les esprits de leurs ancêtres.

Sydney prenait un accroissement considérable; depuis le départ de Phillip, malgré le manque d'ouvriers habiles et l'extrême difficulté du transport des matériaux, un grand nombre de maisons s'étaient élevées; les plus anciens édifices s'amélioraient par des distributions mieux entendues, et l'inauguration d'un temple convenable venait d'être solennellement célébrée. Le sloop dont les pièces avaient été apportées d'Europe fut lancé sous le nom du *Francis*, en

l'honneur du lieutenant-gouverneur Francis Grose, et presque aussitôt expédié à la Nouvelle-Zélande, pour en rapporter des bois de construction. Pendant que l'État faisait cet essai d'une marine coloniale, l'industrie particulière établissait, au grand avantage de la colonie, un service régulier de paquebots entre Sydney et Paramatta. Cette entreprise, formée par un des *convicts libérés,* obtint la réussite la plus complète (1). Vers le même temps, un navire de commerce, le *Dædalus*, fut frété pour porter des vivres et des munitions au capitaine Vancouver, malgré l'imminence de privations nouvelles.

On ne saurait se défendre d'un sentiment de vive sympathie, quand on considère en combien peu d'années une colonie fondée à tant de distance de la mère patrie, sur une terre inconnue, était arrivée, après mille traverses, à un tel point de virilité. Merveilleux effet de la civilisation, qui permet aujourd'hui aux peuples de croître plus rapidement que les hommes, après tant de siècles témoins de la longue enfance des plus grandes nations! Mais aussi quelle habileté demandait la direction suprême d'une telle société, que le moindre pas rétrograde pouvait entraîner si loin en arrière!

Jusqu'alors il n'avait été donné aucune suite aux premières excursions de Phillip dans l'intérieur des terres. Désormais le sort de la colonie n'allait plus dépendre entièrement de ses relations avec l'Europe; il fallait songer à des agrandissements. L'instant était venu où une reconnaissance exacte du sol promis aux établissements futurs devait offrir un véritable intérêt. Le capitaine Paterson, officier des troupes de terre, connu par la publication d'un voyage en Afrique, entreprit de pénétrer jusqu'aux montagnes Bleues, que l'imagination des Irlandais peuplait déjà de fantômes et de grottes mystérieuses. Accompagné d'une escorte de soldats, avec

(1) Le tarif fut fixé à un shelling par tête, et à la même somme pour cent livres de bagages. Pour six shellings, on faisait partir le paquebot à volonté.

quelques montagnards irlandais et plusieurs naturels, pourvu de canots pour remonter l'Hawkesbury, de vivres en abondance, de munitions et d'instruments de toute espèce pour tenter le passage des montagnes, il parvint seulement à une distance de dix milles plus loin que Phillip en 1789, et reparut à Sydney après une absence de dix jours. Des contrariétés sans nombre avaient entravé cette petite expédition, dont la science de la botanique recueillit seule des résultats satisfaisants. Le rapport de Paterson fut peu favorable à la nature du terrain; mais tout espoir de trouver un sol plus fertile n'était pas encore perdu.

CHAPITRE XVIII

1794. — GROSE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Les semaines, les mois s'écoulaient sans amener aucun secours. Cette imprévoyance obstinée de l'Angleterre, après tant de fautes reconnues et au moment où la colonie n'attendait plus de la mère patrie que de faibles sacrifices pour assurer une constante prospérité, ne saurait être justifiée par la situation critique des affaires de l'Europe. Il ne s'agissait plus des hautes conceptions de l'homme d'État; rien n'était soumis aux combinaisons de la politique; tout devait désormais dépendre de l'exactitude de quelque employé subalterne. Chaque jour apportait de nouvelles inquiétudes et des privations nouvelles. Un grand nombre de *convicts* erraient dans les bois ou refusaient de travailler, sous prétexte et trop souvent pour cause de l'insuffisance des vivres distribués. En vain le lieutenant-gouverneur engagea les planteurs à verser dans les magasins publics les produits de leurs récoltes : soit crainte de partager le fléau de la disette, soit spéculation sur la misère publique, ils ne répondirent point à cet appel, et le lieutenant-gouverneur supprima justement les rations que plusieurs d'entre eux recevaient encore de

l'État. Déjà d'effrayants calculs démontraient combien peu de jours suffiraient pour engloutir et tous les troupeaux de la colonie et tous les grains destinés aux semences de l'année. Jamais Sydney, dans ses tristes annales, ne s'était vu aussi près de sa ruine; et, peu de mois auparavant, les nouveaux habitants de l'Australie croyaient prévoir dans un prochain avenir l'instant où, pour les premières nécessités de la vie, ils allaient enfin ne plus dépendre de l'Europe. Tout présageait une disette plus affreuse mille fois que celles de 1789 et de 1791. Cinq jours encore, et il en faudrait venir aux plus désastreux sacrifices.

Cinq jours se passent; soudain une voile est signalée, et toute la population se précipite vers la plage; mais les vents se déchaînent, les vagues deviennent de plus en plus menaçantes, le navire lutte avec peine, tout à coup il disparaît. Un cri général de terreur fait retentir le rivage; mais une manœuvre habile a sauvé l'espoir de la colonie. Cependant les ténèbres s'épaississent, la tempête redouble de fureur; une longue nuit lentement s'écoule dans le désordre de tous les éléments, et le jour renaît sans ramener le calme dans la nature. Vers le soir, une seconde voile paraît à l'horizon, et deux longs jours et deux longues nuits se succèdent encore. Enfin la violence des vents commence à s'apaiser, les deux navires entrent ensemble dans le port. L'un d'eux, venu d'Irlande, apportait des vivres pour quatre mois; l'autre, parti du Bengale, n'augmenta point d'une manière sensible les ressources de l'établissement. Mais si d'un côté Sydney apprit que la nécessité d'armer des bâtiments en guerre avait arrêté des préparatifs faits à Calcutta pour augmenter les troupeaux et remplir les magasins publics, de l'autre il sut que son protecteur naturel était arrivé à Londres. Une direction meilleure allait sans doute être donnée à l'administration de la colonie, d'après les conseils de Phillip.

Bientôt le *Dædalus* revint avec une partie des provisions envoyées au capitaine Vancouver, qui n'avait pu les embarquer. Dès cet instant le port Jackson commença à présenter

le spectacle d'une activité qu'auraient pu lui envier, sur des côtes mieux connues, des rades depuis longtemps fréquentées par les navires du commerce. En peu de semaines, neuf navires arrivèrent du Bengale, de l'Angleterre, des États-Unis et des Malouines. La plupart apportaient des vivres et des marchandises expédiés pour des spéculations particulières. Déjà une concurrence profitable aux planteurs s'établissait dans le marché de Sydney; pour la première fois une baisse fut remarquée dans la valeur vénale des liqueurs spiritueuses; il était seulement à craindre que des spéculateurs devancés par des rivaux plus heureux ne répandissent dans les ports de l'Amérique des préventions fâcheuses contre le commerce de la colonie. Jamais Sydney n'avait vu jusqu'alors ses magasins aussi bien remplis, et jamais non plus l'avenir n'avait présenté autant d'espoir de communications prochaines et fréquentes avec le monde civilisé. Cependant le bruit se répandit que des corsaires français croisaient en grand nombre sur les côtes du Bengale; on apprit même que leur poursuite avait forcé l'un des navires à relâcher à Batavia. Un capitaine marchand indiquait Tinian comme un point très-avantageux pour l'embarquement des animaux domestiques destinés à la Nouvelle-Galles; la crainte des corsaires détermina les principaux officiers de la colonie à choisir, pour un bâtiment qu'ils venaient de fréter, une route plus longue, mais plus sûre, et la *Britannia* partit pour le cap de Bonne-Espérance.

La colonie ne reçut alors qu'un très-faible accroissement de population; par une innovation heureuse, une fois enfin le nombre des femmes déportées se trouva plus considérable que celui des hommes. Parmi ces derniers, on distinguait trois planteurs libres et cinq Écossais des classes supérieures, condamnés par un verdict unanime du jury à quatorze ans de déportation, sous l'inculpation un peu vague d'avoir provoqué le peuple de la Grande-Bretagne, mais en réalité pour communications actives avec les assemblées patriotiques de l'Irlande, les principaux meneurs de la Convention et la

Société des Amis du peuple de Paris, ainsi que pour organisation de sociétés populaires.

Le lieutenant-gouverneur prit sur lui de faire fléchir pour ces condamnés politiques la rigueur des règlements communs, et la population des *convicts* accueillit avec respect pour l'autorité, et sans trop de jalousie envers ces privilégiés dans l'exil, cette dérogation flagrante au droit de la colonie pénale. Avant une année révolue deux de ces gentlemen écossais avaient succombé à la nostalgie; un troisième, Muir, avocat éminent d'Edimbourg, issu d'une famille opulente de Glasgow, ne tarda pas à disparaître sur un bâtiment frété à Philadelphie pour son enlèvement (1). Les étranges vicissitudes de son retour en Europe laisseraient peu à faire à l'imagination d'un romancier.

Si, à l'arrivée des condamnés écossais, bientôt suivis de l'Irlandais Pitz Patrick, le choix des nouveaux colons offrait des garanties à une société justement jalouse de compter des éléments sans souillure, Sydney découvrit avec regret parmi les soldats embarqués pour la garde des *convicts* quelques déserteurs étrangers. Il y avait, dans cette destination si légèrement donnée, plus d'une chance d'encouragement au désordre.

Le désir de s'éloigner à tout prix de la Nouvelle-Galles agitait toujours les *convicts* irlandais, à tel point que, pour diminuer les tentatives de fuite, il fallut limiter par un acte du gouvernement les dimensions des bateaux de pêche construits dans la colonie. Sur ces entrefaites, une trame habilement ourdie fut déjouée au moment même où plusieurs hommes, dirigés par un ancien notaire, allaient s'emparer d'un bateau long pour gagner Batavia. Tous les préparatifs étaient faits, toutes les provisions réunies, et cependant ces

(1) Ce fait est ainsi exagéré dans l'*Histoire de la Révolution française* de M. Michelet :

« Une flotte (c'est ici que notre âme se prosterne devant la grandeur des « temps), une flotte fut armée pour suivre le prisonnier, et le délivrer en « mer. »

malheureux dûrent bientôt bénir la Providence d'avoir permis la découverte de leur complot : une tempête violente s'éleva dans la nuit, et aucun d'eux n'était capable de diriger la moindre embarcation.

Une passion bien plus funeste que ces déplorables erreurs opposait de nouveaux obstacles aux améliorations préparées. Longtemps assoupie sur une terre qui n'offrait aucun aliment à la cupidité, mais réveillée par le commerce des navires étrangers, la fureur du jeu entraînait chaque jour de nouveaux excès. On vit des *convicts* perdre jusqu'à leurs derniers vêtements et regagner leurs misérables huttes dans la plus honteuse nudité. Des sommes considérables même chez des peuples riches étaient livrées avec insouciance aux caprices du hasard, et plus d'un planteur perdit dans une seule soirée la ferme qui promettait à ses vieux jours l'aisance et la liberté.

De tels dérèglements préparaient des crimes. Aucun assassinat constaté n'avait souillé jusqu'à ce jour les annales de Sydney : un meurtre, suivi de vol, et accompagné de circonstances atroces qui dénotèrent plusieurs complices, vint effrayer la population tout entière; malgré les investigations les plus actives, la justice ne put venger le sang répandu. Bientôt un nouvel assassinat provoqua la vindicte publique, et l'homicide expia son crime dans les supplices. Des vols répétés avec audace réclamaient un grand exemple; trois *convicts* condamnés à mort subirent toute la rigueur de leur sentence.

La paix de la colonie n'était pas moins troublée par la conduite réciproque des *convicts* et des indigènes, malgré tous les soins de l'autorité. Les privations avaient également pesé sur les uns et sur les autres, et partout le désordre avait suivi les privations. Plusieurs attaques à main armée effrayèrent Paramatta; les femmes surtout se voyaient en butte aux agressions des sauvages, et plus d'une fois il fallut en venir contre eux aux dernières extrémités. Sur les bords de l'Hawkesbury, une attaque fut repoussée avec des armes

à feu, et six des assaillants restèrent sur la place. Sans doute un tel exemple devenait nécessaire, mais les torts étaient au moins partagés, et le lieutenant-gouverneur ne tarda pas à découvrir qu'avant ce malheureux événement, plusieurs enfants avaient été retenus malgré eux par des planteurs; bientôt le bruit se répandit que les mêmes colons venaient de commettre un acte plus odieux mille fois. La rumeur publique signalait des circonstances révoltantes. On disait qu'un jeune indigène, surpris par ces hommes féroces, s'était vu chargé de liens, traîné dans les flammes à plusieurs reprises, et jeté enfin dans l'Hawkesbury, où une tardive fusillade avait terminé tant de souffrances. Une enquête soigneusement dirigée ne démontra ni l'existence ni la fausseté d'un fait qu'il était si important de vérifier. Cependant tous ces actes, si dangereux pour la sûreté publique, ne se rattachaient point à un système suivi d'hostilités. Le lendemain d'une rixe fatale, les naturels ne se présentaient pas en moindre nombre à Sydney; déjà même la colonie commençait à tirer quelque avantage de ses relations avec eux. Un vol commis par des *convicts* fut révélé par le témoignage d'un jeune indigène; un autre enfant de la Nouvelle-Galles, embarqué sur le *Dædalus*, s'était rendu fort utile dans le voyage de ce bâtiment. Les séductions les plus pressantes du roi d'Owhyhée n'avaient pu le déterminer à se séparer des Anglais. Enfin deux femmes, pour se dérober aux mauvais traitements de leurs compatriotes, obtinrent comme une insigne faveur d'être transportées à Norfolk.

La confiance des indigènes faisant chaque jour des progrès nouveaux, Sydney fut témoin du spectacle bizarre d'une sorte de combat judiciaire. L'ignorance de leurs coutumes et de leur point d'honneur, la difficulté de réunir des rapports exacts sur les motifs de cette rencontre ne permettent que des conjectures; mais le fait exposé sans ses causes appartient nécessairement à cette histoire de l'enfance d'un peuple, dont la civilisation aura bientôt fait disparaître les antiques usages de l'Australie.

Plusieurs meurtres avaient été commis parmi les peuplades indigènes ; les meurtriers, immédiatement reconnus, furent exposés aux sagaies des parents de leurs victimes, et le sang paya le sang. Pendant deux soirs un jeune homme nommé Carradah, qui avait blessé un de ses compatriotes, mais sans danger de mort, resta exposé aux sagaies de son adversaire et de plusieurs autres naturels. Un simple bouclier d'écorce lui servait à parer les coups, et telles furent sa résolution et son adresse que, vers la fin du second jour, il était encore sans blessures : alors tous les naturels qui avaient pris part au combat formèrent autour de lui un vaste cercle, en tenant toujours leurs sagaies dirigées contre sa personne, et l'offensé s'approchant de Carradah lui perça sans aucune résistance le bras gauche au-dessous du coude. Malgré sa blessure, qui semblait ne devoir plus lui permettre l'usage aussi libre de son bouclier, son bonheur et son adresse ne l'abandonnèrent pas. Enfin, toutes les sagaies épuisées, l'engagement devint général : hommes, femmes, enfants, tous se jetèrent dans la mêlée, et plusieurs furent bientôt atteints de blessures très-graves. La nuit seule put arrêter le combat ; mais on apprit que Carradah n'avait pas entièrement expié son offense et qu'il devait encore une réparation à quelques autres naturels qui n'avaient point pris part à ce tournoi sauvage. On avait vu des parents, des amis, combattre avec acharnement dans les rangs opposés ; après la mêlée, après des blessures, aucun signe n'annonça que leur union fût en rien altérée. Tout dans cette étrange solennité était pour les habitants de Sydney non moins inexplicable que nouveau.

Vers le même temps un naturel indiqua à peu de distance du siége de la colonie une rivière navigable : malgré d'infructueuses recherches, l'espoir d'une semblable découverte n'était pas encore détruit ; une expédition partit aussitôt et revint sans succès. Cet exemple ne découragea point un matelot nommé Hacking. Doué d'un caractère entreprenant, ce marin s'offrit pour une nouvelle exploration de l'intérieur

des terres, et partit accompagné de trois hommes. Dans un voyage de sept jours, cette petite troupe pénétra vingt milles plus loin que l'on ne s'était encore avancé; mais son rapport fut défavorable à la nature du sol, et semblait s'accorder avec les préventions que la malveillance continuait à répandre en Angleterre sur la stérilité de la colonie. Abandonnée à ses productions particulières, la Nouvelle-Galles n'offrait à l'existence de l'homme presque aucune espèce d'aliment; l'expérience l'avait cruellement prouvé : mais elle démontrait aussi combien peu de temps suffirait, avec l'introduction de troupeaux plus nombreux, pour assurer à cette colonie si heureusement située d'immenses richesses agricoles.

Il existait alors dans la colonie neuf chevaux entiers, onze juments, quatre ânes, deux ânesses, quinze taureaux et bœufs, vingt-cinq vaches, trois cent seize brebis, deux cent dix béliers et moutons, trois cent cinquante-deux chèvres, cent soixante-dix boucs et plusieurs centaines de porcs.

Les établissements formés par les officiers comptaient déjà près de mille acres de terre en pleine culture. Depuis deux ans ils en avaient fait défricher environ trois mille, et leurs ouvriers, aussi bien traités que surveillés, mais il est vrai choisis parmi les plus valides et les moins criminels, méritaient d'être cités pour modèles à tous les autres *convicts*.

Il est difficile de comprendre comment l'autorité pouvait laisser aux colons la liberté illimitée de distiller leurs grains, au double préjudice de la tranquillité publique et des approvisionnements; mais il faut reconnaître que l'exemple en était donné par les officiers eux-mêmes, comme celui des liaisons illégitimes.

Tel était l'état de la colonie au moment où elle apprit la nomination du successeur de Phillip, le capitaine Hunter, que déjà elle avait vu commander le *Syrius*. Ce choix fut accueilli à Sydney par un assentiment unanime. Témoin des premiers désastres de l'établissement, familier avec ses besoins, instruit de ses ressources, il allait arriver sans idées fausses, et avec un système d'administration arrêté. Le lieu-

tenant-gouverneur Grose s'embarqua peu de temps après cette nouvelle pour l'Angleterre, où il devait atteindre le grade de général. Après lui, la direction supérieure des affaires passa à l'officier le plus avancé en grade, le capitaine William Paterson. A cette époque, la colonie comptait, en comprenant l'île de Norfolk, quatre cent deux enfants nés dans l'Australie. Depuis deux ans le nombre des morts était notablement diminué. Réduit en 1793 à cent cinquante-trois, il le fut en 1794 à cinquante-neuf seulement; et, malgré une ophthalmie épidémique qui venait de se déclarer principalement sur l'enfance, aucun doute ne pouvait plus être élevé de bonne foi sur la salubrité du climat.

CHAPITRE XIX

1794-1795. — ILE DE NORFOLK : INTÉRIM DE PATERSON

L'ordre du récit a fait perdre de vue l'île de Norfolk : reportons un instant nos regards en arrière, pour ne pas interrompre la suite des événements. Cette faible colonie, soumise à une double dépendance, n'avait cependant pas entièrement partagé les épreuves de Sydney. Plus favorisée par la nature du sol et par la variété des productions utiles, elle n'avait qu'une seule fois et peu de temps connu les tourments de la disette. Sur cette terre privilégiée, le nombre des naissances l'emportait de plus d'un tiers sur celui des morts, et quelques espèces de grains, le blé de Turquie entre autres, produisaient jusqu'à deux récoltes dans une seule année. Déjà l'île de Norfolk pouvait bien mieux que la Nouvelle-Galles se suffire à elle-même ; et Sydney, qui lui empruntait des matériaux pour ses édifices publics, lui avait dû dans ses désastres quelques secours inespérés. Mais déjà aussi, comme font, sous tous les climats, la plupart des îles tributaires, Norfolk nourrissait des griefs contre sa métropole naissante. Des achats énormes, si l'on considère les rapports établis, puisqu'il s'agissait de plus de onze mille boisseaux

de maïs, avaient été faits dans l'île, d'après les instructions formelles de Phillip pour l'approvisionnement de Sydney, où tant de besoins se faisaient sentir. Mais au moment où ces ressources furent mises à la disposition du lieutenant-gouverneur Grose, toute crainte de disette s'était évanouie, et un marché, qui un mois plus tôt aurait été accueilli comme une faveur signalée, fut repoussé par une économie sévère. Les mandats délivrés aux planteurs restèrent sans paiement, et une seule alternative leur fut offerte : reprendre immédiatement leurs grains, ou attendre de Londres une décision qui ne pouvait arriver avant le long intervalle de dix-huit mois. Dejà des inquiétudes se répandaient sur le défaut de débouchés pour l'abondante récolte qui allait s'ouvrir. Un découragement contagieux devint l'inévitable conséquence de cette décision, plus conforme aux lois d'une comptabilité rigoureuse qu'à celles d'une stricte équité, et l'on vit quelques planteurs vendre leurs fermes pour s'enrôler dans les troupes coloniales.

La culture du lin de la Nouvelle-Zélande, *Phormium tenax*, était le principal objet de l'établissement formé dans l'île de Norfolk. Les premiers essais des *convicts* furent malheureux, et l'on ne tarda pas à reconnaître la nécessité de faire diriger quelque temps par des sauvages les travaux de plusieurs hommes civilisés. En août 1792, le capitaine d'un navire partant du port Jakson se chargea de ramener deux nouveaux Zélandais; mais il ne revint point, et vers le commencement de l'année suivante, la même mission fut confiée au *Dædalus* avec plus de succès. On avait cependant oublié qu'à la Nouvelle-Zélande la préparation du lin est presque entièrement abandonnée aux femmes. Mais les hommes enlevés par le *Dædalus* donnèrent au moins d'utiles renseignements sur la culture, et quelques notions indispensables pour les premiers travaux. Ils regardaient la plante originaire de l'île de Norfolk comme bien supérieure à celle de leur climat. Peu de mois à peine écoulés, les élèves égalaient

leurs maitres. Quoique traités avec les plus grands soins, ces enfants d'une race farouche demandaient avec instances à revoir leur patrie. Un navire de commerce fut chargé de les rendre à leurs familles.

La population de l'île de Norfolk se montrait de plus en plus laborieuse et amie de l'ordre; mais quelques atteintes avaient été portées à la tranquillité publique par les hommes mêmes préposés à son maintien. Le lieutenant-gouverneur avait autorisé quelques *convicts* à représenter des pièces de théâtre après les heures du travail. Pendant une de ces réunions, une rixe s'éleva entre les militaires et les planteurs : les torts étaient surtout du côté des soldats; il fallut désarmer les troupes, et, fait bien digne de remarque chez une pareille société, organiser provisoirement une sorte de garde nationale. Les plus mutins furent envoyés à Sydney et jugés sans beaucoup de sévérité.

La courte administration intérimaire du lieutenant-gouverneur Paterson à la Nouvelle-Galles offre peu d'événements, quoique troublée par des combats. Sur les bords de l'Hawkesbury, une petite guerre s'éleva entre les planteurs et des naturels qui voulaient piller les récoltes. Jamais, jusqu'à ce jour, les premiers habitants du pays n'avaient déployé une aussi habile tactique; il fallut faire marcher contre eux quelques troupes régulières. Plusieurs hommes furent tués, et l'ordre fut donné de suspendre leurs cadavres à des gibets, pour répandre l'épouvante parmi les maraudeurs; mais toujours les victimes étaient enlevées par leurs frères d'armes, et les hostilités continuaient avec acharnement. Quelques planteurs furent blessés ou tués dans des rencontres isolées, et l'on amena à Sydney plusieurs prisonniers qui se virent l'objet des traitements les plus humains, tandis que pour la sûreté des colons on établissait de distance en distance des détachements de troupes. Cette guerre de partisans ne se termina qu'après plusieurs mois. On craignit un moment que les indigènes n'eussent trouvé des chefs

parmi certains *convicts* qui ne pouvaient supporter la discipline de la colonie. Déjà un jeune homme, nommé Wilson, avait, à l'expiration de sa peine, préféré aux ressources assurées d'une vie laborieuse l'existence misérable et les courses aventureuses des sauvages, dont il était parvenu à se faire entendre. Sur un autre point, quelques *convicts* avaient formé une bande de brigands, mais sans aucune association avec les indigènes. L'un d'eux fut tué, et les autres se réfugièrent à une très-grande distance de Sydney.

Le capitaine Paterson s'appliqua surtout à favoriser l'agriculture; il introduisit dans les travaux publics une plus grande régularité, et fit étendre les défrichements des terrains réservés à l'État. Quelques planteurs employaient sur leurs concessions de jeunes naturels, qui commençaient à se rendre fort utiles; des rations leur furent accordées aux frais du gouvernement. Il était reconnu que la récolte des grains dépasserait les besoins de l'année, et que leur qualité l'emportait de beaucoup sur celle des productions de l'Inde; mais, si la disette devenait impossible, la privation de vivres salés était imminente. Aucun convoi n'arrivait d'Angleterre, et les navires qui revinrent alors du cap de Bonne-Espérance et de Bombay, ne débarquèrent que des animaux vivants (1), qu'il était impossible de sacrifier aux exigences du moment. Dans cette extrémité, le lieutenant-gouverneur de Norfolk expédia pour le port Jackson quarante tonneaux de provisions salées, provenant de cette île même, et dont ses administrés pouvaient disposer en faveur de la métropole. Un navire fut frété aussitôt pour prendre, à tout prix et sans retard, des approvisionnements à Batavia ou à Calcutta, ou

(1) La *Britannia* ramena du Cap un cheval entier, vingt-neuf juments, trois pouliches et douze brebis. L'*Endeavour*, venant de Bombay, débarqua soixante vaches, trente-deux génisses et quarante bœufs de trait. Quelques bêtes à cornes succombèrent, dans les premiers temps, au changement de climat.

même au cap de Bonne-Espérance. Déjà il avait fallu supprimer presque totalement les distributions, lorsqu'un navire du commerce, relâchant au port Jackson, annonça la prochaine arrivée du gouverneur, qu'il avait rencontré en mer; et le 7 septembre, la colonie vit débarquer le chef dont l'administration allait commencer avec tant d'espoir.

CHAPITRE XX

1795-1796. — GOUVERNEMENT DE HUNTER

Près de cinq années s'étaient écoulées depuis le départ de Hunter; cinq années de privations, d'espérances trompées, de soins trop souvent infructueux, mais aussi d'améliorations graduelles, de soins non interrompus, de résultats qu'une aussi courte période de temps n'avait pas dû promettre. Le nouveau gouverneur vit avec surprise des progrès qu'il n'aurait pas même soupçonnés, et que l'Angleterre était bien loin de supposer alors. Mais il reconnut aussi combien d'abus s'étaient glissés dans une administration hérissée d'obstacles, et il entra d'un pas ferme dans la voie difficile des réformes et des perfectionnements.

Hunter connaissait trop la société bizarre qu'il avait à régir, pour précipiter des mesures qui demandaient tout le calme de la réflexion. Des règlements sages et mûrement médités rétablirent l'ordre dans quelques parties du gouvernement, et une fermeté exempte de rudesse lui concilia bientôt la confiance générale.

Une ignoble avidité, trop encouragée, exploitée même par des chefs militaires, spéculait sur cette passion de l'i-

vrognerie, qui avait entraîné tant de désordres; et les procédés employés par une parcimonie coupable, compromettaient la santé de la population. Des ordres sévères furent donnés pour détruire tous les alambics, et l'autorisation de vendre publiquement les liqueurs spiritueuses restreinte à un petit nombre d'individus. Près de trois cents armes étaient répandues dans la colonie, sans que l'autorité sût en quelles mains elles se trouvaient; un dénombrement général fut ordonné, et le gouverneur interdit à tous les habitants la faculté de porter aucune arme sans autorisation expresse. A peine cinquante planteurs vinrent-ils faire leur déclaration dans le premier moment; et, malgré d'actives perquisitions, Hunter ne put obtenir qu'une connaissance approximative de l'état de choses; mais cette surveillance était déjà un acheminement vers le bien.

Jamais jusqu'alors la vigilance de l'autorité n'avait été aussi nécessaire : Sydney renfermait près de deux cents hommes légalement libérés, sans ressources bien connues, vagabonds qui, au lieu de se créer un avenir, avaient adopté les mœurs des lazzaroni napolitains. C'était de ce foyer impur que partaient tous les désordres. La lettre de la loi protégeait le genre de vie adopté par ces misérables. A défaut de moyens préventifs, Hunter dut se borner à une répression sévère, et ne s'écarta jamais de cette partie essentielle de ses devoirs. Pour maintenir la sûreté publique, il lui fallait le secours des hommes sincèrement revenus au bien : il établit dans les divers quartiers des watchmen, élus à la pluralité des voix, sous la seule réserve de la sanction du gouverneur. Il y avait à la fois, dans cette sage concession, garantie plus grande de paix intérieure, et marque de confiance, aussi utile pour le chef qui l'accordait, que flatteuse pour des hommes fiers de cette espèce de réhabilitation.

A cette époque, la colonie pouvait déjà se suffire pour les approvisionnements de grains; l'intérêt général réclamait une réduction dans les tarifs accordés aux planteurs pour

favoriser leurs établissements naissants; mais une taxation arbitraire eût été impolitique. Le gouverneur, qui venait de donner une preuve de sa loyauté administrative en acceptant tous les billets souscrits par le lieutenant-gouverneur de Norfolk, se contenta d'inviter les habitants à lui faire connaître quelle diminution de prix ils pourraient supporter dans leurs fournitures pour les magasins publics. Il les prévint toutefois que, si une baisse convenable n'était pas obtenue, il croirait devoir proposer au ministre de mettre désormais à la charge des planteurs la ration de pain que les *convicts* dont les services leur étaient concédés, avaient jusqu'alors reçue du gouvernement. De nombreuses représentations furent adressées à Hunter. Les planteurs insistaient surtout sur la confiance qui les avait déterminés à porter peut-être au delà des besoins la culture des céréales. Le gouverneur sut comprendre que les réformes les plus utiles demandent quelquefois une sage lenteur, et un délai fut accordé aux colons (1) jusqu'après la récolte de 1796. Mais des avances avaient été faites à divers planteurs dans des moments critiques pour les semences des précédentes années; malgré l'abondance présente, Hunter ne put en obtenir le remboursement sans des mesures sévères. Il profita aussi de cet état de choses pour rendre quelques bras aux travaux publics interrompus. Chaque officier profitait des services de dix ouvriers et de trois domestiques, nourris et entretenus aux frais du gouvernement; ce nombre fut réduit à onze, et une décision non moins sage supprima les rations accordées jusqu'alors aux hommes libres dont la turbulence altérait la tranquillité de la colonie. Un recensement général des habitants et des maisons compléta ces premières mesures d'une administration vigilante. Après tant de désertions, de morts

(1) Le boisseau de blé se vendait alors douze shellings, et le boisseau d'orge dix; mais la livre de mouton valait deux shellings; la livre de beurre trois shellings, et l'on payait une vache quatre-vingts livres sterlings.

ignorées, et de vagabondage, le nombre exact des colons et la résidence des hommes qu'il était le plus urgent de surveiller n'étaient pas suffisamment connus de l'autorité. Le dénombrement se fit à la même heure sur tous les points de la colonie; et cependant tant d'êtres sans aveu avaient intérêt à déjouer une stricte surveillance, que quelques inexactitudes se glissèrent encore dans cette opération. Néanmoins plus de cent hommes, qui s'étaient soustraits jusqu'à ce jour aux travaux publics, furent rendus à leur destination première.

Le recensement du 1er septembre 1796 constata que la colonie renfermait trois mille six cent trente-huit habitants nourris par l'État, trois cent vingt et un se suffisant à eux-mêmes, et huit cent quatre-vingt-neuf détachés à Norfolk : en tout quatre mille huit cent quarante-huit sujets britanniques dans la Nouvelle-Galles et ses dépendances.

Le gouverneur ajouta encore alors aux moyens de répression, en établissant à Sydney et à Paramatta quelques divisions de territoire, soumises à l'inspection d'un habitant notable, chargé du maintien de l'ordre.

Une bande de brigands s'était organisée dans les bois, conduite par un chef qui, sous le nom de Black César, *César le Noir,* répandait au loin la terreur. Sa tête fut mise à prix, et une proclamation avertit les planteurs que quiconque lui fournirait des armes et des munitions, serait traité comme complice; mais la connaissance de ce danger ne fit qu'ajouter à l'audace de ses déprédations. Cependant, après un mois de rapines et de poursuites, un de ses compagnons, séduit par la récompense promise, livra sa tête au gouverneur.

L'expérience de tous les jours démontrait tristement combien la tranquillité publique avait moins à redouter des *convicts* eux-mêmes, que de quelques hommes rendus à la liberté. Le plus grand nombre des planteurs ne partageait pas ces dérèglements, et le départ de cinquante *convicts* libérés, qui s'embarquèrent à la fois pour le Bengale, fut un événement heureux pour la colonie. Mais c'était surtout à la

perspective de quitter un jour Sydney pour revoir le théâtre et les compagnons de leurs premiers désordres, qu'il fallait attribuer la persévérance de la plupart de ces hommes dans des habitudes de paresse et de débauche. Bien convaincus de la nécessité de terminer leurs jours à la Nouvelle-Galles, ils auraient presque tous formé des établissements durables; placés entre deux alternatives, le choix de ces âmes dégradées ne pouvait être douteux. Un nouvel appât leur fut offert encore dans ces conjonctures : deux officiers de l'armée du Bengale vinrent débarquer au port Jackson, pour chercher des recrues parmi les hommes rendus à la liberté. Le gouverneur voulut profiter de cette circonstance pour délivrer la colonie de l'écume de sa population; mais il avait été prescrit aux officiers de choisir deux cents soldats dans l'élite des anciens *convicts*, et Hunter, heureux de n'avoir reçu aucun ordre d'Angleterre, refusa nettement de donner les mains à ce projet. Cette conduite fut approuvée par le gouvernement. Toutefois l'espoir de quitter un jour la colonie par un engagement dans les troupes du Bengale, détourna encore plus d'un *convict* de la résolution d'augmenter le nombre des agriculteurs. La classe des colons volontaires s'accrut alors d'une manière sensible; et, parmi les condamnés qui arrivèrent d'Europe en assez grand nombre, on remarquait plusieurs hommes dont la position sociale offrait quelques garanties pour un avenir dont ils sauraient apprécier les ressources.

Le gouvernement avait promis à Hunter de rappeler en Europe le corps spécial de la Nouvelle-Galles du Sud. Déjà un premier et nombreux détachement de soldats de marine avait été réuni dans un port de mer, pour venir le remplacer. Les nécessités de la guerre en Europe ne permirent pas de persister dans cette détermination.

Une amélioration sensible se faisait remarquer dans les relations de l'Australie avec le monde civilisé : moins l'existence de Sydney devait dépendre des secours de la mère

patrie, et moins ces secours se firent attendre. Plusieurs navires de l'État débarquèrent des vivres et des approvisionnements de toute espèce, tandis que les bâtiments du commerce prenaient avec une émulation nouvelle la route du port Jackson. Déjà des navires américains, destinés au commerce de Manille et de Canton, venaient relâcher à la Nouvelle-Galles, et Sydney entretenait des relations avec Boston et Rhode-Island comme avec Calcutta et Madras. L'occupation récente du cap de Bonne-Espérance par les troupes anglaises ajoutait encore de nouvelles chances de prospérité à une situation aussi satisfaisante.

Une découverte inespérée vint mettre le comble à ces événements heureux. Depuis longtemps la colonie avait perdu le souvenir du troupeau, dont la disparition avait affligé la première année de son existence. Cependant, à plusieurs reprises, le bruit s'était répandu que des taureaux avaient été rencontrés dans les bois par les naturels; mais les chefs de l'établissement n'avaient pas attaché une grande importance à ces rumeurs populaires. Une excursion du gouverneur dans l'intérieur des terres en démontra la vérité : un troupeau de près de cent bêtes à cornes, de la race africaine, fut rencontré à deux journées de Paramatta, dans une riche contrée où rien ne troublait leur indépendance. On proposa d'abord de les ramener à Sydney; mais l'abondance qui commençait à régner dans la colonie, permettait de songer à l'avenir. Le gouverneur calcula combien, sur un continent qui, avec autant d'étendue, présentait aussi peu de ressources naturelles, il était important de laisser multiplier en paix d'immenses troupeaux sauvages, qui pourraient un jour sauver la colonie dans une année de disette, et offrir à son commerce d'exportation les moyens de lutter avec l'Amérique méridionale. Ces animaux, échappés à la domesticité, furent déclarés propriété de l'État, et placés sous la sauvegarde publique.

Dès que cette importante découverte fut connue, le capi-

taine Mac-Arthur sollicita du gouverneur une vaste concession de terrain dans le lieu même où le troupeau sauvage avait été rencontré. Ce projet d'établissement, à quarante milles de Sydney, loin de toute habitation, fut généralement taxé de folie; mais, plus habile que ses détracteurs, Mac-Arthur avait compris sur-le-champ tous les avantages d'un sol choisi par les troupeaux eux-mêmes, et l'événement démontra la sagesse de ses calculs.

Il existait alors dans la colonie cinquante-sept juments et chevaux; cent une vaches et génisses; soixante-quatorze taureaux et veaux; cinquante-quatre bœufs de trait; quinze cent trente et un moutons; quatorze cent vingt-sept chèvres; dix-huit cent soixante-neuf porcs, dont cent cédés à l'État par un seul officier partant pour l'Angleterre, et une grande abondance d'oiseaux de basse-cour; cinq mille quatre cent dix-neuf acres étaient en pleine culture.

Vers cette époque, à l'instigation du capitaine Mac-Arthur, confirmé par son expérience dans le progrès du croisement des races ovines, un bâtiment marchand apporta du cap de Bonne-Espérance vingt têtes de mérinos purs, provenant de la vente des bergeries du colonel écossais Gordon, mort au service de la Hollande. Mac-Arthur eut pour sa part un bélier et quatre brebis. Il comprenait seul l'avènir de cette importation; le reste fut négligé. Mais, grâce à des soins persévérants et habiles, d'immenses troupeaux devaient naître de ce faible commencement.

A la même époque, une mine de charbon de terre fut découverte par des pêcheurs auprès du port Stéphen; et des Américains, nouvellement établis à Sydney, réussirent à préparer, par l'évaporation de l'eau de mer, la plus grande partie du sel nécessaire pour la consommation de la colonie. Tout semblait sourire à la société naissante. La récolte seule ne répondit pas entièrement aux espérances des planteurs.

Dans cette phase de rapides progrès, les arts libéraux ne pouvaient tarder à poindre sur ce continent vierge. Une presse,

apportée d'Europe dès le temps de la fondation, était jusqu'alors restée inutile ; les actes officiels n'avaient été publiés que par les ministres dans la chaire, ou par des affiches à la main : un jeune *convict* fut chargé d'imprimer les ordonnances et les proclamations du gouverneur ; tandis que l'inauguration d'un théâtre régulier promettait aux habitants de Sydney des jouissances de l'esprit, qu'ils n'avaient goûtées jusqu'alors qu'à de longs intervalles.

L'inauguration du théâtre fut célébrée par la représentation de deux pièces, *the Revenge* (la Revanche), et *the Entertainment of the Hotel* (la Fête de l'Hôtel). Les costumes provenaient du théâtre d'York. Le prix des places était d'un shelling ; mais on admettait à la porte des paiements en nature, comme on l'a vu depuis encore dans quelques villes d'Espagne.

Les sciences attendaient surtout des découvertes géographiques. Les premières excursions faites dans l'intérieur des terres n'avaient produit aucun résultat digne d'être noté. L'espoir de rencontrer une rivière navigable avait été plusieurs fois déçu, et les ressources de la colonie ne permettaient guère une exploration du littoral. Cependant plusieurs démarches venaient d'être faites auprès du gouverneur pour obtenir les moyens de reconnaître la côte orientale. Déjà Sydney possédait dans son enceinte deux hommes de mérite, qui, dans un rang subalterne, rêvaient la gloire des découvertes, le jeune midshipman Flinders et le chirurgien Bass, unis par la conformité des études et des espérances. Avec une confiance digne de Colomb, ils promettaient un détroit entre la Nouvelle-Hollande et la terre de Van-Diémen, et le vulgaire, et même des hommes éclairés, souriaient de cette confiance romanesque. Enfin, à force de persévérance, ils obtinrent un canot de huit pieds, et un seul mousse, pour explorer d'abord Botany-Bay. Le résultat de ces premières tentatives fut la fondation d'un petit établissement sous le nom de Bank'stown. Plusieurs mois après, avec

d'aussi faibles moyens, Bass et Flinders, dans une navigation de peu de jours, parvinrent vers le sud jusqu'au delà du trente-quatrième degré. Il y avait loin de ces obscurs travaux aux grandes découvertes dont ils nourrissaient l'espoir ; mais, si les commencements étaient pénibles et obscurs, ils ne doutaient point de l'avenir.

CHAPITRE XXI

1797-1800. — GOUVERNEMENT DE HUNTER

Aucun changement sensible ne s'établissait dans les relations de la colonie avec les peuplades indigènes. Voisins plus incommodes que dangereux, les naturels du pays passaient presque sans transition d'un acte d'hostilité à un service rendu, et de la meilleure intelligence à de violentes déprédations. Plus familiarisés avec l'effet des armes à feu, mieux instruits des habitudes européennes, ils mettaient plus d'ordre et d'adresse dans leurs attaques, plus de fausseté dans leurs relations, plus de persévérance dans leurs projets. Vindicatifs et jaloux, ils n'oubliaient point un mauvais traitement et ne perdaient aucune occasion de se desservir entre eux; bornant leur reconnaissance aux personnes, ils n'épargnaient pas plus l'habitation d'un bienfaiteur que celle d'un ennemi. Bennillong lui-même, sur qui l'on avait fondé tant d'espoir, Bennillong, revenu d'Europe avec Hunter, se montrait aussi turbulent que le dernier de ses compatriotes; et les enfants, élevés par plusieurs Européens, déployaient, dès l'âge le plus tendre, de semblables inclinations. Ainsi, tous les efforts tentés depuis neuf ans pour conquérir un peuple à la civilisation étaient restés infructueux,

et les premiers maîtres de la Nouvelle-Galles ne devaient aux envahisseurs de leur sol natal que quelques frivoles avantages, compensés au moins par des vices nouveaux. Aucune amélioration ne s'était introduite dans leurs habitudes ni dans leurs idées morales; et, pour ne considérer que des intérêts purement matériels, l'exemple des Européens n'avait pas amené le moindre perfectionnement dans la construction de leurs misérables huttes. Il fallait attendre tout du temps et des générations renouvelées; mais dans les circonstances présentes, à côté du danger de l'impunité et de la nécessité d'un exemple, se trouvait l'injustice d'appliquer à un peuple étranger des règlements et des lois qu'il ne devait guère comprendre. Autant il était équitable de recourir aux voies de la légitime défense, autant il devenait dérisoire de déployer envers ces enfants de la nature tout l'appareil de la justice européenne. Cependant, en vertu du droit du plus fort, seul code adopté par l'Europe, par l'Angleterre surtout dans ses relations avec le reste de l'univers, plusieurs sauvages furent mis hors la loi, s'ils ne se rendaient volontairement dans un délai de quatorze jours; et une proclamation annonça que quiconque se laisserait prendre en flagrant délit serait pendu avec des chaînes. Par forme de compensation, tous les naturels furent mis sous la protection de l'autorité.

La conduite des *convicts* irlandais ne troublait pas moins la colonie. Toujours turbulents, toujours animés du désir de s'éloigner de Sydney, ils n'avaient jamais entièrement abandonné ces projets qui avaient déjà fait peser sur eux tant de malheurs. Depuis la première tentative faite pour atteindre la Chine, en suivant les bords de la mer, plus de cinquante Irlandais étaient morts de faim et d'épuisement, abandonnés dans les bois par les compagnons, et souvent par les instigateurs de leur fuite. Les bruits les plus absurdes continuaient à se propager parmi eux. Deux circonstances se présentaient seules avec uniformité dans ces rêveries d'une imagination amie du merveilleux : l'existence d'un peuple civilisé sur le

même continent et la certitude de mener chez lui une vie voluptueuse, exempte de travaux. Une opinion généralement répandue alors établissait une colonie d'Européens à trois ou quatre cents milles de Sydney; un complot fut tramé sur cette simple indication. Le gouverneur, prévenu des projets de ces indiscrets conjurés, employa vainement tous les moyens de persuasion, et se vit contraint d'user de mesures rigoureuses envers les principaux chefs. Cependant, par une condescendance dont il se promettait d'importants résultats, il voulut désabuser ces malheureux par leur propre expérience, et leur permit de désigner quatre d'entre eux qui, bien munis de vivres, et accompagnés de trois guides, iraient à la recherche de ce pays imaginaire. Cette offre généreuse fut acceptée; mais l'on découvrit qu'un grand nombre d'Irlandais avaient résolu de rejoindre dans les bois cette petite expédition, de massacrer les guides et de s'emparer de leurs armes. Le gouverneur déconcerta cette machination nouvelle, en ajoutant au détachement quatre soldats bien armés. Dix jours après, trois Irlandais et les soldats rentrèrent à Sydney exténués de fatigue; le quatrième ne tarda pas à reparaître avec les guides. Le seul résultat de cette expérience, qui ne détrompa point tous les *convicts*, fut la rencontre d'une mine de sel.

Deux mines de charbon de terre furent découvertes vers le même temps, l'une par un canot expédié à la poursuite de quelques *convicts* évadés, l'autre, située près de *Hat-Hill*, par des chaloupes envoyées pour sauver l'équipage naufragé d'un navire du Bengale. Cette dernière offrait seule une exploitation facile et abondante. Les deux expéditions valurent aussi à la colonie quelques nouvelles connaissances géographiques : tant il est vrai que la société rencontre presque toujours, dans les désastres publics comme dans les malheurs privés, quelques compensations imprévues! Au moment où Hunter avait pris possession de son gouvernement, la reconnaissance des côtes ne s'était presque pas étendue au delà des deux baies les plus voisines du port

Jackson. Le lieutenant Bowen avait pénétré dans la baie Jervis, indiquée par Cook, et au nord le port Stephen venait d'être exploré par Grimes et Broughton. Les parties intermédiaires de la côte n'étaient guère connues que par la carte générale de Cook. Aucune des anses indiquées par ce grand navigateur n'avait été examinée.

Bass et Flinders persévéraient dans leur espoir de découverte (1), mais les devoirs du service les avaient séparés; et tandis que Bass, après avoir infructueusement tenté à travers mille périls le passage des montagnes Bleues, reconnaissait six cents milles de côtes dans un bateau ouvert, Flinders était envoyé d'abord à l'île de Norfolk et ensuite à la recherche du navire naufragé. Bass, en explorant la côte entrevue par Cook, au sud du port Jackson, remarqua qu'au lieu de suivre la terre de Van-Diémen, elle prenait tout à coup une direction différente, et qu'elle semblait exposée aux fortes lames d'une mer ouverte. Ces indices suffisaient à son génie; mais il fallut revenir sans avoir complétement constaté un fait dont il ne doutait plus. De son côté, Flinders remarquait de fortes marées qui ne pouvaient être produites que par un détroit ou bras de mer d'une immense profondeur; mais d'autres circonstances balançaient dans son esprit ces naissantes présomptions. Enfin les deux amis se retrouvèrent, et la conformité de leurs observations fit partager leur espoir au gouverneur. Au commencement d'octobre 1798, un sloop de vingt-cinq tonneaux, construit à l'île de Norfolk, leur fut confié pour trois mois avec huit matelots d'élite. Les instructions de Hunter prescrivaient aux hardis navigateurs de traverser le détroit dont l'existence était soupçonnée, et de revenir au port Jackson en faisant le tour de la terre de Van-Diémen.

(1) Il est à noter que la prescient sagacité du président de Brosses avait devancé la pensée de Bass et de Flinders :

« Ce n'est peut-être pas un seul continent, écrivait-il en 1756; il y a toute « apparence que ces grandes contrées sont isolées par plusieurs détroits « inconnus. »

Toutes les contrariétés de la navigation se réunirent d'abord contre eux; déjà huit semaines s'étaient écoulées, les vents leur opposaient toujours la même violence; ils commençaient à douter du succès de leur entreprise, lorsque enfin, le 7 septembre, mouillés dans une petite anse sablonneuse, ils reconnurent un fait décisif. Pendant toute l'après-midi la marée était venue de l'est; le soir l'eau se trouvait considérablement baissée : le flot allait donc venir de l'ouest. L'existence d'un détroit était démontrée, et tous les indices semblaient annoncer que le sloop n'était plus qu'à une très-faible distance de son entrée. Le lendemain, la découverte fut consommée. Le 11 janvier 1799, Bass et Flinders débarquèrent au port Jackson, et, sur la demande expresse de Flinders, le gouverneur donna au détroit si glorieusement découvert le nom de détroit de *Bass*. Le généreux compagnon du savant médecin se plut à proclamer que la science géographique devait surtout cet important progrès aux indices observés avec sagacité pendant le périlleux voyage de Bass, sur une simple chaloupe baleinière. Cette chaloupe, surnommée le *Tom-Thumb* (le *Petit-Poucet)*, fut conservée à Sydney avec un respect religieux. C'était pour cette ville de peu de jours le seul monument à offrir à la vénération publique.

Déjà Sydney commençait à prendre rang parmi les cités de l'empire britannique. Ses habitants ne virent pas sans un mouvement d'orgueil national des missionnaires anglais, proscrits d'Otahiti, chercher un asile parmi eux. Arrivés avec leurs familles sur un petit brick qui menaçait à chaque instant de s'engloutir, ils obtinrent, à quelques milles de Paramatta, une concession de terrain sur un sol bien arrosé et supérieur à tous les champs défrichés jusqu'à ce jour. Plusieurs navires chargés de *convicts* vinrent encore augmenter la population de la colonie. L'un d'eux avait perdu le tiers de ses passagers. La disproportion de nombre entre les deux sexes continuait à entraîner de fréquents désordres. On remarqua, parmi les *convicts* arrivés à cette époque, plus de

femmes que dans les années précédentes ; mais un vice radical se faisait toujours sentir dans la composition des envois de condamnés. Lorsqu'un navire destiné à des hommes ne recevait pas le nombre convenu de passagers, on le complétait par des femmes, et ce mélange avait déjà établi des relations dangereuses entre les gardiens et les déportés; entre autres faits graves, il avait été heureusement découvert, sur un navire parti d'Irlande, une conspiration dont le principal moyen était l'empoisonnement des matelots par les femmes chargées de la préparation des vivres. D'autres trames non moins coupables furent déjouées à diverses reprises ; mais enfin un exemple sans réplique vint démontrer quels funestes résultats pouvait entraîner la continuation d'une pareille imprudence. Des condamnés de l'un et de l'autre sexe avaient été embarqués ensemble sur le navire de transport *Lady Shore*, avec une compagnie entière du corps de la Nouvelle-Galles, des munitions appartenant à l'État, et des marchandises destinées à des spéculations particulières. Après avoir quitté le cap de Bonne-Espérance, les femmes parvinrent à séduire les soldats et les matelots, qui s'associèrent aux *convicts*. Le capitaine fut assassiné avec le maître pilote, et les conjurés conduisirent leur prise dans la rivière de la Plata, où ils la livrèrent aux Espagnols. C'était, après dix années d'imprévoyante sécurité, un avertissement utile que la perte éprouvée par la colonie ne permettait pas de négliger. C'était aussi une conséquence de la guerre qui déchirait l'Europe, guerre dont les effets ne paraissaient pas devoir se faire sentir à une telle distance de son foyer. Mais une importante représaille ne tarda pas à suivre ce désastre. Deux navires espagnols, capturés par des baleiniers, furent amenés au port Jackson; la cour de vice-amirauté déclara les prises valables, et l'on vendit les cargaisons aux enchères. L'un de ces navires portait au Pérou trente béliers de pure race, choisis parmi les plus riches troupeaux de l'Espagne. C'était une inestimable conquête pour une colonie qui possédait seulement quelques brebis de même origine. Déjà

l'on calculait à Sydney les avantages probables d'une guerre entre la Grande-Bretagne et la Hollande, et les ressources qu'offrirait aux corsaires la rade du port Jackson. L'état des affaires de l'ancien monde amena encore à cette époque un résultat favorable au développement de la colonie. Forcés à se réfugier sur les côtes de la Nouvelle-Galles, et ramenés ensuite dans ces parages par le succès de leur pêche, les baleiniers allaient enseigner à de nombreux navires la route du port Jackson, et leurs courses faisaient reconnaître l'existence des havres, la position des bancs et l'embouchure des petites rivières.

Au milieu de ces circonstances satisfaisantes, peu s'en fallut que le bruit des événements de l'Europe n'entraînât dans la colonie des troubles sérieux. Une grande partie des *convicts* irlandais avaient été déportés pour opinions ou délits politiques, et avec la tenacité de leur caractère national, sous un ciel nouveau ils persévéraient dans les principes et même dans les actes, causes publiques d'un exil qui au moins était sans honte. On s'entretenait tout bas de correspondances séditieuses, de réunions illicites. De nombreux avis parvenaient au gouverneur. L'Irlande, disaient les orateurs de carrefour, était enfin séparée de l'Angleterre, et le gouvernement britannique n'avait plus aucun droit sur les *convicts* irlandais. Une vieille Écossaise, désignée comme prophétesse par la crédulité populaire, annonça l'arrivée prochaine de plusieurs frégates françaises qui venaient détruire l'établissement, délivrer les *convicts* et les ramener en Europe. Plus cette prophétie était contraire à la raison, et plus elle devait trouver de crédit chez de tels enthousiastes : aussi fut-elle généralement accueillie par la plus aveugle confiance : un homme osa même pousser le cri de liberté; mais cet appel ne fut point contagieux, et l'exemple de sa punition suffit pour maintenir l'ordre. Cependant une enquête sévère démontra l'existence, sinon d'un complot des Irlandais pour se rendre maîtres de la colonie, au moins d'un espoir avoué et de dispositions turbulentes, qui sem-

blaient appeler un chef entreprenant. Le gouverneur crut devoir interdire à un prêtre catholique, fortement soupçonné, l'exercice de son ministère, et les principaux habitants formèrent, pour la sûreté publique, deux compagnies de milice.

La récolte de 1798 était restée bien au-dessous de l'attente de la colonie; celle de 1799 ne fut pas plus abondante. Cependant elles suffirent aux besoins des habitants, quoique l'Angleterre eût laissé s'écouler seize mois sans aucun envoi de vivres; et, malgré de vives réclamations, le gouverneur put encore établir, à l'époque déterminée depuis longtemps, la réduction convenue dans le prix des grains fournis à l'État par les planteurs. Mais d'autres épreuves étaient réservées à la colonie. A la suite d'un orage terrible, l'Hawkesbury, accru subitement de cinquante pieds, entraîna, dans son débordement, les fruits de la terre et les troupeaux, les chaumières des colons et les magasins publics. Une sécheresse excessive se fit bientôt sentir, et se prolongea plusieurs mois. Jamais enfin, sous le ciel de l'Australie, les éléments n'avaient paru ainsi conjurés contre l'établissement des Européens.

Le terme du gouvernement de Hunter approchait. La colonie devait à la sagesse de ses actes de nombreux progrès, et si quelques désastres naturels affligeaient alors la Nouvelle-Galles, aucun danger réel ne menaçait son avenir. Au moment de retourner en Europe, Hunter pouvait jeter des regards satisfaits sur les diverses branches de l'administration qu'il allait remettre à un successeur.

Sans doute la conduite des nouveaux colons n'était pas sans graves reproches : quelques bâtiments de l'État incendiés, des provocations contre les peuplades indigènes, de fréquents excès de débauche, des rixes, des évasions, des tentatives de piraterie sur des chaloupes enlevées, rappelaient trop souvent au gouverneur l'origine de la société confiée à sa surveillance. Il avait à lutter contre tous les subterfuges de la paresse et de la mauvaise foi, contre les

dangers d'une modération exagérée et d'une excessive rigueur; mais la fermeté, unie à la justice, suffisait pour maintenir l'ordre, et, par une clémence sans faiblesse, Hunter avait su faire chérir et respecter son administration.

Des règlements, dictés par une stricte équité, soutenaient la confiance publique; des mesures sévères contre toutes les tentatives de monopole et d'accaparement, une équité rigoureuse dans l'examen des plaintes portées par les *convicts* contre les capitaines des navires de transport, trois écoles fondées à Sydney, plusieurs routes ouvertes à travers les bois, un pont élevé, l'exploitation des mines de fer mise en activité, des préparatifs commencés pour la construction d'un arsenal de marine, attestaient à la fois ses veilles et la sagesse de ses vues.

Il avait surtout fallu porter une continuelle surveillance sur les relations commerciales de la colonie. Si le commerce est le lien du monde et l'agent le plus actif de la civilisation, on doit reconnaître aussi dans les avantages qu'il apporte à la société bien moins un but qu'un effet résultant de la force des choses; et si, dans l'intérêt général, les gouvernements lui doivent protection et encouragement, à ce prix les peuples sont dispensés envers lui de toute reconnaissance. Chaque année des navires plus nombreux venaient relâcher au port Jackson. Quelquefois ils débarquaient des troupeaux, des instruments aratoires, des vivres et des vêtements; mais les prétentions des trafiquants détruisaient toute apparence de service rendu. Ainsi, en 1799, les spéculateurs prétendaient, tous frais de transports prélevés, tirer de leur marchandises un bénéfice net de cinq cents pour cent.

Trop souvent les armateurs, spéculant sur les vices des nouveaux colons, formaient de liqueurs spiritueuses la plus forte partie de leurs cargaisons. En vain l'autorité opposait-elle à ce commerce pernicieux toutes les entraves légales. L'exemple de trois navires renvoyés au Bengale sans autorisation de débarquer leurs chargements, n'avait pas même suffi, et des débarquements clandestins ajoutaient aux in-

convénients de cette introduction de plus grands embarras de surveillance.

Les officiers du corps de la Nouvelle-Galles, devenu 102e régiment de l'armée anglaise, contribuaient eux-mêmes, dans un but d'intérêt privé, à ce genre de désordre. Le haut prix de la main-d'œuvre, le petit nombre, et souvent la mauvaise volonté des *convicts* laboureurs, apportaient de continuels obstacles à l'extension des défrichements. L'expérience avait prouvé que, donner pour salaire des liqueurs spiritueuses, était le moyen le plus sûr de réunir la plupart des ouvriers libres, et d'en obtenir un travail assidu. Il y avait dans ce système tant d'avantages et d'économie, qu'on ne peut guère accuser les officiers de l'avoir adopté, lorsque l'autorité civile fermait volontairement les yeux ; par compensation, la colonie était redevable à leurs spéculations particulières de l'accroissement de ses troupeaux. Plusieurs navires, expédiés à leurs frais, avaient rapporté du cap de Bonne-Espérance et du Bengale un nombre considérable d'animaux domestiques.

Le gouverneur mettait alors à la disposition de chacun des officiers et des employés civils qui formaient des établissements agricoles dix *convicts* pour le service des champs, et trois pour celui de la maison. Les émigrants libres recevaient à leur profit et à leur charge cinq *convicts*, les constables et les garde-magasin chacun quatre, les marins deux, les sergents du corps de la Nouvelle-Galles et les *convicts* un seulement.

Déjà, depuis la fondation de la colonie, dans un espace de douze ans et cinq mois, cent seize navires avaient relâché au port Jackson, sans compter les expéditions de la Pérouse et de Malaspina : trente-six bâtiments de transport chargés de *convicts*, trente portant des provisions, trente frétés pour des spéculations particulières, vingt cherchant des relâches.

De ce nombre, huit étaient venus d'Irlande, seize du cap de Bonne-Espérance, sept du Bengale, trois de Batavia,

trois de Manille, deux de Bombay, un de Madras, un de l'île Maurice, un d'Otahiti, un de la côte nord-ouest d'Amérique, un de la côte ouest, un de Philadelphie, trois de Boston, dix de Rhode-Island, un de la Nouvelle-Zélande. Il fallait compter aussi deux prises. La plus courte traversée d'Europe au port Jackson avait été de trois mois et demi.

Bientôt le commerce d'exportation allait naître dans l'Australie; le service du port fut établi sur un pied régulier comme dans toutes les villes commerçantes de l'ancien monde. Des canons arrivés d'Angleterre furent placés dans le fort, et une somme de cinq cent cinquante livres sterlings en monnaie de billon, frappée pour la colonie à un coin particulier, fut répandue parmi les planteurs, avec une valeur fictive double de la valeur réelle, pour faciliter les transactions privées, sans donner à craindre l'exportation du numéraire.

L'agriculture avait ressenti surtout les heureux effets de ce mouvement progressif. La multiplication des troupeaux augmentait les produits de la terre : le croisement des races de l'Afrique et du Bengale commençait à améliorer les espèces, et les avantages du climat, mieux appréciés et plus habilement calculés, promettaient de nouvelles sources de prospérité. Déjà sur ces bords, où, à l'époque de l'arrivée des premiers colons, l'œil de l'Européen ne découvrait rien qui lui rappelât quelque partie de l'univers connu, se trouvaient réunies toutes ces conquêtes de l'homme sur la nature, qui ont coûté tant de siècles à la civilisation. Tous les végétaux utiles des diverses parties de l'ancien monde croissaient ensemble avec vigueur sous les ombrages et au milieu des moissons de tous les climats. Confondus parmi les métrosideros et les casuarinas de la Nouvelle-Hollande, les ceps de Madère et des Canaries, comme ceux de Bordeaux ou du cap de Bonne-Espérance, se mêlaient aux pommiers et aux pamplemousses, tandis que le lin de la Nouvelle-Zélande et le lin de l'Europe, plantes si différentes sous un seul nom, couvraient des champs protégés par des bois d'orangers,

près des jardins où le coton et le café se récoltaient au milieu des arbres de l'Angleterre.

Le nombre des planteurs libres s'accroissait, quoique d'une manière peu sensible. Plusieurs colons du Bengale, et des soldats du corps de la marine dont le temps de service venait d'expirer, sollicitaient des concessions de terrains, et l'existence facile des *convicts* libérés, qui avaient su joindre l'industrie à l'activité, contribuait, par l'autorité de l'exemple, à répandre parmi les hommes qu'attendait un sort pareil des idées d'ordre et des projets de bonne conduite. Déjà commençait à régner dans la colonie un esprit public dont le gouverneur savait tirer parti; et, fait bien digne de remarque, si l'on considère quels souvenirs devaient parler à la plupart des planteurs, après plusieurs incendies causés par la malveillance, la nécessité d'une prison construite en pierres s'étant fait sentir, une souscription fut promptement remplie : contributions en argent, prestations en nature, tout fut librement accordé. L'État se chargea seulement de fournir le fer : mais les dépenses s'étant accrues beaucoup au delà des prévisions, il fallut, pour achever cet édifice, établir une taxe sur les boissons, et principalement sur les liqueurs spiritueuses.

L'émigration volontaire n'avait pas encore rempli l'espoir des auteurs du plan adopté pour la colonisation de la Nouvelle-Galles. L'éloignement de cette terre si peu connue, le défaut de protection du gouvernement anglais, et surtout les bruits absurdes qu'il laissait circuler sans contradiction sur la misère de la colonie et la pauvreté du sol, arrêtaient tous les projets d'établissement qu'aurait encouragés une direction meilleure. Les premiers colons avaient cru trouver dans l'Australie une seconde terre promise, où, sans travail et au sein des plaisirs, ils arriveraient rapidement à la fortune. Déçus dans leurs folles espérances, victimes eux-mêmes des fautes du gouvernement, plusieurs d'entre eux avaient rapporté en Angleterre des préventions que l'autorité ne cherchait même pas à détruire. Mais dans l'état d'amélio-

ration où s'avançait la colonie, des opinions plus justes allaient sans doute prévaloir en Europe; et, quoiqu'il fût facile de signaler encore des fautes nombreuses dans l'administration suprême de la Nouvelle-Galles, le moment était venu où une erreur commise à Londres ne pourrait plus compromettre l'existence de Sydney.

L'intérieur des terres commençait à être mieux connu. Hunter avait visité lui-même les points désignés comme les plus avantageux, et Flinders, toujours infatigable, rendait à la colonie de continuels services. Son exploration exacte des deux larges baies de Glass-House et d'Hervey, dont Cook avait seulement reconnu l'entrée, démontra qu'elles ne cachaient l'embouchure d'aucune rivière qui permît de pénétrer dans l'intérieur. Mais sur les côtes de l'Est, à soixante-dix milles du port Jackson, il fut découvert un havre commode pour de petits bâtiments, et recevant les eaux d'une rivière navigable qui, remontée plus tard, offrit deux tributaires navigables aussi.

Le 28 septembre 1800, le gouverneur Hunter s'embarqua pour l'Europe, laissant en Australie une population de six à sept mille âmes. A peine arrivé, il obtint le commandement d'un vaisseau de soixante-quatorze canons, le *Vénérable,* qu'il ne tarda pas à perdre dans une croisière, en ordonnant une manœuvre pour sauver un homme tombé à la mer. Traduit devant une cour martiale, il se défendit en disant qu'il estimait plus la vie d'un marin anglais que le plus beau des bâtiments de Sa Majesté. Acquitté honorablement, il arriva au grade de contre-amiral, et se retira en Ecosse, où, justement estimé de tous, il parvint à la vieillesse.

CHAPITRE XXII

1800-1803. — KING, TROISIÈME GOUVERNEUR

Le capitaine Philip Gidley King, de la marine royale, qui avait le premier rempli les fonctions de surintendant et commandant de l'île de Norfolk, remplaça Hunter sans aucune interruption de service. Ce devait être pour la colonie un grand avantage de voir à la tête de son administration un ancien compagnon d'armes du gouverneur Phillip, un homme qui avait partagé tous les désastres des premiers temps.

Les actes de King à son début ne se ressentirent pas de cette hésitation qui aurait accompagné le début d'un administrateur, arrivé d'Angleterre dans l'ignorance des hommes et des choses. Les besoins de la colonie lui étaient connus comme ses ressources. Il s'appliqua seulement à continuer l'administration de Hunter, mais dans des conditions moins bonnes en présence d'abus qui s'invétéraient, et dont la plupart venaient de la force armée.

C'est de cette époque, quatorze ans après la fondation, que date la première chapelle anglicane de la colonie.

Malgré la faiblesse de la population, le nombre des enfants commençait à s'accroître dans une proportion remarquable.

Aucune société n'était plus en droit d'attendre le bienfait de l'instruction primaire ; déjà quelques écoles étaient ouvertes. King en institua une nouvelle pour soixante orphelines ou jeunes filles pauvres, qu'il fallait soustraire aux mauvais exemples de leurs parents.

Cette école fut établie à dix-huit milles à l'ouest de Sydney, sur le territoire qui venait de changer son nom anglais de Rose Hill, pour recevoir ou reprendre le nom indigène de Paramatta.

Une dotation de douze mille trois cents acres, et les animaux domestiques nécessaires pour exploiter un aussi vaste domaine, furent affectés à cette institution. Les jeunes filles adoptées ainsi par l'Etat devaient, à la fin de leur éducation, être mariées aux frais du trésor public, et recevoir pour dot une concession de terrain avec quelques troupeaux : c'était préparer à l'avenir de la colonie de bonnes mères de famille. Bientôt un règlement du gouverneur attribua aux dépenses de la maison des orphelines le produit des licences accordées pour la vente des liqueurs spiritueuses. A cette époque, près du quart du revenu colonial était consacré à l'instruction publique. Quel État florissant appliqua jamais aussi noblement une semblable munificence !

Les derniers soins de Hunter avaient eu pour but principal d'éloigner de la colonie le fléau du monopole. Malgré la plus active surveillance et la rareté du numéraire, Sydney comptait déjà des accapareurs ; et des capitalistes, opulents par comparaison, fermaient aux planteurs pauvres l'accès des magasins publics. On avait vu des colons, lassés d'infructueuses démarches et d'un séjour dispendieux loin de leurs champs et de leurs familles, céder au rabais à des spéculateurs plus heureux les produits de leurs récoltes. Sur les bords de l'Hawkesbury, au mépris d'instructions formelles, une fourniture de quinze cents boisseaux de blé avait été faite par trois colons seulement. Des règlements, exécutés avec une attention soutenue, pallièrent les funestes effets de cette avidité mercantile, sans parvenir à les extirper. Une

mesure également réclamée par l'intérêt public modéra aussi, vers le même temps, les prétentions excessives du commerce anglais et américain. Sur la demande expresse de Hunter, un envoi considérable d'objets de première nécessité fut expédié par le gouvernement, pour être distribués dans la colonie d'après les prix fixés en Angleterre, sans aucun égard aux frais de transport. Il fallut beaucoup de fermeté pour empêcher un accaparement de seconde main. Cette mesure salutaire n'était pas entièrement exempte de danger : la mère patrie, dont la prévoyance avait déjà tant de fois été surprise en défaut, pouvait renoncer à ce système au moment où son résultat le plus certain aurait été d'éloigner des côtes de l'Australie les navires du commerce ; mais, dans les rapides progrès de la colonie, l'avenir était sans nuage, et plus d'un sacrifice pouvait être fait avec impunité aux exigences du présent.

Les relations de Sydney avec le reste du globe allaient prendre une face nouvelle. Jusqu'alors cette ville, dont un petit nombre d'érudits et quelques armateurs répétaient seuls le nom, n'avait connu que le commerce d'importation qui lui enlevait son faible numéraire; déjà des objets de luxe et de parure s'étaient fait remarquer dans les envois d'Europe. Le temps était enfin sérieusement venu d'ouvrir un commerce d'exportation. L'Australie n'avait guère livré encore au monde civilisé que des objets d'histoire naturelle, et des armes de sauvages destinées à l'examen des savants ou à l'ornement des musées. Elle trouva d'abord, dans ses bois propres à la mâture des vaisseaux et dans l'exploitation de ses mines de charbon, les éléments d'un commerce profitable avec le cap de Bonne-Espérance ; des rapports ouverts en même temps avec Otahiti contribuèrent à maintenir l'abondance dans la colonie. Sydney continuait aussi à entretenir une bonne intelligence avec les établissements de l'Inde. Des propositions avantageuses avaient été faites par le gouverneur de ces vastes possessions anglaises. Il offrait d'envoyer dans la Nouvelle-Galles tous les *convicts* de Cal-

cutta, qui, après avoir été entretenus pendant une première année aux frais du gouvernement du Bengale, tomberaient, à l'expiration de ce terme, à la charge de la colonie. Une prompte acceptation de ces offres aurait été utile à l'établissement pénal; mais, faute de pouvoirs suffisants, il fallut soumettre le projet au cabinet de Saint-James.

Cette proposition n'a point eu de suites; vers le même temps, les *convicts* de l'Inde ont été réunis en grand nombre à Poulo-Pinang, où ils travaillaient aux routes et aux ponts. Dans les premiers temps de la colonisation de l'Australie, les condamnés indiens étaient déportés à la Grande-Andaman, d'abord sur la côte sud, ensuite sur la côte nord dans la baie magnifique de Cornwallis. Mais la continuité des pluies et une excessive mortalité firent bientôt abandonner cet établissement.

La prospérité de la Nouvelle-Galles était plus sérieusement atteinte par un vice intérieur.

Parmi tant de causes de confiance et de preuves de progrès, des symptômes de désunion se faisaient remarquer parmi les principaux membres de la colonie. Sydney ne pouvait voir sans effroi une mésintelligence des agents de l'autorité qui menaçait son avenir et compromettait sa tranquillité présente. Bientôt des altercations très-vives éclatèrent entre le gouverneur et une partie des officiers; les motifs réels de ces discordes fâcheuses n'ont jamais été clairement mis au jour : mais enfin Sydney fut témoin d'un coup d'État; plusieurs officiers furent envoyés à Londres pour se voir traduits devant un conseil de guerre, et quelques autres, par une disgrâce dont les lois militaires interdisaient toute espèce de plainte, durent partir pour l'île de Norfolk, sous prétexte de service.

Détournons nos regards de cet affligeant spectacle, pour les porter sur les paisibles conquêtes de la science. La découverte du détroit de Bass avait rappelé l'attention de l'Europe sur les terres australes. La Grande-Bretagne com-

prenait enfin combien il importait à sa gloire maritime de ne pas souffrir plus longtemps qu'une ligne imaginaire de deux cent cinquante lieues, voisine d'une de ses colonies destinée à un grand avenir, figurât sur les cartes sous le nom de côte inconnue, et l'illustre compagnon de Bass venait de faire approuver à l'amirauté un plan de voyage pour compléter la reconnaissance du littoral dont le lieutenant Grant avait récemment exploré une partie. Les instructions données à Londres au savant navigateur pouvaient être modifiées à Sydney, d'accord avec le gouverneur King. Plusieurs dispositions furent en effet changées, et Flinders commença l'exploration de la côte sud-ouest, en allant de l'ouest à l'est, tandis qu'une expédition française, commandée par le capitaine Baudin, entreprenait le même travail de l'est à l'ouest. Les deux nations rivales, alors en guerre, avaient fait assaut de générosité, et l'*Investigator*, comme le *Géographe* et le *Naturaliste*, portait des passe-ports avec signalement, pour protéger une expédition formée dans le noble but *d'étendre les connaissances humaines, et d'assurer les progrès de la science nautique et de la géographie.* Les deux expéditions se rencontrèrent sur le théâtre de leurs travaux communs, et la plus grande loyauté présida à leur entrevue. A cette époque de guerre et de rivalité nationale, ce n'était qu'aux extrémités du monde que les savants de Londres et de Paris pouvaient renouer des relations interrompues par le malheur des temps. Flinders et Baudin prirent chacun la route que venait de suivre en sens contraire un émule de gloire, et remplirent entièrement les missions confiées à leur expérience. Les Français avaient découvert les premiers la portion de la côte du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, depuis le cap Monge jusqu'au cap Lannes, et les Anglais la portion de la même côte, depuis l'extrémité orientale de la terre de Nuits jusqu'au point de leur rencontre avec l'expédition française; mais les travaux de l'un et de l'autre navigateurs ayant été faits sans aucune connaissance des opérations récentes, sont, sans exception, des travaux de découverte :

chacun peut seulement réclamer sa part à peu près égale de priorité.

Des ordres avaient été adressés au gouverneur pour accueillir le *Géographe* et le *Naturaliste* avec tous les égards dus à la nature de leur mission, et leur donner tous les secours nécessaires. Peu de jours avant l'arrivée des Français au port Jackson, la nouvelle de la paix conclue entre les deux peuples parvint officiellement à Sydney; cette circonstance heureuse ajouta encore à la bienveillance des relations. Les savants français parcoururent librement la colonie, et ne purent voir sans admiration le prodigieux accroissement d'un État qui ne comptait pas encore quinze années d'existence. Le capitaine Baudin se fit inscrire sur la liste des souscripteurs pour l'institution des orphelines, et le gouverneur lui offrit le don le plus précieux que la colonie pût présenter à un habile navigateur, un morceau de la chaloupe de Bass, enchassé dans une large bande d'argent, autour de laquelle étaient gravés les principaux détails de la découverte. Cependant, au milieu de toutes ces démonstrations amicales, une faveur d'une faible importance fut refusée au savant le plus distingué de l'expédition. Péron réclama en vain du gouverneur la liberté de se joindre à un détachement qui, sous les ordres d'un émigré français, Barrallier, ingénieur de la colonie, allait tenter encore une entreprise depuis longtemps abandonnée, le passage des montagnes Bleues. Ce refus inexplicable n'a aucunement influé sur les jugements de l'illustre naturaliste, et le tableau de la colonie pénale anglaise, dû au rare talent de Péron, est jusqu'à présent l'apologie la plus complète du système de la colonisation des forçats, comme il doit être à jamais le modèle de tous les voyageurs qui voudront publier le tableau de leurs observations.

La fin des deux campagnes ne répondit pas à ces commencements heureux. A peine le capitaine français avait-il perdu de vue le port Jackson, que, par suite d'un bruit populaire, une petite goëlette coloniale, le *Cumberland,* mit à la voile

pour lui signifier que les forces de la colonie s'opposeraient à tout projet d'établissement à la terre de Van-Diémen ou à la côte sud-ouest de la Nouvelle-Galles, parties intégrantes de l'empire britannique. Les officiers de la goëlette affectèrent même de prendre de nouveau possession de l'île King, en présence des Français, avec une sorte de solennité. Épuisés par les fatigues et les maladies, bien peu des hardis navigateurs revirent le sol natal, et les obstacles les plus imprévus se réunirent pour retarder la publication d'un voyage qui ne valut, à la plupart d'entre eux, que l'honneur d'une renommée posthume.

De son côté, Flinders, après une navigation pénible, pendant laquelle il n'oublia jamais les sentiments d'humanité qui lui prescrivaient de confier à la terre, sur tous les points de débarquement, les semences des végétaux les plus utiles à l'homme (1), fut arrêté par un naufrage dans le cours de ses travaux. Sur le récif où s'était brisé son navire, il crut reconnaître quelques traces des vaisseaux de la Pérouse, qui avait dû se diriger vers ces bords, en quittant Botany-Bay. Avec toute la chaleur d'une âme généreuse, Flinders perdit de vue son infortune présente et les dangers qui l'environnaient, pour ne s'occuper que de la recherche du navigateur célèbre dont la destinée tenait en suspens l'Europe tout entière. Des suppositions plausibles, que l'avenir n'a point consacrées, furent l'unique résultat de cette investigation généreuse.

Le monde savant n'a point oublié le reste. La guerre s'était rallumée entre les deux peuples lorsque, sur un faible navire lancé des chantiers du port Jackson, Flinders vint chercher à l'Ile-de-France l'hospitalité promise : il n'y trouva que des fers. Trop de circonstances justifient ce premier

(1) Le navigateur qui répandrait un millier de noix de cocos sur les îlots et les bancs de sable, si multipliés dans ces parages, acquerrait des droits à la reconnaissance de toutes les nations maritimes, et même de tous les amis de l'humanité. (Flinders.)

acte de rigueur; plus d'un émissaire anglais cherchait alors à pénétrer dans les colonies françaises, et le signalement de l'*Investigator* ne pouvait se rapporter au navire de Flinders; mais l'erreur ne tarda pas à se dissiper. Un seul homme persista dans le doute, et cet homme était le chef suprême de la colonie. En vain le gouverneur de l'Inde, le marquis de Wellesley, adressa des représentations au général Decaen; en vain la Société d'émulation de l'Ile-de-France tenta d'unanimes efforts; en vain les Halgan, les Linois, les Bergeret, les Baudin (1), l'élite de la marine française, réunirent les plus actives sollicitations, le gouverneur resta inflexible: et la cause de Flinders, livrée aux lenteurs de la justice européenne, anima sans succès les voix les plus éloquentes. Banks réclama pour l'illustre successeur de Cook l'appui de l'Institut français. Bougainville, Fleurieu (2), Lalande, Chaptal, n'épargnèrent aucune démarche en sa faveur. Enfin, en juillet 1804, un arrêt du conseil d'État approuva la conduite légalement tenue par le général Decaen, en ordonnant toutefois la mise en liberté de Flinders et la restitution de son navire. Cet arrêt ne fut sanctionné par Napoléon qu'en 1806, et quatre ans seulement après, Flinders recouvra la liberté; mais son navire et le troisième volume de son journal furent retenus, au mépris des dispositions prescrites par le conseil d'État.

Faut-il s'étonner qu'après tant de malheurs, d'injustes soupçons, aigris encore par une longue captivité, se soient maintenus dans l'esprit de Flinders, et qu'il ait accusé le gouvernement français d'avoir voulu lui ravir l'honneur de ses découvertes, pour se créer des titres à l'occupation, assez naturelle d'ailleurs, de la terre qui avait reçu de Baudin le

(1) Il ne faut point confondre l'amiral Baudin, dont il est ici question, avec le capitaine Baudin, chef de l'expédition de découverte aux terres australes, déjà mort à l'Ile-de-France.

(2) C'était, a dit Fleurieu, alors président de la section de la marine au conseil d'Etat, et intendant de la maison de l'empereur, c'était une indignité sans exemple dans l'histoire des nations civilisées.

nom de Napoléon ? Le temps a fait justice de ces accusations sans preuve ; le monde savant a réglé avec équité les parts des deux expéditions, et les noms de Baudin et de Flinders, ou plutôt encore de Flinders et de Péron, sont à jamais associés dans une gloire commune. Plus heureux que le voyageur français, dont les travaux n'ont été entièrement publiés que neuf ans après sa mort, Flinders a vu venir sans désespoir son dernier moment ; la publication de son voyage était achevée depuis deux mois.

A l'époque où des navires de découverte sillonnaient les mers de l'Océanie, chaque jour ajoutait à l'importance des établissements anglais. Le nombre des habitations s'accroissait rapidement ; des carrières venaient d'être reconnues ; King encourageait les constructions nouvelles ; et à Sydney, comme à Paramatta, des édifices en pierre s'élevant de toutes parts, remplaçaient les premières maisons en bois qui commençaient à tomber en ruines ; le gouverneur ne permettait de les relever qu'avec une architecture meilleure et sur un alignement régulier. Les mêmes soins s'appliquaient aux bâtiments publics ; et déjà l'on remarquait dans le cimetière de Sydney plusieurs tombeaux dignes des peuples les plus avancés dans les arts de la civilisation.

Tous les végétaux utiles naturalisés sur ces bords accroissaient à l'envi les sources de richesses ; seule, dans cette transplantation si heureuse, la vigne, malgré les premières apparences les plus favorables, trahissait l'espoir de l'Angleterre, qui, dans ses immenses possessions, n'avait pas encore trouvé un sol convenable à son importante culture. Des vignerons de Bordeaux, amenés à grands frais dans la colonie, cherchaient en vain à la protéger contre l'influence pernicieuse des vents de nord-ouest et les ravages des insectes dévorants.

La multiplication des troupeaux, favorisée par le croisement des plus belles races de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, et par la nature aromatique des végétaux indigènes, offrait un élément plus certain de prospérité. La laine de

l'Australie soutenait déjà la comparaison avec celle de l'Espagne; on la trouvait même plus longue et plus fine, et Sydney prévoyait l'époque prochaine où cette production précieuse affranchirait l'Angleterre de l'énorme tribut qu'elle payait à l'Espagne et au Portugal.

Pour les vêtements et pour les vivres, la colonie pouvait désormais se passer de la métropole. L'esprit d'entreprise, qui accompagne dans tout l'univers la race anglo-saxonne, commençait à créer des richesses. Des manufactures s'élevaient : on se livrait surtout avec ardeur à la pêche des phoques et de la baleine, et la marine coloniale expédiait vers le détroit de Bass des sloops et des schooners construits dans ses chantiers. L'un de ces navires était spécialement consacré à la poursuite des déserteurs. Les armateurs de Sydney se plaignaient vivement de la concurrence des navires américains, qui partageaient avec eux les immenses avantages de la pêche. Ils demandaient leur exclusion, et des rixes fréquentes ensanglantaient les rochers des mers australes (1), sans que l'autorité parût formellement encourager un tel mépris du droit des nations; mais un navire du commerce de Bordeaux, envoyé par des armateurs de l'Ile-de-France dans le détroit de Bass, au rétablissement de la paix, ayant été contraint par une tempête de relâcher au port Jackson, les mesures les plus sévères furent prises pour écarter le commerce français de l'Océan austral. Le gouverneur ordonna au capitaine de s'éloigner sur-le-champ de la Nouvelle-Galles, sous peine d'être arrêté avec son navire et son équipage. La présence de Baudin aurait dû suffire pour faire révoquer cet ordre rigoureux; l'intervention la plus pressante du commandant français obtint à peine d'une mesquine rivalité que ses compatriotes fussent tolérés une seule fois, sous condition expresse de publier à leur retour

(1) Le capitaine américain Delano donne de nombreux détails sur ces prétentions et ces rixes dans le XXIVe chapitre de ses curieux voyages, p. 460 et suiv.

que désormais nul vaisseau de leur nation ne serait admis à la pêche. Un point de la côte sans aucun abri fut assigné au navire de l'Ile-de-France, et, d'accord peut-être avec de cruelles prévisions, une tempête et un naufrage engloutirent les deux tiers des matelots français.

Une activité toujours croissante régnait dans le mouvement du port. De nombreux navires, partis des points du globe les plus opposés, s'y réunissaient pour parcourir ensuite toutes les mers. Des vaisseaux de la marine royale apportaient des *convicts*, tandis que les bâtiments du commerce et les baleiniers venaient chercher quelques jours de repos dans une rade hospitalière. Des expéditions dirigées par les armateurs de la colonie se dirigeaient vers le cap de Bonne-Espérance ou les îles de la Société, et les produits de la Nouvelle-Galles, transportés sur des bâtiments dont la moindre parcelle provenait de ses richesses intérieures, révélaient au monde les rapides progrès d'un peuple improvisé. Des corsaires portaient à main armée les marchandises anglaises sur les côtes du Pérou, et des entreprises plus pacifiques ajoutaient chaque jour à l'importance des relations si prématurément établies entre les Anglo-Américains et les nouveaux habitants des terres australes. Sans doute un tel ensemble de développements obtenus avec tant de rapidité aurait dû dépasser tous les vœux de la colonie; cependant les commerçants de Sydney trouvaient encore des sujets de plaintes dans la rareté des communications avec l'Angleterre et dans la prohibition du commerce de l'Inde et des côtes occidentales de l'Amérique du Sud, en conséquence de la charte de la compagnie des Indes orientales.

La population de la colonie avait été sensiblement améliorée par l'envoi d'un grand nombre d'Irlandais déportés pour délits politiques. Quelques familles de sectaires écossais, rigides presbytériens transportés aux frais de l'État, un vieillard à cheveux blancs guidant cette émigration, étaient venus apporter sur les bords féconds de l'Hawkesbury leur pauvreté laborieuse et patiente. Chacun de ces colons volon-

taires devait recevoir une concession de cent acres, et des rations pendant un certain temps. Plusieurs Français, exilés de leur patrie par les désastres révolutionnaires, donnaient aussi les plus honorables exemples. Les *convicts* émancipés, témoins de plusieurs fortunes presque subitement conquises, appréciaient de mieux en mieux toutes les ressources de leur position nouvelle, et l'ordre public était rarement troublé. Chez les plus intelligents, l'influence du travail, l'absence des grandes et vives tentations, la certitude d'un avenir, calmaient en partie les passions mauvaises.

Pendant les cinq mois du séjour des Français à Sydney, aucun meurtre n'avait affligé la colonie, et Flinders, s'étant vu forcé de prendre bien malgré lui neuf *convicts* sur son navire, avait demandé à son retour l'émancipation de sept d'entre eux.

Cependant le projet de fuir la colonie fermentait toujours dans les têtes les plus turbulentes, et une entreprise audacieuse ranima chez plusieurs *convicts* des espérances assoupies. Un ancien lieutenant de marine, nommé Stewart, méditait depuis longtemps les moyens de s'emparer d'un bâtiment : sûr de réunir au dernier moment assez d'hommes déterminés, il n'avait aucun complice. Un navire richement chargé était à l'ancre, muni de provisions pour un long voyage; Stewart invite séparément chacun des *convicts* sur lesquels son choix s'est arrêté, à venir le joindre près de la rade à une heure convenue : là, il leur expose ses plans; aussitôt une chaloupe est enlevée, et en peu d'instants Stewart et ses compagnons, maîtres du bâtiment, ont emprisonné l'équipage. Déjà le *Harrington* cinglait à pleines voiles, lorsque ce coup de main hardi fut aperçu. Mais le succès ne devait pas le couronner; une frégate anglaise captura les fugitifs dans les mers de l'Inde, et bientôt une tempête engloutit les deux navires sur les côtes de l'île de Luçon.

Des tentatives fréquentes d'évasion et l'esprit singulièrement processif des planteurs réclamaient la vigilance continuelle de l'autorité. Comment croire que, dans un État dont

les archives renfermaient si peu de contrats civils, la profession d'homme de loi ait pu conduire en peu d'années à la fortune? Le fait est cependant attesté par les témoins les plus dignes de foi; et ce n'était point une exception, c'était la règle commune.

Aucune amélioration sensible ne s'était introduite chez les peuplades indigènes. On remarquait seulement, et cette observation ne doit point être négligée par les philologues, que, connaissant à peine quelques-unes des locutions anglaises les plus habituelles, ils n'ignoraient aucun des mystères de ce vocabulaire des prisons, qui forme un dialecte à part dans la langue nationale.

La Nouvelle-Galles devait bientôt avoir une littérature à elle. Déjà le gouvernement publiait un journal hebdomadaire, sous le titre de *Sydney's Gazette and New South Wales' Advertiser* (Gazette de Sydney et Moniteur de la Nouvelle-Galles), et la malignité publique se repaissait de ces nouvelles à la main qui ont si souvent fait les délices des plus grandes nations. Sydney comptait des frondeurs et des pamphlétaires, des caricatures et des écrits anonymes. L'amour-propre intéressé du gouverneur ne parvint point à découvrir les auteurs d'un tel scandale : ainsi s'accumulaient, au grand préjudice du bien public, les griefs entre King et les officiers du corps de la Nouvelle-Galles.

Les torts n'étaient pas du côté de l'autorité civile, et le gouverneur en était venu à redouter plus pour sa sûreté personnelle les défenseurs de l'ordre public que les anciens condamnés. Il s'en plaignit plus d'une fois dans ses dépêches officielles, contredites par la correspondance des chefs du corps de la Nouvelle-Galles.

On a raconté qu'un jour, soit indiscrétion ou menace de sa part, soit soupçon naturel de la part des intéressés, on ne put douter à Sydney qu'un navire mettant à la voile ne fût chargé d'un exposé de tous les griefs du gouverneur. Quand la dépêche fut ouverte dans le cabinet du duc de Portland, il ne s'y trouva que de vieux journaux.

Cependant, au milieu de ces discordes intestines, King ne perdait point de vue des projets d'agrandissement, et son nom se rattache à la fondation d'une colonie dont l'importance doit presque balancer celle des premiers établissements formés dans l'Australie.

CHAPITRE XXIII

1803-1806. — KING, TROISIÈME GOUVERNEUR

Le lieutenant Grant, chargé par l'amirauté anglaise de reconnaître la côte de la Nouvelle-Galles, voisine du détroit de Bass, avait le premier de tous les navigateurs traversé ce détroit, en venant d'Europe; mais ses instructions, mal dirigées, comme elles devaient l'être à une aussi grande distance des lieux, avaient réduit à un simple voyage scientifique une expédition dont le gouvernement attendait quelques avantages plus matériels. Deux ans après, deux navires furent envoyés directement d'Angleterre, sous la conduite de Woodriff et de Tuckey, pour fonder sur la côte septentrionale du détroit de Bass une petite colonie au port Phillip, découvert par le lieutenant Murray et vanté dans les rapports du capitaine Sutherland. Cet établissement devait avoir le double mérite d'offrir une relâche aux navires employés à la pêche des phoques, et de soustraire aux entreprises des autres peuples une importante position. Les capitaines amenaient avec eux des *convicts,* des colons libres et tous les objets nécessaires pour une première occupation; mais deux circonstances que l'on n'avait pu prévoir à Londres, le man-

que d'eau douce, jugé un peu précipitamment, comme l'avenir l'a démontré, et l'excessive aridité du sol, firent abandonner ce projet. King prit sous sa responsabilité de transporter les nouveaux colons à la terre de Van-Diémen, sous les ordres du colonel Collins, nommé lieutenant-gouverneur du port Phillip.

Depuis la découverte du détroit, le gouverneur Hunter avait résolu de fonder un établissement dans cette île. L'avantage de la position, la richesse du sol, la sûreté des havres spacieux, l'analogie du climat avec celui du nord de l'Espagne et de l'Italie, réunissant l'été de Londres et de Paris à l'hiver de Rome et de Constantinople; la crainte surtout de voir un peuple rival s'établir sur un point aussi important de l'Australie, commandaient cette extension.

Découverte en 1642, par Abel Tasman, cette terre (car on n'osait encore la désigner ni comme île ni comme continent); cette terre reçut le nom du gouverneur général des Indes hollandaises, Van-Diémen, qui avait dirigé l'expédition. Cook l'entrevit en 1770, et deux ans après, Marion, parti de l'Ile-de-France pour un voyage de découvertes dans les mers australes, y descendit le premier depuis le voyage de Tasman. L'année suivante, Furneaux la visita et crut reconnaître qu'elle tenait à la Nouvelle-Hollande, et n'en était séparée qu'en partie par une baie très-profonde. Cook, dans son voyage de 1777, et Cox, en 1789, partagèrent l'erreur de Furneaux; Bligh, dans ses deux expéditions, d'Entrecasteaux et Hayes abordèrent tour à tour à la terre de Van-Diémen, sans résoudre le problème : d'Entrecasteaux conserva néanmoins quelques doutes, que l'imposante autorité de Cook ne pouvait entièrement dissiper. On a vu plus haut comment Bass et Flinders décidèrent cette grande question géographique; mais leur découverte, quelque glorieuse qu'elle fût, ne pouvait détruire le droit de priorité des Hollandais sur la terre de Van-Diémen. Les Anglais, qui naguère avaient affecté à l'île King d'attacher tant d'importance à la formalité d'une prise de possession, oublièrent

sans doute que Tasman était descendu le premier sur ces bords.

Le Derwent, qui venait de changer pour ce nom anglais celui de rivière du Nord imposé par d'Entrecasteaux, reçut à Risdon-Cove, à six lieues de son embouchure, le premier établissement sous les ordres du lieutenant Bowen. Quelques mois plus tard, en mars 1804, le lieutenant-gouverneur Collins y descendit avec de nouveaux colons, après avoir visité le port Phillip, et transféra le siége de l'établissement à huit milles plus loin, à Sullivan-Cove. Le capitaine américain Delano, qui venait de sauver l'équipage d'un cutter de l'expédition, fut témoin de ce changement, commandé par de précieux avantages de localité. La cité naissante reçut le nom d'Hobart-Town : c'était un hommage au lord secrétaire des colonies.

Il eût été difficile de faire un choix plus convenable que celui du colonel Collins. Juge-avocat de la Nouvelle-Galles depuis la fondation de la colonie, il avait su réunir tous les suffrages, par la justice d'une administration sans rigueur comme sans faiblesse. Sydney voyait en lui son premier historien; et le livre qu'il publiait alors à Londres sur les quatorze premières années des établissements fondés en Australie, n'avait rien à craindre de l'avenir.

Au moment où la colonisation anglaise prenait cet accroissement, déjà la première colonie formée par Sydney commençait à tomber en décadence. Des calculs rigoureux établissaient, pour l'île de Norfolk, un surplus de dépense excédant de beaucoup ses produits. Des défrichements, exécutés sans aucune mesure, avaient entièrement détruit le rempart de grands arbres qui, la préservant de l'influence des vents d'est, garantissaient l'abondance de ses récoltes. Dès l'administration de Hunter, on avait commencé à proclamer hautement que l'occupation de l'île de Norfolk entraînait des frais considérables, sans offrir aucun avantage qui ne lui fût commun avec la Nouvelle-Galles; on insistait surtout sur la difficulté de l'approche, défendue par la violence

des vagues et la continuité des récifs. Les pertes d'embarcations se renouvelaient fréquemment, et l'on avait vu des navires du port Jackson louvoyer un mois entier sans pouvoir aborder sur cette terre, habitable seulement pour des anges ou des aigles, comme le dit un navigateur français. Des travaux entrepris pour ouvrir un passage dans la chaîne des récifs étaient restés sans succès, et les colons s'attendaient à se voir transportés à la Nouvelle-Zélande ou sur le continent.

Des témoignages imposants peuvent être opposés à ce tableau défavorable. Turnbull, qui visita l'île de Norfolk en 1801, compare sa fertilité à celle de la Sicile, et la met bien au-dessus de la plupart des points du globe. Péron prédit qu'elle ne saurait manquer de devenir le siége d'importantes cultures; et cependant ces deux voyageurs écrivaient au moment où l'abandon de l'île était discuté. Le docteur Dunmore-Lang, un des plus précieux historiens de la colonisation australienne, quand le presbytérianisme est hors de question, a sévèrement critiqué cette faute. Il est certain que Sydney avait plusieurs fois tiré de l'île de Norfolk d'utiles secours. On voit aussi qu'à cette époque, où la pêche commençait à attirer dans les mers australes un plus grand nombre de vaisseaux, la facilité de former à moindres frais des approvisionnements faisait préférer par les armateurs cette relâche à celle du port Jackson. Les navires américains fréquentaient aussi la même route, et il est permis de croire qu'une sorte de rivalité, se joignant à la certitude qu'aucun autre peuple ne s'emparerait de l'île de Norfolk, décida son abandon, malgré les ressources qu'offrait pour la réformation des criminels les plus endurcis l'impossibilité presque absolue de s'en évader.

Cependant les colons obtinrent l'option de demeurer dans l'île sans secours du gouvernement, ou d'être transportés à la terre de Van-Diémen avec quelques avantages. Le gouverneur promettait à quiconque accepterait cette expatriation nouvelle, le transport ou le remplacement de ses troupeaux, de ses meubles, de ses instruments aratoires. Une concession

de quatre acres devait tenir lieu d'une acre de terrain cultivé, et la perte des terrains en jachère devait être réparée par une étendue double. Le service de deux *convicts* et des vivres pendant une année complétaient les promesses qui devaient favoriser l'émigration. La plupart des habitants de l'île de Norfolk furent transportés au port Dalrymple, sur la rivière de Tamar, où la ville d'York-Town s'élevait sous l'administration du lieutenant-colonel Paterson. Plusieurs choisirent le séjour d'Hobart-Town, et quelques-uns préférèrent leurs premiers établissements, où, livrés à leurs seules ressources, ils réalisèrent de grands bénéfices en fournissant des vivres frais aux baleiniers et aux navires du commerce.

Des soins plus graves encore que ce développement du système de colonisation, ne tardèrent pas à captiver toute l'attention du gouverneur. Déjà plusieurs fois la tranquilité publique avait été compromise par la turbulence des *convicts* irlandais, qui formaient alors près de la moitié de la population. Déportés la plupart pour délits politiques, c'étaient des hommes résolus qui avaient pris les armes dans les insurrections de l'Irlande; et si la nature de leurs fautes n'entraînait aucune dégradation morale, elle devait faire redouter des émeutes difficiles à réprimer. Sur ces bords éloignés, ils rêvaient comme sur leur terre natale le secours d'une expédition française, et chaque jour ramenait la crainte de quelque coup de main audacieux.

Cette crainte n'était que trop légitime : tout à coup deux cents *convicts* irlandais, employés à des défrichements près de la ville naissante de Castle-Hill, arborent l'étendard de la révolte. Bientôt maîtres des armes et des munitions des planteurs les plus voisins, ils se dirigent tumultueusement vers les magasins publics, près de l'Hawkesbury. Déjà entraînant sur leur passage tous leurs compatriotes, ils marchaient au nombre d'environ treize cents vers Paramatta, lorsque, atteints dans leur route par un détachement du corps de la Nouvelle-Galles sous les ordres du major Johnston, ils en

vinrent aux mains avec les troupes régulières, qui ne tardèrent pas à les dissiper. La mêlée fut peu sanglante. Des promesses d'amnistie contribuèrent à ramener le calme, et quelques chefs payèrent seuls de leur tête cette malheureuse tentative. Le volcan était assoupi, mais il était bien loin d'être éteint. Le gouverneur, appelant au secours de la chose publique les hommes les plus intéressés au maintien de l'ordre, forma dans cette circonstance critique une sorte de milice nationale qui, sans aucune solde et chargée de s'équiper, recevait seulement des magasins de l'État des armes et des rations. Le danger commun avait fait oublier toutes les mésintelligences intestines. King n'eut qu'à se louer de la conduite des officiers. Il jeta alors les fondements d'un fort sur un point élevé qui dominait Sydney. Le fort Phillip, portant le nom du premier gouverneur de la colonie, était plus menaçant pour la ville que bien situé pour la défense : jamais il n'a été entièrement achevé.

L'agriculture et les relations commerciales de l'Australie n'avaient point souffert de ces éléments de discordes. Des défrichements mieux exécutés avec l'aide du feu, économisaient la main-d'œuvre, et fournissaient à la fois un engrais salutaire. Jusqu'alors l'emploi de la charrue avait été restreint aux plus riches planteurs : l'accroissement des troupeaux du gouvernement permit à King d'avancer à un grand nombre de colons des attelages de bœufs au prix de vingt-huit livres sterlings par tête, remboursables en argent ou en nature dans le délai de trois ans. La naturalisation des végétaux utiles dépassait toutes les espérances, et déjà l'on remarquait dans le jardin du gouvernement, auprès des bambous de l'Inde et des pins de l'île de Norfolk et de la Nouvelle-Zélande, deux chênes de vingt pieds, dont les glands avaient été apportés d'Angleterre par le gouverneur Phillip.

La colonie fut visitée vers ce temps là par Tepahi, l'un des plus puissants chefs de la Nouvelle-Zélande, accompagné de cinq de ses fils. Comblé d'attentions et de présents, émer-

veillé d'un degré de civilisation qu'il ne soupçonnait pas, il laissa ses fils pour les faire instruire à Sydney, et obtint par de vives instances d'emmener avec lui un jeune *convict* dont il fit l'époux de sa fille.

Les moissons de 1804 et de 1805 furent si abondantes, que la moitié de la récolte pouvait suffire aux besoins de la colonie. Sydney, qui naguère avait retenti de tant de plaintes contre l'insuffisance des productions de la Nouvelle-Galles, ne devait pas s'attendre à voir si tôt appliquer à ses progrès les raisonnements des économistes contre le danger de trop produire. Plusieurs colons abandonnèrent les entreprises agricoles, pour chercher un avenir plus assuré dans les spéculations du commerce ou l'essai des arts industriels. Cette situation si extraordinaire pour un État naissant était telle, qu'un débordement épouvantable de l'Hawkesbury, dont les rives passaient pour le grenier de la Nouvelle-Galles, débordement qui entraîna des moissons et des magasins, des récoltes et des troupeaux, en causant des pertes évaluées à trente-cinq mille livres sterlings, fut à peine considéré comme un désastre public.

L'amélioration des animaux domestiques laissait peu à désirer sur cette terre nouvelle. Le duc de Northumberland avait fait don à la colonie d'un étalon d'une grande valeur. Le capitaine Mac-Arthur pouvait rivaliser pour la beauté des troupeaux avec les plus riches agriculteurs de l'Europe; il écrivait déjà que, vingt ans plus tard, la Nouvelle-Galles serait en mesure d'affranchir l'Angleterre de l'énorme tribut de quarante-trois millions, qu'elle payait annuellement aux pays voisins pour l'importation des laines. Plusieurs circonstances heureuses, rapportées dans le cours de cette histoire, avaient hâté ces progrès; et la pure race des mérinos, successivement introduite par la prise d'un navire espagnol, par l'achat de quelques béliers pris au cap de Bonne-Espérance, et par la générosité du duc de Northumberland, formait la souche principale des troupeaux de la colonie.

En 1803, Mac-Arthur, provoqué en duel par le chef même de son régiment, blessa le colonel Paterson, se vit arrêté, mis à l'ordre du jour en termes fort durs, et envoyé comme prisonnier en Angleterre, sans avoir pu obtenir d'être traduit devant une cour martiale. Il partit, laissant en Australie de grands intérêts en souffrance, et emportant quelques échantillons des laines dues aux croisements qu'il avait dirigés.

A cette époque, un vif débat s'était élevé dans l'industrie lainière entre manufacturiers et ouvriers, sur l'application d'un statut longtemps négligé, qui remontait au règne d'Elisabeth, et qui interdisait aux fabricants d'employer aucun homme qui n'eût passé par un apprentissage régulier. Après force subtilités telles que la procédure anglaise est si habile à les multiplier, il était allégué, au nom des manufacturiers, qu'un statut semblable concernant les filatures de coton avait été abrogé comme injuste et contraire aux intérêts commerciaux du pays. Au nom des ouvriers on répondait : la production du coton est illimitée; la production de la laine très-limitée, au contraire.

Le témoignage de Mac-Arthur fut invoqué, et la parole du colon australien décida la question dans le sens d'une production sans limite promise à un avenir certain.

Toutes les promesses de cet avenir décidaient souvent des matelots arrivant d'Europe à former des établissements dans l'Australie, et les capitaines se voyaient ainsi contraints à recruter leurs équipages au port Jackson. Ces moyens de retourner en Europe, trop fréquemment offerts aux *convicts* libérés, en empêchaient un grand nombre de se vouer, dès les premiers instants de leur liberté, aux travaux de la colonisation. Plus d'une fois on vit ces dangereux compagnons abandonner, dans les îles de l'océan Pacifique, le capitaine qui les avait recueillis, et même tourner leurs armes contre sa personne.

Mais la principale cause de désordres était l'abus de la faculté laissée aux colons de suppléer au défaut du numéraire

par des billets à ordre, ou par un signe représentatif, tel que les liqueurs spiritueuses. A peine voyait-on à Sydney quelques piastres d'Espagne. Le système du papier-monnaie mis en circulation par le gouverneur, et toujours accepté à Londres sans aucune difficulté, devait suffire à toutes les transactions de la colonie; mais la dangereuse liberté de souscrire des billets entraînait chaque jour des planteurs à se procurer des jouissances présentes par une simple signature, et multipliait dans la colonie le nombre des débiteurs insolvables. C'était cette source féconde de contestations judiciaires qui rendait les habitants de Sydney le peuple le plus processif peut-être de l'univers entier. Aussi tout le numéraire de la colonie était-il presque exclusivement partagé par les hommes de loi (1) et les débitants de liqueurs spiritueuses. A cette époque, un écrivain humoriste divisait la population australienne en deux classes seulement : les vendeurs et les consommateurs de rhum.

En cet état de choses, quelques modifications avaient été introduites dans l'administration de la justice; l'unanimité des voix était exigée pour la peine capitale, et la cour de vice-amirauté devait, d'après une organisation nouvelle, se composer du juge-avocat et de douze membres choisis parmi les habitants les plus distingués dans les entreprises agricoles et commerciales.

Un événement, inaperçu alors, mérite de trouver place dans ces annales. Jusqu'alors les Irlandais déportés en assez grand nombre avaient été privés des consolations de la religion. En 1805, deux prêtres catholiques furent exilés aux terres australes par sentence des tribunaux anglais, mais bientôt graciés, sans l'avoir demandé, après trois ans d'un véritable apostolat qui laissa de longues traces. Telle est la date de

(1) Un règlement plein de prévoyance avait sévèrement exclu des premiers établissements de Saint Domingue les procureurs et les avocats. Il eût été sage de le mettre en vigueur dans les colonies australes.

l'introduction du culte catholique dans l'Australie, quoiqu'il eût déjà paru quelques instants seulement un prêtre irlandais, aussitôt expulsé pour cause ou sous prétexte de menées politiques.

CHAPITRE XXIV

1806-1809. — BLIGH, QUATRIÈME GOUVERNEUR

La colonie offrait un aspect satisfaisant, et le gouverneur King avait continué sans trop d'infériorité, dans des circonstances difficiles, l'œuvre de Phillip et de Hunter, lorsqu'après une administration d'environ six années, il lui fut permis de revoir la terre natale, laissant à son successeur une tâche qui ne devait rien présenter de pénible, si l'union se rétablissait solidement entre l'autorité civile et l'autorité militaire, par l'habileté du chef et la juste déférence du corps d'officiers.

Le choix du nouveau gouverneur ne fut point appris sans des préventions fâcheuses. C'était, comme King, un compagnon de Cook, le capitaine William Bligh (1), déjà connu par deux voyages entrepris pour naturaliser l'arbre à pain dans les Antilles, et chercher un nouveau passage de l'océan Pacifique aux mers de l'Inde. Mais le nom de Bligh rappelait

(1) Nous avions, dans notre premier travail, jugé trop sévèrement l'administration de Bligh, et pas assez la conduite du corps d'officiers de la Nouvelle-Galles. Nous croyons être aujourd'hui beaucoup plus près de la stricte équité.

bien moins aux habitants de Sydney ces utiles travaux, que la fameuse révolte de l'équipage de la *Bounty* (1), attribuée surtout à des abus de pouvoir et à une excessive rigueur.

Que cette réputation d'énergie et de fermeté ait pu contribuer au choix de Bligh, c'est ce qu'il est permis de penser, sans en faire un tort au ministère anglais. Pour une population presque entièrement composée d'hommes longtemps en hostilité ouverte avec les lois de leur pays, la faiblesse d'un gouverneur devait sembler plus à craindre que sa sévérité; et si des débats judiciaires avaient mis au jour quelque exagération d'autorité fort envenimée par les défenseurs des accusés, il était constant aussi que Bligh avait manifesté dans le danger un grand caractère et une rare présence d'esprit. Il n'était pas moins prouvé que l'espoir de jouir de toutes les douceurs d'une existence oisive sous le climat enchanteur d'Otahiti avait, bien plus que la volonté de se défaire de leur commandant, entraîné les matelots à la révolte.

Quelque hasardeux qu'il pût être de confier à un homme de cette trempe un pouvoir souvent discrétionnaire, ne pouvait-on pas se promettre, qu'instruit par une dure expérience, il n'abuserait pas de son élévation, et qu'il saurait se renfermer dans une équitable sévérité?

Les craintes des colons ne tardèrent pas à se justifier dans une certaine mesure. Convaincu de la nécessité d'une administration forte, Bligh prit plus d'une fois l'arbitraire pour l'énergie, la rigueur pour la dignité. Entré dans cette voie périlleuse, naturellement irascible et passionné, sans conseillers d'une position assez indépendante, sans surveillance de la mère patrie, sans contre-poids de publicité, il eût été difficile de savoir s'arrêter : Bligh ne s'arrêta point.

Quelque passion qu'un observateur impartial découvre

(1) Cette révolte a fourni à Byron le sujet de son poëme de l'*Ile* ou *Christian et ses compagnons*.

dans les plaintes unanimes de la colonie, et dans les prétentions contrariées de ses principaux habitants; quelque part qu'il soit juste de faire au froissement des intérêts privés puissament coalisés contre l'intérêt public, une enquête a prouvé que le régime du bon plaisir avait trop souvent remplacé la stricte légalité. Bligh, ne tenant aucun compte de la ligne de modération adoptée par ses prédécesseurs, s'attaquait de front à toutes les habitudes plus ou moins abusives, et voulait tout changer, sans transition, sans ménagement, sans observations surtout. Sous lui, le droit le plus précieux du gouverneur, le droit de faire grâce tomba en désuétude. Une administration sans autre règle fixe que la résolution de ne jamais céder, réunit bientôt dans une haine commune officiers et colons, condamnés et soldats.

Dans toute la Nouvelle-Galles on n'avait plus d'autre sujet d'entretien que des plaintes et des sarcasmes sans mesure contre ce que l'on appelait l'égoïsme capricieux du gouverneur, son insatiable cupidité, son avarice sordide. Bligh, indifférent à ces murmures, persévérait dans un système d'administration hautaine, qu'il croyait de bonne foi le mieux approprié à une société pareille. Des concessions furent annulées, des maisons démolies sans aucune forme de procès, sans aucune indemnité. On vit des hommes libres jetés en prison sans plus de formalités que des *convicts*, et fouettés publiquement sans condamnation. A toutes les plaintes, Bligh répondait froidement par le conseil d'interjeter appel de ses décisions devant les tribunaux de l'Angleterre. Mais ce fut surtout dans la prohibition des liqueurs spiritueuses que le gouverneur, incapable d'aucun ménagement, développa toute la rudesse de son caractère : c'était toucher la plaie la plus sensible de la colonie. Sans doute le bon ordre exigeait une réforme; tant la colonie avait souffert dans ses premières années de l'inexécution des lois prohibitives! Mais Bligh aurait dû comprendre que les moyens coërcitifs allaient lui manquer, comme ils avaient fait défaut à Hunter et à King, puisque la plupart des chefs militaires

étaient intéressés au maintien d'un abus passé pour ainsi dire dans les mœurs par une longue tolérance. Il compta trop sur le prestige de son autorité et sur l'esprit de discipline. Les commissions d'officiers dans le régiment de la Nouvelle-Galles du Sud avaient été médiocrement recherchées, et données quelquefois comme à l'aventure. C'était là une sorte de milice prétorienne, dont le rappel, instamment demandé par tous les gouverneurs, aurait dû être le premier pas dans la voie des réformes. Bligh ne se rendit pas bien raison de ce danger.

Sans se départir en rien de ses devoirs, il aurait pu, par quelques actes d'indulgence, éloigner de lui une partie de la responsabilité des mesures nécessaires. Il préféra braver l'opinion, et la colonie tout entière lui attribua exclusivement l'aggravation d'une direction que repoussaient tant d'intérêts privés, bien peu respectables, il faut en convenir. Dans cet état de choses, la contrebande promettait d'immenses avantages; elle se faisait avec audace, et la rumeur publique osait accuser le gouverneur d'en partager les honteux profits avec le plus riche concessionnaire de la colonie.

Soudain, soit passion, soit justice, soit désir de se laver d'un soupçon déshonorant, Bligh fait arrêter son prétendu complice; la question à son début n'était que celle d'une contravention aux règlements sur les distilleries, et d'une part de responsabilité pour évasion d'un *convict* sur un schooner, dont le capitaine Mac-Arthur était un des armateurs; mais elle s'était envenimée par un refus de comparaître, et par une correspondance d'une violence extrême.

Doué d'une aptitude remarquable aux entreprises agricoles, et d'un esprit de conduite trop rare parmi les premiers colons, Mac-Arthur avait vu prospérer tous ses établissements. Revenu d'Angleterre depuis peu de temps, après avoir été entendu avec un vif intérêt par le conseil privé, il était en correspondance avec des manufacturiers de premier ordre dans la mère patrie. Lord Camden, secrétaire d'État, lui avait fait assigner une concession de cinq mille acres dans la

portion de territoire désignée par lui-même, et le gouvernement avait mis à sa disposition un certain nombre de bergers. Son mérite et ses succès n'avaient pu manquer de faire des envieux : la veille encore, l'opinion générale lui imputait, à tort peut-être, une partie de l'odieux que faisaient peser sur le gouverneur les mesures prohibitives. Un instant suffit, comme sur de plus grands théâtres, pour le transformer en héros de la faveur populaire. Sa fortune rapide, la supériorité de son rang et de ses connaissances, le bruit de son ancienne intelligence avec le gouverneur, tout fut oublié. La colonie ne vit plus en lui que le défenseur de ses droits, victime de la cupidité de Bligh; la jalousie, qui calculait naguère quels immenses avantages avait dû tirer Mac-Arthur de l'introduction frauduleuse des liqueurs prohibées, se tut devant l'éloge d'une généreuse indépendance, bravant avec une énergique raison des lois intolérables.

Bligh s'occupa peu de cette disposition nouvelle des esprits. Confiant dans l'évidente culpabilité de son prisonnier, il se reposait pour cette fois sur l'observation des formes légales, quoique cette légalité fût contestée avec une persévérance significative par les six officiers du corps de la Nouvelle-Galles, qui devaient composer la cour criminelle sous la direction du juge-avocat Atkins, qu'ils prétendaient récuser. Tout à coup, le 26 janvier 1808, éclate un soulèvement militaire; les troupes entourent en bon ordre l'hôtel du gouverneur, un détachement y pénètre sans résistance. Bligh, surpris dans un deuil de famille (il venait de perdre son gendre), eut à peine le temps de cacher les papiers les plus importants; découvert derrière le hamac de l'un des derniers serviteurs de sa maison, il fut conduit devant le major Georges Johnston, commandant en chef de la garnison. Aucune démonstration hostile, aucune insulte ne l'accueillit. Frappé de stupeur par ce coup inattendu et d'une audace si extraordinaire, à peine Bligh put-il entendre les assurances formelles de Johnston, qui lui promettait la vie sauve, et lui assignait pour prison l'hôtel du gouvernement, jus-

qu'au jour où il serait embarqué pour l'Europe. Ainsi se termina en moins d'une heure, et sans effusion de sang, une révolution qui, chez un tel peuple, semblait devoir causer tant de déchirements. La tranquillité publique ne fut pas un seul instant compromise; aucun *convict* ne prit une part active au mouvement; ce fut une révolution militaire; déjà un commencement de bas-empire.

Le pouvoir nouveau s'empressa de suspendre les hommes publics suspects d'adhésion au gouverneur déposé. Le chapelain de la colonie (1) ne fut pas excepté de cette mesure, et ce fut sans lui qu'un service solennel d'actions de grâces fut célébré.

Les adresses de félicitations ne manquèrent pas, mais elles furent un peu trop provoquées. Les magasins publics se vidèrent aussi avec quelque prodigalité.

Aucun travail ne fut interrompu : on eût dit que chacun des membres d'une société formée de tant d'éléments inflammables, voulaient justifier cet abus de la force aveugle par la plus stricte observation de l'ordre (2).

Dès le 2 février, Mac-Arthur parut devant les juges mêmes que Bligh lui avait donnés; il se vit acquitter à l'unanimité; dix jours plus tard, il reçut des pouvoirs de magistrature et le titre de secrétaire colonial, tandis que plusieurs hommes, qui n'avaient fait qu'exécuter les injonctions du gouverneur, subissaient des condamnations d'une excessive sévérité.

Après tant de récits publiés, après des débats solennels, et quoique tant de contemporains existent encore, il est

(1) La question religieuse avait été si négligée jusqu'alors par la haute direction de la colonie, qu'il ne s'y trouvait encore que deux ministres du culte, un catholique et un protestant.

(2) En 1717, les colons de la Martinique avaient donné un exemple à peu près semblable de secret dans la résolution, et de bon ordre après le succès. Une amnistie, dite générale, fut accordée, à sept exceptions près, que couvrirent bientôt des lettres d'abolition. Le gouverneur et l'intendant arrivaient à peine de la métropole, lorsque cet acte de rébellion éclata.

impossible de constater d'une manière précise quelles manœuvres préparèrent cet événement inattendu. Il y avait tant d'intérêt de la part de Bligh à exagérer l'odieux de la révolte, tant d'intérêt de la part de la colonie tout entière à pallier la faute commune, que ce fait, si rapproché de nos jours, doit demeurer à jamais un exemple frappant d'incertitude historique.

Cependant le docteur Lang en a donné dans son histoire une version assez plausible, favorable au gouverneur, mais un peu trop en forme de plaidoyer.

Quelques présomptions naturelles permettent seulement de soupçonner dans le capitaine Mac-Arthur le fauteur aussi bien que la cause accidentelle de la révolte. Il est certain qu'il avait pris un entier ascendant sur l'esprit de Johnston, homme de moyens peu étendus, mais plein de droiture, qui, sans s'écarter jusqu'alors du devoir de l'obéissance passive, avait souffert plus qu'aucun autre dans son amour-propre froissé de l'intolérante et dédaigneuse autorité du gouverneur. Que l'ambition du commandement, que l'espoir de succéder à Bligh aient pesé sur sa conduite, c'est une probabilité seulement; mais il est surtout à croire que, cédant sans trop de peine à la pression unanime de l'opinion publique, et doutant à peine de l'approbation du ministère, quand tous les faits seraient bien connus à Londres, Johnston se laissa facilement persuader par Mac-Arthur. Dans la disposition des esprits, il n'était pas besoin d'une trame habilement préparée; il n'était pas besoin de réunir des conjurés: il suffisait de se mettre à la tête des troupes, et de marcher droit à l'hôtel du gouverneur. Telle est l'opinion la plus vraisemblable sur un acte qui ne sera jamais bien clairement expliqué.

Pour atténuer sa responsabilité, Johnston se munit d'une sorte de requête, signée de plusieurs des principaux habitants, qui lui demandaient instamment, pour cause de salut public, et sous la garantie de leur vie et de leur fortune, l'arrestation du gouverneur.

L'administration de Bligh avait duré dix-huit mois, sans se signaler par aucun établissement d'utilité publique; et jusqu'à sa catastrophe, elle n'avait guère tenu place que par des griefs et des luttes dans les annales de l'Australie. Il n'était pas permis d'attendre de son successeur provisoire une marche active et des plans suivis, tant qu'un jugement définitif n'aurait pas été porté à Londres sur la suspension du gouverneur. La colonie allait voir ses développements ralentis par un de ces *interim* qui, chez des peuples plus avancés dans l'ordre civil, se bornent à l'expédition des affaires de détail, en tenant en réserve tous les grands intérêts et toutes les améliorations projetées. Mais l'impulsion était donnée, et l'événement le plus compromettant pour l'avenir de la colonie n'ayant pas immédiatement entraîné de suites fâcheuses, la marche du temps devait suffire, pour amener d'elle-même quelques résultats heureux. Sydney avait plus besoin encore de vieillir sans trouble, que d'être bien administré.

Deux années se passèrent ainsi jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, sans faits comme sans progrès remarquables. Quelques missionnaires exilés d'Otahiti par les dissensions du règne de Pomaré II, vinrent chercher un asile à Sydney, tandis que l'équipage de la *Vénus* de Port-Jackson, tombé au pouvoir des insulaires révoltés, était menacé d'être offert en sacrifice au dieu Oro. Sans cet épisode, qui pouvait avoir un dénoûment funeste, et sans quelques relations heureuses entamées par des bâtiments *Nouveaux-Gallois* avec les îles Fidgi pour la récolte du bois de sandal, l'histoire de cette époque se réduirait comme de longues périodes des antiques annales, à l'ordre chronologique des successeurs provisoires du chef de l'État. Johnston, appelé à Londres pour rendre compte de sa conduite, remit l'administration au lieutenant-colonel Joseph Foveaux, qui bientôt la céda lui-même au colonel William Paterson, lieutenant-gouverneur de la colonie. Par une étrange fatalité, le papier ayant entièrement manqué à Sydney, la ga-

zette hebdomadaire dut cesser de paraître pendant plusieurs mois. Une telle lacune dans la publication des actes du gouvernement ajoute encore à l'obscurité de cette période historique, plus féconde en petits expédients justifiés par la nécessité qu'en mesures d'une direction prévoyante.

Le capitaine Bligh ne resta pas très-longtemps aux arrêts forcés dans l'hôtel du gouvernement, où sa fille lui tenait seule compagnie. Des intelligences avec certains planteurs libres, surprises ou soupçonnées, lui firent assigner pour retraite plus facile à surveiller l'appartement d'un employé du dernier rang dans les casernes, où il fut tenu presqu'au secret.

Il n'en sortit qu'en mars 1809 pour prendre le commandement du *Marsouin (the Porpoise)*, navire de l'État qui devait le conduire en Europe; mais au lieu de faire voile pour l'Angleterre, il se dirigea vers la terre de Van-Diémen, où, reçu d'abord avec respect, il faillit bientôt être arrêté sur ordre venu de Sydney. Comme il tenait surtout à recevoir dans ces parages les ordres qu'il attendait d'Angleterre, il croisa sur les côtes de l'île pendant tout le reste de l'année.

La terre de Van-Diémen offrait à cette époque un spectacle très-animé. Quelques essais agricoles, mal dirigés d'abord dans l'ignorance du climat et de ses ressources, avaient fait place à des travaux mieux suivis, et déjà une sorte de rivalité commençait à naître entre Hobart-Town et Sydney. Une exploration plus exacte que les premières excursions, avait révélé dans la jeune colonie des avantages inespérés; la nature du sol, fertile sur tout le littoral, plus fertile encore dans l'intérieur des terres; l'abondance des eaux, la beauté des lacs, la largeur des rivières, la sûreté des havres, la présence reconnue de mines de fer, tout se réunissait pour justifier l'occupation de cette île, déjà si importante par sa situation.

Mais si la nature donnait aux nouveaux colons plus qu'ils n'avaient osé lui demander, l'ordre civil était loin de leur offrir la sécurité qu'ils avaient dû se promettre. Jamais Syd-

ney, dans ses plus mauvais jours, n'avait eu à souffrir de semblables excès. L'intérieur des terres était infesté par des bandes de déportés fugitifs, qui attaquaient les planteurs à main armée, et poussaient l'audace jusqu'à menacer le lieutenant-gouverneur Collins et les magistrats. Telle fut la terreur semée par ces misérables, qu'un grand nombre de colons abandonnèrent leurs établissements commencés, pour se rapprocher des postes occupés militairement ; mais l'autorité avait si peu de forces sous ses ordres, que l'impunité suivait presque toujours le crime. Un jour ces brigandages, qu'il sera difficile de couvrir entièrement d'un voile héroïque, tiendront une grande place dans les souvenirs populaires de l'Australie. La littérature ne pourra négliger ces annales, et le Rob-Roy de la terre de Van-Diémen, le fameux Lémon, surpris et tué dans son sommeil, dominera sans doute quelque composition dramatique ou romanesque, lorsqu'une tradition confuse aura réuni les actions des plus célèbres *bush-rangers* (maraudeurs de buissons) sur la seule tête de cet homme, qui a laissé son nom au lieu témoin de ses derniers instants et à un grand lac du voisinage.

———

CHAPITRE XXV

1810-1812. — MACQUARIE, CINQUIÈME GOUVERNEUR

Enfin l'arrivée d'un gouverneur mit un terme à une situation trop longtemps incertaine. Débarqué le 18 décembre 1809, le lieutenant-colonel Lachlan Macquarie fut installé dans ses fonctions le 1er janvier, et réunit à l'administration civile le commandement du 73e régiment de ligne, envoyé enfin pour relever le corps de la Nouvelle-Galles, qui allait tenir dans l'armée son nouveau rang de 102e régiment. L'alliance des deux pouvoirs était d'un heureux augure pour les progrès de la colonie. Macquarie avait reçu de lord Castlereagh l'ordre de ne prendre possession qu'après avoir réinstallé Bligh pendant vingt-quatre heures; mais le gouverneur déposé était alors en croisière sur les côtes de la terre de Van-Diémen. Il ne reparut au port Jakson que quelques semaines plus tard, et il en partit en mai seulement, prenant à son bord, par autorisation, les témoins qui lui avaient semblé nécessaires.

Le recensement officiel de cette époque donne dix mille quatre cent cinquante-quatre habitants de la Nouvelle-Galles, dont deux mille deux cent vingt femmes et deux mille sept cent vingt et un enfants, près des deux tiers illégitimes;

mille trois cent vingt et un habitants à Van-Diémen, cent soixante-treize à l'île de Norfolk; vingt et un mille acres en culture, soixante-quatorze mille en pâturages. Quatre mille deux cent soixante-dix-sept colons restaient encore à la charge du trésor public.

Sur une population de moins de onze mille habitants, onze cents appartenaient à l'armée.

Le bruit s'était répandu parmi quelques planteurs, que le cabinet de Saint-James, éclairé par la catastrophe de Bligh, avait imposé des limites plus étroites à l'autorité de son successeur; mais l'événement du 26 janvier 1808 n'avait pas été considéré à Londres sous le même jour qu'à Sydney; et, loin de restreindre des pouvoirs qui, à une telle distance de la mère patrie, ne pouvaient être trop étendus, le ministère avait prescrit au colonel Macquarie de ne point modifier le système administratif suivi depuis la fondation.

Mais quelquefois, dans les gouvernements où le pouvoir n'est soumis à aucun contrôle, le caractère personnel du chef de l'État supplée aux garanties que refusent les institutions. L'Australie trouva dans son nouveau gouverneur un homme aussi humain qu'éclairé, aussi affable que populaire, un administrateur habile, exempt de toute passion, en garde contre l'enivrement de l'autorité, et avide d'améliorations. Chargé d'exprimer à la colonie le mécontentement du roi, et de rétablir l'ordre ébranlé, il engagea, dans une proclamation modérée, tous les habitants à oublier leurs discordes, pour ne plus former qu'un peuple de frères, et, sans déployer un vain luxe de protestations, il consacra aussitôt toutes ses veilles à diriger les progrès de la colonie.

Un de ses premiers actes, dont l'ordre venait sans doute de Londres, fut une éclatante satisfaction donnée à la classe des *emancipists* (1). L'un d'eux, un Écossais nommé André Thompson, reçut un office de magistrature, fait sans exemple dans

(1) Ce mot est un australianisme.

l'histoire de la colonie. Il n'y avait pas encore un mois que Macquarie avait pris possession de son gouvernement.

La Nouvelle-Galles venait de supporter encore une fois le débordement de l'Hawkesbury et du Nepean; les troupeaux surtout avaient souffert de ce désastre. Un règlement plein de sagesse interdit provisoirement aux planteurs la faculté d'abattre, sans autorisation préalable, aucun animal domestique. Le nombre des bêtes à laine atteignait déjà pourtant vingt-six mille, et celui des bêtes à cornes douze mille cinq cents. Des navires furent expédiés, pour se charger de riz et de blé dans les ports de l'Inde, et le gouverneur ne négligea aucun moyen de persuasion, pour déterminer les planteurs à éloigner leurs établissements de ces rives dangereuses. Mais telle était l'abondance des terres d'alluvion que le Nil de la Nouvelle-Hollande déposait dans ses débordements, et elles promettaient aux agriculteurs tant de fertilité, que l'année suivante seulement, après une inondation plus terrible encore, quelques colons commencèrent, avec l'aide du gouvernement, à transporter leurs bâtiments principaux sur les hauteurs voisines, et à reconnaître l'avantage de diviser leur culture, pour en soustraire au moins une partie aux ravages du fleuve.

A cette époque, d'où datent à peine les premières relations commerciales de l'Australie, appartient une scène sanglante, trop bien faite pour ralentir l'esprit d'entreprise. Un armateur de Sydney avait frété, pour la Nouvelle-Zélande et le cap de Bonne-Espérance, un navire de transport qui venait de débarquer des condamnés et des approvisionnements. Un jeune chef néo-zélandais faisait partie de l'équipage. Déjà maltraité dans une campagne à la pêche des phoques, il eut à subir une peine imméritée et dégradante dans la traversée du port Jackson à Wangaroa. Sa vengeance, habilement méditée, fut terrible : un navire incendié, une cargaison de quarante mille livres sterlings détruite, et soixante-dix Européens dévorés par des cannibales, telle fut la tragédie qui signala le retour du *Prince-Georges* dans sa féroce tribu,

qu'avait dès longtemps marquée d'une tache de sang la funeste fin d'un célèbre navigateur français, le capitaine Marion.

Le massacre du *Boyd* eut un long retentissement; mais rien ne découragea la grande famille anglaise. Macquarie ne céda pas non plus au découragement, et pourtant les débuts de son administration furent difficiles. L'agriculture languissait, la famine était menaçante: à quarante milles de Sydney commençait le territoire impénétré. Le commerce naissait à peine; le revenu de l'État n'était pas né. La colonie venait d'être agitée par les factions; les édifices publics tombaient en ruines, les routes et les ponts étaient impraticables. Pas d'esprit public, pas de confiance, pas de foi; mais partout les éléments d'une prospérité prochaine sous une habile direction : de grandes fautes sans doute, mais rien d'irréparable.

L'arrivée du nouveau gouverneur ne devait pas être une réaction : il accepta le passé en le régularisant, et il s'empressa de faire honneur à tous les engagements.

Bientôt, à la voix de Macquarie, une activité jusqu'alors inconnue s'établit dans l'administration, et des travaux urgents, que l'incertitude des affaires publiques avaient fait abandonner, furent repris avec zèle, tandis que de nouvelles entreprises se poursuivaient avec un égal empressement. Un hôpital vaste, commode et bien aéré, s'éleva comme par enchantement; et, telle était à cette époque l'importance toujours croissante de la colonie, que la construction de cet édifice, commencée aux frais de l'État, fut achevée par trois capitalistes, qui se contentèrent, en échange de leurs avances, d'une nouvelle concession de terrains. Déjà la valeur totale des propriétés était estimée sept cent cinquante mille livres sterlings, et l'industrie coloniale, prenant un essor nouveau, élevait des manufactures de draps communs, de poterie grossière, de chapellerie et de cordages. La culture du lin reçut de nouveaux encouragements, et augmenta aussi les travaux de fabrication; mais il était si diffi-

cile de calculer d'une manière positive, dans un État aussi sujet à des variations rapides, le rapport de la production à la consommation, que des spéculateurs malheureux discréditèrent pour quelque temps cette précieuse ressource agricole. L'éducation des chevaux présentait alors des avantages bien plus certains; la colonie en comptait déjà près de douze cents. L'accroissement de nombre, se combinant avec les progrès de l'industrie, l'extension du territoire cultivé et les besoins d'une société qni commençait à jouir d'une véritable aisance, n'avait point déprécié leur valeur; peut-être même s'était-elle un peu élevée : un cheval médiocre ne se vendait pas moins de cent guinées. Le prix des animaux domestiques livrés à la consommation ne devait pas se soutenir dans une proportion égale; depuis 1803 il était descendu de deux schellings six pences (1) à neuf pences (2) la livre, et tout présageait une diminution nouvelle.

Mais d'autres améliorations, que la marche du temps et le maintien de la tranquillité publique ne suffisaient point pour amener d'elles-mêmes, exigeaient plus particulièrement les soins immédiats du gouverneur. Dans les premières années, aucune attention n'avait été donnée à la régularité de la ville naissante. Les édifices, disséminés presque au hasard, construits selon tous les modes de bâtisse, on n'oserait dire d'architecture, faisaient de Sydney un labyrinthe inextricable. Malgré une vive opposition, Macquarie parvint à établir une apparence d'ordre dans ce chaos, et des alignements réguliers furent déterminés pour l'avenir. Sydney doit beaucoup à la prévoyance du gouverneur.

Le premier dénombrement exact date seulement de cette époque, où les rues commencèrent à recevoir des noms. Vers le même temps, un droit de péage fut établi pour l'entretien des routes, qui se multiplièrent rapidement, et une

(1) Trois francs environ de monnaie de France.

(2) Quatre-vingt-dix centimes environ.

école publique fut instituée d'après la méthode lancastrienne, si neuve encore en Europe. Sydney commençait à fournir parfois des interprètes aux navires étrangers qui fréquentaient les îles de l'Océanie.

La terre de Van-Diémen, veuve de son premier lieutenant-gouverneur, le colonel Collins (1), enlevé par une mort subite, ne réclamait pas moins les soins assidus de Macquarie. Entièrement subordonnée à l'administration supérieure de la Nouvelle-Galles, elle ne recevait de l'Angleterre que des navires chargés de *convicts;* pour tous les objets de nécessité première que son sol ne produisait pas encore, ou ne produisait qu'en insuffisante quantité, elle dépendait sans réserve de la métropole des terres australes. Le gouverneur sut concilier les intérêts de Sydney et les besoins d'Hobart-Town. L'administration intérimaire de la terre de Van-Diémen passa successivement du lieutenant Edward Lord au capitaine William Murray et au lieutenant-colonel Andrew Geils.

Cependant la mère patrie avait les regards ouverts sur la colonie pénale. Bligh venait de rendre compte de son gouvernement devant un comité de la chambre des communes, et le major Johnston, arrêté à l'arrivée de Macquarie, se voyait traduit à Londres, avec Mac-Arthur, devant une cour martiale. Mais si l'événement de 1808 restait hors de doute quant au fait matériel, comment, à une pareille distance des lieux, apprécier avec exactitude toutes les circonstances d'un événement aussi étrange? Comment, sur de simples rumeurs, sur deux exposés contradictoires, presque également revêtus des formes officielles, également suspects d'intérêt personnel, porter un jugement définitif?

Le dénouement de ce drame judiciaire pouvait facilement se prévoir. Un seul fait restait à l'abri de toute incertitude :

(1) Les restes de Collins ont été déposés sous l'autel de l'église d'Hobart-Town. Historien remarquable, son nom doit vivre.

l'exemple d'insubordination donné par Johnston; il fut déclaré incapable de servir désormais dans les troupes du roi, et sa condamnation fut mise à l'ordre du jour de tous les régiments. Mac-Arthur, soit que l'obscurité de l'affaire eût disposé les juges à l'indulgence, soit, comme le bruit s'en répandit alors, que l'influence de ses amis et de sa fortune contribuât puissamment à atténuer les charges élevées contre sa conduite, sortit triomphant de cette lutte, et revint à Sydney avec une concession de terrains plus considérable. On lui permit même d'embarquer un bélier et quatre brebis de pure race espagnole, provenant des bergeries royales. Bligh, promu au rang de contre-amiral, fut employé activement, et Johnston ne fut point contrarié dans sa détermination de se retirer à Sydney. Là, au milieu d'une population qui voyait en lui une victime du bien public, il vécut au sein de sa famille, entouré de la considération générale; tandis que Mac-Arthur poursuivait avec une prospérité toujours croissante le cours de ses vastes entreprises.

Johnston ne retrouva point en Australie le corps qu'il avait commandé. Formé d'éléments peu choisis, le régiment de la Nouvelle-Galles, officiers, comme sous-officiers et soldats, tient, par les priviléges abusifs et les monopoles usurpés, par un trafic sans frein comme par le scandale des exemples, une triste place dans les souvenirs de Sydney.

Au même moment, une enquête sur l'état de la colonie se poursuivait à Londres par un comité de la chambre des communes, à la suite d'un débat parlementaire. Ce travail, dont les adversaires des colonies pénales se sont toujours efforcés de contester l'autorité, donna, sur presque tous les points, gain de cause au système qui comptait déjà, depuis ses commencements difficiles, une épreuve de près d'un quart de siècle.

CHAPITRE XXVI

1813-1815. — GOUVERNEMENT DE MACQUARIE

Tous les essais tentés jusqu'à ce jour pour introduire parmi les naturels de l'Australie les avantages les plus vulgaires de la civilisation, étaient restés sans succès, et ce senfants de la nature, si peu ressemblants aux portraits de fantaisie des philosophes, ne devaient encore que quelques vices de plus au contact des Européens. Macquarie, sans se laisser rebuter par les tentatives infructueuses de ses prédécesseurs, plaça son espoir dans la toute-puissance de l'exemple, et crut, par l'établissement d'un village-modèle, inspirer aux peuplades indigènes l'amour de la vie sociale. La pointe de Georges-Head, à l'entrée de la rade, fut choisie pour cette expérience, et bientôt des cabanes s'élevèrent pour une population de seize familles de pêcheurs, dont chacune reçut une concession de terrain défriché. Un naturel, en qui l'on avait cru reconnaître une intelligence peu commune, fut chargé du commandement, et décoré d'une médaille de cuivre avec cette inscription : *Boongaree, chef de la tribu de Broken-Bay.* La petite colonie possédait un bateau pour ses communications avec Sydney. Des semences, des instruments aratoires avaient été distribués aux nouveaux citoyens, et le gouverneur n'épargnait aucun encouragement; mais,

contents de tous ces avantages qui ne leur coûtaient aucun travail, les sujets de Boongaree ne semblaient pas comprendre les projets de leur bienfaiteur; il en résulta pour eux seulement un peu de bien-être, sans aucun progrès dans la civilisation.

Macquarie ne se découragea point; il ajourna seulement ses espérances à un avenir plus éloigné, et, reportant toute sa confiance dans l'instruction primaire, il fonda une école pour les enfants des naturels. Cette institution fut généralement considérée comme l'un de ces rêves de philanthropie que le succès ne doit point couronner. Mais l'établissement d'un marché public et d'une halle à Sydney obtint une approbation unanime : dès les premiers jours, le marché, qui devait se tenir trois fois par semaine, fut abondamment pourvu de denrées de toute espèce. Dès l'origine, les marchands payaient un faible droit, perçu par un agent du gouvernement : cette branche de revenu ne tarda point à prendre un accroissement rapide.

L'augmentation du numéraire facilitait aussi le développement des relations commerciales. Le gouvernement venait d'importer de l'Inde une somme de dix mille livres sterlings en dollars; et, pour entraver l'exportation, chaque pièce de monnaie avait été partagée en deux : le centre, enlevé au moyen d'un emporte-pièce, était reçu, sous le nom de *dump,* pour quinze pences sterlings, et le cercle pour cinq shellings. Des roupies du Bengale et beaucoup de monnaie anglaise et étrangère circulaient sans opposition dans la colonie; le gouvernement lui-même les recevait sans difficulté.

Les établissements des terres australes, assurés désormais par leur extension et leurs progrès contre le retour de leurs premiers désastres, voyaient leur population s'accroître à la fois et s'améliorer. L'émigration volontaire ne répondait pas encore aux espérances des fondateurs; mais, en compensation, près de la moitié des *convicts* n'avaient dû leur condamnation qu'à des délits politiques. Dans un espace de vingt-cinq ans, treize mille huit cent un hommes, et seule-

ment trois mille deux cent soixante-cinq femmes, avaient été transportés d'Europe; et, malgré cette fâcheuse disproportion entre les deux sexes, disproportion qui s'aggravait chaque jour, l'état civil de la colonie comptait déjà plus de neuf mille naissances. L'Angleterre commençait à déployer de l'activité dans l'envoi des condamnés, et l'état sanitaire des navires de transport laissait de moins en moins à désirer. Cependant, en 1814, trois navires éprouvèrent encore une grande mortalité : l'un d'eux perdit jusqu'à cent soixante hommes.

Un fléau, dont les conséquences auraient été bien plus funestes dans l'origine de la colonie, une sécheresse de trois ans désolait alors les terres australes; les troupeaux domestiques furent diminués d'un quart, et les troupeaux sauvages souffrirent une perte plus considérable encore, et d'autant plus longue à réparer, que les taureaux avaient résisté mieux que les génisses à tant de privations. Cependant il est permis de croire que le braconnage des planteurs pauvres contribua autant au moins que l'intempérie des saisons à la destruction de cette ressource, qui chaque année devenait moins importante pour la colonie.

L'aridité extrême du sol et le desséchement d'un grand nombre de sources n'arrêtèrent pas trois intrépides voyageurs, qui, après tant d'infructueuses tentatives, interrompues depuis dix ans, voulurent tenter à leur tour le passage des montagnes Bleues. Les courses des *convicts* fugitifs, courses que la rareté des vivres parmi les peuplades indigènes rendait moins fréquentes d'année en année, n'avaient procuré aucune notion intéressante sur l'intérieur du pays. On considérait encore comme une barrière insurmontable la chaîne de montagnes qui se prolonge parallèlement à la mer, à une distance du littoral variant de cinquante à cent milles. Le botaniste Caley, qui avait pénétré plus loin que personne dans ces hauteurs, avait même laissé son nom à une sorte de pyramide *(Caley's repulse)* élevée par ses mains, comme le *nec plus ultra* des explorations anglaises à l'Ouest.

La colonie n'occupait alors, au nord et au sud du port Jackson, qu'une faible étendue de quatre-vingt milles vers le nord, et de quarante vers les montagnes. Le besoin de reculer les limites de l'État ne se faisant point sentir, un ardent amour des sciences pouvait seul porter à une entreprise de découvertes. Le gouverneur, depuis son entrée en fonctions, n'avait cessé de favoriser cet esprit; il trouva de dignes auxiliaires dans le lieutenant Lawson, Blaxland et Wentworth, qui parvinrent, après des fatigues extrêmes et des obstacles sans nombre, à découvrir un passage à travers les montagnes Bleues. Sans s'avancer plus loin, ils revinrent à Sydney, fiers d'avoir, les premiers de tous les Européens, contemplé la terre promise. Leurs traces furent aussitôt suivies par le sous-ingénieur Ewans, qui pénétra jusqu'à cent milles du point nommé depuis le Mont-York, où s'étaient arrêtés Lawson et ses compagnons. Il imposa quelques noms aux localités les plus importantes. Jusqu'alors on avait vu sur toutes les terres découvertes les voyageurs se frayer longtemps des sentiers, avant que la nécessité des routes se fît assez impérieusement sentir pour commander des travaux dispendieux; mais, dans ce monde bizarre dont s'emparait une société non moins étrange, tout devait contrarier les règles invariablement suivies par l'antique civilisation. Par l'ordre de Macquarie, une route fut aussitôt entreprise sur les traces des derniers voyageurs, sous la surveillance et la direction de William Cox. L'émancipation fut promise aux déportés qui s'offrirent volontairement pour travailler sous ses ordres, et peu de mois suffirent à l'accomplissement de cet important ouvrage, sans perte d'un seul homme. L'été de 1813 avait vu la découverte d'un passage : dans les premiers mois de 1815, des voitures chargées pénétraient au delà des montagnes Bleues, par une route sûre et parfaitement tracée dans une longueur de cent un milles, dont cinquante au moins étaient bordés de rivières ou de ravines profondes. Plusieurs stations furent établies de distance en distance, avec des postes de vétérans; et le gou-

verneur, accompagné de lady Macquarie, voulut visiter aussitôt ces nouvelles possessions de l'empire britannique. Dans sa suite on remarquait, auprès du docteur Redfern, du géographe Meehan et du peintre naturaliste Lewin, Ewans et Oxley; l'un venait d'étendre les découvertes, l'autre allait bientôt en reculer les limites. Cette expédition traversa sans fatigues les collines arides, les précipices continuels, les rochers à pic, les bois touffus et épineux, où les premiers découvreurs avaient trouvé d'impénétrables barrières. Macquarie donna en passant des noms à quelques points remarquables; un amphithéâtre, où la vue n'aperçoit point de bornes, reçut l'illustre nom de Pitt. Le 7 mai 1815, le gouverneur détermina, près de la rivière de Lachlan, sur un plateau assez élevé pour n'avoir point à craindre le fléau de l'inondation, l'emplacement où allait s'élever, non la première cabane, mais la première ville. Cette capitale naissante d'une province encore inhabitée reçut le nom de lord Bathurst, secrétaire d'État des colonies; et le 19 mai, Macquarie était de retour à Sydney, satisfait de son exploration à travers de riches plaines, qui, vues de loin, semblaient déjà cultivées. On n'avait rencontré que quelques tribus inoffensives et errantes, dont le langage n'offrait aucun rapport avec celui des peuplades de l'autre côté des montagnes, et l'on n'avait découvert aucune rivière navigable. Un rapport officiel fit connaître à la colonie les premiers résultats et l'importance de la découverte, tandis que des dépêches adressées à Londres réclamaient l'ordre de coloniser ces nouvelles provinces.

Jusqu'à cette époque, en vingt-sept ans, dix-sept mille condamnés, dont trois mille cinq cents femmes, avaient été déportés; cinq mille cinq cents étaient morts; neuf mille enfants étaient nés.

———

CHAPITRE XXVII

1816-1818. — GOUVERNEMENT DE MACQUARIE

La terre de Van-Diémen voyait aussi s'élever une cité nouvelle; déjà la ville de Launceston, qui comptait si peu de jours, était menacée d'une décadence prochaine, par la fondation de Georges-Town sur un point qui paraissait plus favorablement situé. La seconde colonie des terres australes se signalait par des progrès plus rapides peut-être encore que ceux de la Nouvelle-Galles du Sud. Une expérience de plusieurs années avait constaté tous les avantages du climat le plus convenable aux Européens que l'on eût découvert jusqu'alors sur la surface du globe. Une température également étrangère aux excès du froid et du chaud, exempte des variations subites trop communes à Sydney, semblait appeler surtout les Anglais à former des établissements. Telle était la fertilité de cette terre que, dès 1816, les seuls domaines du colonel Geils produisirent plus de grains qu'il n'en fallait au gouvernement pendant une année entière pour la consommation des officiers, des soldats et des colons auxquels on distribuait des vivres aux frais de l'État.

Depuis 1813, les ports de l'île, jusque-là fermés par les prohibitions les plus sévères, s'étaient ouverts au commerce comme ceux de la Nouvelle-Galles du Sud; déjà des relations s'entamaient avec l'Ile-de-France, qui commençait à tirer des bestiaux d'Hobart-Town. Des grains étaient expédiés pour le Brésil et le cap de Bonne-Espérance, tandis que l'amélioration extraordinaire des laines, inférieures cependant encore à celles de la Nouvelle-Galles, promettait des bénéfices non moins certains.

Mais toutes ces causes de prospérité disparaissent devant un horrible fléau, qui chaque année menaçait de plus en plus l'existence de la colonie. La terre de Van-Diémen était toujours infestée par les plus audacieux brigandages. Dans les premiers temps, Sydney avait versé sur ces plages inhabitées l'écume de sa population. L'insuffisance de la force armée et des moyens de répression, la certitude de ne point se perdre dans des forêts sans bornes, et de trouver toujours sans travail des ressources assurées, de perfides intelligences, une longue impunité surtout avaient accru le nombre et la témérité des *bush-rangers*. Le meurtre, l'incendie, le pillage remplissent pour cette époque les annales de la colonie. Les plus riches planteurs se réfugiaient dans les villes; chaque jour les bruits les plus sinistres venaient redoubler la terreur publique.

Les brigands s'étaient divisés en petites bandes, conduites presque toutes par des déserteurs; l'une d'elles marchait sous les ordres d'un homme libre. Semblables à plus d'un titre aux bandits de la Corse, les *bush-rangers* faisaient une guerre à mort aux détachements envoyés à leur poursuite. Partout on ne s'entretenait que de troupeaux enlevés, de femmes entraînées dans les montagnes, et des épouvantables mystères de la *Plaine des Meurtriers*. Michael Howe, White Head, Gearry, Mac-Caig, Jones, Wats, Lemon et Carrots, héros promis aux romanciers à venir, ne s'effaceront jamais de la mémoire des colons.

La physionomie la plus originale peut-être parmi ces hommes de sang et de rapine est celle de Mousquito, indigène du continent, véritable forcené, déporté d'abord à l'île de Norfolk, et pendu enfin à Hobart-Town, dont il était la terreur.

Tant d'excès devaient mettre un terme à l'impunité; le lieutenant-gouverneur proclama la loi martiale; tous les planteurs se réunirent, à sa voix, aux détachements du 46e régiment; et, voulant payer à la fois de leurs fortunes et de leurs personnes, remplirent aussitôt une souscription pour mettre à prix les têtes des brigands les plus redoutés. Les *bush-rangers,* pour répondre à ces préparatifs, s'emparèrent, à Georges-Town, des chaloupes du gouvernement et entraînèrent plusieurs ouvriers dans leur révolte. Mais un brandon de discorde avait été lancé parmi eux. La défiance, la désunion, des complots réciproques, des trahisons et surtout le sort des combats, détruisirent en quelques mois leurs bandes redoutées. Les uns acceptèrent une amnistie, les autres furent faits prisonniers et envoyés à Sydney, ou pendus avec des chaînes. Quelques-uns furent tués dans diverses rencontres, et la tranquillité publique parut se rétablir. Mais le germe des désordres n'avait pas été détruit : plusieurs bandits amnistiés reprirent bientôt leurs habitudes licencieuses et vagabondes.

Les peuplades indigènes, plus intelligentes et plus belliqueuses que celles de la Nouvelle-Galles, se montraient chaque année moins hostiles pour les colons, et ne prirent alors aucune part aux déprédations des *bush-rangers;* ces brigands les avaient même détachés d'eux, en entraînant quelques femmes dans leurs repaires. Les enfants nés de ces unions furent impitoyablement mis à mort par les naturels.

Le retour de l'ordre permettait enfin de s'occuper aussi à Hobart-Town de ces améliorations, que Macquarie introduisait avec tant d'ardeur et de rapidité dans la métropole des terres australes. Chaque navire arrivant de Sydney dans le

Derwent, annonçait de nouveaux progrès et des institutions nouvelles à imiter.

La maison destinée à l'éducation des orphelins des deux sexes recevait à la fois un développement plus vaste et des règlements meilleurs. Entièrement élevés aux frais de la colonie, aucun de ces malheureux enfants n'était livré à lui-même, sans avoir reçu le bienfait de l'éducation primaire, et appris un art mécanique. Une nouvelle école s'ouvrait à Paramatta pour la civilisation des jeunes indigènes; et, dans un concours scolastique, l'on vit bientôt un prix décerné à un orphelin d'une tribu voisine des premiers établissements.

Une société biblique s'était formée dans la Nouvelle-Galles, pour entretenir des correspondances avec les sociétés de la Grande-Bretagne, et répandre gratuitement ou à bas prix les livres saints parmi les colons. De nombreux volumes furent publiés à ses frais, et loin d'attendre des secours de la mère patrie, elle se vit, dès les premiers temps, assez riche pour disposer en faveur des sociétés mères d'un excédant de recette, tandis que des écoles du dimanche, où des personnes de tout âge devaient lire la Bible en commun, s'ouvraient par souscription à Sydney et à Paramatta.

Mais la vraie tolérance était malheureusement étrangère à ces associations. Après neuf ans sans exercice du culte catholique, en 1817, un prêtre irlandais, nommé Flynn, vint reprendre l'œuvre interrompue. Une maison particulière lui servait de chapelle, et une affluence croissante se portait à ses prédications. Aussi les sectes diverses du protestantisme eurent-elles bientôt un rapprochement: leur action commune obtint le renvoi du zélé serviteur de Dieu, sous prétexte d'un défaut d'autorisation pour résider à Sydney. Mais les catholiques protestèrent assez haut, pour qu'il ne restât plus possible au gouvernement de la métropole de fermer longtemps les yeux sur leurs justes griefs.

Jusqu'alors aucune règle formelle n'avait présidé aux con-

ventions entre les planteurs et les *convicts* soumis à leur direction. Macquarie fixa dix livres sterlings pour le salaire annuel d'un homme, et sept pour celui d'une femme, non compris les frais de nourriture et d'entretien. Cette mesure facilita les rapports des maîtres et des ouvriers, sans apporter ordre cependant d'une manière complète aux transactions particulières.

L'accroissement du numéraire introduit par le progrès des relations commerciales et les soins du gouverneur, ne répondait pas encore à tous les besoins de la colonie. Des plaintes se perpétuaient sur la trop grande facilité de mettre des billets en circulation, même pour les sommes les plus modiques; on en avait vu descendre jusqu'à six pences. Le peu de solvabilité de la plupart des endosseurs amenait de continuelles contestations judiciaires. A plusieurs reprises des tentatives avaient été faites par les divers gouverneurs pour remédier à ces abus. La création d'une banque au capital de vingt mille livres sterlings, fit disparaître comme par enchantement les abus et les plaintes. La société, formée sous le nom de : *Président et Compagnie de la Banque de la Nouvelle-Galles du Sud,* fut établie d'après les principes qui dirigent les banques écossaises, et administrée par un président et six directeurs, élus annuellement à la majorité des actionnaires dans une assemblée générale. Chaque action devait être de cent livres sterlings. Une charte, scellée du grand sceau de la colonie, garantit aux souscripteurs que dans aucun cas leur responsabilité ne pourrait s'étendre au delà de leurs mises de fonds. Cette banque devait escompter les effets à courte échéance, et faire des avances sur hypothèques au taux de dix pour cent. En peu de jours, le fonds social s'élevait à douze mille six cents livres sterlings. La société mit aussitôt en circulation des billets de deux shellings et demi, cinq et dix shellings, une et cinq livres sterlings. Combien de cités florissantes de l'ancien monde ont attendu pendant des siècles entiers une semblable institu-

tion ! Une société rivale ne tarda pas à s'établir sous le nom de *Banque australienne*, et cette concurrence redoubla encore l'activité des transactions commerciales.

Déjà le port de Sydney s'ouvrait à des nations maritimes qui n'avaient pas encore pris rang parmi les puissances navales. La rade du port Jackson voyait construire dans les chantiers du gouvernement une goëlette destinée par le prince régent au roi des îles Sandwich, et ces travaux avaient pour témoins des insulaires d'Otahiti et de la Nouvelle-Zélande, embarqués comme matelots auxiliaires sur des navires du commerce.

Le capitaine Dillon, dont le nom n'était pas encore célèbre par la découverte du lieu du naufrage de la Pérouse, avait amené comme passagers le *roi* Shanghi, son fils Dépero et quatre autres chefs néo-zélandais.

Ces hommes, qui représentaient les peuplades de l'Océanie les plus divisées par leurs mœurs, venaient à la fois, les uns de la nouvelle Cythère, les autres de leurs repaires d'anthropophages, demander des exemples de civilisation à un peuple de bannis, et retournaient dans leurs îles émerveillés du bon ordre et des arts d'une cité qu'on n'appelait alors en Europe que la ville du crime. Tandis que l'on déclamait au parlement contre l'état précaire de la colonie et les vices du système de transportation, les habitants de Sydney, tranquilles sur leur avenir, introduisaient à cette extrémité du monde l'usage national des courses de chevaux avec toute la solennité et la passion de la vieille Angleterre.

Une amélioration bien plus réelle méritait alors au gouverneur la reconnaissance publique : il venait d'obtenir du gouvernement le passage gratuit sur les navires frétés par l'État des femmes et des enfants des *convicts* émancipés, reconnus capables par leur travail et leur conduite de remplir dignement les devoirs de chefs de famille. C'était à la fois retenir dans la colonie beaucoup d'hommes laborieux que des causes trop légitimes rappelaient en Europe, et augmenter au grand

avantage des mœurs la population libre et le nombre des femmes.

Au même moment s'ouvrait dans la mère patrie la prison de Millbank, et, par une mesure inexpliquée, le gouvernement y retenait la plupart des femmes condamnées à la déportation. Pour la première fois Sydney venait de recevoir un immigrant assez riche pour payer son passage : ce simple fait était à lui seul un progrès sensible.

CHAPITRE XXVIII

1818-1820. — GOUVERNEMENT DE MACQUARIE

Au milieu des innombrables détails d'une administration aussi étendue, l'exploration du vaste territoire découvert au delà des montagnes Bleues n'avait point été négligée. Déjà quelques colons allaient former des établissements auprès de Bathurst, et, selon des ordres adressés par l'amirauté, une expédition conduite par l'inspecteur général Oxley pénétrait dans l'intérieur des terres, avec des provisions pour cinq mois. Dans le nombre des explorateurs on distinguait particulièrement le sous-ingénieur W. Ewans, qui tenait le premier rang après Oxley; Peter Cunningham, botaniste, envoyé à la Nouvelle-Galles par l'administration du jardin Royal de Kew, pour recueillir des plantes et des semences; le minéralogiste William Parr, et Charles Frazer, botaniste de la colonie. Cette exploration avait pour but principal de déterminer le cours, ou au moins la direction du Lachlan, et de reconnaître s'il se jetait dans un lac ou dans la mer. Si le Lachlan était un fleuve, l'expédition devait constater le lieu précis de son embouchure et l'état du port qu'elle pouvait offrir. Un grand nombre d'observations sur la nature du sol, ses productions, les peuplades qui l'habitaient, les

ressources promises aux établissements futurs, devaient ajouter un grand intérêt aux résultats de cette mission, qui fut remplie avec autant de soin que de talent. Oxley reconnut le cours du Lachlan, et rencontra sur son chemin des rivières et des torrents, sans découvrir ce fleuve navigable jusqu'à une grande distance dans l'intérieur des terres, dont l'existence trop problématique était l'objet des vœux et de l'attente de la colonie. Une proclamation du gouverneur annonça à tous ses administrés le succès de l'exploration d'Oxley. Cette course se combinait avec une expédition navale chargée de reconnaître, sur les côtes nord et nord-ouest, les embouchures des fleuves. Cette importante mission était confiée à un savant officier de la marine, le lieutenant Phillip Parker King, fils du troisième gouverneur de la Nouvelle-Galles, choisi par les lords commissaires de l'amirauté. Le gouvernement anglais attachait une grande importance à ce voyage de découverte : lord Bathurst avait donné lui-même les instructions les plus détaillées. King était arrivé d'Europe avec tous les instruments nécessaires, et le gouverneur avait reçu l'ordre de mettre à sa disposition des vivres, des matelots et le navire qu'il jugerait le plus propre à son exploration.

King n'eut point à surmonter les obstacles que la plupart des découvreurs ont presque toujours éprouvés de la part des autorités coloniales. Macquarie l'aida loyalement de tous ses moyens. Deux navires seulement étaient alors mouillés dans la rade; l'un en mauvais état, l'autre tirant trop d'eau pour un semblable voyage. King hésitait entre deux mauvais choix, lorsque le cutter *la Syrène (the Mermaid)*, construit en bois de teck, arriva de l'Inde; Macquarie l'acheta deux mille livres sterlings, et le mit aussitôt à la disposition du savant navigateur. Des provisions furent embarquées pour neuf mois, de l'eau pour douze semaines, et le 22 décembre 1817 le cutter s'éloigna du port Jackson. Un savant botaniste accompagnait le lieutenant King; l'équipage se composait de deux pilotins, douze matelots et deux mousses.

Le chef de la tribu de Broken-Bay, Boongaree, qui avait déjà navigué avec Flinders, voulut se joindre aussi à cette nouvelle expédition scientifique.

La liberté la plus complète avait été laissée à King pour les détails de son voyage. L'amirauté s'était bornée à des conseils dont mille circonstances pouvaient ne pas permettre l'observation; il devait seulement explorer les côtes mal connues de la Nouvelle-Galles, entre la baie d'Arnheim et le cap nord-ouest, et se livrer à un examen minutieux de tous les détroits, de toutes les baies, de toutes les embouchures de fleuves et de ruisseaux. Soit en partant, soit au retour, il lui était recommandé de visiter avec soin toute la partie de la côte qui sépare les caps Leeuwin et Gosselin, de la carte de Freycinet, les navigateurs français ne l'ayant aperçue qu'à une grande distance. King choisit la route du détroit de Bass pour gagner le cap nord-ouest.

Cette première navigation dura sept mois; toute la côte fut reconnue avec soin jusqu'à l'île de Puch. King visita ensuite une partie de la côte nord, se vit attaqué par les naturels à Knockers-Bay, et relâcha à Timor, d'où il revint à la côte nord-ouest pour explorer les îles Montebello et Barren; il opéra enfin, par le détroit de Bass, son retour à Sydney, où la rédaction des cartes et les embarras de l'armement le retinrent jusqu'au 24 décembre 1818.

King ne pouvait contempler avec indifférence la prospérité si rapidement croissante d'une colonie, à laquelle se rattachait déjà le nom de son père, et dont sa renommée allait aussi devenir inséparable. En neuf ans la population était doublée. L'Australie comptait plus de trente-six mille habitants de race européenne (1), et quoique le nombre des femmes ne fût que dans la proportion d'un cinquième à

(1) Un recensement fait peu après, en 1821, présente le résultat suivant : émigrés volontaires et *convicts* émancipés, douze mille six cent huit hommes et trois mille quatre cent vingt-deux femmes; *convicts* des deux sexes, treize mille huit cent quatorze; enfants, sept mille deux cent vingt-quatre. Total : trente-sept mille soixante-huit.

celui des hommes, déjà l'on comptait dans cette population plus de sept mille enfants.

Une réforme morale venait enfin d'être établie dans la factorerie de Paramatta par la séparation des femmes condamnées en diverses catégories.

On ne connaissait encore sous ce climat salubre aucune maladie réellement endémique; une seule année l'on vit des fièvres régner à la fois à la Nouvelle-Galles et dans toutes les îles de l'océan Pacifique du sud; mais cet exemple unique, dont les causes ne furent pas bien déterminées, n'était point de nature à inspirer des craintes sérieuses. Le climat de la Nouvelle-Galles favorisait singulièrement la multiplication des animaux domestiques. Les troupeaux de bêtes à laine (1) surtout, sous ce ciel étranger jusqu'alors aux épizooties, s'augmentaient de la manière la plus étonnante. Le nombre des bêtes à cornes s'accroissait proportionnellement, et déjà l'agriculture et même le luxe employaient plus de quatre mille chevaux. Un étalon arabe et deux étalons anglais produisaient chacun un revenu annuel d'environ six cents livres sterlings. Les fleuves débordaient quelquefois encore; mais, grâce à l'expérience, cet événement ne devenait plus un désastre public. Les champs que l'imprudence des premiers planteurs avait défrichés sur les rives de l'Hawkesbury et du Népean, s'étaient changés en fécondes prairies, et les exploitations agricoles avaient été généralement reculées hors de l'atteinte des inondations.

La situation financière et commerciale de la colonie offrait un tableau satisfaisant. Les armateurs du port Jackson,

(1) Cunningham rapporte que, de 1813 à 1821, le nombre des moutons s'était élevé de six mille cinq cent quatorze à cent dix-neuf mille sept cent soixante-dix-sept; mais il convient lui même du peu d'authenticité des dénombrements. Il y a d'ailleurs dans ce calcul une erreur évidente de chiffres. Wentworth compte pour 1813 soixante-cinq mille cent vingt et une bêtes à laine, et ce calcul se trouve à peu près d'accord avec les notes inédites d'un voyageur français.

L'enquête de Bigge compte en nombre rond deux cent mille bêtes à laine en 1820. Quel qu'ait été le chiffre réel, c'était déjà une richesse.

malgré les entraves apportées à leurs armements par les priviléges de la compagnie des Indes, avaient alors trois navires sur la route de l'Angleterre et sept sur celle de la Chine et du Bengale, sans compter le commerce entretenu avec le cap de Bonne-Espérance, l'Ile-de-France et Otahiti. Une caisse d'épargnes venait d'être ouverte à tous les dépôts au-dessus de deux shellings six deniers, qui commençaient à porter un intérêt de sept et demi pour cent, dès que leur masse réunie formait un capital d'une livre sterling au moins. Cette institution de Macquarie, mal appréciée d'abord, ne tarda pas à se populariser. La banque offrit à ses actionnaires des dividendes de douze pour cent; et tel était déjà le crédit de cet établissement, que la fuite du caissier avec tous les fonds confiés à sa garde n'interrompit pas un seul jour la circulation des billets. Le système financier de la colonie, longtemps entravé par les inconvénients inséparables d'un état provisoire, reçut enfin, vers cette époque, une sanction légale. Un acte du parlement régularisa toutes les taxes imposées jusqu'alors par l'administration, les maintint jusqu'à nouvel ordre, et donna un bill d'indemnité aux gouverneurs qui s'étaient succédé et à tous leurs agents. La ferme des droits de marché pour Sydney rapportait déjà un revenu annuel de plus de six cents livres sterlings.

Vers cette époque, on peut signaler un abus dans une concession multipliée et prématurée de billets d'affranchissement : mesure malheureuse qu'expliquent les économies exigées par la mère patrie. Le gouverneur n'avait d'autre but que de diminuer ainsi le nombre des hommes à la charge publique. Mais il en résulta de funestes exemples et un accroissement de délits sans répression.

Les soins du gouverneur s'attachaient avec persévérance à une tâche plus douce : la propagation de l'instruction primaire. Le huitième du revenu public recevait alors cette destination; et encore cherchait-on à entrer dans une voie plus large. Macquarie fonda, en 1820, une école de plus,

honorée du nom du roi Georges, et destinée à recevoir cinq cents enfants. Ce système d'éducation publique était dispendieux sans doute, mais nullement à charge à la métropole; et la dépense ne pouvait balancer l'avantage de soustraire de bonne heure à l'influence de pernicieux exemples une génération qui faisait tout l'espoir de la société.

Vers le même moment, le gouvernement anglais, faisant droit enfin aux instances de la population catholique, se décidait à envoyer à ses frais, aux colonies australiennes, deux prêtres irlandais : l'un pour la Nouvelle-Galles, l'autre pour la terre de Van-Diémen. Mais, soit instructions secrètes, soit esprit local d'intolérance, une persécution de petits expédients accueillit les abbés Connelly et Thierry. Les règlements de police multipliaient les entraves en proportion de leurs progrès : rien ne les découragea.

Tandis qu'à la Nouvelle-Galles du Sud, le système des colonies pénales était jugé sans appel en présence du succès, il était remis en question dans le parlement britannique. Dès l'année 1810, sir Samuel Romilly, appuyé de l'éloquence des Abercromby et des Wilberforce, avait dénoncé à la chambre des communes ce qu'il appelait, avec de grands éclats de voix, les déplorables résultats et l'inefficacité de la transportation. Depuis cette motion, souvent reproduite dans les feuilles publiques par les partisans d'un système pénitentiaire, tant de griefs avaient été amoncelés contre les colonies pénales par les orateurs et les publicistes, qu'à peine trouvaient-elles, à de longs intervalles, dans le parlement et dans les journaux, quelques défenseurs timides. Mais toutes ces plaintes systématiques, fondées sur l'énormité des dépenses premières (1), les frais de transport, les abus commis

(1) Le calcul suivant, qui n'a pas été contesté, est bien fait pour répondre à cette inculpation étrange :

La dépense totale de la colonie, de 1788 à 1821, pour tous les frais quelconques d'administration, de transport, d'entretien, de garde, sans exception aucune, a été de cinq millions trois cent un mille vingt-trois livres sterlings seize shellings six deniers; tandis que, d'après l'évaluation la plus modérée,

par quelques armateurs, la démoralisation des condamnés et la révolte de 1808, n'étaient pas de nature à menacer l'existence de la colonie, lorsque des planteurs, oubliant la cause commune, vinrent donner un nouveau crédit à ces griefs rebattus. Macquarie, malgré la circonspection de sa conduite, n'avait pu éviter de froisser quelquefois des intérêts et des amours-propres. Des officiers s'étaient vus contrariés par lui dans leurs prétentions à de vastes concessions. Longtemps le monopole du commerce d'importation était resté entre les mains de quelques tyrans de comptoir, qui faisaient la loi aux consommateurs et aux revendeurs. Macquarie avait apporté remède à cet abus, en fermant les yeux, malgré la sévérité des règlements, sur l'introduction de diverses marchandises par les navires de transport, et l'on conçoit sans peine combien son indulgence avait paru coupable au patriotisme des trafiquants dont elle restreignait les énormes bénéfices. Le grief le plus hautement exprimé insistait surtout sur l'accroissement de la dépense dans les dernières années. Un rigoureux esprit de justice aurait sans doute tenu compte de l'augmentation du nombre des *convicts*, des lois restrictives qui entravaient le développement de la colonie, de l'énormité des droits imposés sur le commerce d'exportation, des priviléges excessifs de la compagnie des Indes; il eût fallu aussi faire entrer dans la balance les dépenses réellement productives. On aima mieux ne considérer que le chiffre abstrait des comptes rendus; car il existait un grief moins hautement avoué, mais bien plus puissant : on reprochait surtout au gouverneur d'accueillir les familles des émancipés et celles des émigrés avec une égalité complète d'égards et de courtoisie; comme si l'institution même de la colonie ne lui avait pas fait de cette conduite un devoir

les trente-trois mille cent cinquante déportés qui avaient occasionné cette dépense n'auraient pas coûté, dans les prisons de l'Angleterre, moins de seize millions trois cent neuf mille huit cent soixante et une livres sterlings : différence en faveur des colonies pénales, onze millions huit mille huit cent trente-huit livres sterlings, et les charges allaient toujours s'amoindrissant.

impérieux. Il avait, il est vrai, poussé un peu loin l'application d'un principe juste en lui-même. Fermer sa maison à quiconque ne suivrait pas son exemple, était un acte d'impolitique intolérance, dans un système de tolérance absolue; c'était créer un prétexte pour des cris à l'oppression et à la proscription. Pour ne négliger aucun sujet de plainte, on accusait aussi le gouverneur de multiplier les édifices publics, et, faute de pouvoir en contester l'utilité, on s'égayait sur le style gothique de leur construction.

Tous ces griefs furent reproduits dans des pétitions à la chambre des communes, où le député Henri Grey Bennet, soutenu par le célèbre avocat qui n'était pas encore lord Brougham, inculpa avec violence tous les actes du gouverneur Macquarie. Non content de cette attaque, Bennet développa, dans un pamphlet adressé au vicomte Sidmouth, toutes les accusations présentées dans sa motion parlementaire. Les feuilles publiques s'emparèrent aussitôt de cette discussion, et répandirent dans toute l'Europe les notions les plus inexactes sur l'état de la Nouvelle-Galles. Les déclamations d'alors devaient longtemps servir de texte aux adversaires systématiques des colonies pénales, sans tenir compte des améliorations postérieures, comme sans prendre connaissance des réponses des Australiens.

Le gouverneur fut à peine défendu dans ces débats. Sans doute le ministère aurait pu présenter à la chambre des communes des documents péremptoires sur l'état de la Nouvelle-Galles; mais, soit, comme on le crut généralement à Sydney, qu'il jugeât devoir, dans un intérêt politique, laisser suspendre quelque temps de trop rapides progrès; soit plutôt qu'il saisît cette occasion de détourner l'attention publique de quelque objet plus pressant, et de donner une satisfaction apparente à la chambre des communes, une enquête fut ordonnée presque sans opposition. Le choix du commissaire envoyé à la Nouvelle-Galles fut lui-même une concession faite à l'opposition. Il est difficile de s'expliquer autrement comment on put désigner Bigge, parent de Bennet.

Ici l'on doit signaler encore un exemple frappant d'incertitude historique. Peu d'années se sont écoulées depuis cette enquête ; toutes les pièces du procès sont sous nos yeux ; nous avons pu consulter des témoins désintéressés, et cependant un grand nombre de faits restent douteux : tant un esprit d'irritation a présidé aux attaques et aux répliques ! Mais il faut bien reconnaître que l'impartialité, devoir rigoureux d'un commissaire, ou tout au moins son apparence, manque absolument à l'enquête de Bigge. Choisi par l'influence de son parent pour réunir des preuves à l'appui d'une accusation, il a dépassé les espérances de ses commettants. Toujours avocat, jamais rapporteur, il insiste minutieusement sur les détails les plus frivoles, sur les aperçus les plus superficiels. Les partisans du gouverneur, et l'on doit compter parmi eux l'élite de la colonie, reprochent à Bigge la puérilité de ses interrogations, et son opiniâtreté à ne s'entourer que des frondeurs en titre. Seuls il les admit dans sa confiance ; seuls il leur ouvrit un libre accès auprès de sa personne : envoyé pour calmer les passions, il les excita avec une rare imprudence. Sa présence multiplia les pamphlets et amena la dissolution d'une association qui s'était formée sous le nom un peu ambitieux de *Société philosophique de l'Australie*. Sa mission officielle se renfermait dans toutes les questions d'utilité publique ; il l'oublia jusqu'à descendre aux questions de vie privée les moins dignes d'attention, et jusqu'à des détails d'intérieur qu'un simple agent de police aurait dédaignés. Il ne craignit pas de faire plus d'une fois, de circonstances particulières à des individus, des charges contre une classe entière. Son enquête devint un véritable libelle diffamatoire, destiné à longtemps servir d'élément à la malignité, par la divulgation *in extenso* de renseignements confidentiels qui n'auraient jamais dû être livrés à la publicité. On y remarque surtout une attention soutenue à constater l'origine souvent peu honorable des fortunes les plus enviées. C'était s'étudier à déshonorer l'avenir sans profit pour le présent. Aussi une pareille con-

duite, contraire à l'esprit et même à la lettre des instructions officielles, fut-elle sévèrement caractérisée par Forbes à la chambre des communes.

Mais un grand triomphe fut obtenu par les rigoristes de l'Australie, les *exclusionists,* comme ils s'intitulaient eux-mêmes, qui venaient de repousser du conseil d'administration d'une banque naissante un ancien *convict*, devenu l'un des plus riches capitalistes de Sydney.

Les émancipés voyaient avec joie au nombre des magistrats un des leurs, nommé Redfern, condamné à mort pour fait politique, à l'âge de dix-neuf ans. De longs services rendus par cet habile chirurgien avaient déterminé une distinction qui satisfaisait toute une classe, et consacrait à la fois le principe de l'oubli promis aux déportés. Les émancipés formaient alors la partie la plus nombreuse et la plus opulente, sinon la plus éclairée de la colonie. Il était important d'accorder quelques faveurs à ces hommes; car bientôt ils allaient revendiquer des droits. Déjà ils comptaient avec leurs adversaires; leur aristocratie métallique commençait à élever des prétentions qu'une injustice devait rendre plus inquiètes et plus exigeantes encore (1). Le renvoi de

(1) Voici, d'après Wentworth, un parallèle des richesses de l'une et de l'autre classe pour 1820. Wentworth, au reste, n'apporte pas dans cette controverse toute l'impartialité désirable; mais rien ne nous fait douter de l'exactitude de ses calculs.

	Emancipés.	Emigrés volontaires.	Différence au profit des émancipés.
Nombre de colons	7,756	1,558	5,998
Enfants	5,859	878	4,981
Acres de terre en culture	29,028	10,737	18,271
——— en pâtures	212,235	198,369	13,866
Maisons de ville	1,200	300	900
Têtes de bétail	42,988	28,582	14,406
Moutons	174,179	87,391	86,788
Chevaux	2,415	1,553	862
Porcs	18,563	6,304	12,259
Bâtiments de commerce	15	8	7
		LIVRES STERLINGS.	
Capital engagé dans le commerce	150,000	100,000	50,000
Valeur totale des produits	1,123,600	526,136	597,464

Redfern réveilla des discordes intérieures qu'il eût été si équitable et si habile d'assoupir; mais la colonie fut conservée : il est même permis de croire que nul n'avait sérieusement songé à son abandon.

Ces manœuvres et ces mesures avaient tellement changé la position du gouverneur envers ses administrés, que chacun comprit facilement qu'il ne pouvait tarder longtemps à porter lui-même à Londres des détails exacts sur l'état de la colonie. Cependant, avant de revoir l'Europe, il voulut, le premier de tous les gouverneurs, visiter les établissements de la terre de Van-Diémen, qui devaient tant à son administration.

Après une traversée de onze jours, Macquarie vint débarquer dans l'un des mouillages les plus sûrs de tout le globe, et se vit reçu dans une ville qui comptait déjà deux mille sept cents habitants et quatre cent vingt et une maisons régulièrement construites, quelquefois même élégantes. Hobart-Town offrit à ses regards tous les édifices publics nécessaires à la capitale d'une île importante : un temple, un hôpital, un hôtel du gouvernement, des quais, des casernes et une prison; trois lignes de routes principales étaient tracées. La population de l'île, presque doublée en deux années, s'élevait à plus de six mille âmes, non compris les employés civils et militaires; et tout concourait à attirer de nouveaux habitants sous ce climat si favorable aux Européens. C'était l'Angleterre avec un plus beau ciel, des hivers moins rigoureux, des printemps et des automnes moins humides; c'était la Nouvelle-Galles, avec une température un peu plus âpre dans la saison froide, mais sans sécheresses et sans inondations. Sur cette terre féconde, la multiplication des troupeaux était devenue presque innombrable, quoique le manque de chevaux se fît encore sentir sur quelques points, et que, pour les diverses espèces d'animaux domestiques, le choix des races premières laissât beaucoup à désirer. Plus de dix mille acres d'un terrain aussi fertile que les bords de l'Hawkesbury avaient été défrichées. La terre de Van-Diémen ne produisait point, comme la Nouvelle-Galles,

tous les fruits des contrées méridionales de l'Europe; mais sa température lui donnait encore d'immenses avantages sur le climat de l'Angleterre, tandis que son analogie plus marquée avec le sol natal attirait sur elle la préférence des émigrés. Telle était, dans les environs d'Hobart-Town, la clémence des hivers, que les pâturages n'étaient pas un seul instant abandonnés, et que nul colon ne préparait des approvisionnements à ses troupeaux pour la saison la plus rigoureuse. Des marchés abondamment pourvus, l'écoulement d'une partie des récoltes dans la Nouvelle-Galles pour une valeur de plus de trente mille livres sterlings, de nombreux établissements industriels pour toutes les nécessités de la vie (1), et la faculté accordée aux colons de concourir tous, en proportion de leurs propriétés, à la fourniture des magasins publics : toutes ces circonstances et une administration sage garantissaient la prospérité de la seconde colonie des terres australes. Quelques abus s'étaient introduits à Hobart-Town, comme à Sydney, par la circulation trop facile des billets à ordre; mais l'usage des échanges en nature avait pris plus de crédit à la terre de Van-Diémen, et il ne s'était même établi aucun agiotage sur le petit nombre des dollars répandus parmi les planteurs. Les billets de banque de la Nouvelle-Galles étaient généralement acceptés, et l'émission de quelques faux billets allait entraîner des débats judiciaires. Quelques griefs avaient pour cause l'inégale répartition des *convicts :* on se plaignait aussi de l'excessive élévation du prix de la main-d'œuvre et de l'insuffisance de la législation. La nécessité d'aller chercher des juges à Sydney en matière criminelle portait trop souvent les colons à calculer que les frais de voyage et le temps perdu rendraient une justice douteuse plus préjudiciable encore que le délit dont on négligeait la répression. Le gouverneur examina mûrement ces plaintes, et Hobart-Town put espérer que son retour

(1) Hobart-Town possédait déjà des brasseries, des tanneries, des fabriques de draps communs, de chapeaux, de poterie, de chandelle et de savon.

en Europe et ses rapports à l'amirauté amèneraient bientôt d'importantes améliorations dans le régime intérieur de la colonie.

Macquarie ne se borna point dans son voyage à l'examen des objets de détail. Il savait bien que, malgré les plaintes dont le parlement avait retenti, l'avenir des colonies pénales était assuré; et, non content de réunir des preuves pour la défense de son administration, si injustement attaquée, il traça au lieutenant-gouverneur des plans positifs pour une extension prochaine. La position de quatre villes nouvelles fut alors déterminée, et le gouverneur revint à la Nouvelle-Galles pour préparer son départ.

La fondation d'un dépôt pénal pour les déportés reconnus incorrigibles fut l'un des derniers actes d'une administration pleine de sagesse. Le point de la côte où venait se jeter la rivière de Hastings, à cent quarante milles au nord-est de Newcastle, fut choisi sur la recommandation d'Oxley, son découvreur, et exploré de nouveau par Oxley lui-même; puis, à deux reprises différentes, par le lieutenant Phillip Parker King. Cet établissement ne dut d'abord recevoir aucun colon libre; mais tout annonçait qu'il ne tarderait pas à acquérir de l'importance. Il reçut le nom de Port-Macquarie. Jamais hommage n'avait été mieux mérité.

La suite des voyages de King appartient à cette époque. Commencés sous l'administration du gouverneur Macquarie et d'après ses indications, favorisés par lui dans toute l'étendue de ses pouvoirs, ils se sont terminés trop peu de temps après son départ de Sydney, pour ne pas être entièrement compris dans l'histoire de son gouvernement.

Quelques découvertes signalèrent le second voyage, commencé par l'exploration de la côte est. Parvenu au cap York, King traversa le détroit de Torrès par la route de l'*Investigator,* et vint reprendre son exploration au cap Arnheim, à la pointe ouest du golfe de Carpentarie. Dans cette seconde partie du voyage, terminé par une relâche à Coupang, ses

plus importantes découvertes furent celles de la rivière de Liverpool et du golfe de Cambridge.

Des réparations indispensables le retinrent cinq mois au port Jackson, qu'il quitta le 12 juin 1820, accompagné du chirurgien Hunter et du botaniste Cunningham. Leurs travaux ne commencèrent d'une manière sérieuse qu'à l'île Cassini. King explora soigneusement toute la côte dans ses moindres détails, jusqu'à la rivière du Prince-Régent, d'où il revint au port Jackson par le détroit de Bass, après une absence de vingt-cinq semaines; mais les plus grandes fatigues étaient réservées à son quatrième et dernier voyage, entrepris sur un nouveau navire, le *Bathurst,* monté par trente-deux marins et un indigène nommé Bundell, qui se rendit beaucoup plus utile que Boongaree. Le *Bathurst* se dirigea d'abord vers le détroit de Torrès, et, après une longue exploration, vint relâcher à l'Ile-de-France. Six semaines de repos permirent à King d'aller visiter le port du Roi-Georges, et de commencer à l'île Rottnest l'exploration de la côte ouest.

Les bornes naturelles d'un récit historique ne permettent pas de faire valoir dans tout son mérite l'immense exploration du lieutenant King. De nombreux dangers surmontés avec bonheur, des observations faites avec talent, des découvertes nombreuses, des erreurs rectifiées, un soigneux examen d'un grand nombre de points à peine indiqués par les précédents navigateurs, d'importantes conquêtes obtenues pour l'histoire naturelle, recommandent surtout ses savants voyages. La géographie doit consacrer à sa relation une analyse approfondie et une place glorieuse, tandis que l'histoire ne peut mentionner qu'en passant ses honorables travaux.

Sydney vit avec surprise qu'en imposant des noms aux principaux lieux de ses découvertes, King avait choisi pour une île importante celui du commissaire Bigge ; mais cette impression peu favorable se dissipa bientôt, lorsqu'on apprit avec quel zèle plein d'humanité il avait confié à tous les points de débarquement les semences des végétaux utiles : ici des

plantes potagères, là des arbres fruitiers; sur cette pointe dangereuse un cocotier, qui l'indiquera aux navigateurs en leur offrant ses tributs. La plupart de ces jardins devaient être détruits par les feux des naturels; mais l'espoir d'un seul fruit destiné à un malheureux naufragé suffisait à une âme généreuse.

Dans son dernier voyage, King avait couru les plus grands dangers au milieu des îles de l'archipel *Buccaneer's* (des Flibustiers). Le 25 avril 1822, il reparut au port Jackson, après trois cent quarante-quatre jours d'absence : un brick colonial, rencontré en mer, venait de lui apprendre sa promotion au grade de commodore. Depuis près de cinq mois, Macquarie, élevé déjà précédemment au rang de major général, s'était embarqué pour l'Europe, regretté de tous les gens de bien comme de tous les colons éclairés.

Ce gouverneur doit être cité pour modèle d'une administration désintéressée, féconde en utiles établissements, en réformes intelligentes, en institutions humaines : l'impulsion donnée par son infatigable activité ne devait plus se ralentir.

Favorable aux émancipés, il s'était naturellement exposé à quelques critiques passionnées. Ces critiques s'étaient attaquées surtout à son goût pour les constructions publiques, vrai travail de condamnés. La mère patrie avait mis à sa disposition plus d'argent et plus de main-d'œuvre. Il ouvrit des routes, il bâtit des ponts; il éleva un hôpital général, trop vaste peut-être, trop monumental, si l'on veut, mais sa vue embrassait un immense avenir. Quelques dépôts qu'il avait formés, quelques établissements créés par ses soins durent être abandonnés dans la suite pour des points mieux choisis après de nombreuses explorations; mais la plupart de ses fondations sont restées, et toutes ses prévisions se sont justifiées.

On lui a reproché d'avoir trop fait pour les villes et pas assez pour les champs : accusation commune aujourd'hui à tous les gouvernants.

Il n'avait pu donner, il est vrai, à la vie agricole toute l'impulsion qu'il jugeait utile. La faute en est à l'esprit du siècle, qui inspire aux populations rurales le mépris de leur sort. Aucun soin ne fut négligé pour établir les émancipés dans de petites fermes riantes et fécondes; mais, élevés pour la plupart dans les travaux, et surtout dans l'oisiveté, comme dans les vices des villes, ces hommes se rapprochaient à l'envi des cités naissantes. L'immigration qui devait leur donner des appuis, des tuteurs et des modèles, était à peine née.

Macquarie avait combattu cette tendance dans les limites du possible. Son nom restera un des plus respectés dans les souvenirs de l'Australie; et, s'il y a quelque exagération à le proclamer, comme on l'a fait, le père de la colonie, il a au moins un droit bien acquis à la reconnaissance publique.

Rentré en Angleterre après douze années d'une administration laborieuse et utile, Macquarie ne jouit pas longtemps d'un repos si honorablement mérité : il s'est éteint en 1824.

CHAPITRE XXIX

1822-1831. — RÉSUMÉ

Il convient peut-être de limiter ici la première jeunesse d'une société qui a grandi avec une précocité inconnue jusqu'à notre siècle. L'enfance des peuples, comme celle des hommes, offre un vif attrait à l'observation : aussi l'historien de l'Australie a-t-il cru pouvoir rapporter d'abord, avec de longs développements, des particularités minutieuses que l'importance des résultats pouvait seule faire accepter. A mesure que la nation a grandi, l'insistance a été moindre sur des détails dont la frivolité ou la vulgarité apparente pouvait commencer à devenir réelle.

Arrivées à l'âge d'homme fait, en contact de tous les jours avec la civilisation de l'Europe, les colonies australiennes avaient à peine conservé une physionomie originale. La période où l'on allait entrer ne devait plus guère offrir que des progrès de plus en plus rapides, sans obstacles à vaincre, sans événements remarquables : les âges de bonheur sont stériles pour l'histoire. Les années suivantes, qui ont garanti pour un immense avenir la puissance anglaise dans l'Océanie, n'ont dû jamais se promettre une grande place dans les annales de ce monde nouveau. Elles ont amené des améliora-

tions inestimables, consolidé d'inépuisables ressources, mais naturellement, par une gradation rapide, par la seule force des choses.

Tant de nations nouvelles surgissent de nos jours sur des plages lointaines; la lutte de la civilisation contre la barbarie est si constamment offerte à nos yeux sous tant de climats divers, et cette lutte a entraîné à sa suite tant de désastres aux bords où renaissait la Grèce, comme dans les immenses espaces où grandissent, avec la faiblesse de l'enfance et les vices de la maturité, les sociétés américaines, filles de l'Espagne, que des conquêtes pacifiques ne savent plus captiver l'attention générale. Sortie du néant sur un monde sans pareil, tandis que les autres peuples s'élèvent sur des débris, livrée au hasard dans une cinquième partie du monde, la jeune civilisation australienne avait vu s'effacer déjà, dans la rapidité de ses progrès, la bizarrerie de son origine : elle trouvait dans la précocité de sa croissance l'atténuation de ses fautes. Plus heureuse, mieux dirigée, entourée de plus de gages de sécurité que ses sœurs d'Amérique, cette société, à peine née, ne devait déjà plus prétendre aux témoignages d'intérêt que mérite la faiblesse; mais elle pouvait éblouir encore par des progrès et des richesses inattendues. Il faut essayer d'en esquisser le tableau.

Ce sera au bon sens public de décider s'il offrira, comme Bacon l'avait prédit, « le spectacle d'une honteuse et lointaine prison, dont les tristes geôliers, impuissants législateurs d'une société impossible, porteraient les vains titres de gouverneurs, d'officiers et d'administrateurs publics... »

Il doit suffire de reproduire ici l'état de situation de l'Australie anglaise, tel que nous l'avions résumé en 1831, dans une première édition, quarante-quatre ans après la fondation, dix ans après le départ de Macquarie. Ces annales reprendront ensuite leur cours.

Les armateurs, disions-nous alors, ne fournissent que le navire, le capitaine et les matelots; le gouvernement em-

barque, avec une garde militaire suffisante, un chirurgien chargé de la surveillance des *convicts*, et autorisé à leur infliger des châtiments modérés. Détenus jusqu'au jour de l'embarquement sur les *hulks*, vieux vaisseaux rasés, tels que ceux où furent renfermés tant de prisonniers français, les *convicts* conservent les fers aux pieds pendant la navigation tout entière, mais avec liberté de mouvement. Ils couchent quatre par quatre, et viennent par tiers respirer sur le pont. Des précautions sévères sont prises pour empêcher d'ailleurs toute communication entre eux et l'équipage, surtout lorsque le navire est employé à la transportation des femmes : dans ce dernier cas, on ne met point de garde à bord des bâtiments. Les soins les plus complets sont donnés à la santé des déportés, dont les frais de transport s'élèvent par tête à sept cent cinquante francs, argent de France : leur ration est même, et cela à tort, plus forte que celle des soldats. Souvent, dans le voyage, plusieurs heures chaque jour sont consacrées à leur éducation. Quelquefois des lectures pieuses et morales leur sont faites, et l'on a vu des malheureux, partis d'Angleterre entièrement illettrés, arriver au port Jackson avec une instruction primaire suffisante au moins dans leur position. Le nombre des déportés écossais est resté peu considérable ; mais les Irlandais forment près de la moitié de la population, et beaucoup ont été condamnés pour des associations contraires aux lois et autres délits politiques qui n'entraînent aucune dégradation morale. D'année en année, de plus nombreux exemples viennent constater l'efficacité du système de colonisation pour la réforme morale des condamnés. Il s'est établi entre les maîtres et les serviteurs des rapports de plus en plus conformes à l'esprit des institutions ; les maîtres, rassurés par un contact de tous les jours, ont su comprendre les avantages d'une adroite confiance ; les serviteurs ont mieux compris à leur tour quel avenir leur était offert. Cependant, il faut bien le reconnaître, le sentiment de terreur qu'imprimait dans les premières années le système de déportation a déjà perdu de sa

force d'intimidation en Angleterre; mais n'est-ce pas le sort de toutes les lois pénales, même des plus rigoureuses? Quoique les beaux esprits de la cour d'assises parlent avec légèreté de la *promenade sentimentale de Botany-Bay*, quoique l'on ait vu quelques hommes commettre par calcul le délit nécessaire pour obtenir une sentence qu'ils regardaient seulement comme un moyen d'émigrer, ces exemples ont été trop rares pour entraîner la condamnation d'un système pénal. On pourrait facilement user d'une démonstration semblable contre la législation française, quoiqu'elle soit loin d'offrir le même encouragement. Constatons seulement que la réputation de sévérité d'un gouverneur a presque entièrement mis ordre à cet abus. Longtemps on avait permis aux planteurs de choisir eux-mêmes les *convicts* livrés à leur surveillance : il en résultait que l'émancipation d'un seul donnait la liberté à toute une bande de malfaiteurs, et rendait complétement illusoire la peine des plus coupables. Aujourd'hui les planteurs ne sont admis qu'à former leurs demandes, en désignant les conditions nécessaires, et l'autorité reste seule juge des diverses convenances. Les femmes ne sont plus confiées qu'à des habitants mariés et respectables; toutes celles qui ne trouvent point à se placer, ou qui sont rendues à l'autorité pour une mauvaise conduite nouvelle, restent réunies dans l'établissement de Paramatta, malgré les inconvénients reconnus d'un rassemblement aussi nombreux.

L'accroissement de la population libre, par la combinaison de l'émigration volontaire, des naissances et des affranchissements, a permis aux gouverneurs plus d'exigences pour la faveur de l'émancipation : une bonne conduite soutenue ou d'importants services peuvent seuls avancer le terme prescrit par la sentence; et trop de calculs ont été déjoués par cette simple observation des lois, pour que l'exemple des *déportés volontaires*, s'il est permis d'associer des termes aussi disparates, puisse désormais devenir bien contagieux. Le jour ne tardera sans doute pas à naître

où les familles d'émancipés elles-mêmes, oubliant leur origine, feront entendre à leur tour à la mère patrie les griefs de Franklin; mais longtemps l'espace ne doit manquer, sur le cinquième continent, à aucune variété de population; et les condamnés pourront, pendant bien des générations, sous une organisation imitée des régiments-frontières de l'Autriche, rester à l'avant-garde des défrichements, presque sans contact avec les rigoristes de l'Australie.

Les émancipés forment aujourd'hui la classe la plus riche de la colonie, et la partie la plus active de la population. La plupart des établissements industriels sont dans leurs mains; les terres les plus fécondes leur appartiennent: ce sont, en général, des hommes intelligents dont les dispositions naturelles ont été mal dirigées, ou que des passions ardentes ont entraînés à de grandes fautes. Soit que la sévérité de la justice leur ait dessillé les yeux, soit qu'une exacte appréciation des choses leur ait fait reconnaître plus de chances favorables dans les voies honnêtes que dans leurs premières habitudes, leur retour aux principes d'honneur est le plus souvent sincère. Il paraît même reconnu à Sydney que les relations commerciales sont généralement plus sûres encore avec les riches émancipés qu'avec les émigrés, et cette contradiction apparente entre des observations positives et les axiômes les plus vulgaires de la philosophie des livres, s'explique d'une manière très-naturelle, par le sentiment d'un intérêt bien entendu. La probité des émancipés est presque toujours en raison inverse de leur ancienne réputation : tant il leur importe, suspects comme ils doivent l'être, de ne pas laisser la plus légère prise à la malveillance de leurs rivaux. Ils veillent sur eux-mêmes et sur les apparences, avec d'autant plus de soin, que la moindre rechute doit les rejeter plus bas. Ce n'est peut-être pas le triomphe de la morale, c'est celui du calcul personnel dicté par l'intelligence; mais le résultat est grand encore.

Jamais l'émigration, dans ces commencements si difficiles, n'a reçu tous les encouragements nécessaires. Longtemps

on a exigé, pour accorder le passage, la justification d'un capital de cinq cents livres sterlings. Etait-ce ainsi que l'on pouvait soulager l'Angleterre du pesant fardeau du paupérisme? D'année en année on a vu diminuer le nombre des passages gratuits, et aujourd'hui la voie des navires de commerce est, à peu d'exceptions près, la seule ouverte aux émigrés volontaires. Cependant une sorte de compensation leur est offerte par une latitude plus grande laissée au gouverneur pour l'étendue des concessions territoriales, et dans les dernières années, quelques familles recommandables ont émigré en nombre qui promet de s'accroître (1). Il faut peut-être encore un demi-siècle (2) pour familiariser complétement le peuple anglais avec la pensée d'une aussi lointaine émigration. L'énormité des frais de passage, et, disons-le franchement, la nature même des promesses faites à l'expatriation, doivent longtemps détourner la plupart des caractères aventureux de tout projet d'établissement aux terres australiennes. Les premières relations des voyageurs avaient attiré sur le continent sans pareil un puissant intérêt de curiosité : aujourd'hui cet attrait s'est en partie effacé. Les troupeaux introduits, les végétaux acclimatés, les arts industriels naturalisés, les rapports de climat mieux constatés, ont en quelque sorte créé dans l'Australie une seconde Angleterre. Toutes ces circonstances décideraient des têtes calmes et réfléchies; mais elles ne parlent point aux imaginations vives. Longtemps les émigrés anglais préféreront aux richesses réelles de l'Australie leurs spéculations moins certaines aux rives du Gange et dans l'Amérique espagnole : leurs voiles se tourneront avec plus d'espoir vers ces bords où ils vont chercher un lieu de séjour plutôt qu'une patrie. Le climat de l'Indoustan, de l'Amérique du

(1) 1825, quatre cent quatre-vingt cinq; 1826, neuf cent trois; 1827, sept cent quinze; 1828, mille cinquante-six; 1829, deux mille seize émigrants volontaires.

(2) Vingt années ont suffi.

Sud et des côtes d'Afrique dévorera longtemps encore des milliers d'hommes, qui auraient pu fonder des familles, et bientôt des peuples, sur une terre destinée sans doute par la Providence à la race européenne. L'Amérique du Nord, malgré une infériorité évidente, séduira longtemps aussi par la perpective d'une moins pénible traversée; mais, pour être ralentis, les progrès de l'Australie ne sont pas moins assurés.

Plusieurs fois le cabinet de Saint-James a formellement exprimé, à la chambre des communes, l'intention d'encourager de tout son pouvoir l'émigration des comtés méridionaux de l'Irlande dans les colonies australiennes.

Dès 1821, il suffisait à un émigrant de s'engager à entretenir vingt *convicts* pour obtenir une concession de deux mille acres.

Quelques avantages ont été promis aux officiers en demi-solde qui voudraient former des établissements sur une terre avec laquelle, de tous les lieux qui attendent des habitants, le plateau du Mexique peut seul peut-être entrer en comparaison.

La classe des hommes libres nés dans l'Australie commence, après quarante années, à former un poids dans la balance sociale, et bientôt, quoique des distinctions d'origine puissent maintenir dans son sein quelques divisions, elle dominera le reste de la colonie par la force numérique et la prépondérance financière. Déjà les jeunes hommes se plaignent des obstacles opposés à leurs demandes en concessions de terrains. Cependant, par une prévention excusable, ils préfèrent le commerce et la navigation à la culture des terres, habitués qu'ils sont à la considérer comme le dégradant attribut des *convicts*. D'une vigueur remarquable, et plus précoces que les hommes de la même race nés en Europe, ils touchent plus rapidement aussi à l'âge mûr, et l'on a cru remarquer dans le développement de leurs membres quelques rapports avec les formes maigres et élancées des peuplades indigènes, comme, dans la pâleur de leur teint, une singulière analogie avec les premiers-nés de la grande

famille anglaise dans l'Amérique du Nord. Il faut une épreuve plus longue pour consacrer ces observations physiologiques ; mais déjà assez d'années se sont écoulées pour permettre de juger avec confiance l'état moral de la jeune population. Tant de soins sont donnés à son éducation, tant d'avantages, et surtout tant de distinctions sont assurés à sa bonne conduite, qu'elle offre à l'ordre public les garanties les plus certaines. A peine a-t-on vu quelques blancs, nés dans l'Australie, comparaître devant les cours de justice, même pour les motifs les moins graves ; mais, il faut bien le reconnaître, les mœurs des jeunes hommes sont plus pures que celles des jeunes filles : et pourrait-il en être autrement dans une colonie où la disproportion de nombre est aussi forte entre les deux sexes ?

Il n'est pas besoin d'insister sur les graves conséquences de cette disproportion, et de rappeler combien des unions régulières contribuent à la prospérité des colonies : les faits parlent d'eux-mêmes. Il est temps de porter remède à un état de choses qui doit d'autant plus compromettre la morale publique que, d'après une observation confirmée par l'expérience, la population d'origine européenne voit naître généralement plus de garçons que de filles.

Une société de bienfaisance de Londres a une fois envoyé à Sydney douze jeunes femmes repenties, qui n'ont pas tardé à y trouver des époux. Il en a été de même pour environ cinquante jeunes filles pauvres embarquées aux frais de leurs paroisses, et pour quatre-vingts autres qui avaient accepté cette commutation de peines de police ; mais les associations particulières ne pourront jamais agir avec assez de moyens : le gouvernement seul peut, par des envois mieux calculés sur les besoins de la colonie, réparer un tort qui fut peut-être volontaire. Alors seulement, l'équilibre bien rétabli, on pourra, sans trop de dangers, maintenir ou remettre en vigueur la tolérance, qui, sous l'unique condition du serment, a longtemps livré aux colons les femmes condamnées qu'ils reconnaissaient pour épouses, filles, sœurs ou même cousines.

Peu d'alliances se sont formées entre la race des indigènes et les Européens; à peine rencontre-t-on, dans les peuplades les plus voisines de Sydney, quelques jeunes mulâtres.

On en voyait plus, dans les premiers temps, à la terre de Van-Diémen; mais on pensait, à la Nouvelle-Galles surtout, que le plus souvent ces métis étaient sacrifiés à l'instant même de leur naissance. Au reste, ces malheureux fruits d'unions passagères n'ont point contribué aux progrès de la civilisation. L'exemple et le contact d'une colonie aujourd'hui florissante n'ont pas introduit dans les mœurs des premiers habitants tous les changements que l'on devait en espérer. Les soins donnés par plusieurs gouverneurs, et surtout par Macquarie, à l'éducation de leurs enfants, n'ont pas encore porté les fruits qu'il était naturel d'en attendre. On avait beaucoup compté sur les mariages qui seraient contractés entre les indigènes élevés aux frais du gouvernement; mais la nécessité de donner aux jeunes filles des époux un peu plus âgés qu'elles, a forcé de faire un choix parmi les sauvages qui paraissaient les moins impropres à vivre en société; et, malgré le don fait à chaque couple d'une cabane, d'un enclos défriché, d'instruments aratoires et de quelques animaux domestiques, peu de résultats ont été obtenus; les femmes se sont même bien plus éloignées des mœurs sociales que leurs maris ne s'en sont rapprochés. Une nouvelle épreuve reste encore à tenter par l'union de jeunes époux élevés les uns et les autres dans les écoles publiques : pour la rendre plus décisive, on a eu soin de ne plus confier les seuls indigènes aux mêmes instituteurs, et leur admission dans les établissements destinés aux orphelins de la colonie doit, sans aucun doute, produire d'heureux effets : des enfants du même âge influeront sur leur civilisation beaucoup plus, sans y songer, que les maîtres les plus habiles. La disposition des indigènes à apprendre sans aucune peine, à parler presque sans aucun accent la langue anglaise, avait fait espérer le développement de leur intel-

ligence; mais c'est uniquement chez eux une faculté innée, dont la conséquence la plus probable doit être la prompte disparition de leurs divers dialectes du nombre des langues vivantes, ou du moins leur confusion dans un bizarre patois emprunté surtout au style énergique des prisons et des navires de transport. Le petit nombre de ceux auquels on confie quelquefois des armes à feu, offre en général d'adroits tireurs. On a vu aussi deux naturels défricher à Newcastle, pour un missionnaire, dix acres de terrain, aussi bien que l'auraient pu faire les meilleurs ouvriers venus d'Europe; mais ce n'est là qu'une exception trop rare, dont il ne faut point se hâter de faire une règle. En général, ils se rendent plus utiles comme pêcheurs, ou comme messagers entre les divers établissements, que par les travaux dont le besoin se fait le plus vivement sentir. Les vieilles femmes briguent quelquefois des emplois domestiques, dont elles remplissent les devoirs avec zèle et intelligence.

Témoins des avantages de la vie sociale, les naturels de l'Australie n'en ont guère adopté que quelques vices : celui de l'ivrognerie surtout, et les habitudes de la mendicité. Indifférents aux procédés de nos arts industriels, ils jouissent quelquefois de leurs résultats, mais sans jamais tenter de les introduire dans leurs peuplades. On remarque seulement plus de confiance dans leurs relations avec les planteurs, et une humanité presque constante envers les hommes égarés dans les bois. Le général Darling a su tirer parti de leurs facultés naturelles, en les employant à la recherche des déserteurs, dont ils suivent les traces avec cette perspicacité des sauvages, qui découvre des indices certains où l'œil d'un Européen ne saurait rien distinguer.

Il paraît que, par un hasard malheureux, les peuplades les plus voisines de Sydney, s'il faut en croire les récits trop souvent exagérés des voyageurs, se sont trouvées jusqu'à ce jour les moins propres à la civilisation. Ici l'on a rencontré des tribus plus adroites à la pêche et plus exercées à la navigation; là, des huttes plus commodes, de véritables villages,

des habitants plus guerriers et moins insensibles à une sorte de mélodie. Il est même probable, d'après les différences essentielles remarquées entre les peuplades du continent et celles de la terre de Van-Diémen, qu'il existe au moins deux races distinctes dans l'Australie. Cependant M. Quoy, dont le savoir doit faire autorité, pense qu'il existe dans tout le cinquième continent un type général de l'espèce humaine, que modifient à peine certaines différences de localités.

Quelques voyageurs ont cru reconnaître dans les habitants de l'Australie une race croisée issue des Malais et des habitants de la Nouvelle-Guinée. Voici, à cet égard, l'opinion de notre savant ami Lesson : « Les îles Moluques et le continent « de la Nouvelle-Guinée et de l'Australie, avant leur rupture, « ont été peuplées par des hommes noirs à cheveux lisses, à « teint couleur de suie, bien différents des véritables nègres. « En 1300 environ, les Malais s'emparèrent des côtes des « Moluques, et reléguèrent dans l'intérieur des îles les « hommes qui étaient leurs véritables et primitifs habitants : « ces Malais s'avancèrent, et s'arrêtèrent à la Nouvelle-« Guinée. Or, les peuples de l'Australie sont les races primi-« tives de cette partie du monde, et se distinguent par le « cachet de leur abrutissement, et des peuplades de l'Océanie, « et des métis Malais qui bordent les côtes de la Nouvelle-« Guinée, et des vrais nègres Malgaches, qui se sont em-« parés, avec les Malais, des côtes de la Nouvelle-Bretagne, « de la Nouvelle-Guinée et de la terre de Diémen. Les habi-« tants de la Nouvelle-Galles du Sud sont donc, *pour moi*, « des Australiens purs et distincts, très-tranchés par leurs « caractères de races, leurs habitudes, leurs préjugés, leur « langue, leurs arts. »

Mais, quelque peu avancée que soit l'exploration générale, il est déjà permis d'affirmer que le génie de Buffon est tombé dans une erreur aujourd'hui démontrée, en prédisant que dans l'intérieur des terres australes on trouverait des hommes réunis en sociétés, dans les hautes régions d'où les grands fleuves tirent leur source. Cette opinion se fondait sur la

découverte de l'Amérique, où les nations policées occupaient exclusivement les plateaux élevés; mais, malgré l'autorité d'un grand homme, une telle analogie n'existe pas, et le *continent sans pareil* n'a pas cessé de mériter son nom.

Ce que Buffon n'a pu prévoir, c'est l'étonnante variété des races humaines, réunies en si peu d'années sur un point du globe, où naguère de pauvres sauvages erraient seuls à l'aventure, misérables et affamés. Non-seulement l'Irlande, l'Angleterre et même l'Écosse ont envoyé leurs fils dans ce paradis du Sud, si digne, suivant un voyageur enthousiaste, d'être habité par de pures intelligences; mais des Français et des Espagnols, des Italiens et des Allemands, entraînés dans ces belles contrées par des malheurs ou par un esprit aventureux, s'y sont fixés pour toujours. L'Amérique du Nord, comme l'Amérique du Sud, a ses représentants à ce rendez-vous général des nations, où les premiers habitants de la Nouvelle-Galles assistent, dans leur ignorance et dans leur nudité, au spectacle de la civilisation. Des Chinois ont formé des alliances avec des Européennes : Sydney voit dans son enceinte nouvelle des habitants des divers archipels de la mer du Sud, dans toute la naïveté de leurs mœurs, dans toute la variété de leurs costumes : des enfants de la voluptueuse Otahiti; de noirs Africains, jadis esclaves dans les Antilles; de Nouveaux-Zélandais, souriant encore à leurs souvenirs d'anthropophages; des pirates grecs condamnés par les tribunaux de Malte, complètent la singularité de ce tableau vivant.

CHAPITRE XXX

1822-1831. — ÉTAT SOCIAL

En 1836, le territoire de la Nouvelle-Galles se divisait déjà en vingt provinces ou comtés, d'un million d'acres chacun, autant que possible, sous les noms de Cumberland, Camden, Argyle, Westmoreland, Northumberland, Roxburgh, Durham, Hunter, Cook, Murray, King, Georgiana, Bathurst, Phillip, Brisbane, Bligh, Wellington, Glowcester, Macquarie et Saint-Vincent, divisés eux-mêmes, depuis 1825, en districts *(hundred)*, puis en paroisses de proportions à peu près égales, autant que le permettent les limites naturelles. Ces provinces s'étendent bien au delà des bornes assignées à la première occupation. Des vingt-cinq millions d'acres qu'elles renferment, près de quatre millions étaient en culture à la fin de 1835.

Il eût été facile et convenable de leur assigner des noms originaux, ou du moins de ne pas se permettre les répétitions avec autant de prodigalité. La nomenclature est la partie faible de la géographie moderne, et l'abus des noms empruntés aux personnages, aux provinces et aux cités de la

mère patrie a été poussé plus loin encore, toute proportion gardée, par les Anglais que par les autres peuples. La science d'un Malte-Brun, d'un Eyriès ou d'un Balbi, s'égarerait elle-même à travers ce dédale de plaines, de pics, de rivières du Roi-Georges; de golfes, d'anses, de vallées de la Reine-Charlotte; de villes et de monts Pitt; de baies et d'îles de Norfolk. Les bizarreries les plus ridicules et l'érudition la plus déplacée se présentent à côté de ces répétitions, reproduites sur tous les points du globe où l'Angleterre a promené son envahissante domination. Le voyageur peut rencontrer, grâce à elle, le Styx dans la Transylvanie, le village de Crécy dans le comté de Cornouailles, le Jourdain et la Clyde baignant les murs de Bagdad, le pic de Ténériffe près de Jérusalem et du Rubicon, la Tamise, petite rivière de l'Abyssinie, et le Nil, humble ruisseau coulant au pied du Ben-Lomond. Il est temps de mettre un terme à ce ridicule constaté seulement par un petit nombre de relations. On peut encore, en conservant plusieurs dénominations déjà trop généralement connues, former une nomenclature nouvelle; l'Angleterre doit saisir cette occasion de rendre à tous ses grands hommes un hommage, concentré jusqu'ici sur quelques têtes politiques, et l'idiome des sauvages complétera facilement, avec les noms des plus illustres découvreurs nationaux et étrangers, le vocabulaire où devront puiser les nouveaux nomenclateurs. Les noms indigènes de Paramatta, de Murrumbidgie, de Walandilly et de Waragumba, admis sur toutes les cartes, valent mieux que tous les emprunts faits à la statistique des trois Royaumes-Unis, et aux souvenirs de la fable et de l'histoire ancienne et moderne. Déjà une chaîne de collines, le Huon, est consacrée à la mémoire du navigateur français Huon de Kermadec. Bougainville et Freycinet ont aussi l'un un cap, l'autre une péninsule.

Une capitale où près de neuf mille habitants occupent quinze cents maisons, presque toutes construites en pierres

de taille; plusieurs villes dont les progrès sont moins rapides; Paramatta, qui compte huit mille habitants, Windsor, Newcastle, Bathurst, et d'autres cités naissantes (1), telles que Liverpool, Campbell-Town, Wilberforce (2), Pitt, Castlereagh et Richmond, dont les limites s'étendent chaque jour, renferment une population heureuse. L'aisance a pénétré dans toutes les classes, et la colonie n'est, sous aucun rapport, étrangère au luxe des nations les plus favorisées de l'ancien monde.

Déjà Sydney, qui dépend de l'autorité religieuse de l'évêque de Calcutta, renferme, sous une égale protection, deux paroisses anglicanes, une église presbytérienne et deux chapelles catholique et méthodiste; une église catholique avait été commencée sur un vaste plan : mais la population d'origine irlandaise n'est pas celle qui fait fortune; les ressources ont manqué, et les travaux sont restés longtemps interrompus.

Des missionnaires de l'Église établie et des missionnaires wesleyens avaient entrepris la prédication parmi les peuplades indigènes. Cette œuvre a été bientôt abandonnée, faute de fonds et de confiance dans le succès. A la fin de 1830, les écoles ouvertes par les missions pour la population d'origine anglaise recevaient plus de mille enfants.

De nombreuses associations de bienfaisance ont institué et doté des établissements d'utilité publique. On doit distinguer surtout une maison de refuge, une école de jeunes servantes et un dispensaire qui fournit gratuitement des consultations et des médicaments. Des sociétés savantes, fondées à Sydney, à Hobart-Town et à Bathurst, veillent à la conser-

(1) *Embryo city*, ville Embryon; terme de Wentworth en parlant de Liverpool.

(2) Il y a quelque chose de bizarre dans cet hommage rendu au nom de l'un des orateurs du parlement britannique les plus opposés au système des colonies pénales.

vation de la vaccine, deux fois perdue depuis la fondation de la colonie; perfectionnent la culture des champs et des jardins; entretiennent des relations avec les savants et les établissements publics de l'Europe, et discutent avec un peu trop de chaleur peut-être la question de prééminence entre la Nouvelle-Galles et la terre de Van-Diémen. Déjà des publications et des projets utiles recommandent ces académies naissantes, et l'Australie doit la renommée acquise enfin à l'observatoire de Paramatta, à l'administration du général Brisbane. Les noms de ses directeurs, les astronomes Rumker et Dunlop, ont justement retenti en Europe, et la cinquième partie du monde commence enfin à pouvoir offrir une littérature indigène. Au nombre de ses historiens elle compte un de ses fils, Wentworth, auteur de la *Statistique* des établissements anglais de la Nouvelle-Galles et de la terre de Van-Diémen, ouvrage consacré en Angleterre par trois éditions. Les presses coloniales ont produit deux traités fort répandus sur la culture de la vigne et l'éducation des troupeaux; le révérend Threlkweld a publié une traduction de l'Évangile selon saint Luc, dans la langue des indigènes, premier et peut-être unique monument d'un idiome qui ne saurait longtemps tarder à disparaître.

Le missionnaire Yate faisait imprimer à la fois à Sydney, à cinq cent cinquante exemplaires, dans la langue de la Nouvelle-Zélande, les trois premiers chapitres de la Genèse, les huit premiers de l'Évangile selon saint Mathieu, les quatre premiers de l'Évangile selon saint Jean, les six premiers de l'Épître selon saint Paul aux Corinthiens, un peu de liturgie et de catéchisme, et dix-neuf hymnes. Les Néo-Zélandais paraissaient disposés à acheter ces petits livres.

D'autres écrits sont annoncés à la curiosité publique, et l'on discute dans les salons le mérite des poésies nationales du jeune Tompson et du vénérable Michael Robinson.

Bientôt chaque ville possédera sa bibliothèque, formée par souscription; et déjà la Nouvelle-Galles voit paraître cinq

journaux, dont le plus ancien existe depuis plus d'un quart de siècle; tandis que, il y a cinquante ans, l'Écosse tout entière n'en publiait pas un seul : le journal officiel, la *Gazette de Sydney*, éditée par Ralph Mansfield; l'*Australian*, feuille politique et littéraire; le *Monitor*, par Smith Hall, et le *Sydney-Herald*, publié par une société, sont distribués à de nombreux lecteurs, et forment, surtout par le nombre des annonces, de lucratives propriétés. La terre de Van-Diémen possédait deux journaux, il y a déjà plusieurs années. Si le gouvernement anglais paraît trop souvent justifier le reproche de vouloir restreindre les progrès de ses colonies australiennes, il faut reconnaître qu'il n'a point adopté cette politique étroite de l'Espagne, qui prohibait avec tant d'activité l'introduction de la littérature et des arts de l'Europe dans ses vastes domaines du nouveau monde.

Toutes les fêtes, tous les goûts de la vieille Angleterre se sont naturalisés dans l'Australie. Les bals par souscription, les routs et les soirées d'enfants réunissent l'élite de la colonie; une salle de spectacle s'est élevée comme par enchantement, et, s'il faut en croire le voyageur Cunningham, depuis longtemps le besoin de cet édifice se faisait vivement sentir. Des promenades publiques sont plantées avec goût, des courses de chevaux attirent des foules de parieurs, et des sociétés de chasseurs ont leurs règlements et leurs uniformes : chacun d'eux doit entretenir un nombre déterminé de chiens. Mais déjà le kangouroo, l'ému et le chien sauvage ne suffisent plus à ces fils de l'Angleterre : l'Anglais veut retrouver sa patrie sur tous les points du globe, et des souscriptions ont été ouvertes pour acclimater le daim et le lièvre, le faisan et la perdrix.

Heureuse cette société, si, se renfermant dans le cercle que lui trace la Providence, elle jouissait en paix de tous ses dons! Mais des prétentions puériles, envenimées par la presse périodique, l'agitent et la désunissent. Les émigrés volontaires veulent former exclusivement l'aristocratie coloniale; tandis

que les riches émancipés les regardent comme des usurpateurs de leurs droits, et, tout en prêchant l'oubli du passé, ne se montrent pas moins exclusifs que leurs rivaux. Des catégories arbitrairement déterminées, des dénominations injurieuses, un esprit d'inquisition porté au plus grand excès, divisent des hommes que la communauté d'intérêts devrait unir. De là sont nées toutes les plaintes qui ont amené l'enquête du commissaire Bigge; de là sortiront tous les obstacles qui ralentiront dans l'Australie le progrès des institutions civiles: les coteries sont plus aveugles peut-être encore que les partis.

Un jour sans doute, l'éducation, si généreusement répandue jusque dans les moindres hameaux, amoindrira ces funestes effets. Sur aucun point du globe de semblables soins ne sont donnés à l'instruction primaire. Le gouverneur Macquarie avait alloué aux écoles publiques la huitième partie du revenu colonial. Cette proportion a dû changer d'après l'accroissement des ressources, plus rapide que celui des besoins; mais aujourd'hui encore, des droits spéciaux sont affectés à l'enseignement : dans chaque village naissant, un édifice et un terrain défriché sont destinés à un instituteur soldé par l'État, et qui ne doit recevoir de rétribution scolaire que suivant les facultés des parents de ses élèves. Dans la plupart des districts, des écoles du dimanche sont offertes à tous les âges; un établissement semblable a été séparément ouvert pour les jeunes *convicts;* et à tous ces moyens d'instruction noblement prodigués par le gouvernement, viennent encore se joindre les souscriptions volontaires et l'action des missionnaires de la société Wesleyenne.

L'autorité a sagement senti que, si l'instruction primaire est une dette de la société envers tous ses membres, l'éducation libérale, qui crée tant d'existences hostiles et inutiles, n'a droit qu'à des encouragements et à une juste liberté. Plusieurs établissements particuliers, dirigés presque

tous par des membres du clergé, sont ouverts sur divers points à la jeunesse opulente, et formés en général sur le modèle des colléges écossais. Les arts d'agrément ne sont point négligés; l'escrime et la musique sont enseignés par des maîtres habiles, et les talents de M. Giraud, professeur de danse française, sont célèbres dans toute la colonie. Les maisons consacrées à l'éducation des jeunes demoiselles passent pour moins bien tenues.

CHAPITRE XXXI

1822-1831. — ADMINISTRATION

Ce n'est point dans une colonie pénale que l'utilité d'une police de surveillance peut être révoquée en doute ; mais son institution à Sydney, c'est un fait bien digne de remarque, eut, sinon pour cause absolue, au moins pour motif stimulant, la demande expresse des premiers *convicts.* Si jamais l'abus d'une extrême civilisation entraîne les habitants de l'Australie à reproduire à leur tour les déclamations rebattues dont retentissent aujourd'hui la France et l'Angleterre, l'autorité de leurs aïeux pourra leur être opposée sans réplique facile.

La police est généralement bien faite à Sydney. Le vol à main armée est presque sans exemple, et la justice n'a le plus souvent à connaître que de délits d'un caractère peu grave. Il est très-rare que les planteurs soient volés par les *convicts* attachés à leur service, et sur la conduite desquels ils doivent présenter annuellement un rapport. Certains d'être les premiers soupçonnés, et de ne point trouver d'indulgence chez leurs juges, ces hommes veillent continuellement sur eux-mêmes, et ne cèdent guère qu'à la tentation des liqueurs spiritueuses.

Depuis quelques années, on a pu diminuer le nombre des constables. Ce sont surtout les projets d'évasion des *convicts* qui réclament la surveillance de la police; les Irlandais n'ont pas encore complétement reconnu l'impossibilité de se rendre par terre à la Chine ou à Timor. Ils ont tous accepté le récit du *Courrier* d'Hobart-Town, qui racontait sérieusement, en 1830, la découverte d'un temple d'origine hindoue, faite par le docteur Henderson dans l'intérieur de la Nouvelle-Galles.

Quelques-uns même espèrent toujours arriver aux montagnes du Connaught, en suivant les montagnes Bleues; mais l'organisation faite par le général Darling d'une *police noire,* composée d'indigènes vêtus et nourris aux frais de l'État, diminue chaque jour les tentatives de ces malheureux. En vain des déserteurs ou des criminels fugitifs épuisent toutes les ressources de la ruse, pour mettre en défaut l'instinct des Australiens; en vain ils mêlent leurs traces, embrasent les grandes herbes et traversent les rivières à la nage : toujours l'adresse de la civilisation est vaincue par la sagacité de l'état de nature; toujours des indices imperceptibles à l'œil d'un Européen trahissent le passage des blancs, et la *police noire* les ramène morts ou vifs à Sydney : les *convicts* repris sont envoyés à des compagnies de discipline très-sévèrement commandées. Mais ce sont bien plus encore les tentatives d'évasions par mer qui appellent la sollicitude de l'autorité. Jamais on n'aurait dû déporter de matelots à la Nouvelle-Galles, et trop longtemps on a permis aux baleiniers de compléter leurs équipages par des *convicts.* C'était former des pirates. Plus d'une fois des navires et des chaloupes ont été enlevés par surprise dans la rade même du port Jackson; plusieurs ont été repris, la plupart ont dû périr; quelquefois un succès entier a couronné l'audace de ces nouveaux flibustiers. Le plus souvent ils côtoient les rivages du continent jusqu'au point le plus rapproché des colonies hollandaises, et chaque nuit leurs embarcations sont tirées à terre : de plus difficiles entreprises ont complétement réussi. Un éta-

blissement a été formé par des *convicts* dans l'Amérique du Sud, un autre aux îles Sandwich. Mais les évasions isolées sont bien plus fréquentes, et peu de navires s'éloignent de la Nouvelle-Galles sans enlever quelque déporté. Les baleiniers et les bâtiments du commerce étranger acquièrent ainsi des matelots presque sans augmentation de frais; souvent aussi la connivence de l'équipage et le consentement tacite du capitaine autorisent des tentatives, désavouées en cas de découverte. Mais, quelle que soit la surveillance du gouvernement et même la bonne foi des marins, on voit encore des *convicts* évadés arriver au cap de Bonne-Espérance, et jusqu'en Europe, cachés à fond de cale et vivant aux dépens des provisions du navire, à l'insu de tout l'équipage.

L'insuffisance des forces militaires a toujours laissé la colonie à la merci des *convicts,* et l'on ne saurait comprendre comment il ne s'est point élevé dans leurs rangs un chef audacieux. Aujourd'hui même, que la garnison se trouve doublée, et que l'accroissement de la population libre permettrait, en cas de soulèvement, de réunir une sorte d'*yeomanry* nombreuse, toute inquiétude d'un coup de main hardi n'est pas encore entièrement dissipée. Aucune fortification imposante ne tient en bride les fauteurs de révoltes; trois batteries seulement défendent la rade du port Jackson, et la colonie a en vain demandé deux petits sloops pour croiser sur les côtes, et empêcher l'enlèvement des chaloupes et des navires légers. Les forces militaires de la Grande-Bretagne dans l'Australie se composent de détachements pris dans trois régiments, et d'un bataillon de vétérans. Ces forces atteignent bien près d'un effectif de deux mille hommes. Une moitié de ces soldats forme une sorte de gendarmerie à cheval. Les vétérans sont divisés, sur toute la surface de la colonie, par brigades de cinq ou six hommes, dont chacun reçoit du gouvernement une concession de terre et une vache.

L'état judiciaire de la colonie, objet de longues attaques

et de vives récriminations, a reçu dans les dernières années de nombreux perfectionnements. A bien peu d'exceptions près, les lois de l'Angleterre sont en vigueur dans l'Australie. Des tribunaux correctionnels, des tribunaux civils, une cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud, réunissant toutes les attributions des tribunaux de la métropole, désignés sous les titres de bancs du roi, cours ordinaires, échiquier et chancellerie, avec juridiction ecclésiastique, et l'institution du jury, qui peut prononcer en matière civile, garantissent une prompte justice; mais, pour remédier aux dangers que, dans la situation actuelle de la société, pourrait entraîner le jury, sa compétence n'est jamais admise que du consentement des deux parties : si l'une d'elles le refuse, la cause est portée devant un juge et deux assesseurs. Les magistrats de la colonie ont les mêmes attributions que ceux de l'Angleterre à l'égard des hommes libres, et des attributions plus étendues envers l'autre classe. L'ivrognerie, la désobéissance, la paresse sont classées au nombre des délits, comme la désertion, le recel, l'insulte, l'insubordination; tous les désordres enfin peuvent être atteints, sous quelques noms qu'ils se cachent. Toute condamnation doit être portée à la connaissance du gouverneur, qui doit en adresser un rapport à Londres dans le délai de six mois. Sur la plainte d'un colon, les juges de paix sont compétents pour condamner les *convicts* à dix ou quinze jours de *tread mill,* moulin à marches, et leur faire infliger de cinquante à cent coups de fouet, de sept à vingt et un jours de réclusion solitaire au pain et à l'eau, et de trois à six mois de travaux publics.

Suivant la gravité des circonstances, le *convict* relaps peut être condamné, soit à trois ans de plus de sa première peine, soit à un envoi limité dans un établissement pénal, soit même aux travaux perpétuels dans les mines de charbon : cette dernière condamnation est extrêmement redoutée. La peine de la réclusion est quelquefois prononcée, mais seulement contre des femmes; on les réunit alors à Paramatta, dans une maison où d'autres femmes, qui n'ont pas trouvé d'em-

ploi en débarquant, sont occupées avec elles à la confection de draps grossiers.

Aux cours suprêmes de la Nouvelle-Galles et de la terre de Van-Diémen appartient la répression de la piraterie et de tous les délits commis sur mer ou à la Nouvelle-Zélande, et en tout autre lieu des océans Indien et Pacifique.

La justice d'Hobart-Town comptait déjà une cause célèbre qui tient une grande place dans la relation du voyage du capitaine Dillon, et qui faillit empêcher, éloigner du moins la découverte du sort de la Pérouse. De graves accusations portées par le hardi navigateur contre la magistrature de la terre de Van-Diémen, ont eu un long retentissement.

Cependant, depuis l'année 1824, les colonies australiennes ont cessé d'être administrées sous le régime du bon plaisir. De nombreuses plaintes, motivées plutôt sur la crainte de l'avenir que sur les abus du présent, avaient été adressées au cabinet de Saint-James, et vingt-quatre colons, dont la fortune s'élevait ensemble à un capital de neuf cent cinquante mille livres sterlings, s'étaient réunis pour demander l'institution d'une assemblée coloniale; mais le gouvernement jugea que l'Australie n'était pas mûre encore pour un semblable système, et créa seulement pour quatre ans un conseil législatif. Ce conseil dut être composé de cinq membres au moins, de sept au plus, à la nomination du roi; et le gouverneur reçut le pouvoir de les remplacer, sauf approbation de la couronne, dans le cas de décès, de démission, d'absence ou d'incapacité notoire. Toutes les mesures de bon ordre et de sûreté devaient être soumises à ce conseil; mais au gouverneur seul appartenait l'initiative.

Ce système a subi, en 1829, un changement remarquable. Aujourd'hui, le conseil législatif, ou, s'il faut en croire quelques feuilles publiques, l'assemblée coloniale se compose de quinze membres : le gouverneur, le premier juge, l'archidiacre, le secrétaire colonial, l'avocat général, le collecteur des douanes, l'auditeur général des comptes, un officier supérieur, six habitants notables et un capitaine de marine.

Cette organisation nouvelle a peut-être fait taire une partie des plaintes qui avaient accueilli l'évidente amélioration introduite en 1824. A cette époque, Sydney renfermait déjà de nombreux frondeurs des actes du gouvernement. Dans son enceinte fermentaient quelques-unes de ces têtes ardentes qui, tout entières à la générosité et à la fougue de leurs inspirations, ne sauraient attendre la marche des siècles, et ne tiennent aucun compte des progrès obtenus, tant qu'il reste quelques progrès réels ou imaginaires à obtenir. Trente-cinq années à peine séparaient l'époque où un désert avait reçu ses premiers habitants européens, de celle où leurs fils agitaient les questions sociales les plus compliquées ; et déjà, au milieu de tous les miracles d'une civilisation improvisée, les jeunes publicistes de cette nation à peine connue de l'ancien monde, pour la plupart, comme chez tous les peuples, avocats sans procès et médecins sans malades, se plaignaient amèrement du vice des institutions et de la lenteur du mouvement progressif. On les voyait accuser avec chaleur l'arbitraire de l'autorité, les entraves opposées au commerce d'exportation, la surveillance intérieure des distilleries, et les obstacles apportés par la compagnie des Indes à l'écoulement des produits coloniaux dans les contrées de l'Orient. Les uns demandaient une réforme judiciaire, ou la réduction des dépenses ; les autres, des franchises électorales et la liberté illimitée de la presse ; quelques-uns calculaient l'époque probable où l'Australie s'affranchirait, comme les États-Unis de l'Amérique ; et, de leur côté, les colons de Van-Diémen exhalaient de semblables griefs contre la métropole des colonies australiennes, en se livrant à de semblables espérances.

Au milieu de cette agitation de quelques esprits, des travaux d'utilité publique se poursuivent presque inaperçus, quoiqu'un grand nombre d'entreprises aient été abandonnées par une sévère et peut-être impolitique économie. Des routes larges, sûres et bien entretenues, et des ponts habilement construits, favorisent la circulation. Partout les marchés

sont accessibles, et un service régulier de postes, établi entre toutes les villes, s'étend aux moindres habitations, où les dépêches sont portées par des courriers à cheval, tandis que des entreprises de voitures publiques, partant à heure fixe, atteignent un étonnant degré de prospérité.

CHAPITRE XXXII

1822-1831. — COMMERCE

Le système financier d'une nation aussi nouvelle ne saurait être bien compliqué. L'Australie a profité de l'expérience de l'ancien monde, et, dès les premières années, les impôts nécessaires ont été assis sur la base de la consommation, la moins sujette à erreur. Le revenu public se compose de droits sur les marchés, les distilleries et le tabac, de licences pour la vente des liqueurs spiritueuses, d'une taxe de cinq pour cent sur le commerce d'importation, d'un droit sur la cession des terrains mis en valeur par les compagnies de défrichements, et du produit des barrières de péage. Ces ressources dépassent les besoins de la colonie et permettent même de grandes améliorations. Il est interdit au gouverneur et au conseil d'établir aucun impôt, à l'exception des charges locales.

Le succès des banques rivales, où sont intéressés les principaux commerçants, a dépassé toutes les espérances. Dès 1825, l'escompte s'est abaissé à huit pour cent. L'année suivante, le conseil a défendu de mettre en circulation des billets au-dessous de vingt shellings. Les transactions sont devenues de jour en jour plus faciles à Hobart-Town et à Sydney;

l'exactitude des paiements, le taux convenable des intérêts ont affermi le crédit public, et cette prospérité de finances a permis d'appliquer presque exclusivement toutes les valeurs numéraires au commerce extérieur. Déjà l'on voit coter non sans faveur, à la Bourse de Londres, les actions des compagnies australiennes.

Une très-grande partie de la monnaie courante de la colonie se compose de dollars espagnols, venus pour la plupart de l'Inde et de la Chine. Après les avoir émis avec une valeur de convention, le gouvernement, à l'exemple de quelques commerçants, n'a plus voulu les recevoir que pour leur valeur intrinsèque de quatre shellings deux deniers; de cette mauvaise foi, dont le Trésor public a tiré peu de profit, est résulté beaucoup de confusion et de mécontentement. Enfin un cours s'est établi entre la livre sterling et le dollar, avec perte de quatorze pour cent sur la valeur nominale. Le numéraire importé dans l'Australie pourrait suffire à tous les besoins, si le thé et le sucre, dont la consommation est considérable, ne se payaient pas exclusivement en dollars. C'est une plaie vive dont souffrira longtemps la chose publique, et qui entraîne à sa suite, avec l'exagération des intérêts hypothécaires, le fléau de l'usure dévorant les planteurs sans fortune. Transporter de l'argent monnayé dans les colonies australiennes serait aujourd'hui la plus heureuse de toutes les spéculations.

Déjà plusieurs maisons de commerce de Londres ont établi des correspondances avec l'Australie et entretiennent des agents à Sydney. Des marchands de modes et de nouveautés ont fait de rapides fortunes. Mais aujourd'hui la concurrence est devenue si forte, qu'un semblable succès ne peut plus s'obtenir dans le court espace de six années.

Une activité toujours croissante règne dans le mouvement du port Jackson. L'Angleterre y importe, sur de nombreux navires, pour une valeur annuelle de plus de quatre cent mille livres sterlings, ses étoffes de coton, de laine et de fil, de l'argenterie et des porcelaines, des objets d'enharnache-

ment, des liqueurs spiritueuses, des épices, du savon, du beurre même et du fromage, et une foule de ces produits manufacturés que l'Europe est en possession de fournir au monde entier, mais dont les envois ne sont pas toujours calculés d'après les besoins réels de la consommation. L'Inde et surtout le port de Calcutta concourent à ce commerce. Les États-Unis américains et Valparaiso entretiennent aussi des relations fréquentes avec les côtes de l'Australie; la France n'y est représentée que par ses navires de découverte, et les noms des Freycinet, des Duperrey, des Bougainville et des d'Urville sont devenus, comme celui de la Pérouse, inséparables des annales de la cinquième partie du monde.

Plus d'un publiciste anglais a remarqué avec amertume que, pour tous les détails scientifiques concernant l'Australie, c'est en France, bien plus qu'en Angleterre, qu'il faut aller chercher des autorités.

Le cap de Bonne-Espérance envoie ses vins à Sydney, le Brésil ses produits indigènes, la Chine ses nankins, ses soieries, son thé et sa vaisselle de terre; les îles de la mer du Sud, enfin, et la Nouvelle-Zélande, le bois de sandal, la nacre, des salaisons, l'arrow-root et le *phormium tenax*, des planches et du bois de mâture.

Des maisons de Sydney ont établi des comptoirs à Houkianga, sur la côte ouest de la Nouvelle-Zélande, pour y faire construire de petites goëlettes, et recueillir les produits abondants de cette terre féconde. Cette entreprise a complétement réussi. Mais tout le commerce australien est entravé par les prétentions de la compagnie des Indes. Souvent des vaisseaux de guerre arrêtent les navires coloniaux, quelquefois même ceux qu'a frétés le gouverneur, et les amènent en jugement à Calcutta, pour infraction aux priviléges de la compagnie. La contrebande des liqueurs spiritueuses, protégée par l'opinion publique, produit toujours au commerce américain des bénéfices considérables. Botany-Bay et Broken-Bay sont les théâtres les plus ordinaires des débarquements frauduleux; et cette violation des lois est surtout encouragée

par l'expérience des planteurs, qui obtiennent toujours des *convicts* beaucoup plus de travail par des distributions de rhum ou d'eau-de-vie que par l'augmentation du salaire.

La plupart des découvertes et des perfectionnements modernes qui ont donné tant d'essor à l'industrie européenne, sont déjà naturalisés dans les colonies australiennes. Depuis quelques années, plusieurs moulins sont mus par la vapeur, et la construction des navires commence à faire des progrès; mais il a fallu vaincre des préjugés obstinés en faveur des chênes de l'Europe contre les arbres de l'Australie. Des échantillons choisis sans discernement, examinés avec prévention, avaient répandu de fausses idées parmi les constructeurs anglais; enfin la vérité s'est fait jour, et maintenant l'exportation des bois de mâture et de construction devient, pour Sydney, une nouvelle source de richesses, quoique le bois de teck ait toujours la préférence dans les chantiers de l'Angleterre.

CHAPITRE XXXIII

1822-1831. — PROGRÈS AGRICOLES

L'agriculture et l'éducation des troupeaux ont acquis, dans les colonies australiennes, un développement inespéré. Quelque défaut de connaissances premières, quelque incurie même que l'on puisse reprocher à un trop grand nombre de colons, les progrès obtenus sont si rapides, que l'exemple d'aucun peuple ne peut être opposé à celui d'une nation de condamnés. Aujourd'hui nulle des colonies anglaises ne saurait entrer en comparaison avec la Nouvelle-Galles et la terre de Diémen, pour l'intelligence et l'activité des planteurs.

Déjà le prix des terres est plus élevé dans l'Australie que dans le Haut-Canada. La mesure adoptée est l'acre d'Angleterre. Le défaut de rivières navigables doit maintenir l'élévation de cette valeur sur tout le littoral, et surtout aux bords de la rivière Hunter, considérés comme le jardin et le grenier de la colonie; elle eût été plus grande encore, si les premiers planteurs, hommes pour la plupart peu propres à la vie agricole, ne s'étaient pas laissé facilement séduire par la vue de l'or dans un temps où les capitalistes étaient plus rares. Dans les villes, et surtout à Sydney, on a vu,

comme dans les cités commerçantes et populeuses de la vieille Europe, d'énormes sacrifices payés à la convenance d'un emplacement. On cite une seule acre vendue à Sydney mille livres sterlings, à une époque où, par une coïncidence bizarre, le prix des terrains était également exagéré par des spéculateurs à Paris et à Tiflis. Dans l'intérieur des terres, la valeur vénale ne s'élève guère au-dessus du prix des défrichements; cependant, au delà des montagnes Bleues, de vastes établissements agricoles, fondés sur des terrains plus fertiles, doivent bientôt démentir cette règle. Le littoral l'emporte, il est vrai, sur cette partie du continent par un climat plus chaud, sans être moins salubre, et par l'inappréciable don de pouvoir cultiver auprès des végétaux de l'Europe tous ceux des tropiques, que n'admet point un sol élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer; mais les contrées de l'intérieur offrent aussi d'importantes compensations. Plus tard, quand la population aura pris l'accroissement nécessaire, les sites enchanteurs des environs de Bathurst attireront des propriétaires opulents dans des jardins naturels, que le goût le plus pur n'aurait pas su créer, et dans des déserts où, au milieu de toutes les apparences de la culture et de l'art, l'habitation de l'homme semble seule manquer. D'autres avantages plus réels, la présence bien constatée de deux grandes rivières, plusieurs découvertes de passages faciles, et les progrès de l'industrie, assurent un brillant avenir à cette immense partie des possessions anglaises, lorsque la consommation se trouvera en rapport plus exact avec la production. L'Australie ne demande plus des lois ni de l'or; elle ne demande plus les tributs naturels des autres contrées : il lui faut des hommes : que les hommes se laissent attirer par l'aspect de ses avantages !

Pour obtenir une concession de six cent quarante acres, un émigré doit justifier d'un capital de cinq cents livres sterlings, et proportionnellement un planteur peut obtenir jusqu'à deux mille cinq cent soixante acres, en contractant l'obligation de se charger d'un *convict* par chaque centaine

d'acres. Et encore, dans les derniers temps, la main-d'œuvre agricole est-elle devenue si rare, que le gouvernement, établissant un tarif au profit du trésor public, n'a pas toujours pu suffire aux demandes des planteurs, qui consentaient à payer à l'État trois shellings par semaine et par tête d'ouvrier quelconque.

Toute concession antérieure à 1826 ne doit payer, après une jouissance de sept années, qu'une redevance de peu de valeur.

Cette redevance est rachetable au denier vingt ; ainsi, il a été calculé qu'en moyenne, après sept années de jouissance, on peut devenir propriétaire incommutable de deux mille cinq cent soixante acres, au prix fixe de six cent quarante livres sterlings deux shellings, ou par une rente de trente-deux livres sterlings au même capital. Les concessionnaires réclament vivement le droit de s'acquitter en nature.

Il n'est pas étonnant que, dans une contrée où l'espace ne manque à personne, et où l'intérieur des terres méritera longtemps le nom de *terra australis incognita*, l'art des assolements soit encore dans son enfance, et que de vastes terrains, heureusement situés près de Sydney, de Paramatta et de Liverpool, soient quelquefois laissés en friche par des colons qui accusent la stérilité du sol, au lieu de reconnaître leur incurie. D'autres perfectionnements se font encore désirer ; l'accroissement de la population et l'exemple de quelques grandes fortunes territoriales ne tarderont pas à les amener. Déjà des planteurs intelligents possèdent presque seuls les meilleurs terrains sur les bords de l'Hawkesbury et du Népéan, et sur les coteaux, bien plus fertiles que les vallées, quand elles ne sont point formées par des alluvions. Mais le plus grand obstacle à une entière prospérité agricole provient moins encore du défaut de débouchés, qui commence à se faire sentir, que du prix trop élevé de la main-d'œuvre, Chaque *convict*, assujetti à un travail modéré de neuf heures par jour, reçoit annuellement dix livres sterlings pour son entretien, et par semaine onze livres de pain

ou un quart de boisseau de blé, sept livres de bœuf ou quatre livres de porc salé, une livre de sucre, deux onces de thé et deux onces de tabac. Toute augmentation de travail donne lieu à un salaire particulier. Cette disproportion entre la valeur des produits agricoles et le prix de la main-d'œuvre cause beaucoup de découragement. On l'attribue, non sans quelque raison, au vice favori des *convicts :* ces malheureux calculent leurs besoins, non d'après la valeur des objets de première nécessité, mais d'après celle des liqueurs spiritueuses, dont la consommation n'est égale, toute proportion gardée, en aucun autre lieu du monde, et dont la cherté est excessive dans l'intérieur des terres. Une institution du général Brisbane avait paru atténuer en partie les résultats fâcheux d'un tel état de choses. Trouvant dans les prisons, au moment de son arrivée, un nombre considérable de *convicts* incorrigibles restés à la charge de la colonie, parce que nul planteur n'osait les employer, il en forma, sous le nom de *clearing-gangs* (1), des compagnies de défricheurs, travaillant sous des chefs, et soumis à la plus sévère discipline. Sans aucun contact avec ces hommes, chaque colon pouvait faire entreprendre des défrichements à un prix arrêté d'avance avec l'autorité.

Les *clearing-gangs* ont été rappelés à l'arrivée du général Darling.

Une triste expérience a prouvé une fois qu'au milieu d'une population de quarante mille âmes, qui ne doit point ignorer ses ressources réelles, il est encore possible, par de fausses mesures d'une part et de honteuses spéculations de l'autre, d'amener une disette factice, et à sa suite une disette véritable. Jusqu'en 1822, les approvisionnements de grains nécessaires au gouvernement s'étaient faits avec la plus grande

(1) C'est en partie à cette institution, selon M. Huerne de Pommeuse (*des Colonies agricoles,* p. 707), que la colonie a dû une nouvelle prospérité. Il y a dans cette remarque une exagération excessive des effets d'une institution utile, mais temporaire.

publicité; l'époque où les magasins de l'État devaient se remplir était officiellement annoncée, et nul planteur ne se voyait admis à fournir plus de cent boisseaux, au prix fixe de dix shellings, sans avoir égard aux mercuriales. La récolte fut très-abondante, quoique en général l'acre de terre produise peu de blé, défaut de quantité réparé en partie par le poids et la qualité. Le prix courant descendit au-dessous de la valeur déterminée par le gouvernement lui-même, et un acte du 27 novembre 1822 proclama l'abolition du prix fixe, en annonçant qu'à l'avenir les fournitures seraient adjugées publiquement au rabais. Cette mesure fut accueillie avec défaveur, et la baisse du prix des grains persista de plus en plus jusqu'à la récolte de 1823, dont l'abondance fut telle, que le blé ne se vendait plus que quatre shellings le boisseau. Dans cette crise agricole, le gouvernement, par une parcimonie difficile à justifier, ne fit d'achats qu'à mesure de ses besoins, pour ne point amener une hausse en remplissant à la fois ses magasins. Cependant les planteurs, pour la plupart dépourvus de greniers, naturellement imprévoyants, et presque tous sous le poids de dettes qu'ils allaient se voir dans l'impossibilité d'acquitter, apportaient en foule au marché les produits de leurs récoltes; les magasins publics leur restant fermés, ils se voyaient forcés d'abandonner à vil prix leurs grains à des créanciers inquiets. La consommation devint énorme dans les campagnes; les plus pauvres planteurs renoncèrent à leur nourriture habituelle de maïs et de pommes de terre; les animaux domestiques eux-mêmes furent engraissés avec du blé, et, dans ce découragement général, un tiers du terrain ordinaire ne fut point ensemencé. Malgré tous ces avant-coureurs inquiétants, l'autorité demeura impassible; déjà des bruits de disette circulaient sourdement; les spéculateurs et les colons prévoyants formaient des approvisionnements considérables; enfin, au mois de juillet 1824, le prix du blé s'était relevé jusqu'à sept shellings onze deniers, au milieu de tous les symptômes d'une disette prochaine; au mois de septembre le boisseau

de blé valait treize shellings six deniers. Les magasins publics ne renfermaient plus de vivres que pour six jours, il fallut les remplir à des prix exorbitants, et le gouverneur fréta un navire pour rapporter des grains de Batavia : ainsi le résultat d'une abondance extraordinaire allait être l'introduction de grains étrangers.

La récolte fut médiocre; les manœuvres des accapareurs et le découragement des colons maintinrent l'exagération des prix, qui s'élevaient en juillet 1825 à plus de treize shellings. Il fallut deux ans de prudence et de bonnes récoltes pour rétablir l'équilibre.

Mais la culture des terres n'est qu'au second rang dans l'Australie : c'est surtout parmi les peuples pasteurs que doit être classée la population européenne des terres australes. Il n'est guère besoin d'expliquer que cette dénomination s'applique beaucoup moins à la naïveté des mœurs qu'à la nature des travaux.

Les pâturages de l'Australie fournissent, dans toutes les saisons, une égale nourriture, et permettent aux colons de ne point récolter de fourrages. Les plantes graminées particulières à ce climat forment des prairies naturelles de la meilleure qualité. Il est à désirer que des essais soient tentés pour les améliorer par la culture, et que leur principe nutritif soit comparé avec celui des herbages de l'Angleterre. Jusqu'à ce jour, on ne s'est point assez occupé d'en recueillir les semences, et la présence continuelle des troupeaux, diminuant la reproduction des plantes annuelles, a rendu nécessaire sur quelques points l'introduction des prairies artificielles; les divers fourrages anglais n'ont point également réussi. Le prix de location des pâturages réservés par l'État est de vingt shellings par acre.

La race des taureaux s'est remarquablement améliorée par l'introduction et le croisement des plus belles variétés anglaises; quoique l'expérience du ménagement de ces troupeaux ait trop souvent manqué à la plupart des planteurs, leur nombre dépasse tous les besoins de la colonie, qui,

malgré l'entière destruction des premiers troupeaux sauvages, doit, à une époque peu éloignée, offrir, pour l'inépuisable abondance des bêtes à corne, le même spectacle et le même abaissement de prix que Buenos-Ayres et Madagascar. On a déjà vu, en 1829, la fourniture des magasins publics adjugée pour un an à un denier 3/8 la livre de bœuf, et des navires s'en sont approvisionnés à un denier la livre. Mais ces traités avaient été conçus en grand par des planteurs voisins des montagnes Bleues; le prix commun n'était pas descendu, sur le marché de Sydney, au-dessous de trois deniers, pour le mouton comme pour le bœuf. C'était à peine le quart des prix de 1826, et rien n'indique une hausse prochaine.

L'éducation des chevaux offre aux planteurs intelligents des avantages bien plus certains. Un bon cheval n'est jamais vendu moins de quarante livres sterlings, et le prix des juments poulinières est plus élevé encore. Déjà les riches colons s'occupent du croisement des races; Sydney possède des étalons arabes dont la saillie se paie jusqu'à dix livres sterlings, et la mode toujours croissante des courses de chevaux amènera infailliblement des améliorations nouvelles.

Les troupeaux de bêtes à laine, singulièrement favorisés par le climat, sont devenus presque innombrables, et permettent cependant encore quelques spéculations avantageuses. On a vu un seul colon réaliser dans une seule année un bénéfice net de quatorze cents livres sterlings, sur les produits de toute nature de ses bergeries. L'introduction de quelques béliers des diverses races saxonnes et françaises a puissamment contribué, dans les dernières années, au perfectionnement des troupeaux.

Les laines, égales au moins à celles de la Saxe et de l'Espagne, forment encore, et formeront longtemps, la principale branche du commerce d'exportation. Dès l'année 1825, il en a été embarqué plus de cinq cent mille livres pour l'Angleterre; l'Indoustan et Java, dont les relations avec la Nouvelle-Galles s'étendent rapidement, tirent des haras de la colonie un grand nombre de chevaux. On a vu

de jeunes étalons payés deux cents guinées, et bien peu de navires expédiés pour l'Inde sortent de la baie, sans s'être chargés de plusieurs chevaux. Il est seulement à regretter que l'énormité des frais de relâche dans les ports de la Nouvelle-Galles éloigne de ses rivages un grand nombre de navigateurs.

L'institution des compagnies de la Nouvelle-Galles et dè la terre de Van-Diémen a donné une vive impulsion à tous les progrès agricoles. Elles obtiennent du gouvernement des concessions de terrain qu'elles mettent en valeur, pour les livrer ensuite à bas prix, à des colons volontaires ou à des *convicts* libérés. Aucune taxe n'est versée au trésor de l'État avant l'entrée en jouissance, et alors même le tiers de la faible somme, perçue d'après les règles ordinaires des concessions, doit être consacré à des travaux d'utilité publique, tels que l'achèvement des routes ou la construction des ponts. Ces compagnies ont cependant beaucoup perdu de leur faveur auprès des colons, qui les accusent de monopole et de fausses promesses. C'est un procès bien difficile à juger de si loin. Les sociétés savantes de l'Australie, et même quelques sociétés anglaises, concourent avec succès au progrès de la colonie. Les primes offertes par la société d'agriculture de Sydney ont notablement diminué l'espèce du chien sauvage, ou *dingo,* seul animal carnivore de toute l'Australie, qui attaque les bêtes à laines. Des sociétés de Londres ont offert des prix pour l'introduction, dans la Nouvelle-Galles, d'une plante qui puisse remplacer le chanvre, et pour l'importation à Londres de vin récolté dans les colonies australiennes.

Le jardin Botanique de Sydney, habilement dirigé par le savant botaniste Frazer, a rendu à la colonie les services les plus signalés. Presque tous les végétaux utiles de l'Europe se sont facilement acclimatés sous le ciel pur de l'Australie; plusieurs même y ont acquis des qualités nouvelles, et à peine en a-t-on vu quelques-uns dégénérer. Les tributs offerts par les tropiques ont obtenu moins de succès. Cependant le

goyavier, l'ananas, le bananier et le cafier sont naturalisés dans la colonie, et la canne à sucre réussit vers le nord. La culture des orangers offre déjà des avantages réels; mais, en général, l'aspect de l'Australie confirme une observation morale depuis longtemps répétée. Une disposition innée porte l'homme expatrié à cultiver de préférence les végétaux qui lui rappellent la patrie; c'était ainsi qu'au milieu de tous les trésors de la nature, les conquérants de l'Amérique s'appliquaient surtout à acclimater les plantes qui leur rendaient le souvenir de l'Estramadure et de la Castille. Sans connaître cet exemple, les habitants européens de l'Australie se sont laissés guider par un pareil sentiment; on doit même les accuser d'avoir trop négligé, à peu d'exceptions près, les tributs offerts par le Brésil, le cap de Bonne-Espérance, l'Indoustan et les îles de la mer du Sud. Toutes les plantes céréales de l'Europe ont été introduites avec bonheur; le blé de Turquie seul ne réussit point à la terre de Van-Diémen; et telle est sur tous les points l'abondance de divers fruits, des pêches surtout, qu'il faut en consommer une partie dans les distilleries et pour la nourriture des animaux domestiques. Aux lieux mêmes de son origine, le pêcher n'offre point le spectacle d'une égale fécondité.

De nombreux essais doivent développer avant peu d'années de nouvelles richesses. Des ruches d'abeilles ont été apportées d'Angleterre par le capitaine Wallis. Peu de soins, il est vrai, sont donnés à ces intéressantes tribus; mais le climat a favorisé singulièrement leur multiplication : un grand nombre d'essaims se sont échappés dans les bois, et il est permis de croire que bientôt le miel et la cire des abeilles d'Europe, joints aux mêmes produits des essaims indigènes (1), pourront être recueillis avec assez d'abondance pour fournir un aliment de plus au commerce de l'Australie.

(1) L'abeille indigène, un peu plus longue et plus grêle que nos mouches communes, ne porte point d'aiguillon. Les naturels sont très-friands de son miel. (Dawson.)

La culture du tabac, introduite par le major Goulburn, offre plus d'espoir aux spéculations actuelles : dans les premières années, le tabac s'était vendu, à Sydney, jusqu'à une guinée la livre; aujourd'hui la colonie compte trouver dans ce genre de culture une branche importante de son commerce d'exportation. Les sociétés savantes l'encouragent de tout leur appui; des prix ont été décernés aux planteurs les plus actifs, et l'on a répandu dans le public un exposé de la méthode suivie avec succès par un colon nommé Jonas Bradley. Une pétition pour l'admission du tabac de l'Australie dans les ports de l'Angleterre a été présentée au parlement.

La naturalisation de la vigne n'a point répondu d'abord aux espérances de la mère patrie, malgré les récompenses offertes par les sociétés savantes de Londres, et quoique l'attention publique soit souvent appelée sur cette culture par des tentatives réitérées; mais tant de points du littoral de la Nouvelle-Hollande restent encore inhabités, comme la presque totalité de l'intérieur des terres, qu'il est permis d'attendre le succès de l'avenir. Il paraît même que, dans les parties les plus méridionales des établissements anglais, le raisin peut échapper à une partie des influences funestes qui s'opposent à sa maturité dans les environs de Sydney, et naguère encore le projet avait été formé d'attirer dans la colonie des vignerons de Madère.

L'olivier, introduit à Sydney par le capitaine Mac-Arthur (1), commence à s'acclimater; et l'espérance d'une révolution nouvelle dans les relations commerciales se fonde sur la possibilité de la culture du thé dans les terrains élevés de l'Australie; une distance de neuf cents lieues ferait pencher la balance au détriment de la Chine.

L'exploitation des bois et des mines attend des encouragements : déjà cependant l'attention des spéculateurs commence

(1) De jeunes plants d'oliviers ont été envoyés du jardin des Plantes de Toulon à M. Mac-Arthur dans le voyage de l'*Astrolabe*.

à se tourner vers ces branches si importantes d'un commerce d'exportation, que chaque année voit acquérir un développement nouveau. Diverses espèces de bois, le cèdre surtout et le pin de Moreton-Bay, sont de plus en plus estimées, et la qualité presque incombustible de quelques autres doit bientôt les faire rechercher pour les constructions. Des gommes, des écorces tinctoriales, la manne, la résine et le vernis sont encore des richesses végétales trop peu connues.

Depuis longtemps des navires sont occupés à l'exportation du charbon de terre; cette exploitation ne s'est point ralentie et ne peut que s'étendre. Des mines incommensurables, situées presque sur les bords de la mer, appellent sur ces côtes les navires à vapeur. Le charbon de terre de l'Australie est quelque peu inférieur en qualité à celui de l'Angleterre; on le trouve moins compact et moins chargé de bitume; mais cette infériorité légère est compensée par l'abondance et le bas prix. Des mines de ce précieux combustible commencent à être mises en valeur au delà des montagnes Bleues, et le territoire de la colonie renferme dans son sein un grand nombre d'autres trésors dont l'industrie ne tardera pas à s'emparer. Aucune exploration suivie n'a eu lieu jusqu'à ce jour; cependant le hasard et les observations de quelques voyageurs ont déjà fait découvrir diverses variétés de marbre, le cuivre, le plomb, l'ardoise, la pierre de taille, l'arsenic, la chaux, le granit, la pierre meulière et la terre à porcelaine; quelques parcelles d'argent ont même été reconnues dans des échantillons de plomb; mais, après le charbon de terre, le fer est, sans contredit, le métal le plus abondant de l'Australie. Sans aucune recherche spéciale, on en a déjà découvert d'inépuisables mines sur les bords du golfe de Carpentarie, à la rivière des Cygnes, au port Macquarie et sur beaucoup d'autres points. Tant que le bas prix des fers manufacturés de la Grande-Bretagne pourra se soutenir à Sydney, il est peu probable que l'industrie consacre ses capitaux à l'exploitation des mines; mais au moins est-il constaté que la colonie possède en abondance les minéraux de

première nécessité, et d'immenses ressources lui sont garanties pour l'époque lointaine, mais inévitable, de la séparation. L'existence d'un volcan, nouvellement constatée, amènera sans doute de curieuses découvertes.

La pêche de la baleine et des phoques est, après le commerce des laines, la source la plus assurée des richesses coloniales; une compagnie s'est formée pour lui donner plus d'activité, et dans l'année 1826, l'on comptait déjà dix navires constamment employés à la poursuite des cétacées; il devient même urgent de promulguer quelques règlements, tant l'imprévoyance des matelots détruit de femelles et de jeunes phoques. La récolte du trépang est aussi très-productive; mais elle est presque exclusivement abandonnée aux Malais, que cette recherche attire sur les côtes de l'Australie; peut-être, quand les relations seront mieux établies et les forces européennes plus imposantes, la colonie voudra-t-elle entrer en partage. Déjà sans doute elle en eût élevé la prétention, si une politique bien entendue ne lui prescrivait quelques sacrifices, pour anéantir les relations des Malais avec les colonies hollandaises.

Cette prospérité dont le tableau vient d'être offert s'accroît si rapidement, que déjà le résultat du commerce d'exportation commence à balancer pour plus de moitié les importations de l'Angleterre. Mais il faut reconnaître aussi que l'énormité de la dépense d'une relâche dans les ports de l'Australie, la désertion fréquente d'une partie des équipages, et la difficulté de maintenir la discipline à bord, ont tenu en suspens bien des armements projetés.

CHAPITRE XXXIV

1822-1831. — COLONIES NAISSANTES

La colonie de la terre de Van-Diémen, qui, pour honorer la mémoire d'Abel Tasman, son découvreur, commence à figurer sur quelques cartes sous le nom de Tasmanie, n'est point restée étrangère aux progrès de la Nouvelle-Galles. Fondé quinze ans après Sydney, trop souvent oublié de la métropole, Hobart-Town a tiré parti de ses avantages particuliers, et s'est vu grandir sans connaître la plupart des désastres qui ont affligé la première colonie. Des côtes moins tristes que celles du continent, des bois plus épais, des rivières plus navigables, un sol plus fécond, un climat plus analogue encore à celui de la Grande-Bretagne, ont attiré un grand nombre de colons volontaires, qui, à seize mille milles de la terre natale, trouvaient dans cette position insulaire plus de quatorze millions d'acres de terre à cultiver.

Hobart-Town, ville de six mille habitants, heureusement située au pied d'un amphithéâtre de collines, abritée par le mont Wellington, et baignée par la vaste embouchure du Derwent, se distingue par une foule d'édifices publics et par les institutions les plus utiles d'une civilisation avancée. Dès les premiers temps, plusieurs sectes y ont élevé des temples.

On a vu, dès 1830, une quête, après une prédication de missionnaire, produire à elle seule cent six livres sterlings. Les ministres appartiennent pour la plupart à l'église établie.

Le peuple a des écoles gratuites aussi bien surveillées que généreusement dotées. Une maison d'orphelines; un collége fondé par souscription; un établissement correctionnel pour les femmes; des caisses de secours; un service régulier de postes; trois imprimeries; autant de journaux; une bibliothèque de prêt de livres; une société savante qui publie des mémoires; deux banques en bonne intelligence entre elles; de puissantes associations commerciales pour la pêche de la baleine; une compagnie de la terre de Van-Diémen entretenant des agents à Leith et à Sydney; plusieurs établissements industriels naissant presque à la fois : tanneries, brasseries, distilleries, fabriques de savon, de parchemin, de briques; grands et petits établissements, tout ressemble à une ville européenne.

Hobart-Town a encore une exposition permanente des produits coloniaux; un jardin d'acclimatation; deux clubs pour les courses de chevaux; une sorte de haras d'animaux reproducteurs choisis avec soin.

Peu de mois suffisent, dans cette prospérité toujours croissante, pour changer l'aspect d'Hobart-Town; chaque jour voit s'achever des édifices nouveaux et s'élever le prix des terrains voisins de la ville. Depuis plusieurs années, un service de paquebots entretient des communications régulières avec Sydney, qui tire beaucoup de grains de la terre de Van-Diémen. Deux autres villes, Launceston et Georges-Town, la première surtout, prennent un rapide développement sur les bords du Tamar, tandis que déjà le voyageur peut s'asseoir sous de grands arbres nés parmi des décombres, et recouvrant de leur vaste ombrage les ruines abandonnées de l'antique cité d'York-Town, fondée en 1804 par le colonel Paterson.

La marine coloniale se compose de trois bricks et de deux cutters; les forces militaires, d'environ mille hommes.

La division de l'île entière en deux comtés, Buckingham et Cornouailles, a fait place à onze districts, sans y comprendre les îles dépendantes et les stations pénales. Mais ces districts ne sont défrichés encore que dans une bien faible proportion.

La Tasmanie a eu longtemps à souffrir de sa dépendance de la Nouvelle-Galles. Il n'existait dans l'île tout entière qu'une seule cour de justice, instituée sous le nom de cour du lieutenant-gouverneur, et composée d'un magistrat et de deux habitants notables, nommés et révoqués par le gouverneur. Sa juridiction, purement civile et sans appel, s'arrêtait à la somme fixe de cinquante livres sterlings. Toutes les affaires plus importantes et les causes criminelles étaient portées à Sydney, au grand préjudice de l'économie de temps et de la manifestation de la vérité. Un acte du 14 juin 1825, octroyé à de justes plaintes, a mis un terme à d'évidents abus, en accordant à la terre de Van-Diémen et aux îles adjacentes un gouvernement distinct et des institutions particulières. Un gouverneur, libre d'agir d'après lui-même et décoré du titre d'excellence, dirige l'administration; des cours de justice civile et criminelle ont été établies à l'exemple de celles de Sydney; elles siégent alternativement à Hobart-Town et à Launceston, et la colonie possède aussi deux conseils, l'un exécutif, l'autre législatif.

Le conseil exécutif se compose de cinq membres : le gouverneur président, le chef de la justice, le secrétaire colonial, le trésorier et le magistrat de police; les quatre derniers ont seulement voix consultative (1); un greffier tient la plume.

Le conseil législatif est formé de quinze membres : sept fonctionnaires, le gouverneur, le chef de la justice, le secrétaire et le trésorier de la colonie, l'attorney général, le chapelain colonial, le receveur des droits, et huit notables

(1) Cette juridiction ressemble, à beaucoup d'égards, à la juridiction française du préfet en conseil de préfecture, généralement très-mal connue, même des légistes qui la commentent et des législateurs qui la consacrent.

habitants. Ce conseil impose des taxes et vote des règlements. Le commerce se plaint avec vivacité de n'y être point représenté, du trop grand nombre d'employés salariés, et du défaut de publicité des délibérations. Déjà des pétitions ont été adressées à la couronne et au parlement pour obtenir le jugement par jurés et la représentation législative. La colonie, en 1830, comptait déjà vingt-huit hommes de loi.

Le gouvernement réserve avec sagesse, dans les concessions de terrain, sur les bords des rivières surtout, des dotations territoriales suffisantes pour l'église et pour les écoles.

Les éléments de discorde intestine, dont Sydney souffrira longtemps encore, sont moins actifs à Hobart-Town, depuis surtout qu'un *convict*, émancipé pour la régularité de sa conduite, a obtenu cinquante livres sterlings de dommages et intérêts d'un colon qui l'avait traité publiquement de *damné convict*. Quelques petites passions fermentent encore, il est vrai; mais chaque jour l'union se consolide, et Hobart-Town a donné à Sydney un exemple remarquable de tolérance civile, par l'élection d'un émancipé au titre de directeur de la banque. Plusieurs émigrés irréprochables s'étaient mis sur les rangs, et la majorité des suffrages appartenait aux colons volontaires.

La création de cette banque a étendu la prospérité financière de la colonie; mais avant elle, les transactions se faisaient facilement; l'argent monnayé étant extrêmement rare à la terre de Van-Diémen, des billets depuis six pences jusqu'à une livre sterling se trouvaient presque seuls en circulation; et ces valeurs représentatives des produits agricoles s'acceptaient avec d'autant moins de difficulté, qu'en l'absence presque totale de numéraire la nécessité du crédit se faisait plus généralement sentir. Les revenus publics, s'augmentant d'année en année, ont bientôt dépassé les charges locales: dans le seul exercice de 1828 (1), ils s'étaient accrus de près

(1) Recette de 1827........... 53,316 livres sterlings.
— de 1828........... 68,694 —

de quinze mille quatre cents livres sterlings, sans que le chiffre des dépenses se fût élevé dans la même proportion.

Un seul germe de destruction pouvait être signalé dans l'état de la colonie : sans les déprédations des *bush-rangers*, souvent vaincus et jamais entièrement domptés, la Tasmanie aurait acquis un plus prompt développement. Ces brigands étaient enfin parvenus à se mettre à la tête des naturels, trop de fois troublés dans leur indépendance pour ne pas chercher à se venger, et le bruit encore exagéré de leurs déprédations arrêtait l'émigration volontaire. Mais des mesures sévères et efficaces venaient d'être prises ; aucune grâce n'était faite aux recéleurs, et il s'élevait une race croisée dont on a vanté l'intelligence : peut-être était-elle destinée à former un trait d'union. Mais le voisinage de la civilisation anglaise a quelque chose de mortel. La race anglo-saxonne restera seule.

La Nouvelle-Galles et la terre de Van-Diémen ne sont pas les seules possessions britanniques dans l'Australie. L'Angleterre ne cesse de multiplier les points de relâche sur les immenses rivages du cinquième continent, et plusieurs petites îles ont été aussi successivement occupées. En général, ce sont les hommes les moins faciles à discipliner que l'on envoie aux avant-postes de la civilisation ; chaque nouvel établissement est fondé, sous le nom de station pénale, par des détachements de soldats et de *convicts*, que l'intérêt de leur sûreté retient sur des plages arides et peu salubres, tandis que l'intérieur des terres leur offrirait de plus certaines ressources. Cependant, malgré cet obstacle qui arrête tant de progrès, et quoique un règlement juste, mais mal observé, ait interdit aux navires de commerce de relâcher dans les stations pénales, déjà plusieurs dépendances remarquables des grandes colonies australiennes doivent être signalées au nombre des éléments de la puissance britannique.

A quatre-vingt-dix milles au nord de Sydney, sur les bords du Karruah, une concession d'un million d'acres a été faite, il y a peu d'années, à une compagnie d'agriculture austra-

lienne. La situation avantageuse du port Stephens, les moyens d'exécution de la société, et le nombre des rivières navigables, plus grand que sur tout autre point, assurent à cette portion du territoire colonial un développement prochain. Déjà la culture y a pris une grande extension.

Les premiers établissements formés au port Macquarie, où la rivière d'Hastings trouve son embouchure, datent seulement de 1821. Un but de pénalité a présidé à cette fondation; et, deux ans à peine écoulés, une ville bien percée se distinguait par une belle esplanade et une caserne de cent cinquante hommes; chaque maison, ou plus modestement chaque hutte, pourvue de tous les meubles de première nécessité, attenait à un jardin bien cultivé, et tous les végétaux utiles de l'Europe s'acclimataient à la fois autour de la cité. Sur ce point, déja éloigné de Newcastle de cent quarante milles au nord-est, le climat est très-différent de celui de Sydney, et, dans quelques parties, il rappelle la température du Brésil et du Paraguay, ou celle de l'intérieur du Chili et des régences barbaresques. De grandes espérances sont fondées sur cet avantage, partagé à beaucoup d'égards par la station pénale de Moreton-Bay, à l'embouchure de la rivière de Brisbane, station qui doit rendre le port Macquarie à la colonisation des hommes libres. De son côté, la Tasmanie a formé des dépôts de condamnés incorrigibles sur les îles Maria et Sarah.

Un autre système fut suivi pour la colonisation de l'île de Melville, située à l'extrémité de la côte septentrionale, par le cent trente-quatrième degré de longitude orientale, et séparée de l'île Bathurst par un très-petit bras de mer nommé *détroit d'Apsley*. Le gouvernement n'y a fait transporter que des colons volontaires, stimulés par l'espoir de concessions proportionnées au zèle et à l'intelligence qu'ils déploieraient dans leurs premières entreprises. Ce fut d'après des ordres formels de l'amirauté, et en exécution d'un vaste plan commercial, que ce nouvel établissement s'inaugura en 1824, sous le commandement fort énergique de sir Gordon Bremer,

au mépris de la division du continent en Nouvelle-Hollande et en Nouvelle-Galles du Sud; division arbitrairement formée par l'Angleterre elle-même, et dont voici les limites primitivement avouées :

« Au nord, l'océan Indien; à l'est, le grand Océan « ou mer du Sud; à l'ouest, une ligne imaginaire, tirée « de la terre d'Arnheim, au delà des bords sud-ouest « du golfe de Carpentarie, allant jusqu'au pôle sud à tra- « vers l'île de Greenty, et renfermant ainsi les deux grands « golfes de Carpentarie et de Spencer, avec la terre de Van- « Diémen. »

La culture des terres et l'éducation des troupeaux n'étaient qu'au second rang dans cette extension de territoire. Il importait d'établir dans ces parages un port de refuge et un entrepôt pour les navires de commerce. D'ailleurs, le but non contesté de l'envahissement d'une position, appelée à devenir le centre d'immenses relations avec la Chine et les grandes îles de l'archipel Indien, position qui domine tout le continent maritime de l'Inde et menace Timor et les Moluques, était d'y ruiner les intérêts hollandais, en attirant dans un port anglais tout le négoce de la Malaisie. C'était près de l'île de Melville que se rassemblaient chaque année les innombrables *pros* des Malais pour la récolte du trépang, particulière aux côtes de l'Australie. Cependant, soit indifférence ou défiance de la part des insulaires, soit manœuvres habiles de la part de la Hollande, les Malais montrèrent peu d'empressement pour assister à la fondation de la ville de Dundas.

Les colons s'étaient livrés sans retard à la culture des arbres, dont l'Archipel oriental avait jusqu'alors retenu le monopole. Le muscadier, le palmiste, l'arbre qui donne la noix de bétel, le palmier-sagou, le poivrier, commençaient à croître au milieu de toutes les richesses végétales de l'Europe et de l'Australie, dans une position plus avantageuse que Singapore même. Mais chaque jour apportait un désenchantement nouveau : l'eau et le bois étaient rares; des peu-

plades indigènes repoussaient avec férocité la colonisation européenne. Les démonstrations les plus bienveillantes n'arrêtaient point les hostilités, et à peine les Anglais avaient-ils pu, après deux années, pousser les limites de leurs établissements jusqu'à six lieues de la côte. Déjà une partie de l'île de Bathurst était occupée; mais, après deux années à peine, il fallut chercher un point peu éloigné, pour tenter un nouvel essai avec les mêmes vues. Les colons furent transportés sur le continent austral, à cent vingt-cinq milles de leur établissement insulaire. D'autres épreuves les attendaient à la baie de Raffles.

Il faut mentionner encore, parmi une foule d'occupations secondaires, dont le principal but est bien évidemment d'enlever aux autres nations européennes toute possibilité de s'établir sur aucun point de l'Australie, la reprise de possession de l'île de Norfolk, où l'on n'envoie le plus souvent que des condamnés en état de récidive.

Aujourd'hui que l'envahissement est consommé, les publicistes anglais reconnaissent que le but du cabinet de Saint-James a toujours été de n'avoir, en cas de guerre, aucun ennemi assez puissamment établi dans cette partie du monde pour harceler ses colonies et détruire son commerce. Ils proclament hautement que le devoir de l'Angleterre est de planter son étendard sur tous les points du globe non encore occupés. Cet avis n'est pas demeuré sans effet, et l'on peut à peine suivre les rapides progrès de la plus envahissante puissance.

Dans le détroit de Bass, le port Western, recommandé par les découvertes importantes faites dans l'intérieur des terres par Hume et Howel, est devenu, en 1825, le siége d'une petite colonie, voisine de peuplades plus avancées dans la civilisation qu'aucune de celles dont l'existence avait été reconnue dans les trente premières années.

Mais, dès 1828, on rappela le détachement de soldats et de condamnés qui avaient inauguré cet établissement sur un sol bientôt reconnu improductif. De plus sérieuses espérances

reposaient sur la colonisation de l'île Phillip, tentée au moment de l'abandon du port Western.

La prise de possession du port du Roi-Georges, près du cap Leeuwin, appartient, comme celle de la baie de Raffles, à l'année 1826. C'est un nouvel exemple du mépris de la Grande-Bretagne pour les divisions qu'elle avait elle-même tracées : le capitaine Vancouver, annonçant, en 1793, au lieutenant-gouverneur Grose, la découverte de ce havre spacieux, reconnaissait sa position en dehors des limites des possessions anglaises dans l'Australie; et, malgré cet aveu formel, constaté par l'historien Collins, aucune négociation officielle n'a précédé l'envahissement d'un lieu situé plus favorablement que Sydney pour des relations entre la Chine, l'Inde et le cap de Bonne-Espérance.

L'abondance du bois et de la pêche, l'excellente qualité de l'eau, la facilité d'aborder en tout temps la côte en canot, la sécurité du mouillage, une situation propre à la défense, une distance plus rapprochée de l'Europe d'un sixième au moins, contribuèrent à déterminer l'occupation du port du Roi-Georges; et le but, à peu près avoué, d'interdire l'accès d'un point choisi aux autres peuples, dont l'attention commençait à se porter sur le vaste système de colonisation adopté par l'Angleterre, a sans doute hâté une entreprise depuis longtemps méditée.

Au moment même de l'occupation du port du Roi-Georges et du port Western, le capitaine Dumont-d'Urville revoyait, avec l'*Astrolabe,* Sydney, qu'il avait visité dans la campagne de la *Coquille*. La colonie, fort émue de cette apparition d'une voile française, prêta généreusement au cabinet des Tuileries un esprit d'entreprise qui lui aurait fait grand honneur. Le bruit courut que l'*Astrolabe* avait escorté un convoi de condamnés jusqu'à l'un de ces deux ports, à tous les deux peut-être; que le drapeau blanc venait d'y être arboré, ainsi qu'à la baie Jervis. Un des journaux de Sydney, l'*Australien,* discutant ces rumeurs, ajoutait : « Les « Français ne tenteraient jamais de planter leur pavillon à

« Jervis-Bay ou à Port-Western; mais des colonies françaises « ou russes, à distances raisonnables, ne seraient qu'un voisinage avantageux. »

Aucun des envahisssements plus réels, commis jusqu'alors par l'Angleterre, ne saurait être comparé à celui des bords de la rivière des Cygnes. Jamais la colonisation européenne n'avait développé à la fois des moyens aussi étendus. C'est une société anglaise qui, avec l'agrément du cabinet de Saint-James, supporte tous les frais de premier établissement. Une exploration détaillée d'une longueur de côtes de plus de cinq cents milles, faite par le capitaine Stirling, accompagné du savant botaniste Frazer, a déterminé le choix de cette position, déjà signalée par les plus célèbres voyageurs (1). Le système de la déportation doit rester complétement étranger à cette colonie. La concession se compose d'un million d'acres, dont la moitié au moins doit être en pleine culture en 1840; quatre-vingt-dix mille acres sont spécialement concédées au capitaine Stirling. La compagnie s'est engagée à transporter, dans l'espace de quatre années, dix mille colons volontaires; à leur procurer mille têtes de bétail, et à entretenir constamment trois paquebots entre la rivière des Cygnes et Sydney. D'abondantes sources d'eaux vives, un sol plus favorable à la culture du tabac et du coton qu'aucun point de l'Australie déjà éprouvé, plus fertile même que le territoire situé à l'est des montagnes Bleues, la salu-

(1) Voici en quels termes un ouvrage de statistique fort accrédité, *The Picture of Australia*, s'exprime sur les premiers visiteurs de la rivière des Cygnes :

« Vlaming, navigateur hollandais, remonta la rivière dans sa chaloupe « jusqu'à quarante ou cinquante milles... L'escadre française, au commen« cement de notre siècle, ne paraît pas avoir été aussi aventureuse; car « aucun rapport n'a été fait sur les convenances de cette contrée pour recevoir « une colonie jusqu'à la récente exploration du capitaine Stirling. Ainsi, la « prétention de priorité sur l'Angleterre, que la France passe pour avoir « élevée, n'est aucunement fondée. Les véritables ayants droit pour la priorité, « comme pour l'étendue de la reconnaissance, sont les Hollandais. »

La bonne foi la plus scrupuleuse ne paraît pas avoir présidé à cette argumentation. La lecture de Péron présente les faits sous un jour bien différent.

brité du climat, la vigueur de la végétation, l'espoir d'introduire avec succès la canne à sucre et le lin de la Nouvelle-Zélande; les avantages enfin d'une position qui promet de devenir le centre de la route de commerce des Indes orientales : tels sont les principaux éléments d'une prospérité prochaine, plus rapide encore que celle de la Nouvelle-Galles. C'est à l'avenir à justifier le nom d'Hespérie-Australe imposé un peu prématurément aux bords de la rivière des Cygnes.

En février 1829, un premier convoi est parti d'Angleterre avec quatre cents colons, des provisions pour un an, des animaux domestiques, des instruments aratoires et des machines à vapeur. Les colons libres ne seront transportés que par familles, dans lesquelles les femmes devront former la proportion de cinq à six. Aucune concession de terre ne sera faite qu'en rapport avec les capitaux et les moyens d'exploitation de l'émigré; et toute terre concédée, qui n'aura pas été défrichée ou close dans le délai de vingt et un ans, reviendra à la couronne. Depuis le premier départ, près de vingt navires ont mis à la voile des ports de l'Angleterre pour la rivière des Cygnes; tous portaient des agriculteurs, dont quelques-uns jouissaient déjà dans leur patrie d'une aisance constatée. Dès le commencement de mai 1830, la ville de Freemantle ou de Perth, car les relations varient encore sur le nom de cette capitale, comptait cinquante maisons entièrement achevées; d'autres étaient en construction. Le territoire venait d'être divisé en comtés, subdivisés eux-mêmes en quatre juridictions, renfermant chacune vingt-cinq sections d'une étendue uniforme de six cent quarante acres d'Angleterre. Une communication par bateaux à vapeur s'était établie entre l'Inde et les colonies australiennes, en relâchant à la rivière des Cygnes. D'abondants approvisionnements allaient arriver d'Hobart-Town et de Sydney; des laboureurs et des marchands chinois étaient attendus de Java; l'on comptait aussi sur les Malais pour augmenter la population active. Le célèbre capitaine Parry a remplacé le

capitaine Stirling dans les fonctions de surintendant civil; celles d'inspecteur général sont confiées au lieutenant Rose, l'un des compagnons de King, et une charte civile doit déjà être accordée à la colonie de la rivière des Cygnes.

Ce nouvel établissement ne paraît pas destiné à donner une bien grande activité au commerce de Sydney et d'Hobart-Town : c'est plutôt un rival qu'un allié. Pendant dix mois de l'année, toute communication autre que par bateaux à vapeur est à peu près impossible entre la côte nord-ouest et les anciennes colonies. Une traversée moins longue, et facile dans toutes les saisons, lie nécessairement la rivière des Cygnes aux établissements anglais de l'Ile-de-France, de Ceylan, de Madras et du cap de Bonne-Espérance. Les relations les plus naturelles appelleront ses navires à Timor et à Java, dont elle n'est pas séparée par deux semaines entières de navigation. Peu de temps encore, et la terre de Leeuwin sera entièrement occupée; mais il ne faut pas croire que Sydney, malgré sa prudente réserve, voie sans préoccupation, et favorise bien franchement des extensions qui lui enlèvent dans le présent des bras utiles, et qui menacent son avenir de dangereuses concurrences.

Une découverte, qui date seulement des premiers mois de 1830, peut introduire une nouvelle révolution dans le plan suivi jusqu'à ce jour pour la colonisation du continent austral. L'important problème de l'écoulement des grandes rivières de l'intérieur vient d'être résolu par le capitaine Sturt. Embarqué sur le Murrumbidgie, qui prend sa source dans les montagnes au delà du comté d'Argyle, il l'a descendu jusqu'au point où le Darling vient former avec lui un fleuve, que ce savant officier a nommé le Murray. Ce fleuve a son embouchure dans un lac immense, d'une longueur de soixante milles sur environ trente-cinq de largeur, communiquant avec la mer à Encounter-Bay, très-près du golfe de Saint-Vincent. La découverte est trop récente encore, et l'exploration a été nécessairement trop rapide pour permettre d'en calculer dès à présent les conséquences; mais

il est facile de prévoir que l'esprit d'entreprise ne tardera pas à se porter sur ces bords rarement visités, et qu'entre le port de Lincoln et le cap de Northumberland un nouveau centre d'activité ne saurait tarder à s'établir.

CHAPITRE XXXV

1830-1831. — ÉTAT DE SITUATION

Au moment de tracer les dernières pages de cette histoire, une réflexion pénible se présente à l'esprit. Rien n'a été négligé pour reproduire un tableau fidèle, et cependant tels sont la rapidité des progrès et l'éloignement des lieux, qu'au moment où le portrait s'achève, déjà il ne saurait plus être ressemblant. Qui pourrait saisir la physionomie mobile d'une société dont la croissance est plus prompte que celle d'un homme? Une traversée de six mois sépare aujourd'hui l'Europe de l'Australie, et les mois apportent dans ce monde nouveau plus de changements que des lustres entiers n'en amenaient dans l'ancien monde. Qu'un voyageur visite pour la seconde fois les rivages de la Nouvelle-Galles, il ne reconnaîtra plus le peuple qu'il a laissé. Huit années ont suffi pour doubler la population, pour quadrupler les revenus. Les métairies se sont changées en villages, les villages en cités; les déserts sont devenus des provinces fertiles, les ruisseaux coulent sous les lois de l'industrie. A l'aspect de ces métamorphoses, une seule pensée est rassurante : il faut des siècles pour donner à cet empire, ou plutôt à ces empires naissants, un caractère distinct. D'autres

peintres viendront encore, sans pouvoir mieux fixer des traits dont la mobilité échappera à leurs pinceaux (1).

On a remarqué sans doute combien les colonies dont vient d'être retracée l'histoire ont laissé prendre à la colonisation volontaire le pas sur les institutions pénales. Trop souvent le but primitif s'est transformé en simple moyen. Mais si l'Angleterre, soit par la force des choses, soit de propos délibéré, soit même par une suite de fautes, a donné plus d'essor aux relations commerciales qu'au système réformateur, on ne peut néanmoins refuser de reconnaître que son expérience, quoique incomplète, a démontré l'avantage de la colonisation pénale. Tout indique même que l'enivrement d'une puissance, soudainement agrandie au delà de son espoir, a pu lui faire perdre de vue la poursuite de ses premiers projets. Aujourd'hui qu'une grande épreuve a constaté l'efficacité d'un système qui seul peut joindre aux moyens de réformation la certitude d'un avenir pour le criminel repentant, l'Angleterre pourra donner plus de soins à la colonisation de ses condamnés. La population de la Nouvelle-Galles peut se passer désormais des secours de la mère patrie : mais l'humanité et une sage politique recommandent au cabinet de Saint-James de conserver toute sa prépondérance, en usant sans réserve de tous les moyens de fonder l'alliance de la colonisation pénale et du système pénitentiaire. Que de vastes établissements (la prospérité toujours croissante de ses colonies australiennes lui permet de les élever),

(1) Laissons pour point de départ aux historiens à venir le recensement de 1829. A la Nouvelle-Galles, habitants, trente-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit, savoir : vingt-sept mille six cent onze hommes, huit mille neuf cent quatre-vingt-sept femmes ; protestants, vingt-cinq mille deux cent quarante-huit ; catholiques, onze mille deux cent trente-six ; juifs, quatre-vingt-quinze ; païens, dix-neuf : plus de cinq mille de ces habitants nés en Australie. Acres de terre défrichées, deux cent trente et un mille cinq cent soixante-treize ; en culture, soixante et onze mille cinq cent vingt-trois ; chevaux, douze mille quatre cent soixante-dix-neuf ; bêtes à cornes, deux cent soixante-deux mille huit cent soixante-huit ; bêtes à laine, cinq cent trente-six mille trois cent quatre-vingt-onze.

formés sur le modèle de Cherry-Hill, reçoivent à leur débarquement les jeunes déportés de la Grande-Bretagne; que d'autres (sur cette terre immense l'espace en laisse le pouvoir), que d'autres, sous une surveillance toujours active, et sous l'empire de la loi du silence, soient employés à d'utiles défrichements, et là, dégagé de l'indispensable nécessité des maisons de refuge, le système pénitentiaire portera tous ses fruits.

Quel sera l'avenir de ces nations qui grandissent aux extrémités de l'univers ? Le continent qu'elles occupent est destiné, par ses avantages naturels, à devenir un jour le centre des grandes relations commerciales et politiques entre l'Asie, l'Amérique, et même l'Afrique. Par elles, la civilisation aura fait le tour du globe; mais, enfantées presque sans efforts, nées de la corruption de l'ancien monde, persévéreront-elles dans les voies de félicité où elles ont marché jusqu'à ce jour? Que ne nous est-il donné de leur garantir à jamais cette sagesse publique qui seule peut assurer la prospérité des peuples ! Longtemps encore elles ne compteront que des éléments de progrès, longtemps l'espace ne manquera point à l'homme. Espérons que l'exemple de l'Amérique espagnole ne sera point perdu pour l'Australie : qu'elle attende tout du temps, le temps lui donnera tout. Qui peut répondre que notre siècle, si fécond en grandes commotions sociales, ne verra point l'Australie ouvrir ses plages aux dynasties déchues de l'ancien monde ? Qui sait si des princes, bannis du trône par les erreurs de leurs pères, ne renonceront pas à maintenir leurs noms parmi les noms des prétendants malheureux, tandis que des terres inhabitées leur offrent des empires et leur demandent des peuples (1) ? Mais

(1) Cette pensée a été reprochée à l'historien. On a voulu y voir, la date de la publication le permettait, un appel à Mgr le comte de Chambord (alors âgé de onze ans), au profit d'une usurpation de famille. Ce passage était écrit avant la révolution de 1830, et la réflexion de la modifier n'était pas venue. Dans l'esprit de l'auteur, c'était, en termes généraux, à une époque de grandes

écartons ces rêves, et reportons nos yeux sur des réalités presque aussi peu croyables.

L'esprit de rivalité qui règne dans les relations d'Hobart-Town et de Sydney ne saurait, avant des années encore, entraîner des conséquences sérieuses. Jusqu'à ce jour, tout s'est passé en récriminations animées : le bon sens populaire et une séparation complète, amenée tôt ou tard par le cours naturel des événements, détruiront tous ces germes de discordes publiques. L'Angleterre n'aura point fondé, dans la cinquième partie du monde, une nouvelle Rome et une nouvelle Carthage. Aujourd'hui l'Australie compte ses villes; avant un siècle elle comptera ses nations; mais l'Angleterre y sera représentée par des peuples, la France par des familles, comme l'Espagne, comme la Grèce même et Otahiti.

Cette pensée est triste. L'honneur du savoir est sauf pour la France : en est-il de même de la politique française?

L'établissement des Anglais aux terres australes a entraîné pour la cinquième partie du monde des résultats bien imprévus. Aucune terre aujourd'hui ne peut rester étrangère à la grande famille européenne. Des bricks, anglo-américains pour la plupart, montés par des équipages de toutes les nations, sillonnent dans tous les sens les mers de l'Océanie. Les points les plus ignorés de la Malaisie, les îles de la Polynésie les plus éloignées de la route ordinaire des vaisseaux, ont reçu de bizarres missionnaires de la civilisation : ici un dé-

vicissitudes, une provocation plus directe au duc de Reichstadt et au prince Gustave Wasa qu'aux autres têtes royales menacées alors par d'aveugles partis.

Au reste, la même pensée s'est présentée tout naturellement aussi à un prince dont rien ne faisait pressentir dès lors les grandes destinées et le haut rang dans l'histoire. Lisez plutôt ces paroles du prince Napoléon-Louis, rapportées par le journal *le Capitole*, du 10 avril 1840 :

« Si le gouvernement actuel était un gouvernement de progrès, animé de « cette passion du bien public qui, à la tête de l'État, peut accomplir de si « grandes choses, ah ! croyez-le, l'exil ne serait pas pour moi si rempli « d'amertume... Je mettrais alors ma gloire à aller fonder une colonie dans « quelque contrée lointaine, à y appeler les victimes de nos discordes civiles, « et à y créer enfin une seconde patrie de la grande nation. »

serteur prussien ou suédois; là un malheureux Lascar; plus loin un Américain de demi-sang abandonné par ses compagnons de pêche, ou un *convict* échappé du port Jackson dans une fragile nacelle. Tour à tour recueillis et abandonnés par les navires qui traversent ces riants archipels, tantôt interprètes utiles, tantôt matelots turbulents, ils promènent d'île en île leur vagabonde insouciance. Souvent le même équipage, recruté par le hasard le plus capricieux, réunit le catholique et le presbytérien, le mahométan et l'idolâtre; les peuples mêmes de l'Océanie concourent à ce mélange des nations, et l'on voit des Otahitiens et des Nouveaux-Zélandais, des naturels des îles Sandwich et des Marquises (1), chercher des rivages nouveaux. La plupart de ces fugitifs ou de ces marins oubliés périssent dans leurs tentatives; mais quelques-uns, guidés sans doute par la Providence, échappent à tous les dangers, et s'arrêtent dans des îles charmantes. Du dernier rang du monde civilisé, ces hommes illettrés, ces ennemis du travail, montent, par le seul ascendant de l'intelligence et de l'industrie, ou, plus souvent, par la supériorité de nos arts destructeurs, au premier rang dans le monde de la nature : quand leur turbulence et leur esprit de domination ne soulèvent pas contre eux la vengeance publique, leur sort devient souvent digne d'envie.

De naïfs insulaires admirent en eux des puissances surnaturelles, et des coupables, bannis de leurs foyers natals, sont accueillis comme des divinités bienfaisantes : les filles des rois et des chefs briguent l'honneur de leur alliance; des sérails sont formés pour eux; des nations se font la guerre pour se les enlever, et leur prééminence réelle est encore

(1) On a vu l'*Active* réunir, sous le capitaine Dillon, dans un équipage de onze hommes, un Australien de race européenne, un Américain, un Prussien, un Suédois, un Norvégien, un Anglais, un Irlandais, un Owhihyen, un Nouveau-Zélandais et deux Otahitiens.

Le fils d'un *convict* de Sydney, un *currency*, comme on dit dans ce monde nouveau, est devenu secrétaire et interprète de la reine Pomaré.

accrue dans l'opinion des peuples par les récits merveilleux d'ignorants admirateurs. Si l'activité européenne pouvait suspendre pendant un siècle son mouvement progressif; si nos navires cessaient de sillonner les mers de l'Océanie, bientôt la riante mythologie de ses peuples aurait créé des êtres fantastiques dans le rebut de notre monde; des fables ingénieuses feraient descendre du ciel les bannis de l'Angleterre, et les enfants d'une race mélangée deviendraient le pur sang des dieux. Les récits de la patrie, répétés par ces exilés volontaires, exagérés par leurs illusions, exaltés par leurs regrets, dénaturés et grandis par leur postérité, auraient, avant la fin d'un siècle, créé un ancien monde peuplé des merveilles d'une nouvelle féerie.

Mais, parmi ces peuples, qui verront s'altérer en peu d'années, si même ils ne perdent entièrement les marques distinctives de leur origine, leurs simples traditions, leurs mœurs, leur langage, d'autres peuplades s'élèvent indépendantes et hostiles. Ces communautés insouciantes se composent surtout de matelots révoltés et de *convicts* évadés sur des embarcations surprises. Ces fondateurs de nations, trop semblables aux compagnons de Romulus, enlèvent, à leur exemple, de nouvelles Sabines. La plupart des petites îles du détroit de Bass se sont ainsi peuplées : Christian et ses complices, chantés par Byron, trouvent chaque année de nouveaux imitateurs, et plusieurs établissements ont été fondés par des fugitifs sur le rivage du continent. Là, entourés de privations, en proie à la brutalité des pêcheurs américains et des armateurs de Sydney, ils expient, dans une misère de tous les jours, leurs rêves de liberté. Un labeur forcé et un faible commerce d'échange avec les baleiniers qui recherchent les produits de leur pêche, entretiennent leur existence précaire. Plusieurs ont formé des alliances avec des femmes noires, prises pour la plupart à la terre de Van-Diémen, et contraintes à un travail rigoureux par leurs seigneurs et maîtres, qu'elles ne tardent pas à aider très-adroitement à la chasse au fusil; d'autres exigent, en échange de leurs four-

rures et de leur nacre de perles, des jeunes filles enlevées dans les archipels de l'Océanie par les navires de l'Amérique, et cette traite nouvelle a causé de sanglants combats. Souvent aussi l'on a vu ces malheureux déserteurs réduits à un véritable esclavage de quelques semaines par les baleiniers américains, et les produits de leurs labeurs arbitrairement taxés par des matelots armés. De ces repaires, continuellement peuplés par la Nouvelle-Galles et la Tasmanie, si la prévoyance anglaise n'y met ordre par des croisières actives (1), sortiront un jour de nouveaux flibustiers, et l'Australie aura, comme l'Europe, ses régences barbaresques, dont les îles Kangaroo, Flinders et King, déjà envahies, deviendront les plus célèbres.

Mais il est facile encore de prévenir de semblables désastres. Nos craintes ne seront pas justifiées. D'heureuses destinées sont réservées à un monde qui, recevant la civilisation toute faite, n'a point de ménagements à garder envers d'antiques abus; et nous pouvons, en terminant cette imparfaite esquisse, répéter avec le poëte Campbell : « Terre délicieuse, propice jusque dans ta nature sauvage, à nous le « passé et sa gloire, à toi l'avenir. »

(1) On ne saurait passer sous silence que déjà plusieurs fois des capitaines américains, se chargeant d'une sorte de police maritime, ont ramené au port Jackson des navires enlevés avec leurs équipages de pirates ou de fugitifs. Qui pourrait prévoir aujourd'hui à quelle influence l'Amérique anglaise est appelée dans l'avenir de l'Australie ?

CHAPITRE XXXVI

1821-1825. — GOUVERNEMENT DE BRISBANE

Là s'arrêtait, avec quelques développements de moins, une œuvre de bonne foi, où bien peu d'erreurs de faits, toutes redressées dans le récit qui précède, ont pu être signalées par des économistes dont le succès des colonies pénales contrariait les idées favorites.

Peut-être l'historien aurait-il pu ne pas reprendre son récit pour le continuer? L'épreuve qu'il a constatée était complète. Peut-être, à la rigueur, ne devrait-on compter comme annales de colonisation, par les déportés et les libérés, que les temps antérieurs au départ du gouverneur Macquarie? C'est à cette époque, en effet, que l'Australie a commencé à devenir, dans ses grandes divisions, une terre où l'on déportait encore, mais qui allait perdre le caractère exclusif de colonies tenant toutes leurs forces de la déportation. La suite de cette histoire n'est cependant pas dénuée d'intérêt au point de vue des théories pénales.

Un quart de siècle s'est écoulé dans les agitations de la politique, dans les stériles révolutions du vieux monde, au milieu des miracles d'une civilisation qui asservit les éléments et dévore le temps et l'espace.

Il faut se hâter de saisir au passage les dates, les noms et les progrès qui se perdent dans la multiplicité des documents, dans l'immensité des résultats, dans l'infini des projets et des espérances.

Tout en conservant son originalité d'humbles détails et de grandes conquêtes pacifiques, cette histoire, conduite jusqu'à nos jours, doit surtout montrer comment la cinquième partie du monde a été détournée du destin qui lui semblait promis.

Si la question tant controversée de la colonisation pénale a cessé d'être le but; si elle est à peine restée un des moyens, quelquefois même et bien imprudemment compté comme un obstacle, il importe cependant de la suivre dans son nouvel état de puissant auxiliaire, beaucoup trop tôt méconnu.

Ce qu'il faut esquisser aujourd'hui, ce sont les annales, toujours sans personnages célèbres, toujours sans événements fameux, de la plus vaste et de la plus rapide conquête du monde civilisé.

Étude historique, instructive encore, quoique, dans l'état d'habitation de notre globe, rien ne soit plus à faire par la race humaine sur d'aussi larges proportions !

Une sage pensée, une grande idée ont dirigé la colonisation de l'Australie : elles ont d'abord marché parallèlement, sans jamais se combattre, et sans trop se contrarier. L'Angleterre a su à la fois faire servir à l'accroissement de son empire les éléments les plus impurs de sa population, et, sous les dehors d'un essai de régime pénal, envahir un continent tout entier, pour en fermer l'accès au reste des nations. Pendant un demi-siècle, elle a délivré le sol natal des hommes les plus dangereux au repos comme à la prospérité de la métropole; et, de cette expatriation forcée, elle a su tirer un large développement de grandeur et de puissance.

C'est aujourd'hui une opinion fort bien reçue à Sydney, que l'histoire de la colonisation pénale doit s'arrêter en 1820, sans plus laisser de traces dans les annales australiennes; s'ar-

rêter à trente-deux ans à peine d'épreuve entravée par une foule de circonstances imprévues. 1820! c'est déjà une date lointaine pour une société qui marche à si grand pas; c'est aussi peut-être une prétention due à la susceptibilité d'un amour-propre national prématuré? Mais rien ne repousse absolument cette concession.

Que le changement de la direction donnée par la mère patrie ait été déjà sensible au moment du départ de Macquarie; qu'il ne faille en tenir sérieusement compte qu'au moment où, dix ans plus tard, cesse l'administration du général Darling : peu importe aujourd'hui. C'est plutôt par la force imprévue des choses que par un système prémédité, qu'il s'est introduit de si grandes modifications dans les conditions de l'existence de l'Australie. Il n'appartenait pas à la prudence humaine de prévoir à point nommé l'heure où le torrent de l'immigration volontaire laisserait le courant de la transportation bien loin derrière lui.

Le récit des modestes événements dont les conséquences ont une valeur si grande, a dû être interrompu pour conserver un tableau et un résumé complets, qui pouvaient rester de quelque utilité comme nouveau point de départ.

L'administration des deux gouverneurs qui se succédèrent après Macquarie avait été entièrement confondue dans un état général de situation. Il convient peut-être d'en dégager quelques parties, et d'en retracer rapidement les principaux traits.

Ce fut un savant astronome écossais, le général Brisbane, membre correspondant de l'Institut de France, qui vint succéder, à la fin de 1821, au gouverneur Macquarie.

La population de la colonie s'élevait alors à près de trente-neuf mille âmes, dont la moitié se composait de *convicts* et d'émancipés. L'autre moitié se partageait presque également en colons volontaires et en habitants libres nés en Australie.

Le système de la déportation subissait alors quelques modifications importantes. On avait reconnu que les déportés à vie se comportaient généralement mieux que les condamnés

à temps, et l'on renonçait à faire embarquer les *convicts* dont la peine devait durer moins de sept années. Tous les condamnés à mort qui avaient obtenu commutation étaient envoyés aux colonies pénales. Un acte de la première année du règne de Georges IV appliquait cette disposition à tous les banqueroutiers frauduleux. Il n'arrivait plus à Sydney que des condamnés à sept ans, à quatorze ans ou à perpétuité.

Plus heureux que ses prédécesseurs, le général Brisbane avait à sa disposition un revenu colonial d'environ trente mille livres sterlings, provenant des droits de port qui grandissaient d'année en année. La main-d'œuvre, si rare dans les premiers temps, n'avait plus qu'une valeur modérée : les ouvriers ne manquaient pas aux travaux.

L'administration du nouveau gouverneur fut sans éclat, même sans éclat scientifique, quoiqu'il y eût pour lui, astronome d'un mérite incontesté, une renommée à étendre, ne fût-ce que par de simples observations sous un ciel nouveau. Mais on entrait dans l'ère de l'immigration libre, peu encouragée jusqu'alors; et comme les *convicts* sans emploi étaient devenus nombreux dans la colonie, le gouverneur put facilement faire droit aux vœux des arrivants : il alla même quelquefois jusqu'à concéder deux mille acres de terre à un nouveau colon, en lui assignant le service de vingt *convicts*. Cette proportion d'un *convict* par cent acres régla un grand nombre de concessions. De cette époque datent plusieurs fortunes territoriales demeurées importantes. Mais il fallait toujours lutter contre la tendance générale des émancipés à renoncer, sous le moindre prétexte et pour le plus médiocre appât, à l'aisance assurée des champs, pour les hasards d'une vie commerciale dans les villes, avec une concurrence effrénée. L'idéal d'un trop grand nombre de ces hommes était surtout l'existence relativement oisive d'un constable, ou le droit d'ouvrir un cabaret.

Macquarie avait eu la sagesse de créer, pour cette classe de colons, un certain nombre de petites fermes de quarante

à cent acres. Les émancipés n'avaient rien de plus pressé que de les vendre à vil prix aux nouveaux débarqués.

Jusqu'à cette époque, un système de crédit bien adapté aux exigences de la vie coloniale avait apporté une grande facilité dans les transactions. Les valeurs métalliques de la mère patrie étaient rares à Sydney, et des essais d'une monnaie de convention n'avaient inspiré qu'une faible confiance; mais les magasins de l'État étaient toujours ouverts aux petits planteurs, pour recevoir leurs grains avec une valeur uniforme convenue (dix shellings par boisseau), et les reçus du commissariat civil circulaient dans les comptoirs de Sydney, en rapport exact avec la valeur de la livre sterling. C'était l'enfance de ce système de *warrants* ou bulletins de gage, qui a pris tant de développement en Angleterre, en faisant des denrées reçues dans un dépôt public une valeur toujours certaine et disponible, qui circule sans déplacement: moyen de crédit, aussi sûr que facile et peu coûteux, qui s'introduit dans la législation française au moment même où ces lignes s'achèvent.

Le général Brisbane, mal conseillé sans doute, ou suivant quelque instruction venue de Londres, rompit brusquement cet usage, au grand préjudice de la petite culture et du commerce de détail. Le prétexte spécieux de ce coup d'État financier était d'assurer une haute prime aux bons du Trésor, en faisant passer brusquement le terme moyen de la circulation de la valeur fixe de la livre sterling à son cours variable dans la colonie. L'effet immédiat fut de faire monter la livre sterling de vingt-cinq pour cent, tandis que le prix du boisseau de blé descendait de neuf shellings sterlings à quatre shellings en monnaie coloniale. De là, ruine d'un grand nombre de cultivateurs et de quelques marchands, gaspillage de récolte, abandon de culture, et disette en perspective. Les neuf dixièmes des petits planteurs devinrent insolvables. L'année n'était pas finie que déjà le blé se vendait au-dessus d'une livre sterling le boisseau, et le gouvernement faisait venir des grains de Batavia.

Il fut généralement imputé au général Brisbane, à tort et à mérite, selon les opinions et les intérêts en rivalité, d'avoir voulu, par cette innovation peu réfléchie, arrêter l'essor d'une classe moyenne : c'est là sans doute systématiser après coup, comme le fait trop souvent l'histoire, un acte dont les inévitables conséquences n'avaient évidemment pas été prévues; mais il est certain que les sympathies du gouverneur étaient acquises à la classe exclusionniste (1), qui cherchait de bonne foi à se faire prendre, et à se prendre elle-même pour une aristocratie.

Cette aristocratie plus que contestée était surtout impopulaire; sir Thomas Brisbane prit une grande part de cette impopularité. Peu de caractère, une bienveillance banale, de bonnes intentions sans beaucoup de suite dans les actes, furent les traits distinctifs d'une administration très-honnête, mais très-effacée.

Ce fut sous ce gouvernement que l'on commença enfin, sur des bases vicieuses, il est vrai, mais dans des vues charitables, à fonder des missions pour les aborigènes. Le gouverneur, en attribuant à cette institution une concession territoriale de dix mille acres, à vingt milles de Newcastle, avait eu soin de stipuler que ce don était fait au seul bénéfice des naturels du pays, et n'entraînait aucun droit de propriété pour la société des missions de Londres.

Ce que sir Thomas Brisbane avait d'activité dans l'esprit s'appliqua surtout au perfectionnement des races de chevaux. Avant son arrivée, quelques courses avaient eu lieu comme simples parties de plaisir; il les érigea en système, et les multiplia à tel point qu'il en a été fait un des principaux griefs de ses adversaires. Il en avait institué partout; il en instituait jusque dans les cités qui n'existaient encore qu'en projet : mais ce n'étaient pas des chevaux de course, c'étaient surtout des chevaux de trait que réclamaient

(1) Encore un australianisme.

les besoins de la colonie, et le gouverneur fut accusé, dans de nombreuses pétitions adressées à lord Bathurst, d'avoir surexcité involontairement ainsi la passion effrénée du jeu.

Le général Brisbane n'eut guère le temps d'en apprécier les effets par lui-même : il fut rappelé avant le terme de quatre ans. Son administration, qui tient peu de place dans les souvenirs de la colonie, fut marquée surtout par le progrès des découvertes dans l'intérieur des terres. Le capitaine Currie venait de pénétrer plus près que tout autre explorateur des sources du Murrumbidgee. Hovell et Hume, ce dernier natif de la Nouvelle-Galles, avaient, l'année suivante, sans aucun secours du gouvernement, traversé le continent depuis le lac Georges jusqu'au port Phillip dans le détroit de Bass; Cunningham déterminait, à l'ouest et au nord, la limite des vastes plaines signalées par Oxley, et rencontrait un nouveau passage praticable pour descendre dans cette région pastorale.

Mais la plus précieuse, comme la moins espérée des découvertes de cette époque, fut celle d'une grande rivière navigable, venant se jeter sur la côte orientale à Moreton-Bay, où, par ordre du comte Bathurst, allait se fonder un nouvel établissement pénal. Cette rivière, rencontrée si à propos par l'intendant général Oxley, reçut le nom de Brisbane.

L'établissement de Moreton-Bay n'était pas le seul de cette nature dont la fondation fût tout à fait moderne. Le gouvernement de la métropole avait reconnu un peu tard l'utilité de doter la colonisation de l'Australie d'un système de postes de condamnés à l'avant-garde des défrichements, système à la fois de déportation dans la déportation, et de progrès sans interruption sur le littoral et vers l'intérieur des terres.

Sous Macquarie, des établissements s'étaient ainsi formés à Emu-Plains, sur les bords du Népéan, à l'est et au pied des montagnes Bleues; à Newcastle, à l'embouchure du Hunter; et à Washington-Valley, au bord de la rivière de Macqua-

rie, à l'ouest, dans l'intérieur, à quatre-vingt milles par delà Bathurst. Cette dernière station pénale allait prendre un caractère tout particulier. Sur la recommandation expresse de sir Robert Peel, elle devait être affectée aux *gentlemen convicts*, aux condamnés à éducation libérale, que cet homme d'État considérait comme les plus dangereux de tous pour la paix d'une colonie.

Sous Brisbane, Newcastle fut à peu près abandonnée, parce que l'on s'était aperçu trop tard qu'il n'y avait pas dans son rayon une acre de terre valant les frais de culture, et qu'il aurait fallu choisir, à vingt milles de là, en remontant le Hunter, l'emplacement d'une ville. Mais le mouvement de fondations et de constructions ne se ralentissait pas; la reprise de l'île de Norfolk et l'établissement d'un poste à Port-Macquarie, à l'embouchure de la rivière d'Hastings, avaient précédé l'occupation de Moreton-Bay.

Là, les *convicts* étaient surtout employés à défricher, enclore et cultiver la terre, à construire des casernes, des prisons, des magasins, des hôpitaux, des logements pour les agents civils et militaires du gouvernement; le tout à grands frais supportés par la métropole.

Depuis 1821, les émigrants libres, hors d'état d'entreprendre aussitôt à leurs frais des établissements agricoles, arrivant chaque année en plus grand nombre, les demandes d'assignations de *convicts* allaient toujours en diminuant. Aussi le gouvernement dût-il s'occuper sérieusement de leur trouver de l'emploi.

De là, une institution, dont la première pensée paraît appartenir au major Goulburn, secrétaire colonial de la Nouvelle-Galles, officier dont le nom a été semé partout dans la géographie de l'Australie.

Les *clearing-gangs*, littéralement les *bandes défrichantes*, se composaient de *convicts* au service du gouvernement. Chacune d'elles était sous la direction d'un inspecteur, responsable jusqu'à un certain point de l'accomplissement des tâches; et le propriétaire qui obtenait ce secours voyait son

terrain défriché à un prix fixé à tant par acre, le plus souvent payable en grains. C'était un avantage immense pour le colon, qui étendait ainsi sa culture à peu de frais. La discipline et l'administration y trouvèrent aussi leur compte; mais il était déplorable qu'on s'en fût avisé si tard.

Il y avait un inspecteur général des *clearing-gangs*. C'était peut-être là un peu de luxe d'état-major.

Vers le même temps, la colonie fut visitée par la corvette française la *Coquille*, armée pour un voyage d'observations scientifiques, sous le commandement du capitaine Duperrey. Les relations furent fréquentes avec Paramatta, où résidait souvent le gouverneur, près de l'observatoire habilement dirigé par l'astronome Rumker. Le général Brisbane ne pouvait oublier l'honneur qu'il avait reçu de l'Institut de France, et les relations qui s'établirent pendant deux mois furent aussi courtoises que profitables aux connaissances humaines. Les notes recueillies pendant ce séjour, et les impressions conservées par tous les membres de cette expédition, n'ont pas peu contribué à accréditer en Europe le système de la colonisation pénale.

Vers la fin de l'année suivante, le gouverneur fit voile pour l'Europe.

CHAPITRE XXXVII

1825-1831. — GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL DARLING

Le lieutenant général sir Ralph Darling, septième gouverneur, parut à la tête de la colonie dans les derniers jours de 1825, sous le titre de capitaine général et gouverneur en chef de tout le territoire de la Nouvelle-Galles et de ses dépendances.

Quoique le pouvoir militaire soit considéré par la plupart des économistes comme le moins habile des colonisateurs, l'Australie avait tant de force vitale, qu'elle ne souffrait pas trop de cette succession non interrompue d'honorables épées.

Sir Ralph Darling était un homme instruit et familier avec les lettres, d'une intelligence et d'un jugement au-dessus du commun. Il arrivait avec les meilleures intentions et le sentiment du devoir; mais, comme la plupart de ses prédécesseurs, avec des idées toutes faites sur un terrain si intéressant à étudier.

Accusé bientôt, comme le général Brisbane, et c'était le sort à peu près inévitable de tout gouverneur, accusé de trop pencher en faveur des exclusifs ou exclusionnistes, le général Darling se recommanda vraiment par une administration équitable et modérée, toujours active et régulière.

Les voies publiques prirent, sous son gouvernement, une grande extension. Ce fut une ère de véritables progrès agricoles, contrariés cependant par une sécheresse opiniâtre de trois années.

De cette époque date aussi l'intervention puissante des compagnies anglaises dans les vastes entreprises d'immigration, de défrichement et de multiplication des troupeaux. Leur premier effet fut un renchérissement subit de toutes les choses les plus nécessaires à la vie, crise bientôt suivie d'une autre crise où restèrent englouties beaucoup de petites fortunes laborieusement formées. Ce mouvement hâta, sans aucun doute, les progrès des établissements britanniques, mais en détournant trop tôt la colonisation pénale de ses voies naturellement indiquées. Cependant il faut rendre justice au soin constant du gouverneur de maintenir sur le pied d'une stricte égalité, de protéger même au besoin l'immigration qui se faisait sans la direction des compagnies. Les concessions de terres furent toujours ménagées dans un sens contraire à l'esprit de monopole. Cette résistance à un entraînement que l'on aurait pu craindre, honore le passage du général Darling aux affaires coloniales, non moins que ses règlements équitables sur la distribution des *convicts* parmi les planteurs.

Mais il eut un tort très-grave aux yeux des impatients de la colonie. Il était loin de croire que l'heure des formes parlementaires fût arrivée pour le monde australien, et tous les hommes de loi, avec la plupart des écrivains de la presse périodique, n'eurent pas besoin d'une ligue en forme pour se trouver coalisés contre lui. Très-sensible, trop sensible peut-être aux insultes qui lui furent prodiguées par des journaux, il eut beaucoup à souffrir de cette licence dans son amour-propre et dans sa dignité.

Son administration dura près de six ans. Il fit voile pour l'Europe le 22 octobre 1831, après avoir vu, en Australie, la population européenne s'élever à quarante mille âmes. Un banquet populaire fut donné en satisfaction de son départ,

et plusieurs des convives insultèrent grossièrement sa famille, au moment où elle allait s'embarquer.

Il laissait dans la colonie un beau-frère, le colonel Dumaresq, dont le nom sera longtemps cité pour l'habile direction de ses travaux agricoles, et surtout pour l'humanité constante de sa conduite envers les nombreux *convicts* assignés à son service.

Mais l'éloignement du général Darling n'avait pas suffi pour éteindre les ressentiments. Un capitaine Robison publia bientôt contre lui un pamphlet très-passionné, résumant tous les vieux griefs. Il accusait surtout le gouverneur d'avoir composé le conseil exécutif d'hommes absolument placés sous sa dépendance, de leur avoir prodigué par milliers d'acres les terres les meilleures, tout en mettant à leur disposition les ouvriers les plus laborieux, les plus habiles artisans.

La réponse du général Darling ne se fit pas attendre, et parut assez péremptoire pour devoir clore tous les débats. Mais la ténacité britannique ne se rebute pas si facilement. Quatre ans plus tard, l'ancien gouverneur se vit accusé devant le parlement d'abus dans la concession des terres de la couronne, d'illégalités envers la presse coloniale, d'excès d'autorité sur les vétérans de la Nouvelle-Galles et sur un de leurs capitaines, de tyrannie, de meurtre même.

L'accusation fut considérée comme assez grave pour que la chambre des communes crût devoir la soumettre à un comité de trente-deux membres, parmi lesquels on distinguait O'Connell, Henri Bulwer, lord Dudley Stuart et lord Stanley.

Il ressortit d'une de ces enquêtes si longues, si minutieuses, si pleines de redites, où semble se complaire le génie parlementaire des Anglais, que toutes ces plaintes, si bruyamment persistantes, n'avaient pas de fondement sérieux.

Le fait le plus authentiquement établi fut la condamnation disciplinaire à travailler enchaînés, de deux soldats convaincus de vol.

Le général Darling fut déclaré absolument hors de blâme. C'était dix ans après la fin de son administration. Les honneurs de la chevalerie vinrent le consoler de cette persécution de bas aloi.

1832. — LE GÉNÉRAL BOURKE, HUITIÈME GOUVERNEUR

Après un court intérim confié au colonel sir Patrik Lindsay, le major général sir Richard Bourke, huitième gouverneur, vint prendre le commandement de la colonie. Élevé dans l'étude des lois avant d'embrasser la carrière des armes, il entrait au pouvoir avec plus d'aptitude administrative que ses prédécesseurs immédiats.

C'était un homme intelligent, capable, énergique et instruit : il arrivait à propos. L'Australie voyait le terme d'une sécheresse de trois années, aggravée par un abaissement extrême de toutes les valeurs mobilières et immobilières. La propriété ne demandait qu'à se relever sous une main habile et active. Les colons de toutes les classes accueillirent avec espoir le nouveau gouverneur.

Il entrait en fonctions avec un allégement considérable de responsabilité. Le gouvernement de la métropole venait de ressaisir une importante attribution. Les terres de la couronne avaient été jusque-là concédées à peu près par le libre arbitre des gouverneurs, sauf quelques règles faciles à éluder, et non sans protestations ardentes des intérêts blessés. Un nouvel acte du pouvoir central ne laissait plus au pouvoir local que le droit de réserver des terres pour les églises, les écoles et les établissements publics. Tout le reste devait se vendre aux enchères, après publications légales, et sur un minimum de cinq shellings par acre.

Violemment attaqué et mal défendu par la presse coloniale,

le général Darling avait vu son autorité fort compromise par cette lutte. Sir Richard Bourke déclina, dès le premier jour, toute pensée d'une presse officielle, et se réserva ainsi le droit de réprimer la licence des journaux, sans paraître agir comme juge et partie.

On était déjà parvenu à éluder les sages règlements du général Darling sur la distribution des *convicts;* son successeur établit des règles plus certaines encore, et moins sujettes à interprétation dans leur esprit de stricte proportionnalité. Il fixa aussi un maximum d'assignation de soixante-dix *convicts*. L'exercice de quelques métiers de première utilité faisait compter quelquefois, pour les petites exploitations surtout, un seul homme autant et même plus que deux ouvriers ordinaires.

L'inégalité était flagrante dans l'application des peines aux *convicts,* sur la plainte des maîtres, par les cent soixante-deux magistrats qui se partageaient le territoire colonial. L'uniformité s'établit, et les juges de paix, réunis en session, cessèrent d'avoir le droit de prononcer des condamnations à plus de vingt-cinq coups de fouet pour une seule offense.

Un autre acte de 1833 déclara les émancipés admissibles à siéger dans les jurys criminels, sous condition d'un revenu annuel de trente livres sterlings, ou d'une propriété personnelle de trois cents livres.

Une question de réforme, qu'il n'était pas dans ses attributions de résoudre, mais qui agitait vivement l'opinion publique, était celle des traitements des hauts fonctionnaires. Le chef de la justice et le secrétaire colonial recevaient chacun deux mille livres sterlings, et le gouverneur cinq mille, tout juste la liste civile d'un président des États-Unis d'Amérique, et cela pour une population de quarante mille âmes à peine.

Le conseil législatif se composait alors de quinze membres : sept hommes choisis par la couronne seule parmi les habitants les plus considérés de la colonie, et sept officiers du gouvernement, sous la présidence du gouverneur.

Une partie des colons libres se contentaient de ce simulacre de représentation. D'autres n'élevaient leur pensée de progrès qu'à voir doubler le conseil, en laissant dix membres au choix de la couronne, et attribuant les vingt autres à un droit électoral des magistrats de la colonie. C'étaient là deux nuances d'un torysme australien; mais le parti whig ou libéral, qui s'était constitué en association patriotique, et qui se composait surtout de l'immense majorité des émancipés et de la plupart des gens de loi, demandait une assemblée vraiment représentative, et une large extension de franchise électorale.

Le gouverneur paraissait incliner vers une représentation plus vraie.

Mais il devient réellement trop minutieux de suivre pas à pas la marche des événements, et de vouloir s'emprisonner dans un ordre chronologique. Mieux vaut maintenant la division des matières. Un tableau rapide des progrès rapidement conquis doit être plus instructif. Dans ce tableau, les dates vraiment utiles à recueillir, les chiffres comparés et leur éloquence, les services rendus aux sciences et à l'humanité, sauront tous trouver leur place.

Explorations habilement dirigées; immigration grossissant à vue d'œil, à peu près sans direction officielle; développement de richesses agricoles; esprit d'entreprise dans l'occupation du sol comme dans les relations avec le monde commercial; droit de cité conquis dans le monde civilisé; exigences inquiètes et tourment d'innovation, comme chez les sociétés vieillies : tels sont les épisodes principaux qu'il faut traiter sans trop s'assujettir aux formes de la science, aujourd'hui si perfectionnée, de la statistique.

CHAPITRE XXXVIII

LES DÉCOUVREURS

Toutes les fois qu'une famille anglaise a posé le pied sur un point quelconque du globe, sous la première tente, sous la première hutte, dès le pont du navire, déjà un projet d'émigration nouvelle s'est fait jour sans étonner personne. Une colonie anglaise est une ruche qui ne se lasse jamais d'essaimer.

Les premières années de la civilisation australienne n'ont pas manqué à la loi commune; peu de pages de cette histoire se sont achevées sans constater, sans indiquer au moins un effort d'agrandissement : essais heureux, essais avortés, persévérance toujours. Mais les tentatives se sont surtout multipliées depuis 1825, bien plus pour pénétrer les mystères de l'intérieur du continent et pour découvrir les fleuves et leur cours, que pour achever l'exploration du littoral, malgré le glorieux exemple de Bass et de Flinders. Il semblait que, pour la géographie des côtes et des îlots, on pouvait s'en rapporter aux chances multipliées des baleiniers et des navires de transport, courageux et infatigables messagers d'une civilisation qui comptait déjà autant de conquêtes que de

jours. Cette pensée, plus instinctive que réfléchie, n'a pas été trompée.

Les instructions du gouvernement et les encouragements officiels avaient moins encore pour but l'occupation de l'intérieur des terres et les avantages d'une navigation fluviale, que la volonté de découvrir une communication prompte, sûre et facile, entre les premiers établissements fondés à la fin du dernier siècle, et les jeunes colonies qui ont cherché un autre climat sur les rivages les plus éloignés du même continent.

Ce sont de curieuses annales que celles de ces patientes et hardies explorations qui appartiennent à l'histoire d'un monde nouveau, et qui méritent toute l'attention d'un monde vieilli! Les mémoires des découvreurs de l'Australie ressemblent peu aux naïves relations des temps où le monde s'était enrichi d'une quatrième partie. De nos jours, plus de moyens sans doute sont donnés aux voyageurs pour combattre des obstacles presque tous prévus; les progrès de la science et de la civilisation ont étendu les limites du possible; mais que de privations encore et de dangers à travers ce vaste continent, dans ces longs espaces sablonneux et sans eau, que remplacent avec une égale monotonie des terres inondées, des marécages, des étangs et des lacs parfois entrecoupés par des fourrés presque impénétrables ou par de grandes et stériles plaines! quelquefois aussi par de magnifiques prairies à perte de vue et par des collines herbeuses; presque toujours parmi des peuplades incommodes et hostiles! Explorations toujours pénibles et fatales quelquefois, par la nécessité de tout porter, par la disette fréquente des fourrages, par la perte des bêtes de somme!

C'est un devoir de disputer à l'oubli les noms des hommes qui ont marché si dignement sur les traces de Paterson, de Cunningham, d'Oxley, de Stirling, de Frazer.

Dès 1828, et l'année suivante, le capitaine Sturt, recherchant de grandes masses d'eau stagnante, signalées dix ans auparavant par Oxley, découvre une rivière et un lac salés,

de nombreux affluents et un grand fleuve navigable. A Sturt, au capitaine Nicols et à leurs compagnons appartient l'honneur d'avoir traversé les premiers, de part en part, le continent.

Sturt mérite particulièrement d'être cité comme modèle pour l'esprit judicieux et prévoyant qu'il a déployé jusque dans les moindres détails de ses expéditions. En deux voyages il n'a pas perdu un seul homme; et dans le dernier, souvent en contact avec des indigènes incommodes jusqu'à l'hostilité, il n'a pas versé une goutte de sang.

Presque aussitôt après Sturt et Nicols paraissent le docteur Wilson, Henderson, Kennedy, Coxen, le naturaliste Bennet.

Bientôt un *convict* fugitif, Georges Clarke, pour avoir la vie sauve, se vante d'imaginaires découvertes, et ce mensonge vaut à la colonie la rencontre fortuite d'immenses et précieux pâturages.

Alors se fait connaître l'habile explorateur Mitchell, destiné à vieillir dans les hauts emplois de l'Australie, qui lui doit toutes ses routes les mieux tracées. Quatre grands voyages, tous heureux, suffisent à peine à son zèle éclairé; il constate surtout le cours de plusieurs rivières, resserre par son expérience le cercle des explorations inutiles, surmonte habilement de grands dangers, donne un nouvel essor aux sciences naturelles, et indique le tracé d'une route directe de Sydney au golfe de Carpentarie. Sa mémoire est assurée contre l'oubli parmi celles des fondateurs de provinces; et il a donné lieu à cette remarque honorable, que, fonctionnaire public, il s'est exemplairement tenu en garde contre l'abus des noms de personnages en crédit, imposés presqu'à chaque pas aux moindres accidents de terrain. Nul n'a mieux que lui conservé aux points intéressants de ses découvertes les dénominations traditionnelles indiquées par les indigènes.

Les jeunes lieutenants Grey et Lushington, à peine sortis avec distinction des bancs du collége militaire de Sandhurst, et patronnés par la *Société de géographie* de Londres, offrent

leurs services pour parcourir l'intérieur de la terre australe, toujours inconnue.

Hawdon déploie un zèle égal, et Eyre entreprend, avec six hommes et trois cents têtes de bétail, de tracer une route à travers le continent; mais il se voit forcé de revenir sur ses pas, tandis que le capitaine Finnis et ses compagnons, Mac'Leod et Strangways, veulent essayer la même tentative dans une direction différente, avec la pensée surtout de fonder un centre de relations fécondes entre les vieux et les jeunes établissements européens.

Il ne faut omettre ni la visite mémorable d'Holman, le célèbre voyageur aveugle; ni le passage du comte Strzelecki; ni la relation de mistress Clay, qui a mis en lumière de curieux détails sur les mœurs des indigènes; ni le baron Hugel, voyageur autrichien; ni le docteur prussien Leichardt, dont une expédition recherche encore aujourd'hui, aux frais du trésor de la Nouvelle-Galles, les traces malheureusement perdues, comme l'avaient été, au grand regret du monde savant, celles du botaniste Péter Cunningham, égaré, malgré son expérience, dans les vastes solitudes de l'intérieur des terres (1).

Dans les derniers temps, les noms des capitaines Cadell et Robertson se rattachent particulièrement à l'exploration du cours des fleuves, à celui du Murray surtout, qui peut relier trois des principales colonies australiennes. Une mission importante, entreprise aux frais du trésor public, a été confiée par le gouvernement à Ernest Hang, avec de grands moyens de succès, et des steamers d'une certaine force ont remonté

(1) Cunningham n'oubliait jamais de porter avec lui dans ses explorations une grande quantité de noyaux de pêches, qu'il plantait avec soin dans tous les terrains convenables. Le pêcher croît rapidement en Australie : à quatre ans, il donne déjà une abondante récolte. Cunningham pensait à l'aborigène affamé, à l'Européen perdu dans le désert. Entraîné vers des contrées nouvelles par la passion des découvertes, il a dû sentir un allégement à ses souffrances, dans l'espoir d'avoir épargné à quelques-uns de ses imitateurs de semblables tortures. Mais son funeste exemple n'a découragé personne.

fort loin le Murray et le Murrumbidgee. Le nom de Robert Austin ne doit pas non plus être passé sous silence.

La navigation entre Sydney et les Indes, par le détroit de Torres, a longtemps présenté de graves périls. En 1854 encore, il s'était perdu dans cette traversée, plus fréquente d'année en année, trente et quelques navires de commerce, malgré les savants travaux hydrographiques du capitaine Blackwood. L'année suivante une tour en bois a été élevée avec beaucoup de difficultés sur l'île Raine, pour servir de point de reconnaissance à l'entrée de ce détroit, d'où les courants ne permettent pas de revenir sur ses traces.

A la sortie du détroit, sur une petite île madréporique, inaccessible aux pirogues des Australiens du Nord, des vivres sont laissés dans une caverne ouverte pour secourir les naufragés, et une sorte de boîte aux lettres, à l'usage de tous les navires qui passent, est placée au pied d'un petit mât de signaux.

Au moment même où ces pages s'achèvent, la *Société royale géographique* de Londres accorde le plus éminent de ses prix à l'arpenteur Auguste Gregory, de retour d'un troisième voyage, *pour ses explorations aussi importantes qu'étendues dans l'Australie occidentale et septentrionale,* faites à grands frais aux dépens de la direction des colonies. L'expédition, composée de vingt et un membres, dont un médecin, un botaniste, un géologue, un dessinateur et quatorze hommes de peine, avait avec elle des chariots et cinquante chevaux; elle était munie de vivres pour deux ans, et traînait à sa suite deux cents moutons. De Moreton-Bay, elle vint débarquer sur la côte nord-ouest pour remonter jusqu'à sa source la rivière Victoria, et pénétrer à travers le continent jusqu'au point le plus septentrional qui eût été encore atteint.

Deux petits bâtiments avaient été mis à la disposition de Gregory, pour remonter les cours d'eau et aller au besoin porter des nouvelles, ou chercher des vivres et des secours. Après des fatigues sans nombre et dans un parcours immense, à travers des contrées inconnues et inhabitées,

coupées de marécages, de torrents souvent à sec et de vastes espaces stériles, aux sables rougeâtres et brûlés, impropres à la colonisation, cette expédition a fait faire de grands progrès à l'exploration de l'Australie intérieure; elle a fixé la ligne de partage des eaux; elle a déterminé au nord-ouest les limites d'un grand désert central, jusqu'ici considéré comme infranchissable, limites déjà reconnues au sud-ouest par Robert Austin, au sud-est par le capitaine Sturt, à l'ouest par Auguste Gregory lui-même.

Dès 1853, le Murray a été remonté jusqu'à quinze cents milles de la mer.

Aujourd'hui le monde savant paie un tribut de regrets à la mémoire du plus ancien explorateur de l'océan Arctique, le capitaine Scoresby, qui, après les plus longs et les plus intrépides services, était allé, au déclin de ses jours, observer en Australie quelques phénomènes de magnétisme et des questions de navigation pratique.

Mais pendant ces travaux remarquables, qui étendent le cercle des connaissances, et consolident la domination européenne par l'occupation successive et raisonnée de l'intérieur des terres, le littoral du continent se peuple sur ses points principaux, de manière à tout embrasser, et des sociétés naissent pour croître plus vite que ne grandit l'espèce humaine.

Il convient peut-être d'énumérer rapidement et de peindre dans leurs traits principaux les établissements dont la Nouvelle-Galles du Sud peut à bon droit se considérer comme la mère patrie, enfants qui sont déjà des émules, pour devenir des rivaux.

CHAPITRE XXXIX

NOUVELLE-GALLES DU SUD

La Nouvelle-Galles du Sud, tout en continuant de véritables progrès, ne pouvait manquer de perdre graduellement de son importance relative, par l'expansion naturelle des forces de la colonisation sur un immense littoral. Elle doit à son ancienneté, à ses bases solidement établies, une prépondérance légitime et peu contestée jusqu'ici, surtout parce qu'elle n'a pas trop pesé ; elle doit à des institutions un peu moins hâtives certains avantages qu'elle maintiendra péniblement. C'est de sa civilisation que sont partis les exemples ; mais ce ne sont pas des provinces, ce sont des nations qui naissent d'elle, et il faut le continent sans pareil, pour qu'une telle fécondité ne soit pas dégénérée en épuisement.

Lorsque les districts du nord de la Nouvelle-Galles demandaient par la voix de mille soixante-six habitants, dont quatre membres du conseil législatif, vingt-neuf magistrats et plusieurs dignitaires du clergé, à être érigés en colonie distincte, le gouverneur a opposé de fort bons raisonnements à cette précipitation ; mais la colonie a eu l'adresse et l'intelligence de n'apporter aucun obstacle systématique à la formation

des autres États indépendants : elle ne s'est sérieusement préoccupée que du premier rang à conserver.

Le ralentissement de l'immigration à la Nouvelle-Galles a été presque soudain. Sydney voyait débarquer, en 1841, vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-trois habitants nouveaux ; quatre cent soixante-quatorze seulement en 1846, et cela au moment précis où les exportations commençaient à excéder les importations, tandis que les villes entraient en opposition à la population rurale sur le terrain de la déportation.

Que l'émigration européenne se soit quelque temps portée avec préférence vers les colonies à peine nées, c'est là une tendance facile à comprendre. L'amour du neuf et de l'imprévu, l'esprit d'aventure sont pour beaucoup dans ces inspirations. Car il y a plus d'expérience et de prévoyance ensemble, dans l'administration de Sydney, que partout ailleurs sur le continent australien ; quoique des observateurs sévères aient cru devoir signaler à la fois une certaine apathie pour les intérêts publics et quelque exagération dans les dépenses. C'est ainsi que l'on a sévèrement critiqué un vaste et dispendieux établissement formé à Paramatta pour les fous et les incurables. Tout, dans les constructions comme dans les dépendances, aurait convenu à une population trois fois aussi nombreuse que les cent dix aliénés, dont dix-huit femmes, et les quatre-vingt-dix-huit infirmes réunis dans cet asile, que l'État avait bientôt mis à la charge du budget colonial. Mais il faut bien tenir compte de la situation exceptionnelle d'une société qui voyait tout grandir si rapidement, et d'une administration qui, à une époque où la main-d'œuvre était ordinairement d'un prix très-élevé, avait eu à sa disposition, pendant quelques crises, un grand nombre de bras inoccupés. L'apparence de la prodigalité touchait de bien près à la prévoyance.

On devait signaler aussi une sage pensée d'avenir dans les statuts d'une compagnie agricole, qui s'était chargée de mettre en valeur et de peupler un million d'acres de terre.

On était si bien en garde contre les vices du morcellement à l'infini, que nulle concession de défrichement ne pouvait être inférieure à deux cents acres.

Il y avait parfois quelques ombres au tableau d'une jeune prospérité.

Quatre années consécutives de disette continentale, causée par une sécheresse sans exemple, terminée en 1829, avaient laissé à leur suite le découragement après les ruines.

Un chemin de fer, tracé à grands frais entre Sydney et Paramatta, n'avait pas tenu ce que l'on s'en promettait.

Une banqueroute de quatre millions de francs, à Sydney, dès 1841, n'est pas le moins étrange indice de tant de précocité.

En 1831, déjà Sydney employait à la pêche de la baleine vingt-deux bâtiments : dix-huit étaient coloniaux; quatre appartenaient à des maisons anglaises qui avaient fondé des comptoirs en Australie. La pêche des phoques commençait à tomber en abandon à force de destructions imprudentes. Dans les derniers temps, à la suite d'un repos forcé, cette industrie maritime a repris une certaine importance, momentanée sans doute.

Malgré l'éparpillement des colons libres dans des provinces naissantes, l'accroissement de la population de la Nouvelle-Galles a longtemps été rapide. De cinquante-cinq mille âmes en 1830, elle était montée en six ans à soixante-dix-sept mille, et à cent quatorze mille en 1839, pour arriver à cent soixante mille en 1843; en 1848, à deux cent vingt mille, et cette progression ne s'est point ralentie.

En 1833, Sydney était une ville de seize mille âmes, atteignant à elle seule le chiffre de la population totale de la colonie en 1810. Il lui a fallu bien peu d'années pour devenir une capitale peuplée de plus de soixante mille habitants, nombre de la population tout entière de l'Australie civilisée en 1833, et quart de la population totale au moment de ce recensement. Symptôme fâcheux de l'attrait des villes au préjudice de la vie rurale!

Parmi les étrangers naturalisés, on a compté plusieurs Français; quatre mille Irlandais catholiques étaient au nombre des habitants de Sydney. Cette capitale a beaucoup gagné pour l'art des constructions élégantes et commodes, des bonnes distributions d'édifices publics et privés. Ses limites se sont rapidement étendues, et en même temps le centre de son ancienne enceinte voyait élever de nouvelles habitations.

Une cathédrale, achevée vers 1843, est considérée jusqu'ici comme le monument le plus remarquable de l'hémisphère austral; de magnifiques greniers d'abondance ont été construits près de la ville, en 1840, par la main des *convicts*. Deux nouveaux colléges s'achevaient à la fois, et la colonie voyait créer deux journaux de plus, en même temps qu'un théâtre ouvert aux classiques anglais et à la musique italienne.

Sydney possède aussi un palais de justice en style grec, deux chapelles en style gothique, un musée d'histoire naturelle, des promenades publiques dessinées par mistress Macquarie, un marché bâti par des ouvriers écossais; une société pour l'encouragement des manufactures coloniales, des raffineries de sucre, des distilleries, des fabriques de draps et de savon, des fonderies, toutes les industries de première nécessité, la plupart des industries de luxe.

Le progrès n'a pas été moindre dans l'intérieur des terres. En neuf ans, de 1839 à 1848, pour la Nouvelle-Galles, l'exportation des laines était montée de sept à vingt-trois millions de livres; l'exportation du suif d'une valeur de douze cents livres sterlings à celle de cent soixante-sept mille. Dans le même espace de temps, le nombre des chevaux était doublé; celui des moutons plus que doublé. Les recensements comptaient cent cinquante-deux mille acres exploitées, et cependant le nombre des fermes ne s'élevait encore qu'à quinze cent vingt, dont quatre cents appartenaient à des propriétaires qui exploitaient déjà d'autres concessions de domaines. Aussi la classe des cultivateurs et même des

fermiers avait-elle une forte tendance à se constituer en véritable aristocratie territoriale.

Sydney a des assurances maritimes et des services réguliers de paquebots à voiles ou à vapeur avec l'Océanie tout entière. Le district de Gosford offre des avantages particuliers pour les constructions navales. De nombreux bâtiments se croisent dans la rade du port Jackson; mais l'insuffisance du pilotage a été plus d'une fois vivement signalée; on aurait pu le combiner avec une police des eaux qui veillait sur les évasions, mais qui ne sut pas empêcher, en 1852, un acte d'audacieuse piraterie. Le port Jackson contenait alors quarante-sept navires sans équipages; quelques-uns renfermaient de riches cargaisons. Le *Nelson*, qui portait huit mille onces d'or, fut surpris et pillé à trois milles en mer par un bateau armé.

De là, sans doute, l'idée d'un système de défense qui ne tarda pas à prendre dans quelques têtes de larges proportions.

Sydney se mit à vouloir devenir une place forte : une ville fortifiée aux frais de l'État, avec tous les asservissements d'un régime militaire, sans l'excuse d'une crainte quelconque; si loin des hostilités possibles de l'Europe et de l'Amérique; sans danger de la part du Céleste-Empire ou des peuplades indigènes; sans menaces de guerre civile! Le gouvernement résistait à ce vœu irréfléchi, et c'était un grand grief.

Peu auparavant, en 1847, les forces militaires avaient été réduites de deux régiments à un seul, au profit des établissements naissants de la Nouvelle-Zélande. Il ne restait plus sur le continent tout entier que huit cent quatre-vingt-sept hommes de force militaire. La mère patrie trouvait la colonie assez riche, non sans doute encore pour payer sa gloire, mais pour facilement pourvoir à sa propre défense, comme le fait la Jamaïque. On voulait bien envoyer un nouveau régiment et un détachement de sapeurs et de mineurs, sous condition expresse que la colonie prendrait la

solde entièrement à sa charge, ainsi que les frais de casernement. A cet effet, les bâtiments militaires lui étaient abandonnés; mais le comte Grey, secrétaire des colonies, conseillait avant tout l'augmentation des agents de police, et par surcroît la formation d'une milice ou *yeomanry*, et d'un corps d'artilleurs volontaires; car on ne pouvait guère compter sur des forces régulières suffisantes, avec des institutions qui permettaient la libération à prix d'argent. Telle était la valeur de la main-d'œuvre, qu'il n'y avait pas de soldat qui n'obtînt à des conditions faciles la somme nécessaire pour s'affranchir immédiatement du service.

Le gouverneur ne jugeait pas prudent de confier des armes à la plupart des ouvriers et des laboureurs. Il trouvait aussi la population trop dispersée pour un service de milice. Le conseil législatif partagea cet avis, tout en insistant sur l'utilité de fortifier Sydney et le port Jackson. Il y avait alors dans les diverses banques sept cent mille livres sterlings en numéraire. C'était le principal des arguments invoqués. Mais les hommes manquaient. Cependant on réussit à organiser une police à cheval, qui rendit de vrais services.

La colonie se vit alors entraînée dans un mouvement qui, même pour une population de race anglaise, aurait pu se faire attendre encore, s'il n'y avait pas eu instinct de conservation à vouloir rester à la tête des institutions de l'Australie.

Dès 1840, on murmurait très-haut contre la mère patrie, qui imposait, sans vote du parlement, de lourdes taxes sur les revenus coloniaux. On ne comptait pas moins de trois cent mille livres sterlings détournés, en cinq ans, du fond d'émigration, pour des frais de police et de geôle. On se récriait aussi contre cinq millions d'acres, aliénées du domaine de la couronne sans système suivi.

Et ce n'étaient pas les seuls abus.

Croirait-on que, dans une colonie où le droit des règlements de police était à peu près sans limites, et la vente des liqueurs spiritueuses soumise à de grandes entraves, leur consomma-

tion s'élevait par tête, en 1835, à sept gallons (près de trente-deux litres); tandis qu'elle atteignait à peine un gallon et demi en Angleterre! Croirait-on aussi que le corps des officiers de la Nouvelle-Galles avait obtenu et exploitait publiquement le monopole de la vente des liqueurs spiritueuses! Cet abus honteux a peu duré.

Mais depuis longtemps déjà, la métropole passait pour jalouse de trop rapides progrès. On l'accusait de ne chercher qu'à ralentir l'accroissement de la colonie, et de tendre surtout à reculer le jour fatal de l'indépendance.

La presse irritait ces griefs, en répétant sous toutes les formes que la colonie avait été créée pour épargner à la métropole, non la dépense, mais la présence des *convicts*, et qu'elle eût mieux aimé voir venir de Londres des instituteurs du peuple que des collecteurs de taxes.

Bien auparavant déjà, les colonies des Indes occidentales, réclamant le droit d'avoir des représentants directs au parlement d'Angleterre, faisaient la part de l'Australie, et demandaient deux députés pour la Nouvelle-Galles, un pour la terre de Van-Diémen.

Sydney réclamait par la grande majorité de ses habitants le régime des trois pouvoirs :

Un gouverneur, nommé et payé par la couronne;

Un conseil législatif viager;

Une assemblée à terme, élue directement par les colons.

La Nouvelle-Galles avait alors un agent accrédité à Londres, M. Scott, membre du parlement.

En 1850, la reine, dans le discours de clôture de la session parlementaire, se félicitait d'avoir pu étendre les institutions représentatives à des hommes capables d'exercer avec avantage, pour d'importantes colonies et pour eux-mêmes, le *privilége de la liberté*. Privilége et liberté, singulière alliance de mots!

Deux ans à peine après, le duc d'Argyll présentait et appuyait à la chambre des lords une pétition de la législature

de la Nouvelle-Galles, qui déjà demandait la gestion plus libre des intérêts locaux.

La nouvelle législature coloniale réclamait alors, entre autres attributions, l'administration des terres incultes, réserve faite de la part ordinaire de la liste civile pour les dépenses à la charge de l'État, telles que lès traitements et les pensions. Elle demandait aussi une réforme constitutionnelle dans l'esprit des institutions du Canada.

Des pétitions provoquaient hautement la division du pouvoir législatif en deux chambres, dont une héréditaire. Le rapport d'une commission s'était montré favorable à ce vœu : de là, grande émotion publique s'épanchant dans des *meetings* tout à fait à la mode de la mère patrie. Le résultat de cette agitation, plus superficielle que profonde, fut une sorte de compromis dans un sens aristocratique un peu moins prononcé, mais fort étrange encore pour une colonie formée de pareils éléments. On en revint à une chambre haute, nommée par la couronne, sorte de pairie viagère imitée de l'Écosse. Les membres du conseil législatif étaient surtout en garde contre toute tendance à jeter les fondements d'une démocratie.

Le 10 mai 1853, une session fut ouverte, dans la forme des discours de la couronne, par sir C.-A. Fitz-Roy, qui, depuis la mort malheureuse de sir Georges Gipps, en 1848, était gouverneur général de toutes les possessions australiennes, capitaine général, vice-amiral et gouverneur en chef du territoire de la Nouvelle-Galles et de ses dépendances. Il avait auprès de lui un conseil exécutif, composé du commandant des forces militaires, du secrétaire colonial, du procureur général et du trésorier de la colonie.

A côté de l'insuffisance des salaires inférieurs, les traitements des hauts fonctionnaires étaient fort élevés, selon l'usage de l'Angleterre dans toutes ses colonies. Le gouverneur recevait sept mille livres sterlings; le chef de la justice, deux mille; chaque juge, quinze cents. Malgré l'état prospère des finances, l'opposition se récriait très-fort contre

cette prodigalité; mais elle s'occupait beaucoup moins d'une question bien plus ruineuse : la différence des tarifs entre les divers établissements australiens; aussi une contrebande active, et profitable à un grand nombre d'habitants des villes, se faisait-elle dans la Nouvelle-Galles, par les frontières de Victoria et de l'Australie méridionale.

Mais l'ennemi public, c'était le *squatter*, ou plutôt sous ce surnom américain, dont la mauvaise renommée avait franchi les mers, c'était l'élite de la population agricole. Deux intérêts étaient en présence : celui du labourage et du pâturage, qui voulaient l'abaissement des salaires, la modération du prix de la main-d'œuvre, et l'extension des cultures par l'immigration favorisée et par la transportation maintenue, tandis que les villes, peuplées d'artisans largement rétribués, d'hommes de bureau végétants et de petits marchands, de débitants surtout, en nombre déjà trop grand, s'entendaient pour protester bruyamment, au nom de l'honneur colonial, contre la continuation du système qui avait fondé les établissements anglais.

Le mot de *squattocratie* naissait dans la langue politique, et prenait racine dans les *meetings* et dans les pétitions : ce n'était pas une médiocre injure.

Il y avait aussi les districts *squatting:* le Murrumbidgee, le Lachlan, le bas Darling, les plaines de Liverpool, la Nouvelle-Angleterre et le Mac'Leay, où l'influence des villes ne s'étendait pas; tandis qu'elle avait atteint une certaine proportion dans les comtés de Cumberland, Northumberland, Hunter, Durham, Camden est et ouest, Bathurst, Roxburgh, Wellington, Stanley, Cook et Westmoreland. Opinion factice dont la Nouvelle-Galles ne devait pas tarder à ressentir quelques effets d'amoindrissement! Mais on était alors dans la lune de miel d'une constitutionnalité un peu hâtive.

En 1853, le conseil législatif de la Nouvelle-Galles, après avoir voté un tarif de douanes très-modéré, chargeait un comité de dix membres de préparer un projet de constitu-

tion. On lui reprochait alors d'attirer à lui tous les pouvoirs, et le gouverneur faisait remarquer dans ses dépêches officielles qu'il n'était laissé aux municipalités qu'une existence nominale.

L'année suivante, le conseil votait le budget présenté par le gouverneur, en élevant le chiffre de tous les chapitres de dépenses; et cette infraction aux habitudes parlementaires de l'ancien monde n'était pas une fantaisie, n'était pas une prodigalité, mais une juste appréciation du meilleur emploi de la fortune publique.

La colonie devait savoir que la période pendant laquelle les possessions anglaises restent placées sous la domination directe de la couronne n'est jamais de longue durée. Sydney, protestant au nom de la liberté constitutionnelle, demandait instamment que rien ne fût innové dans les institutions locales, sans avoir été convenu d'avance avec le conseil législatif. Ce vœu passablement bizarre d'une sorte de sanction préalable, avait pour cause la crainte d'une assimilation complète à la Nouvelle-Zélande, et de la formation de municipalités pareilles à celles de quelques colonies. La question s'était singulièrement irritée. On proposait déjà une résistance passive par le refus de concourir aux élections; mais, au milieu de tous ces bruits, l'heure est venue en 1856. Le 25 novembre a vu inaugurer une assemblée législative librement élue, parfaitement indépendante, dont les décisions ont force de loi pour toutes les affaires intérieures, tant qu'elles ne touchent pas au droit de souveraineté.

Avantages de climat, degré de civilisation, immense production agricole, industries déjà nées, tout indique une colonie qui peut se passer de la mère patrie. Mais pourrait-elle également renoncer à une prépondérance qui menace de la fuir à son tour?

Préoccupé de cette grave question d'un prochain avenir, le conseil législatif de la Nouvelle-Galles a demandé une assemblée générale, une sorte de diète de toutes les colonies australiennes, délibérant ensemble sur les questions d'intérêt

commun : les tarifs intercoloniaux notamment, le commerce de cabotage, si on peut l'appeler ainsi, les chemins de fer, routes, communications fluviales et canaux entre plusieurs colonies, les phares et signaux du littoral, les communications postales, et une colonie pénale intercoloniale. Sydney serait naturellement le chef-lieu, avec une cour d'appel au-dessus des cours de justice des diverses colonies.

Toutes ces dépenses communes seraient aux frais proportionnels des divers budgets coloniaux : mais il faut savoir comprendre d'avance que chacune des colonies aspirera inévitablement à s'en affranchir la première.

Juste retour du peu d'égards apportés aux intérêts des peuplades aborigènes ! On a cependant daigné leur accorder un semblant d'attention bienveillante, au moment où leur race a paru menacée d'extinction. Il leur a été réservé, tant bien que mal, une sorte de parcours ; des officiers du gouvernement, pour leur protection et leur civilisation, ont été créés très-tard, ainsi qu'une police d'indigènes. On a même pris la peine de les recenser, autant que peut se faire un pareil recensement, et, en 1850, on n'en a plus trouvé que quinze cent quatorze, divisés en huit tribus.

On a fini par s'apercevoir un peu tard qu'ils avaient le sentiment de la propriété foncière et des règles d'hérédité.

Tout à fait au nord, ils ont défendu leurs terres à main armée. Il y a eu des bergers tués, et des représailles sanglantes de la part des propriétaires de troupeaux.

Quant à leurs progrès moraux dans la vaste étendue de la Nouvelle-Galles, tout se résume dans ce passage d'un rapport officiel :

« C'est surtout quand ils meurent de faim, qu'ils prennent « des semblants de tendance à la civilisation. »

Tant que Sydney est demeuré cité prépondérante, c'est de ses institutions et de ses mœurs que la civilisation a rayonné dans l'Océanie presque entière. Aujourd'hui, la rivalité commence, rivalité commerciale surtout, rivalité politique déjà.

La Nouvelle-Zélande, plus éloignée, et par conséquent moins inquiète, profite mieux de cette impulsion. Le point de départ des missions anglaises pour cette terre de cannibales avait été de bonne heure établi à Paramatta. De là, dirons-nous des apôtres? dirons-nous des marchands? allaient porter à des populations féroces des enseignements pacifiques et des moyens de s'entre-dévorer, la parole de vie et l'eau de feu, la morale de l'Évangile et des armes destructives. Là, sûrs de retrouver un asile honorable, revenaient dans les jours mauvais les missionnaires avec leurs familles. Là aussi, des chefs néo-zélandais faisaient élever leurs enfants. Plusieurs de ces jeunes hommes y mouraient; d'autres, plus nombreux, revoyaient la terre natale, impropres à la fois à leur vie ancienne et à leur vie nouvelle. Désabusés, découragés, ils voyaient sans regret la mort approcher. Les pères redemandaient aux maîtres les os de leurs fils, et, sentiment étrange! toutes ces pertes ne faisaient que resserrer des liens d'amitié, des relations de négoce plus encore: et quel négoce! de la poudre surtout et des armes à feu; poudre frelatée, armes de rebut: quelquefois cependant des instruments aratoires; des animaux domestiques, envoyés à des chefs par le gouvernement de la Nouvelle-Galles.

Que de fois on a vu des navires du port Jackson, suivant l'exemple de la marine américaine, enlever des Néo-Zélandais sur une côte de leur île, pour les vendre sur l'autre!

Mais sur quels points du globe l'histoire du négoce anglais n'a-t-elle point offert d'aussi révoltants épisodes?

CHAPITRE XL

VAN-DIÉMEN OU TASMANIE

La terre de Van-Diémen ne voit pas encore contester son droit au premier rang, après la Nouvelle-Galles. Hobart-Town, sa capitale, est la fille aînée de Sydney. Sur le continent, d'autres cités naissent et grandissent rapidement au sud et à l'ouest, avec plus de chances de fortune, avec des limites moins restreintes, avec un avenir plus brillant; mais la terre de Van-Diémen, la Tasmanie, si le nom de son découvreur lui est loyalement laissé, comme l'usage commence à le consacrer, la Tasmanie a trouvé tout d'abord de notables avantages dans sa position insulaire, avantages toujours appréciés au moins à leur valeur par la race anglaise.

Cette colonie a, dès l'origine, su se ménager une sorte d'indépendance plus apparente peut-être alors que réelle. Elle a, la première, obtenu des institutions séparées; au moins s'est-elle toujours instinctivement différenciée. Elle doit beaucoup à plusieurs chefs éminents, à l'historien Collins, entre autres; au colonel Arthur et à sir John Franklin. Longtemps elle est restée le but préféré de l'immigration volontaire. Chez elle la déportation a été plus adroitement combinée, réglée, et mieux mise à profit pour la chose publique que sur aucun

autre point des colonies anglaises, quoique l'on en ait fait quelque temps le théâtre d'une sorte d'utopie; l'asile exclusif et privilégié des *convicts* régénérés ou passant pour tels; tandis que les incorrigibles restaient relégués à l'île de Norfolk. Ce qui subsista, ce fut la distinction des condamnés selon la durée de leur peine; l'une et l'autre colonie souffrant beaucoup d'une disproportion extrême entre le nombre des femmes et celui des hommes. La population féminine, qui avait formé le quart, n'était plus comptée que pour un dixième, et la dépravation des mœurs allait chaque jour s'aggravant.

Une température salubre et en harmonie parfaite avec les habitudes et la santé des colons, n'a pas été pour la Tasmanie la moindre condition de faveur, et lui a valu à la fois des progrès mieux gradués et une existence moins sujette à des vicissitudes et à des crises. Sa situation sur la route naturelle des navires de transport venant d'Europe, situation non calculée d'abord, a été l'un des accidents les plus heureux de sa destinée, et la principale cause sans doute des préférences de l'immigration.

Dès 1833, à la terre de Van-Diémen, après trente années depuis la fondation de la colonie, la population d'origine européenne s'élevait à trente-trois mille âmes, dont la moitié au moins provenait de l'immigration volontaire. Elle touchait à quarante-six mille, cinq ans seulement après, et, en 1840, elle recevait, mais fort à contre-cœur, tous les envois de *convicts*, que la métropole avait cessé de diriger sur la Nouvelle-Galles. Un recensement de 1847 atteignait soixante-sept mille têtes, dont près de treize mille au-dessous de quatorze ans.

Le port d'Hobart-Town avait été, dès 1832, visité par plus de cent bâtiments; par trois cent soixante-dix en 1838, et la marine coloniale comptait déjà cent un bâtiments, dont dix-neuf baleiniers, presque tous construits à la terre de Van-Diémen.

L'abondance régnait avec le bon marché des vivres, sans découragement du producteur, dans cette île, heureusement

venue au secours de la Nouvelle-Galles pendant les quatre longues années consécutives de sécheresse et de disette, qui, de 1825 à 1829, avaient compromis l'établissement continental. La terre de Van-Diémen, surnommée déjà le grenier à blé de l'Australie, est toujours restée plus agricole, la Nouvelle-Galles du Sud plus pastorale. Dès lors l'artisan trouvait, à Hobart-Town, existence assurée et vie facile. Le conseil législatif, mi-parti de magistrats et d'habitants, rendait des services appréciés. De sages règlements sur la résidence avaient modéré le trafic des terres par des spéculateurs sans intention d'exploiter jamais aucun terrain concédé, et les conditions imposées aux concessionnaires réservaient sagement les droits éventuels de l'État, surtout aux bords des cours d'eau et dans la traverse des lieux habités. Le maximum des concessions de terres avait été définitivement fixé à six cent quarante acres. Les travaux publics avaient été conduits jusqu'alors avec plus de suite et de prévoyance que sur le continent.

La seconde ville de la colonie, Launceston, avantageusement située aux bords du Tamar, rivière encore navigable, quoique au centre d'une vaste plaine féconde en grains, prospérait surtout par un commerce soutenu avec la Nouvelle-Galles du Sud. Ces relations utiles s'accroissaient rapidement, et commençaient à en créer de directes et de fructueuses avec le port de Londres. Aujourd'hui de beaux magasins, d'élégantes constructions attestent la richesse publique. Launceston partage avec la ville capitale les sessions des cours suprêmes au civil et au criminel. Un pont sur le Tamar a été élevé par les mains des condamnés.

Un évêché anglican a été créé à Hobart-Town, en 1842, sous le titre d'évêché de Tasmanie, pour la terre de Van-Diémen et toutes ses dépendances.

Mille hommes environ de troupes régulières sont distribués entre vingt-deux points de l'île. Une marine coloniale a déjà rendu d'importants services, et en promet de plus grands encore.

Déjà l'intérêt public a réclamé l'établissement d'une sorte de cadastre et la recherche sérieuse des titres de propriété. Toutes les dépenses de la police et des prisons ont été mises à la charge entière du budget colonial, qui a reçu, en compensation, le droit de porter en recette le produit de la vente des terres.

Sous le nom de Compagnie de la terre de Van-Diémen, une société de colonisation a ouvert des crédits à l'agriculture. En peu de temps elle avait réparti, entre deux cent cinquante familles, deux cent cinquante mille acres. Quelques races d'animaux domestiques, bien choisis pour le produit et pour l'exemple, sont un bienfait de cette association. L'État, de son côté, afferme des terres, par lots de huit mille acres, pour la modeste annuité de vingt shellings par cent acres (par acre, vingt-cinq centimes environ, en monnaie de France), prix supérieur encore, dans sa modicité, à celui de la Nouvelle-Galles. Les prairies artificielles sont déjà en faveur, malgré l'immense étendue des pâturages naturels. Dès 1850, on en cultivait près de cinquante mille acres, et parmi des troupeaux qui feraient honneur à une agriculture avancée, d'autres troupeaux à demi-sauvages, nombreux et farouches, sont gardés, ou à peu près, par des *convicts* à cheval, qui rappellent par bien des traits de ressemblance les Indiens Guanchos des pampas de l'Amérique. Il y a même eu longtemps, à l'ouest des lacs surtout, des troupeaux sans maîtres.

Trente mille acres de terre, sous le nom de ferme du gouverneur, ont été prudemment réservées pour la dotation de l'église et des écoles, dont quelques-unes sont dirigées avec une vraie intelligence des besoins de la colonie. Il existe même plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

La Compagnie de la terre de Van-Diémen a fondé une école pour les *convicts*. Les associations de bienfaisance se sont rapidement multipliées. Il s'en est formé une notamment pour l'éducation des enfants abandonnés. Plus de cinq cents

orphelins de la Reine recevaient, en 1852, le bienfait de l'instruction. Une autre association charitable avait travaillé avec zèle, avec plus de zèle que de succès, à civiliser les derniers débris des peuplades indigènes.

L'impôt sur les chiens a été accepté, dès 1846, avec un bon sens intelligent, qui a fait maintes fois défaut dans le vieux monde. L'impôt sur le commerce extérieur est resté dans une prudente modération.

Des carrières de marbre, des mines de fer, le sel, le charbon, la pierre de taille, le lin, sont au nombre des richesses exploitées; la potasse commence à s'extraire des bois indigènes. Des courses de chevaux satisfont un goût national, tout en perfectionnant les races. Les laines sont abondantes, mais en général d'une qualité inférieure à celles du continent. Il est remarquable qu'après un accroissement d'une rapidité inouïe, en 1831, la production des laines, plus que sextuplée en cinq années, était parvenue à une exportation plus large encore que celle de la Nouvelle-Galles: succès singulier que les conditions d'espace devaient bientôt ralentir. La colonie exportait aussi de l'huile de baleine, de l'écorce à tanner. Mais il faut bien quelques ombres au tableau d'une prospérité peu féconde en incidents.

L'incertitude fréquente de l'écoulement des produits agricoles, jusqu'en 1853, où leur prix a soudainement triplé; la variation des valeurs territoriales, quelquefois telle que l'on a vu des terrains défrichés, et même mis en culture, se vendre au-dessous des frais de première concession; la main-d'œuvre rare, et surtout en disproportion extrême avec le revenu possible; le loyer des maisons s'élevant à des sommes exagérées; un barreau trop nombreux; le prix exorbitant de tous les objets de luxe; la consommation excessive et toujours croissante des liqueurs spiritueuses: tels sont les principaux traits à rassembler, moins comme pronostics à peu près certains d'une infériorité dans l'avenir, que pour ne rien négliger d'une situation tout à fait à part dans l'histoire des progrès de la civilisation.

Il faut signaler aussi cette circonstance toute particulière, due sans doute à des limites resserrées, qu'avant cinquante années d'existence, le paupérisme s'est fait connaître en Tasmanie, et que déjà il avait coûté plus de sept mille livres sterlings en trois ans, de 1843 à 1845.

Les finances étaient embarrassées. On en assignait la cause à la transportation, source de tous les maux.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que, dans sa position insulaire, et se voyant préférée par l'immigration, la terre de Van-Diémen ait protesté de bonne heure contre l'envoi des *convicts,* quoique les émigrés volontaires eussent fait entrer pour beaucoup ce secours dans leurs projets d'établissement.

La terre de Van-Diémen a démontré ce que peut être le régime pénitentiaire dans la déportation. Trois établissements ont été gradués avec soin : la Petite-Sarah, pour les *convicts* les plus criminels et les plus indomptés; l'île Maria, réunissant dans des ateliers les condamnés moins indisciplinables, dont le travail a, dès les premiers temps, défrayé tous les besoins; le port Arthur enfin, dans sa station éloignée et isolée, ouvert aux moins pervers, aux nouveaux débarqués, et même aux enfants abandonnés.

Une page remarquable des annales tasmaniennes, c'est l'épisode de la destruction des *bush-rangers* par une levée en masse de la population. On a vu un volontaire sur six habitants marcher résolûment à cette guerre de buissons, semés d'embuscades, contre des ennemis féroces, désespérés, incapables de sentiments généreux. Le succès, chèrement obtenu, fut prompt et complet; mais cette campagne, contre le rebut des nations civilisées, fut aussi une guerre d'extermination contre les malheureux sauvages, auxiliaires pervertis des *convicts* en rupture de ban. La chasse aux indigènes seuls n'avait pas coûté à la colonie moins de vingt-sept mille livres sterlings (675,000 fr.).

Il a fallu peu d'années à cette colonie pour souffrir de la surabondance de population. Dès 1832, des terres étaient assignées à Great-Island aux sauvages expulsés de Van-

Diémen. On sait avec quelle rapidité, sur toute la surface du globe, s'amoindrissent et disparaissent les peuplades indigènes voisines des établissements anglais. La Tasmanie offre un exemple de plus de cette fatalité. Dans les derniers temps, quelques métis à peine, refoulés dans les forêts et poursuivis par les défrichements, représentaient seuls les anciens possesseurs de la Tasmanie; mais des documents coloniaux affirmaient que les débris de cette race existaient dans des conditions meilleures de sociabilité, transplantés avec humanité dans l'île Flinders, île poissonneuse, bien située, sur la côte méridionale. On peut trouver quelque utopie dans le tableau des soins donnés à leur installation, à leur instruction, à leur approvisionnement, à leur hygiène, devoirs de colonisation tardivement remplis.

Ce n'est plus à la force, c'est à la persuasion que cette émigration des indigènes est attribuée. L'honneur en est attribué à un simple maçon, qui allait les chercher au fond de leurs forêts, et ne rentrait jamais à Hobart-Town sans y amener quelque famille. Une femme accompagnait Robinson dans cette mission difficile, qui jadis aurait été périlleuse; et comme l'enfance des nations ne saurait se passer entièrement de merveilleux, ce qu'il y a d'inexplicable dans les pacifiques conquêtes du maçon tasmanien se transforme déjà en légende populaire.

Mais il faut réduire à de bien tristes vérités la légende et l'utopie. Dès 1838, dans les tableaux de population, il n'était plus inscrit que quatre-vingt-deux indigènes, relégués tous sur l'île Flinders.

Des rapports de 1852 ont constaté que les naissances avaient cessé : quelques vieillards survivaient seuls.

CHAPITRE XLI

1834-1857. — L'AUSTRALIA FELIX. — VICTORIA

La colonie de Victoria, détachée du gouvernement de la Nouvelle-Galles, et constituée le 1er juillet 1851, a été dédiée à la reine d'Angleterre. Elle s'était appelée pendant dix-sept années l'*Australia felix*, d'un nom imité de l'Arabie heureuse ; car la nomenclature géographique des possessions anglaises n'est guère qu'une confusion de réminiscences jetées au hasard.

Égale en étendue aux trois royaumes dont se forme le Royaume-Uni, cette vaste et féconde province, dont la température rappelle l'Espagne, est la plus belle peut-être de l'empire britannique dans l'Océanie. Bornée au midi par la mer, vers le nord par deux fleuves, elle s'étend de l'est à l'ouest du cent quarante et unième au cent cinquantième degré de longitude, embrassant un espace de plus de cent milles carrés.

Elle comprend vingt et un comtés, sous les noms de Bourke, Evelyn, Mornington, Grant, Grenville, Polwarth, Ripon, Hampden, Heytesbury, Villiers, Normanby, Dundas, Follet, Talbot, Dalhousie, Wimmera, Loddon, Anglesey, Rodney,

Murray, Gipps. Ses principales montagnes ont été nommées les *Alpes australiennes*.

On peut dire avec une égale vérité que l'établissement de Victoria est le fondateur de la colonie de Van-Diémen, et qu'à son tour il a été fondé par elle.

Dès 1802, cette partie de l'Australie, la plus salubre peut-être de toutes, avait reçu le nom du gouverneur Phillip. Là devait se fixer le premier essaim sorti de Sydney; mais une exploration incomplète, quoique les noms de Flinders et de Collins y soient attachés, fit abandonner ce projet déjà en voie d'exécution, et le détachement de *convicts* qui devait coloniser Port-Phillip, prit possession de la terre de Van-Diémen.

Un quart de siècle plus tard, une seconde exploration, confiée aux voyageurs Hume et Howel, n'eut pas plus de résultat; mais, en 1833, quelques colons de Van-Diémen, déjà trop resserrés dans cette position insulaire, qui leur avait sitôt valu un trop-plein de population, vinrent par le détroit de Bass, sans excitation du gouvernement, demander au continent les pâturages qui commençaient à leur manquer. Quelques années s'écoulèrent ainsi, sans progrès rapides, en silence, en secret presque, et la nouvelle peuplade, tant bien que mal civilisée, prospérait sans chefs et sans lois, protégée seulement contre les passions mauvaises de quelques-uns par l'intérêt commun, et dans la volonté commune de se laisser ignorer.

Enfin le département des colonies porta son attention sur cette tentative heureuse. Il arriva de Sydney un gouvernement tout fait, depuis le premier jusqu'au moindre fonctionnaire, tous fondateurs en nom d'une société déjà fondée. Il arriva aussi des colons, pour la plupart officiers de l'armée des Indes, en demi-solde, ou fonctionnaires en retraite, dotés de larges concessions.

Ce ne fut pas sans contestation que les premiers occupants partagèrent avec les nouveaux venus les plus fertiles pâturages de cette véritable terre promise; ils prétendaient s'être

constitués en compagnie de colonisation, et avoir régulièrement acquis de la population indigène une vaste étendue de territoire. C'était, au reste, imiter assez habilement les titres que la mère patrie a souvent inventés pour les besoins de sa domination ; mais elle avait trop d'expérience pour que l'on pût lui en présenter de pareils.

Ici se place l'anecdote du *convict* William Buckley, déserteur de l'expédition de Collins en 1803, retrouvé trente-trois ans plus tard parmi les indigènes, qui lui devaient une ébauche de civilisation. Amnistié sans peine, il put rendre encore quelques services. Le roman de sa vie sera écrit sans doute, quand il y aura une littérature australienne.

Bientôt l'immigration devint aussi nombreuse qu'active. Deux ans après, en 1836, on jetait les fondements d'une capitale, mise sous la protection du nom de lord Melbourne. Dès les premiers temps de l'*Australia felix,* la prospérité publique fut telle, que, par une exception bien rare dans l'histoire des colonisations, on vit une société naissante non-seulement se suffire à elle-même et couvrir toutes ses charges, mais aussi concourir par un large tribut aux dépenses générales de sa métropole, et donner à l'exportation un fort excédant sur l'importation. Dès 1853, la province de Victoria aurait pu, par ses ressources propres, nourrir le double de sa population. La colonisation anglaise, dans l'Océanie, en reçut instantanément une notable impulsion.

Les revenus publics n'ont pas tardé à excéder le budget des recettes de quelques royaumes européens de second ordre. Mais aussi les droits sur les spiritueux, pour ne pas dire sur le vice de l'ivrognerie, s'élevèrent de trente mille livres sterlings, en 1851, à neuf cent mille en quatre ans au plus.

Dans cette société à peine née, les progrès agricoles ont été si rapides, qu'après quatorze ans, depuis le débarquement du premier troupeau, le nombre des bêtes à laine touchait à trois millions; et l'exportation de leurs toisons, de cent soixante-quinze mille livres, en 1840, était parvenue, dix ans plus tard, à près de seize millions; à plus de vingt-deux

millions et demi en 1855. La même année, Melbourne seul en exportait treize millions huit cent cinquante mille, et livrait en même temps au commerce extérieur des quantités considérables de suif. D'immenses pâturages étaient mis en valeur : vingt-deux mille acres de terre livrées à la culture; trois millions d'acres concédées, dans la proportion de quatre cent mille par an, à un prix moyen un peu inférieur à trois livres sterlings; et il restait un sol vierge de plus de soixante millions d'acres.

Le nombre des habitants touchait à trente-cinq mille en 1847; il était, quatre ans après, de quatre-vingt-quinze mille; en 1853, de cent quatre-vingt-seize mille; plus de cent mille colons avaient débarqué en deux ans. En 1854, on comptait quinze cents arrivants par semaine; douze cents l'année suivante; et les retours en Angleterre n'atteignaient qu'environ le quart de ce nombre. Le recensement du 31 décembre 1857 a compté quatre cent soixante-trois mille âmes; et, toutes déductions faites, la population s'est accrue, dans cette dernière année, de près de cinquante-deux mille habitants.

Mais en raison même de l'accroissement d'une population attirée par l'appât de fortunes subites, ou au moins de salaires plus élevés que ceux de l'agriculture, la colonie a eu grand'peine à subvenir à son alimentation; tant le nombre des arrivants était disproportionné avec le produit des récoltes! En 1855, notamment, elle a tiré de l'Allemagne quarante-huit mille tonnes de farine, et cependant, de tous les établissements anglais en Australie, nul n'est plus propre à la culture du blé.

La ville de Melbourne, posée sur le versant d'une colline, à huit milles de la mer, au bord du Yarra-Yarra, fleuve que remontent les navires de deux cents tonneaux, s'est accrue par une progression si bien soutenue, que le mouvement de sa population semble presque fabuleux. En quatorze ans, le nombre des habitants était arrivé paisiblement à quatorze mille; il était de vingt-trois mille dès l'année suivante,

en 1851, et l'on comptait plus de trois mille habitations. Au dernier recensement, à la fin de 1857, c'étaient cent mille habitants et plus de dix mille maisons. Sydney, dans sa croissance si rapide, n'avait rien présenté de semblable.

A Melbourne, auprès des ruines des premières maisons en bois, bientôt se sont élevés tous les édifices publics dont une grande cité met des siècles à se parer. Cette jeune capitale, sur une surface de plus de trois milles carrés, a bientôt offert l'aspect d'une cité plus américaine encore qu'anglaise, avec ses maisons à deux étages, de construction solide, en briques, correctement alignées sur de droites et larges rues d'égale longueur, avec des chaussées à la Mac-Adam; une vallée profonde pour point central; et de larges routes rayonnant autour d'elle dans toutes les directions, à travers des villages populeux, semés d'élégantes maisons de campagne. En Australie, quand on plante la première pièce de bois d'une première cabane, on se regarde déjà comme le fondateur d'une ville; déjà aussi l'on désigne les sites les plus convenables pour les maisons de plaisance par delà les faubourgs.

Melbourne avait à peine un nom, et sa population se plaignait de sa dépendance. L'État de Victoria était représenté pourtant au conseil législatif de la Nouvelle-Galles du Sud par six notables habitants. Les institutions civiles, nées toutes à la fois, auraient suffi à une société en longue possession des habitudes civilisées et des formes représentatives. Melbourne et son district étaient administrés par un corps municipal. Un évêché catholique, qui voit s'élever, sous l'invocation du saint patron de l'Irlande, une magnifique cathédrale; un évêché protestant, créé en 1852, et dont l'église principale a reçu le nom de Saint-Jacques-le-Majeur; des établissements d'instruction publique richement dotés, et expérimentant des systèmes nouveaux; des journaux en plus grand nombre que pour tout le reste de l'Australie; hôpital et prisons; fondations charitables, société d'assistance pour les immigrants; asile d'orphelins; maison de ville, tribunaux,

hôtels des recettes, mont-de-piété, deux banques, douane, salles de ventes, télégraphie électrique embrassant plusieurs lignes; phares, aqueduc, jardin Botanique, compagnie pour le gaz et gazomètre; une manufacture de tabac, quarante moulins mus par la vapeur; cinq chantiers pour la construction des bateaux; théâtres, hôtelleries bien montées; baraques en planches pour les arrivants sans ressources; exposition même, exclusivement consacrée aux artistes de la colonie, rien ne se ressentait trop d'une civilisation aussi hâtive, quoique la population commerçante fût hors de toute proportion avec la population agricole, avant-coureur certain d'une crise difficile à une époque peu éloignée : ce qui n'a pas manqué d'arriver en 1854.

A la fin de 1856, le nombre des établissements industriels s'élevait à mille huit cent quatre-vingt-treize. On remarquait, parmi les artisans de luxe, un fabricant d'orgues, un fabricant de pianos et vingt-trois carrossiers. Déjà un spéculateur de Melbourne avait des comptoirs à Lyon, à Leipsick, à Macao et dans deux ports du Brésil.

Mais, après une reprise des affaires, l'encombrement des marchandises est devenu tel, et le contre-coup des sinistres de Londres s'est si rudement fait sentir, qu'en 1857, cent soixante et onze maisons de commerce ont déposé leurs bilans, constatant ensemble une perte de plus de vingt et un millions de francs.

Le seul trafic qui n'ait pas éprouvé de stagnation dans cette année fatale, c'est celui des liqueurs fortes. Il en est sorti plus de vingt mille hectolitres des seuls entrepôts de Melbourne. L'administration locale n'essaie guère une lutte inutile contre ce vice universel; mais elle cherche à en tempérer les effets en donnant un soin tout particulier à l'éducation.

Un conseil législatif à peine né a frappé d'amende tout père de famille dont l'enfant, à l'âge de sept ans, n'aurait encore fréquenté aucune école. L'accroissement de la population a fait, dès 1852, porter de trente à cinquante-quatre

le nombre des membres de ce conseil. Ils ont aussitôt demandé à être divisés en deux chambres.

Melbourne a été de bonne heure le siége d'une cour suprême, d'où relevaient, dès 1853, les cours de circuit de Geelong, de Castlemaine et de Portland.

Des routes ont été ouvertes dans diverses directions. Trois compagnies de chemins de fer se sont formées presque à la fois, et des voies ferrées relient Melbourne aux villes de William's-Town, de Sandridge, de Saint-Kilda, et surtout à Geelong, port un peu prématurément surnommé par quelques voyageurs le Liverpool de l'Australie; car un barrage naturel en interdit l'entrée aux navires d'un fort tonnage. Mais Geelong, dont les pieds baignent dans la mer, est une ville pittoresque, bâtie en amphithéâtre, et couronnée de côteaux dont les revers se couvrent de ceps apportés des célèbres vignobles de Constance, et cultivés avec succès par des familles suisses de la principauté de Neufchâtel. On y a vu une demi-acre de terre, bien située près du théâtre et destinée à un chantier de construction, avec façade sur deux rues, se vendre cinq mille cinq cents livres sterlings. Geelong a voulu quelque temps disputer à Melbourne le rang de ville capitale; mais la cité rivale ne s'en est pas émue.

Le nombre des chevaux n'a pas tardé à dépasser toutes les proportions admises comme vérités fondamentales dans les livres de statistique de notre vieux monde; celui des bêtes à cornes était, dès 1847, plus que sextuple des tableaux de population.

A la fin de 1856, on comptait dans la colonie trente-trois mille chevaux, cinq cent trente-quatre mille têtes de bétail, et plus de trois millions de bêtes à laine. Tel était le désir d'améliorer les races, que l'on n'avait pas hésité à payer douze cents guinées, au port d'embarquement, un taureau à courtes cornes, primé dans les concours agricoles de l'Angleterre, et destiné à la reproduction en Australie. Vingt mille acres de terre, défrichées dans la seule année de 1856, en avaient porté le nombre à quarante-trois mille.

Ces progrès ne se sont pas ralentis, et l'accroissement considéré comme merveilleux des nouvelles villes et des nouveaux États de l'Amérique du Nord, est laissé bien loin en arrière par les prodiges d'une colonisation dont la rapidité n'a jamais eu d'exemple.

Aussi l'ambition a-t-elle grandi vite. En 1847, Melbourne sollicitait un régime constitutionnel; en 1850, son conseil de cité réclamait ardemment une prompte séparation de la Nouvelle-Galles, promise depuis trois ans. Non content de l'avoir obtenue l'année suivante, dès 1852, le nouveau conseil législatif, exaltant dans une adresse à la reine la salubrité du climat, la fertilité du sol, la position centrale de la colonie, les havres sûrs et spacieux, le nom surtout qu'elle tenait de Sa Majesté elle-même, demandait instamment que Melbourne fût désigné comme siége d'un gouvernement central pour le groupe entier des colonies australiennes.

Le refus du duc de Newcastle, secrétaire des colonies, fut net et péremptoire.

Il y avait eu, vers le même temps, entre protestants et catholiques des classes inférieures, des rixes assez graves, pour que Sydney fût obligé de se dégarnir de troupes, non sans soupçon d'une certaine exagération dans la nécessité invoquée.

La colonie de Victoria, qui a trouvé dans le lieutenant-gouverneur Latrobe un administrateur dont la correspondance officielle offre un vif intérêt, a le mérite d'avoir, dès ses premiers temps, donné quelques soins à la civilisation de la race indigène. On a cherché sérieusement à l'amener à la vie sociale par le travail bien rétribué. Au moment où les exploitations agricoles ont été désertées en masse, il a fallu compter pour beaucoup le secours des naturels. Jusque-là, sans en tirer grand parti, on les employait aux travaux les plus faciles, avec le vêtement, la nourriture, et quelquefois très-peu d'argent pour tout salaire. Bien traités, honnêtes quand ils sont sobres, on les a surtout affectés à la garde des

troupeaux; mais leurs gages ont égalé aussitôt ceux dont les Européens, avant cette crise, se seraient montrés satisfaits.

A côté de ces avantages est le contact funeste de la race anglaise. Tandis que les tribus de l'intérieur continuent à s'entre-détruire par les armes, celles qui touchent aux établissements européens se suicident, hommes et femmes, par l'abus des liqueurs fortes. Leur sang est incendié. La moindre indisposition dégénère en inflammation et les enlève. Les jeunes indigènes disparaissent même avant les vieux, tant l'œuvre de destruction se hâte !

En 1853, les deux tribus voisines de Melbourne ne comprenaient plus que quarante-cinq hommes, trente-deux femmes, et cinq enfants des deux sexes, au-dessous de quatorze ans.

Bien différent du sort de Melbourne est celui de l'établissement fondé dans la partie septentrionale de l'Australie, à la fois comme port de refuge et comme entrepôt de commerce, d'abord, en 1824, sur l'île Melville; deux ans plus tard à la baie de Ruffles, sur le continent. Abandonné, repris, abandonné encore, repris une seconde fois, ce poste important n'a jamais eu la moindre apparence de succès. Malgré la bonne situation de son port, indiqué sur les premières cartes sous le nom de port Essington; malgré les avantages de la position commerciale, après dix années d'existence sous des administrateurs tels que sir Gordon Bremer, et les capitaines Barker et Arthur, pas la moindre parcelle des terres offertes en vente n'avait trouvé un acquéreur. Sur cette côte septentrionale dont tant d'intérêts réclamaient l'occupation, ce n'est point la colonie, comme pour l'*Australie heureuse*, c'est la capitale qui a reçu le nom de Victoria, et cette parité n'a pas médiocrement contribué à jeter de la confusion dans ces annales de peu de jours.

Port-Victoria, siége du gouvernement, menacé d'abandon, décimé par l'insalubrité comme par les variations excessives de la température, n'a guère compté d'autre population qu'un modeste état-major, un semblant de garnison, et

quelques agents de l'autorité, avec peu d'attributions et moins encore de service. Le climat n'a point permis de succès agricole. La colonie naissante a toujours relevé de Sydney, mais pas seulement pour l'administration ; elle n'a jamais cessé d'en dépendre pour les approvisionnements, malgré la lointaine distance de deux mille six cent milles. Aussi la suppression de l'établissement a-t-elle été ordonnée ; mais il est d'un intérêt tel pour la puissance et le commerce de l'Angleterre d'avoir racine dans cette partie de l'Océanie, que l'abandon ne saurait être définitif, avant d'avoir épuisé de nouveaux efforts de la persévérance britannique.

CHAPITRE XLII

1829-1857. — AUSTRALIE OCCIDENTALE

Les commencements de l'Australie occidentale, de la colonie de *Swan river* (la rivière des Cygnes), ont été déplorables. La première expédition prise au sérieux par quelques colons et par leur chef, homme d'un mérite éprouvé, le gouverneur Stirling, n'avait été pour l'administration supérieure qu'un expédient improvisé. Toute la pensée présente, toute la pensée d'un prochain avenir n'avait d'autre mobile que la volonté de fermer à tout prix à la France des rivages qu'elle paraissait destiner à un essai de colonisation. On ignorait sans doute à Sydney qu'au retour de la corvette la *Coquille*, le plus jeune des officiers de cette expédition, Jules de Blosseville, avait soumis au gouvernement français un projet d'occupation de la rivière des Cygnes; mais la présence du capitaine Dumont-d'Urville avait inspiré quelques craintes peu justifiées de voir une nation rivale comprendre enfin ses intérêts.

C'était en février 1829. Rien n'avait été prévu; une prise de possession bien solennelle, bien retentissante surtout dans les journaux européens, suffisait amplement aux vues de l'autorité coloniale.

Cependant toutes les apparences étaient favorables. La constitution de la colonie semblait offrir les plus sérieuses garanties; une compagnie, qui paraissait puissante par le crédit et par l'argent, s'était engagée à mettre en dix ans cinq cent mille acres en culture; à transporter en quatre ans dix mille colons; sur-le-champ, mille têtes de bétail: c'était alors l'engouement du travail libre. L'HESPÉRIE AUSTRALE, ce fut son premier nom, devait se suffire sans le secours des condamnés. Plusieurs concessionnaires de vastes étendues de terrains, possesseurs d'un numéraire plus que suffisant, pourvus avec prévoyance de tous les moyens d'installation, arrivaient suivis de nombreux ouvriers à gages; mais le travail libre fut beaucoup trop libre: l'autorité n'avait aucun moyen de faire respecter les contrats de louage. Chacun voulut avoir sa part, sa large part du désert; et bientôt se fit l'expérience de ce que peut être une société toute de propriétaires : tout resta en friche, faute de bras, nul n'acceptant le salaire d'autrui, et l'impuissance de l'or devint manifeste. Ce fut une leçon significative dont personne ne profita; sans les grains de la terre de Van-Diémen, la colonie périssait par la famine.

Tandis que, dans l'ancien monde, on exaltait en programmes la prospérité de l'*Hespérie australe*, les ouvriers, déçus dans leurs illusions de propriété, et s'en prenant à tout, hors à eux-mêmes, couraient porter l'exagération de leurs mécomptes dans les diverses colonies anglaises, déjà prévenues elles-mêmes par des spéculations hasardées du commerce d'Hobart-Town et de Sydney. La réaction de quelques esprits fut telle, que, passant d'un extrême à un autre, ce ne fut pas même le secours des condamnés, ce fut l'introduction de l'esclavage que l'on proposa.

Il ne resta guère auprès du gouverneur Stirling que des hommes dont le dévouement et l'intelligence de leurs véritables intérêts ne compensaient pas le trop petit nombre. Il dut aller plaider en Europe la cause de l'avenir; il eut la bonne fortune et le mérite de la gagner. Mais, parti vers la

fin de 1832, son absence dura naturellement plus de dix-huit mois, et les progrès assez lents d'une colonie si avantageusement située ne datent guère que de son retour, en 1834. Ces progrès, contrariés surtout par l'insuffisance excessive de la main-d'œuvre, n'ont pris un véritable essor qu'après vingt ans. La rivière des Cygnes, sur la demande des habitants eux-mêmes, était déclarée établissement pénal, et commençait à recevoir des *convicts*. Il était temps, car un recensement de l'année précédente n'avait trouvé que deux cent soixante et un ouvriers agricoles; mais ce retour aux premiers errements de la colonisation australienne est très-significatif. En effet, un des premiers actes des fondateurs de *Swan river* avait été la suppression de l'établissement pénal du port du Roi-Georges. D'un autre côté, il est vrai, presque au même instant, le gouvernement colonial avait introduit le régime de la relégation dans l'île de Rottenest; mais c'était pour les sauvages les plus turbulents, qui poursuivaient les animaux domestiques vers des précipices de quatre-vingts ou cent pieds de profondeur, où ils se disputaient leurs membres palpitants. Le sang des Européens avait coulé dans ces rencontres, où le gouverneur Fitz-Gerald s'était vu blesser par la flèche d'un Australien. Ces condamnés indigènes se montraient assez laborieux. Leur établissement, fondé pour une cause temporaire, ne s'est pas recruté : il a dû être abandonné.

La charte constitutive assigne pour territoire à l'Australie occidentale mieux qu'une province, un véritable empire, entre les cent quatorzième et cent vingt-neuvième degrés de longitude, et les quatorzième et trente-cinquième de latitude méridionale, avec cinq cents milles de côtes : territoire immense, imparfaitement exploré, malgré les exemples de nombreux voyageurs : Dale, Roë, Hillman, Moore, Bannister; d'autres encore : Grey surtout, Frazer et Gregory; Austin aussi, chargé d'une mission importante par le gouvernement local.

Le climat de cette colonie passe pour le plus salubre de

l'Océanie tout entière, et l'un des plus heureux du globe. Les Anglais de l'Hindoustan, au temps de leur prospérité, commençaient à en faire le lieu de convalescence des Indes orientales : un médecin voyageur l'avait nommé le Montpellier de l'univers.

Les principales rivières de l'Australie occidentale comptent toutes plusieurs tributaires. Beaucoup sont navigables; mais de vastes espaces se refusent à la colonisation par le manque absolu d'eau. Le nombre des habitants ne s'accroissait qu'avec une lenteur inusitée dans les possessions anglaises de l'Océanie. Le recensement de 1839 comprenait deux mille cent cinquante-quatre âmes; en neuf années, la population était à peine doublée. La première maison d'un hameau reçoit en naissant le nom de ville. On en comptait déja dix-neuf au moins, en 1848; alors le recensement de la population urbaine et rurale ne comprenait tout ensemble que quatre mille six cent vingt-deux habitants; en 1850, cinq mille trois cents. L'année suivante, une prospérité inconnue jusqu'alors est venue activer le mouvement : d'immenses prairies naturelles, de grands troupeaux de bêtes à laine des races les plus perfectionnées, des chevaux fort recherchés dans l'Inde, comme les meilleurs de l'Australie; le bois de sandal; de riches veines de charbon; des mines de cuivre et de plomb argentifère mises en exploitation; la promesse de la plus variée de toutes les cultures, embrassant dans les essais la plupart des productions qui enrichissent les contrées les plus distinctes : la soie et l'opium, l'olivier, le tabac et le coton; le commerce surtout des fruits secs; la vigne, donnant déjà d'abondantes récoltes; des bois précieux pour les constructions et l'ébénisterie; des côtes fécondes en poissons; la pêche de la baleine, assez abondante encore; trois ports faciles à défendre : tels sont les principaux éléments d'une prospérité dont les progrès sont un peu lents, mais les bases solides. Cependant, à côté de certains avantages, la sécheresse salubre du climat a bientôt exclu quelques cultures dont l'essai avait été en-

couragé. Des pâturages ont dû être abandonnés pour leurs plantes vénéneuses; mais on attachait beaucoup d'espoir à l'introduction utile de l'alpaga et du chameau, et à la découverte d'immenses prairies vers le nord.

Auprès du gouverneur ont siégé, dès les premiers temps, deux conseils : l'un pour légiférer, l'autre pour veiller sur l'exécution des lois. La capitale de la colonie n'a pas un nom qui lui appartienne en propre; elle a emprunté celui d'une ville d'Écosse.

Perth ne comptait pas encore un seul édifice achevé, et déjà la première solennité de Noël se célébrait au son des cloches dans un temple provisoire. La ville Embryon *(Embryo city* est un terme colonial) offrait dès lors, en perspective surtout, mais avec commencement d'action, un comité d'association religieuse, une bibliothèque chrétienne pour les classes ouvrières, une bibliothèque littéraire, fondée par souscription, pour les classes élevées, un salon de lecture, et des projets de musée et de jardin botanique.

Perth, comme toutes les cités australiennes, a grandi trop vite. On remarque dans son enceinte les monuments d'une civilisation qui date de loin, à côté des tâtonnements d'une société à peine née; des édifices publics d'une architecture soignée auprès de baraques informes tombant en ruines. Perth est le siége de plusieurs associations d'industrie et de bienfaisance; son commerce est activé par le voisinage de la mer. Les sciences y sont encouragées; la presse s'y fait représenter par divers journaux, et plusieurs sectes protestantes y vivent en peu édifiante harmonie, avec accord seulement contre les immigrants catholiques, et s'entendant toutes pour faire refuser aux servantes irlandaises les gages ordinaires. De leur côté, la plupart des cultivateurs, étant d'origine anglaise, accueillaient mal les ouvriers irlandais. Le gouverneur Fitz-Gerald donna un tout autre exemple : sur son initiative, le chapelain catholique obtint exactement les mêmes conditions d'existence que le chapelain protestant. Six cents catholiques romains venaient d'arriver à la fois.

Freemantle vient après Perth, et peut même en être considéré comme le port, à une distance de neuf milles seulement, et avec un assez grand nombre d'établissements bien distincts.

Il est inutile d'énumérer les autres agglomérations d'habitants qui s'érigent en cités, avant d'être même des villages : l'avenir ne ratifiera pas toutes ces promotions, parmi lesquelles il faut signaler l'ordre du comte Grey de fonder une ville à Champion's-Bay, et une station au port du Roi-Georges pour les steamers australiens. Le nom de la reine régnante ne pouvait manquer à une partie de cette colonie : il a été donné à une chaîne de montagnes, et à une vaste plaine, la plus féconde de toute l'Australie, si l'on en doit croire son découvreur, le capitaine Grey.

Trois ans à peine après la fondation, un journal, imprimé à Freemantle, remplaçait un journal à la main, dont plusieurs numéros avaient été avidement reçus. Un navire, chargé de bois de construction, et portant des échantillons de blé, partait de la rivière des Cygnes pour la Tamise; un canal se creusait pour abréger de quelques milles la navigation fluviale. La colonie a essayé le système des exploitations privilégiées : elle a affermé pour un huitième du produit, pendant cinq ans, la pêche des huîtres perlières dans *Shark's-Bay* (la baie du Requin). Un grand mouvement a régné quelque temps dans les mêmes parages par des découvertes de guano, très-riche en principes fertilisants, mais bientôt épuisé, après avoir valu au trésor colonial près de huit mille livres sterlings de droit d'exportation.

Mieux traités que dans les colonies voisines, et protégés surtout par des missionnaires catholiques, les aborigènes ont fait des progrès lents, mais continus, dans les voies de la civilisation. Ils perdent tellement de leurs habitudes errantes, qu'il n'est pas rare de les voir s'engager à des travaux de plusieurs mois pour les particuliers comme pour le gouvernement. On en a vu travailler presque aussi bien que les

meilleurs ouvriers d'origine européenne, et se rendre très-utiles pour les défrichements et les routes.

Mais il avait malheureusement fallu en mettre deux à mort, pour tenter d'extirper par cet exemple la barbare coutume de tuer froidement un indigène, comme victime expiatoire, chaque fois qu'un membre d'une tribu vient à mourir de mort naturelle.

La suppression presque absolue de l'envoi des *convicts* par une législation nouvelle, qui réduisait leur nombre pour chaque année à deux cent cinquante au plus, avait sérieusement compromis le développement colonial; mais les principaux habitants ont su faire comprendre le véritable intérêt de leur vaste province et de la mère patrie. Le progrès, interrompu, est repris avec une impulsion plus forte et un mouvement plus rapide.

CHAPITRE XLIII

1834-1857. — AUSTRALIE MÉRIDIONALE

L'Australie méridionale s'est colonisée, comme Victoria, sous le nom d'une souveraine de l'Angleterre, la reine Adélaïde, veuve de Guillaume IV. Ses côtes, visitées par Flinders en 1802, aussitôt après par Baudin et par Freycinet, décrites par Péron avec un charme inimitable; explorées plus tard par le capitaine Sutherland (1819) et par le capitaine Goold (1827), n'ont été livrées à une colonisation régulière qu'à la fin de 1834. Peu d'années auparavant, l'un des plus persévérants explorateurs de l'Australie, Sturt, parti de Sydney, était parvenu, en suivant le cours du Murray, à traverser le continent de part en part, jusqu'au point où naîtrait bientôt une ville, une capitale.

L'acte du parlement qui a réglementé la colonisation de l'Australie du Sud lui a donné pour territoire du cent trente-deuxième au cent quarante et unième degré de longitude, et depuis les côtes jusqu'au vingt-sixième degré de latitude méridionale; au nord le désert, la mer au sud, pour espace le double du Royaume-Uni. Aussi l'acte constitutif laissait-il à la couronne le pouvoir d'ériger une ou plusieurs provinces anglaises.

C'est à une grande compagnie que revient le mérite de la pensée, comme la responsabilité de l'action, dans cette tentative bien distincte des premiers modes d'établissement. Fondée par un acte du parlement, la colonie d'Adélaïde était vouée à l'émigration volontaire, sans aucun mélange de *convicts* ni d'émancipés.

Des avantages sérieux avaient été promis d'abord à l'immigration des artisans. Le passage gratuit avec vivres et soins médicaux était offert aux adultes des deux sexes au-dessous de trente ans, pourvu qu'ils eussent un métier utile, ou l'habitude des travaux de la campagne. Cet appel fut peu entendu, quoique de pieux souscripteurs, en Angleterre, et même en France, se fussent chargés des frais de passage d'un certain nombre d'Irlandais catholiques, accompagnés de plusieurs prêtres.

Il y avait cependant une pensée féconde dans le système, un peu compliqué peut-être, de cette compagnie, qui offrait surtout aux petits propriétaires gênés, et aux fermiers embarrassés, des moyens de liquidation honorable, avec les chances presque certaines d'une nouvelle carrière facilitée.

Cette colonie, qui semblait devoir se promettre une prospérité rapide, connut d'abord de bien mauvais jours. Ses premiers temps se sont consumés en rivalités stériles, en luttes intestines, en discordes ardentes, parce que le gouvernement avait commis la faute de mettre en présence obligée deux pouvoirs à peu près égaux, placés tout naturellement en compétition d'influence et d'autorité. Cette lutte dura quatre ans, quatre ans d'hostilités publiques et persévérantes entre le gouverneur commandant en chef Hindmarsh, officier de marine, et le commissaire Fisher, chacun à la tête d'un parti de mécontents; et cependant, à travers tant de causes de ruines précoces, une capitale s'élevait, capitale de cités à naître et de déserts à peupler; mais bien située, mais vouée à de bonnes conditions d'avenir, dès qu'une administration mieux combinée viendrait réparer les premières fautes. Ces fautes furent d'abord aggravées.

On citera longtemps, parmi les singularités du continent sans pareil, l'exemple d'une ville naissante, ou plutôt d'une ville en projet, au territoire sans limites, à peu près sans population, livrée à ce qu'on a nommé en Europe la fièvre des terrains, avec une passion si effrénée, qu'une acre de terre se revendit jusqu'à deux mille livres sterlings. Aussi la banqueroute précéda-t-elle dans l'Australie du Sud les premières institutions civiles et commerciales. Le luxe parut avant le nécessaire. Cependant cette colonie n'a point tardé à prospérer, quoique les faillites des spéculateurs de terrains eussent été bientôt suivies de celle de la compagnie fondatrice elle-même.

Le principe de l'unité de direction avait été gagné; mais ce fut la prodigalité dans l'unité. Sous le gouvernement du colonel Gawler, le budget des dépenses avait été immédiatement doublé, sans compensation de la moindre des recettes; tandis que, dans l'Australie heureuse, les recettes, dès le début de la colonisation, excédaient les dépenses. La perte, à la Bourse de Londres, dépassa six millions.

La force des choses fit ce que l'imprévoyante compagnie n'avait pas su faire : les colons, abandonnés à eux-mêmes, durent pourvoir à leur existence. La capitale naissante devint pour quelque temps une ville déserte, où erraient seize soldats de marine, toute la force militaire de la province. Les travaux agricoles reprirent le rang qui leur appartient dans la fondation des colonies. Le parlement anglais rectifia, d'après une coûteuse expérience, des institutions mal réfléchies; la dette coloniale fut acquittée; une véritable superfétation d'emplois fit place à une administration beaucoup plus modeste, mais suffisante; et trois gouverneurs, dont le passage a laissé des traces fécondes, se succédèrent en moins de huit ans : le capitaine Grey, en 1841; le major Robe; sir N. Young, en 1848.

La colonie d'Adélaïde comptait à peine quatorze mille habitants, que déjà elle affectait, dans son style officiel, de

traiter la Nouvelle-Galles en sœur aînée seulement. La préoccupation publique était surtout d'obtenir des institutions bien séparées ; de ne relever, sous aucun rapport, d'aucune autre colonie australienne, par cet argument assez bizarre, que la comparaison d'institutions locales diverses serait instructive. Déjà aussi l'étendue des terres cultivées s'élevait à deux acres par tête, proportion vraiment opulente, qui permettait, dès le début, l'exportation des grains. Vingt-deux mille acres avaient été défrichées dans une seule année. En 1841, l'importation nécessaire des céréales enlevait à l'Australie du Sud plus de soixante-dix mille livres sterlings. Six ans plus tard, l'exportation des grains commençait à devenir une véritable richesse, et la colonie demandait à jouir, sous ce rapport, des mêmes avantages que le Canada. Dès 1848, les exportations avaient dépassé les importations. La colonie produisait déjà plus de deux millions de livres de laine. De dix mille âmes, en 1839, la population était arrivée à trente-neuf mille, en 1848, et, deux ans plus tard, à soixante-trois mille. Cent soixante-quatorze mille acres de terre étaient défrichées ; soixante-quatre mille en culture. Plus de soixante mille bœufs ; près d'un million de moutons peuplaient d'inépuisables pâturages. Les blés de la province d'Adélaïde sont reconnus les plus beaux de l'Australie tout entière.

Un climat salubre, de vastes espaces de terrain fertile, d'abondantes récoltes de grains, d'immenses prairies naturelles, des troupeaux partout, les mines de cuivre les plus fécondes que l'on connaisse, des mines de plomb d'une exploitation facile, un commerce d'exportation toujours croissant, un port franc, des relations suivies avec la métropole, régulières avec Melbourne et Sydney, fréquentes avec l'île Maurice et le cap de Bonne-Espérance, comme avec les diverses possessions britanniques dans l'Océanie : tels sont les principaux avantages qui attirent et fixent des populations sur ces rivages heureux. Il s'y est bientôt formé plusieurs villages entièrement peuplés d'Allemands. En 1847 et 1848,

le seul port de Brème avait expédié pour l'Australie méridionale onze cent cinquante-sept émigrants.

Les colons d'origine anglaise ont trouvé là, de bonne heure, ces institutions représentatives dont les apparences, sinon les réalités, suivent partout et toujours la race anglo-saxonne. Auprès d'un gouverneur dont les pouvoirs sont peu limités, siégent un conseil législatif mi-partie de fonctionnaires publics et de colons; un conseil exécutif composé de fonctionnaires seuls. Le conseil législatif a voté, en 1851, quatre mille livres sterlings pour prime à partager entre les deux premiers steamers construits en fer qui navigueraient sur le Murray; deux ans après, la prime était payée.

Par mesure de prévoyance, les bords de la mer, jusqu'à trois milles des côtes, ceux des rivières et des lacs, jusqu'à deux milles de chaque rive, sont exclus des concessions de pâturages.

Adélaïde, la ville capitale; relevée de ses précoces ruines, et habitée par une population rapidement croissante, voit les plus grands navires remonter jusqu'à elle, à sept milles de son port, ouvert dès 1845 au commerce de toutes les nations. C'est le siége d'un évêché catholique et d'un évêché anglican.

Avec toute la régularité moderne, remarquable par de vastes places et par de nombreux édifices publics, Adélaïde, déjà peuplée de plus de soixante mille habitants, est une ville de luxe, riche en associations de toute nature, soit de bienfaisance, soit d'industrie et de négoce, féconde surtout en sociétés minières. On citera longtemps l'exemple du colon qui, en risquant deux mille livres sterlings pour la mise en exploitation de la mine de cuivre de Burra-Burra, découverte en 1845, s'est assuré un revenu annuel de huit cents pour cent. Les actions de cette entreprise métallurgique, émises au taux de cinq livres sterlings, se sont rapidement élevées à deux cent soixante, pour redescendre jusqu'à cent cinquante par suite du manque de bras. L'abondance

du minerai est telle qu'on le portait comme simple lest à la terre de Van-Diémen, et que cette île industrieuse se préparait à élever des fourneaux, pour tirer parti de cette richesse exotique. Vers le même temps, le guano a été découvert en abondance sur l'île Flinders, et son enlèvement concédé pour deux ans, à bas prix, aux découvreurs : mesure blâmée par le gouvernement anglais, qui aurait voulu la liberté de cette exploitation.

La valeur exagérée des salaires doit rester longtemps un malheur public. On a cependant remarqué une certaine tendance des laborieux ouvriers des mines de cuivre à porter leurs premières épargnes dans la vie agricole, sachant se contenter de faibles commencements.

Déjà la colonie ne manque pas de détracteurs passionnés; car l'antagonisme est ardent entre les sociétés, filles d'une même mère, qui grandissent à la fois sur les plages les mieux choisies d'un vaste continent.

La valeur excessive des terrains, l'absence de rivières navigables, sauf le Murray, dont les débordements sont fréquents, la nature saline des eaux de puits, le caractère agressif des peuplades indigènes, et leurs dispositions déprédatrices, le prix exorbitant des denrées alimentaires, le prix plus inabordable encore de la main-d'œuvre : tels sont les arguments favoris lancés contre l'Australie du Sud pour le plus grand profit des colonies rivales.

Ces critiques intéressées ne sont pas toutes sans fondement, mais l'esprit de colonisation a triomphé de plus insurmontables obstacles; et, fallût-il déplacer une capitale à peine née, on n'oublierait pas que l'erreur de Botany-Bay a été aussitôt réparée par l'heureux choix de Sydney-Cove. Déjà les premiers habitants du port, élevant, sous le nom de *la Parade*, une longue suite de quais, couverts d'entrepôts somptueux et de constructions élégantes, n'ont pas hésité à improviser des jardins sur des marais salins, en transportant de loin et à grands frais des masses de terre végétale;

tandis que l'eau nécessaire à tous les besoins de la vie était amenée avec une égale dépense de la péninsule opposée. Il y a là un esprit de persévérance qui doit porter ses fruits.

Dans les districts naissants dont les limites sont encore incertaines, on a maintenu quelques nòms locaux : Yatala, Guméracka, Noarlunka, Oukaparinga, Yankalilla, Barrossa et Burra. Il y a aussi un comté de Flinders.

Ce n'est pas seulement la langue, c'est aussi la race des aborigènes que l'on ménageait dans cette colonie, fondée assez tard pour profiter de l'expérience des fautes reconnues.

Une école, instituée à Adélaïde et transférée à Port-Lincoln, reçoit depuis plusieurs années les enfants des naturels, et leurs familles sont assistées dans leurs maladies.

La cherté de la main-d'œuvre, dans son exagération subite, a donné une valeur au travail peu essayé jusqu'alors de ces malheureuses peuplades. On s'est aperçu, quand l'intérêt l'a demandé, qu'elles n'étaient pas demeurées témoins inintelligents des arts utiles; que leurs huttes et leurs ménages étaient convenablement tenus. Dès 1853, deux cent mille moutons avaient pour bergers des aborigènes. Un des principaux concessionnaires n'employait pas d'autres ouvriers. On faisait d'eux avec avantage des défricheurs, des briquetiers, des conducteurs de bœufs, et jusqu'à des constables pour leur propre race.

Ainsi se naturalisent en Australie toutes les habitudes européennes. Mais à côté de la civilisation pouvait naître une autre barbarie.

L'accroissement rapide de la population et du commerce a sauvé l'Océanie d'un danger qui la menaçait, il y a vingt ans à peine On devait craindre alors, et très-sérieusement, que la cinquième partie du monde n'eût, elle aussi, ses régences barbaresques. Mais les déportés fugitifs n'ont pas su fonder des repaires durables; ils ne l'ont pas même cherché, et leur postérité, éparse d'îlot en îlot, est bien plus près

de l'état sauvage que de la civilisation dégradée ; cependant elle a rendu quelques services à l'humanité, en portant secours à des navires en détresse, depuis que le détroit est plus que jamais fréquenté.

Ces petites tribus de sang mêlé, douées, sinon de moyens matériels, au moins de connaissances d'une grande supériorité sur celles des peuplades qui les avaient précédées depuis des siècles, auraient, à la longue et de proche en proche, occupé bien des points du continent lui-même ; et qui peut savoir si la piraterie n'en serait pas née, avec tous les excès dont l'Europe est à peine délivrée ? Mais la Providence ne l'a pas permis : le mouvement maritime s'est tellement multiplié, qu'aucune famille d'hommes ne peut grandir inaperçue dans les îlots et sur le littoral.

La nécessité d'un réceptacle pareil au premier établissement de l'île de Norfolk, ressort de toutes les enquêtes par les autorités les plus compétentes. Le colonel Jebb entre autres, dont l'opinion est si écoutée en matière de législation répressive, le constate dans les termes les plus péremptoires.

—

LES ILES INFERNALES

Sous le nom commun d'Iles Infernales, divers essais de déportation dans la déportation ont occupé l'attention publique, depuis l'île de Norfolk, tant de fois reprise et abandonnée, depuis les îles Maria et Sarah, jusqu'à diverses stations plus restreintes et de dates plus récentes, où la perversité humaine est arrivée à son comble, en présence pourtant des consignes les plus inexorables. Là sont entassés tous les témoignages vivants de la faiblesse de quelques jurés, et de la surprise où peut parfois tomber le droit de

grâce. On y comptait à la fois naguère : un jurisconsulte et un médecin, fabricateurs associés de quatre faux testaments ; un serviteur qui avait brûlé son maître dans la flamme de l'alcool ; un mari coupable de la mort de ses trois femmes ; deux parricides ; un père qui s'était repu de la chair de son enfant ! !

Comme il faut que l'Australie soit partout et toujours la terre de l'imprévu et des contrastes, au même moment, le chef suprême des cent soixante-dix habitants qui formaient la population totale de l'île Pitcairn, sollicitait la concession de l'île de Norfolk, pour y transplanter sa peuplade tout entière, et remplacer les souvenirs les plus impurs par les mœurs les plus simples et les plus douces.

Ainsi, les descendants des contumaces de la *Bounty* seraient venus reprendre volontairement l'œuvre de civilisation, à laquelle leurs pères s'étaient soustraits par la révolte. La postérité belle et naïve d'un équipage insubordonné ne rêvait que les charmes de la vie agricole et pastorale. Toute l'ambition de cette petite et intéressante société n'aspirait qu'au travail sur un champ moins restreint ; qu'au remplacement de quelques chèvres par de véritables troupeaux.

Les nouveaux colons qui allaient apporter l'âge d'or dans cet enfer, devaient trouver l'île de Norfolk évacuée en partie sur l'Australie occidentale, en partie sur Hobart-Town, et en bon état de culture ; ils récolteraient ce que les *convicts* avaient semé. L'île produisait l'arrow-root, le maïs, le poivre, les patates, les figues, les végétaux alimentaires anglais ; le café avec une fécondité extrême, et un marché toujours assuré à Sydney.

Une étendue d'environ douze mille acres, entièrement cultivables, c'était l'immensité pour ces enfants d'une petite oasis insulaire. Ils allaient être seigneurs et maîtres de richesses inouïes : cinquante chevaux, sept cent quatre-vingt-une bêtes à cornes, plus de quatre mille bêtes à laine, cent vingt-cinq porcs, tous les instruments de culture, les habitations, les magasins en bon état.

C'était le sol, c'était le climat, c'était le littoral de l'île Pitcairn agrandie; mais, hélas! aussi un paradis terrestre où le serpent serait trop souvent représenté par le baleinier américain ou le *convict* fugitif.

Déjà, d'ailleurs, les descendants de John Adams commençaient à s'éloigner des mœurs patriarcales; le passage de l'immigration entre la Californie et l'Australie avait versé à Pitcairn des trésors inconnus jusque là : il circulait dans l'île entière une somme incalculable de deux cents dollars, très-inégalement répartie !

CHAPITRE XLIV

LA QUESTION DES CONVICTS JUGÉE EN ANGLETERRE

La déportation des condamnés d'une seule nation a fait la fortune d'une partie du monde tout entière; et ainsi s'est accrue, dans une indicible progression, la puissance anglaise. Sans ces hommes rejetés par la société, le roman géographique dominerait encore la *terra australis incognita*, à peine effleurée par les grands travaux des plus infatigables explorateurs. Quelques postes clair-semés, quelques relâches de pêcheurs de phoques; divers comptoirs moindres que ceux des côtes d'Afrique; ou peut-être des défrichements sans étendue, cultivés par des coolies chinois pour de pauvres planteurs européens, seraient encore les seuls points occupés d'un vaste continent.

Le spectacle est tout autre, grâce au génie particulier de la race d'hommes qui n'a plus que peu de pas à faire pour s'être emparée de toute l'Océanie; mais pendant ces progrès, quelquefois ralentis, jamais abandonnés, la politique anglaise a fort habilement fomenté la libre discussion du système pénal et colonisateur à la fois, qui faisait la sécurité du dedans et la prospérité du dehors. S'il échappait à quelques publicistes sincères d'écrire : « Nos plus précieuses colonies

« sont celles de l'Australie », journaux, revues, assemblées publiques, discours de tribune, rien ne manquait à la critique ardente de la colonisation pénale. En Angleterre, les encouragements, les applaudissements ont toujours accueilli les écrivains et les parleurs qui détournaient les nations rivales d'une imitation féconde des institutions le mieux éprouvées.

Il serait d'un médiocre intérêt aujourd'hui d'entrer dans la minutieuse analyse des enquêtes sans bornes, et à peu près sans méthode, qui, se succédant sans relâche, ont entassé peu de faits en beaucoup de mots, avec le mérite fort apprécié par la plupart des hommes d'État, sous tous les régimes parlementaires, d'user les questions, pendant que les affaires poursuivent leur marche.

N'oublions cependant pas qu'en 1828, un comité spécial des communes proposa de supprimer toute déportation à temps. Trois ans plus tard, M. Potter Macqueen, membre de la même assemblée, établissait, par des calculs qui n'ont pas été réfutés, la supériorité économique de la transportation aux colonies australiennes sur la détention dans les pénitenciers anglais, même dans la prison de Worcester, celle de toutes où la dépense s'était le moins élevée.

Le système de la déportation a peu varié dans son ensemble depuis un quart de siècle. On a tourné toujours à peu près dans le même cercle, avec des règlements plus ou moins heureux, tantôt plus larges, tantôt plus étroits. Il y avait place, dans cette immense conquête si heureusement pacifique, pour tous les essais, pour tous les tâtonnements, pour toutes les fautes même, parce que là rien n'était irréparable : l'erreur même pouvait avoir son bon côté si elle ouvrait les yeux, car elle le ferait sans danger.

Aujourd'hui la rapidité des progrès sociaux est devenue telle, qu'elle aurait déconcerté des plans plus sérieusement combinés. Les effets de la déportation se sont trouvés neutralisés à la fois sur plusieurs points. Conséquence naturelle de la force des choses, sans être cependant inévitable !

Tantôt on a blâmé, non sans raison, la persistance de

l'Angleterre à diriger ses *convicts* vers les mêmes points de l'Australie, au lieu de destiner toujours à de véritables avant-postes ces pionniers involontaires de la civilisation.

Tantôt on a proposé de cesser, ou au moins de suspendre l'envoi des hommes, et de ne plus déporter que des femmes, pour établir enfin une juste proportion.

On a demandé aussi, avec bon sens, que l'État supportât seul l'apprentissage rural d'un grand nombre d'ouvriers des villes, charge vraiment trop lourde pour le colon libre ou émancipé ;

Que les frais de passage fussent couverts par un travail non rétribué pendant un an ;

Que le service des déportés n'appartînt plus qu'à l'État.

On a fait des distinctions, des catégories souvent remaniées. Les expériences coûtaient peu; la colonie avançait toujours, toujours. Ainsi, on a cru devoir établir pendant quelque temps une ligne de démarcation profonde entre les condamnés à quatorze ans de déportation, selon que la peine résultait d'un ou de deux jugements. Le *convict* déporté par suite d'un arrêt unique pouvait, après six années d'assujettissement au travail chez un maître désigné, obtenir une carte d'affranchissement provisoire, qui lui laissait l'entière disposition de son temps, et la faculté de gagner sa vie par un labeur libre, dans une étendue de territoire déterminée. Celui, au contraire, qui subissait la même durée de peine pour une double condamnation, devait épuiser la première et quatre années de la seconde, ensemble onze ans, avant d'obtenir la même libération. Quelque exemplaire qu'eût été sa conduite, il n'était pas au pouvoir du gouverneur d'avancer ce terme. Le législateur avait pensé, d'après une longue expérience de la criminalité, que souvent la récidive, même de fautes secondaires, implique plus de perversité que la gravité d'un seul délit ou d'un seul crime.

La peine de mort, un peu moins prodiguée par la loi anglaise, les commutations des condamnations capitales en déportation à vie se multipliant d'année en année, n'ont

pas peu contribué à peupler les colonies australiennes de travailleurs européens. La statistique a révélé qu'en moins de vingt ans, quatre mille cinq cents Irlandais étaient passés ainsi de leur misère native à un avenir assuré, pour augmenter la population la plus turbulente, mais la moins flétrie de la colonie pénale, qui reçut aussi plusieurs déportés canadiens, d'origine française et de positions élevées, hommes dont le caractère honorable fut bientôt apprécié.

Sans doute c'est là déportation politique, plutôt que répression de crimes ordinaires. L'oppression séculaire de l'Irlande est devenue un peu moins âpre par la diminution assez rapide de la population, qui s'est mise à émigrer d'une manière continue vers les villes anglaises, pour y prendre la place des familles d'artisans qui émigrent elles-mêmes de plus en plus vers l'Amérique du Nord, la Californie et l'Australie.

Ainsi, par un mouvement qui ne s'arrête pas dans les classes inférieures de la vieille Angleterre, un protestant, embarqué pour l'une des deux dernières parties du monde, est aussitôt remplacé par un catholique, par un catholique fervent. Ce fait, d'abord inaperçu, et contre lequel l'intolérance anglicane est impuissante, doit précipiter, plus encore que le Puséysme, le retour religieux de la Grande-Bretagne.

Par contre-coup, il en résulte un ralentissement sensible dans les progrès de la population catholique de l'Australie : moins de déportés, moins d'immigrants volontaires arrivent d'Irlande; mais leurs frères, naturalisés sans esprit de retour dans ces établissements nouveaux, ont acquis déjà une importance réelle, et par leur nombre, le tiers au moins, et par leur caractère national, que la misère ne dégrade plus.

Le système de la déportation était relevé par ses injustices mêmes, lorsqu'il expatriait un grand nombre d'hommes, dont la condamnation pouvait sembler partiale et systématiquement oppressive. Aujourd'hui la transportation des *convicts* change nécessairement d'aspect et de conséquences. Il n'y a plus guère à les compter que comme instruments de tra-

vail, instruments utiles, mais dont, à la rigueur, il serait possible de se passer. Longtemps il y aura place pour eux aux avant-postes des défrichements, dans les colonies qui auront le bon esprit de ne pas se priver d'eux; et des pénitenciers flottants pourront leur être destinés dans les ports. Ils serviront, sous une bonne administration, de contre-poids à l'exagération du prix de la main-d'œuvre; chargés de l'entretien des routes, ainsi qu'on l'a essayé dans quelques cantons suisses : employés à la réparation des avaries maritimes, ils exécuteront aussi, au meilleur marché possible, tous les grands travaux d'utilité publique, tels que la construction des prisons, comme à Sing-Sing, sur les bords de l'Hudson, ou des hôpitaux, comme à Saint-Mandrier. Cependant leur secours ne sera plus d'une nécessité telle, que l'expiation pénitentiaire ne puisse, avec une certaine durée, précéder dans l'Australie même, et dans des prisons élevées par leurs mains, leur emploi à la construction des grandes voies de communication, des canaux, des ports ou des édifices et des chantiers de l'État.

Il n'y a là rien qui sente l'utopie.

Une des épreuves les plus sensées que l'on puisse signaler parmi les nombreux essais de l'Angleterre, c'est l'institution tout à fait à part de la prison de Parkhurst, dans l'île de Wight. Là ne sont reçus que des malfaiteurs de dix à dix-huit ans; beaucoup plutôt dans une maison d'éducation que dans un établissement pénal, pour y passer en moyenne environ trente mois. Trois corps de logis distincts sont destinés à autant de classes de prisonniers. Placés d'abord sous la discipline sévère d'un régime d'épreuve, avec cellules séparées, ils sont ensuite divisés, le plus souvent après quatre mois, en deux catégories déterminées par l'âge, soit au-dessus, soit au-dessous de quinze ans : les plus âgés forment à peu près les deux tiers du nombre total. Bien traités, bien nourris, bien vêtus, trop bien peut-être, ils y reçoivent, avec l'éducation morale et les plus simples éléments de l'instruction intellectuelle, l'enseignement professionnel ou agri-

cole, jusqu'à l'instant, hâté par leurs vœux, où ils se voient embarqués pour l'Australie. A ces jeunes détenus la transportation devient une récompense, et la colonie pénale une terre promise.

Serait-ce la conciliation la plus équitable et la plus intelligente des deux systèmes de répression qui se partagent les meilleurs esprits? Tout semble indiquer cette transaction.

Ce n'est pas qu'il ne reste quelque chose à reprendre dans le régime de Parkhurst. On lui a reproché de donner trop peu de temps au travail manuel, quatre heures et demie seulement par jour, et onze heures au sommeil; de faire ainsi trop peu contribuer le labeur des prisonniers aux dépenses de la maison de correction; et de diriger, plus qu'il n'est nécessaire, l'éducation des jeunes condamnés vers les métiers sédentaires. Mais ce sont là des erreurs d'un facile redressement; ce n'est pas l'institution, c'est le règlement seul qu'il faut remanier.

N'oublions pas que l'Angleterre possède encore la ferme-école de Redhill, établissement de charité privée, modelé sur Mettray, où l'on éprouve aussi de jeunes condamnés, destinés aux établissements d'outre-mer.

Le système de la déportation a eu la singulière fortune d'être attaqué à la fois comme aggravation inhumaine, et comme atténuation imprudente : texte d'élégies fort touchantes sans doute et de philippiques d'une haute éloquence, qui n'ont eu qu'un tort, celui de ne rien prouver.

Il est bien certain que, dans le pouvoir à peu près discrétionnaire qu'exige, à la première période surtout, une institution de cette nature, de grands abus ne sont pas impossibles, soit dans le sens de l'exagération, soit dans celui de l'énervation, plus à redouter peut-être, parce qu'elle est plus difficilement réparable.

La déportation a valu à l'Angleterre l'immense avantage de dégager ses prisons de toutes les condamnations à longs termes. Déjà, en 1836, quatre-vingt-trois mille condamnés avaient traversé les mers. On a dû signaler combien était

étrange une législation qui ne laissait que, par des exceptions rares, quelques exemples intermédiaires entre l'emprisonnement d'un an et sept ans de transportation.

Ce fut en 1837 et en 1838, qu'après une laborieuse enquête, sur le rapport de sir W. Molesworth, le système de la déportation fut condamné comme insuffisant, sans terreur pour le crime, corrupteur à la fois pour les *convicts* et pour les colons, entraînant à des dépenses extravagantes.

Le rapporteur concluait à une progression décroissante dans l'envoi des *convicts*, jusqu'à la suppression très-prochaine de toute déportation;

A l'avenir, la déportation ne serait continuée que dans des localités où il n'existerait pas de colons libres, et la peine ne serait ni au-dessous de deux années, ni au-dessus de quinze ans;

Des pénitenciers spéciaux devaient être établis pour les condamnés à long terme, dans l'île de Norfolk et dans la péninsule de Tasman;

Le régime et la discipline des *convicts* passeraient de l'arbitraire administratif aux attributions législatives.

Tel était alors l'esprit d'exclusion contre le système créateur de la colonisation australienne, que, sur l'initiative de l'archevêque de Dublin, la commission d'enquête proposa l'envoi, dans des colonies spéciales non pénitentiaires, et sous un délai déterminé, des *convicts* grâciés ou qui auraient fini leur temps.

Cette réforme allait nécessiter de nouvelles créations de pénitenciers en Angleterre.

L'opinion publique et le gouvernement s'en émurent. De là l'érection de Pentonville comme prison modèle; et bientôt Dartmoor fut proposé pour recevoir les plus incorrigibles bandits.

La prison de Pentonville fut créée à Londres, en 1842, par une association charitable autorisée, comme prison modèle pour recevoir seulement des condamnés à la déportation, qui devaient y subir une épreuve de dix-huit mois avant

d'être embarqués pour l'Australie, où ils seraient divisés en trois catégories, selon leur conduite depuis le jugement. C'était un premier pas, mais décisif, quoique trop peu aperçu alors, dans la meilleure voie de la colonisation des condamnés.

Pentonville est devenu une prison très-imitée en Angleterre et en Écosse, à Perth surtout, et à Wakefield, dans de larges proportions. Bientôt visité avec intérêt par le roi de Prusse, Pentonville a été choisi pour modèle en Suède, en Norwége, en Hongrie, dans le duché de Nassau, à Louvain.

La prison de Millbank, vouée dès son origine aux épreuves de cette grande question, reçut de prime abord les *convicts* à transporter, qui voyaient commuer leur peine en celle d'une détention prolongée. Elle a été bientôt convertie en dépôt de passage pour les condamnés dans l'attente de leur transfèrement.

La réforme inspirée par le rapport de sir W. Molesworth, date en principe de 1838, en fait de 1842. Elle fut surtout mise en œuvre par lord John Russell. Le système était de travaux forcés pendant deux ans au moins, et quatre ans au plus, à Norfolk, pour les condamnés à plus de quinze ans, qui seraient ensuite organisés à la terre de Van-Diémen en bandes d'épreuve de deux cent cinquante à trois cents, et, après deux années, assignés à des colons, tenus à verser à leur profit une partie de leurs gages aux caisses d'épargne.

La durée entière de la peine ne devait être subie à Norfolk qu'en expiation de crimes nouveaux.

Les condamnés à moins de quinze ans allaient subir, pendant deux années, le régime des travaux forcés en bandes d'épreuve, et, aussitôt après, l'assignation.

De ce moment date la suppression successive de l'odieuse institution des pontons.

Mais il n'y a pas eu seulement opposition de principes, opposition de tribune ou d'académie : la question s'est débattue presque en révolte ouverte, dans l'une des colonies anglaises les plus nouvelles et les plus prospères.

Lord Grey, par une circulaire d'août 1848, voulut enga-

ger les gouvernements de plusieurs colonies à introduire sur leurs territoires des travailleurs de cette classe purifiée; mais l'ouverture officielle resta sans effet, et, l'année suivante, le cap de Bonne-Espérance, où l'on tentait l'application de cette mesure, donna d'étranges exemples.

Deux fois l'administration coloniale avait été consultée; deux fois elle s'était déclarée contre le projet. Il paraît cependant que le gouverneur tenait toutes prêtes de nombreuses dispositions réglementaires. Sans se préoccuper de cette opposition, lord Grey ordonna de transporter, des Bermudes au Cap, trois cents *convicts* irlandais, condamnés pour soulèvement en des temps de famine. Son but était surtout d'augmenter successivement ainsi une population coloniale tout à fait insuffisante pour un vaste territoire, population mêlée de Hollandais, de Français, de méthodistes anglais et de familles de vétérans.

Le *Neptune* apportait, avec ces Irlandais, quelques déportés de l'île Maurice, et des condamnés militaires des Indes orientales et de Hong-Kong. Le Cap avait conservé une certaine indépendance locale. Il s'était formé publiquement, sous le nom d'*Anticonvict-Association*, une ligue puissante contre la volonté de la métropole, et cette résistance résolue avait pour elle la lettre des traités, qui ont fait passer de la Hollande à l'Angleterre cette magnifique possession. Au premier bruit de l'arrivée du *Neptune,* il fut donné démission en masse des emplois gratuits. Les retardataires se virent assaillis de huées et de projectiles. Les articles des journaux qui traitaient cette question, écrits tous avec une extrême violence, parurent encadrés de noir. Prendre un *convict* à son service eût été s'exposer à un véritable interdit. Les propriétaires menaçaient de renvoi le locataire ou le fermier qui aurait cette faiblesse. Les maisons de banque et de commerce devaient aussi leur fermer tout crédit. Une adjudication allait se faire pour une fourniture de vivres et de biscuits, destinés au service de la garnison et de la marine : aucune soumission ne fut présentée. On craignait, ou l'on feignait de craindre

que l'intention du gouvernement ne fût d'assurer, sous ce prétexte, les approvisionnements des *convicts*. Quelques Malais et d'autres esclaves, émancipés depuis dix ans à peine, se signalèrent avec ardeur dans ces manifestations. Les principaux habitants osèrent même demander que le *Neptune* fût expédié directement en Angleterre, en consignation au ministre des colonies.

L'autorité se montra faible; le navire frété par l'État ne fut pas même admis en libre pratique, temporairement et sous condition. Le gouverneur promit tout d'abord de le laisser sans communication avec la terre, pour attendre de nouveaux ordres, et sa proclamation, publiée pour calmer les esprits, eut presque le caractère d'une protestation.

Le 20 février 1849, le *Neptune* s'éloigna sans avoir rempli la moindre partie de sa mission. Le soir, la ville du Cap célébrait, par une illumination générale, le triomphe de la volonté coloniale sur la volonté de la mère patrie.

L'ordre du conseil fut rapporté en janvier 1850; et, par décision de lord Grey, les *convicts* destinés à la colonisation africaine, durent être transportés à la terre de Van-Diémen. On avait songé d'abord à l'Ile-de-France; mais on y renonça par crainte d'une imitation trop fidèle de l'opposition du Cap.

Cet événement lointain devait réagir sur les destinées de l'Australie. A Hobart-Town comme à Sydney, le conseil législatif allait apprendre qu'une attitude ferme et décidée suffirait pour obtenir le changement des institutions.

De modification en modification partielle, une loi, rendue en 1853, abolit la peine de la transportation au-dessous du terme de quatorze ans, et la convertit en un système répressif de moindre durée, mi-parti d'emprisonnement cellulaire et de travaux forcés.

La peine devait se diviser en trois périodes :

D'abord l'isolement cellulaire de nuit et de jour;

Puis les travaux publics les plus pénibles sous une discipline sévère;

Enfin l'envoi aux colonies.

La *servitude pénale* était créée sur les ruines de la déportation. Servitude ! mot étrange, contre-sens plus apparent que réel dans les institutions et la langue politique du royaume protecteur de toutes les révolutions étrangères soulevées au nom de la liberté, mais si vigilant jusqu'ici à s'en préserver lui-même ! Mot étrange au moment où les colonies australiennes proclamaient, avec une certaine emphase, que *convicts* et constitutions ne pouvaient coexister !

Cette servitude, dont le nom a étouffé celui de *probation system*, système d'épreuve, qu'il aurait fallu conserver ; cette servitude, née de la loi anglaise en plein XIX[e] siècle, ne pouvait être exercée que dans le Royaume-Uni et dans les colonies de la couronne, où les condamnés seraient livrés à des travaux publics.

Pour les malfaiteurs de l'Angleterre et de l'Écosse, la première période de la servitude pénale devait être accomplie dans les cellules de Millbank et de Pentonville ; la seconde, dans les prisons et les travaux publics de Portland, de Portsmouth, de Chatham ; de Dartmoor, pour les infirmes surtout, et de Parkhurst pour les jeunes condamnés. Les stations militaires de Gibraltar et des Bermudes en demandaient deux mille, outre tous ceux que l'on pourrait envoyer d'Irlande.

La déportation à perpétuité était permutée en servitude pénale perpétuelle ; mais sept ans de déportation se convertissaient en quatre ans de servitude, et la même proportion s'observait pour les autres durées de la peine.

Un amendement improvisé avait introduit, dans la répression sur le sol anglais, les *tickets of leave,* littéralement les billets de permission, institution de *laissez-passer* ou de libération provisoire, empruntée aux coutumes administratives de l'Australie. C'était donner au gouvernement le droit d'accorder légalement à un *convict* une sorte de licence, toujours révocable, de rester en liberté dans le Royaume-Uni pendant une partie de la durée de sa condamnation. En 1848 et 1849, beaucoup de *convicts* débarquaient à Sydney du navire qui apportait avec eux leur lettre d'affranchissement.

Le régime nouveau, malgré la rudesse de son nom, n'effaroucha pas trop les susceptibilités du libéralisme européen.

L'épreuve commença aux applaudissements de l'école pénitentiaire exclusive.

Cette ère nouvelle coïncidait heureusement avec une diminution immense du mouvement de la criminalité en Irlande, où la famine annuelle avait été supprimée. Mais l'Angleterre et l'Écosse virent un accroissement notable du nombre des condamnations, surtout pour actes contre les personnes.

Il y avait aussi alors, dans les prisons de ces deux derniers royaumes, près de dix mille condamnés, qui attendaient l'accomplissement de leur sentence de déportation. La disposition nouvelle des *tickets of leave* ne tarda pas à être appliquée à un grand nombre d'entre eux. Douze cents environ furent expédiés aux Bermudes et à Gibraltar, où il était expressément convenu qu'ils ne pourraient, sous aucun prétexte, résider après l'expiration de leur peine.

Mais bientôt l'opinion publique prit l'alarme, en voyant se multiplier à la fois les congés provisoires et les délits de toute espèce. Les ouvriers libres protestèrent contre la concurrence privilégiée qui leur était faite. Qu'il y eût un peu d'exagération dans ces plaintes universelles, c'est ce que l'on ne contestera pas : le gouvernement le comprit très-bien; mais, sans en tenir grand compte, il crut devoir affecter de porter une attention toute particulière à ce côté de la mesure.

Il s'en fallait de beaucoup que l'opinion publique fût unanime, dans les colonies australiennes, sur la question qui s'agitait si loin d'elles.

C'est une étude morale très-curieuse, que cette lutte d'amours-propres intéressés, et d'intérêts comptant avec les amours-propres. Mais ce conflit soudain et peu prévu donna beaucoup à réfléchir en Europe.

Trois ans à peine écoulés, sans s'arrêter à des projets un peu vagues d'appliquer la servitude pénale à la colonisation

de l'une des Hébrides ou des îles Falkland, déjà un comité de la chambre des lords déclarait que le maintien du système de la transportation des *convicts* dans une ou plusieurs colonies était hautement désirable, en profitant des leçons de l'expérience pour le plus grand bien des possessions anglaises en général, et de leurs habitants en particulier.

Déjà aussi un comité de la chambre des communes proclamait que le châtiment de la déportation était, de toutes les peines secondaires appliquées aux crimes graves, la plus efficace, la plus profitable au pays, la plus intimidante et la plus réformatrice à la fois.

Les deux comités s'accordaient à réclamer la plus grande extension possible de ce système salutaire; et, dès 1857, sir Georges Grey, secrétaire d'État au département de l'intérieur, et M. Massey, présentaient un bill pour amender l'acte de 1853, déjà jugé par une épreuve malheureuse.

Le gouvernement avait reçu le pouvoir de transformer en servitude pénale la déportation des *convicts*. Il demandait le droit de transformer à son tour la servitude en déportation, ou plutôt de mettre sous un seul nom les deux formes de peines à sa libre disposition.

Le 1er juillet 1857, une loi consacrait ce prompt retour à une institution éprouvée, au *bon vieux système,* comme l'appelait le journal le *Times*. Mais le mot de servitude n'était pas effacé : la condamnation à cette peine laissait le gouvernement maître de lui substituer en fait l'envoi aux colonies.

L'épreuve avait duré quatre ans. Il est rare, pour un gouvernement, de revenir si vite sur une faute.

Sous le régime de la loi qui avait si peu vécu, le nombre annuel des condamnés à la déportation, aptes à subir cette peine, s'était réduit à deux cent cinquante de la pire espèce, et l'administration était loin de pouvoir suffire aux demandes du premier lord de l'amirauté, pour les travaux de l'État à Portland, à Portsmouth et à Chatham.

Il est facile de voir qu'en retournant sans peine à un régime

qui a créé des empires au dehors et un progrès de sécurité publique au dedans, la mère patrie ne marche plus dans cette voie d'un pas aussi ferme. Il y a pour elle incertitude de l'avenir, d'un prochain avenir peut-être.

La chambre des lords a eu soin de déclarer que, pour qu'une colonie convienne à l'envoi des *convicts*, il faut un besoin bien authentique de leur labeur, soit pour les travaux de l'État, soit pour ceux des particuliers, et, en outre, une assez grande masse de population, soit acquise déjà, soit probable sous un bref délai, pour prévenir une grande inégalité de sexes et une trop grande disproportion avec la population libre.

En réalité, la colonisation pénale est entrée dans une phase nouvelle de graduation théorique bien combinée. La prison cellulaire est la peine; les travaux forcés en commun sont l'épreuve; la transportation est un bienfait; l'envoi des condamnés au milieu d'une société préparée à les recevoir est le moyen de salut le plus certain.

A l'avenir, la transportation sera le terme heureux de la sentence accomplie. La peine sera subie, soit dans les maisons cellulaires de l'intérieur, telles que Pentonville, soit dans les établissements de Gibraltar et des Bermudes, ou d'autres encore que l'on saura bien échelonner.

Emprisonnement solitaire d'abord pendant une période déterminée, huit ou neuf mois aujourd'hui; travaux publics ensuite dans des prisons spéciales, ou même à l'air libre; et enfin transportation, avec liberté immédiate ou prochaine, mais toujours révocable pendant la durée entière de la peine. Cette durée elle-même est abrégée; mais la transportation ne peut être ordonnée pour moins de trois ans. Comme elle devient facultative, selon la volonté du pouvoir exécutif et les demandes des établissements d'outre-mer, il ne sera plus envoyé, aux colonies pénales, que des condamnés dont l'âge, la force physique et l'aptitude au travail doivent faire des membres utiles d'une société naissante. Sir Georges Grey, dans une circulaire aux présidents des *quarter sessions*,

exprime l'intention de n'embarquer, autant que possible, que des condamnés à sept ans au moins, qui auraient subi environ la moitié de leur peine dans les prisons cellulaires et les travaux publics de la métropole, avec perspective de libération provisoire après peu de temps, et bientôt de pardon conditionnel, pour prix d'une bonne conduite soutenue. Le condamné qui n'aura point passé les mers devra subir les trois quarts au moins de sa sentence. Les condamnés à vie ne seront point admis au bienfait de la nouvelle prérogative royale avant huit années, s'ils sont transférés dans une colonie; avant douze ans, s'ils sont retenus en Angleterre.

Voilà tout le système nouveau: il était écrit d'avance dans la correspondance officielle datée d'Hobart-Town, par le lieutenant-gouverneur Denison.

Ces dispositions un peu compliquées, selon le caractère habituel de la législation anglaise, ne devaient être d'abord applicables qu'aux hommes, et c'était surtout l'accroissement du nombre des femmes que demandaient les colonies: question à peu près insoluble; car, quelque raisonnement que l'on développe, quelques expédients que l'on invente, il faut toujours se heurter contre un fait que l'on ne changera pas, que l'on ne palliera guère : la disproportion de nombre très-large, et constante, et universelle, entre les hommes et les femmes condamnés.

CHAPITRE XLV

LA QUESTION DES CONVICTS JUGÉE EN AUSTRALIE

Longtemps les colonies australiennes sont restées presque indifférentes aux débats de la tribune et de la presse anglaises, sur les questions théoriques de la déportation et de la transportation; de l'émigration et de l'immigration. Absorbées dans leur prodigieuse croissance, égoïstes comme l'enfance l'est souvent, elles ne voyaient guère, dans tout ce luxe de paroles et d'enquêtes, que leur plus ardente passion locale : la rivalité de castes, née en quelque sorte avant les castes elles-mêmes, avant du moins qu'elles eussent déjà des intérêts distincts.

Mais, issues d'une société vieillie, elles portaient en elles un symptôme menaçant de la décadence des peuples. Leur nécessité d'existence, leur gage d'avenir, c'était le progrès rural; et, par une tendance chaque jour plus prononcée, les villes prenaient une exagération d'étendue et de nombre étrangement disproportionnée.

Dans les pays d'antique civilisation, la population urbaine, quoique en minorité, est presque inévitablement prépondérante. Que peut-il en être sur une terre tout à fait neuve, où les cités arrêtent au passage chaque nouvel émancipé,

chaque nouvel arrivant par les séductions d'une vie relativement facile?

Il devait donc se former en Australie une opinion publique factice, à laquelle on se méprendrait facilement. Cette opinion ne commença à se faire prendre, et peut-être à se prendre elle-même pour la voix du peuple, qu'au moment où l'accroissement rapide de la population libre venue d'Europe fit sentir un abaissement de la plupart des salaires, qui ne paraissait pas devoir de sitôt s'arrêter.

Ce fut alors un concert de plaintes très-accentuées, très-bruyantes, dont l'autorité s'émut naturellement. Il n'était pas difficile de trouver des griefs contre le plus grand nombre des anciens *convicts*, qui avaient préféré le hasard de la vie des villes à l'existence assurée par le pâturage et le labourage. De leur côté, les propriétaires de troupeaux et de terrains défrichés, disséminés sur une vaste surface, sans liens communs, bornaient leurs vues d'avenir à un horizon très-rapproché. Satisfaits même du redoublement de sévérité que ces plaintes amenaient dans la surveillance générale des *convicts*, les colons de l'intérieur contribuèrent par leur silence et par leur inaction à des mesures qu'ils auraient fait modifier sans doute, empêchées peut-être, s'ils avaient su les prévoir.

Il y eut d'abord un grand luxe de pétitions à la reine, aussitôt après l'enquête parlementaire de 1838, habilement dirigée contre la colonisation pénale au profit de la réforme des prisons, et suivie d'un ordre en conseil du 22 mai 1840, qui interdisait toute transportation pour l'avenir à la Nouvelle-Galles. On vit bien quelques colons plus prévoyants se plaindre, dans une supplique, de la légèreté des enquêtes faites à Londres sur le témoignage de personnes qui avaient visité l'Australie à une époque quelconque. « Un homme absent de la colonie depuis un an, alléguaient-ils, n'y connaît plus rien. » Et ce n'était pas très-loin de la vérité. Mais en même temps on adressait à la reine une pétition signée

de six mille six cents ouvriers, disant que la plupart des meilleurs artisans se voyaient forcés de quitter le pays, et que le maintien de l'envoi des condamnés aggraverait une situation déplorable. La terre de Van-Diémen surtout abusait dans les plus extrêmes limites du droit de pétition.

Dès 1843, le lieutenant-gouverneur de cette île faisait remarquer, dans ses dépêches officielles, que la difficulté de placer les *convicts* devenait chaque année plus évidente, et que, jetés ainsi dans le monde sans autre moyen d'existence que leur travail dont on ne voulait pas, il leur restait pour unique alternative de mourir de faim ou de voler. Le choix n'étant pas douteux, c'était, ajoutait-il, une population de voleurs que l'on allait constituer.

Vers ce temps, des meetings tenus à Sydney se bornaient à demander l'égalité de nombre dans la déportation des deux sexes, ou le rétablissement de l'équilibre par une immigration bien dirigée.

Le mouvement des idées avait été plus rapide en Tasmanie. Les districts du nord de Van-Diémen réclamaient en 1839 le maintien, en 1845 l'abolition, en 1847 l'abolition immédiate de la colonisation pénale. On élevait de violentes accusations contre le lieutenant-gouverneur Denison, inculpé, malgré son langage public, d'avoir tout subordonné au maintien de l'établissement pénal, toujours indifférent au travail libre. L'évêque de Tasmanie et son clergé, les juges de paix tous ensemble, le maire et les aldermen de Launceston, s'associaient aux protestations contre les institutions qui avaient créé la colonie, mais qui avaient perdu leur mérite d'absolue nécessité.

A la Nouvelle-Galles, l'opinion était plus modérée : cependant à deux reprises, en 1843 et en 1849, des envois de *convicts*, tentés à petit bruit, excitèrent encore une certaine émotion à Sydney, et le gouvernement central se montra aussi faible que le gouvernement local.

Mais déjà l'opinion contraire à la colonisation pénale com-

mençait à rencontrer des adversaires enfin clairvoyants. Tandis qu'il se formait publiquement une ligue australienne contre l'introduction des *convicts*, la crainte du renchérissement, et même du manque absolu de la main-d'œuvre, parlait à beaucoup de judicieux esprits. On faisait remarquer avec à-propos que, sur soixante mille déportés arrivés jusqu'alors en Australie, trente-huit mille, près des deux tiers, étaient devenus des colons utiles à la société et à eux-mêmes. Dans cet ordre d'idées, on voulut réserver à une colonisation pénale mitigée plusieurs points éloignés, surtout à la côte nord-ouest de la Nouvelle-Galles. Il y eut des projets sur le port Curtis, recommandé par un havre remarquable, et par le choix spontané qu'avaient fait de ce point des propriétaires de troupeaux. Mais on l'abandonna un peu précipitamment après une incomplète exploration. On projeta aussi l'établissement d'un dépôt à l'ouest et au nord de Moreton-Bay.

Ce fut pour le pouvoir un grand embarras. En 1846, d'après un plan dont l'idée première doit revenir à lord Stanley, M. Gladstone chargea sir C. Fitz-Roy, gouverneur de la Nouvelle-Galles, de fonder par des *convicts* libérés une colonie, sous le nom de l'Australie du Nord.

Ce système, bien ordonné et pratiqué avec intelligence, aurait pu ramener la colonisation pénale aux principes qui lui avaient fait défaut. D'anciens condamnés éprouvés, sinon régénérés, et recevant comme aides de leurs travaux, jusqu'à un certain point même comme pupilles, les condamnés nouveaux dont l'expiation allait commencer, n'était-ce pas ce qu'une administration sage pouvait combiner de plus prévoyant? Un tel régime admettait pendant des années encore, à l'avant-garde des pâtures et des défrichements, tous les *convicts* expédiés de l'Angleterre. Ils auraient trouvé, en débarquant, ce qui avait manqué aux premières années de la Nouvelle-Galles. L'Angleterre envoyait alors par an aux colonies australiennes, en terme moyen, deux mille six cent

cinquante condamnés; l'Irlande et l'Écosse ensemble, un nombre moins élevé.

La terre de Van-Diémen devait contribuer au choix des émancipés qui auraient formé la première population libre. C'était le moment où le gouvernement de la métropole proposait au parlement de substituer à la déportation le dernier système pénitentiaire qui ait pris faveur : système successif d'emprisonnement cellulaire, de travaux publics en commun en silence, et de transportation avec abandon complet au condamné du produit de ses labeurs, pendant la seconde période de cette régénération méthodique.

La Nouvelle-Galles, qui s'était laissée entraîner à sacrifier un grand intérêt public à un sentiment irréfléchi de vanité nationale prématurée, vit la première ses vœux accueillis pour elle et pour ses dépendances, par un acte du 25 juin 1851. Il fut équitablement décidé que la suppression se ferait par réduction progressive. Les frais de justice furent ainsi divisés à l'avenir : pour les *convicts*, à la charge de la mère patrie; pour la population libre, à la charge des revenus coloniaux. Dès lors l'État réduisit beaucoup ses dépenses : c'était là pour l'Angleterre le point culminant de la question.

La terre de Van-Diémen dut se contenter de promesses dont la réalisation pouvait être prochaine. Mais on parut d'abord s'éloigner singulièrement de cette voie, car elle fut désignée pour les expérimentations qu'allait exiger le régime nouveau.

Ce choix n'était pas judicieux. Sans doute on avait pensé à Londres, dans les bureaux ministériels, que l'épreuve d'un nouveau régime transitoire, étant plus circonscrite, serait plus instructive. Mais, quoique l'agriculture tasmanienne eût encore besoin d'une main-d'œuvre abondante et de prix modéré, c'était vraiment d'Hobart-Town qu'étaient partis les griefs les moins faux contre le régime de la colonisation pénale. Il ne fallait pas une grande portée de vue pour calculer et prévoir l'époque presque précise où une population

insulaire, déjà recrutée par une immigration libre, devrait se suffire à elle-même, pour verser bientôt un superflu sur les vastes colonies plus jeunes qu'elle, qui grandissaient à des distances peu lointaines avec la ressource longtemps inépuisable du désert.

Dans le récit de cette épreuve, la nécessité de resserrer les faits doit rendre les dates un peu confuses, quoique très-rapprochées : mais la chronologie exacte n'ajouterait guère à l'utilité d'un tableau vraiment authentique.

Le *Saint-Vincent*, parti d'Angleterre le dernier jour de l'année 1852, fut le dernier bâtiment qui débarqua sur les côtes de l'île des *convicts impériaux*, comme les désignent des dépêches officielles. Mais quand on vit que le système de la déportation allait cesser, il y eut, par défiance des nouveautés, un extrême empressement de la population agricole à réclamer l'assignation de ces ouvriers confiés selon les anciennes conditions. La même faveur se soutint pour les condamnés militaires et européens sentenciés dans les colonies, qui dûrent tous être transportés à Hobart-Town de toutes les présidences de la compagnie des Indes, et à ses frais; de Gibraltar, des Bermudes, de l'Ile-de-France, de la Nouvelle-Zélande, de Sydney même, et de la jeune Australie du Sud : ce qui ne fut pas une médiocre mortification pour la seconde en date des colonies australiennes.

Cependant les *convicts* devenant une rareté, les planteurs ménageaient beaucoup ceux qu'on leur assignait. En six mois, les demandes avaient dépassé de deux mille le nombre des arrivées. La main-d'œuvre ayant subi une hausse de cinquante pour cent, on vit aussitôt quatre cent cinquante-deux des plus notables habitants, et parmi eux non-seulement des propriétaires ruraux, mais des banquiers et des marchands, pétitionner pour le retour au régime dont ils avaient demandé si haut l'abolition. Il était trop tard.

En avril 1853, on débarqua encore cent soixante-dix femmes. Toutes trouvèrent du service, sauf onze que l'on

garda en dépôt pour élever leurs enfants, et quatre vieilles et impotentes. Jusqu'au dernier jour, il fallut signaler des choix aussi injustifiables pour une colonisation dont le plus fâcheux obstacle était le trop petit nombre des jeunes mères de famille. Le conseil législatif avait demandé en vain la transportation aux frais de l'État des femmes et des enfants des condamnés dont la conduite était satisfaisante.

La main-d'œuvre manqua bientôt; les épreuves commençaient lentement, et la transition n'avait pas été assez ménagée.

Il y avait alors encore dans l'île dix-neuf mille condamnés, dont quatre mille cinq cents femmes. Douze mille hommes travaillaient pour l'agriculture; les autres étaient employés aux travaux de construction, aux voies de communication, aux briqueteries de l'État, à la ferme de l'école des orphelins, aux mines, aux ateliers d'habillement; ils avaient élevé à Hobart-Town deux maisons de correction. Les *convicts* retenus pour la police, la marine et les autres services publics, recevaient, en arrivant, des salaires de deux shellings au moins par jour. La Nouvelle-Galles n'entretenait plus que quinze cent soixante *convicts*.

Les premiers essais du régime nouveau furent accueillis avec défaveur à la terre de Van-Diémen. A l'arrivée des condamnés que l'on avait voulu amender par l'éducation pénitentiaire des prisons modèles, on prétendit organiser des ateliers d'épreuves divisés en trois classes, avec une sorte de hiérarchie et divers priviléges : c'était réunir en masses menaçantes des hommes dispersés jusqu'alors pour le plus grand bien de la sûreté publique. Ce danger fut aussitôt compris de tous les colons. Les bras avaient longtemps manqué au travail : le travail manqua aux bras. On refusa systématiquement les *convicts* en liberté provisoire ou définitive, et le gouvernement dut pourvoir à leurs besoins. Mais la confiance ne tarda pas à renaître, lorsque cette erreur fut réparée.

Là ne se bornèrent pas les mécomptes de cette province, qui s'était trop pressée. Il fut décidé à Londres que Port-Arthur allait devenir, en remplacement de l'île de Norfolk, un établissement ultra-pénal. On avait fait d'abord de ce point un lieu d'épreuve pour quatre-vingts récidivistes dont la conduite n'était pas mauvaise. Port-Arthur réunit bientôt cinq cent cinquante *convicts* redoutables, que l'on dut diviser en stations et en ateliers. Il en restait encore plus de trois cents dans l'île de Norfolk : les trois cents les plus atteints de gangrène morale, les plus pervers, les plus dangereux.

Ce ne devait être heureusement qu'un système transitoire; mais il ne fut pas mis en œuvre sans lamentation et sans protestation du conseil législatif de Van-Diémen.

Ce conseil alla jusqu'à demander que l'établissement de l'île de Norfolk fût maintenu pour les condamnés de toutes les colonies australiennes. Contradiction bizarre sans doute, mais précieux témoignage, mais aveu étrange de l'utilité de la colonisation pénale !

L'Australie allait donner une leçon plus significative encore.

La Nouvelle-Galles avait fait beaucoup trop tôt son premier pas vers l'émancipation; mais ce n'était pas sans prétention de rester à la tête des progrès; c'était surtout avec un désir naturel de conserver le plus longtemps possible quelques dehors au moins de suprématie.

L'île de Van-Diémen avait plutôt empiré son état présent qu'obtenu la moindre conquête, par tant de précipitation; mais des perspectives prochaines devaient la rassurer.

Deux autres colonies n'avaient fait que très-peu de bruit dans ce mouvement, tout en se tenant en garde contre la la pensée qui aurait pu naître, de leur donner l'héritage de la déportation :

Victoria, la plus petite en territoire, mais la plus riche et la plus populeuse; l'Australie méridionale, dans des conditions plus modestes.

La cour suprême de Victoria s'était jointe aux adresses qui provoquaient, en termes véhéments, l'abolition du vieux régime. Mais il n'y avait pas cause commune bien franche; et l'on vit, en 1853, les mesures les plus exorbitantes prises par l'administration locale contre l'introduction présumée de quelques *convicts* de Van-Diémen, dont l'évasion encourait soupçon d'avoir été favorisée.

L'Australie méridionale, en 1845, avait protesté avec énergie contre l'introduction d'un certain nombre de condamnés de l'île de Van-Diémen, en pardon conditionnel: l'année suivante, elle en demandait. Trois ans après, tout en repoussant l'envoi des *convicts*, elle insistait pour se recruter encore de porteurs de laissez-passer, et elle adressait des remercîments pour cette faveur obtenue.

Mais ce ne fut là que de la colonisation très-restreinte : restait une cinquième colonie, qui ne s'était pas prononcée.

L'Australie occidentale eut une inspiration heureuse d'esprit public. Sans s'émouvoir du bruit qui se faisait si près d'elle, ses principaux habitants, bientôt revenus des impressions défavorables propagées avec une sorte de prosélytisme dans toute l'Océanie civilisée, demandaient résolûment les moyens de prospérité qui n'avaient pas manqué aux premiers établissements anglais. Instruits par toutes les fautes des commencements de la Nouvelle-Galles, formant déjà un corps respectable de propriétaires et de résidants, ils voulurent fonder leurs progrès sur l'alliance du travail libre et du travail forcé. C'était de condamnés habitués à la vie agricole qu'ils réclamaient l'envoi, se fiant à l'immigration pour augmenter, plutôt outre mesure qu'avec lenteur, la population toujours trop rapidement accrue des artisans du luxe.

Ce vœu fut sagement accueilli. Mais il fut expressément expliqué au parlement, par les orateurs de la couronne, que ce retour aux anciens errements ne s'appliquerait, sous aucun prétexte, ni à la Nouvelle-Galles du Sud, ni à la terre de

Van-Diémen, et que l'Australie occidentale en profiterait seule jusqu'à nouvel ordre. Les *convicts* les plus dangereux durent être réservés pour Gibraltar et les Bermudes. La discussion parlementaire fut très-peu animée : sans ce secours accordé si à propos, le découragement général aurait fait abandonner la colonie.

Moreton-Bay, dans le golfe de Carpentarie, demanda aussi des condamnés; mais les districts voisins protestèrent, et la supplique fut retirée.

Une assemblée générale, convoquée dans la ville naissante de Perth, vota une adresse de remercîments, et déclara la colonie en état de recevoir, par an, mille ou douze cents *convicts*. Il y avait une préférence marquée pour les condamnés à longs termes sur les libérés en pardon conditionnel, dont les services semblaient moins assurés.

En trois ans, deux mille *convicts* et six cents porteurs de billets de congé furent envoyés. Les préventions contre ces derniers auxiliaires furent bientôt effacées. Les cultivateurs en demandaient plus qu'on ne pouvait leur en confier : en général la conduite de ces hommes fut bonne. Il y en avait quatorze cents dans la colonie, à la fin de 1853.

Perth recevait aussi quelques jeunes condamnés, sortis du système d'épreuves de la prison de Parkurst; mais c'était surtout l'évasion de ces adolescents que favorisaient les baleiniers américains.

Tous les Européens condamnés par cour martiale, à Hong-Kong, à Maurice, à Ceylan, à la Nouvelle-Zélande, à Victoria, furent assignés à l'Australie occidentale. Il en fut même envoyé de Gibraltar. Depuis 1849, les condamnés militaires de Sydney, et bientôt ceux d'Adélaïde, devaient subir leur peine à la terre de Van-Diémen : en 1853, l'Australie occidentale les réunit tous.

Le système réformateur, enfin adopté, avait dissipé les rares inquiétudes qui avaient accueilli ces nouveautés; lorsque, le 14 février 1853, lord John Russell notifia au

parlement l'intention du gouvernement de cesser tout envoi de condamnés non éprouvés aux colonies australiennes, dès qu'un certain nombre de navires en armement pour cette destination auraient pris la mer.

L'anxiété publique fut vive dans l'Australie occidentale. D'après la législation nouvelle, la déportation n'était plus applicable, chaque année, qu'à un nombre très-restreint de condamnés de la pire espèce, deux cent cinquante environ. Selon les données de la statistique, il devait y avoir, par les périodes de l'expiation nouvelle, un ralentissement forcé de l'envoi des bras utiles.

De larges concessions de terres, demandées et accordées dans les conditions d'une exploitation facile, allaient être abandonnées faute de bras.

Quelques passages d'une dépêche officielle, adressée le 8 juin 1853, par le gouverneur Fitz-Gerald au duc de Newcastle, doivent faire apprécier combien était vive l'émotion publique :

« C'est un devoir pour moi, disait-il, de faire connaître à « Votre Grâce, que le discours de lord John Russell à la « chambre des communes, annonçant que la transportation « devait cesser à la fois dans toutes les colonies australiennes, « a excité ici un sentiment universel d'alarme et de déses- « poir, un peu tempéré, il est vrai, par l'explication donnée « plus tard par Votre Grâce, que la transportation serait con- « tinuée quelque temps encore, en nombre limité, pour « l'Australie occidentale. Les colons en font une question « de vie et de mort, l'objet de nombreuses réunions pu- « bliques et de résolutions unanimes transmises à la mère « patrie.

« A Perth, entre autres, la plupart des habitants, appelés « de l'intérieur des terres, ont répondu à cette convocation. « Après une expérience de trois années, ils s'accordent à « dire que la vie et la propriété ne sont pas moins sûres

« depuis que la colonie est devenue un établissement pénal,
« contenant deux mille *convicts*.

« L'abandon de la transportation serait funeste pour l'ave-
« nir des condamnés, et ruineux pour les colons.

« Ici, Milord, les habitants, dans la proportion de quatre-
« vingt-dix-neuf sur cent, se prononcent en faveur de l'in-
« trodüction des *convicts*. »

Ces démonstrations ont exercé une certaine influence sur le retour des esprits dans la mère patrie.

On s'est trouvé fort heureux, à Londres, de pouvoir, sur la demande de lord Palmerston, envoyer dans l'Australie occidentale un certain nombre de femmes condamnées. Mais les colons se sont mal prêtés à une mesure d'un grand intérêt pour l'avenir. Le gouvernement a éprouvé d'extrêmes difficultés à placer les *convicts,* lorsque le passage gratuit de leurs femmes et de leurs enfants en bas âge était autorisé.

La colonie a tiré un parti très-utile du travail des condamnés. On leur a fait construire, à Freemantle, une prison pour eux-mêmes ; à Perth, un hôpital militaire et une bibliothèque ; sur plusieurs points, des écoles.

L'administration pense avec raison que le *convict* doit payer les frais de son passage, par une retenue modérée sur son salaire dans les travaux publics. Le droit et le devoir avaient été ainsi compris à la terre de Van-Diémen.

Les colons de l'Australie occidentale ont rendu un très-important service à la métropole, en réparant presque, en atténuant au moins une faute de gouvernement, et en indiquant la véritable voie pour soulager longtemps encore l'Angleterre de l'un de ses plus embarrassants fardeaux. Aussi réclament-ils des faveurs du gouvernement, l'envoi de troupes entre autres, du ton de serviteurs qui se croient de grands titres. Ils savent faire remarquer qu'au moment où les prisons du Royaume-Uni regorgeaient de condamnés, tandis que le cap de Bonne-Espérance, l'île de Van-Diémen et les autres colonies australiennes repoussaient vivement l'intro-

duction des *convicts*, l'Australie occidentale seule est venue au-devant des vœux de la mère patrie.

La presse et la tribune anglaises semblent se complaire à prévoir déjà que cette colonie se lassera un jour de l'élément de prospérité qu'elle invoque aujourd'hui; mais les vastes parties encore inhabitées du continent australien, mais les archipels de l'Océanie peuvent hériter tour à tour d'un puissant élément de colonisation habilement ménagé.

CHAPITRE XLVI

L'ÉMIGRATION ANGLAISE

A-t-il jamais été formulé, ou seulement arrêté en principe, un système de gouvernement pour l'émigration anglaise en Australie? Après quelques lustres encore, quand l'histoire se sera faite, les documents ne manqueront vraisemblablement pas, pour systématiser après coup ce qui a manqué absolument de direction. La métropole a laissé faire. Elle le pouvait, il est vrai, sans péril, à une pareille distance du vieux monde, et surtout si loin de toute rivalité entreprenante. Elle pouvait aussi s'en rapporter au génie national. Elle l'a osé avec une confiance qui n'a pas été trompée; mais un peu d'initiative gouvernementale aurait épargné bien des misères individuelles, aujourd'hui effacées dans l'ensemble des résultats obtenus, et plus de suite dans les encouragements officiels eût évité des fautes, habilement réparées sans doute, peu excusables cependant de la part d'une nation opulente, qui payait, qui doit payer encore au moins cent soixante millions pour taxe annuelle des pauvres; cent soixante millions d'impôt forcé, sans compter les subsides bien plus larges de la charité privée!

Il convient cependant, pour être juste, de tenir compte des difficultés sans précédents d'une transportation si lointaine; car il fallait traverser sur mer la moitié du globe, avec des périls et des dépenses bien autres que l'émigration vers l'Amérique. Il est naturel qu'on ait pu hésiter longtemps, avant de fonder un bureau des terres coloniales et de l'émigration, qui, lui-même, a hérité de cette hésitation, et surtout attendu des subsides coloniaux, avant d'agir avec quelque ensemble.

Les associations de bienfaisance ont activé le mouvement. On a vu des paroisses, écrasées par la taxe des pauvres, offrir des primes à l'embarquement des familles nombreuses, ou seulement des femmes. On avait calculé que l'avance de la part d'une famille dans le produit de cette taxe, pendant quinze mois, suffisait facilement à sa transportation. Un économiste fort intelligent, M. Shaw, est allé plus loin : il a presque prouvé que, si le gouvernement ou la charité publique se décidait à éteindre le paupérisme anglais par la dépense une fois payée de l'émigration, ce serait épargner une charge annuelle de plus de cinq cent millions de francs.

La société d'émigration pour les femmes pauvres, présidée par le comte de Shaftesbury, et la société des prêts pour la colonisation de famille, fondée par une femme généreuse, ont exercé une puissante action, secondée avec des vues moins libérales, mais avec succès aussi, la plupart du temps, par des compagnies agricoles, qui parvenaient à des bénéfices importants; tandis que les associations charitables faisaient de la rentrée de leurs avances l'unique condition d'un prêt, condition qui ne s'est pas toujours réalisée. Il y a eu aussi des embarquements gratuits de femmes et d'enfants de *convicts* en pardon conditionnel.

L'émigration d'un jeune couple anglais, en Australie, coûte trente livres sterlings. La statistique coloniale affirme que, dès la première année, la moitié de cette somme est rendue à la métropole en consommation de ses produits.

A Birmingham, en 1840, dix mille ouvriers à la fois demandaient en vain le passage gratuit pour l'Australie. Trop souvent on a vu les économies de longs et durs travaux, enlevées par d'indignes compagnies de colonisation, qui se sont fait infliger un nom dans le langage australien. Le peuple de Sydney a découvert des *requins de terre.*

Lorsque le gouvernement lui-même a fini par intervenir, il l'a fait surtout, et quelquefois avec le concours des paroisses, quand il s'est agi de favoriser le passage des femmes, en 1832 notamment, époque où, à la Nouvelle-Galles, le nombre des hommes était à celui des femmes dans la proportion de quatre à un, et de sept à un à la terre de Van-Diémen. Quelques envois de filles et de veuves au-dessous de trente ans se firent vers cette époque, aux frais communs des paroisses et de l'État. L'Australie demandait surtout des jeunes filles, que l'on verrait grandir dans des établissements semblables aux ouvroirs français, et qui resteraient ainsi préservées de tout soupçon sur leur passé. On a vu aussi embarquer à la fois pour l'Australie quelques institutrices sans places, et de nombreuses servantes de ferme. Les établissements charitables de Dublin et de Cork avaient payé pour plusieurs les frais du passage. Des souscriptions ont été ouvertes à Londres et dans toute l'Angleterre, pour envoyer exclusivement des ouvrières à l'aiguille. D'autres associations ont eu pour but l'émigration des enfants abandonnés ou orphelins, malgré la proportion de mortalité, plus forte à cet âge qu'à tout autre dans les voyages d'outre-mer.

Cette générosité s'est appliquée aussi, concurremment avec l'État, à l'embarquement d'un certain nombre de jeunes détenus, éprouvés par la discipline de la prison de Parkhurst, et à des envois d'enfants sortis de ces institutions d'une charité tant soit peu bizarre, que l'on appelle, en Angleterre, les *écoles déguenillées.*

Pendant quelques années, le gouvernement anglais, dans les asiles de Hakney-Wick et de Chiswick, a fait donner aux

jeunes libérés et aux enfants délaissés une éducation qui les préparait aux travaux agricoles de la colonisation.

Les concessions de terrains, l'appât le plus sûr de l'émigration, ont été laissées trop longtemps comme à l'aventure, au libre arbitre des gouverneurs, sans règlement général de la couronne, et pendant des années, le défaut de système et d'ensemble a été amèrement signalé et critiqué : préjudice d'ailleurs plus grand que la faute; car il était impossible de pressentir la rapidité des progrès. L'Angleterre a bien pu, dans l'éloignement des lieux et l'immensité du territoire, compter sur un long avenir, avant d'arriver à des règles fixes.

On lui reproche avec insistance d'avoir consacré la prééminence du pâturage sur l'agriculture, pour entraver le progrès; mais c'était déjà beaucoup de créer un peuple pasteur comme à l'origine des sociétés, et il y avait large place encore pour tous les travaux agricoles.

Expliquer cette situation, ce n'est pas amnistier toutes les erreurs administratives qui purent être commises : c'est seulement reconnaître qu'elles ne sont pas sans excuse.

Il y avait eu d'abord une sorte de modération sans règles fixes. Jusqu'en 1818, les concessions régulières faites pour attirer des colons, ou récompenser des *convicts*, avaient rarement dépassé mille acres, et s'étaient souvent arrêtées à cinq cents. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agissait surtout de pâturages à peupler. Mais l'esprit de spéculation vint de Londres avec quelques capitaux. Les gouverneurs furent assaillis de demandes puissamment appuyées. L'on vit des concessions de dix mille, de quinze mille acres, sans même condition de résidence, et quelquefois sans commencement de mise en valeur.

Les systèmes de répartition des terres ont beaucoup varié dans les instructions écrites; dans la pratique, bien plus encore. En général, la classe des cultivateurs était peu nombreuse, opulente et exclusive, mal appréciée en Angleterre, enviée à la fois et abaissée en Australie. Un ordre du conseil a créé un système de fermage, et divisé les terres

à affermer en trois classes : constituées, intermédiaires et non constituées.

Dans les districts constitués, les baux sont d'un an, sans garantie même de cette courte durée. Huit ans pour la classe suivante, et quatorze pour les districts non constitués, sont les termes qu'il n'est pas permis d'excéder. Mais si la durée est limitée, l'étendue ne l'est guère. Près de trois cents fermiers, dans deux colonies seulement, ont obtenu des concessions de plus de cinquante mille acres; et l'on cite deux colons qui, sous forme de bail, en possèdent plus de huit cent mille chacun. De tels espaces, il est peu utile de le dire, ne peuvent servir qu'à la multiplication des troupeaux. Mais les concessions définitives sont revenues à des proportions plus sensées; un mille carré, ou six cent quarante acres pour maximum à la Nouvelle-Galles; au minimum cent soixante, avec des prix d'acquisition et de fermage généralement modérés : dix livres sterlings, par exemple, ou un peu plus que deux cent cinquante francs, pour rente annuelle de la terre qui produit la nourriture de quatre mille moutons; une livre sterling au moins pour le prix d'une acre concédée à perpétuité. Plusieurs tentatives malheureuses ont prouvé que la moindre élévation du prix des terres arrêtait aussitôt l'émigration.

A diverses reprises, des propriétaires australiens ont fait d'assez grands sacrifices pécuniaires, pour favoriser l'introduction des artisans ruraux; mais presque toujours les engagements contractés en Europe ont été méconnus en Australie. On a vu cependant le collége de Sydney s'élever rapidement par de semblables engagés.

L'ancien monde a versé peu de familles notables dans ce mouvement de colonisation. C'étaient des lords d'Angleterre et d'Écosse, qui, au temps de Charles Ier et de Charles II, fondaient les provinces de l'Amérique du Nord, comme les plus grands noms de France se lisaient dans les chartes de colonisation du cardinal de Richelieu. Si le continent sans pareil s'ouvre assez aux mœurs anglaises pour avoir une

aristocratie à lui, cette aristocratie paraît devoir naître sur place, fille de ses œuvres. Dès 1833, un membre du parlement anglais avait acheté, à la Nouvelle-Galles, des biens d'une étendue considérable.

Quelques déportés politiques de l'Irlande et du Canada, personnages d'un certain rang, auraient pu, en partie, devenir la souche d'une aristocratie australienne. Toujours à la veille ou dans l'espérance d'une amnistie, ils n'ont pas même entrevu cet avenir. Déjà leurs traces sont peu sensibles.

CHAPITRE XLVII

L'IMMIGRATION EN AUSTRALIE

Que l'Angleterre, dans ses vastes préoccupations, se soit fort peu ingéniée à peupler l'Australie par l'émigration volontaire, c'est un fait constaté : ce n'est vraiment pas un reproche. Elle avait pris possession de tous les points principaux d'une partie du monde, où aucune puissance européenne ne contrariait le moindre de ses desseins. Elle pouvait dire de l'Australie avec entière sécurité ce que notre siècle a dit, non sans témérité, de l'Italie : *Australia farà da se*. L'Australie pouvait faire par elle-même : quand son heure est venue, elle l'a prouvé.

Le terrain une fois déblayé, beaucoup trop vite, et surtout par le travail des condamnés, les cinq colonies ont compris, ne fût-ce que par instinct de rivalité, le devoir d'une multiplication rapide, rendue possible par la création non moins rapide d'incalculables ressources. Nul emploi plus intelligent ne pouvait être fait de l'excédant si précoce du revenu public sur les dépenses obligatoires. Aussi, dès que l'état des finances le permit, dès que les importations ne dépassèrent plus que de très-peu la valeur des exportations, la Nouvelle-Galles du Sud s'empressa-t-elle de favoriser, par de larges subsides,

l'immigration des ouvriers utiles, celle des familles surtout, qui n'avaient reçu jusqu'alors que d'insuffisants encouragements.

On n'a jamais assez bien compris, pas plus au moment de la vogue de l'Australie, que dans tous les grands attraits des terres nouvelles, qu'il n'y a pas de colonisation sans rude travail.

C'est une grave erreur, où l'on est trop souvent tombé, et dont les compagnies elles-mêmes n'ont pas toujours su se garantir, que l'envoi dispendieux des fléaux de famille et des êtres déclassés, poussés à l'expatriation par un fol espoir de vie facile et sans labeur : membres inutiles, et par conséquent dangereux, d'une société naissante dont le travail est la loi.

Ce qu'il faut, au lieu d'une immigration besogneuse, inintelligente et dépravée, c'est le choix d'hommes accoutumés à la vie rurale ou professionnelle, laborieux, sachant régler leurs besoins sur le salaire possible. Ce qu'il faut aussi, c'est, à côté d'eux, l'homme relativement riche, qui vient multiplier une fortune, une fortune déjà faite, et qui arrive les mains pleines, ou tout au moins qui n'arrive pas les mains vides.

Quelques règlements locaux, plus d'une fois remaniés, ont cherché à régulariser un mouvement plus rapide qu'on ne l'avait prévu. Des privilèges fort étendus ont été promis aux officiers de terre et de mer, avec des remises sur le prix d'achat des terres, proportionnellement à leurs grades. Sur l'initiative de lord Goderich, cette disposition a été appliquée aux soldats. Aux conditions gratuites des premiers temps, il a été substitué pour eux un droit de remises sur enchères, proportionné à la durée de leurs services. Cette disposition, favorablement jugée, est aussitôt revenue dans l'ancien monde, et la Grèce, l'antique Grèce, a suivi l'exemple de l'Australie, avec plus de succès peut-être, car les officiers anglais se sont d'abord montrés peu sensibles aux avantages qui leur étaient offerts. D'autres colonies moins lointaines obtenaient leur préférence. L'élévation du prix de passage

et la longueur de la traversée les détournaient surtout de ces établissements : en deux ans, quatre officiers avaient seuls répondu à cet appel. Les soldats s'y prêtaient mieux, parce que, souvent embarqués comme gardiens de *convicts*, ils arrivaient même avec un peu d'argent comptant, que la durée du voyage augmentait.

Il était naturel de faire servir en partie à l'encouragement de l'immigration volontaire le produit de la vente des terres de la couronne. Le gouvernement l'a compris, et des sommes considérables ont été mises ainsi à la disposition de la commission des terres coloniales.

Dès 1840, la terre de Van-Diémen en avait donné l'exemple, par des souscriptions volontaires autant qu'aux frais du trésor, mais dans des proportions modestes. En 1848, la Nouvelle-Galles avait dépensé près de deux millions de francs en frais d'immigration. En moins de trois mois, ses agents firent embarquer plus de six mille colons, dont quatorze cent quarante-huit seulement reçurent assistance. Sydney demandait l'envoi régulier de quatre et bientôt de cinq bâtiments par mois, chargés de population rurale.

Le Royaume-Uni ne versa pas, en 1851, dans les colonies australiennes, moins de vingt et un mille nouveaux habitants. L'année suivante, cette immigration était plus que quadruplée : quatre-vingt-sept mille huit cents colons s'étaient embarqués. Les trois cinquièmes avaient pris passage à leurs frais.

En peu d'années, plus de huit millions de francs avaient été mis par les colonies australiennes à la disposition des commissaires du gouvernement.

De 1838 à 1852, la Nouvelle-Galles a reçu quatre-vingt-un mille immigrants, dont soixante-trois mille assistés.

Jusque-là les calculs les plus complaisants arrivaient tout au plus à un mouvement annuel de trois mille immigrants. En 1853, trois mille hommes embarqués étaient le tribut d'un seul mois pour un seul port.

En 1854, Liverpool a vu partir pour l'Australie quarante et un mille émigrants, presque tous Anglais : c'était trois fois la population entière de la colonie, trente ans après la fondation.

En 1857, il est parti de Liverpool pour l'Australie, sur cent cinquante bâtiments, plus de cinquante mille passagers : le tiers de l'émigration anglaise par ce port d'embarquement.

Le mouvement est devenu tel, que la marine britannique a dû plus d'une fois subir une concurrence hors de toute prévision. Un navire hollandais, entre autres, a pris quatre cents émigrants, bientôt suivi par deux bâtiments, l'un de Baltimore, l'autre de Québec, pareillement chargés. Les armateurs anglais ont dû quelquefois noliser des navires étrangers pour le transport des futurs colons, et l'on a vu jusqu'à douze bâtiments du seul port de Nantes accepter ensemble cette destination.

De nombreux matelots anglais restent en Australie, parce que la presse des marins n'y existe pas.

Liverpool a expédié, sur ses bateaux à vapeur, des fermiers avec leurs familles entières, et des fils de cultivateurs précédant leurs parents, pour préparer les voies et rendre moins pénibles à ces tenanciers, devenus propriétaires, les commencements d'une nouvelle existence rurale. Ces départs avaient un caractère assez populaire pour exciter les hurrahs de la multitude. De nombreux bâtiments pavoisés saluaient les émigrants de leurs salves.

Il s'organisa bientôt des départs plus fréquents, régularisés par la commission des terres coloniales et de l'émigration. Les frais de passage variaient beaucoup, et les immigrants cédaient toujours à une tendance prononcée à chercher une existence dans les villes. Ce n'était pas le but de tous ces sacrifices. Il devenait possible de faire de meilleurs choix, et l'épuration se fit.

Cinq cents terrassiers furent entre autres expédiés à la fois, pour les travaux d'un chemin de fer entre Newcastle et Maitland.

On eut soin de ne plus accorder le passage gratuit aux célibataires. Plus de douze mille enfants furent transportés, en 1832, aux frais des colonies. Il en était né quatre-vingt-trois sur les bâtiments de transport, dans cette seule année, tant on s'appliquait surtout à favoriser la transplantation des familles. Dans les frais de passage, deux enfants au-dessous de quatorze ans étaient comptés pour un homme. Des remises considérables étaient accordées selon l'âge et la profession. De grandes facilités se prêtaient aussi à l'embarquement des parents et des amis, appelés d'Europe par les nouveaux colons.

On envoyait des orphelins des maisons de travail anglaises, et des orphelins irlandais des deux sexes de quatorze à dix-huit ans. A Sydney et à Melbourne, des comités de patronage s'étaient institués pour les recevoir. Dès 1849, il s'était formé, à Adélaïde, un comité d'émigration pour les orphelins des trois royaumes : comité comprenant l'évêque catholique, l'évêque anglican, les ministres presbytérien et wesleyen, deux membres du conseil législatif, l'avocat général, le protecteur des aborigènes, et deux colons respectables. A Melbourne, il existait une société de secours pour les nouveaux débarqués; à Perth, une maison d'asile pour les jeunes filles arrivées sans leurs familles.

En 1852, vingt mille livres sterlings avaient été mises à la disposition du gouvernement, pour introduire des vignerons européens. MM. James et Arthur Macarthur demandaient à employer vingt hommes et autant de femmes habitués à la culture de la vigne. On demandait aussi des ouvriers d'imprimerie et quelques mineurs.

Des associations particulières, soit de charité, soit même de spéculation, et des intérêts particuliers sont entrés dans ce mouvement.

Les sociétés de tempérance y sont intervenues avec des conditions qui n'étaient peut-être pas des plus séduisantes pour la population disposée à émigrer. On trouvait sur leurs paquebots un aumônier, un médecin, une école primaire,

une bibliothèque de deux cents volumes, et l'observation la plus rigoureuse du dimanche. Les jeux de cartes et de hasard étaient sévèrement proscrits, et avec eux les liqueurs spiritueuses, le vin, la bière même, sauf ordonnance du médecin.

Bientôt ce fut le tour d'une famille juive riche, et partant sur un bâtiment à elle, où des coreligionnaires seuls étaient admis comme passagers. L'*Observateur-Hébreu* annonçait que les vivres seraient préparés, pendant toute la traversée, selon le rit israélite, et les approvisionnements calculés pour célébrer la Pâque avec les cérémonies et les aliments traditionnels. Bientôt on vit revenir de l'Australie une somme importante pour les œuvres juives de Jérusalem.

Il y eut une souscription pour l'immigration des montagnards et des insulaires de l'Écosse, mais avec peu de succès; et pourtant une société de Saint-André, instituée à Adélaïde, réclamait l'envoi de laboureurs d'Écosse et des Hébrides.

L'immigration en Australie ne s'est pas restreinte aux Anglais de tous les cultes.

Trois mille Suisses, du canton du Tessin, ont fondé, dans la province de Victoria, une sorte de tribu. D'autres cantons ont contribué, dans une proportion moindre, à peupler ce monde nouveau. Les montagnes du Jura ont eu un mouvement d'émigration prononcé pour Sydney. Copenhague et l'île de Seeland ont fourni à leur tour un contingent fort bien venu d'hommes habitués aux plus durs métiers ou aux travaux des champs, et doués heureusement d'un petit pécule. L'Australie du Sud a reçu des familles entières embarquées à Hambourg.

L'Amérique du Nord a laissé partir de nombreux aventuriers, funeste présent pour l'avenir de l'Australie.

On a même vu, dès 1832, les journaux de Montévidéo et de Buenos-Ayres inviter les ouvriers européens à préférer les colonies australiennes à leur territoire, suffisamment peuplé; plus tard, au contraire, les feuilles de la Californie ont publié de vives tirades contre la tendance d'une partie des aventuriers et des mineurs à se diriger vers l'Australie.

Elles insistaient surtout sur le mauvais vouloir manifesté par les habitants de Sydney contre les émigrants américains.

L'Australie du Sud a reçu des colons de l'Ile-de-France; on proposait aussi d'appeler des Hindoux de Madras : le gouverneur était peu confiant dans cet essai.

Mais le mouvement principal est venu du Céleste-Empire. Dès 1848, il arrivait dans l'Australie occidentale quelques familles chinoises, embarquées à Singapore. Le lieutenant-gouverneur Irving, favorable à cet essai, faisait valoir dans ses rapports l'avantage d'attirer avec les mêmes frais, au lieu d'un ouvrier européen, trois artisans chinois, dont chacun se contenterait d'un salaire moitié moindre.

C'est surtout dans la province de Victoria que s'est portée cette immigration; mais là, avec une très-forte apparence d'esprit de retour. Les femmes n'avaient pas suivi leurs maris, et les hommes ne voulaient contracter que des engagements de cinq ans. On en reçut un certain nombre aussi dans les districts du nord de la Nouvelle-Galles; travailleurs faibles et à demi-morts de faim, à salaire, mais aussi à labeur réduit.

Les rapports sont très-contradictoires sur les effets de l'immigration chinoise. En général, la sympathie publique a manqué à ce mouvement, qui réunissait presque tous les inconvénients de l'esclavage, sans aucun de ses avantages matériels. Aussi, bien des colons n'ont-ils pas tardé à demander qu'on leur rendît des *convicts*. Cette expérience n'a pas peu contribué au retour des esprits dans l'Australie occidentale.

Les coolies chinois sont accusés de turbulence, d'esprit de révolte, de voies de fait envers leurs chefs d'ateliers, de haine profonde contre la race blanche, d'incurable paresse. Mal reçus par les artisans australiens, leur introduction a causé de nombreuses rixes et de véritables émeutes. Il paraît, d'ailleurs, prouvé que c'était un rebut de population entachée de tous les vices. Ce mouvement, qui semblait devoir se ralentir, a pris, au contraire, des proportions plus

fortes; et comme la législature finit par vouloir le limiter, des débarquements clandestins ont été organisés. Mais ce n'a jamais été qu'un secours précaire, et frappé, dès le début, d'une impopularité qui ne s'est pas démentie. De cette émigration de passage, il eût été chimérique d'attendre une fusion de races. Au moment où cette page s'écrit, les correspondances de Melbourne signalent, et ce n'est pas la première fois, une irritation extrême de la population blanche, des menaces d'expulser une race hostile, et des mesures législatives exorbitantes, telles qu'une taxe personnelle d'une livre sterling par mois pour droit de résidence.

L'avenir n'est pas là.

CHAPITRE XLVIII

MISTRESS CHISHOLM

Les noms propres sont rares dans ces annales : c'est un attrait de moins; c'est un danger de monotonie de plus. On aimerait à voir quelque caractère se dessiner, quelque personnage donner de la vie aux tableaux historiques. Cela viendra plus tard, trop tôt peut-être pour la prospérité de ces colonies; car c'est surtout dans les temps d'agitations que les célébrités se font et se soutiennent; que les hommes sortent des proportions ordinaires.

L'histoire de l'immigration en Australie offre une physionomie originale qu'il n'est pas sans intérêt de retracer, qu'il est équitable de ne pas mettre en oubli. Le nom d'une femme vivra dans les meilleurs souvenirs des premiers temps. A une autre époque, la vie de mistress Chisholm aurait pris les proportions de la légende. Notre siècle, peu lyrique, ne saurait lui donner la renommée qu'en prose vulgaire : une renommée durable cependant.

Caroline Jones est née au commencement du siècle, dans une modeste ferme du comté de Northampton, au sein d'une famille qui avait conservé l'hospitalité des mœurs antiques. Élevée par une mère d'un esprit résolu, d'un cœur humain,

d'une confiance absolue dans la Providence, ses biographes, elle en a déjà plusieurs, veulent que, par une sorte de prédestination et d'instinct précoce, elle ait joué, dès avant l'âge de sept ans, à la colonisation.

Mariée, dans sa vingtième année, à un officier des troupes de la compagnie des Indes, elle le suit à Madras, et là, au milieu de la licence des camps anglais, indignée de la dépravation de son sexe, touchée du triste sort des filles de soldats, des orphelines surtout, vouées à une corruption précoce, elle fonde, dans sa propre maison, une sorte d'asile, une école de bonnes ménagères, rien de plus. Mal comprise d'abord, tournée même en raillerie, elle ne se rebute pas. Son œuvre prospère, grandit et conquiert la sympathie publique. Le gouverneur, sir Frédéric Adams, l'encourage par une souscription personnelle. Tel fut le commencement d'un orphelinat qui prit une grande importance. Le gouvernement se l'appropria, sous la direction de mistress Chisholm elle-même, et il est devenu un établissement national, dont les élèves sont fort recherchées en mariage.

Mais la santé du capitaine Alexandre Chisholm exige un climat plus salubre et plus tempéré que la côte de Coromandel. Il part pour Sydney, vers la fin de 1838, avec sa femme et trois enfants. A peine débarquée, la fondatrice de l'école de Madras sert d'interprète à tout un clan de pauvres Écossais, entièrement abandonnés à eux-mêmes; telle était alors la prévoyance administrative en matière d'immigration! Elle leur fait des avances. Le bois de chauffage était rare à Sydney; elle les organise en association de bûcherons. Ils prospèrent, et son nom est béni.

Une année se passe en actes de charité vigilants, nombreux, mais inaperçus. Le capitaine, forcé de rejoindre l'armée, croit devoir laisser sa famille sous un ciel plus pur que celui de l'Inde, et mistress Chisholm, seule ainsi au milieu d'une société peu faite pour une jeune femme de mœurs sévères, accepte résolûment un combat contre l'immoralité publique.

Elle avait été surtout frappée de la misère et de l'abandon

qui livraient sans défense à toutes les séductions les jeunes filles envoyées par les sociétés d'émigration. Il en était qui cherchaient un abri pour la nuit dans les rochers, moins dangereux que les rues de Sydney.

Étrangère et sans crédit, elle s'adresse d'abord à l'autorité civile; au clergé, gardien des mœurs. Avec toute l'éloquence du cœur, elle recourt à la presse; elle invoque la sympathie de quelques mères de famille et de la femme du gouverneur; elle cherche à réveiller de sa torpeur un comité de placement, qui ne donne pas signe de vie. On l'accuse de fantaisies chimériques: elle n'avait rien pourtant de l'enthousiaste; mais il y a tant d'idées creuses et puériles dans la charité des sectes anglaises, que l'erreur officielle était excusable! On l'accuse de papisme; on l'accuse d'affiliation irlandaise. On lui objecte que ses révélations publiques peuvent déshonorer la colonie. Le gouverneur ne répond pas même à ses lettres. Un dignitaire de l'Église anglicane la critique dans un journal avec une amère ironie.

Un instant mistress Chisholm craint d'avoir tort contre tout le monde; mais elle sauve une jeune fille du suicide, et elle reprend courage avec plus de persévérance encore. Elle parvient d'abord à former un comité de dames patronesses, dont le nom au moins lui servira, à défaut de toute action.

Le gouverneur, sir Georges Gipps, l'apprécie enfin, surtout lorsqu'elle lui déclare qu'il n'en coûtera rien au gouvernement. On met à sa disposition un vieux magasin de quatorze pieds carrés. Elle y a bientôt reçu soixante-quatre jeunes filles, qui, réunissant toutes leurs ressources, lui confient ensemble une somme totale de quatorze shellings trois pences et demi (17 fr. 63 c.). Le nombre de ses protégées s'élève rapidement à quatre-vingt-quatorze, et des femmes mariées, dans l'éloignement de leurs protecteurs naturels, obtiennent comme une faveur d'être admises à camper dans la cour de cet asile. Pour se livrer plus librement à une vocation irrésistible, mistress Chisholm s'était privée du bonheur de diriger elle-même la première éducation de ses enfants.

Avant un an, elle avait assuré le sort de sept cent trente-cinq jeunes personnes, dont plus de la moitié, trois cent quatre-vingt-quatorze, Irlandaises catholiques. Plus de cent d'entre elles étaient des orphelines élevées dans les écoles de charité. Elle les plaçait toutes parmi les populations rurales. La plupart s'étaient bientôt mariées, et, devenues maîtresses à leur tour, offraient un abri plus sûr aux nouvelles arrivées. Plusieurs déjà commençaient, au moyen de leurs économies, à faire venir leurs parents.

Mistress Chisholm évitait le plus possible de laisser ses jeunes protégées dans des fermes trop isolées. Elle les confiait surtout à des familles nombreuses, dans le voisinage rapproché les unes des autres.

La souscription de la première année avait produit cent cinquante-six livres sterlings, et cette année s'était achevée sans dettes. *L'amie des émigrants,* comme on l'appelait déjà, était rentrée dans toutes ses avances.

Elle avait voulu être chef de caravane, conduisant dans l'intérieur des terres jusqu'à soixante jeunes filles à la fois, les plaçant toutes et judicieusement ; organisant des comités de surveillance et des dépôts dans les principaux centres de population. Ces comités se pénétrèrent de sa pensée, et l'aidèrent puissamment.

Partout bien venue, bien traitée, nourrie et pourvue gratuitement de moyens de transport pour elle et ses compagnes, passant les nuits dans un chariot à peine couvert, n'acceptant un gîte que si ses filles (elle les nommait ainsi) pouvaient le partager ; traversant les torrents à cheval, et ne connaissant aucun obstacle, elle fut bientôt le personnage le plus populaire de toute l'Australie.

Un colon nommé Bradley, né Australien, avait mis à sa disposition sa bourse, ses chevaux, ses approvisionnements. Elle n'eut pas besoin de profiter de cette offre généreuse. Dès son premier voyage, elle avait placé quelques femmes mariées et mères de famille ; elle se proposa d'étendre son patronage aux familles tout entières ; et, à peine rentrée à

Sydney de sa première course aventureuse, elle s'empressa de fonder, auprès de son asile, une sorte de bureau de placement pour les deux sexes, avec des règlements d'une admirable prévoyance. Les voyages des hommes en quête d'emploi duraient quelquefois jusqu'à trois semaines : trois semaines sans salaire ! et, plus l'engagement était lointain, plus les conditions étaient disputées. Elle entretenait une vaste correspondance, réglant d'avance les gages, stipulant tous les intérêts, déployant dans ses ingénieux expédients une profonde connaissance du cœur humain. Son idée la plus fixe était de moraliser l'Australie par l'esprit de famille. Elle préférait à tous les autres établissements la création de centres de population entourés de petites fermes. Elle favorisait l'association de deux familles pour défricher à bras communs. Accusée un jour d'entraîner l'abaissement des salaires, elle se vit menacée par un attroupement de véritables bandits ; sa présence d'esprit, l'éloquence du cœur et l'éloquence de la vérité la tirèrent de ce danger avec une popularité nouvelle.

Une femme sans appui, sans crédit, à peu près sans fortune, avait pris à sa charge les principaux devoirs du gouvernement, et suffisait à cette tâche.

Elle avait fait ses preuves : l'autorité lui vint un peu mieux en aide. Elle reçut un secours officiel de deux mille cinq cents francs ; ce fut la dixième partie des dépenses de la seconde année, et ses avances personnelles allaient jusqu'à des sommes de quarante livres sterlings à la fois, le plus souvent pour abréger les distances, en frétant un bateau à vapeur.

Elle fit, avec des familles entières, des voyages de trois cents milles, fondant de petites fermes, partageant les terrains comme un véritable arpenteur, combattant partout le grand ennemi de la colonisation, le célibat, le *bachelorisme,* comme elle le nomme.

La commune renommée affirme que plus de onze mille immigrants de tout sexe et de tout âge dûrent à son esprit

d'organisation et à son ingénieuse charité les premiers soins et la bonne direction de leur établissement.

En sept ans de services, *services* est son mot, et le mot propre, elle n'avait perdu que seize livres sterlings d'avances non recouvrées, et ses dépenses personnelles s'étaient circonscrites dans une somme d'une livre sterling dix-huit shellings six deniers (environ 48 fr.), tant elle trouvait de concours dans l'hospitalité reconnaissante de la population agricole !

Son passage à travers les défrichements était un jour de fête. On lui disait : « Vos bonnes actions nous paient ; « nous sommes tous vos débiteurs ! » Et c'était une émulation constante à subvenir à tous les besoins des colonnes de nouveaux habitants qu'elle dirigeait avec un zèle si éclairé. Il fallait la voir, surtout dans l'année 1842, époque d'un redoublement de colonisation volontaire : il fallait la voir, familiarisée avec tous les accidents, et prête à tout l'imprévu du voyage, passer et repasser les torrents à cheval, en portant deux enfants à la fois.

Il n'était pas jusqu'à son cheval favori qui ne fût connu de la colonie entière. *Captain* aura sa place dans les tableaux historiques de l'Australie, dès que l'odyssée de Caroline Chisholm inspirera les arts naissants.

Cette femme remarquable, si oublieuse d'elle-même et de la vaine gloire, a su trouver le temps d'écrire, de beaucoup écrire, au milieu de ses longues et pénibles pérégrinations. Ses œuvres, fort recherchées, sont des rapports, de petits traités de colonisation, des publications utiles qui n'aspirent à aucun mérite littéraire, et qui se distinguent surtout par autant de lucidité que de bon sens et de justesse d'esprit. La classe des émancipés devra beaucoup à son témoignage, quand les moralistes viendront chercher, dans les plus anciens produits de la presse australienne, la vérité sur les mœurs des premiers temps.

Croirait-on qu'elle a su trouver le loisir de rassembler six cents notices biographiques de planteurs et de serviteurs pour

l'édification des classes laborieuses ! Curieuses archives, qui deviendront un véritable monument historique.

Dans sa rare fécondité d'idées généreuses et praticables à la fois, habile à trouver les moyens, dès que le but méritait sa sollicitude, elle avait, à elle seule, imprimé à la colonisation plus de progrès que les sociétés d'émigration et le gouvernement tout ensemble.

Rien n'échappait à ses sentiments d'humanité toujours en éveil. C'est à elle que Sydney doit un retour à la décence dans les derniers devoirs rendus aux morts ; et que de filles perdues elle a su relever de leur dégradation !

Le capitaine Chisholm, revenu de l'Inde en 1845, s'était franchement associé à toutes les bonnes et grandes œuvres de sa femme. Mais des intérêts urgents rappelaient sa famille en Europe. Lorsque mistress Chisholm s'embarqua pour l'Angleterre, en 1846, après huit années de cette vie dévouée à l'humanité, ce fut un événement : ce fut presque un deuil public.

Un comité s'était formé pour lui offrir, au moyen d'une souscription très-limitée, un témoignage d'estime et de regrets. Les listes s'étaient rapidement couvertes des noms les plus honorables. On comptait, parmi les souscripteurs, le maire de Sydney, le haut shériff, huit membres du conseil législatif, treize magistrats.

Elle laissait un monument durable ; elle laissait l'asile des émigrants entre les mains d'une association des personnes les plus notables de Sydney, institution publique patronnée avec zèle et libéralement dotée.

Ses protégés, on devrait presque dire son peuple, la connaissaient trop bien pour croire que l'éloignement pût affaiblir ses sentiments et son action. Elle ne pouvait pas être perdue pour eux.

Toute à la pensée de rendre la colonisation aussi morale qu'utile, et convaincue par son expérience que l'Australie attendait surtout des familles et des communes, elle s'arrête à Londres ; elle donne des lectures publiques ; elle développe

devant de nombreux auditeurs tout un système d'émigration par groupes. Sans s'égarer dans les rêveries du phalanstère, elle voudrait transplanter, dans les cinq colonies australiennes, des villages entiers, avec les vieillards et les enfants. Mais ces vues plus larges ne lui font pas oublier l'asile qu'elle a fondé. Son mari et elle reçoivent à Woolwich, avec la plus grande bonté, toutes les pauvres Irlandaises qui arrivent pour s'embarquer. A leur exemple, la charité privée fournit les vêtements et tous les objets nécessaires pour une traversée. Ils n'épargnent aucune peine pour faire embarquer le plus grand nombre possible de femmes et d'enfants de *convicts,* et le capitaine Chisholm garantit généreusement les frais de passage sur ses ressources personnelles.

De nombreuses publications, toutes vouées à son idée mère, se succédaient rapidement, sans que la noble femme négligeât le moindre des devoirs volontairement acceptés. A force de persévérance, elle parvint à faire redresser un des griefs les plus sensibles à la population australienne émancipée. Croirait-on que, par une coupable négligence, pour ne pas employer un terme plus sévère, il n'y avait aucune sécurité dans l'envoi des épargnes que les colons laborieux destinaient à secourir leurs familles, et surtout à les attirer auprès d'eux? Les remontrances de *l'amie des émigrants* furent dignement accueillies par le comte Grey; et, sous le gouvernement de sir Charles Fitz-Roy, cette honte de l'administration coloniale s'effaça.

La maison de mistress Chisholm était toujours ouverte à qui voulait des renseignements ou des conseils; elle multipliait les recherches dans l'intérêt des familles; elle s'appliquait surtout à réunir les parents que l'exil ou la misère avait séparés; elle secourait l'inexpérience de tous dans les détails de l'embarquement. Telle était l'activité de sa correspondance, que, sur un revenu des plus modestes, elle prélevait au moins une livre sterling par semaine pour la seule dépense des timbres-poste.

L'autorité de son nom s'était si bien établie, qu'un comité

de la chambre des lords se réunit tout exprès pour l'entendre. Le comte Grey la consultait souvent sur les matières les plus délicates, et de nombreuses dépêches officielles attestent quel crédit elle avait su prendre sur l'esprit de ce ministre, par sa connaissance parfaite des affaires de l'Australie, et par l'accent pénétré de la charité la plus sincère. Les plans du gouvernement furent plus d'une fois modifiés d'après ses conseils, et l'emploi des fonds souvent réglé conformément à ses inspirations.

En 1850, le député Sydney Herbert, depuis ministre, organisa une association charitable, pour faciliter aux ouvrières de Londres, et surtout aux ouvrières à l'aiguille, les moyens d'émigrer. Ce fut encore une œuvre inspirée par mistress Chisholm.

Ses enfants l'aidaient déjà dans toutes ses bonnes œuvres; son mari s'était voué sans réserve à la seconder; et, tel était leur esprit d'abnégation personnelle, qu'ils se résignèrent à une longue séparation, pour mieux assurer le succès de leur pensée commune. En 1851, le capitaine revint seul en Australie, pour travailler de son côté à la réunion des membres séparés des familles, tandis que mistress Chisholm poursuivait les mêmes recherches en Angleterre.

On était loin du temps où le gouverneur sir Georges Gipps avait répondu à ses instances : « Suis-je fait pour trouver « des femmes aux planteurs? » Le même gouverneur, converti à l'esprit de famille, premier élément humain de la colonisation, faisait hautement droit à ses réclamations, et prêtait avec largesse le concours de l'État, pour faire venir en Australie les femmes des anciens condamnés, et les enfants laissés en Angleterre, à la charge des paroisses, par les familles pauvres.

Cependant, de sa retraite d'Islington, elle continuait à activer le mouvement qui portait les classes souffrantes vers une terre nouvelle, où le travail ne manquerait pas. Elle organisait des convois d'émigrants; elle les groupait d'avance presque en villages. Elle allait présider à tous les détails des

grands départs; elle allait à la ville tenir des conférences publiques.

De ces conférences est née une *Association de prêts pour la colonisation des familles*. C'était un peu moins qu'elle n'aurait voulu; c'était beaucoup peut-être; car cette association charitable, dont les avances ne rentrent, en des termes faciles, que pour être appliquées à de nouveaux bienfaits, a voulu établir, entre plusieurs familles, une sorte de garantie solidaire, qui aurait pu entraîner des conséquences peu équitables de responsabilité. Mais le principe fondamental était assez vivace pour résister à ce danger. Les souscriptions, quoique nombreuses, sont restées fort au-dessous des demandes, et cependant le mouvement d'émigration a reçu de cette institution de charité privée une très-remarquable impulsion.

Il règne une rare sagacité dans les statuts de l'association, rédigés par mistress Chisholm. Conditions de bonnes mœurs, certificats en règle et sans complaisance, protection particulière aux orphelins pendant le voyage et à l'arrivée; réunion des familles, ou départ préalable du membre le plus actif; soins médicaux assurés, renseignements complets et gratuits, égalité absolue dans la traversée, discipline à bord, fournitures de voyage au prix de revient, tentes préparées pour le jour du débarquement, rien n'est négligé : tout est prévu par une expérience vigilante.

Les prêts n'excèdent pas le tiers des frais de passage. Des milliers d'émigrants ont été embarqués ainsi.

Mistress Chisholm ne les suivit qu'en 1854. Ce fut à la province de Victoria qu'elle donna la préférence. Là se portait le flot de l'émigration; là étaient surtout la grande richesse et la grande misère; là bien des déceptions à consoler, bien des découragements à relever, bien des faiblesses à guérir.

Elle descendit à Melbourne, à la tête d'une véritable légion d'émigrants; et d'unanimes bénédictions saluèrent le retour de la Providence terrestre des colonies australiennes.

Hélas ! au moment où cette imparfaite esquisse touche à son dernier trait, un deuil immense menace l'Australie tout entière. Une dépêche de télégraphie électrique vient d'annoncer, de Kennyton à Melbourne, que l'état de mistress Chisholm ne laisse plus d'espoir.

Son souvenir vénéré doit grandir d'âge en âge.

CHAPITRE XLIX

PROGRÈS MATÉRIELS

L'histoire va prendre ici en grande partie les formes de la statistique, avec un peu moins d'ordre cependant que n'en exigerait cette science.

Aujourd'hui l'Australie, à peine née à la civilisation, tient déjà sa place dans toutes les combinaisons de la grande politique, comme dans les plus plus vastes opérations commerciales. Elle intervient presque en rivale dans le mouvement d'affaires qui agite le vieux monde, dans ses intérêts nouveaux, dans les calculs surtout de l'avenir.

Les détracteurs du dernier continent l'ont proclamé la terre des impuissances et des organisations incomplètes; mais en revanche de cette injure, qui a un côté trop voisin de la vérité, l'Australie a l'inappréciable privilége de recevoir à la fois tous les animaux domestiques, tous les végétaux utiles que la civilisation de l'ancien monde avait lentement conquis et perfectionnés. Elle a ouvert un espace immense propre à toutes les races, à toutes les variétés, pour chacune au moins sur quelques points étendus. La plupart des essais ont réussi sans incertitude; pour le reste,

il a suffi de chercher un peu plus loin. Mais, jusqu'ici, la société naissante a dû se contenter d'une large expansion de richesses agricoles, sans prétendre encore à rivaliser avec les champs cultivés, les riches pâturages, les vergers et les jardins de la mère patrie. Les méthodes de culture, les instruments aratoires laissent peut-être à désirer; mais leur progrès ne saurait être lointain : il ne faudra qu'un exemple ou même une simple spéculation pour que l'Europe soit égalée sur ce point, comme déjà sur beaucoup d'autres. Les colonisateurs de l'Australie ont couru au plus pressé; ils ont assuré les subsistances; ils ont créé de grandes valeurs d'exportation : les progrès de détail auront leur tour.

Aucune nation, toutes proportions gardées, n'est aussi riche en troupeaux. Il semblerait étrange cependant de compter au nombre des peuples pasteurs les premiers colons de l'Australie. Question de mœurs! Question d'apparences plus que de fait! L'idylle, l'églogue, la pastorale ne sauraient de longtemps s'allier à la transportation des condamnés.

Il y a néanmoins quelque chose de primitif dans la vie de la plupart des grands propriétaires, on n'oserait dire des patriarches australiens, disséminés sur une immense surface de plaines entrecoupées de rares et tristes bouquets de bois : chacun d'eux exploite une étendue de plusieurs milles carrés que parcourent ses troupeaux; les moutons avec un berger pour deux mille têtes; les bêtes à cornes avec des gardiens plus nombreux. L'habitation du maître, ou quelquefois sa tente seulement, est entourée de quelques champs à peine cultivés dans les limites du plus simple nécessaire, et le colon, toujours à cheval, parcourt incessamment et surveille sa vaste exploitation. Vie monotone sans doute dans son isolement, vie presque sauvage; mais calme, saine et indépendante!

L'éducation des troupeaux est au premier rang; le climat la favorise; la rareté de la main-d'œuvre a paralysé en partie la culture des champs. Les bras ont manqué souvent, l'espace jamais; et, pour cet espace illimité, la déportation a

toujours fourni un nombre suffisant de bergers plus ou moins expérimentés.

L'abondance des laines a été et sera longtemps la plus grande, la véritable richesse coloniale. Autant que des recensements faits dans le désert peuvent être authentiques, l'Australie a vu se multiplier cette fortune dans une progression si rapide, que nos habitudes européennes en sont déconcertées.

En dix ans, de 1825 à 1835, la production des laines était triplée. L'Australie en expédiait alors, pour le Royaume-Uni, cinq millions cinq cent mille livres; cinq ans après, elle touchait à dix millions; à vingt-deux, en 1846; à trente-huit, trois ans plus tard. La terre de Van-Diémen entrait pour cinq millions dans cet accroissement.

La production de la laine, en Australie, a marché plus rapidement encore que l'industrie lainière dans la Grande-Bretagne.

En 1810, le Royaume-Uni recevait d'outre-mer onze millions de livres de laine, dont plus de la moitié de provenance espagnole. L'Australie ne figurait guère dans ce commerce que pour mémoire et par premiers échantillons. En vingt-cinq ans, elle en était venue à fournir à elle seule le dixième d'une exportation toujours grandissante; sept ans plus tard, en 1842, treize millions de livres sur quarante-cinq; seize millions l'année suivante; tandis que l'Espagne descendait à six cent mille livres. Il y avait peu d'années que les premiers béliers de la race croisée produite par les troupeaux du roi Georges étaient venus perfectionner la race australienne, issue des brebis du cap de Bonne-Espérance et des mérinos espagnols, heureusement rencontrés sur un navire capturé.

En 1852, l'importation des laines d'Australie s'élevait, dans le Royaume-Uni, à cent quatre-vingt-seize mille quintaux métriques: c'était déjà presque la moitié de l'importation totale, et la moitié préférée.

L'année suivante, *l'Association Normande*, dans ses comices agricoles, discutait quelle devait être la laine la plus

utile à produire pour contre-balancer les provenances australiennes, et les congrès agricoles de Belgique signalaient la préférence très-marquée de l'industrie de Verviers pour les laines de l'Australie sur celles du royaume belge. Au même moment, les cultivateurs français les plus intelligents, renonçant à une concurrence insoutenable, modifiaient, en vue des troupeaux australiens, leurs races lainières. La production des laines de l'Australie est bien près d'égaler la riche production du coton dans les régions méridionales des États-Unis. Pendant que les troupeaux de l'Espagne dégénéraient, ceux de nos antipodes, mieux soignés et singulièrement favorisés par le climat, croissaient à la fois en nombre et en valeur. Aujourd'hui les laines de la Saxe rivalisent seules avec celles de l'Australie, que l'introduction de béliers saxons va perfectionner encore; mais la production du royaume européen de second ordre est limitée; celle du cinquième continent est sans limites, et ce sont de véritables flottes marchandes qui partent pour l'Europe, chargées des toisons de tant de millions de bêtes à laine.

L'Australie a payé sa dette au cap de Bonne-Espérance, qui lui avait fourni ses premiers animaux domestiques; elle les lui a rendus singulièrement perfectionnés; et ce n'est pas sans satisfaction d'amour-propre national qu'on voyait embarquer à Sydney, en 1835, pour les côtes d'Afrique, un troupeau de cinq cents bêtes à laine des races saxonne et espagnole améliorées, comme présent de la jeune à la vieille colonie. Mais cette reconnaissance n'est pas sans danger: la production de la laine subit un temps d'arrêt en Australie; au Cap, elle s'accroît avec une rapidité inouïe, et le Cap est moitié plus près des fabriques de l'ancien monde.

Le nombre des bêtes à cornes ne s'est point accru dans les mêmes proportions, mais il dépasse de beaucoup les besoins présents; plus tard, il pourra donner lieu à de grandes spéculations. En 1843, on calculait qu'il existait par tête d'habitant trente moutons et six bœufs: rien de pareil ne s'était vu depuis le temps des rois pasteurs. Les évaluations

officielles donnent, en 1846, le chiffre approximatif de neuf cent mille bêtes à cornes, avec accroissement de trente pour cent par année. Des taureaux ont été amenés du Devonshire, et *Master Butterfly,* vainqueur au Concours universel d'animaux reproducteurs à Paris, n'a pas été payé moins de trente et un mille cinq cents francs, pour aller faire en Australie souche de race durham.

Les chevaux nourris de foin et de blé de Turquie, car l'avoine est rare encore, ont été laissés un peu trop à l'aventure. Le climat leur convient; on en comptait plus de cinquante-six mille en 1853. Il en a été amené quelques-uns en Angleterre, plutôt pour satisfaction de curiosité que par intérêt de vendeur; mais de grands profits ont été tirés de l'envoi de chevaux à Calcutta : ce sont eux qui s'acclimatent le mieux sur les bords du Gange. Aussi, lorsque la presse de Londres a fait appel aux mineurs et aux chercheurs d'or pour voler au secours de la mère patrie, si sérieusement menacée dans son empire asiatique, c'était un corps de cavalerie que l'on demandait aux colons. C'était trop présumer des forces productives de l'Australie et du patriotisme d'une population encore essentiellement flottante. Mais un secours important est venu de Sydney et de Melbourne à l'armée des Indes : les deux colonies ensemble ont fourni trois mille chevaux.

On s'occupe sérieusement d'introduire l'alpaga, qui conviendrait parfaitement au climat de l'Australie, et le chameau, qui justifierait si bien dans les vastes solitudes de l'intérieur sa renommée de sobriété et son nom de *Navire du désert.*

Une société d'acclimatation rendrait là de bien grands services.

La plupart des végétaux d'Europe se sont facilement naturalisés sur un sol où, dans une des flores les plus riches du monde entier, pas une plante alimentaire n'a été rencontrée; l'Australie n'attendait que la visite de l'homme blanc pour s'ouvrir à la fois à toutes les richesses recueillies et perfectionnées dans une longue suite de siècles.

Il n'est pas une seule des cultures européennes qui ne trouve un sol à sa convenance, sur un point quelconque de l'Australie. Toutes les productions de l'horticulture n'ont pas la même saveur que dans les régions européennes les plus favorisées; mais presque toutes en approchent, les fruits particulièrement, et un grand nombre de légumes, ainsi que les céréales et les plantes fourragères, avec quelques produits exotiques, tels que l'ananas, dont l'Europe n'a pu faire encore la conquête que dans les serres les plus chaudes.

La culture de la vigne, toujours encouragée, a fini par prendre une certaine extension.

Dès 1828, une société savante de Londres avait décerné une médaille d'or à un colon de Sydney, nommé Blaxland, pour des vins de la Nouvelle-Galles. Mais la vallée de Tempé (c'était le nom classique de l'un des premiers vignobles) a mal tenu ses promesses. Cependant, en dix années, dans les environs seuls de Sydney, la culture de la vigne est montée de cinq cents acres à mille, produisant jusqu'à cent dix mille gallons de vin dans une année d'abondance, et quatre-vingt-cinq mille dans une récolte ordinaire.

De 1845 à 1850, l'étendue des vignobles avait été doublée, et le produit s'était élevé de deux cent cinquante-six mille à cinq cent dix-huit mille de nos hectolitres de vin et d'alcool. L'année suivante, l'espace des terres ainsi cultivées s'était accru de plus de moitié; mais, faute de bras, la production était diminuée. Il y avait seulement un fait acquis : la possibilité d'imiter divers crus français. Des plants choisis ont été apportés des bords du Rhin et du midi de la France.

L'olivier, le caféier, la canne à sucre, l'arbre à thé ne tenaient guère de place que dans les cultures de fantaisie.

De larges espérances avaient été fondées sur l'acclimatation du cotonnier; on y voyait déjà le germe d'une grande révolution commerciale, et l'Angleterre industrielle affranchie du lourd tribut qu'elle paie aux États-Unis; mais, s'il

reste encore beaucoup à faire, les encouragements ne manquent pas; car le marché producteur du coton, menacé par l'abolitionisme, tend à s'épuiser. Les plus extrêmes limites de cette culture sont atteintes par les planteurs américains, sans que la consommation annuelle arrête son mouvement ascendant. La science spéculative et la science active sont en recherche de nouveaux centres de production, et l'Australie, quoique la plus lointaine des contrées étudiées et explorées, est peut-être celle qui promet le plus d'espoir. Une telle richesse serait plus inépuisable que des mines d'or.

L'Australie a des mines de cuivre d'une grande richesse. Dès 1852, elle fournissait déjà plus du cinquième de l'importation de ce métal en Angleterre. Les actions des mines de Burra-Burra, à quatre-vingt-dix milles environ d'Adélaïde, émises à cent vingt-cinq francs, avaient atteint la valeur de quatre mille cinq cents.

L'abondance, jointe à la qualité du métal, produisait dans les usines de Birmingham une vive sensation, suivie d'une baisse de prix.

De riches carrières de marbres, dont l'exploitation a été heureusement commencée, attendent que la main-d'œuvre revienne à des salaires en rapport avec la valeur réelle.

Le plomb, le mercure, le charbon surtout, promettent des exploitations fructueuses.

Ce sont là des éléments naturels d'un commerce qui grandit tous les jours. Chaque année, chaque mois voit s'étendre les relations de l'Australie avec toutes les grandes places du monde, sans négliger les ports secondaires. A l'instant où ce récit touche à sa fin, trois villes capitales, Sydney, Melbourne, Adélaïde, sont reliées entre elles par un télégraphe électrique. On songe à une ligne de Java en Australie.

Les transports et les correspondances ont eu leur large part de tant de progrès. D'abord les communications les plus rapides étaient dues à des traversées de sept mois. On a fort admiré le tour du monde fait en six mois par le capitaine Nicholson. Les améliorations se sont succédé rapidement

depuis 1846 surtout, époque d'où datent les premières négociations pour l'établissement de communications régulières par bateaux à vapeur.

Des compagnies formées à Southampton, une autre en Égypte, avec entrepôts à Alexandrie et à Suez, ont singulièrement abrégé le temps et la distance. On ne se pique plus de faire le tour du monde en allant par le cap de Bonne-Espérance, et revenant par le cap Horn. L'espace est dévoré; les isthmes sont franchis. En 1853 encore, une traversée de quatre-vingt-dix jours était réputée heureuse; mais déjà on était arrivé de Melbourne dans les Dunes en soixante-seize jours, et l'on avait un exemple de soixante jours seulement, dont vingt du Cap à Londres.

En 1854, on a le premier succès d'un voyage de soixante et un jours, dont dix de relâche au cap de Bonne-Espérance. L'année suivante, on lançait à Limehouse, en grande solennité, la *Victoria*, le premier navire de guerre affecté à l'Australie; et l'on adjugeait à Glasgow une ligne de steamers pour le service des postes de Southampton à Melbourne et à Sydney, rattaché au service postal par la voie de Marseille, et doté de quatre millions six cent vingt-cinq mille francs. La traversée devait être de trente-neuf jours pour aller, de trente-cinq pour le retour, avec sept jours au plus de tolérance.

A la ligne anglo-australienne passant par le Cap est venue s'offrir en rivalité une ligne d'Australie en Amérique, touchant à Panama, pour correspondre avec la malle des Indes occidentales.

D'abord, on cita comme fait inouï le départ d'un paquebot de Plymouth, qui emportait pour l'Australie trente-huit sacs de correspondance; l'année suivante, le prix du port des lettres était diminué : aussi, pour un seul départ, six cent vingt et un sacs de lettres et d'imprimés partent-ils de Londres pour Southampton par train exprès.

La rapidité des traversées va toujours croissant : deux mois au plus séparent l'Australie de la France, et l'on

rêve des communications plus rapides encore et plus fréquentes.

Paris a eu des premiers sa ligne régulière de l'Australie, d'abord six fois par an pour correspondance postale, bientôt avec départ de navire d'un port choisi, le premier jour de chaque mois.

En 1853, la correspondance de la France avec l'Australie a été réglée par un décret.

Dix mille lettres partant de Southampton pour Melbourne et Sydney, par un seul steamer, n'ont plus rien qui frappe l'attention.

Le mouvement commercial est nécessairement irrégulier et plein d'alternatives, de surprises et de mécomptes, dans une société où tout s'improvise à la fois. Bien des spéculations ont été trompées par l'encombrement du marché australien, comme d'heureux à-propos ont fait des fortunes subites et inespérées. De petites spéculations ont quelquefois amené des résultats prodigieux, mais presque aussitôt de funestes imitations.

Le commerce d'exportation de l'Australie est bien moins aléatoire. Il expédie surtout, sans parler de ses laines, des blés, dont quelques variétés nouvelles sont fort prisées en France par des comices agricoles; des bois de construction et d'ébénisterie; des peaux, des écorces pour tanner, de l'huile de baleine, des sucres raffinés; du cuivre d'excellente qualité, dont l'exploitation productive s'est trop ralentie; des suifs dont l'abondance a fait, en 1853, baisser les prix en Europe, et bientôt hausser la valeur de la viande sur les marchés australiens par une destruction inconsidérée de têtes de bétail.

Il y a dans la marine anglaise des bâtiments construits sur les chantiers de Sydney.

L'Australie envoie, à des intervalles plus ou moins rapprochés, des farines et des salaisons à l'Ile-de-France; des chevaux à Calcutta et à Madras; des moutons à l'Ile-de-France, à Singapore, ce port franc de date récente, dont

la prospérité croît aussi rapidement que celle des colonies australiennes.

Elle communique avec Ceylan, avec Aden, avec Java et Madura; sa marine commerciale contribuait, dès 1850, à l'approvisionnement de la Californie.

Elle a des relations de commerce avec Tahiti, les îles Sandwich, Pondichéry; fréquemment avec Valparaiso.

Dans la hausse extravagante de toutes les denrées en Californie, elle a expédié à San-Francisco, avec grand profit, des navires chargés de vivres; et notamment des pommes de terre, pour plus de cent vingt-cinq mille francs.

Elle a établi des relations profitables avec les naturels de plusieurs groupes infréquentés de l'océan Pacifique.

Les communications ont été fréquentes, dès les premiers temps, avec la Nouvelle-Zélande, mais par le commerce qui tue bien plutôt que par le commerce qui civilise. Port-Jackson fournissait de la poudre et des armes à feu aux tribus qui s'entre-dévoraient, à celles mêmes qui luttaient contre l'occupation britannique: la spéculation est allée jusqu'à expédier pour Londres des caisses entières de dents de sauvages. On a vu, à la honte de la race anglaise, des bricks de Sydney, des navires américains aussi, enlever des Nouveaux-Zélandais pour les vendre sur d'autres points de leur île à des peuplades de cannibales; on les a vus ravager sans provocation des champs cultivés. Où étaient alors les barbares?

Après soixante ans à peine, déjà le commerce des colonies australiennes avec la Grande-Bretagne était le double de celui de l'Amérique du Nord, au moment de son émancipation.

Les importations varient à tous les dégrés du nécessaire et du superflu, du superflu surtout en objets élégants venus de France, et jusqu'à des produits de vols, dont la vente à Londres aurait été compromettante. Un commerce qui se croyait plus honnête peut-être était celui de la poudre de traite.

On importe jusqu'à des maisons toutes faites, dont quelques-unes en bois et en zinc, d'autres en fer galvanisé ; jusqu'à un théâtre portatif en fer, avec tous les accessoires, construit en trente jours, au prix de quatre mille livres sterlings; jusqu'à des chapelles à juste prix, et à une église en fer, assurée pour vingt-cinq mille livres, et disposée pour recevoir 750 personnes.

On a cité la fortune d'un bottier de Londres survenu à propos; et le succès colossal d'une importation de jouets de Nuremberg.

L'Australie compte aujourd'hui pour une très-large part dans l'accroissement des exportations anglaises.

De près de huit millions de francs en 1835, et de vingt-deux millions en 1840, ces relations atteignaient, en 1850, vingt millions de plus que la totalité du commerce avec le Céleste-Empire. En 1852, c'était un mouvement de cent huit millions; plus de quarante-huit millions d'accroissement pour une seule année, qui avait vu doubler le nombre des expéditions maritimes de l'Angleterre pour l'Océanie.

En cinq ans, les relations commerciales entre Liverpool et l'Australie se sont décuplées.

Ces importations anglaises consistent surtout en liqueurs spiritueuses, autant qu'en produits manufacturés. L'or, et plus encore l'argent *monnayés*, sont la plus fructueuse des spéculations, celle dont le succès est le plus constant et le mieux assuré. L'Australie entrait, dès 1852, pour bien près d'un sixième dans l'exportation totale du zinc anglais.

Une spéculation bizarre, qui a eu son temps, et qui n'a cédé que devant la rapidité nouvelle des communications, c'est celle de vieux journaux anglais de toute date, expédiés en masse, et toujours avidement reçus.

Xérès, Porto, la Prusse rhénane, le cap de Bonne-Espérance, envoient des vins à Sydney. Les vins de France sont beaucoup moins bien accueillis que ceux du Portugal; les vins de Bordeaux, admis seulement dans la saison d'été

comme boisson rafraîchissante; et cependant l'on a fait venir à grands frais des vignes et des vignerons du Bordelais et de la Bourgogne. Hambourg envoie de nombreuses contrefaçons de vins français.

Dès 1850, un grand projet d'ouvrir, à Gênes, un entrepôt général pour la Suisse et le midi de l'Allemagne, mettait au premier rang de ses conditions de prospérité l'introduction directe des laines de l'Australie.

Diverses places de la Belgique et de l'Allemagne, comme Hambourg, ont fait quelquefois en Australie des expéditions commerciales aussi heureuses qu'adroitement combinées.

Des navires sont partis directement de Dunkerque, de Dieppe, de Bordeaux, du Havre, de Saint-Malo même, de Saint-Valery et de Jersey.

Le cap de Bonne-Espérance et Singapore ont vu tous leurs magasins vidés à la fois, et à des conditions très-avantageuses, pour les colonies australiennes; et les besoins de Melbourne et de Sydney causer, sur ces places commerciales, des excès de hausse tout à fait inattendus, mais compensés par des réactions violentes, quand le marché de l'Australie était encombré. Aussi le Cap prétend-il devenir une sorte d'entrepôt de commerce bien plus sûr entre l'Europe, l'Amérique et l'Océanie, lui, assis sur le sol africain; et, dès 1853, ses exportations pour Sydney dépassaient la valeur d'un million, prenant ainsi une large part du développement rapide des expéditions destinées pour l'Australie.

Depuis que le percement projeté de l'isthme de Suez menace d'un ralentissement extrême le cap de Bonne-Espérance, par la concentration du commerce général de l'Europe et de l'Asie dans la mer Rouge, la prospérité des colonies australiennes, et l'appât toujours grandissant qu'elles offrent à la spéculation, deviennent le côté rassurant de cette question d'intérêt vital.

Le Bengale envoie en Australie du rhum, qui devient quelquefois monnaie d'échange; Manille et l'Ile-de-France, des sucres.

La Californie même lui expédie quelquefois ses produits naturels, et surtout de l'or pour des sommes importantes : de l'or à la terre de l'or, pour en tirer des denrées alimentaires !

Les relations se sont singulièrement accrues avec l'Union américaine, par l'établissement d'une ligne de bateaux partant de Panama. L'Union envoie surtout des farines, des madriers et du fer.

Les nouvelles de Sydney suffisent pour amener au Chili un grand mouvement commercial sur les farines.

Aujourd'hui le nom de l'Australie tient une place renommée dans tous les ports du commerce. Les exportations de la Nouvelle-Galles du Sud seule ont atteint cent millions de francs en 1857.

A l'Exposition de l'industrie, à Londres, en 1851, la part de l'Australie était déjà remarquable; mais, de ces colonies distinctes, Van-Diémen tenait le premier rang, par le nombre surtout; et l'Australie du Sud primait la Nouvelle-Galles.

Deux ans plus tard, à l'Exposition des États-Unis, trente-deux médailles d'argent étaient décernées aux produits étrangers: l'une d'elles revenait à l'Australie.

En France, l'effet a été plus prononcé. L'Australie s'était parée pour tenter l'esprit d'émigration, et le trésor colonial s'était montré généreux pour les frais d'expédition. Les spécimens d'or de toutes les nuances, envoyés aux frais des conseils législatifs, n'ont pas seuls brillé au Palais de l'Industrie. Mais, à côté d'un grand nombre de produits curieux, on a surtout remarqué l'élégance et l'extrême variété des bois d'ébénisterie et de tabletterie.

La science commence-t-elle à éprouver l'invention prodigieuse du télégraphe électrique sous-marin ? une compagnie se forme pour établir une ligne complète entre la Méditerranée et Melbourne.

Joindre par un chemin de fer trois capitales, Sydney, Melbourne et Adélaïde, semble une entreprise toute naturelle.

L'Europe émue s'associe-t-elle à la grande charité française pour réparer les désastres de nos débordements de fleuves? l'ambassadeur d'Angleterre dépose bientôt, entre les mains d'un ministre français, plusieurs centaines de livres sterlings recueillies à la Nouvelle-Galles du Sud, pour les victimes des inondations en France.

Le souvenir de cet acte généreux peut servir de transition entre les progrès matériels et les progrès sociaux.

CHAPITRE L

PROGRÈS INTELLECTUELS ET MORAUX

L'Australie marche à grands pas dans la voie des institutions représentatives, dont le mécanisme n'offre sur ces plages aucune particularité propre qui les distingue des droits concédés aux colonies anglaises plus rapprochées de l'ancien monde. C'est en 1850 que ce progrès social a commencé à prendre un caractère sérieux.

Jusqu'au jour de la séparation, il ne se traitera à ces tribunes nouvelles que de grands intérêts locaux, qui ne sauraient avoir beaucoup de retentissement en Europe, quel que soit le talent des orateurs australiens.

Pour les sciences, les lettres et les arts, les sociétés nouvelles restent longtemps tributaires de l'ancien monde, heureuses de partager les conquêtes pacifiques de tous les siècles. Le domaine des sciences naturelles s'est fort agrandi par l'Australie, mais peu par les Australiens; et les arts ne sont encore qu'à l'état d'ébauche et d'espoir, comme l'ont prouvé des essais très-dignes d'intérêt, remarqués dans les grandes expositions de l'Europe et de l'Amérique. La science agricole offre quelques mémoires bien présentés. Dès 1826, James Atkinson, né à la Nouvelle-Galles, publiait à Londres

un écrit remarquable sur l'aspect général du pays, ses productions naturelles, l'état de l'agriculture, l'éducation des troupeaux, les divers modes de défrichement et les frais d'exploitation.

Quelques beaux ouvrages d'histoire naturelle ont été inspirés par le continent sans pareil. Les noms de Cunningham, de Frazer, de Brown, tiennent une grande place dans les progrès de la botanique. Shaw a publié une zoologie locale fort étendue; John Leewin, un grand ouvrage sur les oiseaux et les lépidoptères. M. Lonsdale a décrit près de six cents spécimens géologiques.

L'observatoire de Paramatta, fondé dès les premiers temps, et accru par le gouverneur Brisbane, astronome très-distingué, a tenu tout ce qu'il promettait. Le monde savant n'a point oublié les observations sur la comète de 1832, travail complet dont le retentissement a été grand en Europe.

La littérature facile doit à l'Australie, comme les lettres savantes, des sujets originaux d'un attrait tout particulier. Barrington, Mellish, Hardy Vaux, ont retracé, par leurs souvenirs personnels, les impressions de voyage des condamnés. Ce sont là des curiosités littéraires d'un certain prix. Mais les poëtes indigènes n'ont pas encore jeté d'éclat; les orateurs pas beaucoup plus. L'Australie est jusqu'à présent plus féconde en historiens. L'exemple de Wentworth a porté des fruits. Une seule année, 1844, a vu poindre trois écrivains des annales océaniennes : MM. Backhouse, Hodgkinson et Hood. L'avenir littéraire se fera : c'est une question de temps qui pourrait presque se calculer.

Un livre qui restera, et qui a déjà pris place bien près d'un chef-d'œuvre, bien près de *Robinson Crusoë*, ce sont les *Contes des colonies*, de Rowcroft, ancien magistrat en Australie, traduits en français avec un rare talent par M. Lefebvre-Duruflé, sous le titre du *Colon de Van-Diémen*. Il est difficile d'allier plus de bon esprit à plus de bon sens, d'être observateur plus sagace, moraliste plus ingénieux, économiste plus intelligent. Il y a là un mérite de vérité si bien prise sur

le fait, un tableau si plein de vie, une mise en scène si naturelle et si habile à la fois, un ensemble tellement complet, que peu de compositions sérieuses initient aussi sûrement le lecteur aux mœurs et aux intérêts d'une société.

Il faut tenir compte encore des nombreux opuscules de mistress Chisholm, dont la réunion complète offrira un vif intérêt : sagacité profonde, extrême clarté d'exposition, conseils de l'expérience résumés dans la plus juste mesure ; tableaux animés de la nature et de l'état social : tels sont les principaux traits de ces petits écrits, où le bon sens domine. Peu de livres font aussi bien connaître les colonies australiennes. Ses *Portraits d'émigrants en Australie* sont une œuvre d'un naturel remarquable et d'un rare esprit d'observation; son traité le plus souvent cité : *l'A-B-C de la colonisation* ne restera pas loin de la *Science* tant vantée *du Bonhomme Richard*, qui a contribué pour une si large part à la juste renommée de Franklin.

La presse périodique a déjà pour elle le nombre sans avoir encore l'éclat : elle absorbe beaucoup trop le présent, et elle retarde l'avenir des lettres. En 1857, les cinq colonies comptaient déjà entre elles quatorze journaux quotidiens, et une extrême abondance de feuilles paraissant une ou deux fois par semaine.

Dès 1854, le luxe était assez naturalisé dans les principales villes de l'Australie, pour qu'un tragédien anglais (Brookes) pût contracter un engagement sérieux de deux cents représentations à cinquante livres sterlings chacune (deux cent cinquante mille francs).

Mais c'est là un excès plutôt qu'un progrès : il faut passer de cette futilité aux véritables intérêts sociaux.

L'évêché anglican de Sydney, créé sous le nom d'évêché d'Australie ou de Nouvelle-Galles, a remplacé, en 1836, un archidiaconé subordonné à l'évêque de Calcutta. Il comprenait d'abord, dans sa vaste étendue, la terre de Van-Diémen, et l'Australie occidentale. Le premier évêque fut l'ancien archidiacre, le docteur Grant Broughton, homme d'extrême

activité et de caractère entreprenant. Son siége épiscopal relevait directement de l'archevêché de Cantorbéry, et son rang dans le conseil législatif venait après le chef de la justice et le commandant des forces militaires. A la suite d'une question de préséance sur le clergé catholique, le titre de métropolitain a été acquis au siége de Sydney, successivement doté de cinq suffragants et d'un coadjuteur.

Les traitements des évêques anglicans sont élevés; sans rapport cependant avec l'opulence de l'Église établie en Angleterre; mais ils ont quelque chose de précaire, tantôt soumis à un vote spécial du parlement, tantôt pris sur les fonds des évêchés coloniaux; quelquefois complétés par les associations pour la propagation de l'Évangile.

Pendant longues années, le gouvernement anglais avait mis en profond oubli les intérêts moraux d'une société que la religion seule pouvait arracher à sa dégradation dépravée. Quand on créa enfin un certain nombre de chapelains coloniaux, soit pour rehausser leur importance, soit faute d'autres sujets, on leur confèra généralement aussi des fonctions judiciaires, et l'on voyait le ministre de l'Évangile quitter la chaire pour prononcer des sentences de châtiments corporels. Ce scandale ne cessa que sous l'administration du général Darling, par ordre exprès du comte Bathurst.

Le clergé anglican s'était livré dans de larges proportions aux progrès et surtout aux profits agricoles; il était devenu si grand propriétaire terrien, et si exclusivement occupé de l'administration de ses domaines, que le gouvernement finit par assigner des limites, assez larges encore, aux concessions faites aux ministres du culte: le maximum fut fixé à douze cent quatre-vingts acres.

Le protestantisme anglais compte déjà en Australie presque autant de sectes que l'Amérique du Nord elle-même; il n'est pas jusqu'aux Mormons qui ne soient venus là chercher un asile.

Il n'est arrivé de ministres de l'Église presbytérienne

d'Écosse qu'en 1823; et ce fut longtemps après que, sur ordres envoyés d'Angleterre, cette secte obtint quelque part sur le revenu colonial. Dans ses griefs souvent répétés, elle trouvait tout naturel que les Irlandais catholiques fussent courbés sous le joug de l'Église épiscopale; mais elle devait avoir, elle, des droits tout particuliers.

L'Australie a vu venir des méthodistes wesleyens en assez grand nombre, dans les villes surtout; quelques indépendants; des baptistes aussi; les uns et les autres à peu près d'accord avec les presbytériens, tandis que le wesleysme s'entendait mieux avec l'Église établie; mais cette dernière secte a fini par avoir à Sydney un surintendant général pour le continent et pour la terre de Van-Diémen.

Diverses sectes du protestantisme, le presbytérianisme surtout, ont élevé de violentes plaintes contre l'intolérance exclusive et jalouse de l'Église établie, qui prétendait avoir seule droit à la protection, comme aux encouragements officiels. Elles se sont récriées contre l'énormité des traitements et des avantages de toute nature attribués aux chapelains épiscopaux.

La vraie tolérance date du gouvernement de sir Richard Bourke, en 1833, deux ans après son entrée en fonctions. Ces mesures d'équité ont été caractérisées, non sans emphase, par un publiciste, de grande charte de la liberté religieuse.

Une charte royale de 1825 consacrait la septième partie du territoire aux besoins de l'Église et de l'instruction publique; cette énorme réserve tomba en désuétude, et fut changée en une large allocation sur le budget colonial.

Dès 1826, l'Église établie réclamait, en vertu de cette charte et de son immense dotation, le privilége exclusif de l'éducation de la jeunesse; et cependant elle n'avait encore fondé que deux maisons d'instruction publique : l'une à Sydney, l'autre à Paramatta.

L'Église épiscopale a été accusée par les presbytériens d'avoir dépensé pendant des années un revenu de vingt mille

livres sterlings, dans une colonie encore peu populeuse, sans ouvrir la moindre maison où un jeune Australien pût apprendre les premiers éléments du calcul et de la langue latine.

Les presbytériens n'ont pas tardé à former à Sydney, sous le nom de *Collége australien*, un établissement d'éducation dont tous les professeurs étaient licenciés de l'Église d'Écosse, et tous les constructeurs, jusqu'au moindre manœuvre, des ouvriers écossais.

Le docteur Dunmore Lang, presbytérien d'un zèle extrême, et historien d'un talent remarquable, a concouru plus que personne à l'établissement de cette institution académique, modelée sur les principes des écoles et des colléges de l'Écosse.

En 1853, il s'est agi sérieusement de l'érection d'une Université australienne, dirigée par des professeurs anglais, et commune aux cinq provinces; mais bientôt chacune d'elles voudra avoir la sienne en propre.

Jusqu'en 1834, les écoles primaires protestantes ont été exclusivement sous la direction du clergé épiscopal, et administrées d'après un système fort critiqué, emprunté aux institutions de Madras.

Les catholiques n'avaient qu'un petit nombre d'écoles.

Les sociétés bibliques ne se contentent pas de répandre des Bibles en Australie: elles envoient encore des subsides aux sociétés mères en Europe; et le protestantisme australien ne néglige aucune occasion de se manifester au vieux monde. En septembre 1857, un congrès évangélique de mille cinq cents membres s'est réuni au Palais-Neuf, près de Postdam : parmi les députations présentées solennellement au roi de Prusse figurait celle de l'Australie.

L'Église épiscopale a fondé des missions pour les aborigènes dans la vallée de Wellington à l'intérieur, et auprès du lac Macquarie sur le littoral; mais à la charge d'âmes se joignait le soin de tant de troupeaux, de tant de terres,

de tant d'intérêts matériels, que le résultat moral a été à peu près nul.

Des pasteurs prussiens et wurtembergeois, élevés au collége des Missions de Bâle en Suisse, et assistés de quelques instituteurs et catéchistes pris dans la classe des artisans, ont formé avec plus de zèle religieux un établissement à Moreton-Bay.

Les griefs hautement exprimés par la population catholique, au moment de l'exclusion peu déguisée du missionnaire Flynn, n'avaient pas tardé à recevoir un commencement de satisfaction, trois ans après, en 1820, par l'envoi de deux prêtres, aux frais de l'État. C'était vers la fin du sage gouvernement de Macquarie; et cependant une petite guerre de sourdes manœuvres et de règlements captieux avait combattu pied à pied des progrès trop rapides, pour ne pas irriter une intolérance protestante, très-peu entachée toutefois de puritanisme.

Croirait-on qu'en plein XIX[e] siècle, sur une terre anglaise qui n'était pas l'Irlande, il ait été interdit à des prêtres catholiques de célébrer la messe hors les dimanches, la fête de Noël et le vendredi saint; à la charge encore de prévenir le magistrat trois jours au moins d'avance, et de ne réunir les fidèles que dans un lieu déterminé !

Douze ans se passèrent ainsi; une église s'élevait à Sydney, sous l'invocation de saint Patrice, patron de l'Irlande, et deux missionnaires étaient seuls venus d'Europe; mais, en 1832, l'ordre de Saint-Benoist résolut de se dévouer à évangéliser la cinquième partie du monde. Le P. Ullathorne, depuis évêque de Birmingham, dont le nom vivra dans les plus chers souvenirs de l'Australie, fut envoyé à la Nouvelle-Galles sous le titre de vicaire général. Trois ans plus tard, quarante-six années après la fondation de la colonie pénale, un vicaire apostolique, sacré à Rome évêque d'Hiéro-Césarée, Mgr Jean Bede Polding, de l'ordre des Bénédictins, vint prendre possession du gouvernement spirituel de l'Australie : déjà, à la voix du P. Ullathorne, dix écoles catho-

liques étaient ouvertes et trois églises s'élevaient. Les recensements de cette époque constatent que dès lors le nombre des catholiques, Irlandais pour la plupart, atteignait près du tiers de la population totale: on en comptait environ trente mille.

Le gouvernement était heureusement confié à un homme éclairé, bienveillant, étranger à tout esprit de secte, sir Richard Bourke, Irlandais d'origine, ancien gouverneur du Cap.

La dépravation publique humiliait tous ses instincts généreux. Il n'avait pas tardé à reconnaître combien le clergé, dans l'Église établie, préoccupé d'intérêts matériels, avait peu fait pour la réforme des mœurs, tout en prélevant un large tribut sur le trésor public, et en retenant la septième partie de toutes les terres.

Cette concession abusive avait été abolie sur son rapport. Il obtint aussi, pour le clergé catholique et pour ses écoles, une subvention égale au subside équitablement réduit qui allait rester au clergé presbytérien comme au clergé anglican, et pour le prélat catholique, un traitement fixe de cinq cents livres sterlings.

L'égalité nouvelle devait s'étendre aux secours pour la construction des églises, aux traitements des ministres du culte, réglés sur l'unique base de la colonisation; à la formation et aux attributions d'une sorte de conseil de fabrique. C'était l'émancipation du catholicisme; mais le territoire était si vaste, et le clergé si peu nombreux! Confiant dans l'avenir, l'évêque d'Hiéro-Césarée n'hésita pas à créer sur-le-champ cinq districts, chacun d'une immense étendue: autant de districts que de prêtres. Quelques années plus tard, d'autres ouvriers évangéliques vinrent partager les mérites et les fatigues de son véritable apostolat. Les noms des O'Reilly, des Goold, des Brady, des Murphy, doivent se confondre, dans la reconnaissance de l'Australie catholique, avec ceux d'Ullathorne et de Polding. En 1840, le nombre des districts était doublé, et des religieuses de la Merci recevaient la difficile mission de régir, à Paramatta, un dépôt de

plus de douze cents femmes. Neuf églises avaient été consacrées ; la ville de Bathurst allait en avoir une ; tout se fondait à la fois : d'autres églises, des chapelles, des oratoires, plus de trente écoles, et même un séminaire, avec six prêtres pour professeurs. L'année suivante, le pape créait un archevêché de Sydney (1), nommait à ce siége nouveau Mgr Polding, venu à Rome pour les besoins de son vicariat apostolique, et lui donnait quatre évêques pour suffragants, à Hobart-Town, Adélaïde, Perth et Port-Victoria. Le nombre des catholiques en Australie était déjà de quarante mille. Vers le même temps, appelé par le vœu des populations dans l'Australie occidentale, le missionnaire Brady, bien secondé par le gouverneur Hult, posait les premiers fondements de plusieurs églises, à trois mille milles de Sydney : à lui était réservé l'honneur d'être le premier évêque de Perth. Sacré à Rome, où il avait été bientôt appelé pour exposer au saint-siége les besoins de sa mission, il s'embarquait à Gravesend le 17 septembre 1845, amenant avec lui, dans son lointain diocèse, de saints collaborateurs.

Il faut lire, dans les *Annales de la Propagation de la foi*, les détails touchants de ces premiers pas des missionnaires catholiques en Australie, ainsi que de leurs premiers succès. Il faut les lire surtout dans une relation aussi simple que bien sentie, publiée sous le titre de *Mémoires historiques sur l'Australie*, relation écrite en italien par Mgr Rudesindo Salvado, bénédictin espagnol, premier évêque de Port-Victoria, et traduite en français, avec un soin religieux et un grand mérite de style, par M. l'abbé Falcimagne.

Le 8 janvier 1846, à l'aube du jour, deux grandes barques conduisaient, de la frégate l'*Isabelle* au port de Freemantle,

(1) Ce titre archiépiscopal ayant valu à Mgr Polding préséance sur l'évêque anglican à un lever du gouverneur pour l'anniversaire de la naissance de la reine, ce fut tout un événement. Le docteur Broughton protesta à grand bruit devant le gouvernement et devant les membres de son Église. Lord Stanley avait refusé d'abord de donner suite à cette prétention ; mais, de guerre lasse, l'évêque de Sydney conquit le titre de métropolitain.

après cent treize jours d'une pénible traversée, sept prêtres, huit catéchistes, six religieuses de la Merci, et Mgr Brady. L'Espagne, l'Irlande, la France, le Tyrol et Rome avaient recruté cette pieuse phalange, que complétaient un sous-diacre anglais, un novice français et trois laïques, deux venus de France, le troisième de Rome. Débarqués au chant des litanies et aux acclamations des matelots; agenouillés sur la plage, à l'endroit même où s'étaient imprimés leurs premiers pas, ils prenaient possession de la terre de leur apostolat, par un cantique d'actions de grâces, en présence d'une foule d'Européens émus jusqu'aux larmes, et de quelques sauvages étonnés, qui ne comprenaient pas encore combien ce jour leur apportait de bienfaits.

Dans la soirée, après trois heures au moins d'une navigation riante, les envoyés de Dieu touchaient le sol de Perth, au chant du *Te Deum*, et s'avançaient processionnellement vers une humble église aux murailles nues, sans autel, sans portes, sans fenêtres; mais belle à la pensée par les promesses de l'avenir; cathédrale future, en juste rapport présent avec une capitale dont l'enceinte appartenait encore en partie aux forêts séculaires, avec de grands arbres épars au milieu des rues, à travers les places publiques et tout auprès des édifices, qui s'élevaient sans aucun ordre!

Cet aspect du monde civilisé pouvait faire comprendre ce qu'allait être le désert. Bien des tribulations, bien des consolations aussi attendaient les dignes enfants de saint Benoît. Il faudrait pouvoir répéter ici, dans toute leur simplicité, mais dans toute leur étendue, sans en retrancher une parole, les actes des apôtres de l'Australie. Que de privations, que de misère, que d'espérances déçues! Mais aussi combien d'innocentes joies et de prodiges de charité! Que de pacifiques conquêtes!

Tout était à créer. Rien n'indiquait le meilleur système. Les missionnaires réunis en conseil dûrent penser que leur dévouement exigeait d'eux de se faire sauvages avec les sauvages, et de suivre dans leurs courses errantes des tribus

nomades. Trois divisions furent aussitôt formées, et, confiants en Dieu, les Bénédictins se tinrent prêts à partir au premier signal.

La mission du Sud, expédiée d'abord pour la ville d'Albany au port du Roi-Georges, fut bientôt réduite, à force de privations et de fatigues, à se retirer à l'Ile-de-France.

La mission du Nord, envoyée par Sydney à Port-Essington, perdit deux de ses membres dans un naufrage; le troisième tomba bientôt victime de son ardeur apostolique.

De rudes épreuves, mais un meilleur sort étaient réservés à la mission centrale. Le Crucifix sur la poitrine, le bréviaire sous le bras, le bourdon à la main, bénis par leur évêque et guidés par un magistrat catholique, quatre missionnaires pénétrèrent dans l'intérieur de la contrée. La relation de leurs pénibles labeurs, des difficultés de leur marche, de l'incertitude de leurs campements, de leurs privations sans nombre, de leurs succès lents, mais continus, a été écrite avec autant d'abnégation personnelle que d'intérêt bien ménagé, par don Rudesindo Salvado.

Mais l'expérience ne tarda pas à prouver que l'on s'était mépris sur le caractère à donner à ces missions nouvelles. L'erreur venait surtout de ce que la population coloniale avait adopté et propageait des opinions toutes faites et très-peu réfléchies sur les mœurs des peuplades indigènes. Tandis qu'on les présentait comme dépourvues de toute intelligence, impropres au moindre degré de civilisation, incapables de comprendre les avantages de la propriété, les pieux Bénédictins n'avaient pas tardé à discerner chez ceux qu'ils venaient évangéliser des traditions, des coutumes, des divisions de territoire, de certaines idées de droit, et jusqu'à une finesse d'esprit et une rectitude de jugement supérieures à l'état si arriéré de leurs connaissances.

Il fut bientôt reconnu que la règle de Saint-Benoît pouvait parfaitement convenir à la conversion et à la civilisation des sauvages de l'Australie, et s'approprier aux besoins réels de ces peuplades et de ces contrées. Ainsi l'exemple des travaux

de la campagne s'unit à la prédication, et les fondateurs de la mission de la Nouvelle-Nursie, ainsi nommée en mémoire de la ville italienne où naquit le saint chef de leur ordre, recueillirent bientôt le prix de leurs peines et de leur dévouement. Il leur avait suffi d'une charité ardente et d'un zèle éclairé, pour rétablir la vérité dans tout son jour. Bientôt, aidés dans leurs travaux manuels par de généreux auxiliaires, qui n'étaient pas tous catholiques, et dont plusieurs appartenaient à la France, ils purent élever, de leurs mains, un vaste couvent, un collége pour les nombreux enfants des indigènes, au milieu des bois, dans un district fertile, loin des dernières habitations européennes. Autour d'eux se fixaient à l'envi des familles longtemps errantes (1), comprenant avec une prompte sagacité la civilisation par les vertus charitables : population adroite aux travaux des champs et des constructions, qui se confiait, qui savait aider et imiter. Il fallut bien moins initier ces nouveaux convertis aux droits de la propriété que les contenir à ce sujet en de justes limites. Ouvriers d'abord, et ouvriers intelligents, ils eurent bientôt leurs champs ensemencés, leurs troupeaux rapidement accrus, des vêtements commodes faits des mains de leurs femmes. Ils étaient déjà bons fils; ils devinrent bons chefs de familles. Ils apprirent à mettre en réserve des semences; à faire de leurs récoltes deux parts, dont l'une serait conduite à Perth, pour les habituer à un loyal commerce d'échange. Une route fort longue fut tracée par eux sous la direction

(1) Un recensement de 1848 comptait dans les districts défrichés mille neuf cent soixante aborigènes. Il sera édifiant de comparer dans un quart de siècle ces tribus, civilisées par la foi catholique, aux tribus dont le puritanisme anglais s'est chargé.

Il faut constater aussi que, depuis l'exemple de la Nouvelle-Nursie, des instructions plus sérieuses, plus humaines et plus multipliées sont venues de la métropole protéger des peuplades déjà tant de fois décimées.

Des ordres ont été donnés de laisser sur toutes les terres inoccupées de la couronne les aborigènes chasser et vivre en liberté.

Le comte Grey recommandait de leur réserver une part équitable et lointaine. Ils ont des protecteurs officiels, des sous-protecteurs même tous bien rentés, et ils n'en sont guère mieux protégés.

des missionnaires, et une caisse d'épargne, parfaitement comprise, fut la première de leurs institutions sociales.

Au commencement de 1848, un synode fut ouvert par Mgr Brady dans le couvent de la Nouvelle-Nursie. Quatre prêtres le composaient. Le saint évêque se montra vivement touché des rapides progrès d'un apostolat qui rappelait, par des miracles pareils, comment nos pères furent arrachés à la barbarie par la civilisation monastique.

Un an après, les deux Bénédictins espagnols de la Nouvelle-Nursie, don Joseph Serra et don Rudesindo Salvado, revenus momentanément en Europe pour les besoins de la mission, se voyaient appelés aux honneurs de l'épiscopat. Deux jeunes Australiens, premiers élèves de leur collége naissant, recevaient, à Gaëte, des mains mêmes du souverain pontife, l'habit de Saint-Benoît, et étaient présentés au roi Ferdinand, avant d'achever dans un couvent napolitain leur éducation, commencée dans le premier monastère de l'Australie.

Le 28 août 1849, dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Mer, à Barcelone, Mgr Salvado donnait la vêture à vingt-huit Bénédictins espagnols, destinés aux missions australiennes, et se rendait processionnellement à leur tête, à travers une foule émue, jusqu'au bateau à vapeur qui devait les emporter vers ces lointains rivages.

Le 6 octobre, la pieuse phalange, augmentée encore, partait de Cadix, et après une des plus heureuses traversées, le 29 décembre, Mgr Serra débarquait au port de Freemantle, avec tous ses missionnaires, ses novices et ses ouvriers. Avant la fin de janvier, ils suivaient tous le chemin qu'avait tracé Mgr Salvado, avec quatorze Australiens, et de nombreux indigènes accouraient à leur rencontre, des rameaux verts à la main.

Au même instant, la statistique officielle constatait que les tribus voisines de Sydney étaient réduites, par une effrayante dépopulation, à un homme et à trois femmes. Sur d'autres points, tout était mort.

Comparons et jugeons !

Au même instant aussi commençait la fièvre de l'or : la mission catholique et ses généreuses conquêtes lui survivront.

Quelques mots encore avant de passer à un récit bien différent :

La pieuse association fondée en France pour la propagation de la foi s'est toujours montrée généreuse pour l'Australie. On l'a vue mettre plus de soixante mille francs à la disposition de la mission de la Nouvelle-Nursie ; presque autant à celle des Pères Maristes de Sydney, et, en même temps, distribuer des secours d'environ dix mille francs à chacun des diocèses australiens. L'évêque de Perth a ramené d'Europe, en 1855, onze missionnaires et plusieurs sœurs de l'Apparition, de Marseille ; mais ce nombre est loin de suffire ; et le catholicisme, qui, depuis le général Bourke, continue à grandir sous une large tolérance, appelle trop souvent en vain de nouveaux missionnaires. De leur côté, les Irlandais d'origine s'associaient, dans toute l'Australie, pour envoyer des subsides considérables à O'Connell. C'est de Sydney que le P. Jean de Solesme continue avec succès à exercer ses talents pour la décoration de tous les édifices religieux de ces lointaines contrées.

Sydney, qui compte aujourd'hui vingt-cinq mille fidèles répartis en quatre paroisses, est devenu le point central des missions catholiques de l'Océanie. Là réside, dans la charmante solitude de Villa-Maria, un procureur et visiteur général de la société de Marie, avec une maison de procure à une faible distance, sur les bords de la rivière de Paramatta.

L'Université de Sydney se fonde en ce moment. Le gouvernement a témoigné le désir de voir chaque culte instituer un collége particulier, promettant un subside égal aux souscriptions volontaires ; cinq cent vingt-cinq mille francs ont été donnés, et cependant la population catholique est la plus pauvre de la colonie.

CHAPITRE LI

LA FIÈVRE DE L'OR

Tandis que l'Australie commençait à donner, par la critique passionnée de ses institutions, une preuve incontestable de prospérité matérielle, et de l'aveuglement qui en est trop souvent la suite, un danger imprévu la menaçait : la Californie, appelant à elle tous les esprits aventureux, avait non-seulement détourné à son profit le flot principal de l'émigration de l'Europe, mais attiré aussi vers une fortune nouvelle un grand nombre d'habitants des colonies australiennes. Tous les navires faisant voile du port Jackson ou de Port-Philipp enlevaient pour l'ancien monde les artisans les plus actifs et les plus valides. À ce mal quel remède possible? Le temps seul; et encore n'apporterait-il pas plus de ruines que de réparations?

Tout à coup, vers le milieu de 1851, le bruit se répand que l'Australie, cette mine de laine et de suif, comme l'appelaient certains économistes, n'a rien à envier à la Californie : l'or se trouve en abondance à la Nouvelle-Galles. Ce seul bruit arrête l'émigration, qui allait chaque jour s'aggravant. Les habiles y croyaient peu; le vulgaire y crut sans hésiter : on ne le trompait pas.

Sans rappeler la fausse découverte des premiers temps de la colonisation, et les soupçons d'imagination dorée, ou de fraude misérable, soupçons injustes peut-être qui atteignirent plus tard un minéralogiste voyageur, tourné en ridicule dans les récits du savant naturaliste Cunningham (1), il est aujourd'hui prouvé que, depuis dix ans au moins, l'administration et la science étaient en éveil sur la réalité, sinon sur l'importance des gisements aurifères; mais on avait craint d'agiter inutilement, par une déclaration prématurée, des populations trop promptes à déserter, pour le moindre appât, les travaux de la vie agricole.

A qui revient le mérite de cette découverte? Déjà quelques incertitudes planent sur ce point historique. De bons esprits réclament la priorité pour le comte Strzelecki, voyageur prussien, dont le nom se rattache aux plus habiles explorations de l'Australie. Un savant géologue anglais, sir Roderick Murchison, a le singuler mérite d'avoir, sur de simples échantillons minéralogiques rapportés par le comte Strzelecki, révélé et affirmé, par des calculs de pure théorie dignes d'un Cuvier ou d'un Leverrier, par des analogies et des similitudes combinées avec une rare sagacité, l'existence de l'or dans toute la chaîne des montagnes qui longent les côtes sud et est de l'Australie. Quelques présomptions sont invoquées aussi en faveur d'un chapelain de l'Église anglicane, le docteur Clarke, habile géologue, qui, vers le même temps, établissait dans plusieurs rapports, par d'ingénieuses conjectures, la probabilité d'une région aurifère à rencontrer dans ce qu'il nommait les *Cordillières australiennes*, comparées par lui aux monts Ourals, d'après les lois éta-

(1) Il n'est pas aujourd'hui sans intérêt de curiosité de rappeler le passage suivant du *Voyage* imaginaire *de Robertson aux terres australes*, publié à Amsterdam en 1767 :

« On avait des mines d'or de tous côtés, toutes à fleur de terre, d'une « richesse inépuisable. Tous les habitants avaient la liberté d'en prendre à « leur gré. »

blies par le baron de Humboldt. On a cité aussi les noms de Smith, de Francis Dutton, de sir Francis Forbes.

Mais l'apparence, mais la chose jugée sont au profit et à la gloire du moins savant de tous; grande satisfaction à la pratique heureuse sur la docte théorie! Le conseil législatif de Sydney s'est prononcé pour un colon nommé Hargraves, qui, à son retour de la Californie, où il n'avait point trouvé la fortune, s'était rencontré avec elle, tout juste à son point de départ, sur son propre terrain; une prime de dix mille livres sterlings a constaté authentiquement sa découverte, dont la date officielle est le 8 avril 1851. Il avait modestement demandé une récompense de cinq cents livres sterlings (12,500 fr.): on le traita beaucoup mieux; il reçut avec la prime du gouvernement un emploi lucratif. Il paraît que des analogies et des indices plus heureusement qu'habilement observés l'avaient guidé comme par la main.

C'est au delà des montagnes Bleues, à une faible distance à l'ouest de Bathurst, dans le groupe des Conobolas, au vallon de Summerhill-Creek, que l'or a été découvert pour la première fois en Australie, d'une manière certaine: le découvreur, déjà sans doute sûr de son fait, avait bien arrêté ses conditions. La vérité une fois constatée par le géologue de la colonie, M. Stutchbury, Hargraves, recut avec sa récompense un titre et une mission officiels; tandis qu'un mouvement irrésistible, entraînant les esprits, faisait déserter tous les ateliers, et précipitait vers la région aurifère la population valide, et celle même qui ne l'était pas. Le gouvernement, pris au dépourvu, parce qu'il avait été peu croyant, laissa faire, et adopta ainsi par nécessité le parti le plus sage. Il n'avait d'ailleurs à sa disposition qu'une force armée de quatre cents hommes, et une force de police très-insuffisante. Cependant tous les travaux agricoles étaient abandonnés; le prix des objets les plus nécessaires à la vie avaient atteint subitement l'exagération la plus fabuleuse: la fièvre de l'or commençait.

On sut bientôt que les terrains aurifères devaient s'étendre sur une surface immense. C'était quelque chose pour le bon ordre que la dispersion de la population turbulente et avide.

Une proclamation du gouverneur, sir Charles Fitz-Roy, vint sauvegarder en apparence les droits de la couronne, et donner un semblant de régularité à un mouvement irrésistible. Après avoir menacé de poursuites impossibles, au criminel comme au civil, quiconque entreprendrait la recherche de l'or sans autorisation du gouvernement colonial, il promit, avec de prochains règlements, des conditions faciles pour l'octroi d'une licence et le paiement d'une taxe. C'était la combinaison la plus acceptable; l'administration comprit bien la situation, et protégea autant qu'il était en elle les travailleurs soumis aux lois. De son côté, l'évêque de Sydney avait envoyé quelques ministres de la religion au milieu des chercheurs d'or. Les rapports du gouverneur constatent que le repos du dimanche était religieusement observé.

Sir Charles Fitz-Roy se louait aussi de la bonne tenue des troupes, qui avaient résisté à toutes les tentations. Le désordre fut grand sans doute : il pouvait être beaucoup plus grand; car les premiers colons accourus au nouvel Ophir étaient tous armés jusqu'aux dents, et s'inquiétaient peu d'observer un règlement aussitôt promulgué sur le droit de porter des armes à feu. La plupart avaient été *convicts*, et pourtant un magistrat de police et dix hommes choisis suffirent d'abord pour maintenir un semblant d'autorité; mais peu de jours après, un fragment d'or de treize onces, estimé trente livres sterlings, fut rapporté à Bathurst. Le bruit qui s'en répandit avec rapidité attira aussitôt sur un seul point une foule compacte d'abord, qui ne tarda pas à s'éparpiller de découverte en découverte, non sans surprise pour bien des hommes du travail pénible qu'exigeait la récolte de l'or, et des déceptions fréquentes qui l'accompagnaient.

Bientôt une régularité réelle s'établit, à mesure surtout que le terrain exploité s'étendait par les découvertes de

M. Stutchbury, dans le bassin de la rivière Macquarie, et plus encore sur les rives du Turon, son affluent, torrent plutôt que rivière, vers trente milles au nord de Bathurst. Cette ville, chef-lieu d'un rayon étendu, n'était guère, au moment de la découverte, que l'agglomération de quelques maisons en bois; mais elle grandissait, comme tout grandit en Australie; et déjà, au centre des mines, sur les bords du Turon, naissait, d'un amas de tentes et de huttes en écorces d'arbres, la ville de Sofala. Un certain ordre s'était établi, comme par consentement mutuel, sur ce territoire immense.

Les licences, taxées à trente shellings par mois, se payaient sans difficulté; leur produit suffit heureusement aux dépenses de la seconde année; car le conseil législatif, à une forte majorité, vingt-cinq contre onze, dont neuf fonctionnaires, avait refusé tout supplément de crédit à l'occasion de la découverte.

L'abondance des provisions n'avait pas tardé à s'établir; le prix de toutes choses était redescendu à un taux supportable, et les chercheurs d'or souffraient sans se plaindre les rigueurs de la saison, presque sans abri, par des nuits glaciales, car on était au cœur de l'hiver, au mois de juin, sur un sol fort élevé au-dessus du niveau de la mer.

C'est une histoire tout entière que le récit de la découverte de l'or, et de cette universelle fascination; il convient de ne retracer ici que les traits principaux de ce grand événement, rapportés surtout à son influence sur les conditions sociales d'un peuple dont il est venu hâter les destinées déjà florissantes, et la civilisation plus avancée que celle de la Californie cinq ans plus tôt.

Bien des mécomptes attendaient les aventuriers qui croyaient n'avoir qu'à se baisser un peu pour se relever riches. Sur quelques points, il est vrai, sur le premier terrain notamment, quelques fragments massifs se rencontraient au hasard, et faisaient des privilégiés de la fortune; mais bien plus souvent les parcelles d'or semblaient si éga-

lement semées que les fouilles produisaient un salaire régulier aux ouvriers laborieux; car il ne faut pas croire que le premier manœuvre venu soit apte à soutenir un tel travail, surtout dans des *placers* où des mois entiers de fatigues n'arrivent qu'à une déception cruelle, à quelques pas peut-être d'un trésor.

Tout se faisait d'ailleurs à peu près à l'aventure, sans procédés, sans méthode, sans les instruments du métier, avec des alternatives de découragement sans motif et d'espérances aveugles; mais toujours avec un grand travail, exigeant autant de persévérance que de force physique.

Des relations modérées établissent qu'il ne fallait pas moins que trente livres sterlings pour tenter les hasards des *placers*, avec les instruments indispensables et des vivres assurés pour un mois. La nécessité forçait donc la plupart des chercheurs de trésors à débuter par un labeur salarié. Quel premier réveil de rêves dorés ! Mais, avec un peu d'ordre, cette épreuve ne durait guère.

Les ouvriers des mines de cuivre donnaient généralement l'exemple du travail, de l'intelligence dans le travail, et de la modération dans le succès.

Déjà beaucoup d'aventuriers, peu propres à de telles fatigues, s'étaient rendu justice en désertant les terrains aurifères, et la presse coloniale ne leur épargnait ni les sages conseils en prose et en vers, ni le tableau prévoyant des désordres et des misères qu'aurait causés l'abandon du travail, des troupeaux et des moissons, lorsque une nouvelle excitation vint agiter les esprits : trois jeunes indigènes, Daniel, Jemmy et Tommy, conduisant les troupeaux du docteur Kerr, avaient trouvé dans un seul bloc de quartz une masse d'or pur du poids de cent six livres, valant plus de cent mille francs. Deux troupeaux de moutons, une charrette et un attelage de bœufs: telle avait été la récompense joyeusement acceptée par les bergers noirs, avec quelques autres objets d'une certaine valeur. Ce fut un paroxysme plus violent que le premier, et surtout plus durable.

Déjà aussi étaient accourus les premiers des spéculateurs adroits, qui changeaient un peu d'or ou d'argent monnayé pour des grains et des paillettes d'une bien autre valeur. Le gaspillage d'ailleurs était sans bornes, comme l'exploitation sans principe, et chacun, rêvant une bonne fortune pareille à celle du docteur Kerr, laissait derrière lui beaucoup à glaner.

Peu s'en fallut alors que Sydney ne devînt une ville sans habitants.

Quatre cents hommes par jour émigraient en courant vers les nouveaux *placers*. Les femmes cédaient elles-mêmes à cet entraînement. Le service de la poste était arrêté par la désertion des facteurs.

Le gouverneur Fitz-Roy demanda la suspension de l'émigration à la Nouvelle-Galles aux frais du trésor public; dépense qui ne ferait qu'accroître le nombre des aventuriers.

Quelques chercheurs d'or tombèrent fous: c'étaient des chercheurs heureux. Tout fut déserté à la fois, les études comme les ateliers, les magasins comme les temples. Plus de distinctions de maîtres et de serviteurs; plus de travaux publics ni privés; plus de relations sociales; égalité absolue dans une privation universelle et subite de tous les objets de première nécessité! Plus rien que les tristes réalités d'un travail excessif! On sut bientôt ce qu'un verre d'eau ou un morceau de biscuit pouvait coûter parmi des tonnes d'or, et le premier pas vers une fabuleuse richesse fut la misère mutuelle, aggravée encore par tous les vices des fortunes improvisées.

Il vint un moment où le foin coûta plus cher que la farine, à poids égal. Peu d'années auparavant, les choses nécessaires à la vie étaient tombées à si vil prix, que le conseil législatif de la Nouvelle-Galles, sur l'initiative de la Banque, avait mis en discussion si l'on ne réduirait pas d'un quart tous les salaires. Ces alternatives à peu près inévitables sont le côté le plus faible des sociétés naissantes.

On vit des propriétaires fonciers, riches la veille, ne pas

trouver à emprunter, sur la garantie de leur domaine entier, l'argent nécessaire pour aller aux mines.

Le renchérissement des vivres coûta à la colonie, en une seule année, près d'un million de francs pour les rations des *convicts*, et cinq cent mille pour la haute paie de leurs gardiens.

Le prix seul de la viande de boucherie resta presque stationnaire, parce que les éleveurs, menacés de perdre leurs bergers, s'empressèrent de réduire leurs troupeaux. Fâcheuse dépréciation de la fortune publique! Aussi bientôt la laine et le suif tombèrent-ils au prix le plus bas.

Un prompt désenchantement et d'insurmontables fatigues ramenèrent à la raison quelques esprits modérés et quelques bras débiles. Il se trouva que les premiers revenus à leur négoce, à leurs cabinets d'affaires, surtout à leurs métiers utiles, firent la loi même aux aventuriers favorisés par la fortune, et tirèrent meilleur parti qu'eux de la découverte de l'or. Mais la désertion de tous les travaux et la perturbation de toutes les idées devaient avoir de longues conséquences, avant qu'un juste équilibre pût se rétablir entre les produits et les besoins.

Circonstance assez bizarre! au lieu de demander uniquement, comme autrefois, des hommes robustes, les comités d'émigration préféraient des ouvriers impropres aux travaux des mines, des tisserands, des fileurs; mais ce système dura peu.

Il fallut songer d'abord à réviser d'imprudentes concessions territoriales à peu près sans limites. L'attention publique ne s'arrêta pas sur cette réforme nécessaire.

Le mouvement ne s'était pas concentré dans la Nouvelle-Galles du Sud. Toutes les colonies australiennes en avaient ressenti le contre-coup; la province de Victoria plus que les autres; et Melbourne commençait à voir ses ateliers déserts et ses troupeaux abandonnés, lorsque, vers la fin de septembre, le gouvernement local se hâta de donner un grand retentissement à des espérances bientôt surpassées par les

réalités. L'existence de l'or était soupçonnée depuis quelques années dans une chaîne de montagnes, qu'on a eu le tort d'appeler les Pyrénées, à une centaine de milles à l'ouest de Melbourne. Cette richesse fut constatée à la fois sur divers points plus rapprochés, et avec une abondance supérieure à celle des plus riches terrains de la Nouvelle-Galles. Ce second accès de la fièvre de l'or n'offre pas de symptômes bien particuliers; aussi le gouvernement colonial, beaucoup moins pris au dépourvu à Melbourne qu'à Sydney, arriva-t-il plus tôt à une apparence d'organisation régulière, avec d'autres difficultés cependant, qui tenaient surtout à une affluence plus grande encore. Ce ne fut pas sans peine que l'autorité empêcha l'introduction de la monstrueuse loi de *Lynch* dans cette multitude, prompte à la force brutale.

Dès les premiers temps, un magistrat exagérait jusqu'à douze cent cinquante mille francs (10,000 livres sterlings), le produit journalier des terrains aurifères. Melbourne et Geelong n'étaient plus habités que par des femmes et des enfants. Une prime avait été offerte au premier découvreur; mais tel fut le nombre des prétendants, et tant d'incertitude plana sur leur rivalité, que cette récompense paraît n'être pas sortie du trésor colonial. Les premières découvertes furent bientôt effacées, d'ailleurs, par la richesse des fouilles de Ballarat, dont l'astre ne tarda pas à pâlir à son tour devant l'éclat des gisements du mont Alexandre, où l'or jaillit presque à la surface, sous la pioche du *digger*.

Une redevance unique, trente shellings par mois pour chaque mineur, redevance mise par la métropole à la libre disposition de la législature locale, et réduite enfin à une livre sterling par an; des escortes organisées pour la sûreté des transports; un dépôt entouré des plus certaines garanties pour les produits apportés à la ville; la prohibition absolue de tout commerce des boissons spiritueuses dans la région aurifère, et la répression rigoureuse du moindre débit clandestin, attestent la prévoyance de l'administration. Pour retenir à leur poste les employés du gouvernement,

de larges gratifications ne suffirent pas ; il fallut encore élever de moitié leur traitement fixe. Mais tous les travaux publics et privés restaient interrompus ; les constructions inachevées. Partout les bras manquaient, malgré les salaires les plus exagérés. Bientôt les chercheurs d'or, les *diggers*, pour ne pas dire les mineurs, désertant Bathurst, accoururent en foule de la Nouvelle-Galles ; la terre de Van-Diémen subit une nombreuse émigration.

Tout le corps de police de cette île avait donné sa démission en masse, suivi de tous ceux qu'il avait à surveiller.

L'Australie méridionale s'était vu enlever à la fois quinze mille hommes, les sept cents ouvriers des mines de Burra-Burra à leur tête, malgré le proverbe anglais qui a dit : « Cuivre donne richesse ; argent aisance ; or ruine ». Quinze mille hommes ! perte énorme pour une colonie à peine née, et les marins déserteurs venaient accroître en foule la population turbulente. Plus de bergers pour les troupeaux !

Il fallut demander des renforts de troupes à Ceylan ; et cette nouvelle, jointe à quelques détails de rixes sérieuses, de grèves, de refus d'impôt des mines, convertis par la rumeur publique en insurrection, prit, de port en port et de journal en journal, les proportions d'un mouvement général porté jusqu'à la proclamation de l'indépendance. L'esprit de séparation n'était pas allé si loin ; mais on avait vu dans le conseil législatif une forte opposition contester le droit de mettre à la charge du budget colonial la solde de quelques compagnies d'infanterie anglaise appelées de Hong-Kong.

L'Europe, l'Union-Américaine, le Canada, la Californie elle-même allaient suivre ce mouvement, aussitôt que des tonnes d'or seraient arrivées de l'Australie dans l'ancien monde.

Le mode d'exploitation se perfectionnait, mais lentement. Le temps manquait ; l'organisation du travail était à peu près impossible. La doctrine du chacun pour soi, excitée par quelques exemples heureux, laissait à peine place à de petites

associations essentiellement temporaires, nouées, dissoutes, renouées même avec une égale facilité.

L'histoire anecdotique de la découverte de l'or, de la loterie du travail des mines, abondera en incidents curieux, en aventures bizarres, en bonnes fortunes étranges, en vérités invraisemblables, qui couvriront la mémoire de tant de déceptions et de tant de misères. Pour un bonheur insolent, que d'espérances ruinées ! quelle masse de travaux stériles !

On citera longtemps : un bloc d'or massif de vingt-huit livres, respectueusement offert à la Reine; des enfants qui ramassaient, presque en se jouant, de véritables fortunes; une pépite d'or de six cent quatre-vingt-cinq onces; un bloc de cent trente-quatre livres ne contenant que quelques veines imperceptibles de quartz, et estimé cent cinquante mille francs; dix-sept livres pesant d'or remontées à la fois dans un chapeau plein de terre aurifère; treize cents livres d'or extraites d'un terrain de vingt-quatre pieds carrés; trente-huit mille francs ramassés en une heure; quarante-cinq mille recueillis dans quelques pieds seulement de terrain; un million partagé en quatre après soixante jours de travail; l'or jaillissant sous les roues d'un chariot embourbé; et, pour couronner ces récits, un lingot de deux pieds quatre pouces de longueur, sur dix pouces de largeur, du poids de cent quarante livres, entièrement pur, trouvé à treize pieds au-dessous du sol.

Un brasseur ruiné, achète, après quelques semaines, un hôtel cinq cent mille francs.

Cinq paysans du comté de Lippe-Schaumbourg, rapportent, après peu de mois de travail, des fortunes de vingt à trente-cinq mille thalers (3 fr. 75 c. le thaler), du moins au plus favorisé.

Un simple charpentier, pendant cinq semaines, ne réalisa pas moins de huit cents francs par jour.

Un mineur, d'un seul bloc de quartz de cent cinquante kilogrammes, extrait quarante-sept kilogrammes d'or.

Pour trois matelots et deux passagers, l'association et la vie de mineurs durèrent deux jours. Le steamer qui les avait apportés les reprit se partageant une valeur en or de deux cent mille francs.

Un nègre, presque au premier coup de pioche donné au hasard, tomba sur une masse d'or de cent trente-deux livres.

Un matelot français, toujours heureux, toujours prodigue, conduit comme par la main par le bonheur obstiné des buveurs, frappant juste à chaque coup, même sur les *pockets* (poches isolées), avait ramassé à lui seul, en quelques semaines, cent trente livres d'or, et dépensé leur valeur totale, cent cinquante-six mille francs, au cabaret.

Grands succès, espérances plus vastes encore! Enivrement universel, rêves des *Mille et une Nuits!*

La vérité historique doit avoir beaucoup à reprendre dans toutes ces rumeurs; mais les faux bruits très-accrédités tiennent une juste place dans l'histoire, et peuvent caractériser une époque.

Londres a déjà ses nababs australiens, avec tous les récits ordinaires de prodigalité fastueuse et de luxe inintelligent.

Ces anecdotes font leur temps; on les renouvelle à propos: tantôt on annonce l'arrivée à Londres d'un morceau de quartz aurifère d'un poids de quatre à cinq cents livres, d'une valeur de cinq millions de francs; quelques mois plus tard, en pleine crise financière, un orfévre expose, dit-on, à Londres, un bloc d'or pur, de quatre cents onces, sans aucun mélange de quartz, estimé seize mille livres sterlings.

Et, à ces récits, la jeunesse aventureuse court après la fortune.

Mais la statistique est arrivée avec le désenchantement de ses chiffres inexorables. Sans s'arrêter aux chances inespérées de quelques mineurs, nous allions dire de quelques joueurs heureux; et tenant froidement le compte des pauvres aventuriers, qui n'ont pas même su trouver le nécessaire sur la terre de l'or, elle a constaté qu'en 1855 le produit de chaque jour n'a pas dépassé huit shellings par travailleur,

salaire assuré et moins péniblement gagné par les ouvriers employés aux routes de la colonie; tandis que celui de quelques artisans habiles s'élevait au moins à quatre fois autant. Elle a été plus cruelle encore : elle a établi, par des calculs assez plausibles, que les riches, mais difficiles mines de Ballarat n'avaient pas tardé à coûter, à l'ensemble des mineurs, un peu plus qu'un shelling par tête et par journée d'un pénible travail. Heureux celui qui, par un labeur assidu, parvenait à vivre au jour le jour!

Cependant les navires de commerce, retenus des mois entiers par la désertion des équipages, manquaient de bras pour le déchargement des marchandises : c'était échouer au port. On vit alors les anomalies les plus choquantes : l'abondance des arrivages n'atténuait pas la cherté des denrées; des spéculations faites à propos n'atteignaient pas le simple prix du fret; des bénéfices de deux ou trois cents pour cent étaient acquis à des spéculations moins prudentes. Les côtes de l'Australie furent animées alors par une véritable flotte de plus de quatre cents bâtiments, retenus bien malgré eux. Le moindre matelot exigeait, pour le retour en Europe, un salaire exorbitant. Il fallut, sur la demande des armateurs de Londres, essayer d'engager, dans l'Inde, des matelots lascars pour ramener les navires en Europe; et l'on n'en put recruter qu'un nombre très-insuffisant, malgré des garanties de rapatriation.

A Van-Diémen, les constructions navales et les pêcheries tombèrent en pleine décadence.

Pendant tous ces essais désordonnés, l'administration ne s'endormait pas. Le conseil législatif préparait des règlements pour développer les richesses minérales de la colonie, compromises par l'absence de tout système et par un gaspillage sans frein. Des plans géologiques et géographiques étaient demandés aux ingénieurs coloniaux, pour tous les terrains aurifères, évalués à vingt mille milles carrés, dont la richesse n'est pas présumée au-dessous de vingt-six milliards sterlings, par des calculs proportionnels, fort arbitraires sans doute, et

beaucoup moins sûrs que le compte des trente-deux à trente-sept milliards d'or et d'argent versés en trois siècles par le Mexique et le Pérou, trésor dont le passage régulier a tant appauvri l'Espagne !

Le prix des maisons et des loyers, à Melbourne et dans les abords de la ville, atteignit bientôt, par la rivalité prodigue des mineurs heureux, des proportions excessives, dont les plus riches capitales de l'Europe ont à peine donné quelques exemples. On vit des terrains se vendre jusqu'à deux cents livres sterlings le pied de façade, sur l'alignement des principales rues.

Un terrain, au centre de Melbourne, évalué deux mille livres sterlings en 1851, fut vendu dix fois autant au commencement de 1853, et atteignit, quelques mois plus tard, le prix fabuleux de soixante-trois mille livres sterlings; tandis que le prix comparé des loyers devenait décuple des valeurs ordinaires de Londres. Mais aussi là s'était porté le mouvement le plus actif des arrivages, car la province était signalée comme produisant six fois plus d'or que la Nouvelle-Galles. Et ces excès étaient bientôt suivis d'une réaction ruineuse, poussée jusqu'à la suppression instantanée du travail et à la banqueroute générale; jusqu'à l'incendie, jusqu'à l'émeute ensanglantée; jusqu'à la guerre civile, entre les Irlandais d'un côté, et de l'autre les Anglais, les Écossais et les Américains faisant cause commune; jusqu'à la loi martiale proclamée et exécutée; jusqu'à la menace de révolution et de séparation de la mère patrie.

Il n'y avait à Victoria qu'un détachement d'infanterie. Il fallut en toute hâte demander des forces aux colonies voisines et à la métropole. Hobart-Town put céder à grand'-peine un renfort de cent trente hommes, secours bien insuffisant sans doute, mais très-généreux dans l'état des choses et dans la rivalité des deux colonies.

La législature de Victoria prenait des mesures pour repousser les fugitifs de Van-Diémen, tentés par la proximité,

et accusait l'administration de cette île de fermer les yeux sur l'évasion des hommes les plus dangereux.

Il y avait eu attaque à main armée contre l'escorte des lingots d'or, quatre gardes blessés, et une grande partie de l'or enlevé. Les coupables subirent la peine capitale. On remarquait parmi eux trois *convicts* évadés de la terre de Van-Diémen. Des vols avec violences se multipliaient sur les terrains aurifères.

Enfin, en 1852, cinq compagnies du 40e régiment arrivèrent, fortes de cinq cent soixante hommes, que suivaient soixante-huit femmes et soixante-trois enfants. Peu s'en était fallu que la colonie n'eût retenu de vive force des troupes destinées pour la Nouvelle-Galles.

On fut près de réaliser une combinaison assez bizarre : d'engager pour la police à cheval des jeunes gens des classes supérieures, qui auraient tenu, comme les cadets de quelques armées, un rang intermédiaire entre les officiers et les sous-officiers.

Le corps de la police des eaux avait donné sa démission à peu près en masse. Un second stationnaire fut envoyé : un comité de colons demanda pour le service de Melbourne cinquante constables irlandais embrigadés. Le gouvernement de Dublin déclara ne pouvoir fournir un tel détachement d'hommes exercés.

Il fallut enrôler à Londres des volontaires avec un inspecteur et trois sergents, pour les mettre aux ordres de la police de Melbourne, tous célibataires engagés pour trois ans, sous dédit de cinquante livres sterlings. Ces hommes, presque tous au-dessous de trente ans, avaient le passage, l'équipement et des avances assurés par un comité d'émigrants. Leur solde était fixée à sept shellings six deniers par jour, et ne devait jamais être inférieure au salaire des constables coloniaux.

Mais ces moyens d'existence allaient-ils suffire dans la crise dont il était impossible de prévoir tous les caprices ? La solde

de ces agents de l'autorité ne serait-elle pas inférieure au prix de journée du moindre manœuvre? Rien ne permettait de calculer, même approximativement, quelle perturbation s'introduirait dans toutes les existences.

Ce n'est pas dans cette époque de l'histoire coloniale qu'il faut aller chercher des autorités pour cette grande question économique : l'équilibre du budget des classes laborieuses.

Des règlements de tempérance furent d'abord essayés. La vente des spiritueux, dans les *placers*, fut sévèrement interdite, aux grands murmures des aventuriers; mais cette rigueur se relâcha bientôt devant des nécessités fiscales, et les abus de toute nature ont largement réparé le temps perdu.

Une sorte de faubourg s'était formée tout près de Melbourne, *Canwas-Town*, la ville de toile. Les nouveaux arrivés y campaient à haut prix, au milieu du rebut de la population : ce fut bientôt un repaire qu'il fallut fermer.

Le conseil législatif n'avait pas hésité à augmenter les petits salaires : il fallut augmenter bientôt même les salaires élevés.

A cette époque d'administration difficile, qui fait honneur au lieutenant-gouverneur Latrobe, il y eut quelques sages règlements à peu près respectés.

On doit notamment louer la prudence du gouvernement de Victoria, qui, ne s'occupant de cette crise que pour la modérer, et songeant surtout aux richesses durables, offrait une prime de mille livres sterlings à qui découvrirait une mine de houille dans l'intérieur; une grande protection était accordée aussi à l'exploitation des mines de cuivre. Mais comment l'autorité pouvait-elle être sûre de faire écouter ses conseils au milieu des caprices de la fortune?

Pendant que la loterie des chercheurs d'or ne fait qu'un petit nombre d'heureux par de rudes travaux, on cite de véritables fortunes conquises par les plus humbles métiers. Un porteur d'eau, entre autres, laborieusement parvenu, à force de privations et d'économie, à posséder une charrette

et un cheval payés comptant, n'avait pas tardé à prospérer. Mais il n'en était pas de même des clercs et des commis.

On vit alors de modestes cultures, de très-simples travaux assurer des gains énormes à des ouvriers heureux et prudents. Un chou se vendait quatre francs (trois shellings et demi) aux mineurs de la province de Victoria; un planteur de choux amassa vingt mille francs d'une seule récolte. La charge de bois d'un chariot valut, à Melbourne, jusqu'à trois livres sterlings. Le possesseur d'un unique attelage réalisa un profit net de vingt-cinq mille francs.

Il serait trop long de détailler ici le tableau complet des divers salaires. Les enquêtes anglaises n'en ont rien omis. Quelques traits épars suffiront pour en faire saisir l'ensemble.

L'élévation du prix des denrées de première nécessité devint une circonstance heureuse. Il s'ensuivit que la récolte ne fut pas entièrement abandonnée, et que des colons persévérèrent dans leurs travaux de culture.

A Sydney, le logement d'un ouvrier et de sa famille coûtait vingt shellings par semaine; à Melbourne, le loyer annuel, toujours d'un ouvrier et de sa famille, avec trois pièces seulement, s'éleva à deux cent cinquante livres sterlings. En général, cette classe évitait les engagements à long terme, et les propriétaires ne les recherchaient pas. Toute cette société vivait au jour le jour.

Le prix de la journée d'un maçon était de douze à seize shellings dans l'Australie du Sud; d'une livre sterling et un shelling, à Sydney; à Melbourne, de vingt-huit shellings, tandis qu'un simple manœuvre en gagnait quatorze ou quinze; mais trop souvent ces salaires se payaient en rhum évalué à des prix exorbitants.

Melbourne tirait de Van-Diémen beaucoup de bois de construction. Deux scieurs gagnaient facilement vingt livres sterlings par semaine; un simple fendeur de bois vingt shellings par jour; un charpentier, à la Nouvelle-Galles, quatorze shellings par jour; un garçon boulanger recevait de trente-six à cinquante-deux shellings par semaine; un garçon

boucher de quarante à soixante, l'un et l'autre logés et nourris.

On vit des tailleurs et des cordonniers recevoir un shelling par heure.

Une cuisinière se payait de dix-huit à vingt-cinq livres sterlings par mois; une nourrice de quinze à dix-huit; la moindre servante de ferme quatorze livres; les ouvriers de l'agriculture et les bergers de vingt-cinq à trente livres sterlings.

La nourriture d'un ouvrier rural était rationnée par semaine à dix livres de viande, autant de pain, deux livres de sucre et quatre onces de thé, ou du lait au lieu de sucre et de thé.

Dans cet état de crise, l'exemple de la Nouvelle-Nursie a porté des fruits. Au moment où les bras ont manqué aux travaux agricoles, il a bien fallu recourir aux indigènes tant dédaignés. L'épreuve était faite. On savait que l'on allait trouver en eux des moissonneurs infatigables et de fidèles gardiens de troupeaux, des tondeurs de moutons, des laveurs de laines : auxiliaires utiles, dont les habitudes nomades ne seraient à craindre que si on leur témoignait trop de méfiance ou trop peu de bonne foi.

Le luxe était né avec toutes les folles fantaisies de l'opulence subite, mais aussi avec les impossibilités de l'aisance la plus ordinaire; il était plus facile d'avoir un riche ameublement dans une somptueuse maison, et toutes les recherches de la plus brillante toilette, qu'un simple serviteur à gages.

L'Australie devenait le but de toutes les spéculations, depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'à l'Inde; depuis l'Inde jusqu'aux États-Unis et aux colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Un véritable courant s'établissait entre la Californie et l'Australie.

La mère patrie ne pouvait tarder à ressentir le contrecoup de ce mouvement si rapide. La découverte, proclamée à grand bruit, trouva d'abord beaucoup d'incrédules; mais la vue des premières tonnes d'or débarquées des premiers

galions australiens dans le port de Londres, produisit un effet magique. On n'avait pas voulu croire; on exagéra.

Bientôt ce fut une fureur de commerce et d'émigration. Toutes les pensées de l'industrialisme, comme de l'industrie vraie, se tournèrent vers le nouvel Eldorado. Ce n'était à Londres qu'affiches, annonces, meetings, lectures publiques et publications populaires pour l'émigration, primes à l'émigration, prospectus d'émigration, bureaux d'émigration en véritable état de siége, appel aux émigrants. La nation voyageuse par excellence semblait entrer dans un paroxysme nouveau de déplacement. On vit un valet de pied offrir ses services sous condition expresse que son nouveau maître partirait pour l'Australie. Telle fut l'affluence des départs pour Sydney, pour Melbourne surtout, que bientôt les navires manquèrent au mouvement habituel des transports entre les trois royaumes, tandis que le travail regorgeait dans les chantiers de construction. De véritables flottes de commerce se préparaient en toute hâte sur la Tamise et à Liverpool. Le prix du passage tripla en peu de jours, sans ralentir l'ardeur de l'émigration volontaire.

L'excitation augmenta encore, quand on vit des charges entières de lingots tranférées des navires venus de l'Australie dans les caveaux de la banque d'Angleterre, sous l'escorte de constables spéciaux, à cheval, aux applaudissements de la multitude, qui saluait la fortune sous sa forme la plus saisissante, une pépite monstre découverte à Ballarat, et exposée à Londres au bruit de toutes les fanfares de la presse.

Des Irlandais accouraient en foule avec toutes les illusions de leur race, pour ramasser l'or qui devait en peu de jours racheter le domaine de leurs pères. Les highlanders écossais accouraient aussi, sûrs au moins, s'ils ne trouvaient pas la fortune dans la loterie des mines, de remplacer avec large salaire les bergers égarés à la poursuite de l'or.

Une association anglaise envoya des mineurs recrutés dans le duché de Nassau. Une association d'ingénieurs français se

formait, sous le nom de l'*Australie*, pour l'exploitation des mines d'or, avec des comptoirs commerciaux à Melbourne et à Sydney.

L'émigration, en gagnant en nombre, ne pouvait pas gagner en qualité.

L'Amérique du Nord et la Californie ont, comme l'Angleterre, précipité vers l'Australie bien des aventuriers paresseux, déclassés, inquiets et turbulents : hommes de partis par vocation, avant même que les partis fussent nés.

D'un autre côté, tous les États de l'Amérique qui découvraient ou croyaient découvrir des mines d'or au Chili, ou à Panama, par exemple, demandaient à l'Australie des mineurs expérimentés.

Que d'illusions dans tout ce bruit ! Mais la vérité pouvait suffire à des esprits sagement calculateurs. Une région aurifère s'ouvrait sur une longueur de quatorze cents milles (2,452 kilomètres), et sur une largeur de quatre cents milles (643 kilomètres) ; et cela sur un vaste continent, sous un climat salubre, sans voisinage de tribus féroces ou d'animaux dangereux, avec la vie facile et les salaires élevés, si la récolte de l'or devenait une déception.

Déjà, pour la province de Victoria, l'autorité a voulu arriver à une exploitation régulière, véritable mesure de salut public ; mais ç'eût été aussi la fin prosaïque des rêves dorés. La population imprévoyante qui s'est ruée sur la région des mines comptait pour rien l'absence du nécessaire pour presque tous, lorsqu'elle voyait l'opulence soudaine de quelques-uns.

Toute cette agitation, même le mal présent, c'était la garantie de l'avenir. L'accroissement rapide de la population permettait de ne plus compter pour des fléaux les années trop abondantes, comme 1840, époque de crise agricole et commerciale à la fois, où les produits des terres cultivées avaient subi une baisse des neuf dixièmes.

La condition des travailleurs utiles s'était singulièrement améliorée dans les alentours des mines : à Melbourne, le

salaire quotidien d'un ouvrier ordinaire, pour huit heures seulement, s'était fixé à treize shellings (16 fr. 25 c.), celui des charpentiers s'élevait même à deux shellings de plus.

L'observateur attentif avait bien des problèmes à se poser dans cet ordre social, improvisé par l'attraction de l'or et le flot toujours montant de l'émigration.

Serait-ce richesse de passage, ou richesse solidement assise?

Richesse pour tous, ou pour quelques-uns?

La production, qui a semblé, en 1856 et 1857, atteindre un chiffre identique dans la province de Victoria, environ deux cent soixante millions de francs, prendrait-elle une sorte de cours régulier, ou bien serait-elle activée et bientôt épuisée par de puissantes machines?

La fixité de la valeur de l'or, qui semblait un des principaux mérites de ce métal, et lui donnait la suprématie monétaire, serait-elle ébranlée ou perdue dans une perturbation de la valeur relative des métaux précieux?

Ce qui reste le moins dans les colonies aurifères, c'est l'or lui-même : combien déjà de pépites et de *nuggets*, combien de livres de poudre d'or sont revenus de Londres en Australie sous la forme de bijoux ou de souverains! Le pays producteur ne concourt guère que de seconde main à la consommation.

S'ensuivra-t-il la ruine absolue du papier-monnaie, cette richesse si dangereuse par l'excès si facilement imprudent de sa multiplication? Il y a place, en Europe seulement, pour la circulation de plusieurs nouveaux milliards d'or monnayé, sans compter dans quelle proportion les besoins toujours croissants du luxe absorberont ce brillant métal.

Dans la province d'Adélaïde, le conseil législatif a cru devoir tarifer par règlement le lingot d'or frappé d'un timbre du gouvernement, mis en réserve et remplacé dans la circulation par un papier-monnaie. Ce n'est pas la moindre

bizarrerie parmi tant de circonstances étranges, qu'un tel effet immédiat de l'encombrement de l'or.

Qui saurait prévoir où doit s'arrêter l'œuvre de la transmigration à l'époque peu éloignée où, malgré tant de mauvais vouloir si puissant, les distances seront abrégées encore par le passage à travers l'Égypte, qui doit substituer, à la route par le cap de Bonne-Espérance, la route à la fois plus courte et moins coûteuse de la mer Rouge ? Surtout quand le percement de l'isthme de Suez, une des nécessités de notre temps, aura offert aux nations commerçantes la voie la plus directe et la plus facile, en permettant aux navires partis de Southampton d'arriver à Sydney ou à Melbourne, sans rompre charge ?

La découverte de l'or est venue hâter, par delà tous les calculs humains, la maturité du *nouveau monde océanien, né du travail;* titre un peu ambitieux qui flatte cette société naissante.

Jusqu'à l'invasion soudaine de l'opulence sur le pauvre continent australien, l'expatriation volontaire, lente, mais ne s'arrêtant jamais, avait, jusqu'à un certain point, compensé par la moralité de la population libre les éléments impurs de la déportation. L'oppression de l'Irlande avait, dans une certaine mesure, concouru à cet assainissement; mais l'attrait de pépites d'or ramassées sans travail, à fleur de terre, attrait exagéré par des récits pleins d'imagination, a parlé si haut à des instincts si avides d'existence facile et de richesse sans labeur, si tourmentés des besoins du luxe avant de connaître le nécessaire, que la distance, la fatigue, le prix élevé de la traversée n'ont arrêté personne. Il s'est précipité sur le continent sans pareil une nuée de gens sans aveu, d'individus déclassés, d'êtres sans aptitude au travail : race dégradée qui subit de rudes mécomptes et corrompt tout ce qu'elle touche; mais qui, dans son passage, aura contribué à peupler le désert.

Sans discuter si, comme on l'a dit bien haut, l'or est et a toujours été le grand initiateur du monde, et sa recherche

la cause des forces les plus vives de l'industrie, on doit reconnaître que les arrivages excessifs d'émigrants, qui ont affamé la colonie, seront plus tard un bienfait : quand les inépuisables *placers* seront épuisés, il restera des hommes, du travail, un peuple.

Volontairement ou involontairement, l'ordre naîtra du désordre; une nation, des nations plutôt seront entrées dans de grandes destinées.

Jusque-là, c'étaient surtout des hommes des champs, des gardiens de troupeaux, des ouvriers agrestes, des pères de famille laborieux et chargés d'enfants, qui étaient venus chercher la fortune assurée au travail; au premier accès de la fièvre de l'or, on vit accourir à flots pressés des commis congédiés, des clercs paresseux, des artistes sans talent, des artisans de luxe perdus de débauche, des banqueroutiers, des habitués des bouges les plus infâmes.

Cette triste avant-garde a été heureusement suivie d'un retour à l'immigration honnête, avec un accroissement d'activité. Ce progrès si soudain et si rapide, qui crée en six mois des villes importantes, qui triple en moins d'une année la population d'une vieille cité dont le nom existait à peine il y a soixante ans; ce progrès hâtera inévitablement l'émancipation de cette fille de l'Angleterre.

Les solitudes de l'Australie, peuplées comme par enchantement, seront revenues aux richesses qui ne s'épuisent pas.

Les pâturages auront repris, le labourage sera près de prendre sur les mines une supériorité reconnue; et toutes les secousses dont ces contrées sont agitées auront hâté l'heure où l'Australie, qui déjà s'administre elle-même, pourra aussi se gouverner.

Dès longtemps, les idées d'indépendance avaient eu des organes isolés, plutôt écoutés par passe-temps qu'avec foi dans un avenir rapproché. Il est évident aujourd'hui que l'Australie peut être mûre pour l'affranchissement avant le Canada lui-même; le lien se relâche; l'allégeance est deve-

nue presque nominale. Des économistes anglais hâtent de tous leurs vœux l'heure de l'émancipation. Tous les symptômes précurseurs se montrent, et le mouvement d'attraction ne se ralentit pas.

La force des choses, le premier accident venu aura bientôt fait passer de la théorie à la pratique une société qui depuis maintes années peut se suffire, et ne doit guère à la mère patrie que des garnisons dont elle paie la solde elle-même, et des fonctionnaires qu'elle aurait bientôt remplacés par des magistrats de son choix.

Quelques Yankees turbulents se sont jetés au travers de ce mouvement social; mais ils n'y apparaissent guère, comme les ilotes de Sparte, que pour l'exemple de ce qu'il faut éviter. Il y a un bien plus grand avenir pour la race irlandaise, dont il sera si instructif de suivre les progrès dans un nouveau centre de civilisation, sur une terre vraiment libre.

Quel peut être le point d'arrêt de ces progrès matériels à une époque où tous les prodiges rêvés sont surpassés; où les machines de fer laissent bien loin derrière elles les chevaux de course; où l'intelligence humaine a su faire de l'électricité et de la lumière des serviteurs dociles; ordonner à la foudre de porter la parole de l'homme aux extrémités du globe; au soleil de fixer son image ?

L'Australie n'est pas fatalement entraînée à la forme fédérative, contre laquelle on proteste d'avance dans la plupart de ses sociétés naissantes. On veut qu'elle soit cependant, à une époque peu éloignée, constituée en république, et que notre siècle assiste à l'élection d'un président des États-Unis australiens. Ce pronostic se fonde uniquement sur une remarque souvent faite : la Grande-Bretagne, gouvernement monarchique par excellence, a semé des républiques sur tous les points du globe; et Fox a prétendu qu'elle n'était elle-même qu'une république déguisée : bien déguisée, en vérité !

Quel que doive être l'avenir, monarchique ou républicain,

l'Australie partage avec l'Union américaine l'avantage des déserts où se réfugient tous les mécontentements, toutes les imaginations à l'étroit; mais ses États ne se touchent point: ils n'ont pas encore le contact nécessaire, quoique entre Sydney et les colonies, ses filles, des routes immenses aient été tracées, sur le papier, il est vrai, beaucoup plus que sur le terrain.

On ne voit dans sa colonisation ni persécution religieuse, ni persécution politique, au même degré du moins: bien que la catholique Irlande ait contribué dans une proportion large à peupler ces déserts, il ne s'y est pas réfugié de sectaires ardents.

Il y existe des classes inférieures, ce qui manquait à l'émancipation américaine.

Il ne s'y rencontre, il est vrai, qu'une aristocratie douteuse et contestée; quoique plusieurs noms respectés, celui de Mac-Arthur entre autres, et ceux de plusieurs officiers et administrateurs des premiers temps, soient déjà portés par une seconde et une troisième générations honorablement mêlées aux affaires du pays.

Faute de dangers, il ne s'est pas formé de communes bien réelles, quoique les règlements administratifs en aient prévu l'existence.

Quand naîtront-elles? Aura-t-on eu la sagesse de réserver sûrement la propriété communale?

Sans doute, le goût du *self government*, inné chez la race anglo-saxonne, saura réparer le défaut d'institutions municipales, confondues dans les origines du peuple.

L'Australie se sera bientôt fait des titres de noblesse. Les États qui doivent se partager son sein, nés de l'écume de l'ancien monde, ne conserveront de cette écume que la fécondité.

L'Australie a parmi les grandes nations une mère et une sœur aînée : fille de l'aristocratie britannique, sœur de la démocratie américaine, puisse-t-elle, pour l'honneur de la civilisation et pour sa propre gloire, ne prendre que les

qualités de leurs défauts, et se tenir aussi loin de l'arrogance de l'une que de la brutalité de l'autre !

Elle est aujourd'hui le plus beau fleuron de la couronne coloniale de l'Angleterre, et la plus utile de ses possessions. En 1857, les arrivages d'or de l'Australie, toujours attendus avec impatience, toujours signalés à grand bruit, ont tempéré la formidable crise de commerce que soulevaient à la fois les désastres des Indes et les banqueroutes américaines.

L'Australie entre pour beaucoup dans la pensée anglaise de protectorat exclusif sur l'Égypte. C'est par là surtout que les rapports, déjà si continus, peuvent être rendus plus rapides encore.

L'Australie est destinée à offrir le spectacle nouveau d'une région que ses métaux précieux n'auront pas appauvrie.

La véritable toison d'or n'est pas dans les *placers* : elle est dans les pâturages (1). L'Australie est moins riche par ses mines que par ses troupeaux ; elle est la terre de la laine et la terre de l'or ; ce n'est pas sur une tonne d'or, c'est sur le sac de laine que siége, à Westminster, le lord chancelier.

(1) On ne doit point oublier une étymologie très-significative du nom du Canada : « *Aca, nada ! — Ici, rien !* » s'étaient écriés les Espagnols en ne voyant ni mines d'or et de pierreries, ni arbres à épices précieuses, sur les rives du Saint-Laurent : que l'on compare aujourd'hui la prospérité toujours croissante des deux Canadas à l'état précaire de l'ancien empire des Incas !

« La plus belle mine, a dit le vieux voyageur Lescarbot, c'est du blé et du « vin avec la nourriture du bétail. »

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Eh ! qui ne connaît pas le consolant spectacle
Qu'étale de bandits ce vaste réceptacle,
Cette Botany-Bay, sentine d'Albion,
Où le vol, la rapine et la sédition
En foule sont venus, et, purgeant l'Angleterre,
Dans leur exil lointain vont féconder la terre ?
Là, l'indulgente loi de sujets dangereux
Fait d'habiles colons, des citoyens heureux ;
Sourit au repentir, excite l'industrie,
Leur rend la liberté, des mœurs, une patrie.
Je vois de toute part les marais desséchés,
Les déserts embellis et les bois défrichés.
Imitez cet exemple : à leur prison stérile
Enlevez ces brigands, rendez leur peine utile ;
Et, qu'arrachant aux fers le remords vertueux,
Le pardon change en biens des maux infructueux !

DELILLE, *la Pitié*, ch. II.

I

1791-1858. — PROJETS ET ESSAIS DE LA FRANCE

La leçon de l'histoire serait incomplète, si l'on n'essayait de résumer ici les faits acquis à l'expérience des nations par les exemples de l'Angleterre, et l'influence de cette épreuve sur les institutions pénitentiaires et pénales des autres peuples, à commencer par la France.

Pendant que le cabinet de Saint-James jetait, un peu à l'aventure et sans bruit, les premiers fondements d'une incommensurable puissance, le gouvérnement français, après beaucoup de projets abandonnés presque aussitôt que conçus, et diverses tentatives qui laissèrent peu de traces, voyait le comité de mendicité de l'assemblée constituante proposer la fondation d'une colonie de condamnés sur la côte d'Afrique. La même assemblée, dans le Code pénal, décrété le 25 septembre 1791, statua que les établissements nécessaires à la déportation à temps et à la déportation perpétuelle, seraient créés dans un lieu déterminé. Une loi du 1er novembre suivant désigna Madagascar; mais cette disposition légale, portée seulement contre quelques cas de récidive, resta inexécutée, comme celle du 5 frimaire an II, qui n'admettait plus que la déportation perpétuelle.

Une autre loi de la même période, celle du 24 vendémiaire an II, ordonnait la transportation des vagabonds aux colonies, lorsqu'ils seraient tombés trois fois par récidive dans le délit de mendicité.

Ces dispositions devaient s'appliquer seulement à la pénalité commune; mais, à cette époque où la fabrication des lois ne se reposait pas un seul jour, il en avait été rendu deux autres qui n'appartiennent qu'à la politique.

Un décret du 12 mars 1793 appliquait la déportation à tous les faits qui n'étant pas « prévus et punis par le Code « pénal, pouvaient devenir une cause d'agitation et de « trouble, à raison de l'incivisme de leurs auteurs...» Une loi du 5 floréal an II suspendit la même menace sur la tête de *tous les ennemis de la république à l'intérieur.*

La question pénale était dès lors parfaitement envisagée par nos législateurs, quand la politique ne venait pas la compliquer. Ainsi s'exprimait le rapporteur de 1791, Lepelletier de Saint-Fargeau : « Quiconque aura été repris de justice « criminellement, et condamné pour la seconde fois, subira « la peine portée par la loi contre son délit; mais, lorsqu'il « aura ainsi satisfait à l'exemple, il sera conduit au lieu « fixé pour la déportation. Par là, vous remplirez le double « objet, et de punir la récidive, et de délivrer la société « d'un malfaiteur incorrigible. »

Depuis cette époque, le nom de la déportation revient souvent en France dans la loi écrite.

Plus tard, quelques conjurés du ridicule complot de Babeuf se virent condamnés à cette peine, et le représentant Boulay (de la Meurthe) proposa, comme mesure de sûreté publique, la déportation sans condamnation. Cet avis dictatorial ne prévalut pas dans les codes; mais le Directoire se crut le droit d'en faire un moyen de gouvernement. Par une application excessive de deux lois de persécution, lois jusqu'alors inaperçues, des 26 août 1792 et 23 avril 1793, qui infligeaient aux membres du clergé, pour refus du serment constitutionnel, la déportation hors du territoire fran-

çais, le Directoire fit déporter sans jugement de malheureux prêtres, enveloppés dans une même proscription avec ses plus redoutables adversaires de l'armée, de la politique et de la tribune, et renfermés dans les mêmes cages de fer.

Sans doute, dans cette réaction des partis révolutionnaires, un but sérieux d'établissement colonial était fort étranger à la pensée des proscripteurs, quoique Boulay (de la Meurthe) eût proclamé bien haut dans son rapport que « la déportation, devant être désormais le grand moyen de « salut pour la chose publique, la nation, toujours grande « et toujours généreuse, ferait volontiers un sacrifice pour « assurer aux ennemis du Directoire le bienfait de la colo- « nisation... » La déportation ainsi arbitrairement appliquée ne fut pas moins inhumaine qu'illégale. Longtemps le mot de fructidor et le nom de Sinnamari, cruellement associés, ne rappelleront que de funèbres souvenirs.

Barbé-Marbois, l'un des députés *fructidorisés*, a plus d'une fois protesté, non-seulement contre le coup d'État de ses ennemis, mais autant au moins contre la dénomination qui lui était donnée : « Je n'ai point été *déporté*, disait-il « encore à la tribune de la pairie, le 22 mai 1834, mais « *violemment relégué*... J'ai pris dans tous les actes le « titre de *déporté non jugé.* » Certes, il y avait de la part du Directoire violation monstrueuse des lois; mais la peine illégalement appliquée était bien celle de la déportation. Au reste, dans la pratique des colonies pénales ou pénitentiaires, il y a une extrême analogie entre la déportation et la relégation, si distinctes dans la langue légale.

Une loi du 17 mars 1802 ne tarda pas à substituer provisoirement à cette peine celle de la flétrissure; une autre loi du 28 nivôse an VII avait désigné les îles de Ré et d'Oléron, pour suppléer la Guyane pendant la guerre et le blocus; mais bientôt un nouveau Code pénal vint consacrer en ces termes la déportation par son art. 17 :

« La peine de la déportation consistera à être transporté

« et à demeurer à perpétuité dans un lieu déterminé par la « loi, hors du territoire continental.

« Tant qu'il n'aura pas été établi un lieu de déportation, « ou lorsque les communications seront interceptées entre « le lieu de déportation et la métropole, le condamné subira « à perpétuité la peine de la détention. »

Dans les huit premières années, cent onze condamnations furent prononcées : aucune ne reçut son exécution dans une colonie.

Il faut tenir compte en passant d'un essai isolé, fait en 1800, aux îles Séchelles, dont la faible population, cédée depuis à l'Angleterre, repoussa énergiquement l'introduction de cent trente déportés, qui allèrent presque tous périr dans le canal de Mozambique.

On doit mentionner aussi, dans un ordre de projets bien différent, mais tendant au même but, une ordonnance royale du 9 septembre 1814, qui promettait d'ouvrir une prison d'essai « à tous les condamnés du royaume, au-des- « sous de vingt ans, pour les préparer par l'ordre, le travail « et les instructions religieuses et morales, à devenir, en « recouvrant leur liberté, des citoyens paisibles et utiles à la « société. » Là pouvait s'organiser plus tard le préliminaire d'une colonie agricole sur le territoire français, ou d'une colonisation lointaine.

L'ouverture de la prison, confiée à la surveillance d'une commission présidée par le duc de la Rochefoucauld, avec le baron Benjamin Delessert pour vice-président, était fixée au 1er mai 1815. Le 20 mars en décida autrement.

Rien jusque-là n'indiquait la moindre propension à demander des exemples à la colonisation pénale anglaise, qui commençait à prospérer sous l'administration intelligente et loyale du gouverneur Macquarie. Enfin, après divers projets, tantôt étouffés dans les bureaux ministériels, tantôt bien et dûment enterrés par des commissions, le gouvernement français voulut entrer dans une voie de légalité. Depuis la promulgation du Code pénal, la peine de la dépor-

tation était restée illusoire; il affecta, par une ordonnance du 2 avril 1817, la maison centrale du Mont-Saint-Michel aux condamnés à cette peine, qui, au nombre d'environ cinquante, se trouvaient disséminés dans plusieurs prisons. Celle de Pierre-Châtel fut assignée aux condamnés au bannissement.

Dix-huit mois après l'adoption de cette mesure évidemment provisoire, le ministre de l'intérieur Lainé, dans un rappôrt au roi sur la mendicité, les prisons et les bagnes (25 novembre 1818), reconnut les avantages de la déportation des forçats dans les colonies; mais son opinion n'était pas encore entièrement arrêtée: il craignait surtout les frais d'établissement, les frais d'entretien, les chances défavorables d'un extrême éloignement, et le succès ne lui paraissait pas assez probable pour s'aventurer dans une dispendieuse épreuve. Il avouait avec franchise le besoin de provoquer de plus amples recherches, et d'appeler l'attention publique à l'aide du gouvernement.

Une commission de membres du conseil d'État et de l'administration supérieure de la marine, dont faisaient partie, sous la présidence du comte Siméon, des hommes qui ont occupé plus tard les plus hautes fonctions civiles: les Capelle, les de Gérando, les Jurien, les la Borde; et dans les rangs les plus élevés de l'armée de mer, les Willaumez et les Rigny, tous dévoués aux principes les mieux éprouvés de l'humanité, fut nommée le 6 février 1819, pour examiner, entre autres sujets, la question suivante : *Convient-il de substituer la déportation aux travaux forcés, tels qu'ils sont établis?* Embrassant la question dans toute son étendue, cette commission s'occupa d'abord de la spécialité des bagnes, selon la durée des peines, et rejeta ce système; elle proposa ensuite d'employer aux travaux des ponts et chaussées les condamnés à moins de cinq ans, et parut incliner un moment pour la déportation des condamnés à plus de dix ans. Enfin, après quatre séances remplies par des débats fort animés, des considérations qui paraissent

avoir été dictées surtout par des difficultés d'exécution et des nécessités d'économie, amenèrent un ajournement indéfini.

On ne connaissait guère alors en France la colonie pénale anglaise que par quelques relations incomplètes, et médiocrement traduites depuis bien des années déjà; celles de Turnbull, de Watkin Tench, de John White, du célèbre escroc Barrington, et le journal du gouverneur Phillip; quelques vers de Delille, dans son poëme de la *Pitié*, avaient eu bien plus d'action sur l'opinion publique. Ils ont été choisis pour épigraphe de ces considérations, et pour l'honneur de la poésie, qui a rarement exercé une pareille autorité, et parce que là, pendant quelques années, les hommes politiques ont puisé les éléments à peu près les seuls de leurs convictions.

Cependant, peu sensible à l'harmonie et à la sage pensée de ces vers sans exagération, un des proscrits du Directoire, le marquis Barbé-Marbois, *déporté non jugé*, comme il tenait à s'intituler lui-même, crut, après l'avortement de la commission instituée par M. Lainé, le moment venu de ruiner à jamais un système dont tout, jusqu'au nom, lui était antipathique. Il soumit à la chambre des pairs, le 30 mars 1819, la proposition de provoquer un projet de loi qui *substituât à la peine de la déportation*, DONT L'EXÉCUTION ÉTAIT RECONNUE IMPOSSIBLE, *une autre peine proportionnée à la nature et à la gravité des crimes auxquels la déportation était appliquée*. La proposition fut renvoyée à une commission composée de MM. Pelet, Lenoir-Laroche, Chollet, Cornudet, et Barbé-Marbois lui-même, tous les cinq anciens membres du Sénat; mais les quatre autres vétérans de nos assemblés délibérantes ne tombèrent d'accord avec l'auteur de la proposition que sur un seul point: l'inexécution de la peine écrite dans la loi; et M. le comte Cornudet, dans un rapport motivé avec autant de force que de sagesse, conclut à la demande d'un projet de loi qui *organisât le mode et assurât l'exécution de la peine de la*

déportation, depuis si longtemps écrite dans le Code pénal, comme une lettre morte.

A l'époque de ces débats, soixante-neuf condamnés à la déportation étaient détenus au Mont-Saint-Michel.

Les conclusions de M. le comte Cornudet étaient trop contraires à l'opinion systématique de M. le marquis Barbé-Marbois pour que le déporté non jugé de Sinnamari ne combattît pas à outrance les raisonnements du rapport. Dans sa réponse, il donna, à sa manière, de nombreux détails sur l'établissement de la Nouvelle-Galles du Sud : c'était choisir un terrain où bien peu d'adversaires pouvaient le suivre; enfin, après deux jours de débats où se firent entendre MM. de Barante, Ferrand, Lanjuinais, Decazes, de Pastoret et de Lally-Tollendal, dont le dernier seul se montra favorable à l'opinion de M. Barbé-Marbois, l'avis tendant à l'ajournement de la proposition réunit la majorité des suffrages.

M. Decazes, parlant comme ministre, avait avancé dans le cours de cette discussion que certaines parties du Sénégal convenaient à la colonisation des déportés.

On ne saurait trop insister ici sur le défaut absolu, dans ces graves débats, de connaissances exactes sur l'épreuve déjà si avancée de l'Angleterre. L'auteur de la proposition excepté, les orateurs, dans leurs discours, fort remarquables pour la plupart au point de vue purement théorique, ne trouvaient plus que des formules de doutes, dès qu'ils voulaient toucher aux faits.

A cette époque, de nombreux publicistes anglais et quelques membres du parlement, Mackintosh surtout, attaquaient avec ardeur le système de la déportation.

Un des principaux arguments de cet orateur contre l'établissement de la Nouvelle-Galles reposait sur une prétendue faute capitale : de n'avoir point songé, en fondant Sydney, que la base de toute colonie pénale, sagement constituée, doit être la moralité de la population au milieu de laquelle on la place. C'était peu s'embarrasser des fameux griefs de

Franklin; mais qui songeait alors aux enseignements de l'histoire et aux prétextes des séparations politiques?

Des relations exagérées, présentées avec cette assurance qui permet à peine le doute, remplissaient les feuilles publiques de l'Angleterre. Les unes prétendaient qu'après une expérience de trente années, l'empire britannique ne conservait ses colonies australiennes que pour ne pas renoncer entièrement aux fruits attendus des dépenses énormes qu'elles avaient entraînées, et que, si cet abandon avait pu se faire sans l'aveu d'une faute humiliante, le cabinet de Saint-James n'aurait pas si longtemps tardé. D'autres, appelant Sydney la ville du crime, ajoutaient que dans son enceinte la perversité humaine était portée à son comble, et que l'établissement pénal des Anglais offrait aux sauvages eux-mêmes un objet de scandale. Des calculs d'une précision rigoureuse ajoutaient une grande autorité à ces allégations, et les résultats des tableaux statistiques produits contre les établissements de la Nouvelle-Galles, devaient sembler concluants. Cependant toute l'impartialité nécessaire n'avait pas présidé à la confection de ces tableaux. Comparés aux rapports qu'a tant perfectionnés l'administration française, ils réunissaient sans doute, à la première apparence, tous les symptômes de la plus effrayante démoralisation. Le nombre des condamnés de la Nouvelle-Galles offrait, avec notre statistique des délits et des peines, une disproportion prodigieuse; mais un peu de réflexion devait suffire pour éloigner toute espèce de rapprochement. Un établissement pénal, justement soumis à une législation aussi étendue dans ses attributions qu'expéditive dans ses moyens, ne saurait être mis en parallèle avec une société régulière. Un grand nombre d'actes répréhensibles, traduits seulement en Europe au tribunal intérieur des familles, entraînent à Sydney des condamnations judiciaires. La paresse, l'insolence, l'ivrognerie ont des juges dans cette société nouvelle, où la part de l'impunité est presque nulle. Pour établir avec une espèce d'égalité une comparaison vraiment impartiale, il faudrait porter en ligne de compte

et la discipline de nos régiments et les rapports journaliers des chiourmes. Encore, dans un véritable esprit de justice, nos bagnes et la colonie pénale devraient-ils peut-être rester les deux seuls termes de comparaison.

Mais cette réfutation s'est beaucoup trop écartée des débats qui l'ont amenée, débats où ne régnait pas toujours la bonne foi la plus scrupuleuse. L'impulsion était donnée; bientôt des voix nombreuses réclamèrent pour la France un établissement pareil à la colonie pénale de l'Angleterre. Justement effrayée d'une augmentation du nombre des condamnés, qu'expliquent sans la justifier l'accroissement rapide de la population, l'affaiblissement des croyances religieuses et l'amour immodéré du bien-être; ne voyant avec raison dans nos prisons et dans nos bagnes que des écoles de perfectionnement du crime entretenues à grands frais, la France entière parut se lever pour demander, non des peines nouvelles contre des crimes déplorablement multipliés, mais des mesures préventives vraiment efficaces.

Les publicistes ne pouvaient rester étrangers à un mouvement aussi prononcé de l'opinion publique. Divers écrits, fort remarquables par la sagesse des principes et l'absence de toute espèce de déclamation, vinrent bientôt jeter de nouvelles lumières sur une question d'un intérêt si général, et la plupart des journaux en parlèrent souvent avec une modération et une netteté qui méritent de ne pas être mises en oubli.

Après M. de Gérando et l'amiral Willaumez, MM. Benoiston de Châteauneuf et Ginouvier publièrent, entre autres, des considérations fort remarquées, et Malte-Brun, prêchant dans le désert, disait encore, en 1821, avec une haute raison :

« Ces chaînons épars se lieront avant un siècle, et un « vaste réseau de postes anglais enveloppera l'Océanie. Les « hommes d'État du continent se plaindront encore, comme « aujourd'hui, de l'ambition britannique. Rien cependant « n'empêche les autres nations de fonder des colonies dans

« les immenses intervalles qui séparent encore les établis-« sements anglais. »

Ce n'était pas la colonisation pénale que recommandait le savant publiciste; mais son avertissement aurait pu en hâter le jour.

Vers la même époque, le gouvernement de l'île Bourbon faisait, sans plan suivi, passer quelques condamnés à Sainte-Marie de Madagascar.

On avait songé, dans les derniers mois de 1822, à envoyer deux bâtiments sur les côtes ouest de l'Australie, pour chercher un lieu convenable à l'établissement d'une colonie. L'armement de la *Coquille* ayant été décidé à cette époque, quelques lignes d'instructions les plus vagues du monde remplacèrent cette expédition. Le résultat de cette malheureuse économie fut l'occupation anglaise du port du Roi-Georges, peu de semaines après le passage de la corvette française, que commandait le capitaine Duperrey. En 1825, au retour de la *Coquille*, d'Urville et Lesson présentèrent au ministre de la marine un mémoire sur deux colonies pénales à établir par la France : l'une au port du Roi-Georges, l'autre à la Nouvelle-Zélande. Vers le même temps, sur la demande de M. Franchet, directeur de la police générale, Jules de Blosseville, officier de la même expédition, inspiré par des souvenirs pareils, rédigeait un double plan de colonisation, indiquant ces deux contrées.

Ainsi se passèrent les dernières années de la Restauration entre des velléités de colonisation peu suivies d'études, et un système opposé qui grandissait.

Le gouvernement né des barricades de 1830 eut à son origine bien d'autres soucis que celui de la colonisation des forçats. Il comprit de prime abord que cette nature de projets lui était interdite. Cependant aucun abandon officiel ne fut proclamé; et même, en décembre 1831, dans une révision du Code pénal, dont la discussion eut en général peu de solidité et peu d'éclat, le principe de la déportation fut sauvé sur la proposition très-motivée de M. Odilon Barrot.

Bientôt une ordonnance du 3 mai 1833 statua que les individus qui auraient à subir la peine de la déportation, seraient *provisoirement* renfermés dans une des parties de la maison centrale de détention du Mont-Saint-Michel, entièrement distincte des bâtiments occupés par les autres condamnés. Après l'incendie de cette antique abbaye, pareille destination fut donnée, par ordonnance du 22 janvier 1835, à la citadelle de Doullens. Belle-Ile-en-Mer reçut plus tard les mêmes condamnés.

C'était l'époque où la foi au régime pénitentiaire, accepté comme panacée, était la plus absolue. La presse, la tribune, les sociétés savantes en propageaient la doctrine à peu près exclusive.

Toutefois la question de la déportation était encore agitée souvent dans les chambres françaises, avec plus d'idées arrêtées que de connaissances réelles. Presque tous les ans elle revenait à la tribune sous la forme surtout de pétitions plus instinctives que raisonnées, et souvent présentées avec défaveur par les rapporteurs des commissions.

Ces orateurs ne manquaient guère d'insister sur la difficulté de rencontrer un point du globe qui satisfît à toutes les convenances. En général, les paroles sympathiques faisaient défaut. Les rares partisans du système en connaissaient peu les détails. Les adversaires étaient ardents. On anathématisait surtout avec des périodes violentes la prison perpétuelle, entée, disait-on, sur la déportation.

Cependant quelques voix favorables se faisaient entendre de loin en loin. Le maréchal Clausel, entre autres, rendait justice à l'efficacité d'un régime de colonisation pénale.

Quelquefois on proposait Alger; aussi souvent Cayenne, pour recevoir des condamnés et des libérés : mais toujours avec des généralités banales.

En 1835, on discutait une rectification de l'art. 7 du Code pénal; M. Reynard, député de Marseille, proposa Bougie pour lieu de déportation. La chambre de commerce de

Reims abondait dans ce sens. Après un combat de tribune, M. de Lamartine fit adopter par voie d'amendement une disposition donnant aux tribunaux la faculté de décider qu'au terme de cinq ou de dix ans, les condamnés seraient extraits de leur cellule pour être transportés, et achever leur peine au delà des mers. On ne comprit guère alors ce qu'il y avait de fécond dans cette pensée de conciliation des systèmes. Elle venait de plus loin, et elle doit vivre.

Il s'agissait de la nécessité d'établir une prison dans l'une des possessions françaises hors du territoire continental, pour rendre exécutable la loi du 9 septembre 1835. Cayenne et Madagascar avaient été combattus. On avait parlé aussi de la rivière des Cygnes, malgré l'occupation anglaise, qui datait alors de six ans.

Il y eut aussi une discussion fort vive à la tribune, plus vive encore dans la presse, sur un projet assez mal digéré d'emprisonnement d'outre-mer et d'encellulement dans la déportation pour les condamnés politiques.

La question intéressait plus l'avenir que le présent, car il n'existait alors dans les prisons françaises que douze condamnés à cette peine; mais les documents officiels constataient en même temps l'existence, en France, de cent neuf mille repris de justice qui avaient subi des peines infamantes. La question de sûreté publique allait prendre de bien autres proportions.

Salasie, dans l'île de Bourbon, la plus salubre de nos colonies, était alors le lieu proposé par le gouvernement pour cet essai timide; Salasie, vallée profonde, cirque de trois à quatre lieues de diamètre, au milieu des hautes montagnes qui occupent le centre de l'île; bassin entouré de montagnes à pic, avec une seule issue creusée par les eaux; le col de la rivière du Mat, large à peine de quinze mètres; un plateau de dix hectares de superficie, aux bords de la rivière, était le point indiqué.

L'établissement devait comprendre une chapelle, une caserne, une prison, des logements d'administration et des

bureaux sur une surface de vingt-six mille quatre cents mètres carrés, et recevoir au besoin cent déportés.

En termes de stricte légalité, Salasie était destiné à recevoir les individus condamnés à la déportation, quand, aux termes des arrêts, ils devaient subir la peine de la détention hors du territoire continental.

Pendant ces débats parlementaires, dont le principal mérite était, aux yeux de quelques personnages, d'endormir l'attention publique, la marine française ne s'endormait pas. Le capitaine qui devait devenir l'amiral Cécile, avait longtemps croisé dans les parages de la Nouvelle-Zélande. Il en avait reconnu en deux voyages toutes les diverses ressources; il avait étudié tous ses avantages pour la France, comme position militaire, comme point de relâche pour notre marine, et comme lieu de déportation.

Secondant les efforts intelligents du capitaine Langlois, qui consacrait tous ses efforts privés à doter la France de cette possession magnifique, le commandant français avait pris sur lui d'intervenir dans des traités qui nous assuraient la propriété de la baie naturelle d'Acaroa, dans la presqu'île de Banks. De ce point l'extension graduelle dans l'intérieur n'aurait pas offert de difficultés sérieuses.

C'était vers le temps de l'occupation des îles Marquises et de l'établissement du protectorat d'Otahiti. Le capitaine Cécile proposait la prise de possession et un plan d'occupation, soit par le gouvernement, soit par une compagnie protégée. Les titres et les plans étaient produits. Mais d'hésitation en hésitation, deux années se perdirent, et lorsque enfin une corvette de charge et un bâtiment de l'État vinrent consommer une occupation si lentement préparée, depuis peu de jours un mât de pavillon, apporté de Sydney par le capitaine Hobson, avait été planté dans la baie d'Acaroa, et un juge de district y était installé au nom de la reine Victoria. De nouvelles années se passèrent en discussions très-molles, et le pavillon anglais fut arboré. Les premiers colons français

furent maintenus dans la propriété d'environ trente mille acres de terre sous la loi anglaise.

On était en droit de soupçonner que le cabinet des Tuileries avait vu sans trop de déplaisir l'occupation britannique, s'il ne l'avait même favorisée par des indiscrétions calculées. L'esprit de colonisation manquait à un égal degré aux chefs des partis parlementaires, et ce grief fut facilement étouffé. Mais la question générale renaissait toujours.

En 1843, le ministre de l'intérieur demandait l'emprisonnement en commun après douze années d'emprisonnement cellulaire. La question faisait de rapides progrès. Trois ans auparavant M. de Rémusat, prédécesseur de M. le comte Duchâtel, n'avait proposé l'encellulement que pour les détentions préventives. La chambre des députés alla beaucoup plus loin que le gouvernement : elle décida par amendement qu'après dix ans du régime de l'emprisonnement individuel, les condamnés seraient transportés hors du territoire continental de la France, et demeureraient à la disposition de l'État jusqu'à l'expiration de leur peine, suivant un mode qui serait ultérieurement fixé par une loi spéciale. Cet expédient, bon en principe, mais mal digéré, avait évidemment en vue l'Algérie.

Dans ce tournoi pénitentiaire, comme la discussion fut nommée par un académicien, M. Vatout, un orateur de l'opposition, M. le docteur Bouillaud, protesta énergiquement au nom de la science et de l'humanité contre la colonisation pénale. M. la Coudrais, beaucoup plus instruit sur la question que la plupart de ses collègues, proposa fort habilement la suppression des bagnes par voie de déportation. Son amendement fut rejeté.

La discussion amena un discours de M. de Lamartine, qui développa une rare intelligence d'un sujet si étranger à ses méditations. L'illustre orateur présenta un magnifique tableau de la *prodigieuse machine coloniale*, c'était le mot d'un député anglais, et des puissantes provinces créées par une idée juste, malgré la précipitation, le défaut d'ordre, l'absence

de règle, l'imprévoyance et les tâtonnements signalés presque à chaque page de cette histoire. Il fit admirablement valoir les exemples historiques depuis l'époque romaine, et les conditions d'une véritable économie. Il ne craignit pas de traiter l'encellulement de mode humain et préservatif. Il ne lui échappa qu'une erreur de détail; ce fut de faire une colonie pénale de Libéria, la colonie noire des Américains, fondée à la côte d'Afrique comme lieu de refuge et foyer de civilisation. Sa conclusion, très-logiquement amenée, proposait la déportation pour les longues peines, et l'emprisonnement isolé, mais consolé, pour les courtes détentions.

Voici ses propres termes :

« La déportation, après un certain nombre d'années pas-
« sées dans les maisons de détention, sur une terre étrangère,
« sur une terre pénale, et qui devienne ensuite une terre de
« réhabilitation ! C'est le système qui me paraît seul devoir
« donner à la loi son sens, son complément, son efficacité,
« sa moralité tout entière. Sans lui la loi est dans une
« impasse.

« Toutes les nations du monde ont senti la nécessité de
« rejeter leur écume sur des rivages éloignés, et de consti-
« tuer, pour ainsi parler, le juste ostracisme des scélérats
« pour assurer la sécurité des bons citoyens... »

A cette époque; la chambre des pairs demandait que la déportation cessât d'être une fiction légale, et que la peine des travaux forcés agricoles dans une colonie, sous un climat plus énervant que celui de la France, fût substituée à celle des travaux forcés à temps dans les bagnes, pour toutes les récidives.

L'année suivante, la discussion fut reprise. Dans le projet nouveau, la suppression des bagnes entraînait la création de maisons de travaux forcés. Le gouvernement proposait qu'elles fussent élevées toutes en Algérie; la commission de la chambre des pairs modifia cette proposition, en ajoutant à la France africaine les côtes de France et les îles dépendant du territoire continental. Elle voulait aussi que

l'Afrique pût, comme la France, recevoir les établissements destinés à la correction des enfants.

Il n'y avait là qu'un germe fécond. Les événements de 1848 semblèrent déconcerter pour longtemps toute pensée d'une pareille réforme. On proclama presque à la fois le droit au travail pour les fainéants, et l'abolition du travail dans les prisons, dont il est la consolation nécessaire. Mais bientôt survinrent les divisions profondes des partis républicains : les attaques à main armée contre la représentation nationale; la guerre civile, la dictature; toutes les conséquences enfin de la violence faite aux instincts du pays.

Il est instructif de reproduire ici la motion présentée, le 23 juin, par un orateur de la république modérée :

« Je demande que le pouvoir exécutif, dès cette nuit, « fasse arrêter les journalistes, afin que demain ils n'empoi« sonnent pas la population... Je demande que demain, ces « journaux, dès l'instant où ils manifesteront *la moindre « idée d'anarchie,* soient immédiatement saisis... Je de« mande que cette nuit on fasse arrêter une portion de ceux « qui ont provoqué la guerre civile... Si nous ne profitons « pas du désastre pour nous *débarrasser* de quinze ou dix« huit cents fauteurs d'anarchie, qui empoisonnent la capi« tale et le pays, la république ne pourra survivre... Je de« mande que, pour le crime du 15 mai comme pour celui « d'aujourd'hui, *la déportation ait lieu sur la reconnais« sance de l'identité des individus.* »

Les traditions de fructidor renaissaient intactes. Cette déportation, il faut se hâter de le dire, n'eut qu'un commencement d'exécution.

Des commissions de clémence, et bientôt le droit de grâce exercé par le prince président de la République, rendirent à la liberté les hommes égarés, enivrés un moment. Il ne resta sous les verroux que quatre cent soixante-huit repris de justice, qui s'étaient crus trop tôt les maîtres de l'ère nouvelle.

Par une de ces contradictions plus apparentes que réelles

dont les révolutions ne se font jamais faute, la seconde République française, dans sa courte période triomphante, et dans son mécanisme gouvernemental si compliqué, n'abandonna pas la pensée de la suppression des bagnes et de la création d'un *Botany-Bay* français. A l'assemblée constituante, les comités de la législation et de la marine chargèrent des sous-commissions spéciales d'aviser au perfectionnement du régime pénitentiaire, après une visite des prisons. Il s'ensuivit la création d'une commission nouvelle, grande commission de dix-sept membres, nommée par cinq comités, et présidée par M. Thiers, qui en résuma fort habilement les travaux. Le régime actuel de l'emprisonnement fut condamné à l'unanimité; l'isolement cellulaire repoussé, surtout comme trop dispendieux; l'on résolut que les travaux forcés devaient être remplacés par la relégation des forçats dans une colonie lointaine, en Algérie au moins, où ils seraient bientôt suivis par les réclusionnaires, et que la Corse aurait à recevoir les condamnés correctionnels à plus de deux années d'emprisonnement.

Mais les événements marchaient plus vite que les travaux législatifs. Le rapport était confié à Léon Faucher, qui devint ministre; et l'œuvre de la commission n'aboutit pas.

L'assemblée législative reprit plus résolûment cette question, sur l'initiative de l'amiral du Petit-Thouars et de M. Boinvilliers. Le pouvoir était d'accord avec ces inspirations. A peine arrivé à la tête des affaires, le prince président de la République française avait hautement manifesté sa préférence motivée pour la colonisation pénale sur tous les autres systèmes répressifs. Un an à peine s'était écoulé, et déjà un établissement disciplinaire, créé par une loi, se formait en Algérie, dans la province de Constantine. Le pénitencier agricole, fondé sur le territoire salubre, fertile et bien arrosé, de l'ancienne Lambessa, de Lambessa la Vengeresse, comme l'avaient dénommée les Romains, il y a vingt siècles, dut recevoir, sur une étendue de deux mille cinq cents hectares, et dans un vaste bâtiment comprenant

six cents cellules, une partie des transportés de juin 1848, voués au régime consacré par nos pénitenciers militaires, aux travaux agricoles surtout, et aux métiers les plus nécessaires pour les sociétés naissantes. Institution féconde qui promettait au repentir et au travail un établissement définitif, sous les conditions les plus favorables !

La vallée de Vaïthau, dans l'une des îles Marquises, devait recevoir les condamnés à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée, substituée en certains cas à la peine de mort; et Noukahiva, une autre de ces îles, était destiné à l'exécution de la peine de la déportation simple à perpétuité, hors du territoire continental.

Ce n'était là qu'un premier essai. Bientôt un large système de suppression des bagnes et de création d'une colonie lointaine fut mis à l'étude. Le message présidentiel du 12 novembre 1850 exposait ainsi, avec une suprême prévoyance, la pensée d'une réforme nécessaire :

« Six mille condamnés renfermés dans nos bagnes grèvent « le budget d'une charge énorme, se dépravent de plus en « plus et menacent incessamment la société. Il me semble « possible de rendre la peine des travaux forcés plus ef« ficace, plus moralisatrice, moins dispendieuse et plus « humaine, en l'utilisant au progrès de la colonisation « française... »

Au mois de mars suivant, une commission d'officiers supérieurs de la marine étudiait, sous la présidence de l'amiral de Mackau, la recherche d'un lieu de déportation. L'avis de la majorité fut que les condamnés aux travaux forcés à perpétuité devaient être envoyés dans la Guyane, et les condamnés aux travaux forcés à temps transportés en Algérie, dans des colonies pénitentiaires à Oran et à Constantine.

Un décret du 27 mars 1852, rendu dans la période du pouvoir impérial constituant, réalisa cette pensée féconde; deux mille forçats allèrent chercher à la Guyane un séjour perpétuel pour les condamnés à plus de huit ans; pour les autres, égal à la durée de leur peine; tandis que dans l'é-

glise de Saint-Louis de Rochefort une imposante solennité célébrait une ère nouvelle pour les condamnés.

C'est l'abolition du bagne avec le maintien impératif des travaux forcés. Le principe reste, il était utile; la forme était vicieuse, elle est changée.

Il fallait une loi de l'État : elle fut promulguée le 30 mai 1854. Elle consacrait l'abolition des bagnes dans nos ports, et la translation des forçats hors du territoire de la France et de l'Algérie, dans nos possessions lointaines, sans détermination absolue de lieu, réserve très-prévoyante, et avec droit provisoire de retenir les condamnés sur le continent jusqu'à dispositions convenables prises au delà des mers.

Aujourd'hui, la déportation, placée au troisième rang des peines du droit commun, entre les travaux forcés à perpétuité et les travaux forcés à temps, est écrite dans nos lois de justice militaire pour nos deux armées, comme dans la législation pénale applicable à la population civile.

La peine des travaux forcés est maintenue; mais, à leur utilité plus que problématique dans nos arsenaux maritimes, la sagesse de la loi substitue l'œuvre entière de la colonisation. Il suffira d'une administration ferme et prévoyante pour moraliser ces conditions nouvelles, et pour faire servir toutes ces forces brutes au plus grand bien public. La résidence obligée après l'expiration de la peine en fournit les moyens assurés.

Routes, fortifications, constructions civiles et maritimes, réparation des vaisseaux, agrandissement des ports, tout ce qui demande le nombre et la force, tout ce qui était impossible jusqu'ici pour les colonies, leur est devenu facile.

La loi est sage par ses dispositions générales, qui savent allier des garanties suffisantes pour tous les intérêts, et une latitude nécessaire pour que des erreurs d'application soient facilement réparées.

Le choix du lieu où se ferait cette nouvelle épreuve n'avait pas été le moindre des embarras. Que de noms déjà

et depuis longtemps prononcés, presque au hasard le plus souvent !

Nous ne comptons pas les publicistes qui ont indiqué l'Algérie pour en faire, comme on dit encore, le *Botany-Bay* de la France.

La Guyane, Madagascar, le Sénégal, ont été surtout désignés, à cause sans doute des établissements formés par la France; la Louisiane même, s'il eût été possible de revenir sur sa déplorable cession. Tantôt on a recommandé les îles du Salut, au nord de Cayenne, ou quelque poste bien situé sur les bords de la rivière de Sinnamari; tantôt on a présenté les îles habitables de l'archipel des Bissagos, avec Boulam pour chef-lieu, ou divers points à peine découverts de l'Océanie. Péron a signalé la rivière des Cygnes, ou le port Western, à la Nouvelle-Hollande; Malte-Brun, la terre de Kerguelen, découverte par les Français, et les îles de Marion ou de Crozet; celles de Saint-Paul et d'Amsterdam pour stations secondaires; et peut-être, par suite, un établissement à la terre de Nuytz. Subsidiairement, il mentionne la Terre-de-Feu et la Patagonie; Zanzibar; une colonie à café et à aromates au port Louquez de Madagascar, et un poste militaire et commercial à la Cochinchine.

Moreau de Jonnès indique la Désirade, Bièque et Saint-Martin; M. Charles Lucas, la Désirade, dans le cas d'*homicide par récidive;* Cayenne pour arrestations arbitraires et atteintes à la liberté de la presse ou à la liberté des cultes; et l'île de Saint-Martin pour les conspirations et rebellions à main armée. L'auteur d'un écrit fort remarquable sur l'emprunt haïtien, passant en revue les créances du gouvernement français sur l'Espagne et sur Haïti, indique une portion du territoire espagnol, soit dans les Antilles, soit aux Philippines, et la presqu'île de Samana; Laisné de Villevêque, dans un mémoire inédit et dans un discours de tribune, la rivière des Cygnes; M. Jeulin, directeur, et M. Vingtrinier, médecin des prisons de Rouen, une des îles de la Nouvelle-Zélande; le conseil général de la Seine-Inférieure, Mada-

gascar ou les Séchelles; celui du Jura; l'une des îles de Porto-Rico, des Philippines, de Mindanao ou de Manille, au moyen d'un traité avec l'Espagne; M. Stanislas d'Escayrac, l'île de Mayotte, les établissements de Sainte-Marie et de Nossibé, et la baie de Diégo-Suarez, ou tout autre point de la côte septentrionale de la grande terre de Madagascar; M. Raffenel, le Sénégal et l'Algérie, qui sont à ses yeux les Indes de la France; inépuisable grenier que la Providence nous tenait en réserve.

La Corse, en admettant la possibilité d'introduire dans ses makis la culture du thé; les îles Malouines, malgré les essais infructueux de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, et beaucoup plus tard de la république Argentine, ont eu, tour à tour, ainsi que les régences Barbaresques, leurs partisans plus ou moins vivement réfutés. M. le marquis Barbé-Marbois surtout a combattu à outrance la plupart de ces propositions; il a même avancé que les mille lieues de la côte occidentale de l'Australie n'offraient pas un seul endroit propre à l'établissement d'une colonie. L'Angleterre s'était déjà chargée de lui répondre.

Quand le moment est venu, c'est, comme on l'a vu, sur Cayenne que s'est arrêté d'abord le choix du gouvernement. C'est dans cette colonie, peu florissante malgré tous les dons de la nature, qu'a été versé le bagne de Rochefort.

Sans doute il eût mieux valu, pour la colonisation, choisir dans les trois bagnes les artisans les plus valides et les plus aptes aux travaux de premier établissement. Mais on jugea que la suppression immédiate d'un bagne tout entier serait une satisfaction plus grande et plus solennelle à la morale publique.

Il fallait, pour consacrer cette abolition du bagne, plus qu'une cérémonie, si touchante et sympathique qu'elle fût; il fallait plus que les discours de rentrée des membres éminents du ministère public, exaltant à l'envi les sages mesures qui écartent de nos ports l'infection des bagnes, et les rejettent jusqu'aux extrémités du monde : il fallait, dans

cette expatriation, l'exemple de la plus courageuse abnégation et du dévouement religieux. Les sœurs de charité, les missionnaires de Picpus et la compagnie de Jésus l'ont donné avec une généreuse simplicité, et les nouveaux déportés des îles Marquises et de la Guyane peuvent témoigner de vertus chrétiennes qui ont épuisé tous les sacrifices, jusqu'à celui de la vie.

Voici une admirable lettre écrite par l'archevêque de Calcédoine à M. de Falloux, pour être communiquée à l'assemblée constituante :

« J'apprends à l'instant qu'un grand nombre de détenus « doit être exporté aux îles Marquises. Ces îles, Monsieur le « représentant, sont évangélisées depuis longtemps par des « prêtres de notre maison de Picpus ; et si nous allons cher« cher si loin des âmes à consoler et à sauver, pouvons-nous « abandonner ceux de nos malheureux compatriotes qui sont « envoyés dans ces îles lointaines? Les consolations et tous « les autres secours que procure la religion leur sont néces« saires pendant la traversée, qui sera fort longue. Qui « pourra leur communiquer ces précieux avantages, s'ils « partent sans avoir avec eux quelques prêtres? Je m'offre, « Monsieur, à fournir plusieurs ecclésiastiques de notre mai« son, pour accompagner, jusqu'aux îles Marquises, ceux de « nos compatriotes qui y seraient envoyés. Si vous pensez, « Monsieur, que cette offre puisse être acceptée, je vous prie « de vouloir bien la présenter à qui de droit : il me semble « qu'elle ne peut manquer d'être agréée par l'assemblée « nationale..... »

Ce sera toute une histoire à écrire, une longue et intéressante histoire, que le récit de la nouvelle épreuve tentée à la Guyane française après l'immigration imprudente de 1763, et la déportation politique et homicide qui entache par un odieux contraste la molle époque du Directoire.

Au moment où ce choix avait été résolu, un publiciste, ennemi systématique de toute colonisation pénale, et dont l'avis n'était pas écouté, s'en consolait en prédisant que la

colonie pénitentiaire deviendrait une colonie mortuaire. Il a eu le malheur de n'être pas faux prophète dans cette question d'un si grand intérêt national.

Il faut vraiment qu'une indicible fatalité s'attache à ces rivages féconds, qui ne demandent que des peuples.

« Une pensée toute philanthropique, a dit l'Empereur à « l'ouverture de la session législative de 1857, avait engagé « le gouvernement à transférer les bagnes à la Guyane ; mal- « heureusement, la fièvre jaune, étrangère à ces contrées « depuis cinquante ans, est venue arrêter le progrès de la « colonisation. On élabore un projet destiné à transporter « ces établissements en Afrique ou ailleurs. »

Ailleurs, dans la pensée impériale, c'est la Nouvelle-Calédonie, grande île heureusement choisie (1), et le point libre du globe le plus convenable avec Madagascar, s'il faut renoncer à toute pensée d'une colonisation française de la Nouvelle-Zélande. Mais il est permis d'espérer aujourd'hui que la nécessité d'abandonner les établissements de la Guyane a cessé de se faire sentir, et que deux colonies pénales françaises rivaliseront entre elles d'importance et de bonne administration.

En septembre 1857, le brick le *Railleur* partait de Brest chargé de forçats pour la Nouvelle-Calédonie ; cinq cents condamnés étaient embarqués deux mois après, encore pour Cayenne, où les envois n'ont été que très-momentanément suspendus. Seize de ces hommes étaient des condamnés politiques.

De favorables présomptions signalent nos établissements naissants de la Nouvelle-Calédonie : le plus doux climat du

(1) Ce choix habile et humain dément l'anathème suivant de M. Méry dans son roman du *Transporté :*

« Quand la justice déporte des criminels, elle ne les envoie pas dans des « paradis terrestres. Elle choisit sur la carte ce qu'il y a de mieux dans le « mal, et sa clémence est pire que sa cruauté. Le bourreau tue d'un seul « coup ; le climat n'est pas aussi expéditif : il lui faut un an pour la même « opération. »

monde ; l'état sanitaire le plus satisfaisant, constaté par une épreuve d'une année entière sans une seule mort dans la division navale ; les infatigables explorations du premier gouverneur, le capitaine du Bouzet ; les fruits d'Europe et des tropiques acclimatés ; de belles montagnes et de riches vallées extraordinairement peuplées d'une race très-intelligente : voilà des avantages précieux. Mais cette race est plus perverse encore qu'intelligente, et du caractère le plus mobile. Il passe généralement pour impossible de rien entreprendre sur une large échelle, tant qu'elle n'aura pas disparu. Rien cependant ne menace nos annales de colonisation des scènes de destruction qui ont signalé partout les établissements de l'Angleterre. Les insulaires cannibales de Poëbo et de Bélep, refoulés par la civilisation, peuvent émigrer d'île en île sur des pirogues qu'ils dirigent avec adresse. Et pourquoi ne seraient-ils pas sauvés par l'Évangile ? Les premiers pas sont faits.

A l'avant-garde, la France compte huit missions des Pères Maristes, dont la plus ancienne, devenue tout à coup prospère après de cruelles épreuves, compte déjà huit années d'apostolat.

Le 15 août 1857, l'église du Port-de-France, ornée d'un tableau envoyé de Sydney par le P. Jean de Solesme, a été solennellement inaugurée. La force religieuse a précédé la force matérielle, et déjà nos défrichements sont gardés par de véritables avant-postes de catéchumènes.

II

IMITATIONS ÉTRANGÈRES

Il a fallu, pour l'utilité plus que pour l'attrait de ce livre, insister longuement sur l'état de la question en France, sur des controverses d'abord, et enfin sur des faits significatifs. Il convient d'exposer aussi, mais beaucoup plus rapidement, l'influence de la grande épreuve anglaise sur les autres nations. Là encore plus de pensées que d'actes; mais le mouvement des esprits et quelques faits secondaires ne sauraient être passés ici sous silence.

La plupart des puissances de premier ordre ont eu, quelques-unes même dès un temps reculé, des lieux d'expiation, soit sur le sol natal, soit, et cela le plus souvent, dans des possessions lointaines; mais sans aucune pensée de régénération morale, et avec un but unique d'intimidation. Tous ces actes préservateurs sont résumés au début de cette étude historique.

Quel a été l'effet réel du grand exemple de l'Angleterre sur la législation pénale du reste du monde civilisé? un effet lent, mais continu; pour le plus grand nombre des anciens États, une direction meilleure, une imitation persévérante, un régime plus humain à la fois et plus réformateur des prisons

et des bagnes. Mais presque toujours le terrain de la colonisation a manqué.

La Prusse, sans marine, sans possessions d'outre-mer, a manifesté une tendance marquée, dans son administration d'abord, dans ses lois plus tard, à se faire de la déportation un moyen de sûreté publique.

Au commencement de notre siècle, le roi de Prusse, justement préoccupé de l'accroissement et de la gravité des récidives, avait chargé ses envoyés en Espagne, en Portugal, en Russie et en Hollande, de négocier l'admission des condamnés de son royaume dans les possessions lointaines de ces puissances. La Russie seule répondit; et bientôt cinquante-huit condamnés prussiens furent remis aux magistrats russes, pour être conduits à Nertschinsky, en Sibérie. Le grand-duché de Mecklembourg conclut un traité absolument sur les mêmes bases.

En 1856, le bruit s'est accrédité que le gouvernement prussien voulait acheter de l'empire de Maroc quelques kilomètres carrés de terrain, pour fonder un établissement pénitentiaire au lieu même où le prince Adalbert avait été blessé par des pirates.

De leur côté, les États de Hesse-Darmstadt avaient agité sérieusement une question pareille. M. Van Bibra, membre de la seconde chambre représentative, avait fait, en 1827, une motion pour proposer la déportation des criminels du grand-duché, en allégement des frais à la charge de l'État, pour meurtre, infanticide, vol sur les grands chemins, incendie et parjure. Suivant ce système, beaucoup d'hommes, antérieurement condamnés à dix ou vingt ans de réclusion, devaient accepter une commutation de peine dans l'espoir d'un avenir meilleur. La Nouvelle-Galles et la terre de Van-Diémen allaient être destinées à les recevoir; et, tous les deux ou trois ans, une expédition serait partie de Hambourg ou d'un port de la Hollande. Cette mesure promettait autant d'économie pour l'État que d'avantages pour le condamné. Mais c'était trop compter sur le bon vouloir du cabinet de

Saint-James, comme sur son besoin d'un concours européen pour peupler ces terres nouvelles.

Ces difficultés sans doute ont empêché la réalisation de ce projet. Quatorze ans plus tard, au moment d'une révision des lois pénales, la déportation, qui jusque-là était écrite dans la législation d'une partie du grand-duché, a été rayée des codes hessois.

Cette pensée, d'ailleurs, ne se renfermait pas dans les limites de la Hesse grand'-ducale. C'est dans le même ordre d'idées qu'en 1832, le sénat de Hambourg faisait étudier la question d'une colonie allemande de déportation dans l'Océanie. Trois voyageurs étaient chargés d'une exploration, sous la conduite du docteur Jentzen.

On a cité encore quelques exemples de déportation infligée par l'Autriche, mais seulement par mesures administratives.

L'Espagne, sous la régence de la reine Christine, a envoyé des condamnés politiques aux îles des Larrons, dans les Mariannes et à Porto-Rico; tandis que sa riche colonie des Philippines déportait des criminels à Sambouangan, dans les îles de Mindanao et de Guajan.

On a attribué au gouvernement pontifical des négociations avec la France, pour faire recevoir certains condamnés romains dans les défrichements de l'Algérie.

Un singulier système, adapté aux mœurs italiennes, c'est celui des Marais-Pontins, mélange de droit d'asile et de régime pénitentiaire. Là, dans une vaste ferme relevant de la fabrique de Saint-Pierre-de-Rome, les criminels qui ont pu se soustraire à la justice, viennent chercher la vie sauve et un rude travail. Ils acceptent assez franchement la rigueur des règlements disciplinaires, et la condition de ne point s'écarter de leur refuge. L'épreuve de cette institution étrange a été favorable. Le nombre des bandits romains est bien affaibli; mais aussi quels auxiliaires tout enrégimentés pour un jour de révolution!

De son côté, le gouvernement napolitain, achetait, en 1843, l'île de Lampedouze pour une colonie de con-

damnés. Un établissement de même nature a été créé en Calabre, à la Tremiti. L'île inculte de Favignana a reçu aussi quelques criminels siciliens. Aujourd'hui, un essai tout à fait nouveau, la colonisation exclusive des condamnés politiques de Naples, se tente sur les rives du Parana, dans l'Amérique méridionale, par suite d'un traité conclu avec la république Argentine. Beaucoup ont accepté cette commutation de peine, qui, pour les prolétaires entraînés dans les troubles civils par les ambitieux déclassés, deviendra un bienfait certain. Une pensée généreuse a choisi pour cette expatriation une des terres les plus fécondes et un climat d'une salubrité sans égale.

Le duché de Parme était, dit-on, à la veille d'adopter la même mesure de sûreté et d'humanité.

Les colonies anglaises ont eu, elles aussi, leurs systèmes particuliers et leurs imitations réduites du régime pénal de la mère patrie.

Après quelques établissements abandonnés pour insalubrité, l'Inde a envoyé longtemps, à Singapore, ses *convicts*, qu'on rencontrait à chaque pas, portant sur leur front tatoué en langue hindoue les motifs de leur condamnation, et placés là au milieu des gens sans foi ni loi de tous les pays. Les condamnés chinois étaient les plus nombreux dans cette opulente sentine.

Aux îles Pomotou, les premiers missionnaires catholiques ont trouvé une petite colonie pénitentiaire d'Indiens, relégués dans cet étrange archipel, pour avoir massacré l'équipage d'un navire marchand.

Dans l'île Maurice, notre ancienne Ile-de-France, des routes magnifiques ont été ouvertes et entretenues par des forçats indiens envoyés des présidences de Madras et de Bombay.

L'île Robben, à une lieue de la baie de la Table, est devenue le lieu d'expiation du cap de Bonne-Espérance. Les malfaiteurs et les esclaves rebelles y sont condamnés au travail des mines d'ardoises.

Les pontons des îles Bermudes doivent être signalés aussi. On leur a livré près de quatorze cents condamnés employés à divers travaux publics, qui couvraient en grande partie leurs frais d'entretien; car, toutes déductions faites, ils ne coûtaient en moyenne à l'État que cent dix-sept francs onze centimes par an.

Gibraltar n'a pas moins tiré parti de la main d'œuvre des *convicts*, et, dans les désastres de l'Inde anglaise, de nombreux cipayes, épargnés après leur défaite, ont dû être envoyés à la Grande-Andaman. Il en a été offert à diverses colonies. La Guyane anglaise a demandé une vaste immigration d'Hindous révoltés des moins compromis, qui seraient transportés avec leurs familles aux frais de la compagnie des Indes. La cour de Démérara réclamait en même temps, pour les travaux publics, mille condamnés à perpétuité ou à long terme.

On peut mentionner encore, mais pour sa singularité seule, un projet sérieusement discuté par un journal anglais, au moment de la dernière guerre d'Orient. Il voulait remplacer la colonisation pénale de la terre de Van-Diémen par celle de la Crimée, et convertir cette province en un vaste pénitencier britannique, où les travaux des condamnés pourraient établir une base productive d'opérations contre la Russie. Mais revenons à des réalités.

Pendant l'occupation de Sumatra par l'Angleterre, un établissement avait été fondé à Bencoolen, sur la côte occidentale de cette île, pour les condamnés du Bengale. Fort mal administrée d'abord, cette colonie pénale fut réformée en 1818 par un nouveau gouverneur, sir Stamford Raffles, qui divisa les déportés en trois classes. Aux moins coupables, la vie des champs avec un salaire assuré; venait au degré suivant l'assujettissement aux travaux publics avec une liberté relative. Les plus criminels, sévèrement gardés jour et nuit, subissaient de véritables travaux forcés. Cette colonie prospérait, lorsque, en 1824, Sumatra fut enfin restitué au royaume des Pays-Bas.

Peu après, les états généraux furent consultés sur la réforme des lois criminelles. Une forte majorité se prononça pour le maintien de la peine de la déportation dans la loi écrite, et pour son exécution par delà les mers.

L'Amérique espagnole elle-même, quoique bien loin de souffrir d'une exubérance de population, n'a pas perdu le souvenir des *presidios*.

Pour le Chili, c'est un legs de l'administration monarchique. Dans les années qui précédèrent l'émancipation, plusieurs personnages politiques avaient été exilés dans l'île de Juan-Fernandez. La tradition ne s'est pas perdue. Les retours de fortune se succèdent rapidement, et chaque parti triomphant ne manque pas de livrer à la déportation les chefs du parti vaincu, dont jamais la revanche ne se fait longtemps attendre. Le lieu de bannissement est salubre.

Il est arrivé une fois que les condamnés se sont emparés d'une forteresse et du gouverneur, qu'ils ont embarqué après quelques semaines de captivité. Il y a eu enlèvement de navires des États-Unis, et déclaration d'indépendance; mais bientôt tout est rentré dans l'ordre, tel que l'ordre peut exister dans ces folles sociétés américaines. La république du Chili s'est fait une seconde colonie pénitentiaire mieux située, à la Terre-de-Feu, dans le détroit de Magellan.

Le Pérou fait exploiter par des condamnés, aidés de quelques malheureux Chinois, les immenses collines de guano entassées depuis le commencement du monde par les oiseaux de mer sur trois des îles Chincha. Un brick de guerre maintient l'ordre parmi cette population turbulente et misérable, à peine vêtue, à peine nourrie. Un anneau de fer entoure la jambe des criminels péruviens, qui, pour la plupart, restent cinq ans livrés à ce rude travail.

La république Argentine, concédant à un Français établi à Buénos-Ayres un privilége de vingt années pour la chasse des animaux sauvages provenus des animaux domestiques laissés aux îles Malouines par les Français, a tenté, avec toute l'imprévoyance des nouvelles sociétés de l'Amérique

espagnole, un essai de colonisation pénale. Un détachement de soldats envoyés pour protéger l'établissement fondé sur les ruines mêmes de l'ancienne colonie française, se composait en grande partie d'hommes expulsés pour leurs crimes. Plus tard, quelques Indiens convaincus de vol furent condamnés à la déportation dans ces îles par les juges de Montévidéo. Le colonel français qui commandait le détachement fut assassiné par ses soldats ; un bâtiment de notre nation vint s'emparer des assassins et les livra aux tribunaux de Buénos-Ayres. Huit jours après, le pavillon anglais flottait sur les murs restaurés du vieil établissement de Port-Louis, dont la Grande-Bretagne voulait changer le nom en celui de Berkeley.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la petite république Dominicaine qui n'ait voulu avoir son *Botany-Bay* dans la presqu'île de Samana.

La Turquie a eu, elle aussi, ses projets et même ses commencements d'essais. Tripoli de Barbarie avait été désigné pour une large épreuve, et l'on a vu des condamnés albanais défricher les landes du Sandjack de Trébisonde.

Jusque dans la cinquième partie du monde, les partisans de la colonisation des forçats peuvent compter dans leurs rangs le chef d'une peuplade à peine livrée à la civilisation. Pomaré II, roi d'Otahiti, mort en 1821, admirait l'établissement pénal des Anglais, et avait résolu de donner à son peuple une institution semblable. L'île Palmerston était choisie pour recevoir les turbulents et les malfaiteurs de ses États, et les missionnaires anglicans devaient prévenir de cette mesure les gouvernements d'Europe et d'Amérique. Pomaré attachait même un si grand prix à l'amendement des coupables, que le but principal de cette notification diplomatique était de prévenir l'enlèvement des déportés otahitiens pour la culture des colonies.

Les missions catholiques ont révélé à l'Europe que la Chine les avait devancées dans l'institution des colonies pénales, comme dans la plupart de nos découvertes modernes.

Ili, dans le Torgot, province de la Tartarie Mongole, est le *Botany-Bay* de l'empire chinois. Le voyage est rude pour les condamnés. Il leur faut traverser les monts Moussour, gigantesque chaîne de glaçons amoncelés, qu'on ne franchit qu'en taillant son passage. Ce fait n'est rapporté ici qu'à titre de curiosité historique : il n'est ni un modèle, ni une imitation.

Dans les derniers temps, les six grands rois de l'insurrection du Céleste-Empire ont été accusés d'avoir annoncé dans leurs proclamations la volonté ferme de faire de Pékin une sorte de *Botany-Bay;* ce qu'ils appellent *dégrader l'antre des monstres, en le changeant en prison pour les pécheurs.* On sait aussi que, dans les provinces de Li-Chorri-Chhi et de Tan-Toouan, l'exploitation des gisements aurifères, considérée comme très-pénible, se fait par les criminels condamnés aux travaux forcés.

III

OPINIONS ET CONTROVERSE

La controverse est restée ardente sur le principe de la déportation et sur le danger de donner à une nation une origine impure. Des philanthropes très-exclusifs et des économistes trop systématiques eux-mêmes ont reproché à ce système de ne pas faire couler les larmes de l'expiation. On a recherché partout des autorités, rétrospectives ou non. Il est de la loyauté de cette étude de citer ici quelques-unes des plus concluantes en apparence.

Que d'adversaires à combattre, et parmi eux combien d'hommes éminents dont le nom fait autorité, dont l'expérience est d'un grand poids!

En Angleterre, Bentham, Samuel Romilly, Bannister, le romancier Dickens, lord Campbell, lord Grey à la tribune; et, le plus ardent de tous, l'archevêque protestant de Dublin; le docteur Whately, dans ses *Remarques sur la transportation!*

En France, M. Bérenger, M. Lélut, M. Charles Lucas, M. Faustin Hélie, M. Chauveau!

Beccaria, envisageant la question à un point de vue assez singulier, trouvait que par l'esclavage (lisons la déportation)

dans les pays éloignés, on envoyait des criminels porter un exemple inutile à des sociétés qu'ils n'avaient pas offensées, exemple perdu pour la nation chez laquelle le crime avait été commis. La conclusion la plus logique devrait être la recommandation du pilori.

Écrivant à une époque où la déportation ne comptait guère de détracteurs, et n'avait pas encore d'adversaires par système, Jérémy Bentham combattait déjà ce régime comme n'étant ni préventif, ni exemplaire, cachant le châtiment au lieu de le montrer. « Une scène pénale qui se passe à mille lieues « de nous, disait-il, ne produit pas plus d'impression sur « l'esprit du peuple que celle qui s'est passée il y a mille « ans. »

C'est dans le même ordre d'idées que M. Rossi, comme M. Bérenger, trouve cette peine peu exemplaire; il l'accuse d'être peu apte à réformer le coupable; il y voit même une tendance immorale; et M. Bérenger va jusqu'à la déclarer atroce dans sa réalité, inefficace dans ses leçons.

M. Lélut n'admet pas qu'on puisse « fonder une société « nouvelle avec les éléments les moins sociables, les plus « impurs, les moins laborieux de l'ancienne société; la « fonder sans la famille, avec des prisons pour base, et les « châtiments les plus rigoureux pour frein... » — « La so- « ciété, qui est la vie, ajoute-t-il, ne naît pas du crime, qui est « la mort. » Il dit encore : « On ne peut guère choisir un « système de répression pénale qui ne soit supérieur au « système de la déportation appliquée sur une grande échelle « aux crimes et aux délits de droit commun. »

« Je ne conçois pas, disait Bernardin de Saint-Pierre dans « son *Voyage à l'Ile-de-France*, la politique d'imaginer que « ceux qui troublent une société ancienne peuvent servir à « en faire fleurir une nouvelle. »

Le P. Labat, écrivain judicieux, avait vu aux îles du Vent des colons tirés des galères. Cette expérience ne le satisfaisait pas. « Que doit-on attendre de ces sortes de gens? « écrivait-il dans sa *Relation de voyage;* ils ne sont bons

« en sortant de là que pour aller à la potence, et point du « tout pour le travail... »

L'amiral Laplace a écrit : « N'allons pas encourager les « crimes par la déportation. »

C'est là un côté de la question qui mérite d'être traité avec quelques développements, en rapportant surtout des faits, sans oublier qu'il ne faut pas en abuser.

A entendre les partisans exclusifs du régime pénitentiaire avec ou sans cellules, le vice le moins réparable attaché à la peine de la déportation, c'est qu'elle a énervé le bras de la justice ; c'est que des indigents, instruits des ressources qu'offre l'expatriation aux habitudes laborieuses, sont devenus criminels un seul instant, pour se faire transporter aux frais de l'État dans les colonies pénales.

On a dit : « C'est précisément depuis la colonisation de « l'Australie qu'on a remarqué l'accroissement de crimina- « lité qui épouvante la société anglaise : conséquence logi- « que d'un châtiment inefficace.

« L'attrait de la déportation, comparée aux autres peines, « fait renaître les crimes en plus grand nombre dans la mère « patrie. »

Il est hors de doute, pourquoi ne pas en convenir? que plusieurs témoignages considérables ont été recueillis dans ce sens, surtout depuis la fièvre de l'or, qui a singulièrement atténué l'intimidation. Que la déportation, placée dans les lois répressives immédiatement après la peine de mort, doive perdre son rang, si elle n'est pas accompagnée de quelques circonstances nouvelles, nul esprit sage ne le contestera !

Il est vrai que des soldats, après quelque temps passé dans la colonie, se sont fait condamner dans le seul but de ne pas retourner à Madras avec leur régiment ;

Que d'autres soldats des garnisons de Zante et de Céphalonie, ont manqué avec une persévérance calculée aux règles de la discipline, pour obtenir la gratuité du passage en Australie ; et ce n'a pas été sans succès : presque tous ont obtenu

la transportation qu'ils attendaient. Un seul avait payé de sa tête le vœu commun.

On a vu de jeunes soldats irlandais combiner de légers larcins avec toutes les circonstances nécessaires pour conquérir et s'assurer, par la peine de la déportation, tous les bénéfices de l'émigration.

En 1849, le gouverneur du cap de Bonne-Espérance, sir Harry Smith, écrivait au comte Grey que des soldats, fatigués de la vie militaire, se faisaient condamner à la déportation, pour devenir colons libres à l'expiration de leur peine.

Ces tristes calculs ne sont pas nouveaux.

On a bien vu, à Rouen, un jeune homme, condamné en police correctionnelle, demander en appel, à la cour royale, un emprisonnement plus long, pour amasser un pécule qui lui permît de rester honnête.

Il en sera de la colonie comme du bagne : on commettra des crimes pour y être envoyé des maisons centrales. La réclusion devrait être une peine plus élevée que la déportation.

Un romancier spirituel et ingénieux, M. Méry, a exagéré ainsi ce côté de la question :

« Un jeune homme, et il y en a beaucoup comme celui-« là, un jeune homme se reconnaît un goût invincible pour « les voyages de long cours ; il ne rêve que d'archipels lu-« mineux, d'océans plus ou moins pacifiques, de mines de « perles, d'émeraudes, de diamants, de corail, de femmes de « toutes couleurs séduites avec des verroteries, d'héritières « anglaises qui ont une île pour dot : par malheur ces longs « voyages coûtent des sommes énormes, et notre jeune rê-« veur n'a pas un denier. Alors il se ravise, et prend une « résolution sage. Il se faufile, le plus innocemment possi-« ble, dans un complot coupable, évite la mort et n'évite « pas la déportation. Un superbe vaisseau est nolisé pour le « déporté ; la philanthropie des publicistes réclame pour lui « les plus grands égards ; on le soigne donc comme un pas-« sager qui a payé sa place ; chaque matin le docteur du

« bord lui rend une visite. Enfin il est traité en fils de fa-
« mille, en aimable enfant prodigue, et il reçoit chaque jour
« une portion de veau gras à la table du commandant. »

La critique, tout en dépassant la vérité, n'est point à dédaigner.

On a dit encore : « Les fortes organisations résistent à la
« déportation; les faibles y succombent; il y a donc inéga-
« lité de peine. »

Moralement et physiquement, où trouvera-t-on l'égalité absolue qui serait si désirable?

Il est un autre point de vue qu'il ne faut pas omettre en examinant sous ses divers aspects cette grave question.

Les mœurs publiques anglaises ont de si étranges bizarreries! Est-il bien nécessaire qu'un condamné revenant à son village, après sept ans de déportation et quatorze ans de vie coloniale, avec une famille, et vingt mille livres sterlings très-solennellement déposées à la banque la plus voisine, soit reçu au son des cloches par la population en habits de fête? Cela s'est vu pourtant, et cette atteinte à la morale publique a été citée avec éloge.

Mieux vaut l'anecdote d'un boucher, disparu du Devonshire, qui ne donna signe de vie, et cela dès deux ans, que pour faire payer intégralement ses créanciers, réunis dans un banquet à la suite d'une distribution aux pauvres. Encore eut-il le bon goût de n'y point paraître.

Mieux vaut aussi la conduite d'un fermier ruiné, John Bone, qui, après dix-huit ans d'oubli, revient de l'Australie à son village, et paie toutes ses dettes, en intérêts et principal, ainsi que les dettes de ses parents.

Mieux vaut encore un exemple qui ne vient pas des possessions anglaises. Nous en devons le récit à M. Bayle Mouillard :
« Une jeune fille avait été condamnée, dans le canton de
« Vaud, pour un crime flétrissant. Consolée, ramenée au
« bien, elle avait été pleinement réhabilitée, quand la fin de
« sa prison arriva; mais elle n'osait plus retourner au hameau

« natal : elle formait des projets d'exil. Ses anciennes com-
« pagnes le surent ; elles apprirent à la fois sa guérison, sa
« honte, ses projets, et, vêtues de leurs habits de fête, elles
« vinrent en procession attendre la prisonnière à la porte du
« pénitencier pour la ramener au village. »

On a un peu abusé de l'anecdote d'un voleur de chevaux, qui, de retour de son voyage forcé en Australie, se mit à réclamer une pairie irlandaise. Absence de sens moral ! soit ! Eût-il autrement agi en sortant du pénitencier de Millbank?

Mais il ne faut pas s'arrêter à des faits exceptionnels. Dans notre vieille France, notre système judiciaire ne nous a pas toujours, même avant nos essais de colonies pénales, sauvé de ces tristes calculs de l'infortune. Trop souvent l'on a vu des malheureux briguer l'asile honteux et le pain de nos prisons, faute d'abris pour reposer leurs têtes, et de moyens honnêtes de satisfaire leurs besoins les plus impérieux; tandis que des prisonniers calculaient froidement le crime qui les ferait passer des sombres enceintes de la réclusion au ciel ouvert du bagne.

S'il nous était possible de découvrir dans le système des colonies pénales une tendance démoralisatrice, nous le condamnerions sans balancer ; mais ce danger est vraiment imperceptible : quelques faibles délits, plus dignes de pitié que de rigueur, ne sauraient balancer les avantages reconnus de la colonisation des repris de justice. Il est même peu de peines capables de frapper aussi vivement l'imagination d'un homme, hésitant encore au moment de commettre un premier crime.

Comptera-t-on pour rien, même avec la rapidité des navigations actuelles, cette condamnation qui exile le coupable à des milliers de lieues de la terre natale; qui l'expose à tant de privations et de périls dans un cachot flottant, en livrant ses jours à plus de chances défavorables qu'il n'en subirait dans les prisons les moins salubres? N'est-ce rien pour l'exemple que cet arrêt qui livre ses plus belles années à la honte et à la fatigue des travaux publics, ou à la cruelle

nécessité de trouver, dans des hommes qui ont subi les mêmes épreuves, les plus exigeants de tous les maîtres? N'est-ce rien qu'un exil qui le soumet à une législation plus sévère et plus prompte que celle de la mère patrie? Et si, à l'expiration de sa peine, dont une conduite sans reproche peut seule avancer le terme, le condamné, dans l'intérêt de la société comme dans le sien, peut se promettre un jour un sort meilleur; si sa persévérance dans le bien doit seule lui garantir une existence sans ignominie et sans besoin; si, quelque tombé qu'il soit, on lui rappelle qu'il peut se relever encore, est-il juste de représenter comme un encouragement au crime un avenir aussi chèrement acheté? Pourquoi d'ailleurs exiger de l'exemple de la déportation un effet intimidateur à la fois et moralisateur, que la société n'obtient même pas de l'échafaud?

Les éloges prodigués trop indiscrètement peut-être à l'établissement anglais ont, par une réaction très-naturelle, fourni des arguments aux adversaires des divers systèmes proposés pour la colonisation des forçats. A entendre les récits d'un enthousiasme exagéré, trop prompt à se créer une nouvelle utopie, il aurait fallu croire que Botany-Bay, puisque tel est encore le nom populaire de cette colonie, possédait dans la seule vertu de son sol une influence réformatrice, et que l'asile des malfaiteurs était devenu la terre privilégiée de toutes les vertus. Cette exagération devait tourner contre ses auteurs, et a suscité en sens contraire une sorte de statistique de la *ville du crime*, de la *Ponérople* (1) moderne; statistique où l'esprit d'invention domine.

(1) *Ponéropl*e : nom que Philippe, père d'Alexandre, voulait donner à une ville où il aurait réuni tous les *méchants hommes* de la Grèce.

Une origine à peu près semblable est celle de la ville de *Convenæ* (réunion d'hommes rassemblés de tous les pays), aujourd'hui Saint Bertrand de Comminges, fondée par Pompée pour réunir tous les bannis qui infestaient les Pyrénées.

Il y a entre la *Ponéropl*e de Philippe de Macédoine et la ville des Expiations de Ballanche toute la distance qui sépare le paganisme de la religion chrétienne.

Quelquefois aussi on a voulu établir des rapports comparatifs entre l'état moral de Sydney et celui de Paris : la balance demeurant à peu près égale, quelle effrayante immoralité, s'écriait-on, pour une société naissante! La réponse était facile : quelle étonnante amélioration pour une société née des prisons et des bagnes! Il y a trop souvent eu, de part et d'autre, erreur dans le choix des termes de comparaison. On ne saurait trop le répéter : une colonie pénale ne peut être raisonnablement mise en parallèle qu'avec les lieux de détention et la position sociale des criminels rentrés dans la vie publique après l'accomplissement de leur sentence. Où serait alors l'avantage?

Une dernière objection a été faite contre l'adoption d'un système de colonisation par la France.

Dans son *Histoire de la Louisiane*, Barbé-Marbois a eu soin de dire :

« Aucun peuple n'est ni assez riche, ni assez puissant à la « mer pour imiter ce que les Anglais ont fait à la Nouvelle-« Hollande. »

C'est en effet, ou plutôt c'était une opinion très-humblement accréditée, que nulle puissance maritime ne pouvait entrer dans cette voie d'assainissement social sans le bon vouloir de l'Angleterre.

L'Afrique française, Cayenne et la Nouvelle-Calédonie dispensent aujourd'hui la polémique de toute réfutation en forme.

Les attaques très-systématiques, très-ardentes, viennent d'être loyalement résumées. Il est juste de passer aussi en revue quelques apologies, quelques aveux favorables.

Mirabeau a embrassé d'avance la question tout entière. Dans son livre sur la *Réforme politique des Juifs*, il traite assez cavalièrement les émigrants, les puritains, les trembleurs qui ont peuplé l'Amérique septentrionale. « C'est, dit-il, « avec des mœurs corrompues et des connaissances aussi bor-« nées que leur fortune, que le plus grand nombre de ces

« malheureux allèrent chercher, dans un nouveau monde, « un sort dont ils s'étaient peut-être rendus indignes dans le « nôtre. »

A ses yeux, les colons volontaires sont, « pour la plupart, « des hommes sans capacité, sans industrie, des enfants « stupides, qui se figurent un ciel étranger plus serein que le « leur, et se promettent d'y passer des jours heureux sans « rien faire ; des misérables même qui cherchent à échapper « au glaive des lois : ce sont, en un mot, d'assez mauvais « sujets, qui coûtent à l'État plus qu'ils ne lui rendent. Mais « plusieurs laissent des enfants, qui, oubliant les vices ou « les préjugés de leurs parents, produisent une génération « de bons citoyens, et c'est assez pour dédommager avec « usure le gouvernement : aussi n'en est-il point qui n'attire « des colons... »

Cette opinion s'écarte-t-elle beaucoup du système de colonisation secondé par les forçats et par les condamnés libérés? Ailleurs, l'illustre tribun traite d'odieux, d'infâme, d'atroce, le mélange des scélérats dans les prisons, et y voit le *plus abominable des forfaits*, celui de conduire les hommes au crime.

Raynal, qui ne s'est pas toujours refusé d'écrire le pour et le contre, après avoir tonné contre la colonisation des malfaiteurs, avoue presque aussitôt que l'écume et le rebut des sociétés peut former quelquefois une société bien ordonnée.

Robin, voyageur trop peu connu, a dit avec bon sens : « L'art d'améliorer les hommes est moins d'appeler sur eux « de sévères châtiments, que de les éloigner du besoin du « crime. »

Le savant économiste Melon s'écarte beaucoup plus de ce que l'on appellerait aujourd'hui des sentiments humanitaires : « Les criminels, selon lui, doivent être destinés à ces tra« vaux pénibles qui abrégent la vie. »

C'est un bon pauvre de Bicêtre, l'intelligent sourd-muet Pierre Desloges, qui, le premier en France, a proposé de suivre l'exemple de la colonisation anglaise par les condam-

nés. Il déclarait résolûment ne pas voir d'autre moyen de préserver la société des malfaiteurs incorrigibles.

M. le marquis de la Rochefoucauld-Liancourt, si vif dans ses attaques contre le système pénitentiaire et contre toutes ses variétés sans exception, accepte assez résolûment la déportation des condamnés, des jeunes vagabonds surtout : « Cette population, pernicieuse en Angleterre, peut, dit-il, « devenir une population très-utile dans les possessions « transatlantiques, qui accroissent si fortement les domaines « et la puissance de cette grande nation. » Ailleurs il écrit : « La déportation vaut mieux, sous tous les rapports, et est « plus efficace pour améliorer les condamnés que toutes les « prisons du monde... La réforme pénitentiaire est un non-« sens, quand on ne comprend pas, à côté des établissements « pénitentiaires, des colonies pour les libérés. »

M. Lefebvre-Duruflé, la veille de la grande crise sociale de 1848, souhaitait aux hommes d'État que le pouvoir allait quitter « la ferme volonté de fonder sur quelque plage nou-« velle une terre de régénération, une de ces colonies pé-« nitentiaires que tous les amis de l'humanité appelaient « depuis si longtemps de leurs vœux. »

Plusieurs années auparavant, l'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours une large question : « Rechercher et indiquer les meilleurs moyens de mettre en « harmonie le système de nos lois pénales avec un système « pénitentiaire à instituer, dans le but de donner de plus « efficaces garanties au maintien de la paix et de la sûreté « générale et privée, en procurant l'amélioration morale des « condamnés. » Le prix a été partagé, et les deux lauréats ont abondé dans le sens de la colonisation des condamnés.

L'un d'eux, M. Moreau Christophe, a dit : « Tôt ou tard « il faudra un lieu de déportation. »

Et l'autre, M. Alauzet : « La déportation peut être émi-« nemment pénitentiaire ; c'est la seule peine perpétuelle qui « ait cet avantage. »

« Dans notre conviction, dit-il encore, la meilleure peine

« perpétuelle serait la déportation ; la seule qui permette la « réforme sans que l'on soit obligé de la faire payer au con- « damné par une sévérité excessive ; elle est parfaitement « rassurante et concilie tout : intimidation, réforme, huma- « nité et sécurité.

« La déportation nous paraît bonne en principe, et la seule « peine perpétuelle qui puisse être pénitentiaire. »

Conduit par son sujet à formuler un projet de loi, l'honorable économiste place la déportation dans l'ordre des peines applicables aux crimes, immédiatement après la mort, qui ne doit être prononcée que pour parricide, assassinat ou empoisonnement. Il la substitue aux travaux forcés à perpétuité, sans emprisonnement individuel, et sans obligation du silence continu, mais avec travail obligatoire faisant partie de la peine, le produit de ce travail appartenant tout entier à l'État.

M. Alauzet, enfin, trouve la déportation peine exécutable, et pouvant produire d'heureux effets. Il ne la veut que dans le cas où nos lois prononcent plus de dix ans de fers. « Elle « ferait, dit-il, disparaître les détentions très-longues, qui « sont toujours fâcheuses ; les détentions perpétuelles, qui le « sont plus encore, et elle les remplacerait par une peine qui « n'est pas cruelle, qui est morale, divisible quoi qu'on en « ait dit, présentant toute l'intimidation nécessaire, et émi- « nemment pénitentiaire. »

MM. de Beaumont et de Tocqueville, qui ont si bien payé de leurs personnes et de leur esprit pour le système pénitentiaire, n'en écrivent pas moins :

« La peine de la déportation repose sur une idée vraie. « C'est la seule qui, sans être cruelle, délivre cependant la « société de la présence du coupable. »

L'auteur d'un écrit publié en 1846, sous le titre de l'*Intérieur des prisons*, insiste sur la nécessité d'un lieu de déportation, lieu d'expiation et de souffrances, mais seulement pour les condamnés à mort et les condamnés aux travaux forcés perpétuels.

En 1853, on discutait à la chambre des lords un de ces

bills sans nombre qui ont touché à la question des condamnés. Il s'agissait d'autoriser facultativement en certains cas la commutation de la transportation en servitude légale, autrement dit, en travaux forcés à l'intérieur. Lord Campbell soutint le bill sous condition expresse que le gouvernement maintiendrait la transportation au nombre des peines, comme la meilleure que l'on eût jamais inventée.

Le colonel Jebb, président des directeurs de prisons, homme dont le nom fait autorité sur le continent aussi bien qu'en Angleterre, et dont l'opinion ne saurait être suspecte, n'hésite pas à déclarer que les colonies qui refusent de recevoir les condamnés de la mère patrie, sacrifient leurs propres intérêts au maintien d'un grand principe.

Il dit aussi que la transportation est le meilleur moyen de se débarrasser des criminels, tout en leur offrant les meilleures chances de salut.

M. Vingtrinier ne l'admet que très-lointaine pour les relaps et les condamnés à perpétuité.

Tous les auteurs américains ne partagent pas l'indignation tant soit peu théâtrale de Franklin :

« La facilité avec laquelle on trouve à gagner sa vie en « Amérique, dit Cooper, a changé jusqu'à présent un grand « nombre de coquins en hommes comparativement honnêtes, « quand une fois ils s'y trouvent. »

En général, aux États-Unis, l'opinion est favorable aux colonies pénales anglaises.

Bien des publicistes aussi se prononcent conditionnellement pour des systèmes mixtes, où la colonisation des condamnés tient sa place.

Léon Faucher recommande des colonies où les libérés trouveraient un asile et du travail en tout temps, colonies agricoles de défrichements sur le sol français; mais il demande une éducation coloniale d'outre-mer pour les filles repenties. Il veut que, « aussitôt régénérées, on les envoie « peupler les colonies naissantes, où la population mâle est « toujours exubérante. »

M. Cerfbeer de Medelsheim, l'un des hommes qui possèdent le mieux toutes ces questions, demande la déportation des récidivistes et des condamnés à de longues peines, avec suppression des bagnes; la colonisation des jeunes détenus; la dette par le déporté envers l'État de tous les frais de sa transportation.

Huerne de Pommeuse n'admet que des colonies de réhabilitation, obligatoires pour les forçats libérés, système qui ne réhabiliterait personne; encore veut-il ces colonies sur le sol français, où elles exciteraient un légitime effroi. Il demande des ateliers de travail pour la discipline militaire et pour la discipline correctionnelle; la colonisation agricole surtout pour plus de trente-huit mille libérés, et il prétend que l'Angleterre, en négligeant de transporter au Canada ses condamnés, a résolu négativement elle-même la question des colonies pénales d'outre-mer. C'est vouloir trop prouver.

Beaucoup plus impartial, M. Lepelletier, membre de l'Académie de médecine, passant en revue le *système pénitentiaire*, le *bagne*, la *prison cellulaire* et la *déportation*, recommande une combinaison, un peu compliquée peut-être, de châtiments gradués, d'épreuves successives, avec le bagne réformé et la réclusion isolée pour les plus endurcis, mais aussi avec la perspective d'une colonie agricole, soit sur le territoire continental, soit outre-mer. Ce plan, médité par de consciencieuses études et présenté avec talent, entraînerait la réforme de toute notre législation pénale, qui n'est pas assez près de la perfection pour exciter de bien vifs regrets.

M. Charles Lucas enfin, l'un des adversaires de la déportation les plus convaincus, approuve à titre d'essai, et dans l'intérêt même de la réforme des prisons, l'expatriation forcée des criminels les plus endurcis.

Mais il faut conclure.

IV

CONCLUSION

La conclusion de ce livre, c'est un traité d'alliance. Le moment en est venu dans les faits comme dans les esprits; et ce n'est pas seulement de guerre lasse, c'est surtout par expérience et par rapprochement des idées.

On n'a pas assez tôt voulu comprendre que, dans la colonisation pénale, il y a place pour tous les systèmes qu'on lui oppose :

Place pour l'épreuve cellulaire, avant l'embarquement ou à l'arrivée;

Place pour les catégories qu'avait loyalement essayées la sage administration du baron Hyde de Neuville;

Place pour le pénitencier agricole et pour le pénitencier industriel;

Place pour les travaux expiatoires et productifs à la société;

Place pour le patronage à l'expiration de la peine;

Place pour les libérés à l'avant-garde de la colonisation.

Les bagnes et les pontons tendent à disparaître, et c'est justice.

Le bagne de Rochefort n'est plus qu'un souvenir; celui de Venise a disparu. Le bagne de Brest voit partir pour Toulon ses derniers galériens. Les pontons sont supprimés à Portsmouth; ils touchent à leur fin à Chatham et à Woolwich, où les remplacent de vastes prisons que construisent les condamnés eux-mêmes, par une équitable utilisation de leur peine.

L'Angleterre, après avoir préconisé, déprécié, pris, abandonné, repris tour à tour le système des colonies de déportation, est entrée dans la voie féconde d'une conciliation intelligente entre ce système et le régime pénitentiaire perfectionné.

Sans accepter, comme le dernier mot de la morale publique, l'institution un peu compliquée, dont l'ensemble gardera le nom de la partie la plus importante et la plus neuve : la *servitude pénale,* il est incontestable que l'humanité, la justice et l'ordre social trouvent également leur satisfaction dans la législation nouvelle. Cette réforme sait allier la sévérité de l'exemple, l'éducation pénitentiaire, la préservation de la société et l'avenir du condamné.

Que ne peut-on sans pédantisme invoquer ici l'autorité de Sénèque? Mais n'est-il pas au moins d'un certain attrait curieux de retrouver après tant de siècles l'application de ses pensées?

La peine de la déportation n'a pas cessé d'être celle qui remplit le mieux les trois conditions assignées par ce philosophe au meilleur régime pénal :

Amendement du condamné, — intimidation de ses pareils, — sécurité de l'ordre social.

Il faut bien reconnaître qu'à une époque où il n'est plus de grandes distances sur la terre, la rapidité des communications atténue un des principaux mérites des colonies pénales lointaines. C'est là un inconvénient irréparable, né d'un grand bien.

L'expatriation forcée a cessé d'être redoutée parmi les populations industrielles de la Grande-Bretagne; elle l'est

beaucoup encore des populations rurales. L'intimidation varie, d'ailleurs, singulièrement selon la nature des esprits et la trempe des caractères. Si un condamné à quinze ans de déportation crie par bravade à ses juges : « J'aime mieux ce voyage que douze années de vos prisons! » un autre, qui n'avait adressé aucun défi à la justice, se pend la veille de l'embarquement.

Rien n'empêche, d'ailleurs, de trouver, selon la nature des crimes, des compensations très-suffisantes de cette atténuation, soit par la durée des peines différemment calculées, soit par la sévérité des autres épreuves.

Mais avant de développer un système qui essaie de concilier les idées britanniques et les idées françaises, sans négliger les conditions si distinctes des lois pénales de l'un et de l'autre peuple, il n'est pas inutile de faire remarquer en passant qu'il s'est introduit un peu de confusion dans la langue de l'économie politique, lorsqu'elle traite de la colonisation pénale. La presse quotidienne a fini par employer indifféremment les mots *déporter* et *transporter*, ou plutôt par absorber les deux sens dans le dernier de ces mots.

Déporter est répressif; transporter est bienveillant et charitable.

La déportation a créé la plupart des colonies australiennes; la transportation les peuple toutes.

Dans le régime mitigé qui a pris faveur en Angleterre, les deux termes trouvent leur place encore, mais le premier est bien près de la désuétude.

Au reste, c'est en France, il y a longtemps déjà, et avec une sorte de prescience, que la distinction a été nettement formulée pour la première fois, dans ce titre d'un écrit publié en l'an V de la République : « *Essai sur la transportation* « *comme récompense, et la déportation comme peine*, par « Charles Montlinot, citoyen français. »

Le citoyen Montlinot, longtemps placé à la tête du dépôt de mendicité de Soissons, et fécond auteur d'écrits sur l'économie politique, avait été, à ce double titre, attaché

aux travaux du comité de mendicité de l'assemblée constituante; aussi, dans son projet, ne s'occupe-t-il qu'accessoirement des condamnés. Il s'attache surtout à un plan de colonisation de la côte d'Afrique par des indigents, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone. Son mémoire, qui n'est pas sans mérite, manque aujourd'hui d'actualité : mais l'idée première était heureuse.

Sans doute la pensée d'une sorte de purgatoire, avant la transportation des condamnés, s'était plus d'une fois présentée à de bons esprits, mais il n'en était guère demeuré de traces. Depuis Montlinot, dont le bon avis ne fut pas écouté, le même système réparateur fut plus d'une fois entrevu.

Dans ses plans de déportation limitée et minutieusement réglementée, le colonel Quentin a demandé l'établissement d'un dépôt avec atelier de travail, dans le port ou près du port désigné pour l'embarquement.

Léon Faucher, et comme lui l'ancien forçat Romand, interprété par M. Servan de Sugny, ont été inspirés par une sorte d'intuition d'un régime de trois épreuves successives. « Il faut, disait Léon Faucher, ouvrir des colonies pour les « libérés, en même temps que l'on jette les fondements des « maisons pénitentiaires. »

Dès 1838, il admettait l'émigration du condamné; mais l'émigration après le châtiment, l'émigration favorisée de celui qui avait donné des preuves de repentir; et, quatre ans plus tard, dans un excellent écrit couronné par l'Académie des sciences morales, M. Alauzet pensait ainsi :

« Rien n'empêcherait de faire précéder la déportation « d'un certain nombre d'années de prison. Dans quelques « cas, elle serait une suite de la peine, et l'on en tiendrait « compte en fixant la durée de l'emprisonnement. »

« Comme institution pénale, ont dit aussi MM. de Beaumont « et de Tocqueville, une colonie n'est bonne que pour recevoir des condamnés libérés. »

Lord Campbell va beaucoup plus loin : il ne veut voir dans la déportation qu'une récompense. Ce peut être là un des

côtés de la question, et le meilleur, si l'on prend en juste pitié le libéré repentant.

C'est là dépasser l'opinion d'un savant juriste, M. le président Poirel, qui, dans un projet de Code pénal imprimé aux frais du gouvernement belge, fait une très-large part à la transportation, mais veut la réserver aux crimes qui n'impliquent ni une perversité profonde, ni une extrême audace.

On a dit avec une ironie amère : Si la moitié de la France déportait l'autre, elles seraient heureuses toutes deux. A Dieu ne plaise qu'un tel bonheur trouve des partisans ! et plaise à Dieu que certaines révolutions triomphantes n'emploient pas de moyens plus énergiques ! On a trop oublié que la déportation a été, à son origine, un progrès de l'humanité dans les lois pénales. C'est bien ainsi que l'entendait Cicéron, quand il disait : « L'exil n'est pas un supplice ; c'est le refuge « et le port du supplice. » Mais il serait imprudent d'effacer de nos codes la peine la plus réparable dans les temps de discordes civiles. Qu'il se soit attaché à elle un caractère odieux par l'abus qui en a été fait aux époques révolutionnaires ; qu'elle ait été en butte à plus de sarcasmes acérés et de mots à effet qu'aucune autre mesure dictatoriale, parce qu'elle touchait de plus près la presse militante, il ne faut ni le contester, ni s'en trop préoccuper. Le mot de bannissement peut rester seul dans les lois politiques, et les mœurs sont assez douces, dès aujourd'hui, pour qu'il soit permis d'espérer que presque partout les bannis seront conduits aux frontières avec les égards réciproques que se doivent les partis intelligents. La question peut se réduire à une sorte d'échange entre les nations de leur population la plus turbulente, la plus incommode, quelquefois aussi la plus généreuse.

Les condamnés politiques, on parle ici des chefs de partis seulement, ne sont guère plus propres à fonder au dehors qu'au dedans des établissements solides. Renoncer à ce concours n'est pas un sacrifice.

Restent les véritables éléments d'une colonisation pénale

dirigée par l'esprit d'une humanité prévoyante. Il ne peut s'agir, dans cette étude, que des classes dangereuses pour la société, questions politiques à part.

Les plans proposés jusqu'ici pour l'expatriation forcée ne s'appliquent guère qu'à la population des bagnes. Un publiciste d'une juste autorité et d'une haute expérience, M. Barbaroux, est d'avis d'étendre cette mesure de sûreté générale à la peine de la réclusion, aujourd'hui mieux définie par la loi que différenciée dans la pratique. Ce n'est pas ici la place d'une dissertation en règle sur cette assimilation, mais il est incontestable que, pour la société, le danger est le même de la part de ces deux classes de repris de justice, lorsqu'ils rentrent dans la vie civile, flétris, et sans moyens d'existence avouables.

M. Lélut partage l'opinion de M. Barbaroux sur l'égalité de péril social par les hommes revenus du bagne, et par les récidivistes des maisons de correction et de réclusion; mais il en tire cette conclusion, qu'il faut déporter par an dix mille condamnés, ou ne pas en déporter un seul; et, de cette alternative, c'est le second terme qu'il préfère : pas de déportation. La question est bien posée.

Il conviendrait vraiment, dans le remaniement nécessaire de quelques dispositions légales, d'examiner sérieusement si certaines détentions à longs termes, certaines récidives (1) aussi ne pourraient pas se comprendre avec des conditions distinctes, dans un large système de colonisation pénale française.

Une autre considération qu'on ne doit pas perdre de vue en préparant un régime particulier à nos mœurs, à nos lois, à notre existence politique et sociale, à l'état du monde enfin, c'est qu'une sixième partie du globe ne pouvant se découvrir tout exprès pour nous, la colonisation dont nous

(1) Les rapports de M. Louis Perrot constatent que les récidives sont de trente-sept pour cent dans les trois premières années.

cherchons les termes, ne saurait se mouvoir que dans des limites suffisantes encore, mais relativement restreintes. Il importe de bien établir, dès le premier pas, qu'il ne saurait être question de lui donner pour auxiliaire l'émigration libre dans une large proportion.

L'Afrique française suffit et au delà au besoin d'expansion, assez peu développé d'ailleurs, de nos populations rurales. Il serait imprudent de lui donner une excitation nouvelle, au moment où le manque de bras est devenu la plaie de la vie agricole. Pour des raisons d'un ordre très-différent, il faut bien se garder de favoriser l'émigration vers d'autres régions françaises, d'un surcroît de population des villes, que regretterait peu la mère patrie.

Au premier aspect, les colonies lointaines semblent un refuge heureusement ouvert aux existences déclassées, aux hommes, qui, par orgueil blessé et par convoitise trompée, jettent le défi à la société tout entière; mais cet avantage est fort controversé. On a pu lire des raisonnements très-serrés contre l'envoi des condamnés qui appartiennent aux professions libérales, êtres inutiles, disait-on, sans espoir de réforme personnelle, empêchant le retour au bien de leurs compagnons de misère, frondeurs incorrigibles, artisans actifs de désordre, corrupteurs de la jeune population : nous passons bien des traits, et des plus vifs. Le tableau est un peu exagéré, mais il a son côté trop vrai. Ce côté n'a pas échappé à l'attention d'un comité d'enquête en Angleterre.

Vers 1832, ce comité, traitant tous ces faussaires, tous ces banqueroutiers frauduleux, tous ces employés prévaricateurs, de *gentlemen-convicts,* demandait la suppression d'un établissement fondé pour eux, sur des bases coûteuses, à Wellington-Valley, à deux cent vingt milles de Sydney, par le gouverneur Darling, fatigué de leur inutilité turbulente et inquiète. C'était, selon le rapport, une lourde dépense improductive, et l'œuvre d'une humanité mal entendue. Le comité insistait pour l'égalité absolue dans l'accomplissement de la peine, et voulait qu'on apprît aux malfaiteurs de toutes

les classes, dans les *dock-yards* de l'Angleterre, un métier manuel, avant de les expédier pour les colonies pénales.

Laissons à la Grande-Bretagne le mot assez caractéristique de *gentlemen-convicts*, et sachons préserver de ce fléau nos colonies pénales. Aussi bien est-il reconnu maintenant, par l'exemple de l'Australie, que, pour épargner aux établissements naissants beaucoup de fautes et de misères, c'est un devoir sérieux de n'embarquer, dans les premiers temps du moins, que des condamnés d'élite, si de pareils mots peuvent s'associer.

Cette élite matériellement jugée, c'est celle des âges primitifs, celle des hommes valides, des artisans robustes, des êtres voués aux rudes travaux; c'est, la statistique croit le savoir, c'est la moitié ou un peu plus de la population de nos prisons.

M. Barbaroux évalue à quatre-vingt-cinq pour cent le nombre des condamnés propres à la colonisation; il les classe seulement par professions, sans tenir compte de l'âge et de la santé. Il n'exclut ni les gens de métiers sédentaires, ni la population étiolée de quelques grands centres industriels. Mais il admet, avec une loyauté parfaite, que ces calculs sont sujets à de nombreuses objections.

Pour des commencements où les embarras imprévus peuvent se multiplier, il importe de ne transporter aucun consommateur improductif : pas de bouches inutiles ! Il faut écarter toutes les santés altérées par des excès. Il faut savoir faire des choix intelligents parmi les catégories diverses groupées par la science pénitentiaire, telles que la nomenclature en est classée avec tant de soin dans les rapports si remarquables et dans les tableaux si instructifs présentés chaque année par M. Louis Perrot, longtemps inspecteur général, aujourd'hui directeur de l'administration des prisons.

La colonisation pénale, à son début surtout, doit réunir tous les condamnés valides éprouvés par la vie rurale, depuis le laboureur jusqu'au valet de ferme, depuis le terrassier jusqu'au manœuvre. Elle recherche avec raison les artisans exercés aux professions auxiliaires de l'agriculture. Elle ne

repousse pas les hommes enlevés à la vie des champs pour le service des villes, surtout lorsqu'ils ont été employés à soigner les animaux domestiques.

La colonisation pénale ouvre toutes ses portes à la plupart des ouvriers en bois, en métaux, en bâtiments. Elle accueille avec faveur une partie des condamnés appartenant aux industries du vêtement et de l'alimentation; les militaires et les marins, le batelier, le pêcheur, tous les hommes de peine. Elle préfère le portefaix à l'artiste en coiffures, le briquetier au doreur, le casseur de pierres à l'écrivain public. Pas de petits marchands, pas de cabaretiers, pas d'agents d'affaires ou de praticiens, pas d'étudiants ou de clercs! Elle se méfie justement des existences déclassées qui se présentent comme des professions libérales; mais elle offre un sort assuré à quelques condamnés instruits, qui peuvent, dès le début, se rendre utiles; au géomètre arpenteur, par exemple, et au conducteur de travaux comme au vétérinaire. Elle relève de leur dégradation certains membres repoussés du corps médical, sans en excepter le simple infirmier. Elle admet aussi, mais avec réserve, quelques instituteurs du peuple plus malheureux encore que coupables. Tous ces choix enfin sont des questions de bon sens, de discernement et de saine appréciation individuelle.

Soyons plus prévoyants que nos voisins! Pour jeter les fondements de Sydney, il ne s'est rencontré qu'un maçon, un seul, et encore, cette histoire le dit, cet homme d'élite ne fut-il reconnu que par hasard.

Une autre faute évitable, on ne les énumérera point toutes, ce fut de n'avoir pas enrégimenté, comme une sorte d'avant-garde, un premier convoi de libérés choisis avec soin, de nouveaux graciés même méritant quelque confiance, qui, bien traités, bien pourvus, sûrs d'un prochain avenir, auraient été les premiers tuteurs, les premiers maîtres.

Ne serait-il pas à propos d'introduire dans les colonies françaises de transportation une sorte de classe moyenne entre le très-petit nombre des immigrants libres et la masse

des repris de justice? On y parviendrait peut-être par l'extension d'une pensée aussi charitable qu'ingénieuse de M. Bonneville, dans son remarquable écrit : *De l'Amélioration des lois criminelles.*

La *libération préparatoire des condamnés amendés*, dont il développe le système avec beaucoup d'autorité, recevrait sans doute une heureuse application dans les pénitenciers d'outre-mer. Voici en quels termes il en expose le principe : « Tout condamné à la réclusion ou à l'emprisonnement, qui, « par son repentir, sa bonne conduite soutenue, et son assi- « duité au travail, aurait donné des gages irrécusables « d'amendement, pourrait, sous certaines formes et condi- « tions rigoureusement déterminées, être admis au bénéfice « de la libération préparatoire, après avoir subi la moitié au « moins de sa peine. »

Ces conditions ne pourraient-elles pas comprendre la faculté d'un engagement avec certains avantages assurés, et certaines obligations aussi, pour une transportation bienveillante pendant la durée au moins du temps dû à l'État?

La colonisation pénale aurait encore à tenir un compte sérieux et prévoyant des conditions d'âge, et de la proportion des sexes. Elle n'oublierait pas, après s'être pénétrée des rapports de M. Louis Perrot, que les condamnés au-dessous de trente ans forment, en général, la moitié de la population des prisons; que le nombre des femmes ne dépasse que faiblement le cinquième, et n'atteint que tout au plus le septième pour les condamnés provenant des professions agricoles; mais qu'une partie des ouvrières des villes peut se plier facilement aux devoirs d'un ménage rural. Il faut retenir aussi que, dans les maisons centrales de détention, le nombre des célibataires est, pour les hommes, de cinquante-neuf sur cent, pour les femmes, de trente-quatre seulement.

Nos pénitenciers agricoles, généreusement fondés, dirigés avec humanité, régénérateurs intelligents, ne sauraient pas plus que les colonies de bienfaisance, chefs-d'œuvre de la charité chrétienne pour les enfants orphelins ou abandonnés,

fournir les premiers pionniers d'une colonisation lointaine. Trop jeunes encore, leurs élèves n'auraient pas l'autorité nécessaire, et il serait imprudent de les exposer au contact si prématuré d'une contagion certaine. L'Algérie doit être leur port de refuge et de salut, où les attendent d'admirables fondations de la piété catholique, à Djezamar et à Ben-Aknoun, à Bouffarick et à Miserghin (1).

La France n'a pas aujourd'hui moins de cinquante-sept établissements, douze publics, quarante-cinq privés, affectés à l'éducation correctionnelle des enfants des deux sexes. Sans discuter si cette tutelle de la société ne pourrait pas prendre des dehors plus hospitaliers et moins justiciers, tout en conservant des réalités vraiment paternelles, il faut applaudir à tant d'inspirations généreuses, fécondes en effets heureux, et se féliciter de voir en France vingt-trois maisons religieuses ouvertes aux jeunes filles les plus deshéritées.

Un pas plus avancé dans les voies de la colonisation pénale a été fait en Corse. Là est le point de départ pour la fondation des établissements lointains. En 1855, la translation de quatre cents condamnés, presque tous provenant des campagnes, a constitué le pénitencier agricole de Chiavari, destiné, avec deux importantes annexes, l'une à Coti, l'autre à Laticeps, à recevoir une population de treize cents adultes. Déjà les makis sont coupés, les terrains marécageux se dessèchent, les défrichements avancent, tandis que, dans la même île, la colonie de Saint-Antoine, placée sur les hauteurs de Castelluccio, est ouverte à six cents jeunes détenus, sous les conditions les meilleures de direction et de salubrité.

Peut-être Chiavari, fondé avec une attention toute particulière pour expérimenter dans une pratique intelligente et

(1) C'est une mesure de salut aussi d'avoir ramené à des établissements spéciaux dans l'Afrique française les condamnés algériens d'origine indigène. On ne verra plus des fanatiques, tels que Bou Bagla, s'instruire dans nos bagnes à des tours d'adresse pour émerveiller les populations, en leur prêchant la guerre sainte contre les Français.

bien surveillée les diverses théories de colonies agricoles de répression; peut-être Chiavari pourrait-il, par ses agents de second ordre, fournir une partie déjà éprouvée du personnel nécessaire à la première conduite des travaux? mais il suffira d'hommes bien triés parmi les artisans de nos prisons, avec la garantie d'un pardon seulement conditionnel.

Il y a avantage à donner pour perspective à ces auxiliaires utiles de la fondation l'envoi gratuit et prochain de leurs familles : ce serait là un point de départ nécessaire, et la mieux calculée de toutes les récompenses. Plus tard il faudrait veiller à ce qu'une disproportion de nombre trop forte entre les hommes et les femmes condamnés ne renouvelât pas les souvenirs déplorables des commencements de l'Australie. L'administration française continuerait à faire ses preuves, comme elle les a faites dans tous les services pendant la campagne de Crimée.

Mais, du système anglais qui s'éprouve à peine, que convient-il déjà de s'approprier? la pensée surtout, avec des modifications très-larges et une volonté ferme et persévérante dans les détails de l'exécution.

Encellulement d'abord; première épreuve dans les travaux publics; transportation bienveillante, et seconde épreuve dans la colonie sous pardon conditionnel : tel est le résumé de la question, ainsi qu'on la pratique en Angleterre.

Dans l'état actuel des choses en France, ne conviendrait-il pas de supprimer l'épreuve des travaux publics à l'air libre, sur le sol natal, et de les remplacer tant par une durée plus longue de la détention pénitentiaire, que par des mesures plus rigoureuses dans la transportation, jusqu'à ce que des pénitenciers d'outre-mer, édifiés par les condamnés eux-mêmes, permissent de commencer la peine par la transportation et de la continuer par l'encellulement?

Alors l'ordre serait celui-ci : le plus tôt possible après la condamnation, embarquement pénal; puis, successivement, incarcération dans les prisons de la colonie; travaux publics avec un faible pécule réservé; pardon conditionnel avec

assignation d'abord à des colons ou à des entrepreneurs de travaux publics ou privés, et bientôt le travail libre. Mais il est bien compris aujourd'hui qu'il ne faut donner au *convict* émancipé que des moyens de travail, et lui prêter seulement le reste : terres, maisons, troupeaux, tout est bientôt dissipé par la débauche, tout est bientôt acquis par l'homme vraiment laborieux.

Cet embarquement au début de l'expiation, cette interversion de l'ordre adopté par l'administration anglaise, semblent manquer un peu de logique, il est vrai, aux points de vue de la réformation des mœurs et de la graduation des peines. Si la dépense de pénitenciers spéciaux (1), élevés près des ports d'embarquement, n'effraie point nos hommes d'État; si même l'on juge que des cellules en nombre suffisant peuvent être affectées à ce service dans chacun de nos grands établissements, rien de mieux : mais on ne doit pas perdre de vue que la question à résoudre ici n'a plus l'intérêt vital qui lui appartenait dans les systèmes pénitentiaires comparés. Pour préparer les condamnés à l'existence nouvelle de la colonisation pénale, la séquestration a encore le but élevé d'un assainissement expiatoire; mais il importe moins à la morale publique et à leur avenir qu'ils ne se soient point connus, puisque leur présence seule révèle leur vie passée.

N'oublions pas qu'il ne s'agit ici que de poser des principes généraux, applicables à des établissements à fonder selon toute probabilité, sur des points très-divers, et dans des conditions très-distinctes. Il serait prématuré d'entrer déjà dans des discussions minutieuses d'articles de règlements qui ne doivent pas être absolument les mêmes partout, et qui ne sau-

(1) Il existe dans les départements français quarante-six maisons cellulaires, construites la plupart pour des populations moyennes peu nombreuses, presque toutes éloignées de nos grands ports d'embarquement. La Gironde seule a introduit dans les prisons de tous ses arrondissements le régime de l'isolement complet.

raient jamais soulever de sérieux débats, au point de perfectionnement où l'administration française est arrivée.

Mais, soit avant, soit après la transportation, lequel des systèmes pénitentiaires l'expérience doit-elle conseiller?

Trois cent quarante-cinq *convicts*, extraits en 1844 de la prison de Pentonville, ont été consultés au moment de se voir embarqués pour les colonies pénales; trois cents se sont prononcés pour la séparation individuelle absolue; c'est l'inspecteur général Russel qui le rapporte : témoignage remarquable d'une compétence qui ne saurait être contestée, quoique peut-être un peu suspect d'intention de rencontrer la pensée du personnage qui posait la question.

Mais la raison le dit : c'est le système pensylvanien, le système de la séparation matérielle absolue, qui seul peut garantir un certain dégré de réforme.

Un de ses avantages les moins contestables, c'est de laisser au condamné sa liberté morale.

Si ce mot de liberté se présente ici naturellement à l'esprit, qu'on ne le prenne pas pour une ironie froide et amère. Il faut tenir compte et grand compte de la liberté morale qui reste au condamné dans l'isolement de sa cellule, tandis que dans l'atelier la moindre expression de repentir ferait de lui la risée de ses compagnons d'expiation. Dans la cellule, dont on s'est complu à faire tant d'effrayants tableaux, il a la Bible, le travail, le livre de prières, l'entretien de l'aumonier, des fonctionnaires de la prison et des visiteurs charitables.

Est-ce bien là cette torture morale prolongée, cet affaiblissement des facultés intellectuelles, cet amoindrissement des facultés physiques, cet *abolissement* de la raison, ce tombeau anticipé dont on fait tant de bruit?

La cellule est pour le criminel le refuge de la conscience, l'abri contre la fausse honte, la garantie contre l'enseignement mutuel des natures vicieuses; et quand elle le rend à la société, s'il n'a rien oublié de ses fautes premières, au moins n'a-t-il rien appris de la perversité des autres.

Il faut d'autant plus insister sur cette nécessité de préférence pour le système pensylvanien, que, dès les premiers moments, et longtemps sans doute, ce sera la partie la moins corrompue, la plus guérissable de la population des prisons que recrutera surtout l'expatriation forcée.

La colonisation pénale sans retour permet de supprimer les peines infamantes et la surveillance perpétuelle qui surveille mal ou ne surveille pas, dont l'effet le plus fréquent est de rendre impossible le retour au bien.

La transportation peut s'appliquer encore, dans une certaine mesure de sévérité bienveillante, aux mendiants et aux vagabonds valides, avec des règles imitées en grande partie de l'organisation des corps disciplinaires de l'armée. Mais ne cherchons pas à étendre ce sujet, l'espace manquerait bientôt. Hâtons-nous! Déjà les hésitations de la politique, trop secondées par l'esprit exclusif de l'école pénitentiaire à son début, ont laissé perdre à la France deux magnifiques terrains d'essai où elle pouvait fonder des nations : la rivière des Cygnes et la Nouvelle-Zélande. Sachons nous résigner aux commencements plus modestes d'une colonisation pénale française déjà en voie d'exécution suivie.

Cayenne, menacée d'abandon par des circonstances fatales, dès nos premiers établissements, reprend dans les projets d'avenir le rang que cette possession mérite et justifiera.

La Nouvelle-Calédonie, dont les missionnaires français nous ont applani les sentiers à la suite du saint évêque d'Amata, voit déjà l'île des Pins ouverte par une administration habile à notre réforme pénitentiaire.

Noukahiva, dans les îles Marquises, n'est guère que le souvenir d'un essai peu décisif; mais il faut en parler pour mémoire, et pour ne rien omettre.

Un plus grand théâtre peut s'ouvrir à la colonisation pénale française, et plus tard même à l'émigration, si les projets développés avec autant d'autorité que de conviction par M. Barbaroux parviennent à fixer sur nos humbles postes

de Madagascar la volonté ferme d'un gouvernement qui sait oser et persévérer.

Il n'est plus aujourd'hui, il ne peut plus être de prétention à une prépondérance maritime telle qu'une puissance au monde s'arroge une sorte de monopole des contrées à peupler.

Reste un ennemi à combattre, s'il faut en croire tant de traités et tant de discours, un ennemi intime : l'esprit français. La France, a-t-on répété sur tous les tons, ne sait pas coloniser.

Ce jugement est faux, la clameur universelle se trompe. La France a fondé avec un véritable génie les plus belles colonies du monde ; mais, dans son insouciance prodigue, elle n'a pas su les conserver.

Les annales de la France d'outre-mer sont un honneur pour le pays ; il faut que cette page d'histoire nationale soit écrite : elle le sera.

Resserrons encore ce résumé, en le réduisant à son expression la plus simple.

Madagascar seul peut permettre une colonisation pénale française sur les larges bases de l'exemple anglais, et avec le concours prévu, réglé et encouragé de l'immigration volontaire.

Si ce projet est rejeté ou ajourné, il convient d'adopter un régime restreint, mûrement délibéré pour ne pas se traîner, au jour le jour, d'expédient en expédient, comme l'a fait l'Angleterre.

La déportation française, déjà inaugurée, aurait dû avoir pour avant-garde la transportation bienveillante d'un certain nombre de libérés choisis avec soin et de graciés en pardon conditionnel, tous artisans utiles, sans esprit de retour, et assurés pour récompense de l'envoi prochain et gratuit de leurs familles.

Il n'y a rien d'irréparable encore dans cette omission.

Ce système français doit être étendu par la loi à certaines catégories de réclusionnaires, de détenus à long terme et de récidivistes.

Il ne peut comprendre dès à présent que la moitié valide et apte, la moitié des condamnés de chaque année, tous ouvriers ruraux ou exerçant les métiers de première nécessité.

Pas de *gentlemen convicts;* pas de condamnés politiques; pas encore de jeunes détenus!

La colonisation pénale française peut admettre pour phases : l'encellulement préventif continué ; — la transportation sévère ; — les travaux publics dans la colonie ; — le travail libre en pardon conditionnel.

Rien n'interdit de faire plus tard de la transportation le premier terme, et de l'incarcération pénitentiaire le second, dans des prisons élevées sur le sol colonial par les mains des condamnés eux-mêmes.

Ces prisons, pour devenir de véritables hôpitaux de l'ordre moral, doivent-être adaptés au régime de l'isolement absolu à court terme.

Le système français doit prévoir l'appel bienveillant des familles, et la transportation des femmes condamnées en nombre à peu près proportionné, aussitôt que le travail libre en pardon conditionnel aura reçu un commencement d'organisation.

Ces principes généraux posés, une administration intelligente, active et ferme doit suffire à l'imprévu et au progrès.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

TABLE

—

PREMIÈRE PARTIE [1]

AUTORITÉS CITÉES

A

B

(1) Il a paru à propos de diviser cette table en deux sections. La première, consacrée exclusivement à la partie théorique, réunit les noms dont l'autorité est invoquée à quelque titre que ce soit; les noms des adversaires ou des partisans de la colonisation pénale; les noms des personnages qui par leurs actes ont été les précurseurs ou les propagateurs de ce système; les noms enfin des voyageurs et des savants qui ont consacré leurs veilles à la cinquième partie du monde.

La seconde section comprend seulement les noms, beaucoup plus modestes pour la plupart, des personnages qui appartiennent à l'histoire des établissements anglais en Australie.

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

SECONDE PARTIE

HISTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X Y Z

Evreux, A. Hérissey, imp. — 1158.



